

AGE-2008-ZIE

BRAUP

BUREAU DE LA RECHERCHE
ARCHITECTURALE,
URBAINE ET PAYSAGÈRE



Ministère

**Culture
Communication**

Rapport final

MAPA n°D09.01 (0901723) du 11/05/09
Appel d'offres "L'architecture de la grande échelle" 2008

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
Ministère du Logement et de la Ville
Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
Plan urbanisme, construction et architecture

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère



***Grands ensembles, urbanité et politiques de la ville dans le Rhin supérieur :
Strasbourg-Hautepierre et Heidelberg-Emmertsgrund***

Equipe "Architecture, Morphologie / Morphogenèse Urbaine et Projet"
(AMUP), JE 2471
ENSA et INSA de Strasbourg

Responsable scientifique de la recherche : Volker Ziegler / Strasbourg, 8.7.2011

SOMMAIRE

I. Fiche de présentation.....	3
II. Introduction – aux origines de la recherche	6
A. Intentions et méthode	8
B. Thématiques dominantes	10
I. Temps des projets, temps des territoires entre inerties et urgences	10
II. Grands ensembles/Großsiedlungen et urbanité	11
III. Les échelles, ruptures entre pensée urbaine et pensée architecturale.....	13
C. Les deux quartiers	15
I. Strasbourg-Hautepierre.....	15
II. Heidelberg-Emmertsgrund	17
III. Définitions : Grand ensemble vs. Großsiedlung	20
A. Le "grand ensemble" : définitions d'un territoire particulier	20
B. Großsiedlung	24
IV. Hautepierre et Emmertsgrund – regards croisés.....	32
A. Histoire des deux quartiers, fabrication de l'espace	32
I. Préfiguration, configuration, refiguration.....	32
II. L'espace conçu – Hautepierre.....	33
1. Le contexte des années 50 et 60 – Strasbourg, une métropole ?	34
2. Le Plan d'urbanisme directeur de 1963	38
3. La construction du logement à Strasbourg – conditions et contexte	43
4. Préfiguration – Hautepierre, des fougères aux mailles, 1965-69	53
4. Configuration – le chantier de Hautepierre, 1969-75	61
5. Entre configuration et refiguration, un chantier habité, 1968-94.....	70
6. Hautepierre Sud – Parc des Poteries, 1984-2010.....	73
7. Du grand ensemble de Hautepierre au quartier de Hautepierre, 2006-15.....	77
III. L'espace conçu – Emmertsgrund.....	80
1. Un jeu d'échelles : l'organisation spatiale de l'Allemagne.....	80
2. Heidelberg, ville compétitive ?	84
3. "Urbanität durch Dichte" (urbanité par la densité)	90
4. Préfiguration – un grand ensemble plus intelligent ?, 1967-71	96
5. Configuration – un chantier d'opportunités, 1972-86.....	104
6. Refiguration – renouveler, réaménager, rééquiper, 1987-2013	110
B. Représentations de l'espace vécu	119
I. Aperçu méthodologique du projet	119
II. Traces d'usages, images de quartier, paroles des gens	121
1. Mailles story / Emmertsgrund erzählt sich (2 DVD vidéo)	121
2. L'urbanité en ambiances (DVD Diaporama Ensas)	123
3. Discours d'acteurs, paroles des gens : projets et usages d'espace public	134
III. Vecteurs d'urbanité – les associations de Hautepierre.....	136
1. Réforme Sociale	136
2. Avicenne	139
IV. Liens enseignement-recherche.....	143
1. Hautepierre, approche de terrain dans le cadre du master 2 Aspu.....	143
2. Travaux réalisés dans le cadre du séminaire master 1 "Habitat et urbanité"	144

C. Aménager la ville, ménager les gens : les politiques de la ville	146
I. Les outils des politiques de la ville	146
1. Le programme ANRU	146
2. Le programme conjoint <i>Soziale Stadt</i>	149
II. Démocratie participative - Hautepierre	151
1. Un tramway pour rééquilibrer les inégalités sociales, 1989-2001	151
2. Le projet ANRU 1 : une concertation faible et des critiques fortes, 2001-08	153
3. ANRU 2 : des "forces vives" et des habitants, 2008-2010	158
4. La résidentialisation : l'urbanisme durable des quartiers en rénovation ?	163
III. Démocratie participative - Emmertsgrund	177
1. Le prisme de la "Ville sociale", Emmertsgrund dans les années 2000	178
2. Commémorer ou vendre Emmertsgrund ?	180
V. Matériaux	184
A. Les entretiens	184
I. Hautepierre – discours d'acteurs, paroles de gens	185
1. Préfiguration/configuration de Hautepierre – témoin universitaire	185
2. Configuration de Hautepierre – maître d'ouvrage	196
3. Configuration de Hautepierre – concepteur	201
4. Refiguration de Hautepierre – services techniques	203
5. Refiguration de Hautepierre – habitant/membre d'association	209
II. Emmertsgrund – discours d'acteurs, paroles de gens	214
1. Préfiguration et configuration d'Emmertsgrund – concepteur	214
2. Configuration d'Emmertsgrund – maître d'ouvrage	219
3. Refiguration d'Emmertsgrund – habitant/ membre d'une association	229
B. Les références	233
I. Correspondances artistiques et urbanistiques	233
1. Introduction	233
2. Etablir des correspondances entre les arts plastiques et l'urbanisme	238
3. Les modèles et les appareils des années 1970	242
4. Correspondances plastiques et conceptuelles avec le plan de Hautepierre	245
5. Correspondances plastiques et conceptuelles avec le plan d'Emmertsgrund	248
6. Essai comparatif	250
7. Conclusion	253
II. Références architecturales et urbaines	255
1. Villes nouvelles et configurations géométriques urbanistiques à 120°	255
2. L'exemple des new towns anglaises – maile et unité de voisinage	266
VI. Conclusions	268
A. Déroulement de la recherche	268
B. Comment faire de la recherche dans un quartier sensible ?	270
I. Le projet "Hautepierre a 40 ans" de l'association Horizome	270
II. Projet et démarche	272
III. Plus que la participation des habitants : l'éducation des représentants	274
C. Entourement et englobement	277
D. A l'épreuve de la grande échelle	285
E. Politiques de la ville : à chacun d'assumer ses responsabilités	288
VII. Bibliographie	291

I. FICHE DE PRESENTATION

Organisme de rattachement

Equipe "Architecture, Morphogenèse Urbaine et Projet" (AMUP), Jeune Equipe 2471

- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS)

8, boulevard du président Wilson

BP 10037

67068 Strasbourg Cedex

Tél : + 33 (0) 3 88 32 25 35

Fax : + 33 (0) 3 88 82 32 41

Site internet : www.strasbourg.archi.fr

- Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSAS)

24, boulevard de la Victoire

67084 Strasbourg Cedex

Tél : + 33 (0) 3 88 14 47 00

Fax : + 33 (0) 3 88 24 14 90

Site internet : www.insa-strasbourg.fr

Responsable scientifique de la recherche

Volker ZIEGLER, ingénieur-architecte, urbaniste, maître-assistant à l'ENSAS responsable du domaine master "Architecture, Villes, Territoires et Temporalités", chercheur AMUP

E-mail : volker.ziegler@strasbourg.archi.fr

Membres de l'équipe de recherche

Marguerite BOBEY, artiste ESADS, vidéaste en résidence à Strasbourg-Hautepierre

Christian DEHAYNIN, architecte, professeur (ENSAM) INSAS, chercheur AMUP

Frédéric LUCKEL, anthropologue, photographe, maître-assistant ENSAS, chercheur AMUP

Barbara MOROVICH, docteure en anthropologie sociale, maître-assistante ENSAV, chercheuse associée au laboratoire "Cultures et sociétés en Europe" UMR 7043/Université de Strasbourg

Dominik NEIDLINGER, ingénieur-architecte, maître-assistant ENSAS, chercheur AMUP, enseignant à l'université de Karlsruhe

Bernard PAGAND, architecte, docteur en géographie de l'aménagement, maître de conférences INSAS, chercheur AMUP

Laurent REYNÈS, architecte, plasticien, docteur en art, maître-assistant ENSAS, chercheur AMUP

Gilles VODOUHÉ, ingénieur "Projets économie sociale et solidaire", doctorant "Conflits, identités culturelles", Université de Strasbourg / AMUP-INSAS

Objet de la proposition

Inscrite dans l'axe de recherche AMUP sur l'habitat dans la région transfrontalière du Rhin Supérieur, la proposition s'intéresse à deux grands ensembles, Strasbourg-Hautepierre et Heidelberg-Emmertgrund. Elle se penche sur ces deux cas particuliers et spécifiques, "paradigmatiques" de la politique allemande et française en matière du logement social, mais dans le même temps, "exceptionnels" dans leur singularité, leur unicité. Il s'agit d'affiner le regard sur les approches, les objectifs, les processus qui ont amené à leur construction progressive. L'un et l'autre sont inscrits dans les politiques de la ville des deux pays

(programme "Ville sociale" en Allemagne, ANRU en France) et sont dans des processus de transformation ou réhabilitation en cours d'élaboration et objets actifs d'enjeux majeurs. Leur inscription dans la ville représente aussi pour chacun une question essentielle.

Interroger ces objets parallèlement revient donc à les questionner dans leur cadre large, notamment prenant en compte les projets politiques à la base de la démarche urbaine, ce qui oblige à poser, de manière comparative et historique, la question du logement social en France et en Allemagne. Comment a-t-elle été abordée dans la même région transfrontalière, de part et d'autre du Rhin ? Un regard croisé sur ces cas d'étude permettra de les resituer dans le contexte d'une région transfrontalière où se rencontrent les cultures urbaines, les pratiques d'aménagement et les structures spatiales de la France et de l'Allemagne, où s'imbriquent les contextes nationaux et locaux d'une manière complexe.

Comment parler de l'urbanité dans les grands ensembles ? Un questionnement anthropologique cherche à approfondir ce thème en interrogeant l'espace habité, l'espace vécu et la parole des habitants, mais aussi des acteurs engagés dans les projets en cours. Pour saisir l'ambiance sociale des lieux et le comportement des gens dans ces lieux, une approche visuelle de cette pluralité est souhaitée.

A travers l'analyse des échelles, notre posture est de considérer les grands ensembles non pas comme des lieux à part, mais comme des espaces en lien étroit avec la ville et ses autres parties. Une approche comparative des deux ensembles et de leur contextualisation urbaine nous conduit à nous intéresser à trois échelles, celle des formes et projets architecturaux, articulée à celle des tissus et projets urbains et à celle des structures et formes d'organisation spatiales des deux agglomérations.

La recherche vise à comprendre et montrer la complexité et la difficulté des approches actuelles de l'architecture de la grande échelle entre les processus de conception et projets initiaux et des processus de correction s'inscrivant dans des dispositifs innovants adaptés à des populations habitantes multiculturelles.

Méthodologie

La démarche proposée intègre des chercheurs provenant de diverses disciplines, des techniciens, des élus, des associations et des experts. Elle s'appuie sur un environnement pédagogique coordonné : master recherche "Architecture, Structures et Projets urbains" co-habité INSAS/ENSAS, séminaires ENSAS "Habitat et urbanité" et "Atlas de l'habitat et de l'urbanité du Rhin supérieur", programme intensif Erasmus "Habitat innovant des aires urbaines européennes – relevé d'urbanité".

Nous menons un travail d'exploration des deux situations retenues à travers l'observation diachronique du tissu social et du jeu des acteurs ainsi qu'à travers celle du tissu spatial et de sa complexité, en tenant compte des formes urbaines et des enjeux spatiaux présents. Complexité des tissus, puisque les deux situations retenues trouvent leurs origines dans des conceptions proposant des formes urbaines originales considérées comme innovantes à l'époque, critiquées par la suite et restées inachevées, auxquelles on tente aujourd'hui de superposer d'autres logiques spatiales. Si ces réajustements témoignent du décalage entre utopie urbaine et urbanité, dans les deux cas, le rapport entre forme urbaine et urbanité se lit à travers l'aménagement, les pratiques et les usages des espaces publics. Complexité des acteurs, puisque quand on regarde les deux situations du côté de l'action, on constate qu'elles font l'objet de projets urbains dont le montage s'appuie sur des démarches participatives et dont la gestion nécessite une articulation de différentes logiques et une organisation transversale de la maîtrise d'ouvrage politique et technique.

Nous proposons de partir de la spécificité des lieux et des situations plutôt que d'interpréter les phénomènes urbains en fonction de la spécialité de chaque discipline. Il s'agit d'énoncer les thématiques (spatiales et sociales) particulières dominantes qui surgissent à chaque situation, enjeu ou discours. Dans les deux villes, des thématiques particulières ont été mises en évidence pour mener le projet sur les grands ensembles. De même, à partir de ces thématiques, des visions politiques particulières et des stratégies se dessinent. Ces thématiques peuvent concerner aussi bien l'espace que sa gestion ou l'aménagement de l'espace public en tant que enjeu pour la démocratie.

Dans les deux situations, il s'agit enfin de mettre en avant les thématiques transversales sur lesquelles le projet de recherche s'est construit : urbanité et grands ensembles, urbanité et politiques de la ville, habitat dans le Rhin Supérieur. De plus, 30-40 ans d'interventions sur ces deux grands ensembles et les changements intervenus pendant cette période permettront de rendre lisibles les décalages entre les thématiques affichées dans les projets initiaux et les thèmes devenus d'actualité dans l'évolution des projets.

English abstract

The report describes an ongoing academical program at the National Superior School of Architecture of Strasbourg on "Public housing developments, urbanity and social action policies in the Upper Rhine region: comparative looks at Strasbourg-Hautepierre and Heidelberg-Emmertgrund". Combining educational and research activities, the program focusses on a French and a German example of public (and social) housing development areas of the late 60s and 70s.

The urban history of those housing developments has not been written yet, and the story of its inhabitants has not been told yet. The aim of this pluridisciplinary program is to explore Hautepierre and Emmertgrund following these two aspects:

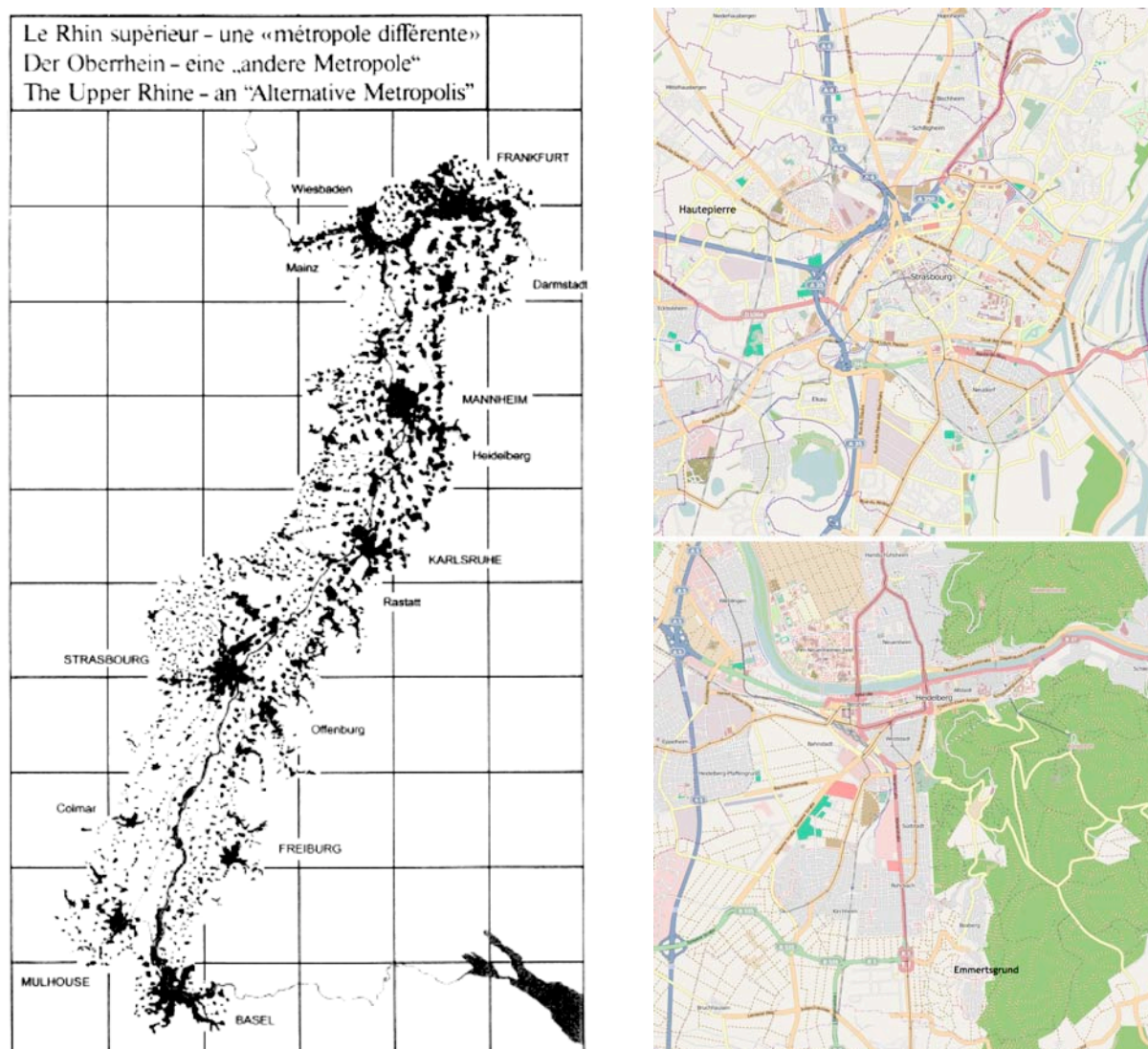
1. the 'making of space', i.e. the process of building the urban fabric, from the initial project (with its desire of social and formal 'innovation') to the recent social action projects (aiming the 'reparation' of living and housing conditions);
2. the 'experienced space', i.e. the urban space as it is experienced by its inhabitants in their daily life, expressed through images, identities, and memories.

A better comprehension of Hautepierre's and Emmertgrund's specific 'social' and 'spatial' situation is possible by integrating different research activities and methods ranging from space analysis, historical studies to interviews and participant studies, combined with the seminar work done by the master class students (documentation and space studies, images, clips, etc.).

In a second step in 2009/10, we will have a comparative look on Hautepierre and Emmertgrund through three major themes:

1. temporality of projects and temporality of spaces between inactivity and emergency;
2. public housing developments and urbanity;
3. dislocated scales, thinking the City versus thinking architecture.

II. INTRODUCTION – AUX ORIGINES DE LA RECHERCHE



Gauche : Le Rhin supérieur – une "métropole différente" (M. Einsele, XVII. Triennale de Milan, 1989). Droite : Strasbourg avec Hautepierre (haut), Heidelberg avec Emmertsgrund (bas).

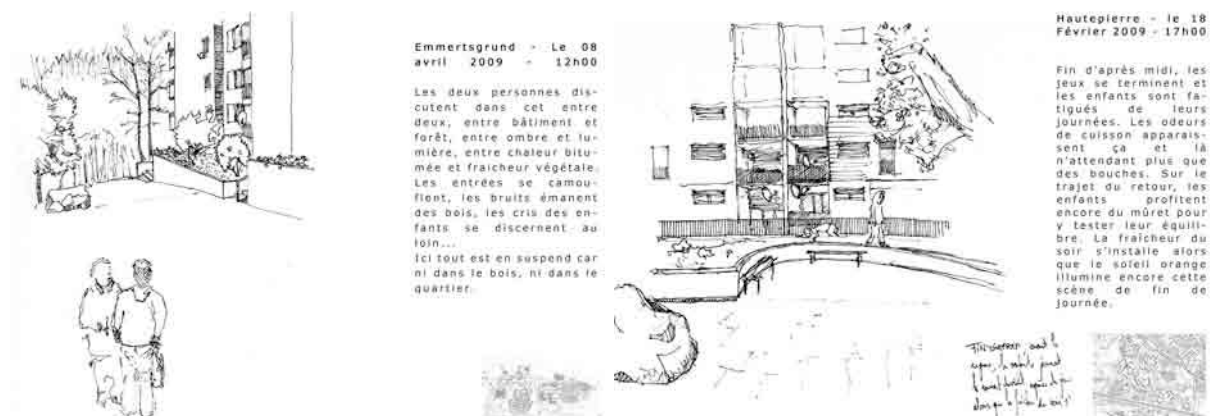
Les villes et les territoires du Rhin Supérieur n'ont cessé d'être des enjeux dans les relations entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Densément peuplée, cette région au cœur de l'Europe apparaît comme un espace métropolitain fait d'un réseau de villes dont le trait commun, que certains appellent le "modèle rhénan" d'urbanisme, serait de penser la ville à partir des transports collectifs, des déplacements doux et de l'habitat. Objets d'admiration, d'études et de médiation, ces opérations d'habitat sont aujourd'hui des références bien connues qui vont des cités ouvrières du 19^e siècle aux écoquartiers de nos jours.¹

¹ Ne citons que la cité ouvrière Wagner à Mulhouse, la cité-jardin Rüppur à Karlsruhe, les cités du mouvement moderne (les cités d'Ernst May à Francfort, le Dammerstock de Walter Gropius à Karlsruhe, le Freidorf de Hannes Meyer à Bâle) et les opérations contemporaines profitant des programmes de renouvellement urbain (Logis Bâle) ou des programmes de

A côté de cet univers connu existe un autre, fait de quartiers tout aussi importants quant à leur taille, au nombre d'habitants mais aussi aux idées novatrices qui ont guidé leur conception vers un monde supposé meilleur. Mais aujourd'hui, ces quartiers sont mal connus, voire méconnus : on ne s'intéresse guère aux grands ensembles alsaciens ou aux *Großsiedlungen* badoises des années 1960-80, comme si on ne peut rien apprendre de ces expériences.

Ainsi, nous avons décidé de mener un séminaire et une recherche sur deux quartiers des années 1960/70 de part et d'autre du Rhin, Strasbourg-Hautepierre et Heidelberg-Emmertsgrund. A l'ENSAS, cette proposition repose directement sur l'unité d'enseignement "Habitat et urbanité", sa méthodologie et son corpus de travaux d'étudiants *in extenso*², présenté lors du workshop Urbanité mon amour à Paris. De plus, cette proposition s'inscrit dans l'axe de recherche AMUP (ENSA et INSA de Strasbourg) sur l'habitat dans la région transfrontalière du Rhin Supérieur. La démarche proposée intègre des étudiants, des enseignants-chercheurs provenant de diverses disciplines (architectes, urbanistes, artistes, anthropologues, sociologues), des techniciens, des élus, des associations et des experts.

Cette ouverture pluridisciplinaire prône une certaine liberté dans l'élaboration des données par les étudiants en leur proposant une démarche partagée à travers laquelle ils puisent la construction d'un projet personnel. Le dialogue entre une situation réelle et la réflexion, parallèle, des étudiants se trouve au centre d'une posture d'enquête où il ne s'agit pas de donner des réponses architecturales, mais d'apporter des questionnements qui vont dans le sens d'une recherche. Les étudiants sont amenés à restituer leurs réflexions à travers un travail créatif : des dessins, des images photographiées ou/et filmées, auxquelles ils apportent un complément explicatif. Le but est d'initier des étudiants à une posture d'enquête personnelle, à la résolution des interrogations qui jaillissent de la fréquentation d'un lieu.



Croquis d'ambiance (A. Raison, séminaire "Habitat et Urbanité", 2009).

reconversion (les quartier dits durables Vauban et Rieselfeld à Fribourg et Französisches Viertel/Lorettoviertel à Tübingen).

² Pour une description détaillée de cet enseignement, cf. *Urbanité mon amour. International workshop, Vienna/Austria, 7-20 July 2008, Strasbourg/ENSAS et Vienne/TU Wien, octobre 2008. Equipe enseignante en 2008/9: J.-M. Biry, C. Birghoffer, M. Bobey, F. Luckel, B. Morovich et V. Ziegler (resp.).*

A. Intentions et méthode

En juillet 2009, nous sommes au milieu du gué de cette démarche conjointe entre séminaire et recherche. Il convient de faire un premier bilan et de reformuler les pistes de travail.

Nous nous sommes penchés sur Hautepierre et Emmertsgrund, deux cas particuliers et spécifiques, paradigmatiques de la politique allemande et française en matière de logement social, mais dans le même temps, exceptionnels dans leur singularité, leur unicité. Il s'agissait d'affiner le regard sur les approches, les objectifs, les processus qui ont amené à leur construction progressive. L'un et l'autre sont inscrits dans les politiques de la ville des deux pays (*Soziale Stadt* – ville sociale – en Allemagne, ANRU en France) et sont dans des processus de transformation ou réhabilitation en cours d'élaboration. Leur inscription dans la ville représente aussi pour chacun une question essentielle.

Interroger ces objets parallèlement revient donc à les questionner dans leur cadre large, notamment prenant en compte les projets politiques à la base de la démarche urbaine, ce qui oblige à poser, de manière comparative et historique, la question du logement social en France et en Allemagne. Comment a-t-elle été abordée dans la même région transfrontalière, de part et d'autre du Rhin ? Un regard croisé sur ces quartiers permet de les resituer dans le contexte d'une région transfrontalière où se rencontrent les cultures urbaines, les pratiques d'aménagement et les structures spatiales de la France et de l'Allemagne, où s'imbriquent les contextes nationaux et locaux d'une manière complexe.

Nous menons un travail d'exploration des deux situations retenues à travers l'observation diachronique du tissu social et du jeu des acteurs ainsi qu'à travers celle du tissu spatial et de sa complexité, en tenant compte des formes urbaines et des enjeux spatiaux présents. Complexité des tissus, puisque les deux situations retenues trouvent leurs origines dans des conceptions proposant des formes urbaines originales considérées comme innovantes à l'époque, critiquées par la suite et restées inachevées, auxquelles on tente aujourd'hui de superposer d'autres logiques spatiales. Si ces réajustements témoignent du décalage entre utopie urbaine et urbanité, dans les deux cas, le rapport entre forme urbaine et urbanité se lit à travers l'aménagement, les pratiques et les usages des espaces publics. Complexité des acteurs, puisque quand on regarde les deux situations du côté de l'action, on constate qu'elles font l'objet de projets urbains dont le montage s'appuie sur des démarches participatives et dont la gestion nécessite une articulation de différentes logiques et une organisation transversale de la maîtrise d'ouvrage politique et technique.

Nous avons donc proposé de partir de la spécificité des lieux et des situations plutôt que d'interpréter les phénomènes urbains en fonction de la spécialité de chaque discipline. Il s'agissait d'énoncer les thématiques (spatiales et sociales) particulières dominantes qui surgissent à chaque situation, enjeu ou discours. Dans les deux villes, des thématiques particulières ont été mises en évidence pour mener le projet sur les grands ensembles. De même, à partir

de ces thématiques, des visions politiques particulières et des stratégies se dessinent. Ces thématiques peuvent concerner aussi bien l'espace que sa gestion ou l'aménagement de l'espace public en tant que enjeu pour la démocratie.

Dans les deux situations, il s'agit maintenant de mettre en avant les thématiques transversales sur lesquelles le projet de recherche s'est construit : urbanité et grands ensembles, urbanité et politiques de la ville, habitat dans le Rhin Supérieur. De plus, 30-40 ans d'interventions sur ces deux grands ensembles et les changements intervenus pendant cette période permettront de rendre lisibles les décalages entre les thématiques affichées dans les projets initiaux et les thèmes devenus d'actualité dans l'évolution des projets.

Grands ensembles/Großsiedlungen, un univers complexe fait d'écarts et de décalages

entre :

et :

<i>utopie urbaine à l'origine du projet de quartier</i>	<i>urbanité, manière de vivre ensemble dans le quartier</i>
<i>préfiguration (projet initial) projet de conception</i>	<i>configuration (projet réalisé) refiguration (projet de correction, de renouvellement)</i>
<i>innovation, utopie</i>	<i>inachèvement, rénovation, réparation</i>
<i>forme urbaine</i>	<i>qualité architecturale</i>
<i>espace conçu (formes architecturales et urbaines, construction, projets successifs...)</i>	<i>espace vécu (l'usage de l'espace transporte une forme d'urbanité)</i>
<i>ville</i>	<i>cité, grand ensemble, ville-satellite</i>
<i>identité des habitants</i>	<i>réputation du quartier (insécurité, délinquance)</i>
<i>rythme des procédures de la politique de la ville (entre urgences et inerties)</i>	<i>vie de quartier, activité des associations</i>
<i>volonté d'action, actionnisme</i>	<i>pas de bilan des actions antérieures</i>
<i>savoir, connaissance, expérience</i>	<i>méconnaissance de l'histoire des habitants et de la mémoire urbaine</i>

B. Thématiques dominantes

I. Temps des projets, temps des territoires entre inerties et urgences



Hautepierre et Emmertsgrund, espaces de négociations et de conflits entre acteurs :

Haut – Hautepierre : Les élus cherchent le dialogue avec les habitants au gré des mandats politiques (à gauche, l'équipe municipale de 2001-8 ; au milieu, l'équipe en place actuellement). A l'occasion des 40 ans de Hautepierre en 2010, travail sur la mémoire et la vie du quartier (association Horizome, à droite).

Bas – Emmertsgrund : Affiches électorales d'un référendum organisé en 2008. A gauche et au milieu, pour le maintien des logements communaux de l'Emmertsgrund. A droite, pour leur vente à un investisseur privé.

Il est essentiel de conduire l'étude des processus de formation et transformation et leurs différentes étapes pour saisir de manière actualisée les dynamiques entre les acteurs (temps des politiques, temps du vécu des habitants, temps des praticiens,...) et interroger les choix faits, mais aussi pour capitaliser les résultats afin de mieux saisir les processus en cours.

De l'utopie moderne attachée à la construction des grands ensembles à la réalité de ces quartiers aujourd'hui marquée par une stigmatisation, réponse

aux problèmes de nos sociétés contemporaines, l'écart est important. Des temporalités spécifiques, marquées par autant de périodes d'inerties que d'interventions d'urgence, ont construit cet écart.³ Cette notion d'urgence doit être appréhendée tout d'abord d'un point de vue anthropologique.

Des projets ont été conçus, faits et défaits, au gré des procédures de la politique de la ville, des mandats politiques et des plans budgétaires. Il s'en est suivi un urbanisme qui suit des logiques propres, en décalage souvent avec le contexte et la vie des quartiers. Les projets se sont accumulés, mais les problèmes des quartiers persistent. Il est nécessaire d'affiner l'histoire des deux quartiers choisis et de leurs projets, alors que, selon des critiques actuelles, des opérations de rénovation urbaine interviennent sans qu'un bilan historique clair ne soit fait, sans qu'il y ait une restitution de la mémoire complexe et plurielle des quartiers, de leur genèse urbaine et architecturale, de leurs habitants : une mémoire éparpillée et migrante, une mémoire de l'entre-deux.

II. Grands ensembles/Großsiedlungen et urbanité

Comment parler de l'urbanité dans les quartiers de grands ensembles/*Großsiedlungen* ? Et, tout d'abord, comment définir l'urbanité ? Cette notion fondamentale de la ville évoque à la fois le vivre ensemble et la liberté individuelle garantie par l'anonymat. L'urbanité passe aussi par une appropriation collective de l'espace public sans qu'il soit capté par des groupes précis. L'urbanité évoque aussi la possibilité de traverser la ville comme passant qui s'égare, à la recherche d'un dépaysement, d'une curiosité, d'une ambiance... Cela est-il possible, envisageable pour un grand ensemble ? En quoi le vécu des habitants constitue-t-il aussi une base pour penser des formes d'urbanité nouvelles ? Nous renvoyons ce propos au "paradoxe de satisfaction"⁴ et les conclusions qu'en tirent les sociologues (... et les urbanistes ?). Ainsi, la satisfaction ne s'oriente pas nécessairement vers des standards sociaux généralisés, mais s'inscrit aussi dans les attentes d'un groupe social, des modes de vie.

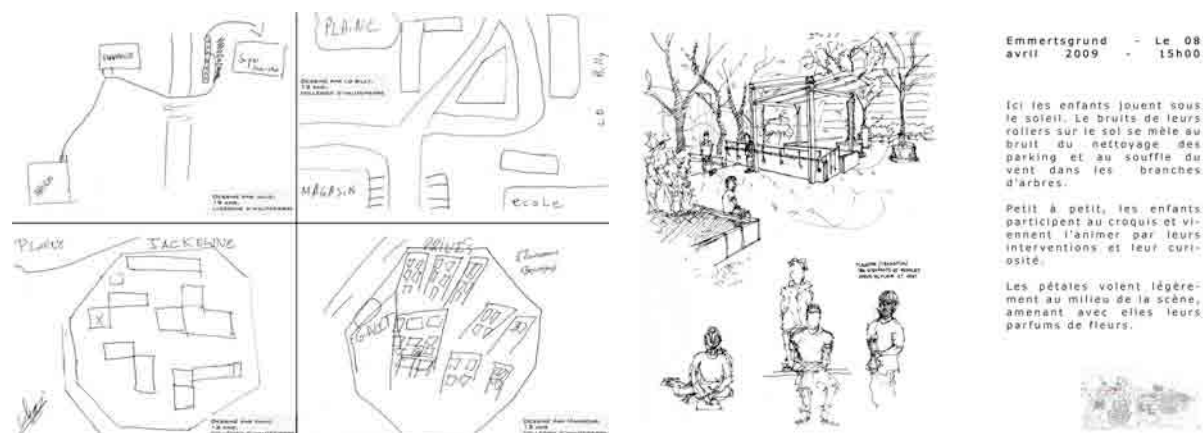
Un questionnement anthropologique cherche à approfondir ces questions, à la base de la nette distinction entre "grand ensemble/*Großsiedlung*" et "ville". A propos du plan Vivien pour Haute-pierre, le maire de Strasbourg de l'époque expliquait le partage des territoires : pendant que lui-même

³ Dans son introduction à l'ouvrage méthodologique *Faire l'histoire des grands ensembles*, Lyon, ENSA Editions, 2003, l'historienne Annie Fourcaut, constate que la construction de grands ensembles a bien été un épisode décisif de notre histoire contemporaine mais que l'analyse historique n'en a pas encore été faite. Elle ajoute qu'il peut paraître singulier qu'une société entreprenne de détruire des bâtiments dont elle n'a même pas compris la genèse. Cf. aussi Thibault Tellier, *Le temps des HLM 1945-1975 – La Saga urbaine des Trente Glorieuses*, Ed. Autrement, coll. Mémoires/Culture, 2007. Pour une histoire de l'habitat en Allemagne après 1945, cf. Ingeborg Flagge (dir.), *Geschichte des Wohnens* (tome 5), Stuttgart, DVA, 1999.

⁴ Joachim Brech, *Wohnwandel*, étude pour la Fondation Schader, Francfort, Schader-Stiftung, septembre 2002, p.152-4.

s'occupait du centre-ville, la banlieue devait être restructurée par les urbanistes.⁵ Et entre Heidelberg et Emmertsgrund, la distinction est faite entre la "ville" et la *Trabantenstadt*, la ville-satellite. Avons-nous aujourd'hui dépassé ces attitudes ?

Ainsi, la question des espaces de ces quartiers ne peut pas être appréhendée seulement d'un point de vue urbain ou par rapport aux formes architecturales : il y a au-delà une véritable nécessité d'interroger l'espace habité, avec un détour important par l'espace vécu et par la parole des habitants, mais aussi des acteurs engagés dans les projets en cours. Cet aspect ne peut pas être négligé, car il y a dans ces complexes urbains un rapport évident et logique entre l'espace externe et son miroir interne, lieu difficile à saisir et qu'il faudra interroger grâce à une présence ethnologique sur le terrain. Parmi les multiples significations de la notion d'urbanité, celle de "savoir-vivre ensemble" (dans une ville) s'exprime à travers des comportements spécifiques (manières d'interagir, gestes, mimiques, paroles, attitudes, distances interpersonnelles...). Elle est, à plusieurs titres, susceptible d'une approche anthropologique qui ne fait pas abstraction des cultures dans lesquelles ces comportements s'expriment. Pour saisir l'ambiance sociale des lieux et le comportement des gens dans ces lieux, une approche visuelle (photographique et filmique) de cette pluralité est menée par les enseignants-chercheurs et les étudiants, car elle implique des rebondissements et des dialogues entre ceux qui produisent l'image et ceux qui sont représentés.



Dessins de Hautepierre faits par de jeunes habitants ; croquis d'ambiance (A. Raison, cit.).

⁵ Cf. exposé-entretien de R. Tabouret.

III. Les échelles, ruptures entre pensée urbaine et pensée architecturale

A travers l'analyse des échelles, notre posture est de considérer les grands ensembles/*Großsiedlungen* non pas comme des lieux à part, mais comme des espaces en lien étroit avec la ville et ses autres parties. Les deux quartiers étudiés doivent être aperçus comme faisant partie d'un ensemble de systèmes interdépendants.

Une approche comparative des deux quartiers et de leur contextualisation urbaine nous conduit à nous intéresser à trois échelles de formes, celle des formes architecturales individualisées, des projets architecturaux, articulée à celle des tissus urbains, des îlots, des quartiers, des unités de voisinage et des projets urbains et celle des liens avec les formes d'organisation spatiale globale de l'agglomération strasbourgeoise ou d'Heidelberg, des structures spatiales.

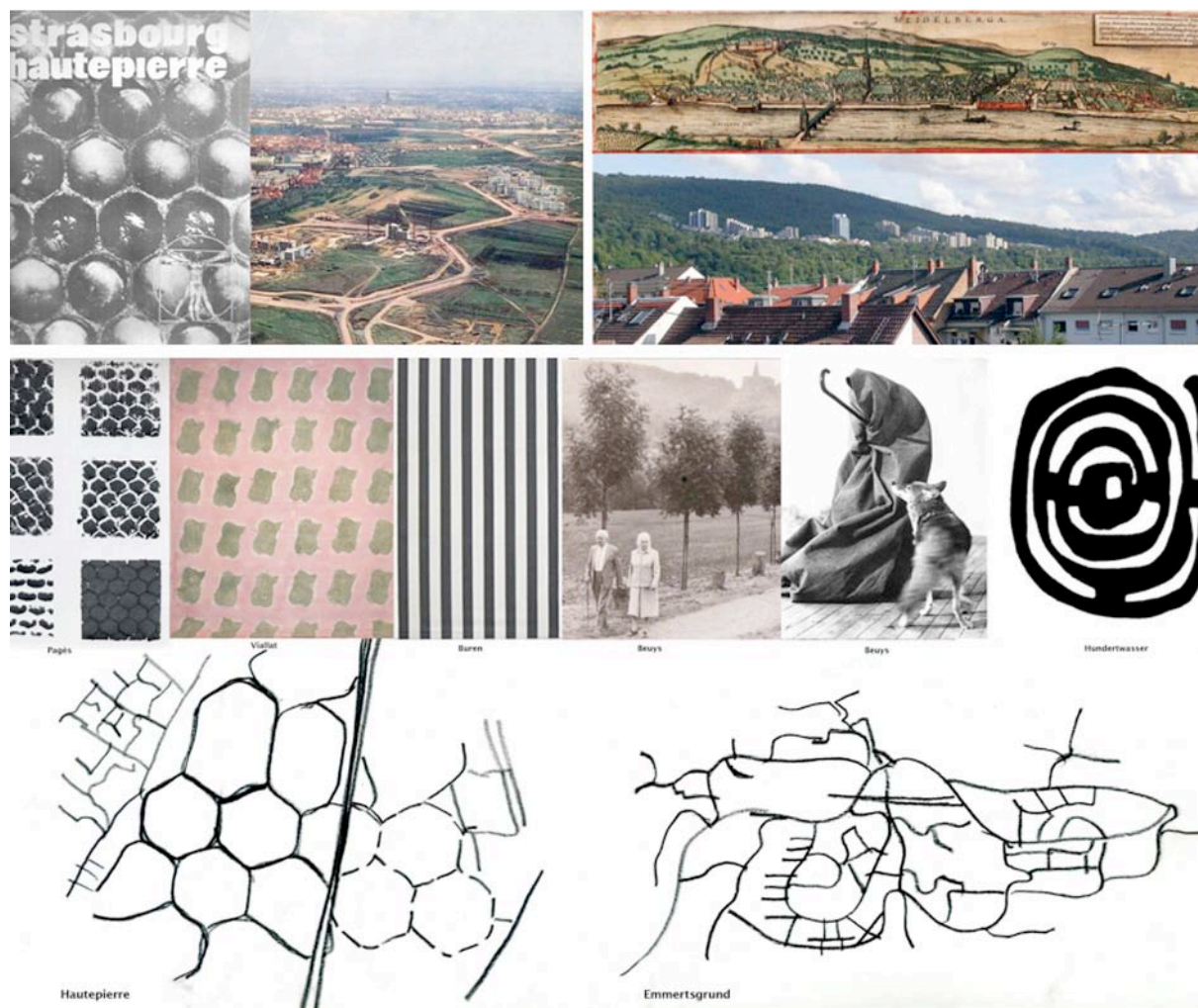
Nous cherchons à comprendre et montrer la complexité et la difficulté des approches actuelles de l'architecture de la grande échelle entre les *processus de conception* et projets initiaux et des *processus de correction*⁶ s'inscrivant dans des dispositifs innovants⁷ adaptés à des populations habitantes multiculturelles. Agir sur ces quartiers aujourd'hui implique de composer avec l'héritage de processus de conception où les visions de l'architecture de la grande échelle sont fondées sur des figures abstraites, des désirs utopiques, des problématiques de séries et où l'unité de pensée urbanistique – parfois saluée comme le plan masse de Strasbourg-Hautepierre par les félicitations de la Commission Nationale d'Architecture – entre en disjonction avec l'échelle du bâti. Cette dernière est subordonnée à la construction et indifférente à la question de l'architecture. La problématique, inhérente à la grande échelle, de l'industrialisation, de la répétition, de la normalisation, de la standardisation comme horizon, comme objectifs refoulent les opérations de conception architecturale. Il y aurait donc une rupture dans la continuité de l'attention portée d'une échelle à l'autre de la conception de ces ensembles entre une forme urbaine qui relève de l'urbanisme fonctionnaliste et qui vise à mieux satisfaire les besoins humains en fixant une échelle d'unité de voisinage et des groupements bâtis qui ne font que remplir un rôle presque d'accompagnement.

L'essai de transformation des langages hérités plutôt que leur réinterprétation innovante conduit à un achoppement des projets. Quelles constructions théoriques pour quelles approches praticiennes à partir de l'usage concret peuvent être saisies ? Comment la dimension habitante, celle de

⁶ Cf. les notions de "préfiguration", "configuration" et "refiguration" proposées par Paul Ricoeur dans son étude sur le parallélisme entre architecture et récit ("Architecture et narrativité", *Urbanisme*, n° 303, 1998, p. 44-55).

⁷ Cf. Thomas Sieverts, *Entre-ville. Une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 2004 ; Mario Campi, Franz Bucher, Mirko Zardini, *Annähernd perfekte Peripherie. Glattalstadt/Greater Zurich Area*, Bâle/Berlin/Boston/Birkhäuser, 2001 ; Geneviève Dubois-Taine, *European Cities, Insights on Outskirts*, Paris, MELT/PUCA, 2004 ; David Mangin, *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Ed. de la Villette, 2004 ; Yannis Tsiomis, Volker Ziegler, *Anatomie de projets urbains*, Paris, Ed. de la Villette, 2007.

l'appropriation de l'espace, des représentations spatiales peut-elle entrer en résonance avec de nouvelles notions-outils d'approche de la grande échelle : paysage, porosité, réseau, compatibilité, durabilité ...⁸



De la préfiguration à la configuration :

Haut à gauche : conception mentale et perpendiculaire au sol – Hautepierre confond une métaphore biologique et une forme efficace pour la circulation routière (Couverture du livre de Pierre Vivien et al., Strasbourg-Hautepierre, zone à urbaniser par priorité, 1967 ; photo aérienne du chantier, source inconnue).

Haut à droite : conception plastique et vision parallèle au sol – Emmertsgrund s'inscrit dans le paysage du relief comme le château de Heidelberg, érigé sur une terrasse qui surplombe la ville dans la vallée du Neckar (Braun & Hogenberg, Vue de Heidelberg 1572 ; Vue d'Emmertgrund, 2009).

Bas : Hautepierre (gauche) et Emmertsgrund (droite) – On ne peut établir une relation plastique et graphique entre les plans d'urbanisme et les travaux d'artistes de l'époque (L. Reynès, montage, 2009).

L'autre question concerne le lien avec le cadre urbain plus large ou les grandes figures urbaines en construction. Par exemple, la formation de la région urbaine polycentrique Rhin-Neckar (Heidelberg-Mannheim-Ludwigshafen) donne naissance à d'autres interprétations du fait

⁸ Bernardo Secchi, "Villes moyennes et nouvelles formes de métropoles européennes", *Urbanisme*, n° 346, 1-2/2006, p. 86-91.

métropolitain, de sa construction, de sa gestion et de sa représentation qu'à Strasbourg, où la logique de développement s'appuie sur un "axe est-ouest" transrhénan jusqu'à Hautepierre. S'agit-il là d'un processus d'intégration territoriale d'une échelle à définir (communauté urbaine, Eurodistrict) ou d'une simple addition d'opérations ? Dans quelle mesure alors l'échelle de la ville pourrait-elle se reconstituer entre projets à grandes échelles et image globale ?

C. Les deux quartiers

I. Strasbourg-Hautepierre⁹

Née au milieu des années 60 de la volonté politique d'étendre l'agglomération strasbourgeoise vers l'ouest, l'opération du quartier de Hautepierre devait constituer une "transition" entre un milieu rural et la métropole régionale : la municipalité cherchait sur son territoire à imprimer des marques urbaines originales et innovantes. À cette fin, une structure hexagonale en "nid d'abeilles" divise l'espace en "mailles" résidentielles et d'activités, les hexagones faisant office de réseaux viaires. Les circulations à l'intérieur des mailles sont des cheminements piétons et paysagers. Les mailles étaient censées être capables de cerner des sous-ensembles à taille humaine, voire des "villages", avec en leur sein, des surfaces relativement importantes réservées aux espaces verts et aux écoles primaires (équipement dit de base).

Le quartier prévu initialement sur 253 ha et pour 40 000 habitants (16 400 en 2004), coupé en deux parties par une pénétrante autoroutière, n'a été réalisé que partiellement dans sa partie nord, de 1969 et 1981 sur 179 ha. Les 71 ha restants font l'objet d'une zone d'aménagement concerté en cours de réalisation. La ligne A du tramway de Strasbourg, mise en place en 1994 pour désenclaver le quartier relie maintenant le quartier de Hautepierre au centre ville en 15 minutes. Aujourd'hui, le quartier est caractérisé par des profondes mutations sociales ; il fait partie à ce jour des deux *Grands projets de ville* (GPV) de la Ville de Strasbourg (avec le Neuhof). Dans le cadre de la politique nationale de la loi *Solidarité et Renouvellement Urbain* (SRU, 2000), un *Projet de renouvellement urbain* (PRU) a été déposé auprès de l'ANRU fin 2006. Le projet est en cours d'élaboration.

Le concept de Hautepierre apparaît *a posteriori* comme une utopie, une pensée abstraite et théorique, s'appuyant sur une conception géométrique et aérienne. Ces "villages" (les mailles) apparurent vite non-viables, peu autonomes, parce que contigus et dépourvus de vie propre. Néanmoins, cette logique de l'hexagone n'est pas complètement rejetée par les habitués (habitants ou usagers des espaces publics). Elle touche par définition plusieurs échelles (en termes de vécu, de conception, et de gestion socio-spatiale).

⁹ Conception urbaine (1967) : Pierre Vivien, avec P. Dick, Fritsch et Riesch. Aménageur : SERS (*Société d'aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg*).

Sur ce quartier, les investigations datent de longtemps.¹⁰ Quarante ans après sa création, il reste l'objet d'interrogations sur ce qui a fait ou fait encore image/icône, ou encore ce qui permet/empêche les appropriations. Devenu l'objet de l'une des deux opérations de renouvellement urbain de la ville de Strasbourg avec le Neuhof, le quartier de Hautepierre suscite aussi des controverses (quelle concertation ?), des travaux d'étudiants en architecture (comment remodeler ce qui de "concept" est devenu référence des situations habitantes ?), des tentatives d'installations de la part des artistes engagés dans des performances.¹¹ Aujourd'hui, suite au changement de municipalité, la Communauté urbaine de Strasbourg demande à ses services de ré-ouvrir d'urgence la concertation avec les habitants, ce qui permet de suivre de près l'attente des habitants par rapport au processus mis en place.¹²



Hautepierre, du projet de conception au projet de réparation :

Haut : Les mailles hexagonales dans le plan masse du projet initial (1969) ; projet ANRU : casser ou non les mailles ? (2009).

Bas : Rue piétonne projetée (1967), chemin au cœur d'une maille (2001), chemin réaménagé (2009).

¹⁰ Pour les années 1965-6, cf. *Essai de sociologie urbaine* et les thèmes "participation" et "décision" dans les enquêtes menées sous la direction d'Henri Lefebvre (archives du ministère de l'Équipement, AFU 3560).

¹¹ Polémique de l'automne 2007 sur la première esquisse ANRU ; travaux d'étudiants (atelier master 2 à l'Ensas dans le domaine "Architecture, villes, territoires, temporalités" en 2006-7).

¹² On insistera sur les enquêtes avec les différentes associations de Hautepierre, sur l'étude comparée du milieu associatif, des associations particulières et leurs différents espaces.

II. Heidelberg-Emmertsgrund¹³

A six kilomètres du centre-ville de Heidelberg, Emmertsgrund est la dernière *Großsiedlung* ouest-allemande construite comme une ville-satellite (*Trabantenstadt*) dans les années 70.

Le concept d'origine inscrivait cette cité pour 11 000 habitants sur une terrasse du piémont de l'Odenwald, au-dessus de la vallée du Rhin. Sa structure urbaine dense cumule en quelques immeubles hauts qui dessinent un paysage en contrepoint avec la forêt environnante. Elle se développe sur une surface de 61 ha le long d'un espace piétonnier unique et parallèle à la montagne, l'Emmertsgrundpassage, séparé de la circulation automobile.

Une première tranche du quartier est inaugurée en 1973. Ses équipements publics et logements collectifs sont construits par la *Neue Heimat*, éminente société de l'union des syndicats allemands¹⁴, avec les services techniques de la Ville de Heidelberg.

Voulu comme projet modèle, Emmertsgrund bénéficiait à cet effet de subventions fédérales. Un "service de conseils pour les habitants" est mis en place par le *Werkbund* pour permettre de faire entendre les demandes du quartier et de monter un processus participatif du projet.¹⁵ De plus, le bailleur invite le psychosociologue Alexander Mitscherlich, connu pour ses analyses critiques de la ville moderne,¹⁶ pour une "collaboration interdisciplinaire". Cependant, intervenant trop près de la phase de réalisation, ces contributions se heurtaient aux impératifs du chantier et aux logiques administratives, sans une chance réelle d'influer sur le processus.¹⁷

La critique du projet monte au fur et à mesure de sa réalisation, s'ajoutant au bilan contemporain des (très) grands ensembles.¹⁸ Ainsi, le chantier se ralentit, le plan d'ensemble est revu. Les constructions ultérieures d'immeubles et de lotissements ne s'inscrivent plus dans le concept d'origine. Aujourd'hui, Emmertsgrund ne dépasse pas les 7 500 habitants.

¹³ Conception urbaine (1969) : Fred Angerer, Alexander von Branca. Aménageur : *Neue Heimat*.

¹⁴ Jusqu'à sa vente successive à partir de 1986, la *Neue Heimat* fut un des protagonistes de la construction des logements de masse sous forme de grands ensembles et de villes-satellites dans l'Allemagne de l'après-guerre.

¹⁵ Création d'une maison du quartier et d'une association citoyenne dès 1974-5.

¹⁶ Alexander Mitscherlich, *Psychoanalyse et urbanisme : Réponse aux planificateurs*, Paris, Gallimard, 1970 (éd. orig. all. *Die Unwirtlichkeit unserer Städte. Anstiftung zum Unfrieden*, Francfort, Suhrkamp, 1965) et "Sozialpsychologische Anmerkungen zum Bauvorhaben Heidelberg-Emmertsgrund", *Gesammelte Schriften VII. Politisch-publizistische Aufsätze 2* (éd. par Herbert Wiegandt), Francfort, Suhrkamp, 1983, p. 704-18.

¹⁷ Mitscherlich demandait une meilleure intégration de la cité dans le paysage ; le respect des besoins des mères, enfants et personnes âgées ; l'aménagement de rues plantées avec trottoirs (alors que les réseaux piétons et automobiles était en train d'être réalisé). Déçu, il quitte sa mission en 1974. L'expérience du "service de conseils pour les habitants" échouait face à la politique municipale du logement qui plaçait tous les "cas difficiles" à Emmertsgrund. Cf. Ingeborg Flagge (dir.), *Geschichte des Wohnens*, op. cit., p. 641-2.

¹⁸ "Architekten: Kistenmacher im Büberhemd", *Der Spiegel*, n° 39, 19.09.1977, p. 206-23.



Emmertsgrund, du projet de conception au projet de réparation :

Haut à gauche : Un quartier en contrepoint du paysage et dont les 'membres' sont rattachées à l'épine dorsale Emmertsgrundpassage, schéma et maquette (1969).

Haut à droite : 'Iles sur une île' – un quartier isolé de la ville, des ensembles isolés les uns des autres, schéma et photo (2003).

Milieu et bas : Emmertsgrundpassage – aménagement initial, années 70 (à gauche) ; réaménagement de l'espace public et équipement du quartier, 2008 (conciergerie en bleu, à droite).

En revanche, le quartier fait très tôt l'objet des politiques de la ville. Une première action est menée en 1989-90 sur l'amélioration de la qualité des espaces extérieurs dans la cité dans le cadre du programme

"Renouvellement urbain". Dans le cadre de la politique de quartier de la ville de Heidelberg, Emmertsgrund, un plan-cadre est élaboré entre 1994 et 1998 sur la base d'un diagnostic urbain et d'une procédure de participation et le dispositif d'acteurs est réadapté (création d'un groupe de travail transversal dans les services municipaux et d'un poste de délégué de quartier). Ces démarches ont facilité la candidature pour le programme de renouvellement urbain lancé en 1999 par le gouvernement fédéral Schröder, la *Soziale Stadt* (Ville sociale). Depuis 2001, Emmertsgrund bénéficie de ce programme pour lutter contre l'anonymat du quartier, la grande fluctuation des habitants et le malaise des espaces extérieurs de la cité. Il a notamment permis d'améliorer la qualité des espaces du grand passage piétonnier (Emmertsgrundpassage), en lien avec la mise en place d'un centre de services et d'une "conciergerie". Alors qu'Emmertsgrund fêtait ses 35 ans en 2008, un nouveau débat a été ouvert. Le conseil municipal souhaitait vendre à un investisseur 610 logements de l'Emmertsgrundpassage appartenant à la société municipale de logement depuis la disparition de la *Neue Heimat*. Abandon du quartier Emmertsgrund par la ville, irresponsabilité sociale ou vente à un acteur dont on attend de nouvelles impulsions pour le quartier, suite à "21 années d'inertie" ? La décision politique prise suite au premier référendum de l'histoire municipale organisé en juillet 2008 a respecté l'avis de la grande majorité des électeurs qui ont participé au vote : 82 % se sont exprimés contre la vente des logements.

III. DEFINITIONS : GRAND ENSEMBLE VS. GROßSIEDLUNG

A. Le "grand ensemble" : définitions d'un territoire particulier

Barbara MOROVICH

"Au mitan des années cinquante, apparurent d'étranges formes urbaines. Des immeubles d'habitation de plus en plus longs et de plus en plus hauts, assemblés en blocs qui ne s'intégraient pas aux villes existantes. Ces blocs s'en différenciaient ostensiblement et parfois comme systématiquement, s'en isolaient. Ils semblaient faire ville à part. Surtout ils ne ressemblaient pas à ce qu'on avait l'habitude d'appeler ville. Et leur architecture aussi, qui était tellement déroutante. On les a nommés 'grands ensembles'."¹⁹ Leur singularité morphologique a fait naître l'expression de *hard french*, qui désigne l'architecture française des Trente Glorieuses.²⁰

Derrière ce nom qui traduit littéralement la stupeur et la grandeur qui président à leur construction²¹, on peut entrevoir plusieurs significations élucidées par des dictionnaires : selon le Trésor de la Langue Française (Ed. CNRS, tome 7, 1979), il s'agit de "corps de bâtiments d'habitation couvrant une grande superficie et comportant les services commerciaux nécessaires à la vie quotidienne des résidents". Pour le Grand Larousse universel (Paris, Larousse, tome 6, édition originale 1983, édition 1995), c'est un "groupe d'habitations nouvelles constituant une véritable agglomération (quartier d'une ville, ville nouvelle, groupe de quartiers de villes moyennes), pour les habitants de laquelle les constructeurs doivent prévoir les équipements résidentiels, scolaires et administratifs nécessaires".

La présence des services et des équipements semble incluse, on la retrouve aussi dans le Dictionnaire de l'Académie française (Arthème Fayard/Imprimerie nationale, tome 1, 9^e éd., 2001), pour lequel le grand ensemble est un "groupe d'immeubles d'habitation disposant d'équipements collectifs communs. Dans cette banlieue, les pavillons ont fait place à un grand ensemble".

Mais les définitions ne sont pas univoques et semblent dépendre de la spécificité des acteurs ou des chercheurs qui se penchent sur la question. Selon le Service de l'Inventaire du Ministère de la culture, un grand ensemble est un "aménagement urbain comportant plusieurs bâtiments isolés pouvant être sous la forme de barres et de tours, construit sur un plan masse

¹⁹ Marcel Cornu, *Libérer la ville, Bruxelles*, Casterman, 1977, p. 60. cit. par Annie Fourcaut, *Histoire des Grands ensembles*, introduction.

²⁰ Bruno Vayssière, *Reconstruction-Déconstruction. Le hard french ou l'architecture française des Trente Glorieuses*, Paris, Picard, 1988, cit. par Annie Fourcaut, *Histoire des Grands ensembles*, introduction.

²¹ L'expression apparaît pour la première fois dans le titre d'un article de l'urbaniste Maurice Rotival dans *L'architecture d'aujourd'hui* de juin 1935 intitulé "Les grands ensembles". L'article porte sur les groupes de HBM collectifs construits par les offices publics, dont Drancy-La Muette.

constituant une unité de conception. Il peut être à l'usage d'activité et d'habitation et, dans ce cas, comporter plusieurs centaines ou milliers de logements. Son foncier ne fait pas nécessairement l'objet d'un remembrement, il n'est pas divisé par lots ce qui le différencie du lotissement concerté"²².

Selon le le géopolitologue Yves Lacoste, un grand ensemble est une "masse de logements organisée en un ensemble. Cette organisation n'est pas seulement la conséquence d'un plan de masse ; elle repose sur la présence d'équipement collectifs (écoles, commerces, centre social, etc.)"²³. Selon cet auteur, il s'agit d'une unité d'habitat relativement autonome, formée de bâtiments collectifs, dont une des caractéristiques est l'édification rapide, en fonction d'un plan global qui comprend un nombre très important de logements.

Finalement, pour le géographe Hervé Vieillard-Baron, c'est un aménagement en rupture avec le tissu urbain existant, caractérisé par des "barres et de tours", conçues de manière globale et avec des équipements réglementaires, financé par l'État et/ou des établissements publics. Un minimum de 500 logements sont impliqués (limite fixée pour les Zone à urbaniser en priorité en 1959). Selon l'auteur, un grand ensemble n'est pas nécessairement situé en périphérie d'une agglomération, comme dans le cas de plusieurs exemples de la région parisienne.²⁴

En effet, les grands ensembles étaient radicalement grands et surprenants à plusieurs égards, énumérés par Dominique Rouillard²⁵ : les vastes terrains sur des sites de préférence plats mais souvent proches d'un paysage agréable ; le nombre des villes concernées (près de 200 ZUP à partir de 58)²⁶ ; un processus inhabituel d'aménagement du territoire à partir des logements. "On commence par loger les hommes... puis on songe à localiser les autres bâtiments commerciaux, administratifs, industriels", dit Marcel Lods en 1959

²² Bernard Gauthiez (dir.), *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Paris, Ed. du patrimoine, coll. "Vocabulaire", 2003, p. 86.

²³ Yves Lacoste, "Un problème complexe et débattu : les grand ensembles", *Bulletin de l'association des géographes français*, n° 318-319, 1963.

²⁴ Hervé Vieillard-Baron, "Sur l'origine des grands ensembles", in Frédéric Dufaux, Annie Fourcaux (dir.), *Le monde des grands ensembles. France, Allemagne, Pologne, Russie, République tchèque, Bulgarie, Algérie, Corée du Sud, Iran, Italie, Afrique du Sud*, 2004, p. 46.

²⁵ Dominique Rouillard, *Logement, matière de nos villes* (catalogue d'exposition), Paris, 2007.

²⁶ Les ensembles sont grands aussi par le nombre des logements à construire (240 000 puis 300 000 logements par an, jusqu'à 449 000 en 1969 et 550 000 en 1972, avant l'arrêt brutal du programme) ; mais également par le nombre de logements par opération (9 000 à Sarcelles, 8 500 à Epinay sur Seine ...) ; ainsi que par la longueur des barres – 400 mètres au Haut-du-Lièvre à Nancy et la hauteur des tours (60 mètres, plus de 20 étages) qui constituent des repères nouveaux d'un paysage non encore urbanisé et que certains voient comme les équivalents modernes des flèches et tours médiévales ; ils sont grands enfin pour leur consonance avec la modernité, le programme de services et d'équipements, les vastes parkings, les jardins et les espaces verts, les centres commerciaux, culturels, sociaux, éducatifs.... Mais, malgré cela, les appartements étaient petits (moyenne de 70 m² pour 6 personnes). Cf. Rouillard, cit.

dans *Techniques et Architecture*. Malencontreusement, beaucoup d'infrastructures prévues ne sont pas toujours installées ou ne tardent pas à mal fonctionner.

La variété de définitions du terme grand ensemble est aussi le signe de la fluctuation de la nature même de ce lieu particulier. Terme stigmatisé aujourd'hui ? Terme négatif ? Le terme "quartier" ne serait-il préférable ? Mais le grand ensemble, peut-il être conçu et réellement vécu comme un "quartier" par ses habitants ?²⁷ Et notamment un "quartier populaire" ?

Selon cette notion, apparue dans les années 50-60, le quartier est un tout : une communauté autosuffisante, un village. Les familles ouvrières y sont profondément enracinées, elles y travaillent et y vivent, partagent des conditions de vie difficiles, des formes de sociabilité et une culture qui se fonde sur l'opposition entre le "eux" et le "nous" qui renvoie à un "ici" et "là-bas". "Des valeurs communes, d'aspirations collectives et qui remontaient loin dans le temps" (Faure 2001). Cette classe sociale ouvrière, réhabilitée après avoir été la classe "dangereuse" est en pleine stabilisation économique dans les années 70.

Mais la question se pose pour les grands ensembles d'aujourd'hui : peut-on parler de "quartiers populaires" pour ces configurations spatiales ? Selon Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer²⁸, les lieux de rencontre sont différents par rapport aux espaces publics ouvriers (bistro, jardin familial...) : on parle aujourd'hui de cages d'escalier, bas d'immeubles, terrains de jeux, parkings... Ces espaces sont investis par des usages et des économies informelles et ont des règles propres. Pour certains, la cité est un refuge, le seul espace d'appropriation d'individus rejetés par les villes. Le "nous" se construit souvent encore comme une affirmation identitaire et spatialisée en réaction au "monde extérieur".

Les cités d'habitat social étudiées réunissent donc certaines caractéristiques des quartiers populaires traditionnels (populations modestes, représentations communes, attachement, enracinement), mais il y a aussi, selon les auteurs, des facteurs de désagrégation, des clivages internes, car le travail d'unification symbolique est plus difficile que dans les quartiers ouvriers, en raison de la multiplicité d'origines, de cultures, en outre, souvent on remarque l'absence d'un engagement politique unificateur. En outre, la précarisation des classes populaires rend plus difficile le travail de constitution d'une identité sociale. Selon nous, il faut surtout percevoir ces réalités comme des

²⁷ Selon le sociologue Henri Lefebvre, le quartier est une "porte d'entrée et de sortie entre des espaces qualifiés et l'espace quantifié". Il est, selon les mots de Pierre Mayol dans *L'invention du quotidien* "une portion de l'espace public en général (anonyme à tout le monde) dans lequel s'insinue peu à peu un espace privé particulier du fait de l'usage pratique quotidien de cet espace". Le quartier est surtout un "espace dynamique, nécessitant un apprentissage progressif qui s'accroît par la répétition de l'engagement du corps de l'utilisateur dans l'espace public jusqu'à y exercer une appropriation".

²⁸ "Peut-on encore parler de quartiers populaires ?", *Espaces et sociétés*, 2002. Etude comparative du quartier Allende à Saint-Denis et du quartier Cochenne à Aubervilliers.

processus en train de se faire, dans leurs aspects dynamiques et porteurs d'innovations futures.

Finalement, la notion de "territoire" nous paraît aussi opérationnelle pour la définition de ces lieux. Selon Liane Mozère²⁹, le territoire est en effet une "construction sociale", "un milieu de vie, de pensée et d'action grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens" (Barel, 1990 cité par Mozère). La territorialité n'est pas antérieure à l'établissement de réalités sociales, affirme encore Roncayolo (1983) et selon Halbwachs "tout se passe comme si la pensée d'un groupe ne pouvait naître, survivre et devenir consciente d'elle même sans s'appuyer sur certaines formes visibles dans l'espace", car l'identité est moins liée à un terroir qu'aux formes sociales susceptibles de s'y déployer, toujours selon Roncayolo. Ne peut-on alors dire que le territoire est le lieu où s'exercent "les composantes de l'identité" ? (Mozère, cit, p.15).

L'"esprit de territoire" vient donc aux gens par la mobilisation d'une "valeur sociale qui conglomère l'importance acquise par un lieu géographiques à d'autres liens sociaux de nature morale" (Mozère). C'est dire que le territoire est d'abord "relationnel" (Fritsch, 1983) et également dire qu'il est organisé par les pratiques – ou les usages – et les représentations. A côté de ce que Mozère appelle le "territoire ressource", l'espace d'opportunités offertes par le territoires, par exemple les "petits boulots" et l'économie informelle, elle parle aussi de "l'ouverture du territoire" et notamment sa "déterritorialisation".

Comme évoquaient déjà Deleuze et Guattari dans *Mille plateaux* ("C'est d'être confronté au vaste monde que je ressens le besoin de me réfugier, de m'en retirer dans mon abri familial"), il apparaît qu'"un territoire est toujours en voie de déterritorialisation...", et dans ce territoire qu'on appelle "grand ensemble" plusieurs déterritorialisations s'opèrent, et notamment à travers les réseaux migratoires : ceci permet de concevoir ces lieux souvent pensés comme des "ghettos" comme l'antithèse même du ghetto : des lieux-monde.

²⁹ "Territoires entre territorialisation et déterritorialisation", in Liane Mozère et al., dir.), *Intelligence des banlieues*, Paris, Ed. de l'Aube, 1999, p. 11-29.

B. Großsiedlung

Volker ZIEGLER

1. Traduction

Le dictionnaire Pons donne *grand ensemble* comme traduction du terme allemand *Großsiedlung*.

2. Définitions

Afin de procéder à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique de la ville, le gouvernement fédéral allemand a défini les "objets" à subventionner, dont les *Großsiedlungen*. Il est à noter que dans les rapports étudiés ici (1986-94), le seuil de taille pour ces ensembles varie entre 1000 (1986, avant la réunification³⁰) et 2500 (1994, après la réunification³¹) habitants. En 1988, le rapport du gouvernement fédéral sur l'urbanisme des quartiers urbains construits dans les années 60 et 70 visait avant tout les *Trabantenstädte* (villes-satellites) et les *Großwohnsiedlungen* (grands ensembles) également appelées *Großsiedlungen* : " (...) construites après la Seconde Guerre mondiale, en grande partie dans la deuxième moitié des années 60 et dans les années 70, faites majoritairement de logements sociaux locatifs, construites en général d'une manière homogène selon un plan d'urbanisme avec des infrastructures techniques, des espaces verts, des espaces de circulation, des constructions relativement homogènes et se distinguant ainsi clairement de leur environnement."³²

"Le terme *Großsiedlungen* ou *Großwohnsiedlungen* désigne en général des zones de constructions nouvelles qui ont été construites après la Seconde guerre mondiale dans les villes ou dans les agglomérations urbaines, qui sont faites d'immeubles d'au moins quatre, souvent dix ou plus d'étages et qui généralement ont été conçues et réalisées selon un plan d'urbanisme spécifique comme une nouvelle zone d'habitation séparée et fonctionnellement autonome (de la ville) ou comme un nouveau quartier urbain."³³

Par rapport à des quartiers formés par une extension lente et continue, les *Großsiedlungen* sont donc des quartiers de ville construits en un temps relativement court où dominant les immeubles d'habitat collectif. En revanche, il n'y a pas de définition claire sur la forme, la taille et les qualités d'une *Großsiedlung* : "*Großwohnsiedlung* (grande cité d'habitation), *Großwohnanlage* (idem), *Trabantenstadt* (ville-satellite), *Satellitenstadt*

³⁰ Bundesminister für Bauwesen, Raumordnung und Städtebau (éd.): *Der Wohnungsbestand in Großwohnsiedlungen in der Bundesrepublik Deutschland*, Bonn Bad Godesberg, 1986, p. 10

³¹ Deutscher Bundestag, *Großsiedlungsbericht* 1994, Drs. 12/8406, 1994, <http://dip21.bundestag.de/dip21/btd/12/084/1208406.pdf>.

³² Deutscher Bundestag, *Neubausiedlungen der 60er und 70er Jahre. Probleme und Lösungswege. Städtebaulicher Bericht der Bundesregierung*, Drs. 11/2568, Bonn, 1988.

³³ Friedrich Ebert Stiftung, *Digitale Bibliothek*, <http://library.fes.de/fulltext/fo-wirtschaft/00378006.htm#E10E8>.

(idem), *Entlastungsstadt* (ville de délestage), *großes Wohngebiet* (grande zone d'habitation), *Neubaugebiet* (zone de construction nouvelle), *neuer Stadtteil* (nouveau quartier urbain) sont des termes qui sont souvent utilisés d'une manière synonyme pour décrire le même phénomène urbain et qui, malgré cela, ont des significations différentes. Depuis 1990, les termes usités dans l'ancienne RDA comme *Wohnkomplex* (complexe d'habitation), *Plattensiedlung* (cité en panneaux préfabriqués) et *randstädtische Wohnsiedlung* (cité d'habitation en marge de la ville) complètent encore la confusion des termes. Ainsi, la critique du grand public utilise des termes généralisants comme *menschenverachtende Hochhausarchitektur* (architecture inhumaine d'immeubles hauts), *Sozialghettos* (ghettos sociaux), *Wohnmaschinen* (machines à habiter), *Betonburgen* (forteresses de béton)."³⁴

3. Contexte

Devant cette profusion de termes, il est judicieux de replacer les *Großsiedlungen* dans le contexte de la production d'habitat du 20^e siècle en Allemagne.

Gartenstadt et Siedlung

Avant 1914, la cité-jardin (*Gartenstadt*) ou cité-jardin suburbaine (*Gartenvorstadt*)³⁵ étaient l'idée directrice (*Leitbild*) de l'urbanisme allemand. Après le premier conflit mondial, ce sont les *Trabantensiedlungen*, les cités du Mouvement moderne avec leurs immeubles bas et leurs rangées de maisons en bande en qui colonisent les périphéries des grandes villes allemandes. Ce *Leitbild* guide l'urbanisme allemand jusqu'à dans les années 40, même si le langage architectural des *Siedlungen* change : "Il faut considérer le fait que le développement urbain des centres-villes dans leurs limites naturelles est achevé, et que les zones d'extension devront s'implanter en tant qu'ensembles indépendants de *Siedlungen* dans campagne environnante. L'espace libre sera mis en relation avec le centre-ville et les *Siedlungen* par un système vert continu. Partant des points les plus actifs de l'urbanisation, les *Siedlungen* devront être développées comme membres indépendants de la commune, pareil que les *Trabantenstädte* anglaises."³⁶

Entre 1949 et 1989, les Etats allemands développent des principes urbanistiques différents, surtout pour les grands programmes de construction de logements des années 60 et 70.

³⁴ Manfred Fuhrich, Harald Mannert, "Großwohnsiedlungen - Gestern, Heute, Morgen", in *Materialien zur Raumentwicklung*, H. 9, 1994, Bonn, p. 567-585, p. 567.

³⁵ Cf. La cité-jardin du Stockfeld à Strasbourg, proprement dite Garten-Vorstadt Stockfeld, (Edouard-Jacques Schimpf, 1910-12).

³⁶ Wolfgang Bangert, *Baupolitik und Stadtgestaltung in Frankfurt am Main, Würzburg*, 1937, p. 88. Ce même principe était appliqué par Ernst May – par ailleurs formé chez Raymond Unwin en Angleterre – dans ses cités à Francfort dans les années 20.

Allemagne de l'Ouest – quelle urbanité ?

En RFA, la reconstruction des années 50 réinterprète l'idéal de la maison au vert (*Wohnen im Grünen*) des cités-jardins à sa manière, en puisant dans les principes de l'urbanisme organique, traduit dans les projets de *Stadtlandschaft* (ville-paysage) de Hans Scharoun pour Berlin ou de Rudolf Schwarz pour Cologne et du concept de la ville organisée et aérée (*gegliederte und aufgelockerte Stadt*) de Hans-Bernhard Reichow³⁷ ou de Johannes Göderitz, Roland Rainer et Hubert Hoffmann³⁸. Les nouveaux quartiers de cette époque sont faits d'immeubles peu hauts disposés en bande et parcourus d'espaces verts généreux qui paraissent peu "urbains", comme les cités de la première moitié du siècle. A la fin de la décennie, s'opposant aux tendances de dispersion urbaine, discussion et pratique s'orientent vers la construction de quartiers d'une forme urbaine plus compacte et plus dense, avec un mélange de différentes formes d'immeubles et de types de logements, une différenciation des hauteurs, l'aménagement d'espaces verts, d'infrastructures et de centres de quartier. Erigées en employant des technologies et méthodes industrielles, ces *Großsiedlungen* sont des *Trabantenstädte* en marge des villes auxquelles elles sont liées par des transports publics efficaces de type métro ou *S-Bahn*.

Ainsi, après la reconstruction, le *Leitbild* des années 60 sera celui de l'urbanité par la densité (*Urbanität durch Dichte*). Il visait une densité des manifestations de la vie urbaine et des liens de co-vivance et non pas une simple densification des masses bâties. Mais dans la pratique, il lance la construction massive de logements dans des *Großsiedlungen* dont la densité – et donc l'urbanité – se traduisait par le mélange de grands immeubles locatifs et de regroupements de type maison individuelles à patio (*Gartenhofhaus*) comme alternative au schématisme de la maison en bande (*Reihenhaus*). Le mélange de formes d'habitat et de statuts juridiques devait s'articuler autour d'espaces publics ou collectifs différenciés et favoriser ainsi l'intégration sociale. L'Etat fédéral lançait ainsi différents chantiers de cités voulues expérimentales et démonstratives. Dans les années 70, on peut constater un échec de cette volonté de mixité sociale, car les logements en accès à la propriété se vendent mal ou sont simplement juxtaposés aux ensembles locatifs sociaux, largement majoritaires.³⁹

Symboles du progrès, la critique des *Großsiedlungen* est immédiate : dans beaucoup de cas, les équipements et infrastructures sont considérés insuffisants. Leurs conceptions manquent d'imagination et ne s'ouvrent pas à des modes d'habiter et des manières de vivre différents. La crise économique des années 1973-74 et les luttes urbaines des années 1970 sonnent le glas des

³⁷ *Organische Stadtbaukunst* (1949), *Die Autogerechte Stadt*, 1959.

³⁸ *Die gegliederte und aufgelockerte Stadt* (1957).

³⁹ Cf. l'exemple de la Nordweststadt à Francfort, basée à l'origine sur le concept de la *Raumstadt* de Walter Schwagenscheidt, ou bien celui de Heidelberg-Emmertgrund. A Nuremberg-Langwasser, *Großsiedlung* d'une réputation plutôt favorable, on est ainsi passé d'une répartition location/propriété de 50/50 à un ratio 30/70.

Großsiedlungen, mais dès les années 60, des sociologues comme Mitscherlich ont critiqué les formes dominantes de production d'habitat : "Des villes nouvelles, des quartiers nouveaux, des *Trabantensiedlungen* (...) se réalisent très vite. Mais on doit y habiter relativement longtemps."⁴⁰ Mitscherlich accuse "la 'tristesse du parpaing' qui entoure les villages plus ou moins proches de villes autant que ces 'slums planifiés' que l'on appelle couramment logement social et qui, dans leur monotonie le long des routes de dégagement des grandes villes, nous apprennent que tout est encore pire qu'on se l'avouerait"⁴¹ et conclut : "Face aux *Großsiedlungen* monotones et sans forme qui, dépourvues de toute volonté de conception culturelle et de tout art de bâtir, détruisent les campagnes partout, nous devons nous forcer à dire : la ville de ton temps, c'est cela et rien d'autre."⁴² Ce climat de critique d'un modernisme qui fait table rase des centres-villes et qui pose des cités-dortoirs dans la campagne environnante annonce l'abandon de tout projet de *Großsiedlung* en faveur d'un retour en ville et d'un renouvellement urbain contextuel amorcé à partir du milieu des années 70. L'Allemagne devra attendre la réunification pour renouer avec des projets d'envergure comparable aux *Großsiedlungen* des années 60 et 70.

Allemagne de l'Est – loger le peuple

Dans les années 70, contrairement à la tendance ouest-allemande, urbain En RDA, l'années 70 sont marquées par l'abandon des investissements publics dans l'habitat des centres-villes. Pièce maîtresse de la politique sociale du parti socialiste (SED), la construction industrialisée de logements se concentre sur les *Großwohngebiete* en marge des villes (90% des logements construits entre 1971 et 81). Les complexes d'habitation (*Wohnkomplex, WK*) érigés en utilisant des éléments préfabriqués en grande série (*Plattenbau, Platte*) deviennent la forme dominante de l'habitat suburbain et donc de l'extension urbaine. Berlin-Marzahn, une des plus grandes *Großsiedlungen* en Europe, érigée entre 1976 et 1988, compte 180 000 habitants (comparable à Bratislava-Petrzalka), trois fois le nombre de Neuperlach (60 000 habitants), plus grande *Großsiedlung* en RFA. La *Platte* était attractive et la fluctuation des habitants était peu importante. Comme la qualité de cet habitat était bien considérée, l'attribution des logements se faisait prioritairement à de jeunes familles provenant de toutes les couches de la société est-allemande. Ainsi, on ne pouvait pas constater de ségrégation sociale jusqu'en 1990 (année de la réunification), et l'âge de la *Platte* reflétait l'âge de ses habitants. A partir de 1990, les *Großsiedlungen* est-allemandes souffrent de l'évolution démographique généralement défavorable à l'Est, et plus particulièrement de l'exode urbain (phénomène des *schrumpfende Städte* ou *shrinking cities*) et de la construction de lotissements de maison particulières. Vu leur âge et les standards révolus, elles font partout l'objet de

⁴⁰ Traduit du texte allemand, cf. Alexander Mitscherlich, *Die Unwirtlichkeit unserer Städte*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1996 (1965), p. 43.

⁴¹ Ibid. p. 13.

⁴² Ibid., p. 115.

rénovations et réaménagements (*Plattensanierung*), mais aussi de démontages et de démolitions partielles.

Allemagne réunifiée – renouvellement urbain "doux"

Cinq ans après la chute du mur, le rapport fédéral *Großsiedlungsbericht 1994*⁴³ livre les constats-clés de la situation des grands ensembles de l'Allemagne réunifiée :

1) 1,6 millions de personnes habitent dans 240 *Großsiedlungen* de plus de 2500 logements.

2) il y a des différences notables entre l'Est et l'Ouest : en ex-RDA, une personne sur quatre habite une *Großsiedlung*, en ex-RFA, une sur soixante. A l'Est, une *Großsiedlung* sur cinq se situe dans des régions rurales (des villes moyennes et petites), situation que l'on ne trouve guère à l'Ouest (où elles sont limitées aux agglomérations urbaines denses).

3) Les *Großsiedlungen* sont de formes très diverses, et l'on y trouve des zones d'habitations très recherchées comme des zones sensibles (*sozialer Brennpunkt*) stigmatisées, mais l'attention du grand public à l'Ouest se focalise sur quelques cas spectaculaires. Les *Großsiedlungen* ont en commun "un plan d'ensemble ou un aménagement d'un seul tenant en accord avec l'idée directrice de l'«urbanité par la densité» pour les cités des années 60 et 70, un financement dans le cadre de la construction de logements sociaux (Ouest) ou de la construction par panneaux préfabriqués (Est)".

4) Vues les différences entre l'Est et l'Ouest, les expériences ouest-allemandes ne sont pas transposables à l'Est.

5) A l'Ouest, les mesures d'amélioration sont restées au niveau de simples réparations, sans développer des stratégies pour un développement durable des quartiers.

6) L'objectif central de la politique de logement en RDA – contrer l'inégalité des conditions de logement – a abouti à l'égalisation des conditions de vie et surtout à la standardisation des espaces de l'habitat, à l'échelle de la structure urbaine des *Großsiedlungen* comme à celle du plan des logements ou du mobilier.

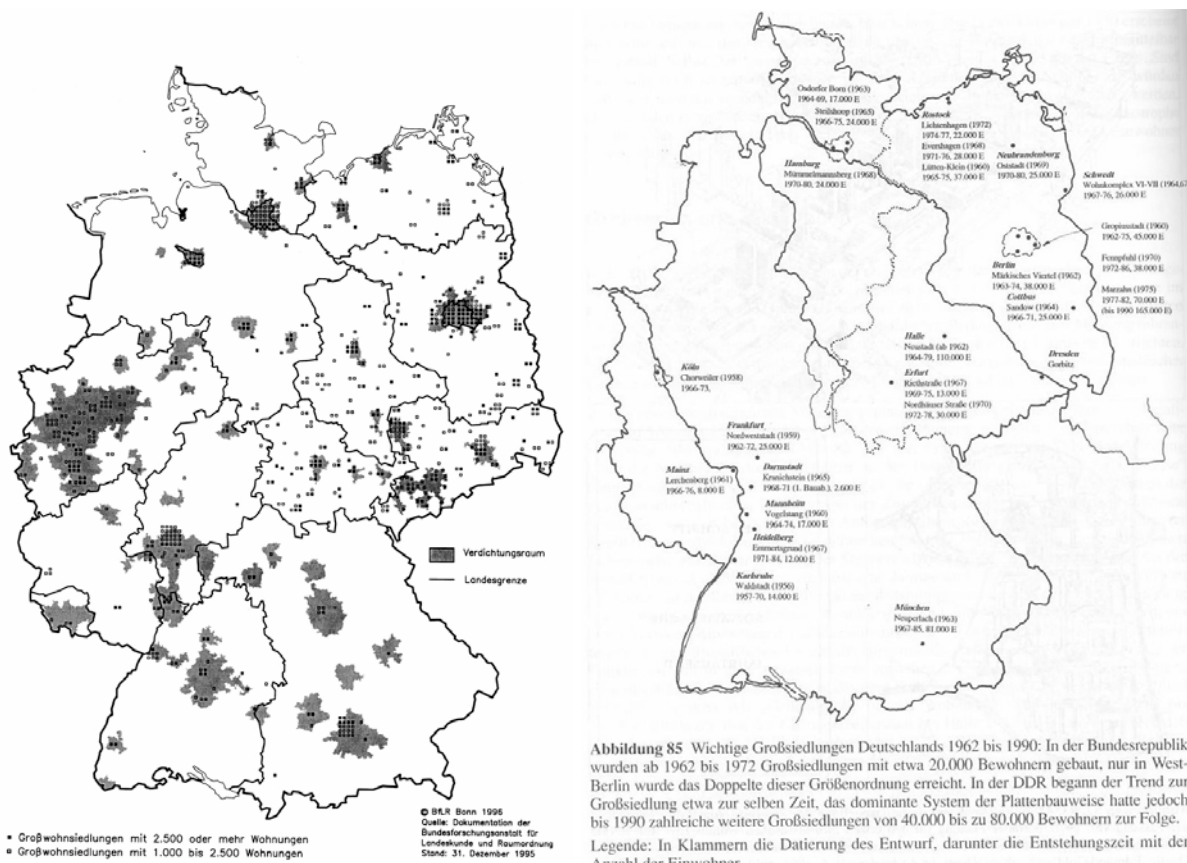
7) Les *Großsiedlungen* à l'Est sont concurrencées par les quartiers modernisés en centre-ville et les lotissements de maisons particulières.

8) Les mesures urbanistiques doivent être combinées avec des stratégies économiques et sociales (levier : le prix du loyer et les logiques d'attribution des logements).

Aujourd'hui, au lieu des *Großsiedlungen* qui dix ans après leur réalisation devaient déjà être restructurées par les programmes de la politique de la ville, la construction de l'habitat urbain cherche le cadre des quartiers urbains centraux ou encore de nouveaux "faubourgs urbains". Ces nouveaux quartiers, dont le processus de réalisation ou les propositions d'habitat sont

⁴³ Deutscher Bundestag, *Großsiedlungsbericht...*, op. cit., p. 11.

parfois innovants⁴⁴, retour à l'îlot fermé et à l'alignement sur rue, pas d'immeubles de grande hauteur, mixité d'usages, réduction de la voirie et du stationnement, concepts écologiques pour les infrastructures techniques, déconcentration de la construction de logements sociaux en faveur d'un taux plus élevé de logements en accession à la propriété ou de maison particulières.

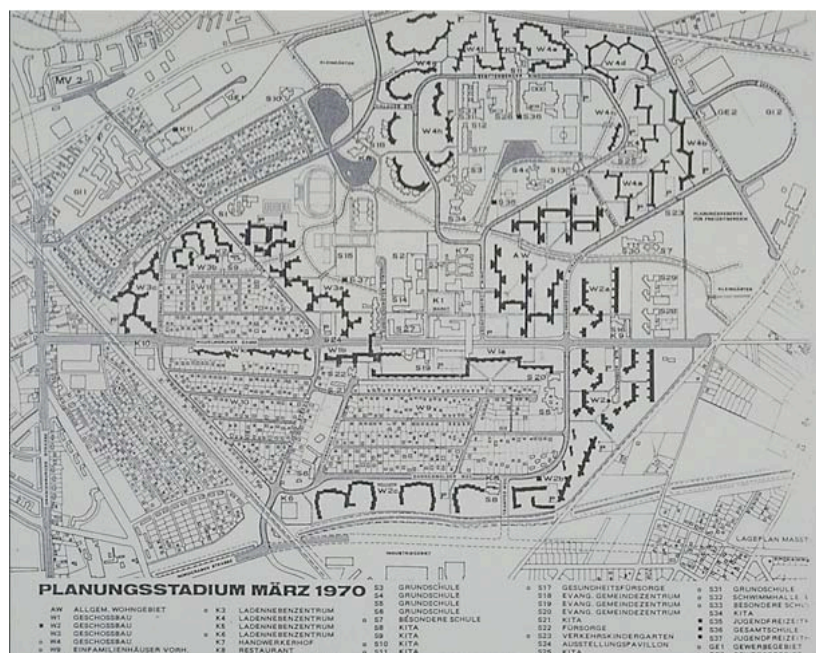


Großsiedlungen en Allemagne.

⁴⁴ Comme par exemple les nouveaux quartiers à Hambourg (Allermöhe-West), à Fribourg (Vauban, Rieselfeld) ou à Tübingen (Französisches Viertel). Cf. Tilman Harlander (éd.), *Villen und Eigenheim. Suburbaner Städtebau in Deutschland*, Munich, DVA / Stuttgart, Wüstenrot Stiftung, 2001.

Exemple 1 : Berlin, Märkisches Viertel, 1963-74

Ville-satellite conçue pour 50 000 habitants avec 17 000 logements prévus
Architectes & urbanistes : Hans C. Müller, Georg Heinrichs & Werner Düttmann
Aménageurs & promoteurs : GESOBAU, DEGEWO, DEBAUSIE



Plan de masse, 1970.



Vue d'ensemble, vue de Wilhelmsruher Damm.

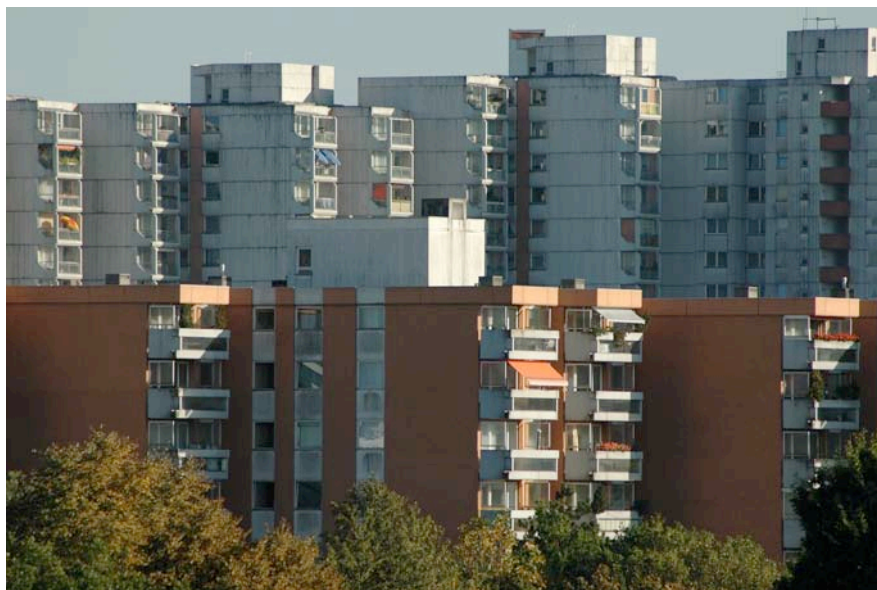


Exemple 2 : Munich-Neuperlach, 1967-91

Ville satellite conçue pour 70000 habitants avec 23000 logements prévus

Architectes & urbanistes : Bernt Lauter (masterplan), Thomas Sieverts & Ferdinand Stracke (secteur sud)

Aménageur & promoteur : Neue Heimat



Vue partielle secteur nord (Albert-Schweitzer-Straße). Terminus du tram, centre commercial, 1972.

IV. HAUTEPIERRE ET EMMERTSGRUND – REGARDS CROISES

A. Histoire des deux quartiers, fabrication de l'espace

I. Préfiguration, configuration, refiguration

Christian DEHAYNIN

Le philosophe Paul Ricoeur distingue deux mouvements par rapport au passé, un mouvement qui regarde le futur "ce qui est révolu", et un mouvement qui regarde le passé pour comprendre ce que le nouveau doit intégrer du passé "l'auparavant-rendu-présent".⁴⁵ Il écrit qu'il lui "semble que c'est la gloire de l'architecture de rendre présent non pas ce qui n'est plus mais ce qui a été à travers ce qui n'est plus". Des deux mouvements qui construisent une mémoire, la "mémoire-répétition" et la "mémoire-reconstruction", seul le travail de la seconde peut conduire à des manifestations de respect du travail de préfiguration ou de configuration. Le "travail de mémoire" réclame que le nouveau soit accueilli avec curiosité, et que l'on soit soucieux de réorganiser l'ancien afin de "défamiliariser le familier et familiariser le non-familier".

L'anthropologue Jean-Pierre Boutinet a traité des conduites à projet, "des conduites finalisées cherchant à imprimer un sens à l'action qu'elles anticipent"⁴⁶. Il distingue deux conduites de conception, celle des "héritiers" et celle des "bâisseurs". La conduite de conception des héritiers est orientée vers le passé, "les héritiers doivent se soucier de faire fructifier d'anciens projets forgés en amont d'eux en apportant leur contribution à travers leurs propres projets". C'est une logique qui impose d'innover, de développer, d'adapter, mais qui reconnaît la valeur d'anciennes préfigurations. La conduite de conception des bâisseurs opère une rupture par rapport aux préfigurations du passé (par exemple la cité-jardin) et au-delà de l'innovation ouvre sur une conduite créative sans liens avec des préfigurations existantes.

D'une préfiguration à l'autre, configuration et refiguration : Le sociologue Patrice Flichy s'appuie sur des concepts de l'ethno-méthodologie, comme l'attention à la façon dont les acteurs prennent des décisions, ou de l'interactionnisme symbolique, comme la prise en compte des valeurs des acteurs et du sens qu'ils assignent aux objets, afin de dépasser la coupure entre technique et usage de la technique.⁴⁷ Il distingue deux prises de décision, celle où le concepteur impose sa propre vision du monde (préfiguration-configuration) aux usagers dont il a besoin pour valider sa vision personnelle, et celle où le concepteur négocie la continuité entre sa vision et le cadre des usages qui font références.

⁴⁵ Pour ce paragraphe, cf. Paul Ricoeur, "Architecture et narrativité", *Urbanisme*, novembre/décembre 1998, n° 203, p. 44.

⁴⁶ Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1993, p. 226.

⁴⁷ Patrice Flichy, *L'innovation technique*, Paris, éd. La Découverte, 1995.

II. L'espace conçu – Hautepierre

En ce qui concerne l'histoire de l'édification de Hautepierre, nous nous appuyons sur des travaux existants. Mais, il n'existe pas à vrai dire de document exhaustif sur cela surtout en ce qui concerne la préfiguration, c'est-à-dire le temps de la conception, de son contexte et des attentes de l'époque. Nous avons donc choisi, malgré le temps limité qui nous est imparti de nous appuyer, outre des entretiens spécifiques, sur les sources de cette histoire et de cette préfiguration. Pour ce faire, il existe les travaux de Pierre Vivien, l'architecte urbaniste de l'ensemble de Hautepierre, mais aussi des sources aux archives municipales et un fonds aux archives départementales. Le document initial principal émane de Pierre Vivien est *ZUP de Strasbourg Hautepierre : documents d'enquête*, Strasbourg, SERS, 1967.

Mais nous nous sommes vite rendu compte que le travail sur Hautepierre avait des racines en amont dans le plan d'urbanisme directeur (PUD), où, paradoxalement, l'idée d'un futur quartier en cette localisation n'apparaît pas encore. Le PUD envisage une restructuration globale de la ville sur la base d'un réseau viaire intra-urbain dont les éléments majeurs génèrent une organisation en quartiers-maillages d'une centaine d'hectares qui sera à l'origine même de la pensée organisationnelle de Hautepierre, mais là à une échelle réduite. On constate donc les éléments d'une pensée de la structuration et de l'organisation de la ville à grande échelle transposée à l'échelle localisée d'un quartier. Nous avons une piste de réflexion importante à partir de ce constat. Les archives en question sur le PUD et Hautepierre proviennent majoritairement du Service de l'urbanisme de la CUS, mais aussi du secrétariat général de la CUS voire des archives – Voiries et ouvrages d'art.⁴⁸

⁴⁸ Documents de référence aux archives municipales : 538 W 76-79 (PUD, 1962-1971), 1130 W 17 (PUD, Pierre Vivien, architecte en chef du gouvernement – enquête, 2 vol., 1959-1961), 1130 W 17-20 (PUD – règlements, zonage,..., 1963-66).

Ces mêmes sources d'archives ont permis ensuite de travailler sur la conception (préfiguration) mais surtout sur l'histoire du projet (configuration) et de ses adaptations, surtout physiques, parfois sociales (refiguration).

Exemples de types de documents : 257 W 1-8 (ZUP Hautepierre, dossier administratif, 1966-1972 / Implantations bâtiments, 1972-1985 / Aménagements parkings, 1976-1992), 331 W22 (ZAC 2^{ème} tranche Hautepierre).

Pour suivre le développement des projets, voir 331 W 55 (Groupes de travail Hautepierre) permettant de voir les négociations permanentes pour et autour des projets.

1. Le contexte des années 50 et 60 – Strasbourg, une métropole ?

Volker ZIEGLER, Bernard PAGAND

A Strasbourg, la question de la métropole se pose depuis plus de 100 ans, dans des contextes certes très contrastés – sous les occupations allemandes, dans l'ignorance du voisin transrhénan puis en coopération avec lui – et à géométries variables, européen, national, régional ou transfrontalier.⁴⁹

Strasbourg et la construction d'une métropole européenne

Le développement de la ville de Strasbourg prend un deuxième essor après la création de la Neustadt 1870/1918, à l'orée de la 5^e République, sous la gouvernance de Pierre Pflimlin, nouveau maire de la ville dès 1959.

Issu du milieu social-démocrate de l'après-guerre et des différents gouvernements qui suivirent, Pierre Pflimlin a une ambition très forte pour le développement de la ville de Strasbourg : son inscription dans l'histoire passée mais aussi à venir, en tant que métropole d'équilibre sur l'axe rhénan. Cet enjeu géostratégique est argumenté par le rayonnement de la ville, siège humaniste aux 18^e et 19^e siècles, histoire binationale et biculturelle (France-Allemagne), située au cœur d'un nouveau paysage européen "pacifié" et dynamisé par les enjeux économiques de l'entrée de l'Allemagne de l'après-guerre (plan Marshall).

Cet événement majeur se concrétise par la construction du Conseil de l'Europe dès le début des années 1950 et l'arrivée du Palais des droits de l'homme quelques années après.⁵⁰

⁴⁹ Cf. l'extension "allemande" de Strasbourg à la fin du 19^e siècle, le concours pour un nouveau "Groß-Straßburg" et travaux de R. Heiligenthal sous l'occupation (1940-44), "Strasbourg capitale européenne" (Conseil de l'Europe, 1949), "Strasbourg métropole d'équilibre" (DATAR, 1963), "Strasbourg métropole régionale" (Etude Alsace. Armature urbaine et délimitation des secteurs socio-économiques, 1966), "Communauté urbaine de Strasbourg" (1967), "Le Rhin supérieur – une 'métropole différente'" (M. Einsele, XVII. Triennale de Milan, 1989), "Le Rhin supérieur – une métropole trinationale décentralisée" (*Lire et construire l'espace du Rhin supérieur*, 1996), "Ville durable et solidaire, métropole régionale et rhénane", (Projet d'agglomération de la CUS, 1995/2000), "Eurodistrict Strasbourg-Ortenau" (2005), "Strasbourg, métropole des deux rives" (projet Eco-cité Strasbourg-Kehl, 2009).

⁵⁰ Cf. http://archives.strasbourg.fr/site_europe/html/strasbourg.htm : "Pourquoi Strasbourg ? Il fallait un important carrefour européen. 'Les voyages, les déplacements de personnes, les échanges d'idées et l'acceptation d'un esprit européen sont essentiels' expliqua Ernest Bevin, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni. D'où sa proposition, approuvée par Robert Schuman, de choisir Strasbourg : 'Cette grande cité avait été témoin de la stupidité du genre humain qui avait essayé de régler les affaires par la guerre, la cruauté et la destruction. (...) Nous avons pensé que Strasbourg était vraiment le lieu qui convenait pour développer ce grand effort dans une atmosphère de bonne volonté.' (E. Bevin). La position de Strasbourg entre monde latin et germanique, entre France et Allemagne, avec une population pratiquant les deux langues, parut un choix judicieux dans l'optique de l'entrée future de l'Allemagne dans l'Europe. Plus l'Europe s'élargira, plus Strasbourg sera au centre. (...) Nancy se propose spontanément après avoir appris que le nom de Strasbourg était suggéré. Cela amena les élus alsaciens à sortir de leur réserve. (...) Le 11 février, le président du conseil général puis le 14 février le conseil municipal prirent acte de la proposition Bevin et acceptèrent d'accueillir la nouvelle institution. (...) Un article du *Daily Mirror* expliqua à ses

Cependant, de façon récurrente aux autres villes françaises de l'après-guerre, Strasbourg est en déficit de logements salubres. Le centre ville est doté de nombreux logements insalubres et la périphérie a subi de lourds dommages de guerre (bombardements). Pour Pierre Pflimlin, le nouveau statut de Strasbourg l'européenne et sa reconnaissance dans le monde politique contemporain, est l'occasion de mener de grands projets.

Il fait venir Pierre Vivien, alors en chef des bâtiments civils et palais nationaux, qui a son actif la reconstitution d'ensemble de la Ville de Boulogne-sur-Mer et la reconstruction partielle du quai Gambetta (immeubles ABCD).

Pierre Vivien s'appuie sur les théories développées dans la Charte d'Athènes et s'inscrit dans la filiation des d'architectes bâtisseurs (penser la ville, construire la ville). Il est l'homme de l'art désigné pour penser la ville de demain.

Dans ce contexte, il apparaît un "découplage" voir d'une "disjonction" de la pensée politique locale liée à une incapacité du politique à se projeter dans ce qui sera la ville nouvelle : "d'une part, construire du logement collectif, par grosses masses, hors la ville et en déléguant de fait la maîtrise d'ouvrage de ces ensembles, espaces publics compris ; d'autre part, valoriser le centre, la ville par excellence, en assurant la maîtrise d'ouvrage publique...".⁵¹

A partir de ce contexte, nous nous attacherons à comprendre les rapports des acteurs sur cette période clé des années 1950-70, afin de restituer sous forme d'hypothèse les mécaniques de préfiguration à l'échelle de l'Etat, du local (la ville de Strasbourg), mais aussi des théories implicites urbanistiques et architecturales des modes de fabrication de la ville nouvelle à partir des modèles dominants, pour répondre aux ambitions marquées de la Ville de Strasbourg et de ses détenteurs dans un contexte d'enjeux économiques, sociaux et culturels sur cette période.

Le cas de HautePierre, se confirme-t-il comme un enjeu représentatif de la forme et l'exercice de gouvernance politique des ces années là ?

La question de la grande Echelle comme mode de pensée fonctionnelle traduit-elle une vision urbaine projeté et vouée à une rupture avec les conditions d'urbanité ? Quels en sont les marqueurs ? Les conditions du contexte français est-il récurrent en Allemagne ?

L'étude d'armature urbaine de l'Alsace (1966)

L'étude d'armature urbaine établie en 1966 par l'Inspection générale de la Construction du Ministère de l'Equipement⁵² a pour objet "d'éviter le gaspillage des investissements... dû aux initiatives dispersées, quand ce n'est pas au simple hasard". Il s'agit de mettre au point un instrument de cohérence et de mise en ordre territoriale pour un ministère qui joue un rôle

lecteurs que Strasbourg était tellement au cœur de l'Europe que peu de ses citoyens avaient déjà vu la mer et qu'ils parlaient plus alsaciens et allemands que français ! (...)"

⁵¹ Charles Bachofen, René Tabouret, "Strasbourg : plans et projets", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 32, 10/1986.

⁵² Ministère de la construction, Inspection Générale de la Circonscription d'Alsace (en collaboration avec le BDEA du Haut-Rhin), *Etude d'armature urbaine de l'Alsace*, mai 1966.

déterminant dans l'équipement du territoire, la construction des logements, l'action foncière et l'urbanisme.

La démarche mise en œuvre à cette occasion est celle des "schémas d'armature urbaine hiérarchisée" inspirée de la théorie des lieux centraux de Christaller (1933). Il s'agit, dans un premier temps, de déterminer un nombre limité de villes qui, dans le domaine du commerce, des échanges, des services, de l'emploi exercent une influence sur un secteur géographique déterminé (secteur socio-économique). Ces villes, "centres intermédiaires", disposent ou pourraient disposer, moyennant des dépenses d'un montant limité, des équipements donnant satisfaction aux besoins de base des populations situées dans le secteur. Il devrait être possible, grâce aux équipements collectifs et emplois offerts, de retenir dans ces unités urbaines une population qui a tendance à migrer vers les grands centres urbains.

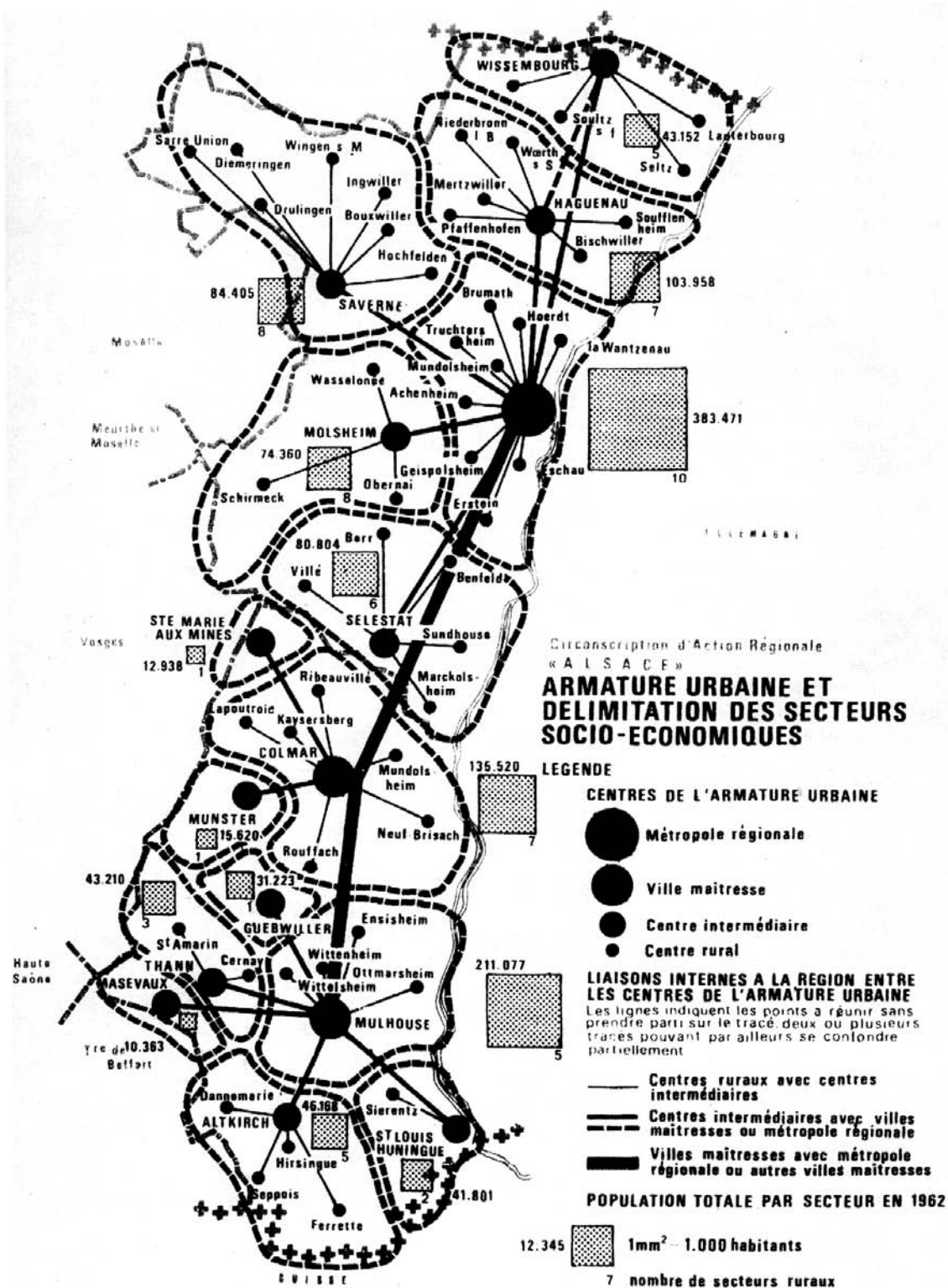
Chaque centre intermédiaire dépend lui-même, pour les équipements rares, de niveau supérieur, d'une ville plus importante qui, tout en étant le centre d'un secteur socio-économique, étend en fait son influence sur plusieurs secteurs. C'est ainsi que l'étude distingue, en Alsace, trois villes de niveau supérieur (Strasbourg, Colmar, Mulhouse) et 11 centres intermédiaires commandant, eux-mêmes, un ensemble de 47 petits centres ruraux. Strasbourg joue, en outre, le rôle de métropole régionale alsacienne.

La hiérarchie urbaine s'établit de la façon suivante : Strasbourg, métropole régionale, centre d'un secteur socio-économique qui comprend 6 petites villes, étend son influence sur les secteurs de Haguenau, Saverne, Molsheim et Sélestat. Colmar, ville maîtresse, organise un secteur socio-économique unique qui comprend 6 petites villes. Mulhouse, également ville maîtresse, centre d'un secteur socio-économique qui comprend 6 petites villes, joue le rôle de centre supérieur pour les centres intermédiaires de Guebwiller, Thann, Saint-Louis-Huningue et Altkirch.

L'étude d'armature urbaine de 1966 ne se limite pas, toutefois, à établir l'image d'une structure de fait, mais se veut prospective. A ce titre, tenant compte de l'influence des régions voisines (Bâle, Pays de Bade et, dans une moindre mesure, Sud Palatinat), des potentialités locales et des objectifs nationaux, elle formule des hypothèses d'évolution à 20 ans et propose des actions d'accompagnement pour soutenir les évolutions souhaitables.

D'autres hypothèses concernent Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Hypothèses et propositions sont accompagnées de schémas précisant les fonctions tertiaires souhaitées pour les différents centres, les principales infrastructures routières et autoroutières, les grands équipements d'intérêt régional, la protection des sites naturels, l'aménagement touristique. Les hypothèses démographiques sont traduites en termes de besoins en réserves foncières et en logements. Le schéma d'aménagement industriel, enfin, retient le principe de l'aménagement de vastes secteurs industrialo-portuaires le long du Rhin et d'une dispersion des petites industries dans les vallées vosgiennes et à leur débouché dans la plaine.

Essentiellement quantitative et instrumentale, l'étude d'armature urbaine a été plusieurs fois rééditée jusqu'en 1975 et a servi de guide pour les programmes d'équipement de la région Alsace.



Armature urbaine et délimitation des secteurs socio-économiques (Ministère de la construction, 1966).

2. Le Plan d'urbanisme directeur de 1963

... et une idée initiale d'échelle urbaine reprise à une autre échelle de quartier à Hautepierre

Bernard PAGAND

Le Plan d'urbanisme directeur (PUD) de Pierre Vivien fait le constat du double héritage médiéval et de la fin du 19^e siècle de la ville, encore en 1963, en lien avec une échelle adaptée au "pas de l'homme et à la vitesse des bêtes de trait". Ces structures doivent alors s'adapter (en 1963) à une révolution dont les composantes sont :

- la vitesse mécanique,
- l'automatisation,
- la transformation des circuits de distribution.

Pierre Vivien indique la nécessité pour la ville de s'adapter à ces nouvelles données tant dans son centre existant que dans ses développements périphériques.

Strasbourg lui paraît prédestinée à un grand avenir économique entre Bâle et Wissembourg (?), prédestinée à la Charte d'Athènes sur les développements linéaires industriels. Son échelle est médiane entre Vosges et Forêt Noire, Strasbourg étant évaluée comme la deuxième ville en terme de migration quotidienne de travailleurs après le "monstre parisien".

Ces efforts doivent donc s'orienter vers une organisation harmonieuse des relations habitat-travail ce qui suppose des structures nouvelles spécifiques (donc on verra l'application à échelle réduite à Hautepierre).

Le système autoroutier permet aux circulations lointaines de pénétrer dans la ville pour éviter une surcharge de la circulation urbaine, il est nécessaire "de superposer à ce réseau, un réseau secondaire répondant aux besoins des échanges internes".

C'est ce que Vivien appelle le "maillage" qui divise le territoire en "unités de voisinage" d'une surface moyenne d'environ cent hectares, constituant une maille kilométrique à l'échelle de l'automobile.

"Ces voies de maillage ne seront donc plus encombrées par le stationnement des véhicules puisque, non accessibles aux riverains, la fonction de stationnement y disparaîtra d'elle-même."

Sur ces voies de maillage, Vivien imagine un nombre limité de carrefour desquels on accède aux voies internes des unités de voisinage et aux parkings répartis en périphérie afin de réserver le centre "aux migrations des piétons".

"L'échelle de ces unités permet aux piétons de les parcourir en 20 min alors que l'automobile les contourne en 1 min."

A l'intérieur de ces mailles, chacun peut se déplacer sans risque de "mort mécanisée" :

- la ménagère va au centre d'achats,
- l'enfant à l'école,
- l'employé à son bureau,
- et même l'ouvrier à son atelier... la frange de ces mailles pouvant "recevoir

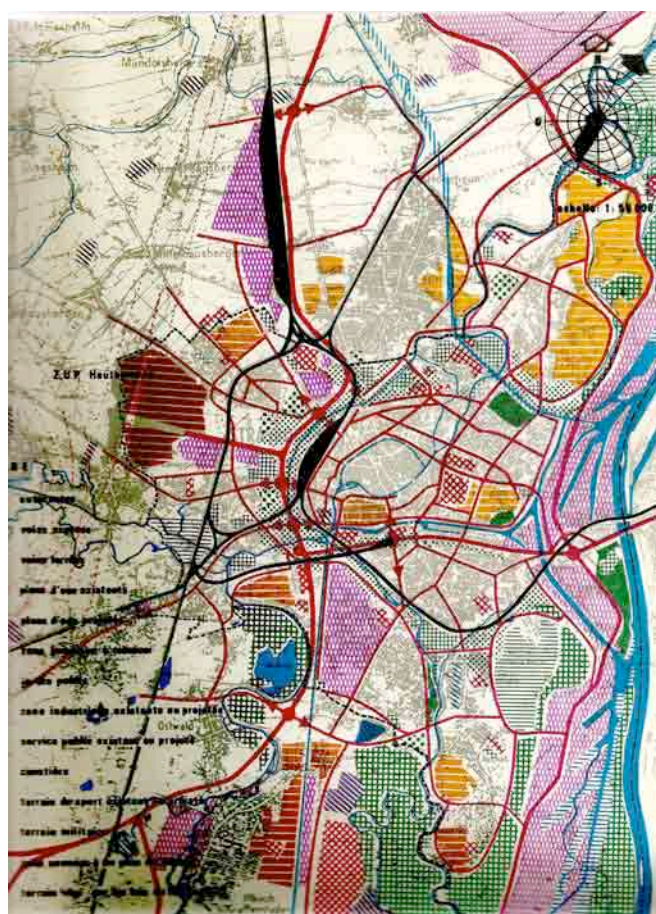
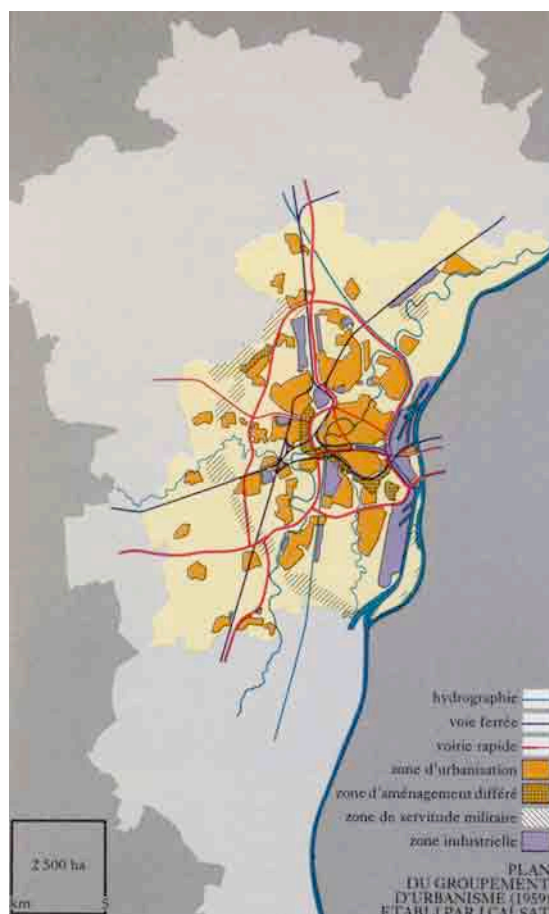
des petites industries de transformation (sans nuisance)... comme à Coventry..."

Curieusement ce ne sont pas les nouvelles structures qui auraient à s'intégrer à l'ensemble déjà existant, mais "les axes de peuplement du système radioconcentrique actuel pourront être incorporés sans heurt aux nouvelles structures". La réunion de plusieurs unités de voisinage constituerait un quartier avec son centre et ses équipements.

La relation avec le centre impose une rénovation urbaine de son immédiate périphérie, Halles, Krutenau, fronts de Neudorf.

Toutes ces opérations de l'immédiat péricentre devront permettre la construction de silos à voitures situés à 10 ou 15 minutes du noyau historique à sauvegarder dans sa forme et son potentiel commercial et tertiaire (un travail sur la Petite France est aussi prévu) et à le desservir de la petite industrie et d'une hyper-concentration.

Le grand schéma est proche du Plan Calsat (1957-59) avec un linéaire industriel le long du Rhin et le maintien d'une ceinture verte (lois 1922-27).



Plan du groupement d'urbanisme (1959) établi par Jean-Henri Calsat ; Pierre Vivien, Plan d'urbanisme directeur (PUD) de Strasbourg, 1967.

Le réseau viaire urbain dans le PUD et les prémices des mailles

Pour "pénétrer au cœur de l'agglomération au plus près possible de ce noyau urbain central", trois bretelles (Nord, Ouest, Sud) sont proposées desservant dans le même temps les faubourgs nord, ouest et sud.

Pour se déplacer rapidement du nord au sud ou d'ouest en est, les bretelles de pénétration sont reliées à une rocade se prolongeant à l'est jusqu'en Allemagne. Cette rocade s'impose pour Vivien afin de répartir les flux vers ou à partir du noyau urbain. Des stationnements doivent être prévus à ces accès, à dix ou quinze minutes à pied du centre.

Ces grands axes sont complétés par des voies express intra-urbaines qui forment un réseau qui couvre la ville "d'une résille dont l'unité de maille" est de l'ordre du kilomètre (cf. schéma 3 du PUD).

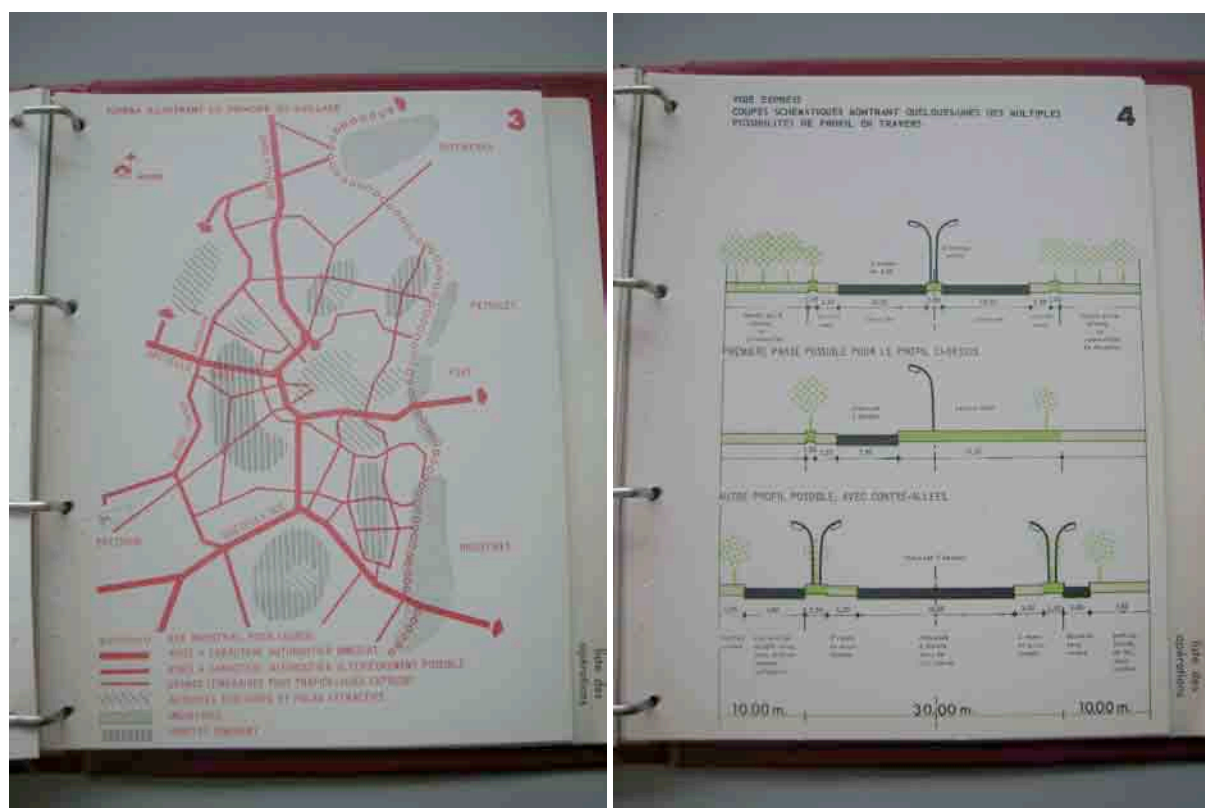


Schéma illustrant le principe de maillage (schéma 3), PUD, 1963.

Voie express, profils en travers avec contre-allées (schéma 4), PUD, 1963.

Le schéma 3 indique le maillage proposé et l'échelle de la maille mécanique évaluée dans une logique globale qui passera du fait d'un échec de réalisation à une échelle très inférieure (200 m) dans la réalisation de Hautepierre, finalement à l'intérieur d'une maille du PUD originel. Les carrefours de ces mailles devront tous être étudiés de façon à pouvoir "dans leur phase définitive fonctionner sans feux rouges ni ralentissements sensibles". Vivien prévoit une emprise telle qu'elle puisse permettre un carrefour à plusieurs niveaux "sans cisaillement". La continuité est différente de ce qui sera prévu à Hautepierre, mais le principe est là et bien entendu en intra-urbain. L'organisation des mailles du réseau doit permettre une traversée de la ville

en 10 minutes d'est en ouest et en 20 minutes du nord au sud pour une ville de 9 kilomètres sur 18 kilomètres. Ce type de performance est rappelé pour Lyon dont le maire "se vante d'avoir aménagé la traversée de sa ville en 18 minutes".

La traversée rapide nécessite un certain nombre d'aménagements techniques ou la largeur des voies n'est pas l'essentiel, mais beaucoup plus l'évitement des encombrements aux points de ralentissement, donc il est montré la nécessité :

- de limiter les carrefours et les accès latéraux,
- d'assurer une visibilité large,
- "d'éviter tout débouché direct des riverains",
- d'interdire le stationnement,
- de limiter ou de séparer les passages des piétons.

Tous éléments que l'on retrouvera à Haute-pierre avec cet écart que ce qui était prévu pour un quartier va se développer à l'intérieur même d'un quartier, y compris l'emprise de la voirie automobile, sinon exactement dans les dimensions, du moins dans les principes puisque pour remplir les conditions décrites ci-dessus les caractéristiques proposées correspondent à une emprise de 50 mètres, 30 pour la voie express proprement dite et 10 mètres de part et d'autre "pour des marges de reculement plantées ou d'éventuelles contre-allées de desserte des riverains". (cf. schéma 4)

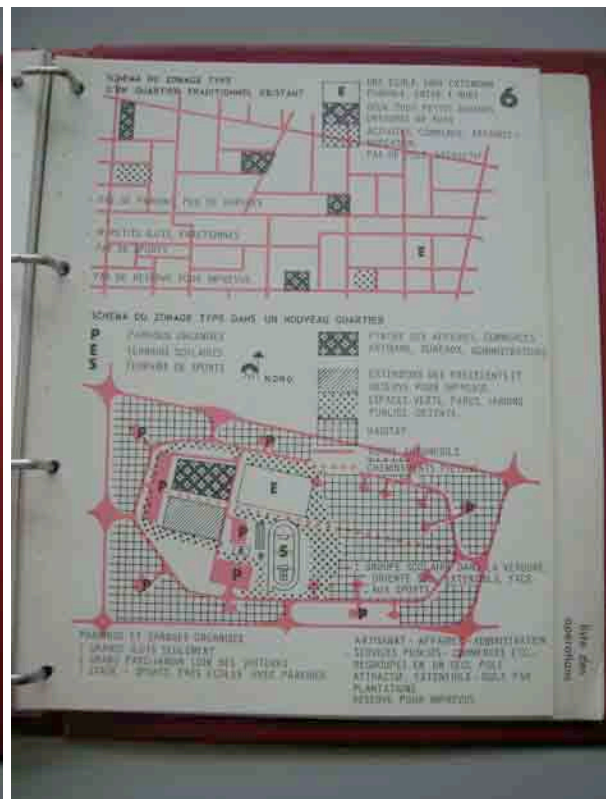
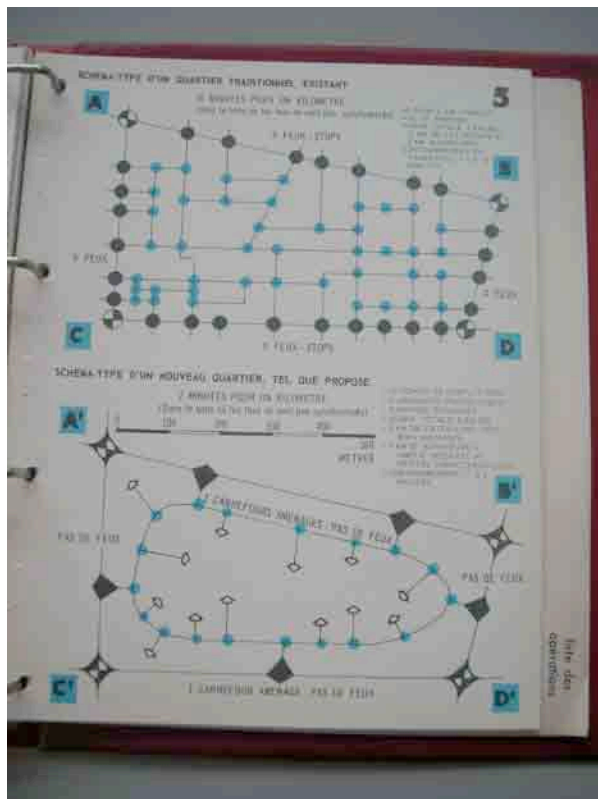


Schéma d'une maille kilométrique du PUD (schéma 5).

Schéma d'organisation fonctionnelle des mailles kilométriques dans le PUD (schéma 6).

Les schémas 5 et 6 montrent l'organisation de la maille kilométrique quand au réseau de voies express avec un aménagement particulièrement attentif des carrefours dits d'extrémité (A', B', C', D'). Ceci constituera un point très faible de Hautepierre à l'origine de sa configuration avec un quartier quasiment pas relié aux autres. Mais ces idées entraîneront, par transposition et dans un schéma interne au quartier, une proposition et une réalisation sans heurts ou frottements pour la circulation automobile inscrite dès lors dans une échelle d'intra-quartier.

Le schéma 6 du PUD montre l'organisation fonctionnelle de la maille dans lequel s'inscrit celle des mailles de Hautepierre, bien entendu à échelle réduite et correspond davantage à ce qui se fera à la Villeneuve de Grenoble mais cette fois à échelle supérieure en dimension par rapport à l'exposé de Vivien, la Villeneuve d'Echirolles jouxtant celle de Grenoble correspondrait à cette échelle, à ce schéma de voirie et à ce principe d'organisation.

Ici, en l'absence de préconisations sur le bâti on ne peut juger des écarts, mais dans les deux cas cités un bâti périphérique élevé englobe la maille, de type strasbourgeois, proposée par Vivien (et non pas Hautepierroise), assez largement mais mêle aussi les types au pied des immeubles, la résidentialisation des rez-de-chaussée a été, à Villeneuve Echirolles, largement répandue par ailleurs.

Il apparaît parfois la critique, au plan Vivien, d'une erreur d'interprétation du plan Buchanan par réduction d'échelle, le vice du maillage de Hautepierre semble en tout cas procéder d'une perte d'échelle entre une pensée d'organisation en maille-quartier-unité de voisinage adapté à une pensée en maille-îlot-unité de voisinage assez vaste il est vrai mais sans commune mesure avec les corrélations imaginées dans le PUD.

3. La construction du logement à Strasbourg – conditions et contexte

... de la cité-jardin du Stockfeld à la cité Rotterdam, en passant par l'habitat municipal des années 20-30 ou de la refiguration à l'intention et à la composition nouvelle

Christian DEHAYNIN

L'intention, la disposition de l'esprit par laquelle un architecte tend vers une fin, dessine une direction qui suppose une origine, ainsi qu'une attitude mentale particulière, une volonté. La représentation que l'on se fait d'un problème dépend de la précision de la visée et de la valeur de l'idée que l'on construit. L'intention, "étape d'élaboration permettant d'appréhender intellectuellement l'objet à concevoir", se situe au carrefour de deux processus, d'une part un processus social de création culturelle et d'autre part un processus individuel d'apprentissage dans lequel l'architecte est immergé⁵³. L'intention est ouverture à l'idée et ouverture au dessin. Elle est à la fois origine de la conception et potentiel morphogénétique. L'idée qui se précise influence le dessin dans sa forme comme dans sa structure. La force de l'intention engendre le couple dessein et dessin qui possède une dimension dynamique et une énergie qui ouvre sur de nouveaux ajustements. A la fois, forme intelligible et forme sensible, l'idée de la forme est une pensée en mouvement qui génère formation, re-formation et transformation.

"La pensée de la forme en tant qu'elle se forme, de la forme formatrice de soi – et par conséquent de la force formatrice de cette forme même, ou encore de la forme dans sa force, de la forme ou de l'idée en tant que force."⁵⁴

Le processus social de création culturelle

Au 19^e siècle, la composition urbaine suppose la maîtrise simultanée des codes de composition, des codes techniques, des codes sociaux. L'intention est de coordonner la composition, de rendre compatible les techniques, de respecter les pratiques de l'espace. La composition urbaine Haussmannien apparaît encore aujourd'hui comme une réussite. Elle a matérialisé des formes urbaines nouvelles qui auront participé à faire émerger, un projet social plus large, des pratiques et des représentations nouvelles, une classe sociale nouvelle.⁵⁵ Cette réussite aura été rendu possible premièrement pour la réorganisation des services techniques, la séparation entre la voie publique qui relève des savoirs de l'ingénieur et la voirie parisienne qui relève des savoirs de l'architecte-voyer. Les premiers seront chargés de concevoir le revêtement des voies, leur entretien, les seconds sont responsables du tracé des voies. L'articulation de ces savoirs va produire un nouveau système de circulation lequel va modifier l'ordre des valeurs qui prévalaient auparavant.

⁵³ Jean-Pierre Boutinet écrit "qu'il n'y a pas dans l'expérience humaine d'adéquation parfaite aux choses, d'effectuation des intentions. Il y a seulement des visées qui se veulent dévoilement des choses".

⁵⁴ Jean-Luc Nancy, *Le plaisir au dessin*, Paris, Galilée, 2009, p....

⁵⁵ Gilles Ritchoy, "Haussmann", in *Urbanisme*, n° 213, mai 1986.

Le génie urbain est combiné à l'art urbain. C'est la mobilité qui détermine l'îlot, le type de bâti, la parcelle. La qualité aura été rendu possible par la précision "des réglages", la mise au point de la cohérence entre la circulation, le développement du trafic et la résidentialité, le niveau de confort, l'esthétique architecturale.⁵⁶

L'intention d'Hausmann était de produire une forme urbaine nouvelle capable d'échanger avec les précédentes et aussi de s'associer avec elle. La cohérence est le résultat de la qualité de la composition entre plans verticaux et plans horizontaux, des normes techniques et des usages ; circulation des piétons, des voitures, des fluides etc..., ainsi que la qualité de la composition entre des échelles spatiales, techniques, fonctionnelle, symbolique, parcellaire, optique, scénographique, etc... Ainsi les formes urbaines antérieures ont participé à la formation, aux conditions d'engendrement de formes nouvelles.

Refiguration et intentions : le Stockfeld

Au 19^e siècle, l'entassement des familles, les taudis, l'état déplorable des populations laborieuses conduisent en 1834 en Angleterre puis ensuite en Europe à la naissance du mouvement hygiéniste. Ce mouvement tout d'abord animé par des médecins, des responsables municipaux, des hommes d'églises, inspiré par des questions d'hygiène physique et morale, sera rejoint par d'autres familles de professionnels, architectes et ingénieurs.

France, chronologie :

1850	Loi du 13 avril instituant les Conseils municipaux d'hygiène et les premiers règlements d'expropriation pour insalubrité.
1890	Premier concours de la société des HBM : "la Ruche" à Saint-Denis
1893	Loi sur l'hygiène et la sécurité du travail
1902	Loi du 15 février relative à la protection de la santé publique et instaurant un « permis d'habiter »
1904	1 ^{er} Congrès international de l'hygiène et de la salubrité dans l'habitation

La ville de Strasbourg, capitale du Reichsland Alsace-Lorraine crée une commission pour les pauvres qui devient en 1897 une commission contre les logements insalubres. Les études qui ont été engagées en précisent à la fois l'importance et l'implantation. Le projet d'assainir l'ouest du centre historique ouvre sur une première tranche de démolition qui implique la construction de nouveaux logements pour 350 familles. L'Alsacien Rudolf Schwander maire de Strasbourg choisi une forme urbaine nouvelle, celle de la cité-jardin.

Celle-ci est implantée à 6 km au sud de la ville et prendra le nom de Faubourg-jardin du Stockfeld. Les compositions retenues sont les résultats d'un concours public et de la préférence du jury pour la double référence

⁵⁶ La conception haussmannienne est schématisée sous la forme de trois ensembles de notions solidaires. Des objectifs majeurs ou secondaires, des systèmes de structuration permettant la réalisation des objectifs, des règles commandant l'interconnexion des différents systèmes entre eux. Cf. Françoise Choay, "Hausmann et l'urbanisme de régularisation", *Histoire de la France Urbaine 4, La ville de l'âge industriel*, 1983, p. 169.

morphologique et typologique aux modèles anglais et allemands (Gothique populaire, Dresde-Hellerau). Outre ces références la composition définitive de Edouard Schimpf met en scène un grand nombre de références avec la culture alsacienne et plus largement avec les cultures française et allemande.



Cité-jardin du Stockfeld (Edouard Schimpf, 1910-14).

Plan géométrique délimité par des voies hiérarchisées inspiré des voies d'exploration forestière rationnelle et droite situées à proximités.

Mise en scène : qualité scénographique des vues sur deux catégories de logements unifamiliaux et plurifamiliaux, jumelées, en bande, groupées ; mise en scène semi-rurale, lien organique entre le bâti et le jardin, lieu entre le faubourg-jardin et la forêt.

Refiguration et intentions : la cité HBM

Le musée social est fondé en 1884 avec le soutien d'hommes politiques. Sa section "hygiène urbaine et rurale" devient la Société Française des Urbanistes en 1911. La section d'hygiène urbaine et rurale réinterprète les principes de la cité-jardin ainsi que les usages sociaux particuliers à celui-ci en l'intégrant dans une réflexion sur une planification de la ville. Le journaliste Georges Benoît Levy et l'économiste Charles Gide fondent en 1903 la Société des cités-jardins de France qui ouvre sur une nouvelle conception de l'habitat populaire et des formes urbaines accordés aux différents contextes bâtis. Cette nouvelle conception fera l'objet de nombreux projets d'action municipale sous l'autorité de Henri Sellier (HBM à Paris, 15 cités-jardins autour de Paris).

France, chronologie :

- 1918 Création de la Commission Permanente de Standardisation
- 1919 Loi Cornudet obligeant les communes de plus de 10.000 habitants à établir un plan d'aménagement, d'embellissement, d'extension
- 1926 Création de l'AFNOR, création de la Fédération Internationale des associations nationales de normalisation (ISA)
- 1928 Loi Loucheur : programme d'habitation à bon marché, création des CIAM, création des bureaux de normalisation
- 1930 CIAM II, Francfort/Main
- 1931 L'AFNOR constitue une commission bâtiment
- 1933 CIAM IV, Athènes
- 1943 Chantiers expérimentaux
- 1947 Arrêté fixant les caractéristiques des HBM

En 1923, la création de l'Office Public d'HLM par le maire Jacques Peirottes engage la ville de Strasbourg dans une politique de logement social exigeante.

La même année, le congrès de la SFU se tient à Strasbourg sur le thème : "Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger ?" et Le Corbusier devait y présenter son plan pour une ville de trois millions d'habitants exposés l'année précédente à Paris. L'architecte de la municipalité Paul Dopff réalise plusieurs opérations HBM à la fois affirmation de la dimension sociale de l'habitat et affirmation de la dimension urbaine de la composition.⁵⁷



Cité Jules Siegfried (Paul Dopff, 1927).

⁵⁷ Quelques cités réalisées par Paul Dopff : cité Ungemach (1924), cité Léon Bourgeois (1924), cité Jean Dollfus (1925), cité Jules Siegfried (1927), cité Louis Loucheur (1931), cité Georges Risler (1933).

Refiguration et intentions : la cité Rotterdam

En 1950, la construction des grands ensembles est perçue au niveau national comme la seule véritable solution à la crise du logement. La période de l'après guerre montre une accélération, d'une part de l'intervention de l'Etat, d'autre part des formes d'organisation du développement comme la planification et l'industrialisation. Planification et industrialisation apparaissent les formes d'organisation les meilleures pour répondre au problème du coût du logement comme au problème du nombre de logement produit.

Depuis 1949, c'est le gouvernement qui fixe les normes des surfaces des logements HLM, alors que c'est l'industriel chargé de la construction qui assure son financement. En 1954, la taille des chantiers est d'environ 4000 logements. En 1955, la législation en matière d'urbanisme relève de la politique de l'Etat, le droit général l'emporte sur le droit local Alsacien. En 1956, la Commission des finances de l'Assemblée Nationale déclare que le but principal est d'établir un plan quinquennal inconditionnel de construction de logements HLM qui permettra aux entreprises à la fois de s'équiper et de réduire les coûts de construction. Ce plan va permettre aux entreprises d'acquérir de nouvelles techniques de chantiers et de s'adapter à l'industrialisation du second œuvre. Le terme de logement est progressivement remplacé par celui de cellule. Ce terme que ce soit à travers sa référence à la signification de petit logement ou que ce soit à travers sa référence à la signification d'unité morphologique ou d'élément constructif souligne que industrialisation et standardisation ont remplacé l'ancienne production du bâti.

France, chronologie :

- 1949 Protocole entre le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme et l'Organisation Professionnelle de Qualification et de la Classification du Bâtiment.
- 1950 Loi organisant le système financier de la construction et instituant des plans-types de logements ; les HBM deviennent les HLM
- 1951 Arrêté qui fixe les caractéristiques des ensembles HLM
- 1952 Loi qui facilite la construction des logements économiques, arrêté qui fixe les caractéristiques techniques des logements économiques
- 1953 Arrêté sur les caractéristiques des logements économiques, arrêtés sur les normes HLM
- 1954 Décret sur les conditions d'attribution des logements HLM
- 1955 Décret qui fixe les règles générales des bâtiments d'habitation, arrêté sur la normalisation des caractéristiques techniques des HLM, circulaire qui fixe les prescriptions techniques fonctionnelles minimales.

Du début de la guerre à la libération, la ville de Strasbourg perd 12000 logements, et à partir de 1955 le pouvoir local perd le contrôle des projets qui lui permettrait de reconstituer son parc immobilier. Seul le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme a l'autorité et la compétence. Le ministère privilégie la construction sur la totalité du pays de groupes d'immeubles locatifs implantés dans des périmètres spécialement délimités. En réponse aux attentes de la ville qui s'est fixé de reconstituer le plus rapidement possible son parc immobilier, en 1950, le ministère organise un concours pour la réalisation de 800 logements. Conformément à la politique de

développement des entreprises, en taille comme en technique, le concours doit être l'occasion de démontrer l'efficacité de l'industrialisation de la production, par les coûts, les délais d'exécution, l'invention technique qui doit obtenir l'aval du CSTB. Le concours est lancé en 1951 pour une zone d'aménagement de 10 hectares situé au Port du Rhin appelé l'îlot Rotterdam. L'architecte est obligatoirement agréé par le MRU, le délai d'exécution est de 18 mois, le prix plafond est fixé par le programme.

Le jury composé des architectes Perret, Lurçat, Pingusson, Camelot, Prouvé attribue le premier prix à Eugène Beaudouin. Celui-ci a présenté une composition appuyée sur une répartition périphérique du bâti libérant ainsi un parc visible de l'intérieur de chacun des logements. La composition se réfère aux recommandations de la Charte d'Athènes, air, soleil, verdure. Beaudouin propose 7 types de logements lesquels respectent des normes contraignantes de 22 m² à 96 m² au prix de 30.500F le m² utile.

L'intention d'une composition d'un grand jardin encadré par le bâti est desservie d'une part par le passage de la voirie et par une modénature des façades trop répétitive. Malgré tout le bâti est marqué par des rythmes, des vides qui qualifient la composition. La recherche du coût le plus faible possible a de nombreuses conséquences, sur la distribution des logements, sur la construction, sur les usages et ils préfigurent ce que seront les grands ensembles futurs.



Cité Rotterdam, Strasbourg (Eugène Beaudouin, 1953).

La période 1949-1956 dans laquelle s'inscrit l'édification de la cité Rotterdam correspond à la première génération de grands ensembles et au début de l'industrialisation. Cette génération est souvent celle qui suscite le rejet le plus fort. La crise du logement a justifié le parti d'une construction verticale, des barres de 15 à 20 étages préfabriquées et standardisées de plusieurs centaines de mètres de longueur afin de profiter de l'économie générée par le chemin de grue et ainsi d'accorder les normes de coût et de confort.

A cette période succède la suivante, 1957-1966, qui est caractérisée par la loi-cadre de 1957 instituant les zones à urbaniser en priorité. La logique industrielle ainsi que l'intégration financière de la question de la production du logement est élargie aux équipements collectifs indispensables à la vie des habitants.



Quartier de l'Esplanade (Gustave Stoskopf, 1967).

France, chronologie :

- 1957 Loi-cadre favorisant la construction de logements et d'équipements, décret qui fixe les conditions d'attribution des prêts destinés à l'amélioration de l'habitat
- 1958 Circulaire relative aux caractéristiques des HLM, circulaire fixant les règles sanitaires concernant les pièces d'eau, publication REEF
- 1960 Création du Conseil Supérieur du ministère de la Construction. Arrêté sur l'aménagement de locaux existant en vue de la réalisation d'HLM, circulaire relative aux normes minimales d'habitabilité pour le logement édifié par l'Etat
- 1961 Instruction générale sur le contrôle en matière d'urbanisme et d'architecture, arrêté sur les caractéristiques des HLM, circulaire relative au nouveau régime de financement des HLM
- 1962 Création de PROMOTELEC afin de promouvoir la qualité des installations électriques dans les bâtiments neufs, Concours "Conception-construction" pour l'Education Nationale
- 1963 Arrêté sur les caractéristiques des HLM
- 1964 Loi qui facilite l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiées des habitations insalubres, Concours « Habitat individuel » Région de Paris
- 1966 Naissance du Ministère de l'Équipement

La période de la construction de HautePierre (1967-1975)

La période 1967-1975 est marquée par une phase de refiguration de la façon d'habiter les grands ensembles. Dans les années 1970, le groupe interministériel "Habitat et Vie sociale" s'inscrit dans la continuité du Musée social et propose vers la fin de 1974 d'explorer, de réfléchir, une nouvelle façon d'habiter et une nouvelle façon de produire l'habitat des grands ensembles (Pan 9^e session – amélioration des grands ensembles). Le souci d'une meilleure qualité de logements et des équipements sur les plans de la construction, des usages et de l'esthétique va ouvrir sur la fin des grands ensembles.

La loi d'orientation foncière de 1967 entend remédier aux carences de la production des grands ensembles. La recherche d'une possible amélioration, réduction de la taille des opérations, amélioration des confort du logement, souci d'une composition, réflexions sur le réel bénéfice des équipements collectifs et leur place dans la composition, se développe en même temps que naît la prise de conscience de l'écart entre les aspirations des habitants et les opérations d'architecture pour les réaliser.

La ville de Strasbourg commande à l'architecte Pierre Vivien un plan d'aménagement et d'extension qui comprend un projet de ZUP à HautePierre localisé dans la deuxième couronne de Strasbourg. Dès la fin de la guerre un projet d'unité de voisinage a été étudié à proximité de Cronembourg. Déjà l'intention était de trouver une articulation entre les commodités de la vie urbaine et le calme des cités rurales. Le terrain s'étend sur 35 hectares, la densité d'habitation prévue est de 165 habitants à l'hectare maximum et le nombre d'habitant et de 5500. Les écoles, les chapelles et le centre commercial sont disposés au centre de l'unité alors que les garderies d'enfants et les magasins de proximités sont implantés sur la périphérie.

France, chronologie :

- 1967 Loi relative à l'amélioration de l'habitat
- 1968 Décret fixant les normes minimales d'habilité
- 1969 Cahier des prescriptions techniques fonctionnelles minimales unifiées
Décret fixant les règles générales des logements
Circulaire relative à la qualité des projets de construction
Arrêté sur l'isolation acoustique
- 1970 Loi organisant la politique des villes nouvelles
Loi relative à la création du groupe pour la résorption de l'habitat insalubre
Création de l'agence pour l'amélioration de l'habitat
Circulaire relative à la qualité des projets de construction de logements HLM
- 1971 Création du Plan Construction
- 1972 Programme Architecture Nouvelle
Arrêté fixant l'attribution d'un label "confort acoustique"
- 1973 Circulaire qui recommande de diminuer la taille des zones d'habitation et d'en diversifier le contenu.
Création du groupe de réflexion Habitat et vie sociale dont la mission est d'étudier les moyens d'améliorer les relations sociales dans les grands ensembles collectifs

Evolution des intentions et des opérations à l'œuvre dans la spatialité du grand ensemble, 1950-2010

Les formes architecturales et urbaines sont subordonnées aux nécessités de la production industrielle du logement. L'utilité et la technique deviennent les sources de l'expression formelle et ouvrent sur un abandon des opérations de conception architecturale qui lient le sensible au rationnel.

La construction d'un grand ensemble est le résultat d'une sélection d'intentions et d'opérations de conception imposée par les choix politiques du moment. Les raisons de ces sélections sont ; la nécessité de produire des logements dans le temps le plus court possible, la contrainte d'une production du logement selon le mode de la fabrication en série.

Le terme de grand ensemble désigne un groupement d'immeubles locatifs de plus ou moins grandes dimensions disposés dans une zone qui a été sélectionnées comme un périmètre d'expansion de formes urbaines plus ou moins récentes. Le placement et le groupement de ces constructions sont le résultat d'opérations qui ne tiennent ni compte de tracés parcellaires, ni des tracés viaires. Le plan des masses bâties n'est ni le résultat d'une recherche

d'une communauté d'émotions nouvelles, ni une interprétation des références locales ou de modèle locaux. Le travail de groupement des immeubles est élémentaire. Soit une disposition en équerre, soit une disposition en quinconce, etc., des dispositions géométriques élémentaires qui ménagent les prospects qui permettront d'assurer l'éclairage et les vues entre les immeubles. Ces vides interstitiels sont aménagés en parking, pelouse et terrain de sport. La composition des deux plans, l'un généré par le plan vertical des façades est le résultat d'une fabrication en série, l'autre le plan horizontal du sol est divisé par des normes et des logiques d'efficacité. Cette attitude de conception est du point de vue des opérations de conception, l'affirmation de l'abandon des opérations qui vise une qualité "d'englobement" que l'habitant pourrait percevoir.

Ces groupements de logements sans règles et sans mesures pertinentes locales, sont à la fois, élémentaires, sans ouverture vers des formes urbaines nouvelles et sans références aux formes urbaines locales. La taille des opérations n'étant limitée, ni par les réalités locales, ni par une doctrine, ni par une réglementation croît avec le progrès en équipement des entreprises, l'acquisition de nouvelles techniques de chantier, l'industrialisation du second œuvre et plus globalement la réduction des coûts de construction. Le grand ensemble s'impose comme le mode de production de logement qui permet la concentration de populations de plus en plus importantes, de 1000 à plusieurs milliers d'habitants. Le nombre et la taille des grands ensembles va participer à diffuser le malaise et le sentiment d'isolement de ces habitants. Ces critiques conduiront les décideurs et les concepteurs à s'interroger sur ce qu'il est nécessaire de modifier.

Comme l'écrit Françoise Choay, "au cours de la période 1950-1975, la France urbaine subit une mutation dans l'organisation visuelle de son cadre bâti (...), les records quantitatifs enregistrés en matière de construction sont accompagnés d'une production de laideur, également sans précédent."⁵⁸

La composition, la forme urbaine, est réduite à la question de la production de logements et celle-ci est soumise aux contraintes d'une production industrielle. La gestion rationnelle de la production du logement devient la valeur à partir de laquelle il devient possible de produire l'unité d'habitation puis l'unité de voisinage et enfin le grand ensemble. La structure du tout reste subordonnée au mode de production des logements, ceci a pour conséquence que l'espace collectif perd sa valeur symbolique première. Il en est de même des équipements qui sont raisonnés par rapport à des grilles qui en fixent le nombre et la qualité⁵⁹. Il en est aussi de même des espaces publics qui auparavant étaient dotés de propriétés formelles sensibles et qui

⁵⁸ Georges Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine. La ville aujourd'hui* (tome 5), Paris, Seuil, 1985, p. 233.

⁵⁹ La grille Dupont, 1958, classe quatre-vingt-cinq types d'équipement et les correspondances avec une "échelle urbaine", 250 à 500 logements le quartier résidentiel, 800 à 1200 logements l'unité de voisinage, 1500 à 2000 logements le quartier.

sont réduits à devenir un système technique de distribution du logement et des équipements.

Dans l'espace de dix années, les réalisations qui ne dépassaient pas en 1948, 100 logements, ont atteint en 1959, 10.000 logements. Pendant cette période, l'espace rationnel et perçu comme "le cadre d'une vie plus heureuse et un enrichissement pour chacun"⁶⁰. Les équipements sont perçus comme des instruments qui vont permettre l'amplification de la vie municipale laquelle "naîtra à l'occasion d'un événement polarisateur", inauguration d'une maison de jeunes, d'un centre culturel, d'une église. L'équipement est perçu comme un "condensateur social" qui matérialiserait des relations collectives puissantes. "Ils créent entre les habitants d'un même quartier, une solidarité organique qui est l'embryon d'une animation véritable."⁶¹

Si au 19^{ème} siècle la composition urbaine, la figuration tridimensionnelle d'une partie de ville ou d'une ville entière aura rendu possible la représentation de formes urbaines nouvelles, permettant ainsi qu'elles puissent être réfléchi, analyser, évaluer à la fois globalement comme dans les détails, qu'ils soient sociaux, techniques, économiques ou esthétiques. L'indifférence aux rapports entre le logement, l'espace public et les équipements a conduit à l'affaïssement de l'étude des relations entre l'espace privé et l'espace public, et plus largement à l'abandon de la question de l'espace et de ses valeurs.⁶²

⁶⁰ Jacques Maziol, ministre de la Construction, 1962.

⁶¹ Roger Macé, inspecteur des Finances, directeur de la Construction.

⁶² "A diverses reprises nous avons insisté sur la nécessité d'étudier en même temps l'habitation dans l'ensemble de la vie sociale et la vie sociale interne de la famille ou des familles dans l'habitation. C'est dire que le plan d'un logement ne peut pas être élaboré sans définir la civilisation dans laquelle vivent ses occupants ni le plan d'urbanisme dans lequel il s'insère." Paul Chombart de Lauwe, *Sociologie de l'habitation*, rapport introductif au Congrès International du Bâtiment, Rotterdam, 1959.

4. Préfiguration – Hautepierre, des fougères aux mailles, 1965-69

Christian DEHAYNIN

La véritable tradition dans les grandes choses n'est pas de refaire ce que les autres ont fait, mais de retrouver l'esprit qui a fait ces grandes choses en d'autres temps.

Paul Valéry cité par Pierre Vivien, 23 novembre 1963



Couverture de la publication du plan de Hautepierre, 1967.

C'est en 1956 qu'apparaissent les premières notifications concernant la création d'un nouveau groupe (quartier) d'habitations sur une partie des terrains situés à Strasbourg-Cronenbourg entre la route de Mittelhausbergen et la route d'Oberhausbergen (avec proposition de plan-masse).⁶³

Cronenbourg, pour une population estimée à 30 000 ou 40 000 habitants dans les cinq ans à venir, mérite une attention nouvelle qui la distingue des quartiers alors en plein développement dotés de tous les services mais qui restent bien tristes.⁶⁴

Il est temps de mettre en place de nouvelles idées, les réaliser à Strasbourg, "capitale européenne", serait bienvenu. Ces idées sont bien entendu liées à

⁶³ Lettre du Maire de la Ville de Strasbourg à l'Inspecteur départemental de l'urbanisme et de l'habitation, Archives municipales de Strasbourg.

⁶⁴ Lettre de l'Inspecteur départemental de l'urbanisme au Maire de Strasbourg (maire-Charles Altorffer), Archives municipales de Strasbourg.

la gestion de l'automobile qui congestionne le centre à cette époque.

Ces idées nouvelles appellent :

- de grands magasins sur de vastes terrains avec parking immédiat ;
- entourés de jardins avec jeux d'enfants de tous âges, piscine...

Des investisseurs pour magasins, cinéma, station service, cinéma en plein air près du parking étaient déjà intéressés.

Histoire du projet

La loi d'orientation foncière de 1967 pose le problème de la qualité d'habiter et plus seulement celui de la production de logements. La qualité de la vie dans les grands ensembles résulte d'un ensemble de conditions : qualité de l'habitat, qualité des relations sociales, qualité des équipements, qualité des loisirs, qualité des conditions de travail. La recherche de solutions à ces différents problèmes va marquer cette nouvelle période et conduira, d'une part à la limitation de l'importance des opérations (1973), d'autre part à la naissance de nouvelles intentions et de nouvelles compositions comme celles des "villes nouvelles".

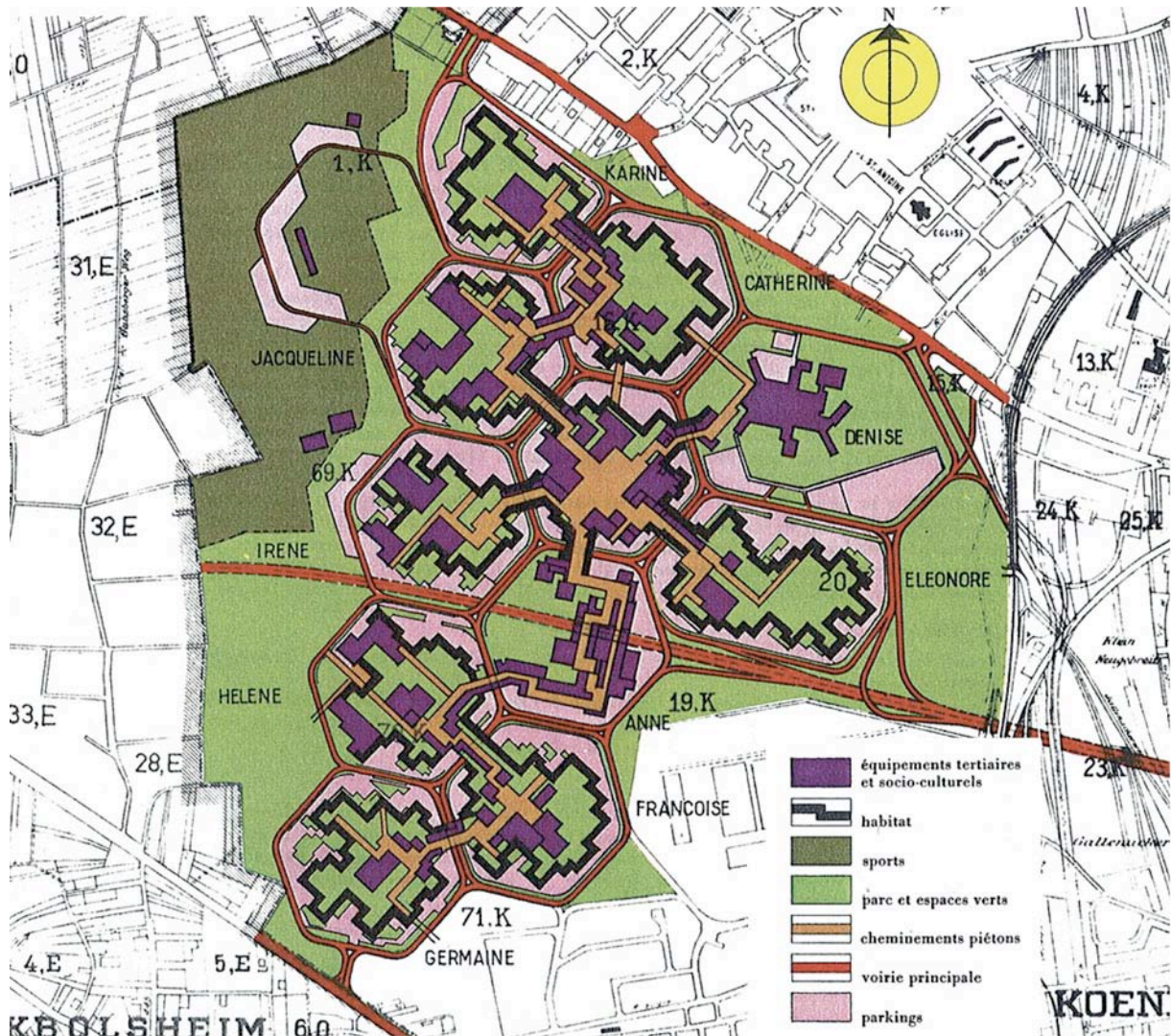
De ce point de vue, le projet de Hautepierre composé par Pierre Vivien nous apparaît à la fois représentatif de cette période, et mouvement vers la suivante. La Z.U.P. est créée le 28 décembre 1964 au lieu dit "Hohenstein"⁶⁵, un « morceau de ville » de 253 hectares en limite de la commune de Strasbourg et scindé en deux par une pénétrante autoroutière (A351) venant de Saverne. Il y a d'un côté de la pénétrante, le quartier de "Hautepierre Nord" de 179 ha, de l'autre, "Le Parc des Poteries" (initialement Hautepierre Sud) de 71 ha. Sur ces 253 hectares, 13 mailles hexagonales correspondant à des "unités de voisinage" devront être réalisés. La Z.U.P. prévoit pour les 179 hectares de Hautepierre Nord, 5000 logements dont 3000 locatifs, 490 primés locatifs, 640 primés pour l'accession à la propriété ainsi que des locatifs non aidés.

En 1966, deux ans plus tard, l'opération était encore dans une phase préparatoire. Puis, après une accélération de la conception, le projet est présenté au Conseil Supérieur d'architecture à Paris, lequel s'implique dans le projet et enrichit la conception initiale. A Strasbourg, le conseil municipal confie la conception des logements à l'architecte Stoskopf. La réalisation des mailles du quartier Hautepierre Nord s'est échelonnée de 1969 à 1981. Chaque maille est prévue pour 1000 logements ainsi que pour des équipements de proximité nécessaires. Les premières mailles réalisées sont les mailles Eléonore et Catherine (1969-1971), la maille Jacqueline (1969-1973), les mailles Brigitte (1973-1975) et enfin la maille Karine (1973-1981). A ces mailles à vocation résidentielles s'ajoutent les mailles à vocation d'activités, la plus importante est la maille de l'Hôpital de Hautepierre, puis la maille du centre commercial Auchan et du théâtre du Maillon enfin la maille Anne

⁶⁵ Tout groupe de constructions de plus de 100 logements, doit être obligatoirement être implanté dans une ZUP s'il entraîne de nouveaux équipements d'infrastructure à la charge de la collectivité.

comprenant les activités commerciales, les activités tertiaires, les entrepôts et la maille de la Plaine des Jeux et du Parc des Sports de 47 ha.

L'arrêté municipal du 14 septembre 1977 va réduire la Z.U.P. de 253 ha à sa moitié Nord de 179 ha. Le 18 décembre 1984, l'ancien quartier de HautePierre Sud est appelé Parc des Poteries et fera l'objet d'une Zone d'aménagement concerté.



Le projet "définitif" avec l'emprise du futur CHU dans la maille Denise, 1970.

Conception du projet

L'ambition de Pierre Vivien et de son équipe A. Zublena, J. Dick, Fritsch et Risch est de renouveler les concepts urbains et architecturaux, afin de résoudre les problèmes posés par les grands ensembles existants. Il élabore une composition urbaine nouvelle en croisant un concept de circulation sans feux avec le concept d'unité de voisinage.

Les intentions de P. Vivien sont issues des différents travaux qu'il a engagés auparavant :

- 1967 le SDAU de Strasbourg

- 1965 le Plan Directeur d'Urbanisme de Strasbourg où sont prévues les différentes opérations, extension, restructuration, acquisition foncières
- La création d'une structure d'études spécialisée, le Bureau d'urbanisme, lequel produit des recueils d'analyses urbaines, des orientations, des prospectives
- 1957 l'avant-projet du PUD, à l'occasion de sa présentation il a développé les principes du "maillage" et des "unités urbaines" qui seront le fondement de la conception de Haute-pierre.

"Si le système autoroutier (...) doit permettre aux migrations lointaines de pénétrer dans la ville ou de traverser les faubourgs sans venir surcharger la circulation urbaine, il était nécessaire de superposer à ce système primaire un réseau secondaire répondant aux besoins des échanges internes. C'est ce que j'ai appelé le 'maillage', puisqu'il divise le territoire communal en unités de voisinage d'une moyenne d'environ 100 hectares, constituant une maille kilométrique à l'échelle de l'automobile. Ces voies de maillage ne seront plus encombrées par le stationnement des véhicules puisque non accessibles aux riverains (...) Elles donnent accès, par un nombre limité de carrefours, aux voies internes des unités de voisinage et au parking qui s'y trouvent répartis à la périphérie, afin que le centre soit réservé aux migrations des piétons. L'échelle de ces unités permet au piéton de les parcourir en 20 minutes alors que l'automobile la contourne en 1 minute. Ainsi (...) la ménagère va au centre d'achats, l'enfant à l'école, l'employé va à son bureau, et même l'ouvrier à son atelier (...)."66

Préfiguration 1 – superposition des deux tracés habiter/circuler :

L'autoroute venant depuis Strasbourg se sépare en deux branches qui dessinent un axe central implanté sur une dalle ou une plateforme. Les principes qui commandent la composition des habitations sont ceux qu'il a développés et sont proches de ceux que Candilis-Josic-Woods ont spatialisés à Toulouse-le-Mirail⁶⁷.

⁶⁶ Francis Cuillier (dir.), *Strasbourg. Chroniques d'urbanisme*, Adeus/Editions de l'Aube, 1994, p. 42. Le modèle résulte du croisement entre les conclusions du rapport Buchanan et le concept d'unité de voisinage développé par Sir Abercrombie.

⁶⁷ Le Team X apparaît comme la référence tant sur le plan théorique que sur le plan de la composition. D'une part, A. et P. Smithson se sont référés à l'anthropologie, aux liens communautaires spécifiques aux villages pour réfléchir la forme urbaine comme le moyen de renforcer et d'orienter les liens sociaux. D'autre part, Alexis Josic a pris comme trame de composition l'angle de 60° tout d'abord comme un moyen d'améliorer la visibilité des croisements puis comme règle de composition du plan-masse en référence aux places triangulaires du Toulouse médiéval (voir dessin). *Le Mirail. Mémoire d'une ville*, Editions Poïésis/AERA, 2008.

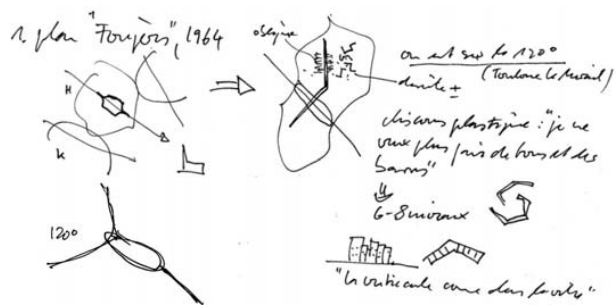
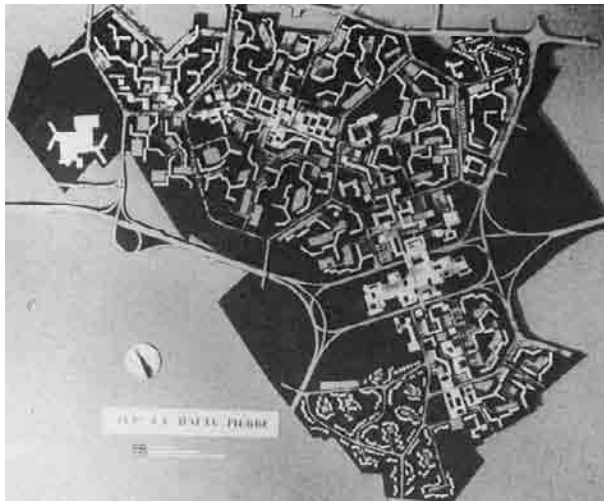


Schéma de principe, produit lors de l'entretien avec R. Tabouret, 2009.

Préfiguration 2 – les fougères :

Le principe du tracé de l'autoroute est le même que celui de l'esquisse. En complément la maquette donne à lire un réseau secondaire d'échanges internes marqué par des changements de directions réguliers et donc une lecture du paysage plus complexe et des groupements de constructions dessinant des vides proches de ceux spatialisé à Toulouse le Mirail.



Maquette du projet "fougères", 1964.

Préfiguration 3 – les mailles :

Cette préfiguration correspond d'une part à une recherche d'ordre et de régularité structurale et d'autre part à une recherche de variété et de continuité du bâti. Ces deux recherches sont en accord avec la pensée du moment qui pose que "la ville doit permettre deux types d'expérience ; elle est un environnement qui, d'une part, force à s'insérer dans une communauté et qui d'autre part, accorde et garantit la liberté individuelle"⁶⁸.

⁶⁸ Alexander Mitscherlich, *Psychanalyse et Urbanisme*, NRF, Gallimard, 1970, p. 146.



Maquette du projet "mailles", 1966.

Dans la continuité de Buchanan et de la hiérarchisation et la séparation des circulations, Pierre Vivien pose le principe de superposition des deux tracés habiter et circuler. La vision intégrée du déplacement dans l'espace nécessaire à l'habitant est un préalable à la conception nouvelle de ce que doit être un quartier. La circulation des voitures ne traverse pas les unités d'habitation, elle reste périphérique. Les carrefours à trois branches assurent une circulation sans feu. Il permet que de n'importe quel point de la maille de départ, il devient possible d'atteindre la place Kléber en 7 minutes⁶⁹. Ces principes ont déterminé le choix de la structure hexagonale. Celle-ci apparaît comme la meilleure solution au problème de la multiplicité des temps de déplacements. L'autogestion de l'espace par l'habitant passe par une maîtrise du temps à la fois pour en gagner et pour le redistribuer autrement. A l'intérieur de cette structure hexagonale, la question est celle d'une composition qui permettrait, conformément aux réflexions de A. Mischerlich, que l'habitant "se sente (...) membre d'un groupe déterminé, par exemple citoyen de la ville et (qu'il) tire une certaine fierté de cette appartenance". Un habitant qui trouverait "un milieu ou il puisse prendre pied, mieux : prendre racine, établir les liens durables avec les hommes et les choses, par exemple avec sa maison, quand bien même il s'agirait d'un collectif de dix étages".⁷⁰

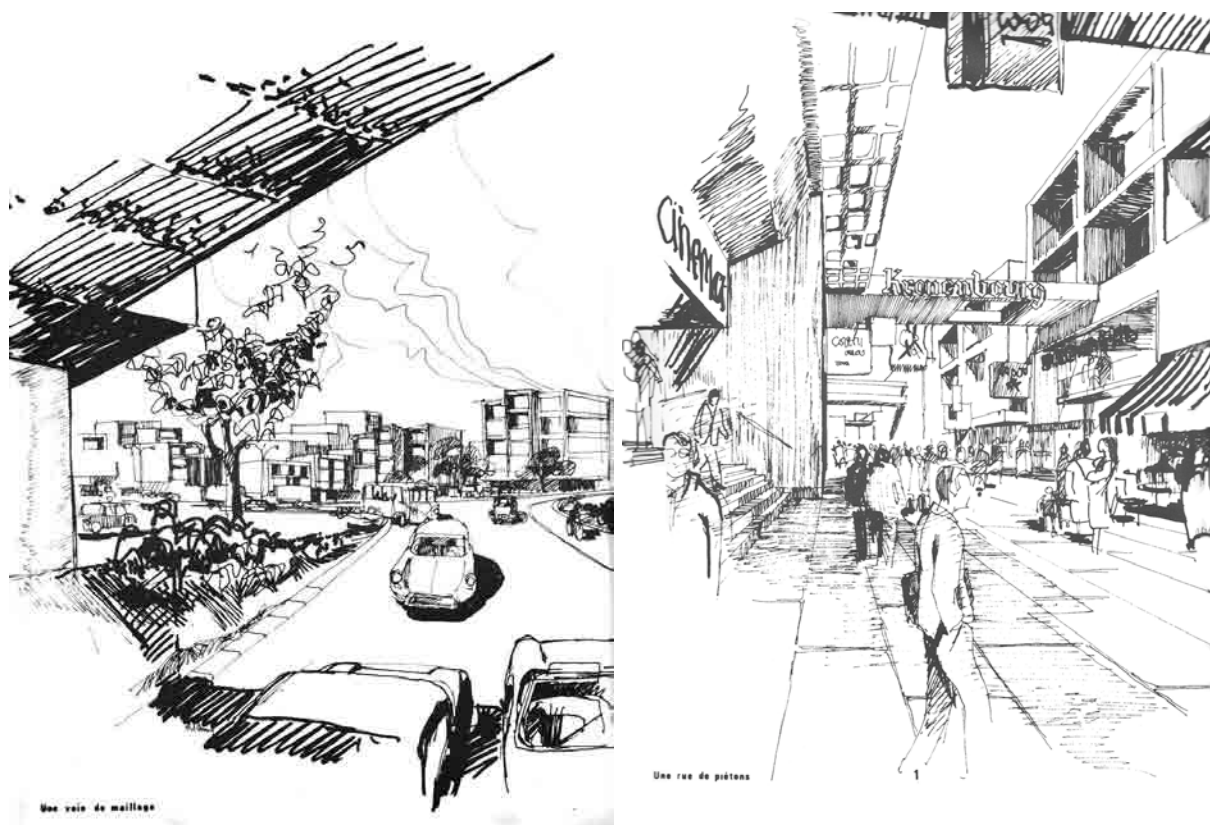
⁶⁹ Entretien de R. Adjedj.

⁷⁰ Mitscherlich, 1970, p. 147-48 : "l'espace de contact a pour fonction de nous intégrer à la terre ainsi que parmi les autres vivants et les autres hommes".

Le concept d'unité de voisinage

P. Vivien se réfère au concept anglo-saxon "d'unité de voisinage" diffusé en France par G. Bardet. La définition qui est donnée par le dictionnaire de l'Urbanisme est celle d'un "quartier d'habitation conçu avec ses équipements d'usage quotidien (école primaire, commerce, etc.)". La définition ne traite que ponctuellement de l'aire d'influence des équipements et de la capacité que ceux-ci peuvent avoir de générer de contacts, des relations sociales.⁷¹ L'ajustement réciproque entre les habitants, entre les groupes n'est possible, au-delà des moyens concrets (équipements, voirie, moyens de transport etc.) que s'il s'établit entre eux une communication psychologique stabilisée par des relations sociales régulières.⁷²

Dans la thèse *Quartier et unité de voisinage dans la pratique française. 1919-1973*, Anne Lise Girard montre l'écart entre les conceptions de l'unité de voisinage, aire d'influence ou organisation hiérarchisée et systématique. Elle écrit : "En France l'unité de voisinage prend figure de principe d'organisation volontaire de l'espace d'origine technocratique." En conclusion du rôle de l'unité de voisinage dans la composition de Haute-pierre, elle écrit que celle-ci est conçue "comme un schéma technique d'organisation de l'espace".



Paysage de l'automobile et ambiance de quartier, 1967.

⁷¹ Françoise Choay, Pierre Merlin, *Dictionnaire de l'Urbanisme*, op. cit., p. 679.

⁷² "Il y a communauté quand il y a communication". Raymond Ledrut, *L'espace social de la ville*, Paris, Anthropos, 1968, p. 343.

Configuration – le concept dans la moulinette du chantier

Lors de ces phases de préfiguration P. Vivien apparaît soucieux de l'expression et de la qualité des formes bâties ainsi que la perception de celle-ci, que ce soit par l'habitant, par l'automobiliste, par la piéton-chaland. Pour désigner à la fois la singularité de l'expression du bâti et de sa perception, P. Vivien utilise la notion de "hameau" soit un groupe de maisons situées en dehors de l'agglomération principale.⁷³

Le souci d'une phénoménologie particulière de la forme bâtie, expression et perception, a disparu dans la phase de réalisation. Ni le développement des "hameaux" ni la perception des unités et des continuités bâties qui en génère le sentiment ne seront repris pour des raisons d'efficacité. La SAE (Eiffage) premier constructeur de logements sociaux s'oppose aux intentions de P. Vivien et impose les techniques de constructions industrialisées dont ils ont l'habitude.⁷⁴ L'office de H.L.M. refuse la superposition des deux tracés habiter et circuler à l'origine du principe de la composition des préfigurations, la composition d'une maille centrale reliée aux autres mailles par un réseau de voies piétonnes et une continuité de bâti qui enjambe le réseau de voies routières est abandonnée. Le surcoût de 7 à 10% qui avait été estimé ne correspondant pas aux prix qu'ils avaient l'habitude de pratiquer. La continuité et la complexité du bâti étant supprimées, le franchissement est réalisé par des passerelles ou des tunnels⁷⁵ qui engendrent une rupture dans la continuité des perceptions et produisent des ensembles bâtis qui se rapprochent de ceux que P. Vivien avait voulu renouvelé.⁷⁶

⁷³ Entretien R. Adjedj.

⁷⁴ Idem.

⁷⁵ Entretien R. Tabouret.

⁷⁶ "L'acquisition des parcelles devrait être assortie de l'obligation d'exécuter ces plans sans modifications importantes de l'aspect extérieur des bâtiments". Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes*, L'Equerre, 1980, p. 178.

4. Configuration – le chantier de HautePierre, 1969-75

Bernard PAGAND

La mise en place des unités du voisinage correspondant aux mailles⁷⁷ ainsi que celle de l'ensemble de la ZUP vont prendre une configuration qui ne reprend pas toujours les indications du plan de conception, n'en retient pas tous les éléments, s'en éloigne parfois, voire le trahit. Comme souvent, nous ne saurons jamais ce qu'aurait pu véritablement être HautePierre si tous les choix conceptuels développés avaient été appliqués, sauf peut-être à les faire aboutir dans les projets en cours, ce qui ne paraît pas être le cas pour l'instant.

Les principaux éléments des unités de voisinage développés aux États-Unis ou en Angleterre sont intégrés dans la conception de HautePierre, ce sont les écoles placées au centre d'une aire protégée et limitées par les voies de circulation, une relative importance des espaces libres et de récréation, la présence de bâtiments publics affectés (école, centre communautaire ...) ou à vocation plus large selon une répartition avantageant les interrelations entre mailles, bibliothèque, piscine, collège Ainsi, le projet initial prévoyait-il des maisons de jeunes, des classes primaires, des classes maternelles, des locaux pour les jeunes, deux centres médico-sociaux, des crèches, des équipements sportifs, de axes commerçants. Aussi, Pierre Pflimlin, alors maire de Strasbourg, déclarait-il : "HautePierre sera une ville⁷⁸ d'environ 30 000 habitants, avec ses commerces, ses écoles, ses équipements sportifs, ses centres d'animation culturelle, une ville d'un style nouveau [...] chacun de ses nids d'abeilles contribuera, on peut l'espérer, à créer un havre de paix et de sécurité."⁷⁹

Tous les éléments conçus n'ont pu voir une réalisation effective, des maisons de jeunes, l'un des centres médico-sociaux par exemple manquent à l'appel. La réalisation des équipements, prévue entre 1969 et 1977, dans le sillage de la construction des habitations, prend souvent du retard comme le montrent les dates d'approbation établies lors des séances du conseil municipal⁸⁰. Le plan réalisé par V. Antoniou et L. Meistelmann montre l'état actuel de l'implantation des équipements.

⁷⁷ Inspirées des « neighborhoods » de W. Perry, cf. Gérard A.-L., *Quartier et unité de voisinage dans la pratique urbanistique française 1919-1973*, Thèse de Géographie, ULP, Strasbourg, 1980.

⁷⁸ C'est nous qui soulignons.

⁷⁹ Cité par Veronika Antoniou, Laurence Meistelmann, *L'éducation à HautePierre à travers les formes urbaines*, Master ASPU, INSA/ENSA, Strasbourg, janvier 2009. On sait, par ailleurs, qu'il était peu favorable à des centres secondaires, concentré sur la ville centre et laissant les banlieues aux techniciens (entretien avec R. Tabouret, ancien conseiller municipal, du 15.10.2009).

⁸⁰ Idem.



Plan des équipements réalisés à Hautepierre. Source : Antoniou & Meistelman, 2009.

Ce point sensible des équipements a été largement moins malmené que dans d'autres ZUP, le projet ayant commencé « avec un confort financier exceptionnel »⁸¹. Mais c'est l'équilibre global même du projet par la diminution du nombre des mailles, ses axes majeurs de réflexion quant au bâti, les continuités, qui sont très vite remis en cause. L'idée initiale conduit à la mise en œuvre de lieux de rencontre à différentes échelles et favorise les continuités et les passages assurant une dynamique de vie de quartier. Les déplacements entre les espaces ou surtout entre les différentes unités de voisinage se font par des rues, des passerelles ou des passages souterrains, des goullets succédant à des places afin de recréer des lieux urbains à l'échelle humaine. Les espaces verts animent les itinéraires piétons entre domicile, école ou commerces, ou alors vers les zones de loisir et de détente⁸². Contacts et rencontres devaient être le fruit de ses propositions.

Bien des éléments au fondement du projet n'ont pas été réalisés, d'autres sont apparus en cours d'exécution de celui-ci car ils n'étaient pas liés à des conditions sociétales favorables ou à des configurations ou choix présents lors de la conception (exemples du centre commercial et plus tard du tramway ou des pistes de déplacement cyclables), retenons les principaux écarts de la conception à la réalisation en dehors des éléments imprévus, tels que ceux que nous venons de citer⁸³ :

- Diminution du nombre des mailles de onze à six conformes ou dérivées du plan initial plus deux autres détournées ;

⁸¹ Entretien avec R. Adjedj, ancien directeur de la SERS, du 14.10.2009.

⁸² Antoniou, Meistelman, 2009, p. 13.

⁸³ *Idem*.

- suppression des passages aériens (hors passerelles ordinaires) ;
- suppression des commerces assurant la continuité des mailles et la dynamique du quartier, donc manque de commerces de proximité ;
- « surdensification » des mailles avec pour conséquence l'insuffisance des équipements prévus et des espaces verts, cette densification des mailles implique une modification des choix architecturaux ;
- réalisation médiocre des passages souterrains, goulots sombres et peu engageants à la place d'éléments de continuité et de passage très clairs et agréables ;
- discontinuité flagrante entre mailles, et tensions à terme ;
- absence de clarté des parcours existants, de lisibilité des espaces publics et privés.

Nous montrons ci-après l'écart entre conception et réalisation du projet, entre préfiguration et configuration, dans le cas de la maille Brigitte déjà évoquée où la constitution des subtilités d'organisation de l'espace à partir de rues, places, resserrements, alignements, closes, à partir de la distinction cœur / couronne, ... disparaît. Le constat serait approchant pour les autres mailles. Seule la première maille réalisée par l'équipe P. Vivien, la maille Éléonore, s'inscrit dans l'esprit de la préfiguration. La structure cœur couronne fut cependant parmi les éléments les moins remis en cause, il en va autrement du bâti dans cette structure.

Figure 3 : Dispositions des habitations sur la maille Brigitte dans le projet initial

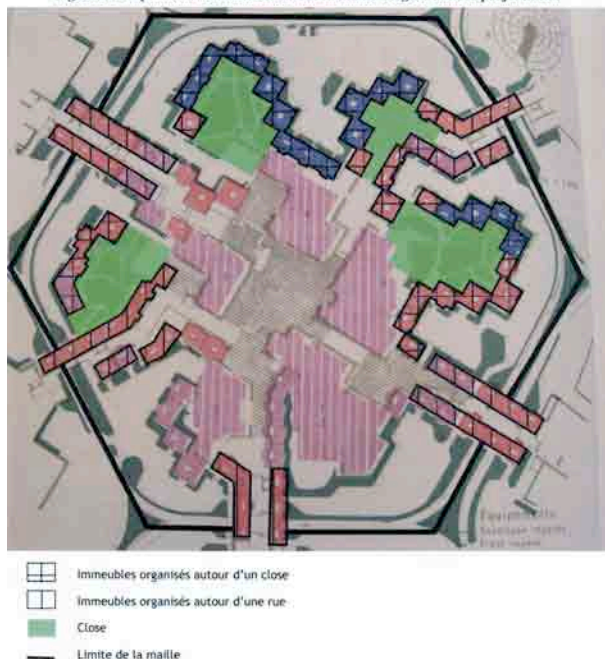
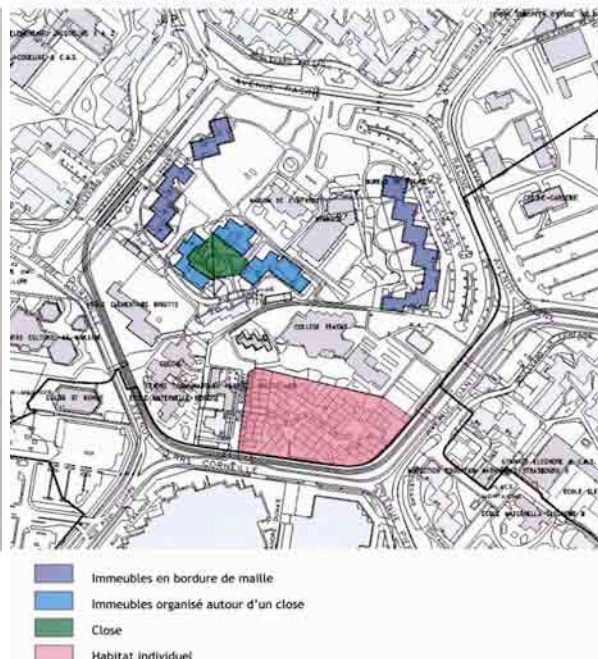


Figure 5: La disposition des habitations sur la maille Brigitte aujourd'hui



Comparaison de la préfiguration de la maille Brigitte à sa configuration (source : Strasbourg HautePierre, 1967 ; Antoniou & Meistelman, 2009).

Plutôt que nous étendre sur l'analyse des différences entre conception, projection et réalisation du projet HautePierre et pour nous permettre de comprendre certains des motifs qui expliquent les écarts entre préfiguration et configuration de quelques points clefs du projet, nous nous appuyons sur

des entretiens, pour certains déjà cités, avec des acteurs du projet ou des observateurs avisés, occasionnellement experts conseils du projet.⁸⁴

De la plaquette au projet

« Le quartier ne s'est jamais fait sur le plan d'origine », indique P. Moreau, un travail de trois ans (1967-1971) a été nécessaire après l'édition de la plaquette et l'approbation du projet pour vérifier la faisabilité et cerner la mise en œuvre des propositions de l'équipe Vivien avec une « méthode essai – erreur » permanente. Tout ce qui est « tuyaux », en particulier, n'était pas bien maîtrisé. Nous constatons, ici, une source d'écarts possibles mais simplement de l'ordre de l'adaptation de la préfiguration à la configuration avec des incidences mineures dans ce cas.

Cheminements piétonniers et passages inter-maillles

Dans la conception de la ZUP, plusieurs grilles (ou calques) se superposaient les unes aux autres, des ajustements pouvaient se faire de façon assez constante « par tâtonnement des formes ». Ce mode convenait tout à fait tant qu'existait cette procédure ZUP ; celle-ci ne nécessitait pas de définitions précises très en amont, le moment venu les choses pouvaient se mettre en place et fixer le projet. La procédure ZAC, qui suivra (1969) après la caducité des ZUP, est plus exigeante, et surtout et en particulier, elle doit prévoir les modes de financement des éléments, équipements projetés (préfinancement et programmation à la suite). Dès lors, se pose entre autre la question du financement « du deuxième réseau », dit réseau jaune, car c'est sa couleur sur les plans, et qui correspond au réseau piétonnier, et en particulier lors du passage d'une zone à l'autre avec les commerces en passerelles prévus dans la conception. Là, il y aura un échec sur la manière de convoquer ou d'inviter les gens, les investisseurs, de les convaincre sur ces points, personne ne s'était posé ces questions de faisabilité opérationnelle au départ, compte tenu des moyens de la ZUP et du « confort financier exceptionnel » qui existait de façon initial⁸⁵. Par exemple, l'idée d'implanter des commerces provisoires pour expérimenter les commerces aux intermailles et sur les passages avant de les réaliser effectivement selon la préfiguration a été écartée pour des raisons financières. « L'intention piéton y était »⁸⁶, mais elle n'a pu aboutir correctement. Ici, c'est évidemment l'une des deux clefs au cœur du projet qui disparaît, la continuité piétonnière entre mailles.

Le mouvement intermaille avec passage supérieur ou inférieur (certains de ceux-ci se sont maintenus, même si la qualité de leur traitement a pu

⁸⁴ Ce sont les entretiens réalisés avec R. Adjedj, ancien directeur de la SERS, P. Moreau, architecte d'opération pour Hautepierre à l'atelier Vivien-Stoskopff de 1967 à 1971, R. Tabouret alors ingénieur en génie civil et E. Hartweg actuel responsable à la SERS.

⁸⁵ Entretien R. Adjedj.

⁸⁶ Entretien P. Moreau.

s'affaiblir et le passage supérieur s'est limité à l'apparition de quelques passerelles) à céder la place à pas mal de passages cloutés réalisés ultérieurement par la CUS. La couture entre mailles s'est soldée par un véritable échec très loin de ce qui était pensé ; pas de belle promenade à l'intérieur du quartier, beaucoup de craintes de divers ordres ont empêchés les mouvements. Il y a ici, bien sûr, un écart radical entre préfiguration et configuration, soit une dénaturation importante du projet global ; on peut admettre que la maille « village » n'en souffrirait que dans son rapport aux mailles voisines et à l'ensemble du quartier, mais d'autres facteurs vont aussi considérablement affaiblir cet aspect village et les qualités internes des mailles.

Contexte et forces en présence autour du bâti

L'analyse de la fabrication de HautePierre ne peut faire l'économie d'un regard contextuel associé à la réalisation de l'Esplanade, ensemble résidentiel et universitaire qui a été édifié sur un ancien site militaire péricentral. Celle-ci fut engagée par le sénateur du Nord Alsace, P. Pfilimlin (père de la SERS et initiateur de HautePierre) qui revenant du gouvernement, était penché sur la conception d'outils pour les collectivités locales à travers l'économie mixte (avec la SEM l'Esplanade, seules deux autres SEM existaient alors à Lyon et en Bretagne). L'ensemble en question qui développe un quartier d'habitations et une université sur des terrains récemment acquis selon un projet de barres et de tours aura beaucoup d'influence sur HautePierre. A l'Esplanade, l'architecte G. Stoskopf, qui interviendra avec P. Vivien sur HautePierre, a réalisé les mêmes barres et tours qu'à Créteil ou Bischheim, il fallait réaliser autre chose à HautePierre, mais aussi compter avec cet architecte, qui allait être imposé sur HautePierre, et son réseau.

Pierre Vivien « était génial »⁸⁷ et voulait sortir de cet urbanisme orthogonal et de la mauvaise gestion des déplacements automobiles. Les mailles sont donc une réaction appuyée sur les deux mobiles majeurs que nous connaissons⁸⁸, assurer une desserte automobile sans entrave et surtout, pour ce qui nous intéresse ici, rejeter les tours et les barres et aller vers une échelle humaine. L'idée de fabriquer des villages à l'intérieur de chaque maille s'inscrivait dans cette perspective. Dans chaque hexagone, deux objectifs se complétaient, celui de produire du locatif public aidé et de l'accession à la propriété par deux types de financement adaptés pour 1000 logements / 3000 habitants (par maille). L'idée, contrairement à celle développée à l'Esplanade avec des immeubles à R+17 était, on l'a vu, de faire des immeubles de petite taille de R+4 à R+8, ceci paraissait tout à fait « iconoclaste » à l'époque. Vivien parlait de faire des « hameaux » à l'intérieur des mailles⁸⁹.

Le développement des hameaux de Pierre Vivien, vus comme une exigence par les porteurs du projet, s'est vite heurté à la mauvaise volonté des acteurs

⁸⁷ Entretien R. Adjedj.

⁸⁸ Idem.

⁸⁹ Idem.

sociaux et opérateurs majeurs, en l'occurrence la S.A.E (Eiffage), premier constructeur français de logements sociaux, très puissant acteur qui alors, « faisait la pluie et le beau temps », entre autre par qu'il était au cœur du système de production de logements en masse dont il obtenait les financements, pour lesquels il désignait ses architectes (pour Hautepierre, ce fut G. Stoskopf), et qui donc « venait quasiment avec du clef en main », ce qui bien entendu facilitait grandement les choses pour les municipalités en termes pratiques techno-administratifs.

Bref, et quoiqu'il en soit de ces aspects et du fait de sa grande puissance, Eiffage se permettait d'avoir ses propres exigences quasiment au-dessus des élus, et à Hautepierre l'opérateur était contre les hameaux. La presse avait déjà parlé de la conception du futur quartier (ou de la future ville nouvelle) et SAE Eiffage « exigeait d'arrêter ces rêveries » et de s'orienter vers des solutions performantes pour eux ; avec leur architecte Stoskopf, la société montrait la nécessité « de bâtiments droits et hauts ». Ceci fut une mauvaise nouvelle pour la SERS, qui adhérait, comme la municipalité, à la conception de P. Vivien. Malgré des tensions avec la SAE Eiffage, un entretien difficile avec Pflimlin, ce dernier valide les choix, auxquels il avait d'ailleurs participé, du plan Vivien.

Il s'ensuivait que pour les travaux conduits sur les premiers « hameaux », le chemin de grue rectiligne alors habituel devait céder place à une mise en œuvre beaucoup plus complexe. Pour éviter tout dérapage initial du projet, une équipe Stoskopf – Vivien a été constituée où Vivien « a du se battre pied à pied pour le hameau⁹⁰ » et l'édification des immeubles de faible hauteur (5 à 8 étages), estimés impensables par les autres à la fois pour les ascenseurs et l'occupation des sols ainsi « gâchée ».

Les objectifs fixés au bureau d'études étaient à la suite de ces compromis de tester « la feuille de vigne » dans la maille. « Ce qui se monte en premier, c'est le logement, la densité bâtie était de l'ordre de 100 logements à l'hectare⁹¹ », avec une marge faible et des niveaux variables de 3 à 7. L'idée, était, on l'a vu, de développer un pari combinatoire, de jouer avec la hauteur des modules au lieu de séparer des types et de travailler aussi sur des principes identiques en façade, l'influence était celle des arts « permutationnels » développés par A. Moles. La qualité des premiers ensembles est liée à cette approche complétée par les travaux de paysagiste et coloristes dont la participation s'était faite sur l'insistance de P. Vivien. Pour assurer cette diversité des types, il était aussi envisagé de répartir les 1830 premiers logements sociaux sur trois mailles. Dès que la maîtrise d'œuvre est passée dans d'autres mains que celles de P. Vivien, toute la qualité du travail plastique sur les immeubles a disparu et des opérations très médiocres, en tous cas hors de l'esprit de la conception initiale se sont développées annihilant l'idée de hameaux. Avant que ne disparaisse l'idée de maille elle-même. Le Hautepierre à R+4 ou R+7 a cédé la place à des tours blocs selon le regard de M. Hadjèche, alors directeur adjoint de la SERS.

⁹⁰ Idem.

⁹¹ Entretien P. Moreau.

Cœur de quartier et grande surface

P. Vivien avait l'idée d'un passage central relié aux autres mailles par un réseau de voies piétonnes qui « enjambent les voies routières un peu à la manière du Ponte Vecchio »⁹², celui-ci apparaît dans la deuxième grande maquette d'étude qui précède la conception à mailles régulières répétitives. Ce fut ensuite une maille centrale qui prit cette fonction de cœur de ville (ou de quartier) étant entendu que l'idée de répartition des commerces aux intermailles et en linéaire était encore présente.

Le cœur de quartier envisagé s'est effacé avec l'accueil de Auchan⁹³, qu'on ne voulait pas voir aller s'installer ailleurs, un peu plus loin à Wolfisheim. Auchan fut le premier hypermarché construit par la SERS, l'idée a été de faire un complexe en y associant des commerces, le Maillon, ... Ceci a diversifié les mouvements et « cassé les mouvements internes »⁹⁴. La pénétrante, par la suite, a permis d'autres équipements. Cette grande surface a, bien entendu externalisé les mouvements du quartier à sa périphérie en même temps qu'elle s'ouvrait à toute la ville. Il n'a pas, bien entendu une fonction, centrale dans le quartier et cela peu apparaître comme un défaut de conception et d'intégration. Il ne faut pas oublier que la question des grandes surfaces commerciales qui se trouvent en marge du quartier est liée au fait qu'elles n'étaient qu'en cours d'invention à l'époque, il était donc difficile de les intégrer au projet⁹⁵.

Mixité

La première tranche de logements prévue à Hautepierre correspondait à 1832 logements qui devait être livrés en mai 1970 (soit 3,2 logements / jour). Un grave souci se faisait jour quant à l'occupation des logements, celui d'éviter l'uniformité des habitants comme cela s'était produit lors des autres opérations de cette époque, à l'Esplanade il n'y avait que des cadres, à Bischeim que des rapatriés ... L'idée de la SERS⁹⁶ était qu'il y avait nécessité de « mélanger » les origines et les groupes à Hautepierre, d'éviter l'habitat dédié. Une autre idée pointait, celle qu'il faudrait, par ailleurs, revoir les modes d'attribution de l'habitat social ; il faudrait que les HLM soit délivré autrement que par ordre d'inscription et niveau de revenu (à l'époque il y avait 6000 demandes permanentes). La SERS obtient que les 1832 logements (au lieu de 1000 initialement prévus) ne soient pas tous dans une maille (Eléonore et Denise avaient été allongées car on souhaitait faire plus de 1000 logements.) De son côté P. Vivien (et Claudius Petit) voulait répartir les 1832 logements sur trois mailles, comme on l'a déjà noté.

⁹² Entretien R. Tabouret.

⁹³ Ouvert le 16 mars 1976.

⁹⁴ Entretien R. Adjedj.

⁹⁵ Entretien P. Moreau.

⁹⁶ Entretien R. Adjedj.

En ce qui concerne les attributions, il était donc indispensable d'en revoir les critères (mais Pflimlin qui ne voulait pas s'impliquer dans cette construction envoie les responsables de la SERS à la commission d'attribution) en établissant des quotas assurant une diversité

- 50 % de français de souche avec ½ alsaciens et ½ autres
- 50 % de français "d'ailleurs" et étrangers avec équilibre entre Maghrebins d'un côté, et Portugais, Yougoslaves, Vietnamiens, Espagnols de l'autre.

L'idée était que la diversité faciliterait l'intégration⁹⁷. Pendant trois ans la règle s'appliquera, puis par manque de quotas et dans l'impossibilité de réaliser une attente pour les maintenir, "l'affaire s'essoufflera". Les règles vont s'assouplir malgré le refus de la SERS qui abandonne alors cette commission au moment de la mise en location de la maille Jacqueline. Dès lors, non seulement le jeu des critères va être abandonné, mais la densification des mailles (contre le hameau) ne posera aucun problème. Par exemple, et justement, la maille Catherine, où étaient programmés 900 logements, recevra 300 logements supplémentaires pour la police projetés par G. Stoskopff, d'où il résultera l'impossibilité de mettre en place les espaces verts initialement prévus (1973), donc encore une atteinte au hameau.

Quant à la mixité et à la possibilité d'accéder à d'autres formes de logements à HautePierre, à y développer des modes de financements diversifiés comme cela avait pu se faire à l'origine à la maille Éléonore⁹⁸, les choses se sont vite heurtées à un prix du foncier élevé (ancienne zone de maraîchage) qui a détaché la promotion privée des processus et l'a conduit à investir à l'époque à Hœnheim ou à la Cité du Ried.⁹⁹

De ces configurations, il résulte à terme des problèmes sociaux qui ont marqué et marquent la population de HautePierre selon plusieurs angles, celui du chômage qui atteignait 25% dès 1975, chiffre très supérieur au chiffre de Cronenbourg, le quartier limitrophe ; la question des femmes, aussi, a bouleversé les pratiques et l'espace social, celles-ci, entrées sur le marché du travail pour améliorer les revenus du foyer, ont de plus en plus quitté le statut très courant, aux origines de HautePierre, de mères au foyer, laissant ainsi des adolescents au chômage livrés à eux-mêmes. Il en a donc probablement résulté un affaiblissement important d'une certaine forme de contrôle¹⁰⁰.

Espaces verts et espaces ouverts

Nous venons de noter la perte d'un cœur vert de maille à propos de la maille Catherine.

Un parc de 70 hectares qui devait être réalisé à l'ouest du quartier a été remplacé par des équipements sportifs (plaine de jeux, parc des sports, ...), avec le problème d'équipements fermés contre l'idée initiale. L'accès à des écoles ouvertes, pour les terrains de jeux accessibles à tout moment s'est

⁹⁷ Entretien R. Adjedj.

⁹⁸ Idem.

⁹⁹ Entretien R. Tabouret.

¹⁰⁰ Entretien E. Hartweg.

heurté à l'idée de clôture, "il a fallu de vraies batailles, dans un premier temps avec l'aide de l'inspecteur" pour limiter des hauteurs de haies de 1m à 70cm ou 40 cm, ceci disparaissant ultérieurement. Selon M. Hartweg, responsable de la SERS, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la construction de maisons a permis d'affaiblir les densités ; mais ces îlots de maisons individuelles forment des enclaves dans les mailles et n'entrent pas du tout dans les configurations de continuité prévue initialement et ont incité à des regroupements fermés comme celui de la communauté vietnamienne installée dans un de ces secteurs de maisons individuelles. En définitive, et quelque soit les configurations du bâti, les cœurs d'îlots qui devaient être un havre de paix sont devenus souvent des lieux rêvés pour ceux qui voulaient "faire des bêtises", en l'absence d'autres mouvements réellement possibles.¹⁰¹ Bref, "dans aucune maille n'existe le vert village espéré", parfois un univers où le lien social existe est cependant là comme dans le cas "de la maille vietnamienne" par exemple¹⁰².

¹⁰¹ Idem.

¹⁰² Idem.

5. Entre configuration et refiguration, un chantier habité, 1968-94

Volker ZIEGLER

La réalisation de la ZUP de Hautepierre est confiée à la Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (SERS) qui démarre le chantier en 1968, dans l'objectif de le terminer en 1979. Le premier habitant s'installe en juin 1970 dans un quartier en pleine construction. Mais ce chantier qui se poursuit à un rythme accéléré les six années suivant son lancement, se ralentit au milieu des années 70 pour s'enliser complètement dans les années 80.

Dès le départ, l'idée de développer des "hameaux" avec une vie de quartier mélangeant différentes couches sociales et différents types de populations, se heurte à des difficultés majeures. L'idée, contrairement à celle développée à la même période par Gustave Stoskopf dans le plan orthogonal de l'Esplanade, avec ses bâtiments jusqu'à 18 étages, était de réaliser à Hautepierre des immeubles groupés de petite taille comportant cinq à huit niveaux. Dans chaque hexagone, deux objectifs auraient dû se compléter : produire du logement locatif public aidé et du logement d'accession à la propriété par deux types de financement adaptés pour l'équivalent de 1000 logements (3000 habitants) par maille. Mais le prix relativement lourd du foncier et la viabilisation complexe dissuadent la promotion privée d'investir dans l'opération. De plus, les "hameaux" rencontrent les réticences du constructeur des logements sociaux, soucieux d'orienter son chantier vers des solutions performantes – des immeubles droits et hauts – avec "son" architecte qui était Gustave Stoskopf.

Pour éviter le dérapage du projet, le maire Pflimlin demande à Vivien, urbaniste en chef de l'opération, d'associer son équipe à l'agence Stoskopf afin de profiter de son expérience en matière de rentabilité constructive. Vivien doit se battre pour que le chemin de grue habituel rectiligne cède à la mise en œuvre plus complexe des "hameaux" et de leurs immeubles de faible hauteur estimés impensables par les autres acteurs du projet. La bataille des "hameaux" est gagnée à un prix lourd : les premiers programmes de logements sont pris en charge par un bailleur social et marquent Hautepierre de l'image d'un quartier d'habitat social.

La circulaire Guichard (1973) qui met fin à la construction des grands ensembles en France, marque aussi une première mise en cause du concept initial de Hautepierre. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg et président de la CUS, rappelle qu'il est nécessaire de trouver une formule qui ne soit pas en contre-pied à la circulaire. Il pense en effet qu'on pourrait envisager de réviser l'architecture de la deuxième tranche de l'opération de la ZUP de Hautepierre située au sud de l'autoroute et de réduire la densification des immeubles.¹⁰³

¹⁰³ *Compte-rendu de la réunion du 20.6.1973*, Archives de la Ville de Strasbourg, côte 257W3.

5700 logements dont 2894 HLM de la première tranche (Hautepierre Nord) sont construits¹⁰⁴ lorsqu'arrive le choc pétrolier de 1974. Les difficultés économiques qu'il entraîne atteignent Hautepierre : le chantier de construction se ralentit, et le chômage augmente pour atteindre 25 % dans le nouveau quartier. Désormais, le rapport à l'automobile change, posant le problème des déplacements à une époque où il n'y a pas de transports en commun à Hautepierre.



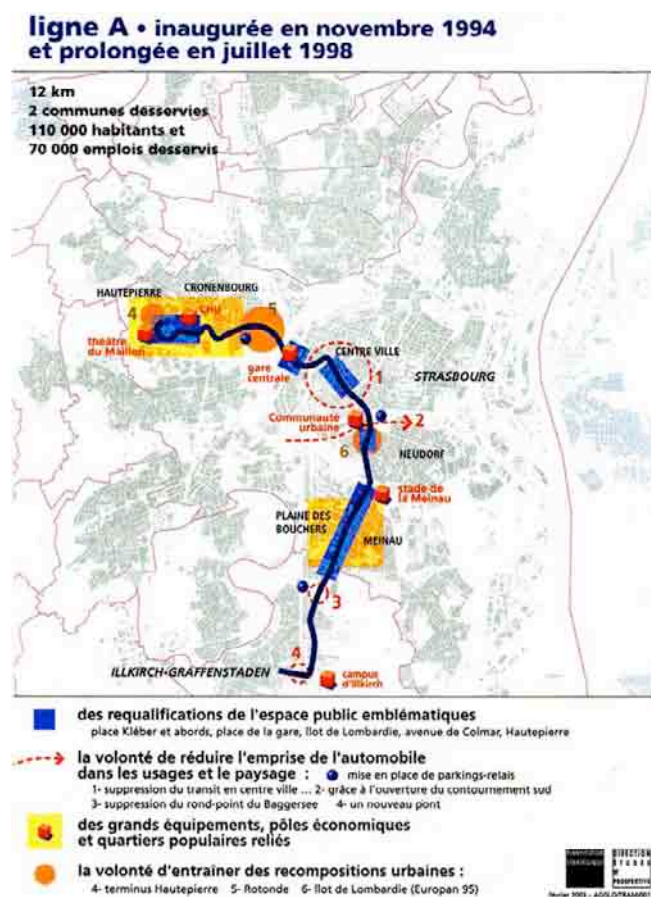
Hautepierre en 1975 (photos F. Luckel).

Le centre urbain ne se réalise pas sous la forme prévue par les concepteurs. En 1976, Hautepierre accueille le centre commercial Auchan qui forme un ensemble déséquilibré avec le théâtre du Maillon posé près de l'autoroute, en limite de quartier. Les équipements de proximité disposés en cœur de maille ne suffisent pas pour faire de Hautepierre un quartier de ville animé, et les promenades entre mailles se font mal ou ne se font pas du tout : pas de belle promenade à l'intérieur du quartier, mais des nappes de stationnement.

¹⁰⁴ "M. Christian Bonnet en visite à Strasbourg", *DNA* du 21.12.1973.

Pierre Vivien quitte ses responsabilités d'urbaniste en chef, laissant sa charge qui s'est réduite à celle d'un urbaniste conseil à son fils. En 1978, le concept des mailles est abandonné pour la partie sud dont l'aménagement n'a pas encore débuté, le périmètre de la ZUP ayant été limité à celui de Hautepierre Nord en 1977. La page est tournée dans une réunion du groupe de travail "Hautepierre"¹⁰⁵ où Pflimlin remercie Vivien d'avoir admis ce changement ; un autre point à l'ordre du jour, la réfection des façades du programme des 1831 logements construits par l'OPHLM dans les mailles Eléonore, Catherine et Jacqueline, initie le cycle de la refiguration du quartier.

Les années 80 sont marquées d'un côté par des mutations sociales et des dégradations rampantes et de l'autre par les premières réhabilitations. En 1989, le premier mandat de Catherine Trautmann marque un tournant dans l'histoire de Hautepierre, l'équipe municipale décide de passer du "tout voiture" à la vitesse du tram. En 1994, la première ligne du tramway de Strasbourg relie le quartier au centre ville en un quart d'heure. Pensé pour désenclaver le quartier, le projet du tramway reste avant tout un projet d'aménagement de ligne, en dépit des études engagées en vue d'un projet urbain portant sur les espaces des mailles. Quelle place faut-il laisser à la voiture ? Quels dispositifs spatiaux faut-il introduire comme filtre entre espace privatif et espace public, entre architecture et ville ?



Le rôle structurant de la ligne A du tramway de Strasbourg (source : CUS, 2000).

¹⁰⁵ *Compte-rendu de la réunion du groupe de travail "Hautepierre"*, 13.10.1978, Archives de la Ville de Strasbourg, côte 257W3.

6. Hautepierre Sud – Parc des Poteries, 1984-2010

Favoriser la cohérence des formes urbaines existantes

Christian DEHAYNIN

Histoire du projet

L'arrêté ministériel du 14 septembre 1977 modifie le périmètre de la Z.U.P. créée par les arrêtés du 28 décembre 1964 et du 16 mars 1967. Le périmètre de la Z.U.P. est réduit à celui de "Hautepierre Nord". Le périmètre de la tranche "Hautepierre Sud" au-delà de la pénétrante autoroutière qui devait achever la composition de la première tranche conserve sa vocation mais change de cadre juridique, d'intentions et de composition. La ZAC créée le 18 décembre 1984 fait l'objet d'un arrêté de réalisation préfectoral le 16 août 1985. Le nouveau quartier devra accorder et réussir l'intégration des différentes formes urbaines qui composent le secteur Ouest de la Commune. "Ce rôle s'exprimera, aussi bien à travers l'importance et la diversité des types d'habitat, que par la nécessité d'harmoniser la création d'emplois et d'équipements en rapport avec ce qui existe actuellement (...) en assurant la continuité verte."¹⁰⁶

Un des objectifs auquel doit répondre le nouveau projet est celui d'une composition capable d'exister pour elle-même, une composition "écologique" qui permet de réduire la consommation d'espace et d'énergie et suffisamment attractive pour être capable de freiner la péri-urbanisation. L'autre objectif auquel doit répondre le nouveau projet est celui d'une composition capable de s'accorder avec les différentes formes urbaines existantes à proximité. Hautepierre Nord était un quartier satellite, périphérique à la commune de Strasbourg. Vingt ans plus tard le quartier de Hautepierre Sud achève de l'intégrer dans un espace bâti continu et dans un temps de circulation continu.

"Une première préoccupation sera de favoriser l'intégration de la Z.A.C. au tissu existant. Cette intégration concernera les relations fonctionnelles entre les différents éléments urbains, la nécessité de voies de liaisons, ainsi que la cohérence des implantations bâties. La liaison Nord-Sud du quartier du Hohberg au Centre Commercial sera probablement l'épine dorsale du nouveau quartier, elle permettra de consolider la centralité qui s'amorce dans la maille Irène de Hautepierre Nord : cette liaison est également exigée par la nécessité d'assurer le maximum de possibilités d'échanges entre zone d'emploi et zone d'habitat, entre hébergement et animation et loisirs".¹⁰⁷

En 1996, le comité de pilotage rebaptise le quartier "Koenigshoffen Poteries" afin de se démarquer de la mauvaise réputation du quartier de Hautepierre.

¹⁰⁶ Rapport de présentation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Hautepierre Sud, POS approuvé de Strasbourg, décembre 1992.

¹⁰⁷ Ibid.

Conception du projet

Les intentions des architectes et urbanistes Ulla Hellner et Hans Tyge Pedersen du groupe Europlan sont de promouvoir une alternative à la fois aux cités-dortoirs ainsi qu'au mitage de la péri-urbanisation. Pour cela ils définissent trois principes, d'une part "concevoir des quartiers nouveaux qui réuniraient l'ensemble des fonctions urbaines". D'autre part "créer des villes et des quartiers lisibles, avec une structure claire, des lignes, des endroits, des surfaces pour tout le monde (...) enfants, jeunes, adultes, personnes âgées", enfin "favoriser la continuité de la ville existante"¹⁰⁸.

La nouveauté du quartier est fondée sur la mixité, la lisibilité, la continuité de la ville :

"Un des principaux enjeux (...) est de faire du parc des poteries un quartier pouvant accueillir une population variée et d'offrir différents types d'habitats."¹⁰⁹

Lisibilité des formes urbaines :

"La nouvelle ZAC a ainsi été dotée d'une épine dorsale (une avenue), assurant une fonction de transit et de distribution, reliant la route des Romains au sud à la pénétrante A351 au nord. Cet axe majeur constituera à terme un des barreaux de liaison interquartiers entre Koenighoffen et HautePierre. Il devra donner à voir ce qu'est le nouveau quartier et permettre une perception claire de l'espace (épaisseur, profondeur). Cette avenue, constituant le centre linéaire du quartier, sera en connexion avec tous les équipements structurants (lycée, parc). Sa conception privilégiera piétons, cyclistes et usagers des transports en commun."¹¹⁰

Continuité de la ville existante :

"La ZAC de 1985 n'avait pas prévu la constitution d'une véritable continuité urbaine entre Koenighoffen et HautePierre. Il s'avérait primordial de créer de nouvelles liaisons afin de restructurer ce secteur d'habitat. Pallier à cette carence permettait la constitution d'une cohérence urbaine entre différents quartiers qui ne peuvent s'ignorer, et entre lesquels les échanges doivent être facilités."¹¹¹

"Au nord du quartier, trois pont franchissant la coupure de l'autoroute permettront d'assurer au maximum d'échanges entre les zones d'habitat et d'activité (emploi, achats et loisirs) et plus loin avec le centre de Strasbourg, grâce aux stations Brigitte¹¹² et Cervantès¹¹³ de la première ligne de tramway. Le passage sur ces trois ponts permet à l'usager de s'orienter et d'affirmer son appartenance à la ville : dans l'axe de la pénétrante apparaît la cathédrale,

¹⁰⁸ Ulla Hellner, Hans Tyge Pedersen, Dossier *Parc des Poteries*, mai 1996.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Station Dante.

¹¹³ Station HautePierre Maillon.

signal du centre. Il s'agit là de la plus belle entrée sur Strasbourg qui mérite une protection particulière : toute construction est interdite à 40 m de part et d'autre de l'axe de la voie."¹¹⁴

Préfiguration

Les travaux de Kevin Lynch comme ceux d'Edward Hall nous semblent aux fondements des principes de lisibilité des formes urbaines et de continuité de la ville existante développés par les concepteurs.

Kevin Lynch en conclusion de *L'image de la cité* a dégagé la valeur d'une composition urbaine. Il a souligné le lien entre la qualité de la forme et la qualité de la perception urbaine, définissant ainsi la qualité principale d'une composition, la lisibilité, la facilité avec laquelle les formes de la ville peuvent être visuellement appréhendées par les usagers.¹¹⁵

Edward Hall a distingué les espaces à contexte riche des espaces à contexte pauvre. Alors que la perception d'un espace à contexte riche agit comme une force d'unification et de cohésion, la perception d'un espace à contexte pauvre, génère des tensions entre l'utilisateur et ses propres projections.¹¹⁶



Plan du parc des Poteries, 1991 (Europlan, Hellner & Pedersen).

¹¹⁴ Hellner, Pederson, 1996.

¹¹⁵ Kevin Lynch, *L'image de la cité* (trad. fr.), Paris, Dunod, 1971.

¹¹⁶ Edward Hall, *Au-delà de la culture. Contexte et signification*, Paris, Points Seuil, 1979, p. 87.

7. Du grand ensemble de Hautepierre au quartier de Hautepierre, 2006-15

Christian DEHAYNIN

Le projet de rénovation urbaine de Hautepierre met en avant trois actions prioritaires :

- décomposer la structure du réseau de circulation
- conserver les principes de "l'unité de voisinage"
- recomposer la structure urbaine du quartier de Hautepierre 1967-1975

Histoire du projet

Le samedi 8 juillet 2006, le président de la CUS et le maire de Strasbourg organise une réunion d'information sur la nécessité de "transformer l'environnement de Hautepierre et d'améliorer l'accessibilité, de diversifier les fonctions et de retrouver un habitat digne pour tous." Cette réunion d'information précède le dépôt d'un dossier qui permettra de bénéficier des aides de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU). Lors des Conseils des 2 et 6 juillet 2007, la C.U.S. a lancé la première phase opérationnelle du projet de rénovation urbaine de Hautepierre-Nord.¹¹⁷ Cette première phase porte principalement sur le logement et son environnement immédiat, la résidentialisation.

Celle-ci révèle chez les résidents deux inquiétudes. D'une part la crainte que le nouveau réseau de circulation favorise un trafic de transit important. D'autre part, la crainte que le tracé des routes qui traversent les mailles n'entraîne un affaïssement des qualités spatiales et paysagère de celles-ci. Le projet de rénovation urbaine est en 2008 en phase de conception. Un protocole de préfiguration a été signé le 25 janvier 2008 en vue d'engager des actions jusqu'en 2012. Le but de ce protocole est d'obtenir un rééquilibrage de certains territoires notamment de désenclaver le quartier de Hautepierre. Six axes sont arrêtés¹¹⁸ :

- l'amélioration de la qualité et de la diversité de logement
- les extensions du tramway
- le soutien aux activités commerciales
- la création d'emplois et de développement des entreprises
- la mise à niveau des équipements publics
- le réaménagement des espaces publics

Le projet ANRU qui avait démarré sous l'autorité du précédent président de la CUS et du précédent maire fait l'objet d'une nouvelle réflexion sous l'autorité du nouveau pouvoir municipal. La concertation avec les habitants d'octobre 2008 est intégrée dans le dossier présenté à l'ANRU le 11 février 2009. Les

¹¹⁷ Les zones de rénovation urbaine correspondent à la restructuration de quartiers existants. Les moyens et les procédures sont pratiquement les mêmes que celles qui concernent les Z.U.P. et la réalisation des ensembles édifiés en périphérie des villes.

¹¹⁸ Dossier de presse Hautepierre : 1^{ère} phase opérationnelle du projet ANRU signature du protocole de préfiguration vendredi 25 janvier 2008.

remarques de l'ANRU qui font suite aux travaux de conception et de concertation sont présentées lors d'une nouvelle concertation publique qui s'est déroulée du 13 juin au 3 juillet 2009. La dernière phase a consisté à finaliser le projet de rénovation urbaine et à approuver le bilan de la concertation en conseil de la CUS. La convention qui contractualise l'engagement financier de tous les partenaires (154 millions d'euros) est signée le 15 décembre 2009.

Conception du projet

La réunion technique entre d'une part la Ville et le CUS et d'autre part l'ANRU le 11 février 2009 affine et confirme les grands principes d'aménagement présentés lors de la concertation publique d'octobre 2008 :

- régler la question des espaces publics et collectifs
- faire de Hautepierre un "quartier jardin"
- rendre accessible Hautepierre en gardant la composition par maille
- renforcer la centralité et le développement économique du grand ensemble en l'accordant avec les flux et formes extérieures
- développer la qualité de l'habitat
- renforcer la centralité du quartier

Evaluation

Ce qui est révolu c'est l'implantation des immeubles dans une "maille village". Chacun des immeubles fait l'objet d'un tracé de limites de propriété comme les immeubles en ville.

Ce qui est nouveau ; la privatisation du stationnement au pied d'immeuble, la sécurisation des entrées, les rez-de-jardin privatifs, la configuration devra démontrer la qualité de l'accord entre l'espace privatisé en pied d'immeuble et l'espace public de la maille.

Ce qui est révolu c'est le principe d'une maille boisée. Les espaces publics et collectifs qui structureront chacune des mailles vont ordonner la lecture des qualités de "quartier jardin".

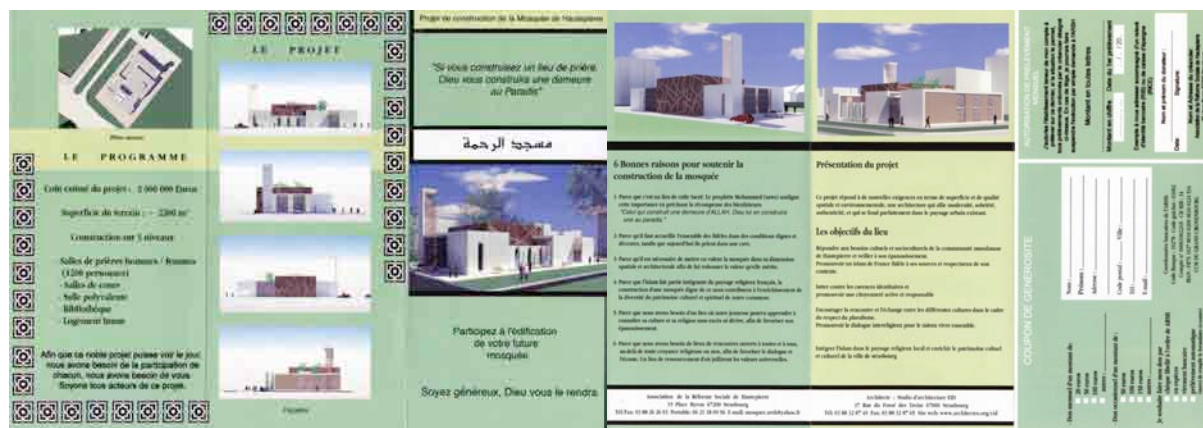
Ce qui est nouveau ; l'axe "vert" privilégiant le déplacement des piétons et des cyclistes, l'aménagement d'aires de jeux et de jardins partagés, la gestion plus écologique du quartier, lesquels devront s'accorder avec la question de l'aménagement privatifs en pieds d'immeubles que ce soit des parkings ou des privatisations du rez-de-chaussée.

Ce qui est révolu c'est le système de circulation à simple sens. Le principe d'organisation de la circulation est celui d'avenues à double sens avec carrefours à feux, lesquelles font disparaître les passages entre les mailles.

Ce qui, est nouveau ; les entrées d'immeubles, les commerces, les nouveaux équipements, sont accessibles à partir de l'espace public des avenues, et devront s'accorder à la fois avec l'espace public intérieur à la maille et avec l'espace privé en pied d'immeuble.

Ce qui est révolu c'est l'absence de qualité sensible d'un bâti répétitif pour favoriser la perception et le sentiment d'immeubles privés.

Ce qui est nouveau ; 169 logements sont démolis, 300 logements seront en accession à la propriété, et une réhabilitation des bâtiments existants sera engagée, isolation thermique et acoustique. La configuration devra être raisonnée avec un souci de qualification spécifique et une grande finesse pour faire naître le sentiment de privatisation des immeubles et de mixité. Ce qui est révolu c'est le principe d'une maille équivalente à un village. L'objectif est de créer une centralité de quartier sur un axe nord-sud. Ce qui est nouveau ; commerces en pied d'immeubles, bibliothèque-médiathèque-locaux associatifs, lieu de culte musulman, tous ces projets devront avoir des qualités architecturales significatives pour faire émerger un sentiment de centralité.



Projet de mosquée à Haute-pierre, 2010 (Studio d'architecture EID).

ANNEXE 1C: PLAN ETAT DU QUARTIER FIN DE PROJET 2009-2013



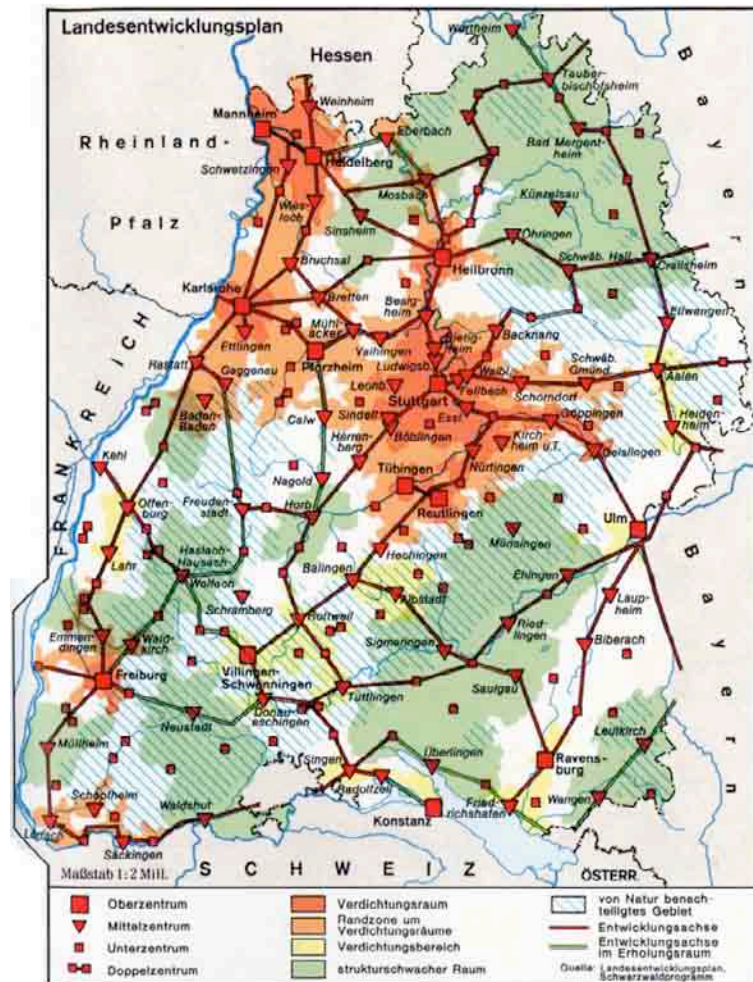
Etat du quartier en fin de projet, Plan guide du PRU de Haute-pierre, 2009 (Section urbaine).

III. L'espace conçu – Emmertsgrund

1. Un jeu d'échelles : l'organisation spatiale de l'Allemagne

... et la distribution des compétences en urbanisme et aménagement

Volker ZIEGLER



Landesentwicklungsplan du Bade-Wurtemberg, 1976.

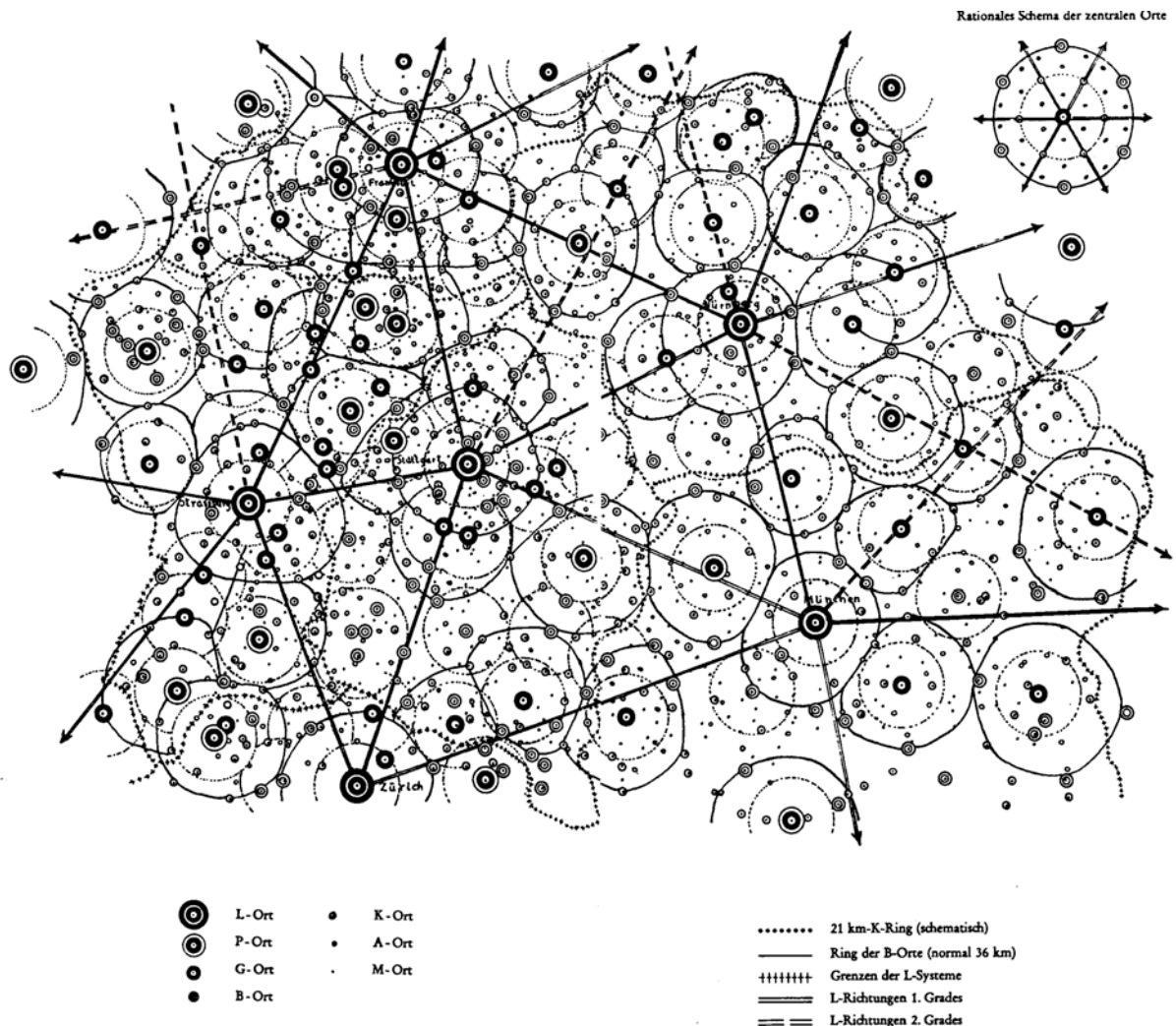
En Allemagne, l'aménagement du territoire (*Raumordnung*) fixe les directives et principes d'organisation et de développement pour équilibrer les disparités d'un espace donné. Il définit un cadre d'action en matière d'urbanisme et d'aménagement aux échelons suivants :

- Etat fédéral (*Bund*) : il définit les lois-cadres pour l'initiative publique et privée (l'application relevant des Etats fédérés et des instances communales) et attribue des subventions. Il établit le programme fédéral d'aménagement du territoire (*Raumordnungsplan*) complété au moins tous les 4 ans, mais n'a pas la compétence pour édicter un plan d'aménagement du territoire. En revanche, il a le droit de recours à l'encontre des projets le concernant et intervient parfois directement dans les projets de grandes infrastructures.
- Etat fédéré (*Land*) : Etat autonome disposant d'un gouvernement, d'un parlement (*Landtag*) élu au suffrage universel et de compétences législatives, d'organisation politique et administrative. Il établit le plan de

développement du Land, *Landesentwicklungsplan*, (LEP), qui fixe les infrastructures, les zones de densification et zones rurales, le classement des centres supérieurs et moyens, les axes de développement, la délimitation de zones de développement particulier (par ex. une zone transfrontalière).

- Commune (*Gemeinde*) : elle règle l'ensemble des affaires de la communauté locale. Son autonomie s'étend à l'ensemble des domaines ne relevant pas des compétences d'autres collectivités. Les communes (ou les intercommunalités) sont responsables des plans d'urbanisme :

1. le "plan d'utilisation des sols" (*Flächennutzungsplan*, FNP) correspond au schéma directeur français. Il expose les modes d'utilisation des sols qui découlent du développement urbain envisagé. La concertation avec les FNP voisins et le respect (ou la compensation) des "espaces non urbanisés" protégés sont obligatoires.
2. Plus qu'un plan d'urbanisme, le "plan de construction" (*Bebauungsplan*, B-Plan) donne les principes juridiques de l'aménagement urbain. Partiel, il ne concerne que les "espaces urbanisés". La concertation est obligatoire avec les B-Pläne voisins. Il est opposable au tiers.



Le système des lieux centraux en Allemagne méridionale, 1933 (Walter Christaller). Dans son schéma, l'auteur "rétablit" les frontières de 1914 : Strasbourg est la métropole d'une région transfrontalière englobant l'Alsace, le Pays de Bade et le Sud du Palatinat.

A l'époque de la naissance du quartier d'Emmertsgrund, la théorie des lieux centraux (*Theorie der zentralen Orte*) développée en 1933 par le géographe Walter Christaller pour l'Allemagne méridionale forme encore l'arrière-plan des concepts d'aménagement du territoire. Par ailleurs, il n'est pas sans influence sur l'étude d'armature urbaine en Alsace (1966).

Cette théorie fournit un modèle d'organisation de l'espace qui vise à l'équité territoriale et à l'accessibilité équitable aux équipements et services (droit de l'ensemble de la population à une qualité de vie identique). Il est déterminé par les services à différents niveaux de centralité, où les territoires des lieux centraux inférieurs s'imbriquent dans les "aires d'influence" des centres supérieurs. Les lieux centraux assument le rôle de distribution des services vis-à-vis de leur aire d'influence. Les agglomérations sont classées en "centres supérieurs, moyens, inférieurs et petits" qui s'inscrivent dans un système d'"axes de développement" entre les centres. Le territoire est appréhendé en "espaces urbanisés" et "espaces non urbanisés". Les secteurs largement urbanisés sont décomposés en "zone centrale" et "zone marginale".

La planification territoriale prend en compte ou détermine les constituants d'un lieu central et programme les subventions en fonction de son rang (qui dépend du type et de la qualité des équipements et services offerts et de l'importance de la demande dans la zone d'influence). Les critères de cette hiérarchisation se précisent à chaque niveau de plan, du plus global au plus local. Ils portent sur le niveau, la taille et le nombre des équipements, la population desservie, l'accessibilité et la situation géographique par rapport aux axes de communication, la capacité d'accueil d'entreprises (pour les centres supérieurs et moyens).

Pour mieux assumer ces compétences et asseoir l'autonomie technique, financière et administrative des communes, la réforme territoriale et administrative de 1972 a rassemblé les centres urbains les plus petits au centre le plus important de la nouvelle commune (selon le principe des lieux centraux). La réforme étant restée partielle, la taille moyenne des communes varie de beaucoup. Dans certains cas, des regroupement communaux tels la "communauté administrative" (*Verwaltungsgemeinschaft*) et, en Bade-Wurtemberg, la "communauté de voisinage" (*Nachbarschaftsverband*) assument certaines compétences communales. Toujours en Bade-Wurtemberg, l'aménagement du territoire, relevant avant 1972 de la compétence du ministère de l'Economie, se dote d'un échelon intermédiaire entre Land et commune, le *Regionalverband*.

Après 1972, trois échelons mettent en œuvre la "planification territoriale" (*Raumplanung*) qui est avant tout un concept spatial, un outil de planification physique pour l'utilisation de l'espace, une "mise en plan" (recours au documents graphiques et cartographiques) des différentes formes d'occupation des sols dans un espace défini :

- Circonscription régionale (*Regierungsbezirk*) : district gouvernemental, organe exécutif relais du Land (le *Regierungspräsidium* est la "préfecture" du Land) ne correspondant pas à une collectivité territoriale. Avant la

réforme territoriale de 1972, l'élaboration des plans régionaux était du domaine du Land.

- Association pour l'aménagement régional (*Regionalverband*) : les 12 associations régionales en Bade-Wurtemberg ont été créées par la réforme administrative et territoriale en 1972. Elles sont dotées d'une assemblée élue au suffrage indirect (à l'exception de Stuttgart) et d'un service de planification qui élabore et réactualise le plan régional (entériné par le ministère de l'Economie du Land) et émet un avis sur les plans communaux et sur les projets d'aménagement. Leur budget annuel est très restreint. A la charnière entre les politiques d'aménagement gouvernementales (*Bund* et *Land*) et locales (commune), l'échelle régionale est le champ de tension entre autorité locale et fédérale :
 1. Il établit le "plan régional" (*Regionalplan*) qui affine le "plan de développement du Land" (*Landesentwicklungsplan*), désigne les centres inférieurs et petits, définit des équipements et des fonctions de chaque niveau, précise le zonage et surtout les "espaces non urbanisés". Les "espaces urbanisés" et urbanisables qui figurent dans le plan régional sont une simple transcription des *FN*¹ et *B-Pläne* des communes de la région.
 2. Le "plan-cadre paysager" (*Landschaftsrahmenplan*) identifie les entités paysagères et les ressources naturelles ; propositions et revendications dans le domaine de la protection de l'environnement, à intégrer dans les plans sectoriels.
- Arrondissement (*Kreis*) : organe relais du Land, restructuré et élargi par la réforme territoriale et administrative de 1972, il est doté d'une assemblée élue au suffrage universel (*Kreistag*) et d'une administration. Les tâches relevant des compétences des Länder sont exécutées sous son contrôle et sous celui des *Regierungspräsidien*. En Bade-Wurtemberg, il instaure également les permis de construire pour les communes de moins de 8000 habitants et non regroupées.

sources : Statistisches Jahrbuch 1987, INSEE

France (métropolitaine)			Allemagne fédérale		
	surface moy. Km ²	nbre moyen d'habitants		surface moy. Km ²	nbre moyen d'habitants
Etat	543.965	54.335.000	Etat	248.708	61.638.000
			11 Land ⁽¹⁾	22.600	5.547.000
			8 Land ⁽¹⁾	30.884	7.115.000
22 Régions	24.725	2.469.772			
			26 Regierungsbezirk ⁽²⁾	8.759	2.048.000
95 Départements	5.726	571.946			
			237 Kreis ⁽²⁾	997	169.000
325 Arrondissements	1.678	167.000			
36.433 Communes	14,9	1.491	8.506 Communes	29,2	7.246

⁽¹⁾ hors villes-états

⁽²⁾ hors villes-états, Sarre et Schleswig-Holstein (qui ne disposent pas de cet échelon territorial)

³ seulement Kreis ruraux (Landkreise). les 91 Villes-Kreis (Kreisstädte) n'étant pas intégrés dans ces données.

L'échelle des unités territoriales en France et en Allemagne fédérale, 1987.

2. Heidelberg, ville compétitive ?

Volker ZIEGLER

Aujourd'hui, les visions pour le développement des villes du Rhin Supérieur se font dans un climat de concurrence beinveillante, en premier lieu avec les agglomérations proches qui toutes se dotent d'une image de marque pour affirmer leur projet métropolitain, mais avec des stratégies assez différentes.¹¹⁹

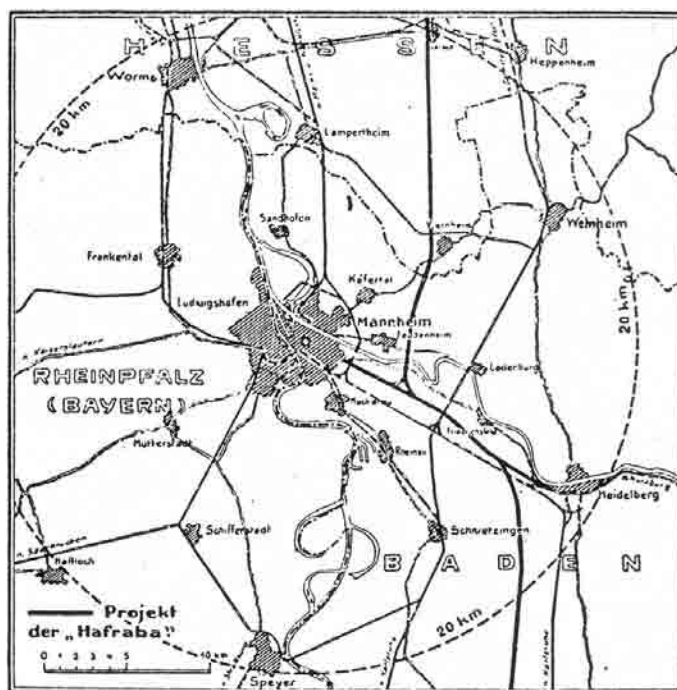
A Heidelberg, la question de la compétitivité mais aussi de la complémentarité s'est posée bien avant. En 1918, la région du Rhin Supérieur est divisée, l'Alsace redevient française tandis que l'Etat de Bade reste allemand, mais faisant partie d'une bande démilitarisée de 50 kilomètres de large sur la rive droite du Rhin. Les relations économiques outre-rhin étant coupées, l'aménagement du territoire devient primordial dans la compétition entre les villes de la région. Il s'agit de lier les villes entre elles et à des centres économiques plus lointains, au cœur des pays respectifs, créant une rivalité acérée entre les villes rhénanes. L'en effet, l'engagement des villes de Bade au sein du projet de la *HaFraBa* (autoroute Hambourg-Francfort-Bâle) constitue en effet une alternative au réseau ferroviaire et à la batellerie touchés par le traité de Versailles. Côté allemand, l'Union des villes badoises œuvre pour la création des instances de planification intercommunale afin de gérer le développement urbain à l'échelle régionale, échelle qui correspond mieux aux nouveaux enjeux économiques mais qui se heurte alors au particularisme allemand va à l'encontre des réalités économiques et du besoin de gestion commune.

Ludwigshafen, Mannheim et Heidelberg coopèrent alors au sein d'une région urbaine, le *Städteverband Rhein-Neckar*. Mannheim et Ludwigshafen (son "extension" outre-rhin, située dans le Palatinat) forment un couple de villes industrielles autour de la zone portuaire et industrielle à l'embouchure du Neckar dans le Rhin. Heidelberg, vieille cité universitaire et ville touristique, est située à une quinzaine de kilomètres à l'est de Mannheim, à l'endroit où la vallée étroite du Neckar sort de la forêt de Odenwald. Dès les années 20, cette situation géographique a entraîné un trafic quasi métropolitain : entre Mannheim et Ludwigshafen, villes du travail, et Heidelberg, ville des sciences et du tourisme, une circulation dense se produit sur une liaison routière insuffisante. Cette route est également un des deux accès à Mannheim depuis la route nationale nord-sud qui traverse Heidelberg. De plus, l'implantation de la principale ligne de chemin de fer nord-sud met les deux villes en concurrence. Depuis la croix de Friedrichsfeld, les trains de grande liaison ne peuvent desservir qu'une d'entre elles.

Soutenu par les milieux industriels locaux, Mannheim et Heidelberg prennent en 1926 une initiative commune pour construire une liaison autoroutière entre

¹¹⁹ On peut citer la démarche "Eco-cité / métropole des deux rives" pour Strasbourg-Kehl, "IBA 2020" de l'Eurodistrict de Bâle, celle de la "TechnologieRegion" Karlsruhe s'appuyant sur le cluster technologique autour d'une université promue établissement d'excellence ou encore celle d'une "Vision d'avenir pour la région SaarMoselle", schéma de développement transfrontalier promu par l'Eurodistrict éponyme.

les deux villes qui sera fondue dans celle de la *HaFraBa* et réalisée avant même la guerre. Ce premier projet de coopération intercommunale aura des incidences sur les plans d'aménagement de l'après-guerre mais aussi sur la manière d'appréhender et de composer avec l'échelle régionale.



Projets autoroutiers dans la région Rhin-Neckar, 1927.

Heidelberg se trouve parmi les quelques villes allemandes qui n'ont pas été détruites pendant la Seconde guerre mondiale. Elle a quelques industries (manufacture de wagons, brasseries, cimenterie, machines d'impression, tabac), mais reste surtout une ville d'université, de tourisme et de résidence. Les crises économiques des années 20 et 30 et la guerre ont montré combien il est important d'attirer des activités si les revenus des habitants baissent. En 1972, Heidelberg occupera la dernière place des grandes villes badoises en matière de PIB ; la part du tertiaire est très élevée, mais peu productif (si l'on pense que l'université en fait partie).

Le problème structurel reste le sous-développement industriel de la ville, notamment vis-à-vis de Mannheim-Ludwigshafen. La réforme fiscale de 1919 a fait de Heidelberg, ville riche (l'impôt communal provenait du revenu et des la fortune en capitaux), une ville avec des moyens budgétaire limités (les revenus communaux proviennent de l'impôt sur la propriété et de la taxe professionnelle). En revanche, Mannheim conforte sa place de ville industrielle (donc plus de recettes d'impôts), et la reconstruction, avec ses nouveaux magasins, commerces et lieux de divertissement, la rend plus moderne et attrayante que Heidelberg.

Pour celle-ci, ville intacte, l'après-guerre est marqué par une forte croissance démographique¹²⁰ (de 83 000 habitants en 1939 à 125 000 en 1955) due à l'arrivée des réfugiées des régions dévastées ou cédées, La ville doit répondre à un besoin énorme en terrains constructibles, logements, équipements et emplois, auxquels s'ajoutent le problème de la rénovation du centre-ville, du développement de l'université (2000 étudiants en 1939, 23 000 en 1975) et de l'accueil du quartier général des forces américaines (jusqu'à 15 000 soldats et leurs familles s'installeront dans différentes bases et quartiers de la ville).



Plan de Heidelberg en 1900 et en 1957 (source : Ruperto Carola, 12/1958).

Le *Flächennutzungsplan* de 1957 stipule un développement urbain pour une ville de 170 000 habitants et met les priorités sur l'accueil d'activités et de populations nouvelles, le renouvellement de la vieille ville, la création d'un campus moderne pour l'université (à l'ouest du centre sur la rive nord du Neckar) et la réorganisation des réseaux (déplacement de la gare terminus vers l'ouest, création d'une rocade ouest reliant les zones d'extension urbaine).

Dans le centre, la rénovation de la ville historique et le déplacement de la gare en dehors du faubourg ouest devront permettre à Heidelberg de se transformer en ville de commerce et de services avec une zone piétonne attractive.

Dans la périphérie, les terrains communaux encore disponibles pour une véritable extension urbaine se trouvent à l'ouest de la ville, dans la plaine du Rhin, à l'exception d'une grande zone d'habitation située en plein piémont au débouché sud-est de la rocade, surplombant une nouvelle zone d'activités au sud de la ville.

¹²⁰ C'est alors la croissance la plus forte en Allemagne (1939-61) : Heidelberg 48,8%, Mannheim 11,5%, Ludwigshafen 16,7%, Karlsruhe 30,9%, Fribourg/Br. 33,7%. Karl Petersen, *Heidelberg-Emmertgrund. Erläuterungen zur Planungskonzeption eines Wohnungsbauprojektes* (Zulassungsarbeit zum Staatsexamen für das Wissenschaftliche Lehramt an Höheren Schulen, sldr. W. Fricke), Heidelberg, Geographisches Institut der Universität Heidelberg, 12/1974.



Prévisions du Flächennutzungsplan de 1957 pour Heidelberg (source : idem).

Le *Landesentwicklungsplan* (LEP) de 1968 prévoit pour Heidelberg et Mannheim une fonction de centre supérieur à double centralité. Mais les deux villes cherchent également à se développer d'une manière autonome avec leurs périphéries respectives. Le LEP de 1971 demande à la région urbaine Rhin-Neckar une économie de l'espace urbanisé et une meilleure coordination des infrastructures pour tirer profit de sa situation de nœud des transports et pour développer son potentiel économique. Aux élus de Heidelberg, le LEP recommande trois champs d'action :

- augmenter l'offre en logements et l'adapter à la demande pour pouvoir loger à Heidelberg ceux qui y travaillent
- attirer des entreprises de qualité et des services de choix
- incorporer des communes limitrophes pour augmenter le territoire communal et pour réduire la concurrence

Ce dernier point est rendu possible par la réforme territoriale et administrative de 1972. Malgré le vote très défavorable des communes de Dossenheim, Eppelheim, Leimen et Ziegelhausen, celles-ci seront incorporées le 1.1.1973.

Au conseil municipal du 3.3.1972, le maire Zundel résume les enjeux pour sa ville :

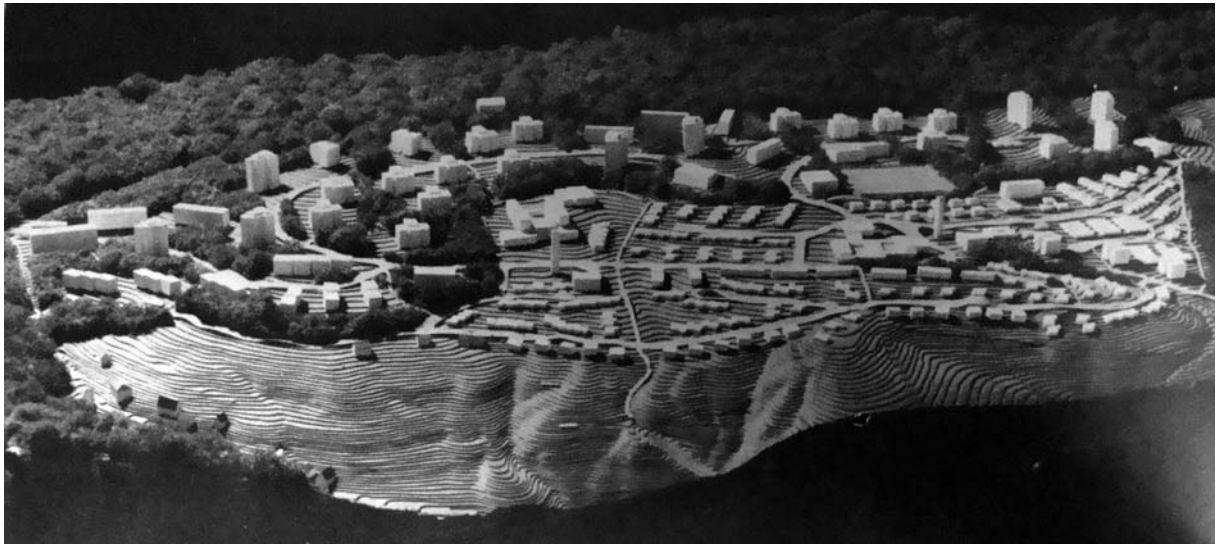
"C'est seulement en introduisant une mixité bien dosée dans nos paysages urbains que nous arriverons à garder ceux-ci vivants. Ceux qui connaissent l'agglomération Rhin-Neckar et la qualité de ses espaces de loisir comprennent que l'avenir de tels paysages urbains dépend justement de cette qualité. Il faut savoir que la vitalité d'un tel espace peut seulement être maintenue si l'on s'oppose clairement à la périurbanisation." Le maire souligne ensuite qu'il faille coordonner la politique de l'habitat dans la région avec les

autres villes, en vue de former ensemble une centralité de premier ordre (*Oberzentrum*). Car Heidelberg toute seule risquerait de perdre sa place et "deviendrait un jour un quartier d'habitation monofonctionnel de ces deux villes."

Parmi les propositions qui émanent du FNP de 1957, l'urbanisation de la partie nord de la zone du piémont est menée tambour battant par les services techniques de la ville. Entre 1958 et 1972, 1370 logements locatifs et 220 maisons individuelles ou bifamiliales ainsi que des équipements publics sont construits sur une surface de 40 hectares, et 14 hectares sont déclarées lisière protégée vers la forêt du piémont. Le principe pour la "cité-parc forestier" (*Waldparksiedlung*) du Boxberg était de respecter le paysage naturel :

- "cacher" les immeubles hauts dans la forêt, construire des maisons en situation visible,
- éviter des travaux de terrassement et adapter la voirie aux mouvements naturels du terrain,
- prévoir des espaces libres autour des constructions qui doivent être groupées ou disposées en terrasses avec vue sur la pleine.

Le conseil municipal met en place une procédure de sélection des futurs habitants où la préférence est accordée aux familles nombreuses. Les débats avec les futurs habitants et propriétaires ont une certaine influence sur l'aménagement spatial du quartier qui restera attentif à la conception des immeubles et de l'environnement immédiat de l'habitat tout en offrant des prix abordables. Le premier habitant s'installe en octobre 1962 au Boxberg. Dans les années 60, 25-30% des habitants sont des enfants. Par rapport aux prévisions initiales de 6000 habitants (3,5 habitants/logement), le quartier atteint 5000 habitants en 1976 et 4200 en 2005 (2-2,5 habitants/logement).¹²¹



Maquette du quartier Heidelberg-Boxberg, fin des années 50.

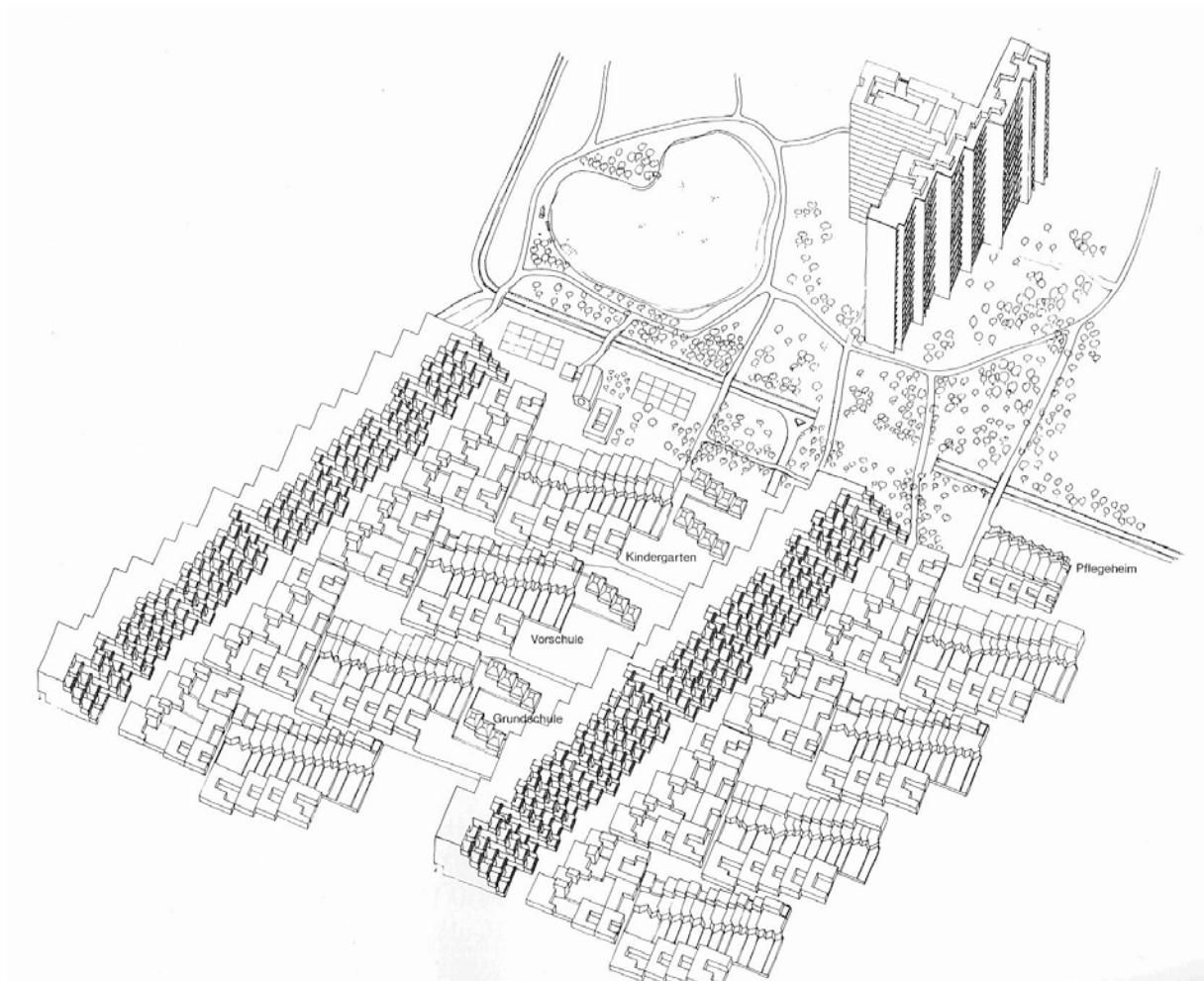
¹²¹ Stadtteilverein Heidelberg-Boxberg, Karl Krauss (rédaction), *25 Jahre Heidelberg-Boxberg. Eines der schönsten im Wald gelegenen Wohngebiete Deutschlands wird 25 Jahre ; Festtage vom 11. bis 14.9.1987*, Buchen, 1987.

Entre 1948 et 1962, 13 000 logements sont construits à Heidelberg. Ceci n'est pas suffisant puisque le nombre de demandes passe de 3000 à 8200 dans le même intervalle. La ville a peu de terrains disponibles. Ainsi, après la forte hausse des années 40 et 50, le solde migratoire sera négatif dans les années 60 (1961 à 1970 : -3,39%). La croissance urbaine se fera dans les communes périphériques (1950 à 70 : +3,9% à Heidelberg, 100-130% dans les communes périphériques), aggravant les mouvements pendulaires domicile-travail dans la région. Cette situation de concurrence entre Heidelberg et sa périphérie s'aggrave encore par la hausse des prix dans le centre, effet de la politique d'attirer du tertiaire : les activités migrent vers la périphérie où ils trouvent des terrains moins coûteux et en surface suffisante. Sous la municipalité du maire social-démocrate Reinhold Zundel, élu à 38 ans en 1966 (il restera en place jusqu'en 1990), les propositions du FNP de 1957 reprennent avec un deuxième souffle. La zone d'activités sud de la ville sera enfin construite, ensemble avec deux quartiers d'habitation : l'un dans la plaine, au nord de ce secteur, l'autre à l'est, sur une terrasse du piémont de l'Odenwald, dans le prolongement du Boxberg.

3. "Urbanität durch Dichte" (urbanité par la densité)

Essai sur le leitbild de l'urbanisme allemand des années 60

Dominik NEIDLINGER



L'urbanité est redevenue aujourd'hui un mot-clé pour le développement urbain et rejoint le débat du début des années soixante autour d'un modèle de ville moderne avec une forte densité en terme de logements et d'infrastructures. En Allemagne, le slogan de cette époque "Urbanität durch Dichte" (urbanité par la densité) a marqué toute une génération d'architectes et d'urbanistes et plusieurs projets phares (villes satellites/grands ensembles) ont vu le jour notamment dans les périphéries des grandes villes. L'urbanité est un terme qui a souvent provoqué des débats dans l'histoire de l'urbanisme, et notamment dans la période mouvementée des années 60.

La définition précise du terme "urbanité" par contre pose des problèmes car cette notion est liée directement à du ressenti et une perception subjective basées sur des expériences très personnelles de chacun entre nous.¹²² Le cadre de vie et le vécu quotidien font que la ville est perçue par les habitants

¹²² Krämer-Badoni 1996, p. 74.

d'une manière très différente malgré les données objectives (faits/chiffres) comme la densité de population et du bâti. L'urbanité et ce qu'elle représente, est donc difficile à appréhender. Souvent la question "en quoi consiste cette urbanité ?" ne nous donne pas de réponse claire¹²³... Différents acteurs expriment des exigences par rapport à leur environnement et revendiquent une certaine qualité de l'espace (public) en ville. Les notions d'urbanité et de densité sont par nature très divergentes et elles se définissent au cas par cas.

Néanmoins pour clarifier les phénomènes urbains et se rapprocher d'une définition, il faudrait plutôt se poser la question de ce que la ville peut nous apporter ou non.

Le débat actuel concernant ces notions reprend celui des années soixante dans un autre contexte, celui d'une société en mutation vers une société post-carbone et tertiaire où l'économie des ressources est un enjeu majeur pour l'avenir.

En Allemagne le débat a été lancé en 1961 par une intervention de Edgar Salin au sein d'une rencontre du Deutscher Städtetag.¹²⁴ D'après lui, l'urbanité représente une vraie culture urbaine avec un engagement du citoyen pour la ville. Siebel définit cela comme une réponse socio-politique à la question urbaine¹²⁵.

La recherche d'un nouveau leitmotiv ("Urbanität durch Dichte") est due au contexte des villes après-guerre où la théorie dominante (et la pratique) revendiquait une ville fonctionnelle et bien aérée. Ces nouveaux quartiers construits à la périphérie sont devenus le synonyme de monotonie et de tristesse.¹²⁶ Il s'avère également que la séparation des fonctions provoquait de multiples problèmes et nuisances comme le trafic, la pollution et le bruit. Ce changement de paradigme se poursuit pendant deux colloques en 1963 avec la devise "Gesellschaft durch Dichte" (société par densité bâtie) et en 1964 avec la thématique "Großstadt, in der wir leben möchten" (métropole désirable) de l'Institut d'urbanisme à la Technische Hochschule Aachen en coopération avec le Bund Deutscher Architekten.¹²⁷

Les comptes rendus de ces colloques démontrent clairement l'abandon des villes stéréotypées et monotones et une ouverture totale sur la question de l'urbanité et la densité, contrairement à ce qui est réalisé à cette époque.

Ces deux colloques consécutifs sont, d'après l'éditeur des actes de ces colloques Gerhard Boeddinghaus, une réaction des architectes-urbanistes sur la prédominance du paradigme "Leitbild der Entballung und Auflockerung"¹²⁸ qui rentrait définitivement dans les réglementations d'urbanisme allemandes

¹²³ Origine et genèse historique du terme „urbanité“, cf. E. Salin, 1960.

¹²⁴ Salin, 1960.

¹²⁵ Cf. Siebel, 1994, p. 6.

¹²⁶ Cf. Müller-Rämisch, 1990, p. 60.

¹²⁷ Boeddinghaus, 1995.

¹²⁸ Vision d'avenir des villes peu densifiées.

à partir de 1962. A l'origine du slogan "Urbanität durch Dichte" se trouve alors un mouvement de contestation forte contre une vision anti-urbaine des grandes villes.

Quelles sont alors les approches de cette urbanité revendiquée au début des années 60 en Allemagne ?

La densité urbaine était interprétée comme synonyme de vitalité, d'abondance et d'accomplissement et considérée comme une aspiration vers la complexité. Les attitudes connexes s'exprimaient par des termes comme culture, supériorité nonchalante et cosmopolitisme. L'urbanité a été également considérée comme une intensité d'échanges dans un quartier.

Parallèlement, la notion de non urbain – la campagne et la nature – constituait l'antipode nécessaire pour créer un rapport riche entre compacité urbaine et étendue paysagère.

Par conséquent, pour arriver à cela, une densité bâtie plus élevée était considérée comme nécessaire en facilitant les rencontres des habitants par la création des multiples points d'intersections, s'inspirant du modèle de la ville historique qui est d'abord à préserver, voire à restructurer vis à vis d'une extension urbaine.

La critique du zoning et de l'aspect stérile et hygiéniste des nouveaux quartiers mène l'idéal vers une société riche et dense "Gesellschaft durch Dichte" (société par densité bâtie) capable d'intensifier les contacts humains et de rompre avec la solitude suburbaine.

La revendication forte d'une plus grande implication de la sociologie dans le processus du projet urbain va de pair avec plusieurs idées : donner d'une part plus d'indépendance aux gens comme individus et créer, d'autre part, un sentiment de sécurité dans un environnement protégé et partagé pour qu'ils puissent participer d'une manière responsable à l'organisation de leur vie individuelle et celle de la collectivité. Le projet urbain n'est pas seulement la construction des bâtiments et des espaces. Il est également relié à la question suivante : comment préparer l'individu à réfléchir sur d'autres modes de vie en commun et à participer activement à la conception de son quartier.

C'est d'ailleurs à partir des années 60 que l'urbanisme est considéré comme une science avec une forte logique interdisciplinaire (sociologie, géographie, économie, ingénierie, etc.) contrairement aux périodes précédentes avec des projets "intuitifs et empiriques".

En parallèle un autre aspect, nouveau à l'époque, s'est introduit dans le débat, la notion de flexibilité. Puisque le développement d'une ville n'est jamais prévisible d'une manière exacte, le projet urbain doit prendre en compte un certain nombre de changements spontanés. Pour y faire face, la planification doit être „ouverte", elle doit préserver une certaine flexibilité et permettre des ajustements ultérieurs. Il se pose alors une question essentielle sur le degré de détermination d'un projet et de son adaptabilité. Cette discussion s'est poursuivie au colloque *Gesellschaft durch Dichte* en 1964,

ainsi qu'une autre revendication essentielle : la densité urbaine implique également la mixité fonctionnelle, donc l'abandon du dogme de la séparation entre secteurs d'habitat, de travail, des services/infrastructures publics et des loisirs. Le discours dominant prône le retour à un modèle de ville avec des espaces publics construits (rue, place etc.) où les habitants peuvent se croiser et renouer de multiples contacts sociaux.

La demande d'une diversité urbaine par le biais une plus grande densité est soutenue dans toutes les disciplines qui soulignent la nécessité d'assurer une certaine qualité de l'habitat et de son environnement urbain. Une forte densité bâtie ne génère pas automatiquement une qualité urbaine.

En 1965, le psychanalyste et sociologue Alexandre Mitscherlich de l'Université de Francfort élargit le débat avec l'apparition de son livre *Die Unwirtlichkeit unserer Städte*¹²⁹. Il exige la réorganisation fondamentale du foncier car la question du foncier n'est pas assez mise en avant en ce qui concerne l'intérêt public vis-à-vis des intérêts privés qui peuvent ponctuellement nuire à un projet de société. Le tabou de ne pas toucher au foncier empêche l'organisation de la ville d'après les besoins et les modes de vie de ses habitants. Sans cette maîtrise du foncier l'urbanisme se limite au court terme au lieu de voir la cohérence et la globalité des éléments.

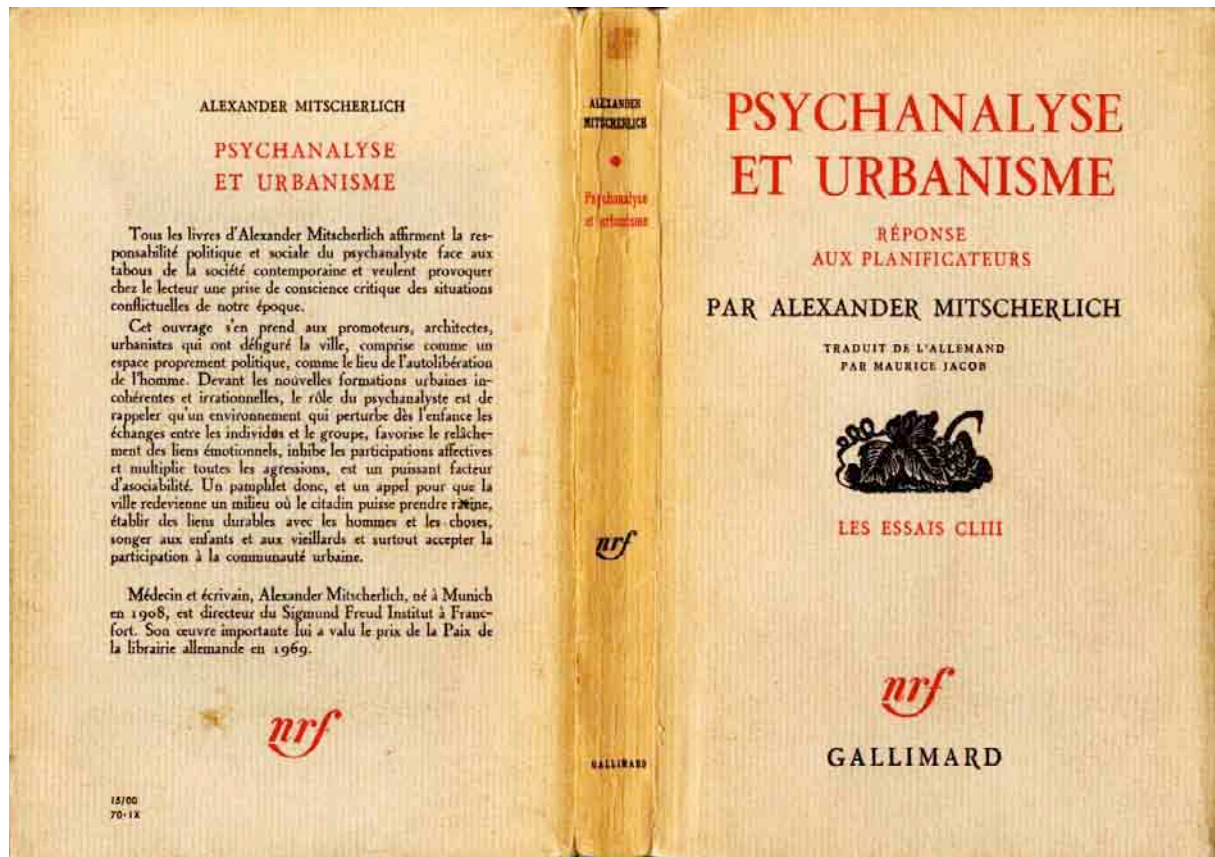
D'après lui, cette planification mercantile de nos villes pour un groupe social, les adultes actifs, néglige le fait que les enfants doivent s'épanouir et apprendre par le jeu leur rôle du futur citoyen. La ville des années soixante propose très peu d'aires de loisir aux enfants, au contraire elle impose des interdictions et des limitations fortes (propriétés privées, espace public règlementé etc.) et démontre un non respect de leurs intérêts spécifiques. Des aires de jeu /loisir et des lieux de rencontre sont par contre très importants pour la socialisation des enfants et des adolescents dans une société urbaine. Un quartier possédant beaucoup de lieu de rencontre renforce l'esprit communautaire (*community spirit*) en permettant de créer des liens sociaux avec d'autres enfants et leurs familles.¹³⁰ C'est grâce à ces conditions urbaines que l'adolescent et le futur citoyen peut tisser un réseau de différents contacts sociaux qui lui permet de s'intégrer dans la société au lieu de vivre d'une manière triste une "coexistence" sans rapport avec son quartier. Car cette ignorance de son voisin va de pair avec la négligence d'une condition urbaine, le contrôle social et la participation du citoyen à la vie urbaine.

A. Mitscherlich le nomme "un rapport apolitique d'une indifférence exigeante" (*unpolitisches Verhältnis von anspruchsvoller Gleichgültigkeit*). Une ville devrait être conçue d'une certaine manière qu'elle puisse créer constamment un milieu urbain dans lequel les rapports entre habitants et son environnement sont durables. "Le sentiment d'appartenance à un lieu" doit être appris. Du coup les habitants sont capables à nouveau de développer

¹²⁹ A. Mitscherlich, *Die Unwirtlichkeit unserer Städte*, op. cit. (Psychanalyse et urbanisme en français).

¹³⁰ Ibid, p. 112.

des relations durables entre les personnes et les objets qui les entourent. Elles permettent également de renforcer leur identité engendrant notamment une meilleure participation active à la vie urbaine. D'après Mitscherlich le moment réellement utopique dans un projet urbain réussi se manifeste donc par la création d'un nouvel engagement envers la ville et une société urbaine pour qu'un sentiment de responsabilité commune puisse s'établir de nouveau.



Les réflexions de Hans Paul Bahrdt (*Die moderne Großstadt*, 1961) Jane Jacobs (*Death and Life of Great American Cities*, 1963) et Alexander Mitscherlich (*Die Unwirtlichkeit unserer Städte*, 1965) sont des exemples qui démontrent très bien qu'à partir des années 60, non seulement les architectes et les urbanistes mais aussi les sociologues sont très impliqués dans la réflexion sur la ville. D'ailleurs cela était bien revendiqué au congrès des urbanistes allemands (Deutscher Städtebautag) en 1963¹³¹ et notamment par A. Mitscherlich¹³² qui met en évidence que la recherche en urbanisme devrait se faire systématiquement d'une manière interdisciplinaire¹³³. Par contre la réalité des projets d'urbanisme de ces années-là ne correspond que très peu à ces revendications. Probablement la raison de cette

¹³¹ Kühn, 1963, in : Boeddinghaus, 1995, p. 110 : "(...) angesichts des Abstandes der in Deutschland zwischen Städtebau und Soziologie - des Abgrundes könnte man beinahe sagen, der zwischen diesen beiden Disziplinen besteht."

¹³² Cf. Mitscherlich, 1972, p. 21.

¹³³ Cf. Hoffmann-Axthelm, 1995, p. 55 et 73.

divergence importante entre réalité et pratique est la récupération du slogan "Urbanität durch Dichte" (urbanité par densité) par des bailleurs sociaux et institutionnels qui l'utilisent comme argument pour une densité de bâti élevée à des fins spéculatives sans tenir compte d'une qualité de l'habitat¹³⁴. A cette époque en outre, on démolit massivement des parties importantes de quartiers historiques sous le prétexte de la modernité. Cette dérive a provoqué une forte perte des éléments d'identité pour les villes et a formé la base d'une résistance des citoyens contre cette politique de la table rase. Salin, auteur du fameux discours sur l'urbanité en 1960, se plaint en 1971 de cet abus de la notion d'"urbanité" avec le constat suivant : "Die Urbanität ist tot" (l'urbanité est morte)¹³⁵.

Finalement autour de ce débat polémique à l'issue des années 60, on peut constater que la notion de l'urbanité est reliée à plusieurs aspects. Il y avait des approches, notamment spatiales et constructives, traitant le thème de l'urbanité par la mixité et par la densité, ou d'autres par la notion socioculturelle de la séparation claire entre privé et public. Un autre aspect important était une démarche politique et socio-psychologique, prenant en compte la revendication des habitants de créer des quartiers avec une forte identité comme base pour une société démocratique de citoyens actifs.

Et ce n'est peut-être pas par hasard que le débat sur l'urbanité est relancé en Allemagne au début des années 90 autour de l'héritage difficile des quartiers préfabriqués est-allemands (mais également en partie ouest-allemands) et des friches industrielles ou militaires abandonnées souvent en plein centre ville.

Le mot-clé "Urbanität" fait aujourd'hui partie d'une discussion globale de la société traitant des questions de la justice sociale et de la durabilité écologique. Mais de nombreux aspects de cette discussion ont déjà été évoqués dans les années soixante et sont maintenant repris dans un autre contexte. Soit au sujet des nouveaux quartiers (écologiques) à Tübingen ou à Freiburg comme démarche participative et éco-responsable, soit autour de l'héritage des quartiers des années 70 comme Heidelberg-Emmertgrund et leur réhabilitation et leur restructuration comme projet social et culturel.

En quelque sorte un leitmotiv de l'histoire récente de l'urbanisme...

¹³⁴ Cf. Müller-Raemisch 1990, p. 59-89 ; Boeddinghaus 1995, p. 10 ; Arlt / Siedentop 1995, p. 27.

¹³⁵ Salin, L'urbanité est morte, 1971.

4. Préfiguration – un grand ensemble plus intelligent ?, 1967-71

Volker ZIEGLER

Au printemps 1967, la Ville de Heidelberg publie un appel d'offres de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement portant conjointement sur l'urbanisation de 56 hectares de terrain à Emmertsgrund (minimum 2000 logements, équipements) et sur 95 hectares de terrain à Rohrbach (zone d'activités). Les deux secteurs devraient être reliés par une route en direction est-ouest, départ d'une future rocade ouest de Heidelberg, et connectée à la Bundesstraße B3, la route nationale en direction nord-sud.

Différentes missions sont associées à ce marché, dont une expertise préalable du marché immobilier, l'établissement d'un B-Plan en collaboration avec la Ville, la réalisation des acquisitions foncières. La Ville attend de l'aménageur le financement et réalisation du réseau viaire, dans le cadre d'un investissement global de 40 millions de marks (environ 20 millions d'euros) sur une durée de 5 à 10 ans à partir de l'automne 1969. Vu la taille de l'opération, les délais et les moyens financiers à mobiliser, c'est seulement une grande société d'aménagement qui pouvait répondre à cet appel d'offres.

Le maître d'ouvrage Neue Heimat

Le choix de la Ville se reporte alors sur la Neue Heimat, société de l'union des syndicats allemands (DGB) et proche des sociaux-démocrates alors au pouvoir. Le nouveau maire de Heidelberg (1966-90), Reinhold Zundel, était du même parti politique. La Neue Heimat, dont les origines remontent à une société de logements basée à Hambourg dans les années 20, est un des protagonistes de la construction des logements de masse sous forme de grands ensembles et de villes-satellites dans l'Allemagne de l'après-guerre, s'assurant de la collaboration de Ernst May, ancien architecte-urbaniste municipal responsable des *Siedlungen* du mouvement moderne à Francfort avant 1933. En 1963, la société mère et ses filiales régionales gèrent un patrimoine de 200 000 logements sous la conduite d'un nouveau PDG, Albert Vietor, qui va progressivement étendre les activités de la société : création de la filiale urbanisme Neue Heimat Städtebau en 1969 et de la branche internationale Neue Heimat International en 1971, active en France entre autres. En 1982, Vietor et d'autres membres du conseil d'administration de la société chutent sur une affaire de corruption et d'enrichissement illégal. Les investigations révèlent par la suite les activités déficitaires des filiales "internationale" et "urbanisme" ayant pour conséquence la liquidation de la société et la vente du patrimoine immobilier par une société fiduciaire à partir de 1986. La plupart des filiales régionales sont vendues aux Länder ou à des investisseurs privés (Bavière et Bade-Wurtemberg).

La Neue Heimat est aujourd'hui une notion négative synonyme de la construction des *Großsiedlungen* des années 60 et 70. Mais à l'époque, la société jouissait encore d'une bonne réputation, tout comme la

Großsiedlung, cette forme d'habitat qui promettait de faire "l'urbanité par la densité". Heidelberg se trouvait proche de plusieurs villes où la Neue Heimat était en train de construire de nouveaux quartiers urbains sous forme de Großsiedlungen : en Hesse, Darmstadt-Kranichstein (Ernst May), en Bade-Wurtemberg, Fribourg-Landwasser et Mannheim-Vogelstang.

Ces deux derniers projets sont conduits par un jeune collaborateur de la Neue Heimat, Peter Dresel, architecte formé chez Otto-Ernst Schweizer et Egon Eiermann à Karlsruhe (diplômé en 1952, employé à l'agence Eiermann en 1953-56), avant de travailler quelques années à Paris chez Védres & Aillaud (1956-58, collaboration à la Cité de l'Abreuvoir à Bobigny et aux Cortillières à Pantin), puis chez Boileau & Labourdette (1958-60). Ses expériences françaises dans la construction de grands ensembles s'avèrent précieuses pour la filiale régionale Neue Heimat Bade-Wurtemberg (NHBW) qui charge Dresel de gérer les deux projets et de monter une dépendance locale à Mannheim (1962). Intervenant aussi directement en tant qu'architecte sur Vogelstang et Landwasser, Dresel y introduit des éléments conceptionnels pris chez Védres, dont le fameux "120°" qui faisait alors fortune en France à l'époque. Nommé directeur technique au siège de la NHBW à Stuttgart (1966), Dresel devient responsable de la conception de l'opération Emmertsgrund du côté de la maîtrise d'ouvrage. En 1976, il est nommé directeur technique et membre du conseil d'administration de la maison mère à Hambourg.

Profitant de son réseau de coopérations nationales et internationales, la Neue Heimat organise en phase de conception du quartier plusieurs voyages d'études pour les services techniques de la ville, les concepteurs et experts. En passant par la Hollande (Rotterdam), le groupe visitera notamment différentes opérations urbaines en Angleterre, dans l'agglomération de Londres : les news towns de Harlow et de Thamesmead, les ensembles de Lillington Gardens et Pepy's Estate. D'autres voyages sont entrepris en Suisse (Zurich, Berne-Halen et Genève) et sur les chantiers de préfabrication lourde en France (Forbach et Paris), probablement aussi sur ceux des anciens patrons de Dresel (Forbach-Wiesberg, agence Aillaud ; Sarcelles, Bobigny, Pantin,...).

L'expert Alexander Mitscherlich

A la fin des années 60, lorsque l'opération Emmertsgrund est lancée, la plupart des Großsiedlungen allemandes sont déjà en chantier ou achevées, et les débats commencent à mettre en cause les résultats produits par le leitbild "urbanité par la densité", pour l'échelle démesurée des opérations, l'isolement de ces quartiers en marge des villes et les difficultés sociales qui émergent. La Ville de Heidelberg imagine alors monter un processus de projet qui prend en compte ces critiques en amont, en s'assurant de l'expertise du sociologue et psychanalyste Alexander Mitscherlich dès la définition du cahier des charges pour le concours. Mitscherlich qui habitait alors à Heidelberg, militait pour un travail interdisciplinaire dans les projets d'habitat afin de vaincre la monotonie et la rationalisation de la ville et de la vie

moderne.¹³⁶ Ses critiques s'adressaient à la fois aux grandes cités-satellites de l'après-guerre qu'aux cités et Siedlungen de l'époque précédente, selon lui des "veuves vertes" (*grüne Witwen*) dépourvues d'urbanité :

"Comment conférer à ce faubourg (Emmertsgrund) le caractère d'un ensemble bien conçu et non seulement celui d'une unité monotone ? (...) on devrait donner à ce nouveau type de Siedlung un caractère délibérément urbain (...) et non pas une situation de pure ville-dortoir périphérique. Cette ville doit donc avoir une place (comparable à la place principale du centre-ville de Heidelberg) (...) où se croisent les chemins des gens, de sorte à ce qu'un habitat dense soit nécessaire autour de cette place pour qu'elle ne soit pas tout simplement un espace mort dans une ville morte. (...) Le réseau viaire doit être terminé avant les maisons et non pas inversement (...) pour une relation vivante mutuelle (avec le centre-ville). Celle-ci ne peut pas se nouer uniquement dans la tête ou par les sentiments, elle ne peut exister que si j'ai réellement un bus tous les 5 minutes pour aller en ville. (...) Je suis convaincu que dans ce type de Siedlungen on doit penser aux groupes défavorisés et aux minorités dans notre société (...), une de ces minorités étant les femmes. (...) on doit essayer de donner aux mères un accès à la formation (...) c'est pourquoi je suis pour la création d'un centre de formation intégré (allant de l'école primaire à l'école populaire et aux cours de formation). (...) En principe, les intérêts des gens devraient s'orienter vers un habitat aussi généreux que leurs moyens le permettent. Mais là, le logement entre en grande concurrence avec la voiture (...), 'objet de désir' de la société moderne. (...) J'utilise les transports en commun (...) et garde l'argent pour louer un quatre pièces à la place d'un trois pièces. Comme l'obsession de la voiture est un comportement irrationnel et dépendant (...), il s'agit maintenant d'aménager le trois pièces de sorte à ce que il permette la vie commune et en même temps une vie à part pour ceux qui veulent se retirer. C'est un jeu de plan, mais un jeu aux possibilités réduites."¹³⁷

Accompagnant le processus de conception et de construction du quartier en tant qu'expert de 1968 à 1974, ses contributions se heurtent aux impératifs du maître d'ouvrage et aux logiques administratives. Le décalage devenait manifeste lorsque Mitscherlich, de retour d'un long séjour aux Etats-Unis, découvre un chantier très avancé, dominé par l'échelle des immeubles collectifs. Mitscherlich annonce son retrait en tant qu'expert le 11.7.1974. Cependant, son influence sur certains choix de principe est sensible, notamment concernant la recherche de plans intelligents et la taille des logements : les trois pièces à Emmertsgrund sont effectivement plus spacieux que dans des ensembles comparables, même ceux du parc social.¹³⁸ De plus, il y a un nombre important de grands logements à quatre pièces, malgré les recommandations de l'analyse préalable du marché immobilier

¹³⁶ Voir Alexander Mitscherlich, *Psychanalyse et urbanisme*, op. cit. et "Sozialpsychologische Anmerkungen...", op. cit.

¹³⁷ "Siedlung mit städtischem Charakter. Keine Schlafstadt!" (entretien avec Alexander Mitscherlich), in : *Heidelberger Tageblatt*, 9.5.1968.

¹³⁸ Ceci a été confirmé dans les entretiens par Fred Angerer et Peter Dresel.

qui relevait surtout un besoin de logements à deux ou trois pièces.¹³⁹ Mitscherlich avait moins d'influence sur la conception des espaces publics. Il revendiquait une bonne intégration de la cité dans le paysage du piémont de l'Odenwald et un aménagement de rues plantées avec trottoirs, alors que les réseaux piétons et automobiles ont été largement séparés à Emmertsgrund à l'aide de dalles et d'ouvrages d'art. Selon Mitscherlich, l'animation de ces espaces devrait s'appuyer sur la création de locaux en rez-de-chaussée pour un usage collectif par les habitants ou pour des commerces et services. Ce point, qui représente un surcoût pour tout aménageur en quête de rentabilité, est repris dans le cahier de charges.



Les experts au travail : l'architecte explique son projet au sociologue (Mitscherlich 2^e de la gauche, Branca à droite).

¹³⁹ Selon une expertise du marché immobilier de 30 communes de la région, commandée par la Ville de Heidelberg en 1967 à la GEWOS (Gesellschaft für Wohnungs- und Siedlungswesen).

Le projet des concepteurs

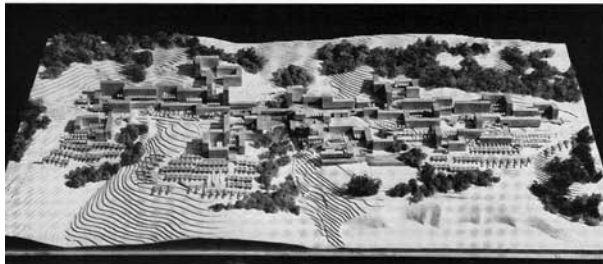
En février 1968, la Ville invite six équipes d'architectes à concourir pour le marché de définition de l'opération Emmertsgrund. Parallèlement, elle forme une commission d'experts qui doit accompagner le projet tout au long du processus et garantir sa qualité. Cette commission est composée de membres des services techniques de la Ville, du maire et d'élus, des représentants de la Neue Heimat et de professionnels indépendants comme Alexander Mitscherlich.



Architekt: Speer, Frankfurt



Architekten: Dörzbach, Freiwald, Grobe, Heidelberg



Architekten: Angerer, von Branca, München



Architekten: Götz, Markelin, Stuttgart-Heidelberg



Architekten: Hauss, Richter, Burkhard, Heidelberg



Als Grundlage für Bebauungsplan ausgewählt: Entwurf Angerer/von Branca
Weiterbearbeitung: Angerer/von Branca

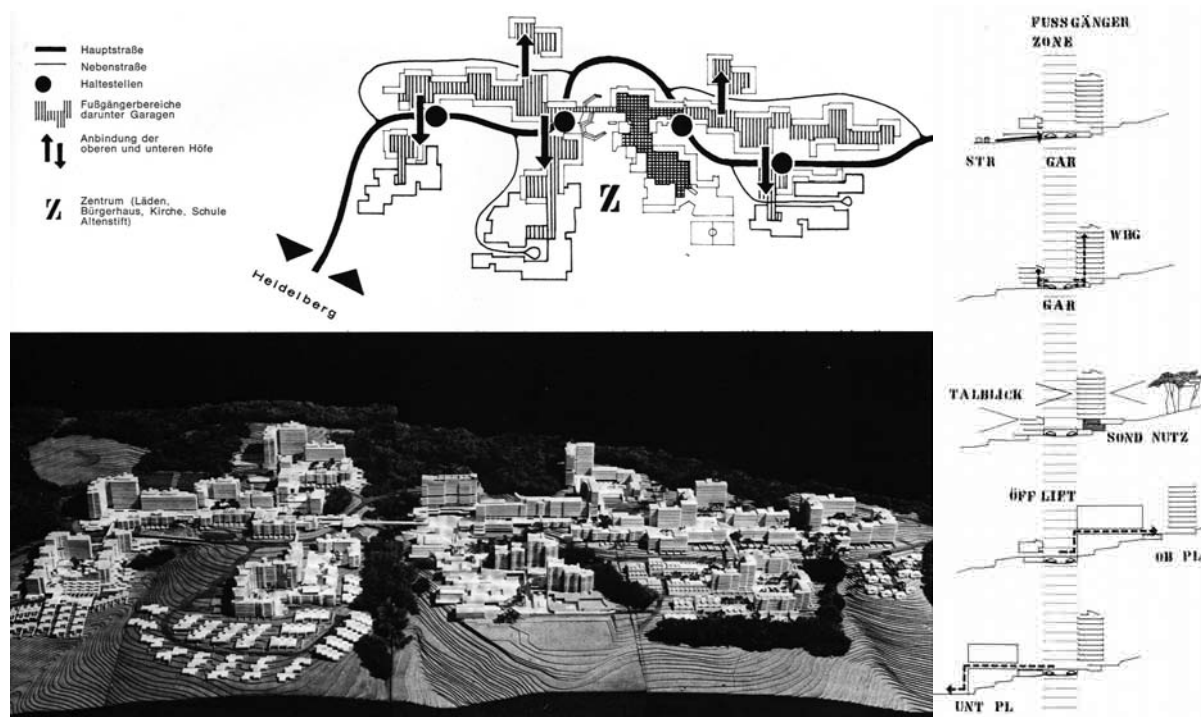


Werkgemeinschaft Freie Architekten, Karlsruhe



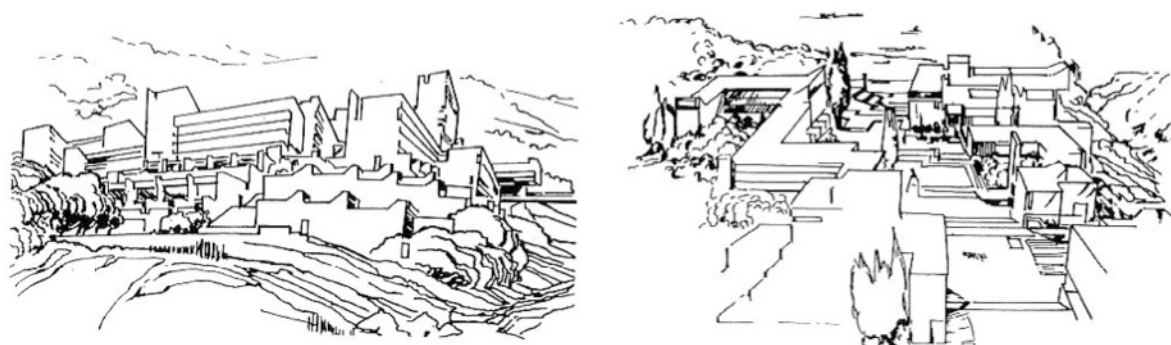
Les propositions des 6 équipes (à gauche, à droite les deux en haut). Deux équipes sont retenues pour la deuxième phase du concours (Werkgemeinschaft Freie Architekten, Karlsruhe ; Angerer & von Branca, Munich). Par rapport à la première proposition, le projet lauréat se distingue par une densité plus grande et une desserte routière adaptée au terrain.

En juillet 1968, deux équipes de concepteurs sont retenues parmi les concurrents pour approfondir leurs propositions dans une deuxième phase de concours. En septembre 1968, la Ville retient le projet de l'équipe munichoise Fred Angerer et Alexander von Branca qui est en train de réaliser le centre de presse pour les Jeux Olympiques en 1972 à Munich. Les deux architectes se sont associés au paysagiste Walter Rossow, responsable du concept paysager de la Großsiedlung Darmstadt-Kranichstein de la Neue Heimat.



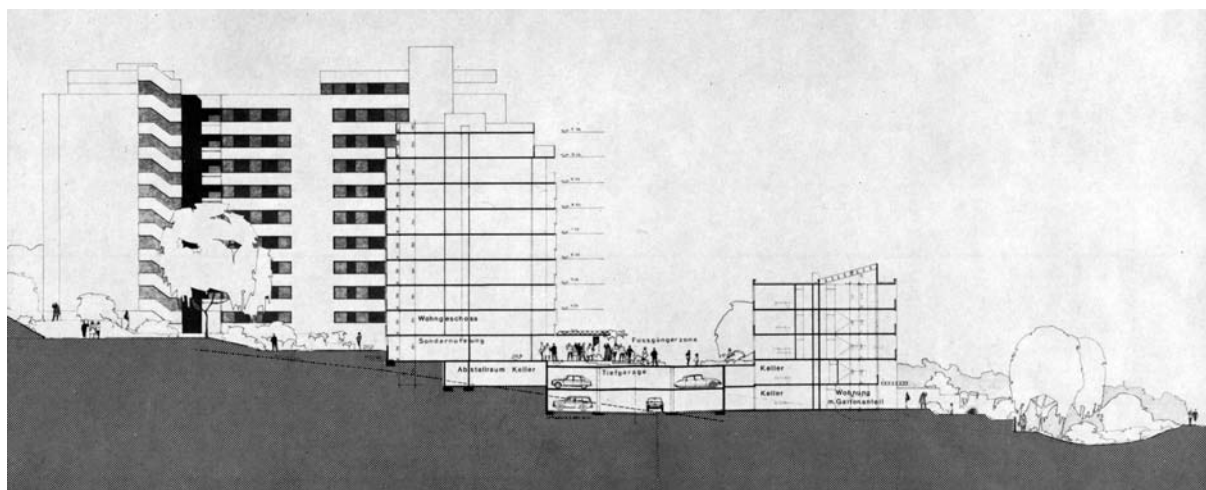
Schémas de principe et maquette du projet lauréat, Angerer, von Branca & Rossow, 1968.

En rappel à la silhouette urbaine de la vieille ville dominée par son château, le projet retenu installe plusieurs ensembles compacts d'habitation dans la colline en les répartissant sur deux secteurs de part et d'autre d'un ravin et en les connectant entre eux par un mail central (Emmertsgrundpassage), espace public de référence et niveau zéro du quartier puisqu'il reste sur une même côte topographique. Depuis les différents clusters d'habitations en amont (est) ou en aval (ouest) de cet axe central nord-sud, des emmarchements, rampes et passerelles rejoignent le "passage", voulu comme un espace de rencontres, de vie urbaine, bordé de commerces de proximité et bâtiments à hauteur modérée. L'idée principale du projet tient en une succession d'espaces urbains formant d'une part des places introverties de type village, d'autre part des terrasses donnant sur la plaine du Rhin. Selon les concepteurs, la structure urbaine et l'implantation des bâtiments sont inspirées par les villes historiques italiennes.



Dessins de concours, Angerer & Branca, 1968.

Entre les secteurs nord et sud se trouve le cœur du quartier appelé "forum" (Z dans le schéma précédent) avec les équipements publics, commerces et bureaux, desservi d'une part par le "passage" et d'autre part par la rue d'accès qui dessert le quartier de bout en bout en de grandes boucles qui épousent la topographie. Une séparation est introduite entre piétons et automobilistes. Le "passage" et ses connexions perpendiculaires vers les sous-ensembles sont à l'usage exclusif des piétons, tandis que l'accès en voiture se fait par la rue ou par les niveaux sous la dalle du "passage" qui desservent directement les parkings, donnant des accès verticaux au "passage" et aux immeubles. Le concept paysager est basé sur l'idée d'une forte interaction entre ville et nature, notamment à l'endroit où les ravins traversent le quartier. Ils sont imaginés comme des coulées vertes donnant facilement accès à la forêt (Odenwald) et aux vignobles du piémont.



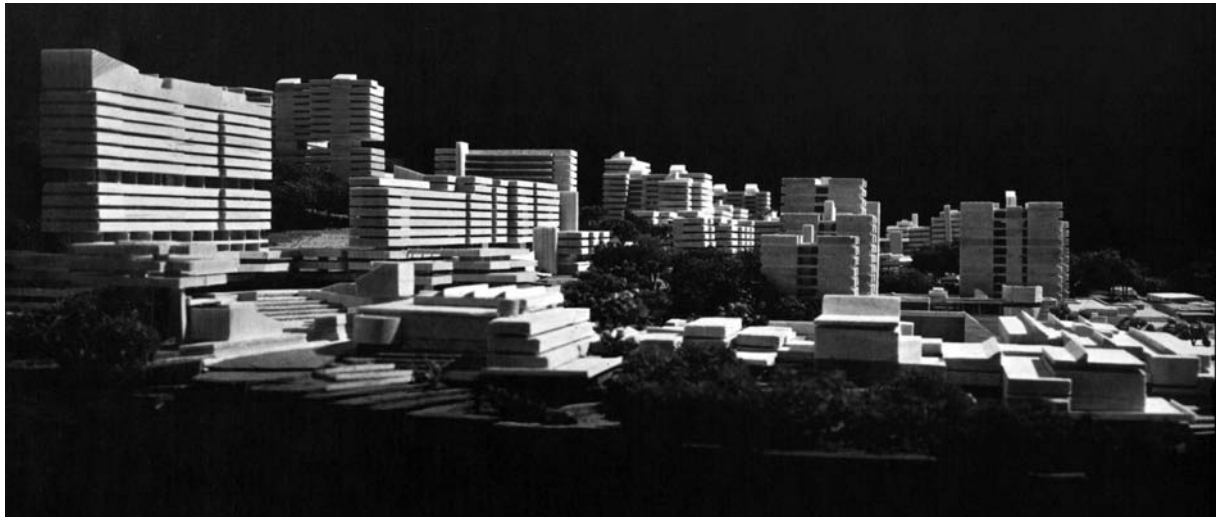
Coupe-type sur les immeubles du "passage" sous lequel se trouvent les parkings.

En vu d'établir un B-Plan pour le quartier, les architectes sont mandatés pour élaborer un masterplan qui définit clairement les secteurs, les lots à construire, les espaces publics et privés ainsi que les alignements obligatoires des façades. Chaque lot est attribué par la Neue Heimat directement, soit à des architectes locaux, soit à un groupement de promoteur-architecte qui doivent respecter un cahier des charges défini par le masterplan. Par la suite, Fred Angerer prend en charge l'élaboration et l'accompagnement du projet

avec sa propre agence et réalisera une partie du "forum" (le centre commercial). Alexander von Branca reste associé au projet comme architecte-conseil, il obtient la commande d'un complexe résidentiel pour personnes âgées, l'Augustinum, situé également sur le forum.

Les architectes installent une antenne locale avec l'architecte Rudolf Füst comme chef de projet pour assurer les échanges avec le maître d'ouvrage *Neue Heimat* et la permanence de la Ville (*Bürgerbüro*). Pour mieux assurer leur mission de coordination du projet d'urbanisme, ils deviennent membres permanents de la commission d'experts, comme aussi le paysagiste Rossow chargé du concept paysager et de la coordination des aménagements extérieurs autour des différentes opérations de construction. A fur et à mesure, cette commission s'élargit pour devenir la commission de pilotage du projet, sa plateforme de discussion et de coordination. Les différents architectes d'opération y présentent leurs propositions et reçoivent des critiques et recommandations au retour. A l'approche du chantier, différents bureaux s'y joignent. L'un parmi eux est notamment chargé de la rationalisation du chantier qui s'annonce plus cher que prévu dû à l'explosion des coûts dans l'industrie du bâtiment.¹⁴⁰

Lorsque le chantier des immeubles de logement démarre en 1970 au nord du périmètre d'opération, le projet Emmertsgrund se présente plus ambitieuse qu'au début, du moins dans les chiffres. La maîtrise d'ouvrage a opéré une densification nette du programme : le quartier devra accueillir entre 11000 et 12000 habitants (au lieu de 10 000 en 1967) dans 3000 à 3400 logements, dont 2900 à 3200 logements collectifs. 30% des logements sont destinés à l'accession à la propriété, parmi les 70% logements locatifs, la moitié sont des logements sociaux.¹⁴¹



¹⁴⁰ Karl Petersen, *op. cit.*, p. 6.

¹⁴¹ *Ibid.* et *Neue Heimat Baden-Württemberg, Heidelberg-Emmertsgrund, ein neuer Stadtteil für 11000 Menschen*, s. d.

5. Configuration – un chantier d'opportunités, 1972-86

Volker ZIEGLER

Deux ans après le démarrage du chantier, les premiers habitants s'installent dans les immeubles du passage en chantier. La réalisation du secteur nord du passage se poursuit à grands pas, et une bonne partie des logements collectifs (et surtout sociaux) sont achevés en 1975, de même que les équipements les plus importants du quartier (maison de quartier, école, paroisse protestante). La Neue Heimat, à la recherche de cofinancements de ses opérations autour du passage, a réussi à inscrire en 1970 un immeuble à coursives dans le programme fédéral *Versuchs- und Vergleichbauten und Demonstrativmaßnahmen* (*Demonstrativbauprogramm*, programme "Habitat expérimental"). La structure porteuse de l'immeuble permet aux habitants une certaine flexibilité dans l'aménagement intérieur des logements qui tient compte de la composition du foyer et de l'utilisation souhaitée de l'espace.

En 1972, un service de conseil aux habitants (*Bewohnerberatung Emmertsgrund*) est installé dans le quartier. Financé par la Neue Heimat et opéré par le groupe local du *Werkbund* allemand, il aide les habitants à aménager leur logement (choix du mobilier et achat de meubles pratiques et bon marché) et offre ses services aux personnes intéressées pour trouver le logement adapté à leur situation et leurs moyens. Conçu comme interface voir médiateur entre la Neue Heimat et habitants, l'expérience est arrêtée à l'automne 1974, échouant face à une politique d'habitat de la Ville et du bailleur qui plaçait tous les "cas difficiles" dans les logements sociaux du passage nord.

Car l'année 1974 est marquée par un ralentissement net du chantier qui subit la crise économique suite au choc pétrolier. Les commerçants qu'on voulait attirer à l'Emmertsgrund ne viennent pas s'installer dans les rez-de-chaussée du passage construits à la charge de la Neue Heimat. Elle les laisse à disposition de la Ville qui essaie tant bien que mal à leur insuffler une vie en y installant son bureau du quartier, des associations et des salles de cours.

Les logements collectifs avec leurs grands logements, construits en nombre important durant cette première phase du chantier, s'avèrent invendables, et les parcelles prévues pour les maisons individuelles sont devenues trop chères à l'achat comme pour la construction.

Ainsi, la Ville et la Neue Heimat remplissent les grands logements destinés à l'origine à la vente, de familles nombreuses, ou bien arrivent par trouver une clientèle à laquelle personne n'avait pensée auparavant : pendant des années, l'Emmertsgrund hébergera un grand nombre de familles des forces de l'Otan ainsi que plusieurs dizaines de collocations d'étudiants.

Le "passage" dans le collimateur



Emmertsgrund nord : en haut, maquette des immeubles du passage (gauche) et de la Otto-Hahn-Platz (droite) ; en bas à gauche, le passage (centre) et l'ensemble de la Mombertplatz (arrière plan gauche) réalisés ; en bas à droite, aires de jeux et couvertures des rez-de-chaussée du passage destinés à accueillir des locaux pour les habitants et des commerces.

Le programme *Demonstrativbauvorhaben* soutient des opérations d'habitat expérimental qui pourront servir de modèle pour d'autres chantiers dans l'Allemagne. Or, deux études de 1974 et de 1976 mettent le doigt sur les insuffisances de la conception urbaine et de l'aménagement des espaces public en termes de projet climatique et thermique.¹⁴² Les critiques sont les

¹⁴² Publiés sous le nom de leur auteur, le géographe Horst Eichler, université de Heidelberg : "Die Fallstudie Emmertsgrund oder von den Ansatzpunkten einer Geographie des Bauens", in *Ruperto Carola*, n° 55/56, 1975, Heidelberg, p. 185-94 ; "Planungsfaktor Hitzestress. Studie zu

plus virulentes au sujet du "passage", l'espace piétonnier central du grand ensemble, destiné à devenir la "zone active de la vie urbaine" du quartier. Différents facteurs physiques et environnementaux ont une influence négative sur le climat dans la cité :

- Les grandes barres perpendiculaires à la pente et les groupements d'immeubles autour d'espaces intérieurs empêchent la circulation de l'air entre montagne et plaine, tandis que les brèches entre ces constructions sont des couloirs à vent. A l'ouest, les façades dégagées vers la plaine sont surchauffées ; à l'est, les façades vers la forêt en amont accumulent l'air froid. La différence de température peut atteindre jusqu'à 9°C. L'effet de surchauffe est encore renforcé par le choix de couleurs sombres pour les revêtements Eternit de façades. La palette des couleurs, allant du gris kaki au brun sépia et au vert bouteille, a été approuvée par les urbanistes, le maître d'ouvrage et la commission de pilotage pour l'effet produit à la distance : elle permettait d'intégrer visuellement les constructions massives dans la forêt de l'Odenwald.
- Dans le secteur central autour du "passage" où habitent 45% des Emmertsgrundois, la disposition des immeubles et la densité extrême¹⁴³ des constructions ont un effet d'entonnoir pour les bruits provenant de l'espace public (le passage, les places intérieures), réduisant le confort – et la valeur – des pièces et balcons donnant sur ces espaces. Jouant volontairement sur le contraste avec la forêt proche, le manque de végétation dans le "passage" et sur les places est renforcé par l'effet de la dalle de 6000m² qui couvre depuis 1982 le stationnement sous l'espace public.
- Par ailleurs, cette autre grande idée, celle de vivre au contact direct avec le paysage et avec une vue splendide sur la plaine du Rhin, n'est réalisée que pour les logements dans les étages supérieurs (25%). Les autres ne profitent pas de cet espace libre visuel qui aurait pu rendre supportable la grande densité et les rapports de voisinage trop proches.
- Par certains vents, le quartier souffre des poussières provenant d'une grande cimenterie installée dans la plaine sous le quartier, à 1500m au sud-ouest.

Dans les années 70, ni la Neue Heimat ni la commission de pilotage semblent avoir réagi face à ces critiques scientifiquement vérifiables. Par rapport au manque de végétation dans le "passage", ils auraient mis en avant la proximité de la forêt et la difficulté pour la mise en œuvre de la végétalisation de la dalle de parking (c.à.d. du passage). C'est seulement en 1982 que l'aménagement du "passage" et des espaces verts a été amélioré dans le

material- und baukörperbedingten Überhitzungsphänomenen am Beispiel des Bundesdemonstrativbauvorhabens Heidelberg-Emmertgrund, in *Heidelberger Geographische Arbeiten*, n° 47, p. 182-216 ; "Heidelberg-Emmertgrund : 'Klimabesserung'", in *Ruperto Carola*, n° 71, décembre 1984, Heidelberg, p.123-28.

¹⁴³ Les immeubles montent jusqu'à 18 étages, pour un COS de 1,4 et une densité prévue de 424 habitants à l'hectare.

sens des critiques, vu aussi l'augmentation du nombre de locataires mécontents.¹⁴⁴

Comment "finir" le quartier ?

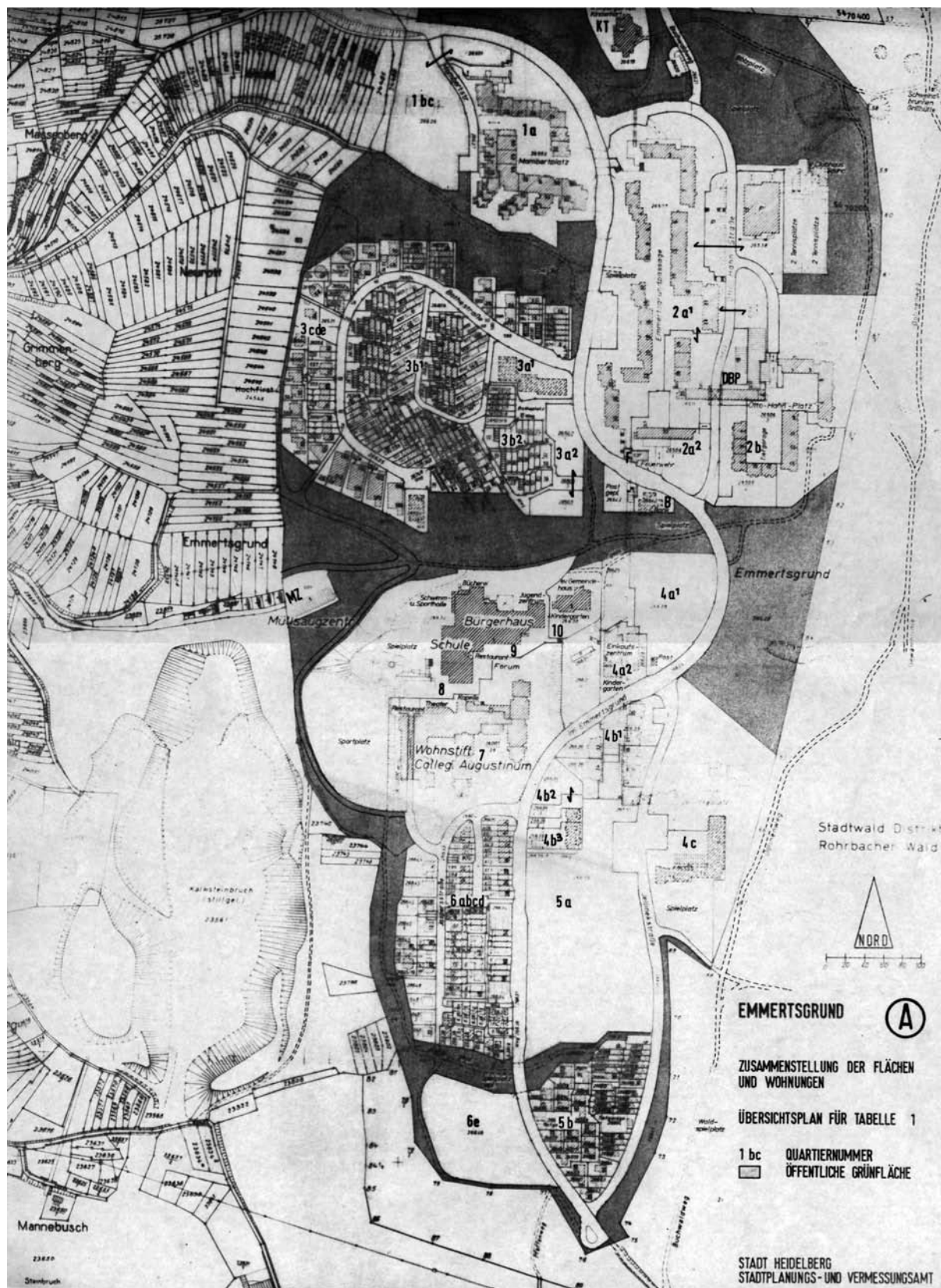
La stagnation démographique sur l'ensemble du quartier et l'image négative surtout du "passage" ("désert de béton") ont provoqué une première inflexion du concept d'origine qui a prévalu surtout dans la construction de la partie nord.

Le "forum", centre du quartier séparé de la partie nord par une grande coulée verte (un ravin), est occupé par les équipements (écoles, crèches, salles de sport, piscine), une petite galerie commerçante et le complexe de l'Augustinum (maison de retraite avec restaurant, théâtre, chapelle). Un grand terrain reste néanmoins disponible à l'est du centre.

Comme l'ensemble de la Otto-Hahn-Platz au nord-est, le complexe de 304 logements de la Jellinekplatz est conçu comme un satellite du passage dans la partie sud du quartier. Il est réalisé pour le compte de la société coopérative Neu-Heidelberg. L'ensemble de 139 logements d'une autre société à but non lucratif, la GEWOG (Gemeinnützige Wohnstättengesellschaft), cadre le début du "passage" vers le sud. Cette opération profite d'une subvention pour réaliser du logement collectif "communicatif" (*Kommunikatives Wohnen*). Dans le prolongement sud, un grand terrain reste à construire par la Ville qui y prévoit jusqu'à 270 logements en immeubles collectifs. Tous les autres terrains de la partie sud (la pointe, les terrasses à l'ouest) sont remplis de maisons individuelles ou jumelles en accession à la propriété ou destinés à en accueillir.

Pour un autre grand terrain vacant, en position centrale du quartier, la Ville fait le choix d'attirer la société de conseil et de services financiers MLP qui construira son siège social dans une tour lisse qui forme un contre-point dans la silhouette du quartier par rapport aux immeubles d'habitation avec leurs terrasses en gradins (elle y sera de 1992 à 2001, tour reprise en 2005 par la société d'assurance Heidelberger Leben). Mais c'est surtout la galette de parkings au pied du bâtiment – les employés n'habitent pas sur place et viennent travailler en voiture – et les grilles d'enceinte qui empêchent toute l'interaction avec le quartier. Le succès d'avoir pu attirer un investisseur privé à l'Emmertsgrund est ainsi annulé par l'occupation autiste des lieux.

¹⁴⁴ De 25% de fluctuation résidentielle dans le secteur du "passage" avant travaux, on est passé à 12-13% après les travaux de végétalisation.



Les différentes opérations de l'Emmertsgrund (31.12.1986), cf. tableau page suivante.

Opération Fin d. travaux	Opération Adresse Propriétaire	Architectes	Terrain m²	COS Nb. max étages	Nb. / type logements	Nb. T 1-2 Nb. T3 Nb. T4+
1a 1975	Habitat collectif Mombertplatz Copropriété	Schröder (HD, Heidelberg)	20 202	1,2 ca. R+10	279 coll. 17 ind.	48 148 100
1bc <i>non réalisé</i>	<i>Habitat individuel Mombertstraße Ville de Heidelberg</i>		11 150	0,8	40 ind.	20 0 20
2a1 1975	Habitat social Emmertgrundpassage nord NHBW (1986 GGH)	NHBW – Brümmer, Fajfr, Leher	46 014	1,2 R+14	616 coll.	162 209 245
2a2 1975	Habitat collectif "expérimental" Emmertgrundpassage nord Copropriété	NHBW – Brümmer, Fajfr, Leher	5 235	1,2 R+9	51 coll.	10 30 11
2b 1976	Habitat collectif Otto-Hahn-Platz NHBW (1986 GGH & copropriété)	NHBW – Brümmer, Fajfr, Leher	24 164	1,2 R+14	301 coll.	25 116 160
3a1 avant 1987	Habitat collectif Bothestraße Süba Bauen und Wohnen		3 273	1,2 R+4	79 coll.	54 24 1
3a2 <i>après 1986</i>	<i>Habitat collectif Im Emmertsgrund Süba Bauen und Wohnen</i>		6682	1,2 R+4	71 coll.	40 20 11
3b1 1982	Habitat individuel Botheplatz Propriétaires	Kammerer, Belz (Stuttgart)	24 469	0,8 R+1/2	100 ind.	0 0 100
3b2 <i>après 1986</i>	<i>Habitat individuel Botheplatz Süba Bauen und Wohnen</i>		5 098	0,8	24 ind.	0 0 24
3cde avant 1987	Habitat individuel Bothestraße Propriétaires	3d Burckhard, Kuhn ? (HD)	24 233	0,5-0,8 R+1/2	110 ind.	30 0 80
4a1 <i>après 1986</i>	<i>Bureaux Forum / Im Emmertsgrund centre Ville de Heidelberg</i>		8 777	1,8 R+16	0	0 0 0
4a2 avant 1980	Centre commercial Forum / Emm.-Passage centre Copropriété	Angerer (Munich)	3 123	1,8 R+2	12 coll.	0 12 0
4b1 1979	Habitat social "communicatif" Emm.-passage sud / Jellinekplatz GEWOG, GFWoSt	Project GmbH – Raichle (Stuttgart)	7 337	1,2 R+11	139 coll.	60 40 39
4b2 <i>après 1986</i>	<i>Habitat collectif Emmertgrundpassage sud Ville de Heidelberg</i>		2 277	1,2 R+2	32 coll.	25 7 0
4b3 avant 1987	Habitat collectif Emmertgrundpassage sud Copropriété		2 350	1,2 R+2	42 coll.	36 6 0
4c 1975 / 1983	Habitat social Jellinekplatz (Emm. sud) Soc. Coop. Neu Heidelberg	Burckhard & Körkel (HD)	24 260	1,2 R+13	304 coll.	100 120 84
5a <i>après 1986</i>	<i>Habitat collectif (réalisé : individuel) Lise-Meitner-Straße (Emm. sud) Ville de Heidelberg</i>	<i>Wöring, Rüttenauer, Kuhn ? (HD)</i>	26 808	1,2 (R+8)	(270 coll.)	(100) (150) (20)
5b avant 1980	Habitat individuel Im Emmertsgrund sud Propriétaires	Hauss, Richter, Burckard, ? / Fertig ? (HD)	13 444	0,6-0,8 R+1/2	100 ind.	50 0 50
6abcd avant 1987	Habitat individuel Jasperstraße (Emm. sud) Propriétaires	Wöring, Rüttenauer, Kuhn ? (HD)	23 049	0,5-0,8 R+1/2	90 ind.	10 0 80
6e <i>après 1986</i>	<i>Habitat individuel Im Emmertsgrund sud Ville de Heidelberg</i>	<i>Fertig ? (HD)</i>	10 906	0,5-0,8 R+1/2	32 ind.	0 0 32
7 1975	Habitat collectif (résidence 3 ^e âge) Forum Augustinum	von Branca (Munich)	23 121	1,6 R+11	429 coll.	429 0 0
8 & 9 1975	Ecole & maison de quartier Forum Ville de Heidelberg	Mutschler (Mannheim)	34 004	R+1	1	0 0 1
10 1976	Centre paroissial & crèche Forum Eglise protestante	Mutschler (Mannheim)	3 597	R+1	4	3 0 1

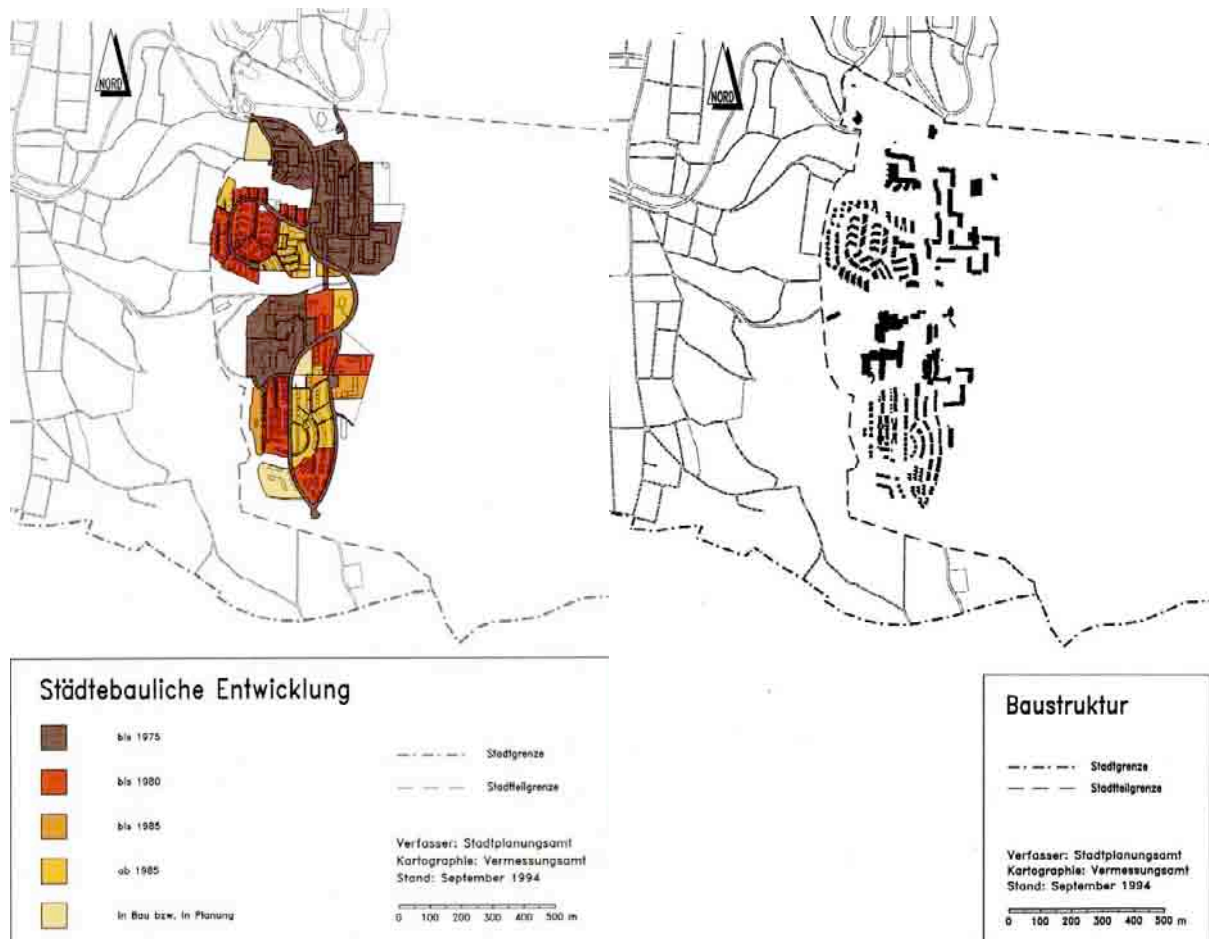
Emmertgrund : opérations, surfaces et logements (31.12.1986), gris = en projet.

6. Refiguration – renouveler, réaménager, rééquiper, 1987-2013

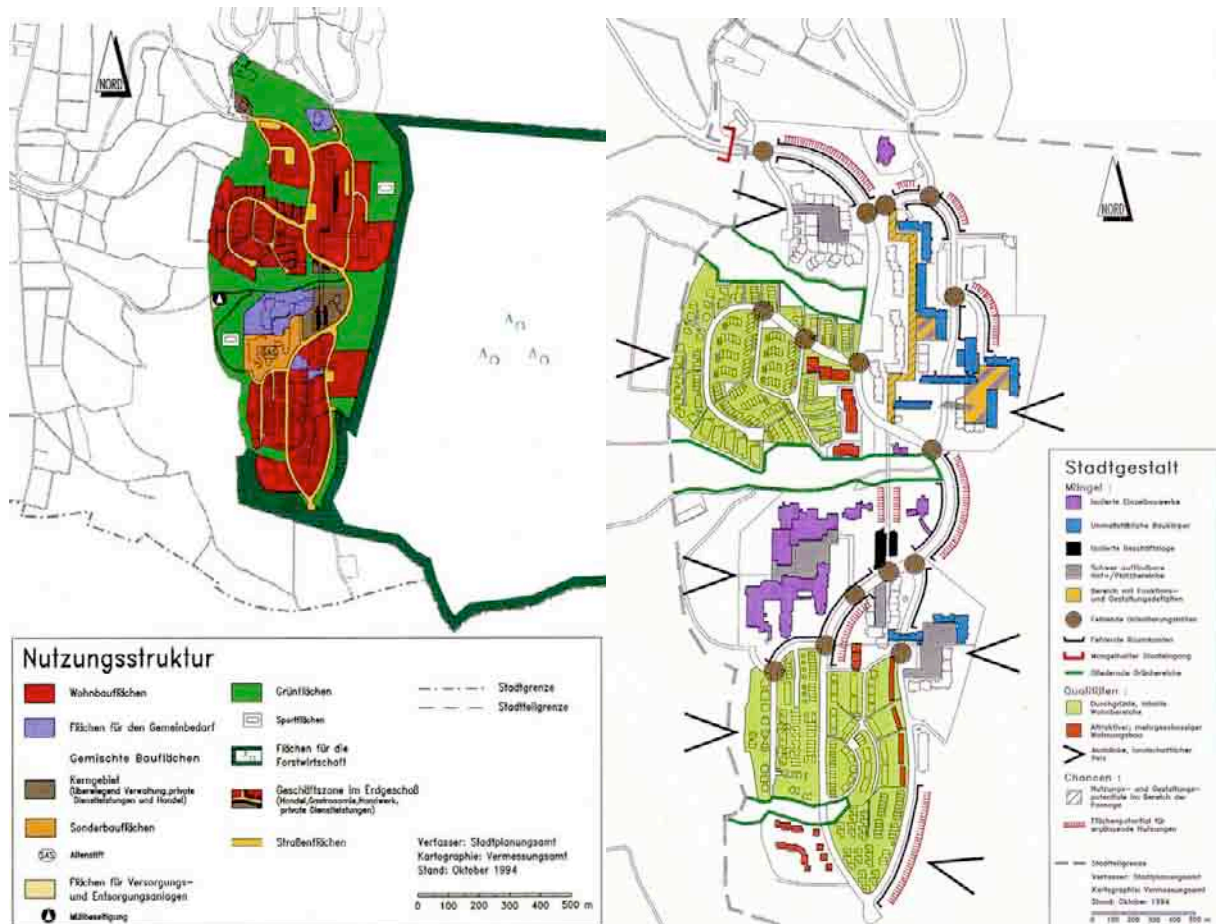
Volker ZIEGLER

En réaction au rapport du ministère fédéral de la Construction (*Bundesbauministerium*) sur les 233 Großsiedlungen et leurs 435 000 logements locatifs conventionnés en Allemagne fédérale, un catalogue de "retouches" est présenté. Des fonds publics (*Städtebauförderungsmittel*) sont prévus à cet effet qui cependant permettent seulement d'engager des mesures d'amélioration dans quelques ensembles.

La Ville de Heidelberg est en dialogue avec des groupes d'habitants, mais l'impulsion majeure est donnée par l'acquisition le 21.10.1986 des logements sociaux du "passage", appartenant jusque là à la Neue Heimat. Ce patrimoine immobilier de 600 logements environ est désormais géré par le bailleur municipal, la GGH (*Gesellschaft für Grund- und Hausbesitz mbH Heidelberg*). Comment se présente le quartier au moment de la reprise ?



Evolution et structure du bâti de l'Emmertsgrund (1994). Du plus foncé au plus clair, les phases de construction depuis 1970, avec une dominante de grands immeubles collectifs au début, puis une orientation vers des petits collectifs et des maisons individuelles (groupées ou en bande) qui devient exclusive à partir de 1985.



Utilisations dominantes (1994) : rouge - habitat, mauve - équipements, brun - tertiaire, orange - résidence 3^e âge, jaune - voirie, vert clair - espaces verts, vert foncé - forêt, blanc - terrains de sport, noir - commerces en RdC.

Enjeux de la forme urbaine (1994) : défauts (mauve - bâti monolithique & isolé, bleu - bâti hors échelle, noir - commerces isolés, gris - espace difficile à trouver, jaune - espace mal conçu & mal utilisé, brun - manque d'orientation, "U" noir - manque de lisières, "U" rouge - entrée de quartier inexistante, trait vert - coupure verte), qualités (vert clair - quartier d'habitat vert, rouge - immeubles collectifs de qualité, "V" noir - vues), potentiel (hachuré trait fin - réaménagement du passage, traits fins rouges - usages complémentaires).

Un bilan social mitigé¹⁴⁵

En 1987, sur 11 000 habitants en 3 400 logements prévus initialement pour une fin de l'opération en 1978, il y a seulement 5 200 habitants¹⁴⁶ en 1900 logements, et le programme initial a été réduit à 2800 logements. L'idée initiale était d'attirer les couches moyennes par une situation privilégiée qui lie travail et habitat, en créant un quartier d'habitation sur le versant de l'Odenwald à côté d'une grande zone d'activités dans la plaine. Mais l'opération n'attire pas la clientèle visée. En 1987, au lieu de 30% de logements sociaux, il y en a 56%, et les maisons et logements en propriété privée (moins que les 30% prévus) sont souvent loués ou restent invendus.

¹⁴⁵ Pour les chiffres dans cette partie, cf. Traute Neubauer, "Heidelberg-Emmertgrund – Stadtteil zwischen Planung und Eigendynamik", in *Ruperto Carola*, n° 76, juillet 1987, p. 178-83.

¹⁴⁶ Auxquels s'ajoutent 500 membres de familles de forces de l'Otan, surtout des américains.

Ceci est en partie dû au coût de l'opération Emmertsgrund, bien supérieur à la moyenne régionale :

- Comme les surcoûts imprévus apparus lors la construction du quartier (infrastructure, fondations) n'ont pas été pris en charge par la Ville de Heidelberg, l'aménageur-bailleur Neue Heimat les a ajouté au loyer.
- En 1974, les subventions du programme d'habitat expérimental (*Demonstrativ-Bauprogramm*) ont été annulées. La hausse des intérêts de prêts de l'aménageur-bailleur ont également été rajoutées au loyer (immeuble à courives 2a2).
- La volonté louable d'offrir de grands logements¹⁴⁷ a contraint la Neue Heimat à densifier et à rationaliser le chantier davantage. Même s'il n'y a pas de surcoût direct à cause de la taille des logements, supérieure à la norme pour les logements sociaux par exemple, les locataires doivent payer des surcoûts indirects (chauffage, entretien par exemple).

Ainsi, ce sont surtout les grands logements conventionnés, prévus pour les familles nombreuses, qui sont trop chers pour cette clientèle. Une partie de ces logements sont repris par le "CROUS" et remplis par des collocations d'étudiants, une autre part des "familles à problèmes", repoussant ainsi certains des acquéreurs potentiels. Malgré tout cela, Emmertsgrund est le seul quartier de Heidelberg qui croît. Au total, 1600 étrangers y habitent (28,2% des habitants), trois fois plus que la moyenne communale. Autour de la maison de retraite de l'Augustinum avec ses 500 habitants vit le quartier le plus "jeune" de la ville (dont un tiers sont des étrangers, environ 40% autour du "passage"), un quartier très "mobile" par ailleurs : on vient habiter à Emmertsgrund en attendant de trouver un logement abordable dans une commune ou un quartier de choix. 60% des nouveaux habitants viennent d'autres quartiers de Heidelberg (surtout des secteurs de rénovation urbaine du centre-ville), mais seulement 19% des communes périphériques (pourtant c'est eux qu'on a visé au début). Si cette mobilité est deux fois supérieure que la moyenne communale, elle est encore multipliée par trois pour les étrangers).

Parmi ces étrangers, on trouve des habitants qui ont un background culturel¹⁴⁸, une histoire familiale et un parcours personnel très différents, entre les soldats américains et leurs familles venus à Heidelberg par choix, les travailleurs immigrants sans ou avec famille à la recherche d'un logement peu cher près de leur emploi, et les demandeurs d'asile qui ont atterri dans les logements sociaux de l'Emmertsgrund par les logiques de quotas de distribution des autorités (dans les années 70 et 80, suivant l'actualité politique de l'époque, surtout Turcs et Kurdes, Iraniens, Vietnamiens, Tamouls).

¹⁴⁷ 5% de T1 (8% au Boxberg) de 45m², contre 25% de T5 (16% au Boxberg) de 136m². La moyennée d'environ 3 habitants par logement est la plus élevée de tous les quartiers de Heidelberg.

¹⁴⁸ 73% des habitants appartiennent aux deux confessions protestante et catholique. Les Américains appartiennent pour la plupart à une des églises protestantes. Les autres cultes, agnostiques etc. comptent parmi les 27% "autres" (moyenne communale 17%),

Du spatial au social, les projets de renouvellement urbain

En 1989, seulement quinze ans après l'arrivée des premiers habitants, Emmertsgrund s'inscrit déjà dans les procédures de la politique de la ville. Initié par le land de Bade-Wurtemberg, le *Programm Einfache Stadterneuerung* (PES, "programme renouvellement urbain simple") inaugure le cycle des refigurations du quartier moyennant un budget global de 22,7 millions de marks (environ 11,8 millions d'euros). Le conseil aux citoyens (*Bürgerberatung*) de la Ville organise des rencontres entre "l'homme/la femme de la rue" (sic!) et les concepteurs appelés à développer un "Nouveau concept pour Emmertsgrund". Ce concept concerne les espaces publics et les immeubles bordant le passage et deux des trois grands "îlots-satellites" d'immeubles collectifs (Otto-Hahn-Platz, Jellinekplatz).

Dans le document publié (*Neues Emmertsgrundkonzept*¹⁴⁹), les critiques évoquent moins les dysfonctionnements sociaux du quartier que celles de l'espace physique :

- trop de béton comme revêtements de sol, murs etc., donc des espaces qui dégagent trop de bruit,
- parcours sans visibilité, places et entrées d'immeubles mal aménagés,
- manque d'une vraie entrée au quartier et d'accès évidents à son espace public majeur, le passage,
- des couvertures oppressantes de l'espace public,
- une végétation sans grande qualité.

Le projet de l'équipe des concepteurs – deux bureaux d'architectes, un paysagiste et d'un designer chargé du concept de couleurs – n'engage pas de changements radicaux, Ceci n'est pas étonnant puisque les architectes appelés ont eux-mêmes contribué à la construction du quartier.¹⁵⁰ Visant explicitement une "amélioration de l'environnement immédiat de l'habitat" (*Wohnumfeldverbesserung*), les concepteurs proposent de :

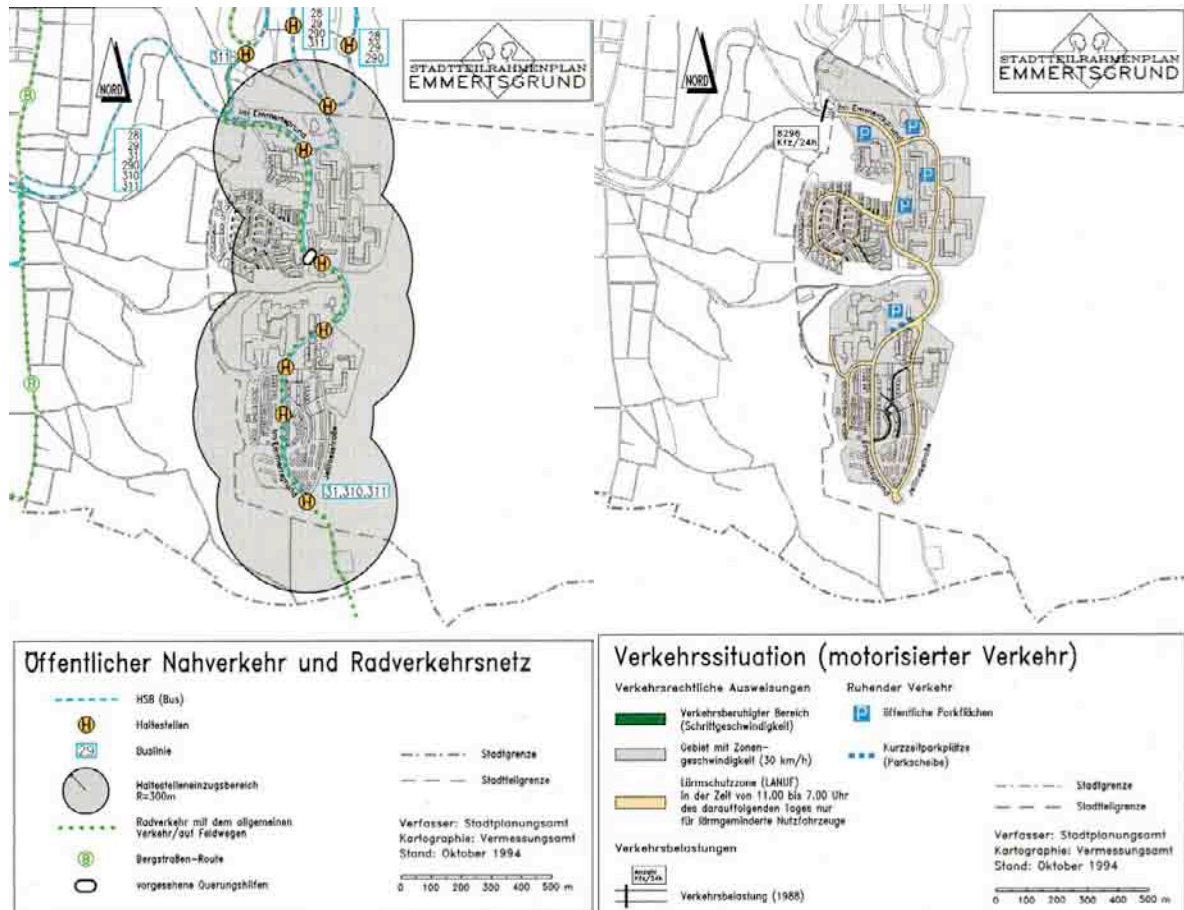
- donner une orientation claire et sécurisante dans le quartier en créant des espaces plus accueillants (diminuer la surface de sols étanches, supprimer les coins sombres et oppressants ainsi que les murs en trop, réaménager les espaces humides et balayés par le vent, revoir les plantations),
- remplacer les couvertures du passage par des structures transparentes,
- requalifier les entrées d'immeubles (en prévoyant des espaces pour stocker les vélos, poussettes, ordures),
- repenser les rez-de-chaussée pour des activités attrayantes (local des locataires, salle de bricolage, etc.),
- ravalement des façades en utilisant des couleurs claires et chaudes.

Dans les années 90, la municipalité s'aperçoit que le projet réalise, limité au périmètre de l'habitat social, n'était pas assez ambitieux, puisqu'il ne portait pas du tout sur les conditions de vie des habitants de l'ensemble du quartier,

¹⁴⁹ Hansjörg Schroeder (réd), *Das neue Emmertsgrundkonzept*, Heidelberg, 1989.

¹⁵⁰ Schröder, commanditaire du projet de PES, est l'architecte de l'opération 1a Mombertplatz ; Burkhard & Körkel sont les architectes de l'opération 4c Jellinekplatz.

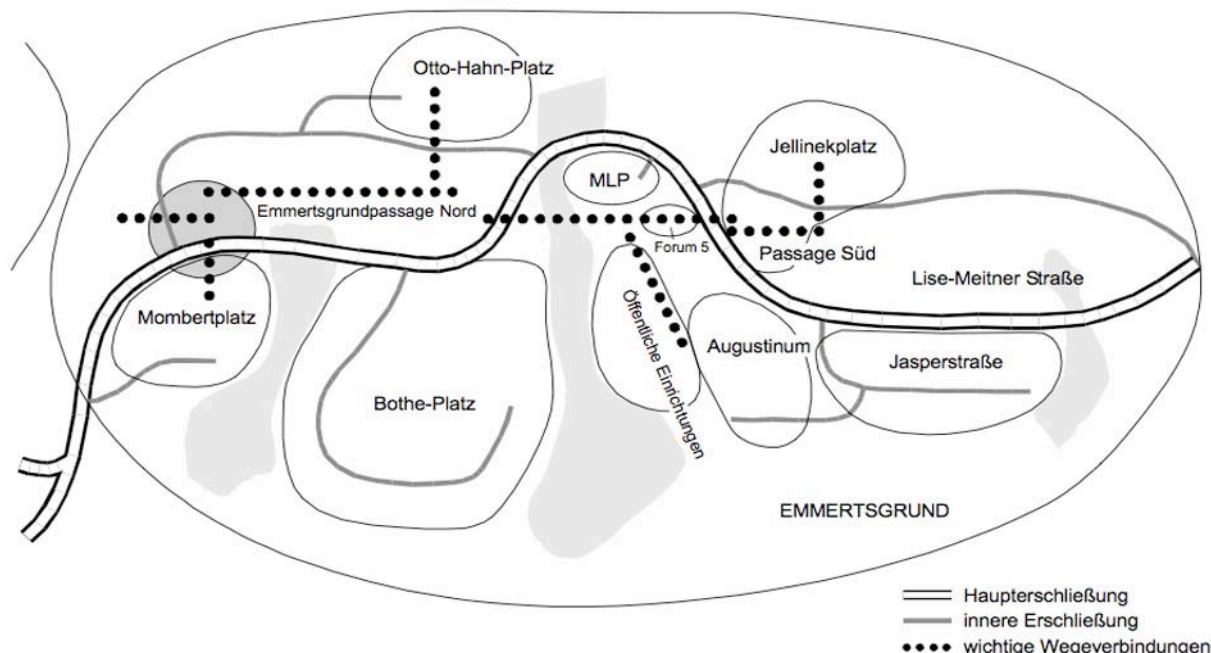
ni d'ailleurs sur les rapports entre Emmertsgrund et la ville, en termes d'équipements, de mobilités mais aussi en termes d'images et de représentations. Différentes études urbaines et sociologiques font ressortir que l'image médiocre du quartier était aussi lié à son isolement relatif : éloignement en termes de transports, manque d'équipements, de services ou même de lieux de travail, silhouette urbaine impressionnante mais peu appréciée. Les habitants d'Emmertsgrund avaient donc toutes les raisons mais aussi toutes les difficultés pour sortir de leur quartier, et les habitants des autres quartiers avaient peu de raisons pour y aller.



Accessibilité et mobilités à Emmertsgrund : transports en commun et vélo ; automobile et parkings (1994). L'accès au quartier se fait par une seule route. Les bus rejoignent le réseau de tramway dans la plaine (ligne verte nord-sud).

Avec l'abandon progressif du concept d'origine, la construction de l'Emmertsgrund progressait du coup par coup. L'idée de relier l'ensemble des opérations constitutives du quartier par une suite de promenades et de places de qualité est peu à peu abandonnée. Maintenant, des sous-ensembles aux ambiances architecturales contrastées marquent encore davantage les différences entre ces ensembles en termes de population, de classe sociale. Cet équilibre social fragile est encore une fois mis en danger par la politique d'attribution des logements pratiquée par les grands bailleurs. La majorité du quota d'anciens citoyens soviétiques aux origines allemandes (*Russlanddeutsche*) accueilli à Heidelberg est installé dans les logements sociaux de la GGH (Emmertsgrundpassage nord) et de la Société

coopérative Neu-Heidelberg (Jellinekplatz). Plutôt que de chercher à intégrer ces nouveaux habitants au contact avec les anciens, en les répartissant un peu partout dans la ville, Heidelberg les concentre en groupe à côté d'autres groupes sociaux plutôt faibles et de familles arrivées peu avant provenant d'autres coins du monde.¹⁵¹



Iles sur une île : Emmertsgrund, quartier isolé de la ville, et ses satellites isolés les uns des autres (1996).

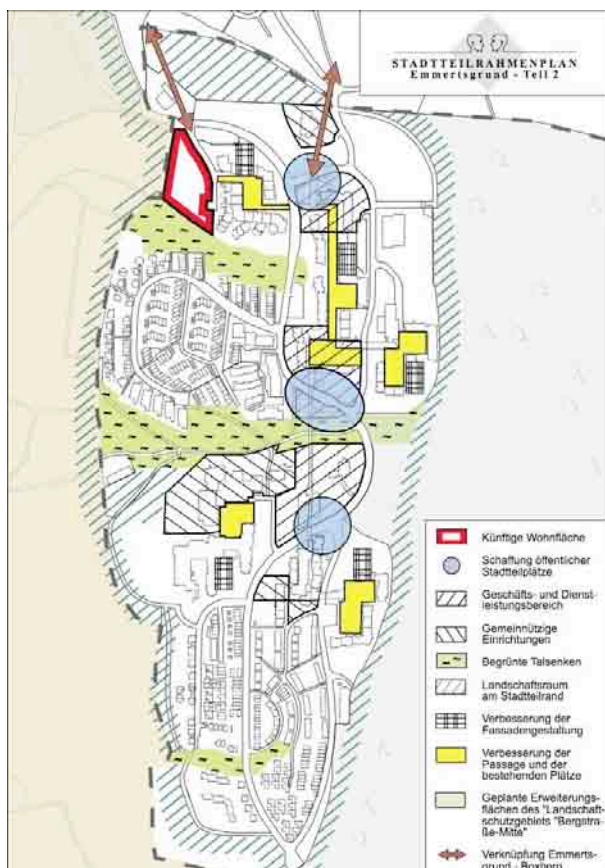
Ce constat spatial et social d'insularité et de mondes parallèles qui s'impose maintenant que la construction du quartier est en grande partie achevée, finit par inquiéter la nouvelle municipalité élue en 1990. Conduite par Beate Weber, successeur en 1990 de Reinhold Zundel, maire qui avait décidé et faire construire Emmertsgrund. Ses deux mandats (1990-98 et 1998-2006) sont marqués par une plus grande transparence des décisions politiques et la mise en place d'outils de démocratie locale : création de mairies de quartier (*Bürgerbüros*) et de plans-cadre élaborés avec des démarches participatives pour l'ensemble des quartiers de la ville.

Le plan-cadre du quartier d'Emmertsgrund (*Stadtteilrahmenplan Emmertsgrund*) s'inscrit pleinement dans cette nouvelle politique de proximité, mobilisant un temps intensif d'état des lieux et de prospective, de formulation

¹⁵¹ "Russlanddeutsche" (31.12.2002) : Emmertsgrundpassage (bailleur GGH) – 7,5% (164 habitants sur 2197), Jellinekplatz (bailleur Neu Heidelberg) – 5,3% (38 habitants sur 717). Source : Amt für Stadtentwicklung und Statistik, Heidelberg.

des enjeux et des objectifs, de débats publics, de workshops professionnels et de concertations internes aux services municipaux. Nouvel instrument de la planification urbaine élaboré entre 1992 et 1999 d'une manière itérative (plusieurs aller-retour top/down et bottom/up), il dépasse les indications du B-Plan ou du FNP concernant l'utilisation des sols pour prendre en compte la forme et la structure urbaines et des considérations fonctionnelles, socio-économiques et écologiques. Ainsi, les propositions du plan-cadre intègrent différents domaines d'intervention, restant cependant dans les généralités :

- stabilisation du quartier (démographie, réduction des fluctuations, "co-vivance" de différents modes de vie)
- concept de la "ville des chemins courts" (liens habitat-travail-temps libre, mixité fonctionnelle et sociale), qualité des espaces publics et verts (orientation, liens dans le quartier et avec l'extérieur)
- habitat abordable de qualité, restructuration et réhabilitation de l'habitat social et des logements mal conçus, création d'une conciergerie de quartier
- création d'emplois (notamment pour les femmes) et de petites structures commerciales
- amélioration des mobilités (étude tram, cadence des bus, pistes cyclables)
- accès aux programmes et lieux culturels et de formation, permanences des services municipaux, locaux associatifs
- présence des éducateurs sociaux, maison de la jeunesse, aires de jeux, prévention de la délinquance des jeunes et des adolescents
- services pour les personnes âgées
- écologie (tri sélectif, isolation thermique, protection du site)



Plan-cadre du quartier Emmertsgrund, priorités pour le développement futur (1999).

Le plan-cadre suggère une demande de subvention au titre du programme fédéral "Ville sociale" (*Soziale Stadt*) mis en place par le nouveau gouvernement de Gerhard Schröder afin de soutenir le développement urbain des quartiers en difficultés. Le programme co-finance¹⁵² des "concepts intégrés" qui mobilisent des compétences et des politiques urbaines transversales :

- amélioration de l'infrastructure sociale (notamment pour les jeunes)
- amélioration de l'habitat
- création et soutien de l'économie locale
- amélioration de l'offre de formation adapté aux besoins
- aide à la création d'entreprises
- mesures en faveur d'une ville plus sûre
- mesures en faveur des transports en commun
- mesures environnementales

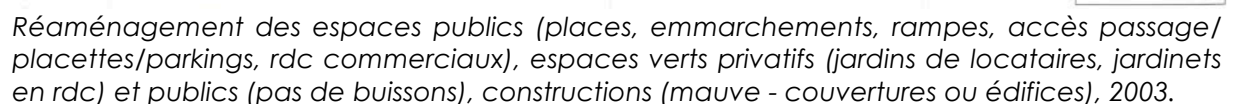
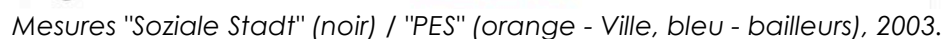
La demande de subvention déposée par la Ville de Heidelberg n'est pas prise en compte de suite, d'autres quartiers paraissant prioritaires. Elle est couronnée de succès en 2003. Par rapport à l'échelle et aux objectifs du plan-cadre, la subvention attribuée d'environ 3,5 millions d'euros (60% Bund et Land, 40% Ville de Heidelberg) et étalée sur une période de 6 ans (2004-9)¹⁵³ porte seulement sur une partie des actions envisagées par le plan-cadre, en reprenant quasiment le périmètre étroit du PES : les immeubles collectifs du passage, de la Jellinekplatz et de la Otto-Hahn-Platz ainsi que les équipements et commerces du forum. De même, les dysfonctionnements constatés à l'encontre des espaces extérieurs reprennent des critiques récurrentes depuis des décennies :

- manque de visibilité, sentiment d'insécurité
- manque de valeur d'usage des espaces verts (pentes, trop de buissons)
- manque d'adresse
- vandalisme, nuisances, présence de déchets, manque de "contrôle social"
- accès cachés, mal éclairés (entrées, parkings)
- barrières (différences de niveau) et connexions désorientées

La Ville délègue la maîtrise d'ouvrage du projet de renouvellement *Soziale Stadt* au bailleur GGH et passe commande aux équipes Frank & Kramer (Heidelberg) et Wick & associés (Stuttgart) pour un marché d'études préliminaires (2003-8). Les mesures financées par les moyens du programme *Soziale Stadt* font partie d'un plan d'actions qui porte sur une durée de 10 ans (2003-13) et qui mobilise un budget bien plus important (50 000 000 €), dont près de 90% pour la réhabilitation des immeubles (surtout des façades) et des parkings souterrains ainsi que pour le réaménagement des espaces extérieurs. Seulement 2% du budget (1 185 000 €) sont destinés au volet "social et humain" (management de quartier, activités culturelles, actions de formations etc), essentiellement des salaires.

¹⁵² Souvent en Allemagne, les partenaires contribuent à part égale (1/3 Bund, 1/3 Land, 1/3 commune).

¹⁵³ Une subvention supplémentaire (*Städtebauförderung*) d'un montant de 1 150 000 € est attribuée par le Land en 2009.



B. Représentations de l'espace vécu

I. Aperçu méthodologique du projet

Barbara MOROVICH

Le projet implique dès le départ une implication forte sur le terrain. Comment en effet parler de l'urbanité dans les grands ensembles sans en faire une expérience quasi quotidienne ? Il fallait aller voir et interroger l'espace habité, l'espace vécu, un aspect qui ne pouvait pas être négligé. De plus il y a dans les grands ensembles un rapport évident et logique de correspondance entre l'espace externe et son miroir interne. Donc à travers l'observation des pratiques, mais aussi par les entretiens, on peut saisir les différentes dimensions de l'espace vécu dans le quartier. Il fallait à la fois une observation des usages et la parole, celle des habitants mais aussi des acteurs associatifs et institutionnels du quartier. De plus, pour saisir l'ambiance sociale des lieux et le comportement des gens dans ces lieux, une approche visuelle de cette pluralité a été engagée.

En effet, la question de la méthode de terrain a été au centre des préoccupations. Le problème le plus important qui se posait, était celle de *comment faire du terrain dans une zone réputée chaude ou sensible*. Comment éviter, tout simplement, le rejet d'une population qui se voit stigmatisée par les médias et "utilisée" par les chercheurs ? Il fallait surtout créer des méthodes basées sur des relations de longue terme, des relations de confiance, mais aussi des méthodes innovantes, entre les sciences sociales et la démarche artistique. Des méthodes qui puissent parler au gens, les intéresser.

Il est clair que cette ouverture pluridisciplinaire prône une *certaine liberté dans l'élaboration de la méthode et la production des données*, notamment par les étudiants. A travers une *posture d'enquête*, les étudiants ne sont pas encouragés à donner des réponses architecturales, mais à *apporter des questionnements* qui vont dans le sens d'une recherche. De plus, ils sont amenés à restituer leurs réflexions à travers un *travail créatif* : des dessins, des images photographiées ou/et filmées, auxquelles ils apportent un complément explicatif. Le but est de les initier à une posture d'enquête personnelle, à la résolution des interrogations qui jaillissent de la fréquentation d'un lieu.

Concrètement pour HautePierre, la méthode a été mise à point et pourra être partiellement réemployée pour Emmertsgrund. Pour certains d'entre nous, l'inscription forte au sein du tissu associatif, à travers la création d'une association dans le quartier à l'occasion de ses 40 ans a été un "passeport progressif" pour l'enquête. Ceci nous a permis une entrée sur le terrain que je définirais "hybride", car nous sommes à moitié de l'intérieur et à moitié de l'extérieur, et en tous cas nous ne sommes pas perçus comme des "touristes" qui viennent l'espace de quelques heures seulement pour prendre des informations ou des clichés. En revanche, l'investissement dans le long terme

permet de mettre en place plusieurs actions au bénéfice des différentes personnes habitant le quartier.

Ceci a engendré toute une série de moments (des actions artistiques, des ateliers avec les écoles et avec les jeunes, des projets divers sur la mémoire...) qui ont favorisé la création des synergies positives de connaissance et confiance réciproque avec les habitants et les associations et, de manière parallèle, une récolte de donnée à analyser dans le long terme.

Une approche visuelle (photographique et filmique) a été adoptée par les enseignants-chercheurs et les étudiants, et a impliqué des nombreux rebondissements et des dialogues entre ceux qui produisent l'image et ceux qui sont représentés. Notamment, la restitution aux habitants, mais aussi aux acteurs de la rénovation urbaine provoque des réactions qui sont enregistrées et retravaillées.

Du point de vue des outils méthodologiques plus classiques, on peut citer l'utilisation très importante de l'observation comparative (car menée par plusieurs acteurs qui restituent leurs impressions), l'observation participante lorsqu'il s'agit d'actions menées dans l'intérêt du quartier (fêtes, ateliers, échanges, débats...) et aussi, de manière importante, des entretiens semi-directifs et des entretiens-conférences.

II. Traces d'usages, images de quartier, paroles des gens

Trois approches, différentes dans leurs modalités et les méthodologies mises en œuvres se rejoignent sur les thématiques, quelquefois sur les problématiques.

Ces trois entrées ont un point commun : leur intérêt pour les usages et leurs traces en rapport avec la forme urbaine.

L'observation, le prélèvement photographique ou vidéo-graphique par les chercheurs, la parole des habitants et l'expression photographique du rapport à l'espace par les habitants-mêmes permettent de construire les corpus respectifs.

1. Mailles story / Emmertsgrund erzählt sich (2 DVD vidéo)

Marguerite BOBEY

Son travail vise à donner une image sensible de Haute-pierre et de Emmertsgrund, une description sensuelle de la complexité des rapports à l'espace public, rapports symboliques et kinesthésiques, mettant en jeu corps, postures, allures.

A partir d'une collecte préalable d'informations, en mots et en images au cours de dérives urbaines s'enclenchent des interviews, des conversations...

La méthode :

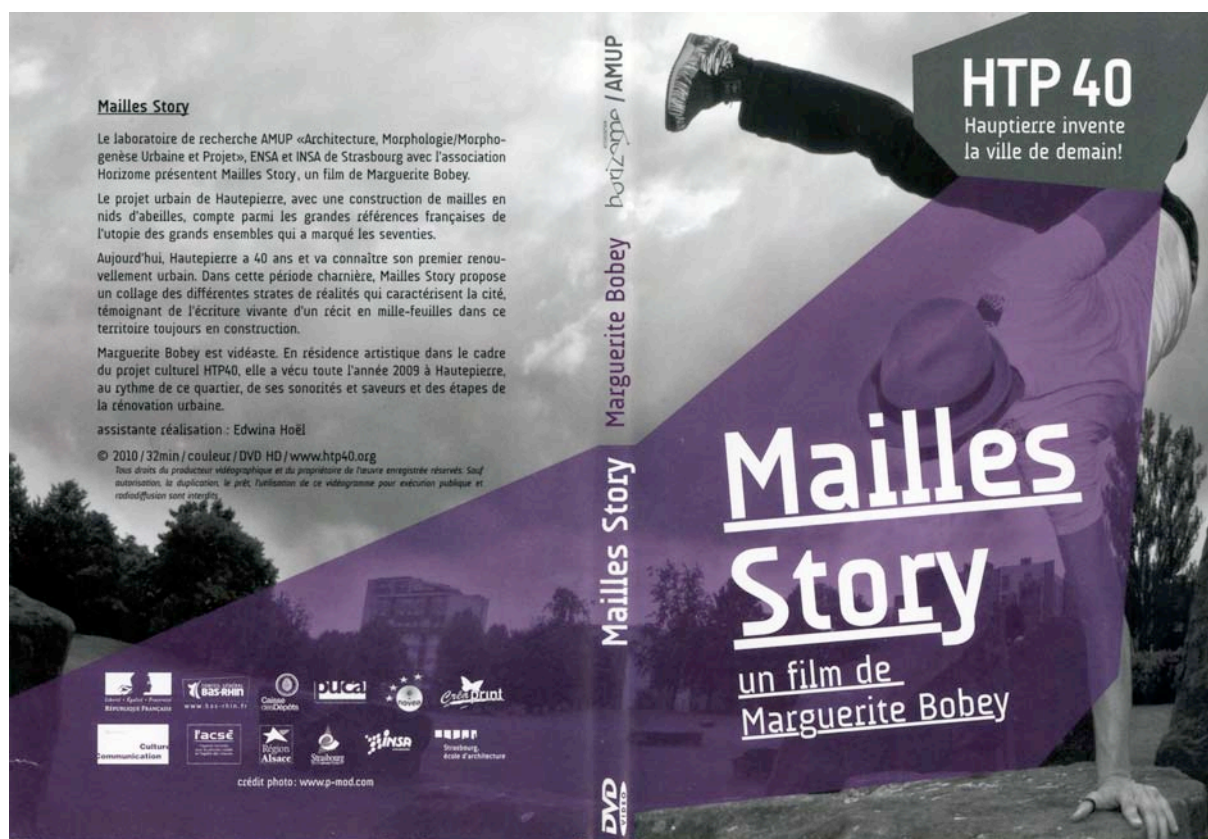
- relevé d'indices simples
- film descriptif des lieux (plans d'ambiances)
- film "visites guidées" par architecte, jardinier...
- film temps fort des réunions publiques
- création de vidéos avec artistes rappeurs et rappeuses,...
- atelier vidéo avec collégiens autour de l'espace public

La restitution aux habitants (provoquant des réactions qui sont enregistrées et retravaillées) se présente comme des ensembles de films, de photos, d'ambiances sonores, avec comme technique de montage la recherche de l'hybridation entre documentaire, narration, et caractère pictural de l'image.

Les recherches ont pour principales références : l'architecte Wim Cuyvers¹⁵⁴ et les cinéastes Johan van der Keuken et Frederick Wiseman.

Il s'agit principalement de confronter, à travers le montage et d'autres opérations sur les matériaux prélevés dans l'espace public, (les événements, phénomènes, actions, situations) et de les restituer à leurs acteurs habitants, pour provoquer, à différents niveaux, des réactions qui seront réinjectées dans le champ social à travers de nouvelles actions et performances. Des opérations d'observation au second degré.

¹⁵⁴ Cf. Brakin, *Brazzaville Kinshasa Visualizing the visible*, Lars Müller Publishers, 2006.



2. L'urbanité en ambiances (DVD Diaporama Ensas)

Approche photographique de l'urbanité : morphologies, usages, valeurs et significations

Frédéric LUCKEL

Hautepierre à Strasbourg, Emmertsgrund à Heidelberg, deux lieux de vie conçus et réalisés à partir de la fin des années soixante. Destins parallèles et pourtant particuliers. Dans le cadre d'une étude sur la genèse et l'évolution de ces territoires singuliers, il est légitime de s'interroger sur les modes d'urbanité respectifs induits. Une première approche a été tentée, basée sur une approche guidée par les principes et méthodes de l'anthropologie visuelle. Il s'est avéré très rapidement que cette démarche était extrêmement gourmande en temps et en moyens, excédant largement le cadre de la présente recherche.

Nous en rappelons cependant la démarche...

Parmi les multiples acceptations de la notion d'urbanité, celle de **"savoir vivre ensemble"** (dans une ville) qui s'exprime à travers des comportements (manières d'interagir, gestes, mimiques, paroles, attitudes, distances interpersonnelles) est, à plusieurs titres **susceptibles** d'une approche photographique.

Tout d'abord, l'acte photographique permet, depuis un point de vue, d'enregistrer, de constater des comportements et des interactions entre des personnes, et ce en les situant par rapport au lieux où se produisent ces événements. La production de documents iconiques, traces, empreintes et **analogons** d'un "ça a été, ça a eu lieu, ça s'est passé comme ça" met en place, au-delà des témoignages que constituent les images photographiques, un espace de représentation qui dépasse la simple collection, dans la mesure où les fréquences d'occurrence et de cooccurrence des événements représentés dans un corpus d'images sont spécifiques de **l'ambiance sociale des lieux** où ces prélèvements ont été réalisés.

L'analyse praxéologique du contenu des images (en relation avec les caractéristiques vestimentaires, l'âge, le sexe, les gestes et attitudes des sujets photographiés) peut fournir un certain nombre d'indications sur les codes et modalités du savoir vivre ensemble. En effet, les matrices de cooccurrence, transformées en tableaux de contingence seront traitées par des AFC (Analyses factorielles des correspondances) dans une approche principalement heuristique : production d'hypothèses sur une syntaxe des combinaisons entre actes, comportements, gestes en relation avec les lieux où ils ont été réalisés.

Dans un second temps, la présentation des images aux sujets photographiés ou à d'autres personnes appartenant à différentes catégories de populations fréquentant les lieux où les images ont été réalisées peut constituer le point de départ, de ponctuation ou de relance d'entretiens semi-directifs. Les images seront évaluées et les analyses des paroles émises donneront accès à l'univers axiologique, au(x) système(s) de valeurs des sujets interrogés.

Des procédures complémentaires (constellations d'attributs basées sur des associations libres, rangement d'images selon des critères qui ont émergé lors des entretiens semi-directifs, classifications spontanées, différentiel sémantique) permettront d'affiner, à partir de l'analyse multidimensionnelle des résultats (AFC, AFD, AFC), les significations associées aux situations photographiées, en tenant compte des corrélations entre les types de situations (gestes, attitudes, variables proxémiques...) et les types de lieux (configurations et formes urbaines, localisations, typo-morphologies).

Ces démarches qualitatives et quantitatives (basées entre autres sur des analyses factorielles discriminantes) seront appliquées aux deux territoires (Haute-pierre, Emmertsgrund), dans la perspective d'une étude comparative, compte tenu naturellement des spécificités et singularités des lieux et des populations.

Parallèlement à l'analyse des comportements dans leurs rapports aux lieux, une analyse et une évaluation des ambiances paysagères par les méthodes similaires (ranking, constellations d'attributs, différenciateur sémantique et typologies spontanées) auront pour but de dégager, d'explicitier les jugements des habitants sur leur propre lieu de vie. Là encore, dans une seconde phase de l'enquête, on demandera aux habitants de Haute-pierre d'évaluer Emmertsgrund et réciproquement. La mise à distance (*Verfremdung* - dé-paysement) devrait favoriser l'interprétation des évaluations de leur propre cadre de vie).

En dernier lieu il s'agira de prendre en compte les questions et inquiétudes relatives aux **distorsions produites par l'usage de la photographie** (la singularisation photographique !). Au lieu d'une attitude frileuse, circonspecte et même suspicieuse sur les risques de contamination méthodologique liées à l'usage de la photographie (méfiance que l'on affiche rarement vis à vis de la distorsion inhérente à l'échange verbal dans les entretiens !) on cherchera à tirer parti des deux niveaux et types de perturbation provoquées par l'approche photographique :

- distorsions inhérentes au dispositif photographique-même
- distorsions dues aux choix de l'opérateur (la subjectivité du photographe)

Une réflexion sur la **photogénie** des personnes, actions et lieux peut s'appuyer sur une étude des motifs et permettra de développer une théorie du remarquable photographique (ce qui mérite d'être photographié).

Comme la reconnaissance photographique constitue un des marqueurs de l'évaluation et même de la consécration d'un lieu, d'un événement, d'un type de comportement ou de l'image d'une personne, l'analyse d'un corpus d'images produira nécessairement une typologie de ce remarquable photographique. Ce sera encore plus évident lorsqu'on comparera les corpus produits par les chercheurs et ceux produits par les habitants-mêmes, à qui l'on aura demandé de réaliser des reportages sur leurs modes de vie, reportages qui seront soumis aux mêmes analyses que ceux des chercheurs. Il est manifeste que cette attitude méthodologique poursuit surtout deux buts :

- **un défrichage heuristique**, une manière de faciliter l'émergence d'une conception de l'urbanité qui est non seulement basée sur l'herméneutique du discours des habitants sur leur savoir-vivre ensemble (provoquer un

discours à étudier par différentes méthodes dont l'analyse de contenu) mais aussi sur la manipulation d'images (ranking, classifications, typologies spontanées) avec un minimum de recours à des embrayeurs et *stimuli* verbaux (mots ou phrases, consignes). La manipulation d'images fait appel à d'autres processus cognitifs que l'entretien semi-directif, présents dans la perception-représentation-évaluation des actes et des ambiances au quotidien des habitants. De plus, la production d'images par les habitants (selon des consignes simples) fournira l'occasion d'explorer les représentations mentales par d'autres moyens que les approches purement verbales.

- **une confrontation interdisciplinaire** en complément et en contrepoint des résultats produits par les autres approches sur les mêmes territoires, approches sous-tendues par des postures épistémologiques spécifiques.

Protocole de travail

La pratique de terrain et les multiples contacts avec les habitants nous amènent à une démarche d'enquête participative avec les habitants. En effet, le travail de construction du corpus photographique qui sera soumis aux expériences énoncées dans les principes méthodologiques s'est heurté à un certain nombre de difficultés liées à l'interaction entre le regard du photographe extérieur et les habitants. Cela est lié aux effets de la morphologie urbaine, particulièrement à Hautepierre : tant que l'on circule sur les avenues qui séparent les mailles on est perçu comme un passant ordinaire, originaire éventuellement d'une autre maille. Dès que l'on emprunte les boulevards qui bordent les mailles ou que l'on pénètre à l'intérieur d'une maille on est vite reconnu comme un étranger à la maille (non - reconnaissance du visage, vêtements, démarche, allure...). D'où des modifications importantes des comportements et accentuation de la distance possible entre le photographe et son sujet.

Le Centre culturel du Galet dispose d'un laboratoire photographique sous-employé, et il y a une demande importante des habitants et des responsables de l'animation du "Galet".

Comme nous avons une expérience (25 années) d'animation culturelle en matière d'initiation de la photographie à des "béotiens" et une pratique de l'enquête participative (recherches et publications sur les représentations mentales du paysage par l'approche photographique et l'étude des cartes postales), nous avons choisi de former des petites équipes (5-12 personnes) qui évolueront en même temps que nous sur le terrain, avec des exercices photographiques qui traiteront de la vie quotidienne de la cité. Les travaux seront collectés, exposés et évalués selon les méthodes présentées plus haut. Les photographies produites par les chercheurs et par les habitants seront analysées selon les mêmes méthodes, et les résultats seront comparés.

Pour le moment le travail d'enquête participative peut démarrer à Hautepierre, Nous espérons trouver une solution analogue à Emmertsgrund. Cependant il est plus facile de photographier à Emmertsgrund, et même d'établir des contacts avec les habitants à travers la médiation de l'appareil photographique (nous excluons la démarche de la caméra cachée).

Notre récente intervention (atelier de pratique) dans une école thématique du CNRS au début de septembre 2008 nous a permis d'affiner les problématiques, les procédures d'approche, de construction et d'analyse de corpus, grâce aux contacts avec d'autres chercheurs et intervenants.

Nous avons réalisé une enquête analogue (avec des méthodologies moins fines) sur l'image de la cité chez ses habitants à HautePierre en 1975.

Une grande difficulté est rapidement apparue aux cours des travaux d'approche : HautePierre (plus qu'Emmertsgrund) est soumis depuis quelques années à une sorte d'acharnement photographique et d'enquêtes sociologiques qui provoque une forme de lassitude et quelquefois des réactions relativement hostiles. Ayant nous-mêmes participé à d'autres occasions à la création de cette situation nous avons compris rapidement que les résultats risquaient d'être biaisés, en raison de la transformation des habitants disposés à répondre aux enquêtes en "cobayes professionnels".

Nous avons donc volontairement déplacé le centre de gravité (et par conséquent notre position épistémologique) de nos investigations. Au lieu d'utiliser la photographie comme mode d'accès aux représentations des habitants et passants dans le cadre d'une démarche scientifique strictement encadrée, nous avons concentré notre attention sur la capacité de la photographie à exprimer un "indicible" : indicible mais exprimable.

Comme la proposition initiale de notre réponse collective à l'appel d'offres incluait la possibilité d'associer et même de croiser démarches scientifiques et démarches artistiques nous avons pris l'initiative de travailler sur leur contiguïté et surtout leur porosité, telle qu'elle a été entrevue dans les cheminements d'artistes comme Douglas Huebler et Richard Kosuth.

La réflexion sur les conditions de construction du corpus de photographies qui devaient servir à l'étude de l'urbanité dans sa version initiale, ainsi que les premières tentatives d'expérimentation, amènent à quelques constats et réserves :

- une explosion du nombre d'images produites et des difficultés d'échantillonnage (passer de quelques milliers d'images à quelques dizaines) : règles de sélection
- la rhétorique photographique est omniprésente et reproduit souvent les clichés de la culture visuelle ambiante (la problématique de départ n'inclut pas nécessairement, même si cela a été envisagé explicitement dans nos réflexions depuis des années, l'influence des médias sur la lecture du cadre de vie urbain ; phénomène amplifié par la diminution phénoménale du coût de production des images dans le passage de l'analogique au numérique, et par l'omniprésence des images dans le monde actuel)
- les images produites par les différents types de photographes dans la phase préparatoire (4235 images au total par : un auteur-photographe, 19 habitants, 18 passants, 51 architectes et étudiants en architecture et une psychosociologue de l'espace) présentent un grand nombre de redondances (du cadrage identique à une présence récurrente de certains motifs : centre commercial, bâtiments culturels, centres culturels, petit bois, graffitis, souterrains.
- de même l'analyse des séquences d'images produites par les différentes

catégories de photographes montre que les trajets effectués sont loin de couvrir l'ensemble de la surface de Haute-pierre et de Emmerstgrund qui est loin d'être balayée. Seul l'auteur-photographe, qui est aussi l'auteur de ce rapport a fait un effort de couverture intensif (cependant non-exhaustif) des deux territoires. On a cependant respecté les cheminements autorisés. La transformation de la collection d'images en corpus, et son exploitation selon les procédures exposées ci-dessus aurait nécessité des ajustements incompatibles avec l'échéancier du travail collectif.

La richesse du matériau récolté permet d'envisager d'autres pistes, rendues possibles par notre activité de photographe (documentariste et conceptuel). Ayant été, y compris à Haute-pierre et dans d'autres cités et grands ensembles, amené à développer un travail photographique collectif, participatif à l'occasion d'opérations de Renouvellement Urbain (La Canardière, Strasbourg en 2003-2005) (Exposition Ensemble Vide à la Galerie HORS CHAMP) en complément de recherches anthropologiques **nous avons été confrontés à la communication** (par des expositions et des installations multimédia) **des images produites**.

D'autres fonctions (conservateur de musée et commissaire d'expositions) nous avaient mis dans des situations analogues).

La mise en espace (réelle et virtuelle) de collections d'images (surtout lorsque celles-ci ne sont pas soumises à des commentaires, à des impératifs chronologiques ou topologiques produit des effets de sens imprévisibles, difficiles à contrôler.

Un exemple célèbre : l'exposition de Walker EVANS, "American Photographs" au Museum of Modern Art de New York en septembre 1938 avec son catalogue mis en page par le photographe-même montre à quel point l'ordre dans lequel sont présentées, rendues accessibles, détermine non seulement la signification globale mais révèle aussi les intentions plus ou moins cachées du scénographe (auteur ou commissaire d'exposition).

Associant les recherches de Howard S. Becker sur le sens donné aux photographies, Douglas Hofstadter, Emmanuel Sander sur la pensée analogique, nos propres résultats concernant l'interprétation de photographies d'ambiances de lieux urbains, notre pratique de photographe et de commissaire d'exposition à une démarche oulipienne (en faite OuLiPo étendu à la photographie), y associant aussi les expérimentations "cut up" de Brion Gysin (jazz et littérature) et William Burroughs en littérature nous avons défini le cahier des charges d'une machine à rêver à partir d'images.

Au départ un constat : en associant deux images (ou plus), en les juxtaposant, un sens nouveau émerge, lié à la fois aux sens respectifs de chacune et à des points communs ou des oppositions, la combinaison des oppositions et des similarités crée des représentation plus complexes, des significations soit plus ouvertes soit plus fermées, plus précises. L'intersection, l'union de ces significations oscille entre le fortuit et le motivé, passant quelquefois par le trivial.

Par essais et tâtonnements, hésitations successives, des clusters d'images se transforment en constellations relativement stables.

Réciproquement, en demandant à des sujets de classer des paquets de photographies selon leur "air de famille" (Wittgenstein) et en analysant les regroupements on finit par repérer les "logiques analogiques" qui sous-tendent leurs choix.

Les regroupements d'images peuvent aussi être organisés en séries ordonnées, en séquences (chronologiques ou non), ou sous forme de grilles ou matrices à deux dimensions (rangées, diagonalisées ou non).

Les types d'organisation (ou l'absence d'organisation) des regroupements (clusters) produit des variations de signification.

Supposons que l'on fabrique un corpus (ou ensemble) d'images sur un territoire donné, produit selon des règles plus ou moins (cahier des charges) : si l'on définit un moyen de choisir, sélectionner des sous-ensembles d'images selon des critères (filtres, cribles) plus ou moins nombreux, vagues ou précis, ouverts ou fermés, on produira des groupes d'images de taille variable.

Les critères peuvent être combinés entre eux selon certaines règles syntaxiques : booléennes (et, ou sauf) par exemple, ou autres.

Les constellations dégagées dépendent éventuellement de l'ordre d'application (permutation, commutation...) des critères et des règles.

Si les critères sont intrinsèquement polysémiques le résultat sera très aléatoire, s'ils sont monosémiques le résultat sera univoque, tous les êtres qui sélectionnent suivant les critères et les règles produiront les mêmes groupes.

Si l'on veut déléguer les opérations de computation-sélection à un automate (ordinateur par exemple) il faudra indexer au préalable chaque image selon des variables.

Comment définir ces variables ? A qui confier l'indexation ? Selon quelles règles ?

Si les significations exprimées par les variables sont dénotatives, l'indexation des images sera probablement très consensuelle, si les significations sont connotatives (phatiques, émotionnelles, culturelles), l'indexation sera "floue" et dispersée.

En optant pour une indexation eidétique, une réduction à l'essentiel, mettant entre parenthèses le sens (connotatif), l'indexation pourra être réalisée par un petit nombre de personnes.

Voici les grandes familles de critères qui ont été retenus pour plus de 80 variables d'indexation au départ :

- fonctions des lieux (commerciale, équipements, habitat,...)
- types de présence végétale (du minéral pur au végétal pur en 7 degrés)
- variables proxémiques (proche ...lointain)
- typomorphologie architecturale
- typomorphologie urbaine
- typomorphologie végétale et espaces verts
- types de cadrages photographiques, ligne d'horizon
- scénographies urbaines
- traces et signes, (y compris textuels)
- animation, densité/intensité de présence humaine

2400 images ont été indexées dans un tableau Excel (images en lignes, variables en colonnes).

Une analyse factorielle des correspondances a permis de repérer les grands axes (facteurs) qui organisent ce corpus :

- proximité/distance du sujet principal (effets de cadrage photographique)
- densité humaine (animation) (désert/peuplé)
- ouverture/fermeture des espaces (position de la ligne d'horizon)
- complexité urbaine (variété, diversité)
- ordre/désordre
- traces et signes d'appropriation

Il est clair (et nous le savons au départ) que les analyses factorielles fonctionnent souvent comme des « auberges espagnoles » : on y trouve ce qu'on y apporte, sachant toutefois que l'on peut profiter des expériences antérieures (dimension cumulative et corrective de l'expérience)

Des variables faiblement significatives, peu saturées par rapport aux facteurs dégagés ont été écartées pour la confection de la matrice finale des données.

Une application a été développée à partir du cahier des charges suivant...

Une matrice de données (images/critères) est le point de départ d'opérations de sélection de paquets d'images selon des critères à associer selon les règles booléennes (ET, OU, SAUF).

Une sélection peut être une phrase logique associant jusqu'à 5 critères dans l'ordre choisi par l'utilisateur.

La base contient les images des deux territoires Hautepierre et Emmertsgrund.

Les opérations de sélection se font soit :

- sur Hautepierre (HTP) seul,
- sur Emmertsgrund (EG) seul,
- sur les deux en même temps, l'écran étant partagé en deux zones HTP à gauche, EG à droite.

Il y a quatre types de présentations :

- **grille** (planche contact) avec visualisation globale de toutes les images (ascenseur),
- **diaporama** : (plein écran) pour HTP ou EG : parallèle HTP // EG sur les mêmes combinaisons de critères,
- **image plein écran** par double-clic sur une vignette de la grille.

Les images sont ou seront géo-localisées (localisées par rapport au plan officiel des deux sites) : cette contrainte n'a pu être intégrée pour le moment pour des raisons de coût, la matrice des données permet cependant de rajouter cette fonctionnalité dans une version ultérieure.

Il s'agit de créer une "dream machine" de diaporamas dynamiques qui permettrait de faire des promenades virtuelles thématiques sur chacun des deux sites, mais aussi une promenade comparative (images simultanées en dyptique) sur les deux territoires.

Le principe de fonctionnement : l'utilisateur choisit les caractéristiques des images parmi une liste finie de critères (images indexées selon une matrice X/Y : en colonne les critères=variables y compris les coordonnées par rapport au plan, en ligne les différentes images de la banque d'images). Les images qui correspondent aux critères sont "appelées" dans une liste => diaporama,

avec un affichage **possible des images sur une carte avec des "boutons"** qui permettent de sélectionner les images depuis leur emplacement (géolocalisation). (Donc deux entrées possibles : carte ou critères=variables). (Avec naturellement la possibilité de croiser jusqu'à 5 variables=critères selon la logique booléenne (ET, OU, SAUF).

La carte hyper-document sera réalisée dans un deuxième temps.

Pour les versions ultérieures la base de données images doit pouvoir évoluer facilement : ajout de nouvelles variables, extension de la banque d'images.

Support et média : le système devra être distribué sur DVD et tourner indifféremment sous Windows, MacOS, Linux, dans une coquille Adobe AIR.

Intérêt du dispositif

Un nombre quasi infini de constellations d'images (clusters) peut être affiché en variant les combinaisons de critères : il est donc possible d'explorer des corpus d'images représentant des ambiances urbaines.

Les images ayant été produites comme représentatives de l'ambiance sociale des lieux (aménité, attraction, répulsion) les constellations (et séquences de diaporamas) générées par les combinaisons de critère pourront être soumises à des échantillons de sujets chargés de les évaluer (différenciateur sémantique).

Des simulations de promenades virtuelles filtrées thématiques permettront de vérifier certaines hypothèses concernant les correspondances éventuelles entre les propriétés morphologiques indiquées par les critères descriptifs (dénotatifs) et les évaluations sémantiques (connotatives).

L'interactivité du dispositif amène l'utilisateur à multiplier les dérives urbaines, à tester rapidement les correspondances entre les choix et les séquences (diaporamas) ou constellations d'images affichés. L'indexation des images intègre l'ordre de prise de vue des photographies au cours des promenades réelles.

L'ergonomie de l'interface supporte les erreurs et les tâtonnements, et il suffit de quitter – aisément – l'application et de redémarrer pour réinitialiser : cela est très utile pour faire face à d'éventuels bugs liés aux "maladies infantiles" de ce genre d'application.

En association avec un vidéo-projecteur, il sera facile de partager ses choix avec d'autres...

Au final : une tentative exploratoire visant à l'expression photographique de l'ambiance urbaine sous forme de combinaisons variables et signifiantes de photographies = idéogrammes polysémiques : comparées/confrontées deux à deux, trois à trois, n à n , les photographies par leurs similitudes et leurs différences s'associent en supersignes et produisent par leurs interactions des constellations (Mallarmé, *Un coup de dés* : "rien n'aura lieu, excepté peut-être une constellation") génératrices d'émotions et de résonances...

Autant de parcours virtuels (production de séquences en mode diaporama), que de clusters (en mode grille) qui de temps en temps forment des figures signifiantes, des réceptacles de projection.

Indications pour un mode d'emploi

Copiez le contenu du DVD sur votre disque dur.

Glissez le contenu dans le dossier "**Applications**".

Téléchargez le logiciel AIR (Adobe) sur le site <http://get.adobe.com/fr/air/?promoid=DAGAW> et suivez les instructions (en fonction de votre système d'exploitation (LINUX, WINDOWS, MacOS)).

Cliquez sur "**Sélection**" après avoir OUVERT le Dossier "media".

Choisissez entre **Mode Parallèle** et **Mode Simple**.

Choisissez entre **Grille** ou **Diaporama**.

Choisissez entre **Haute pierre** et **Emmertsgrund**.

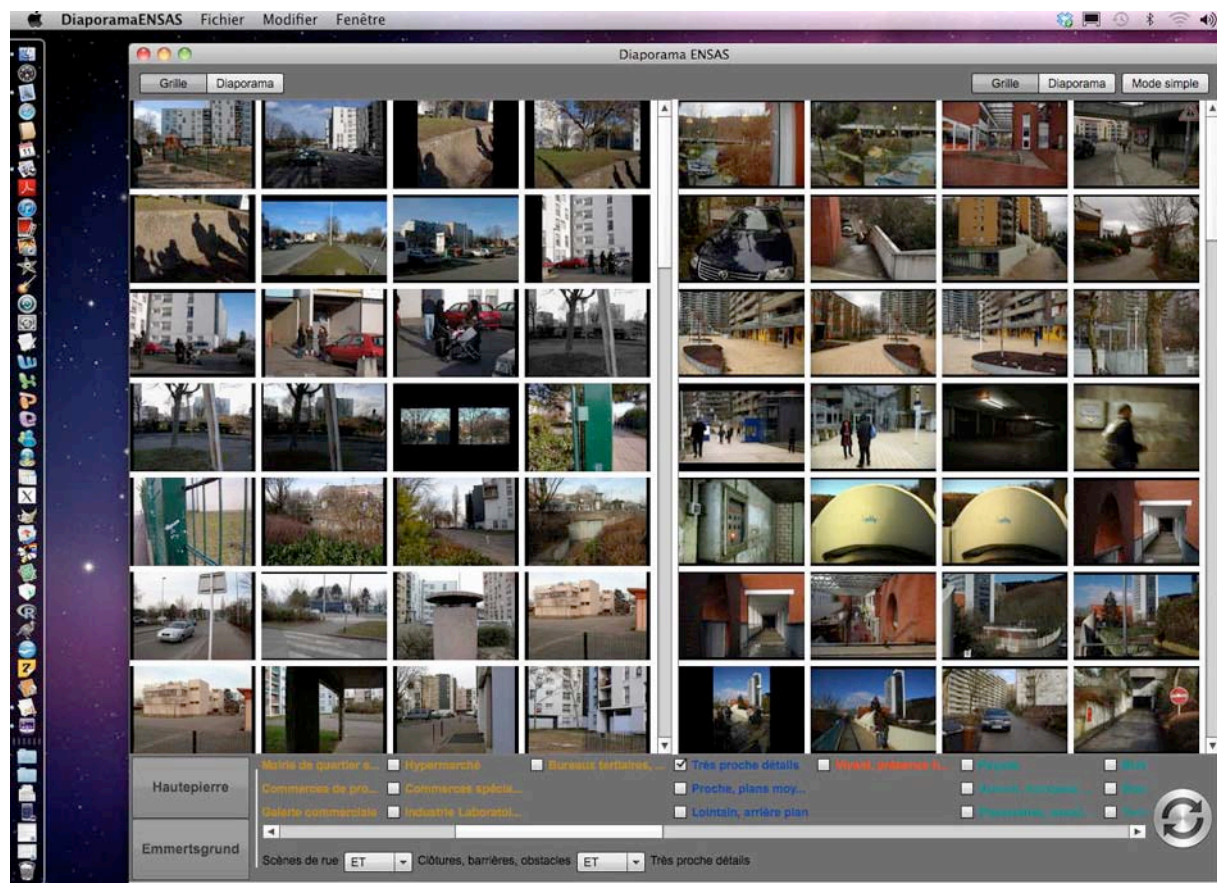
Cochez éventuellement avec le pointeur de la souris les critères que vous comptez utiliser : si vous cochez un nouveau critère vous avez le choix entre ET, OU, SAUF (Attention : ET = intersection d'ensembles, OU = réunion d'ensembles, SAUF = exclusion des images présentant ce critère).

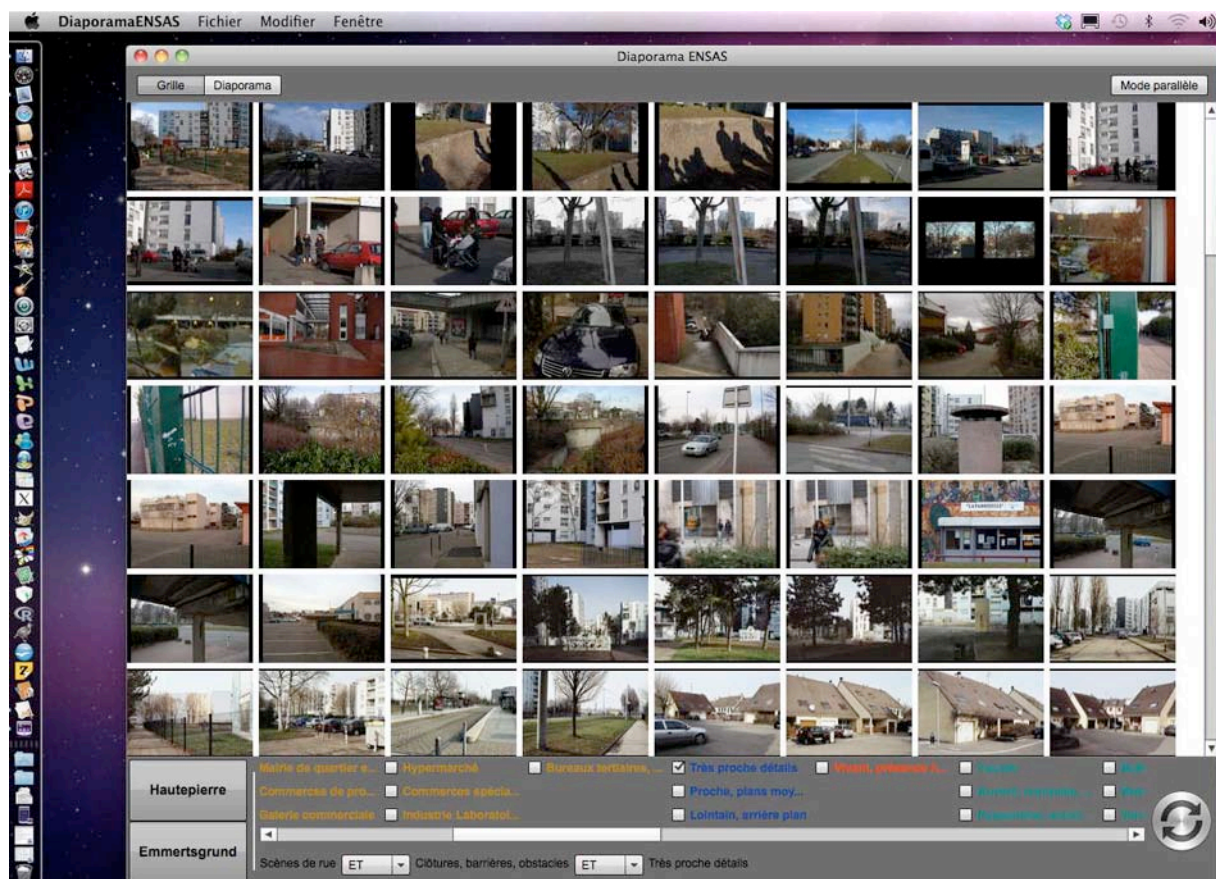
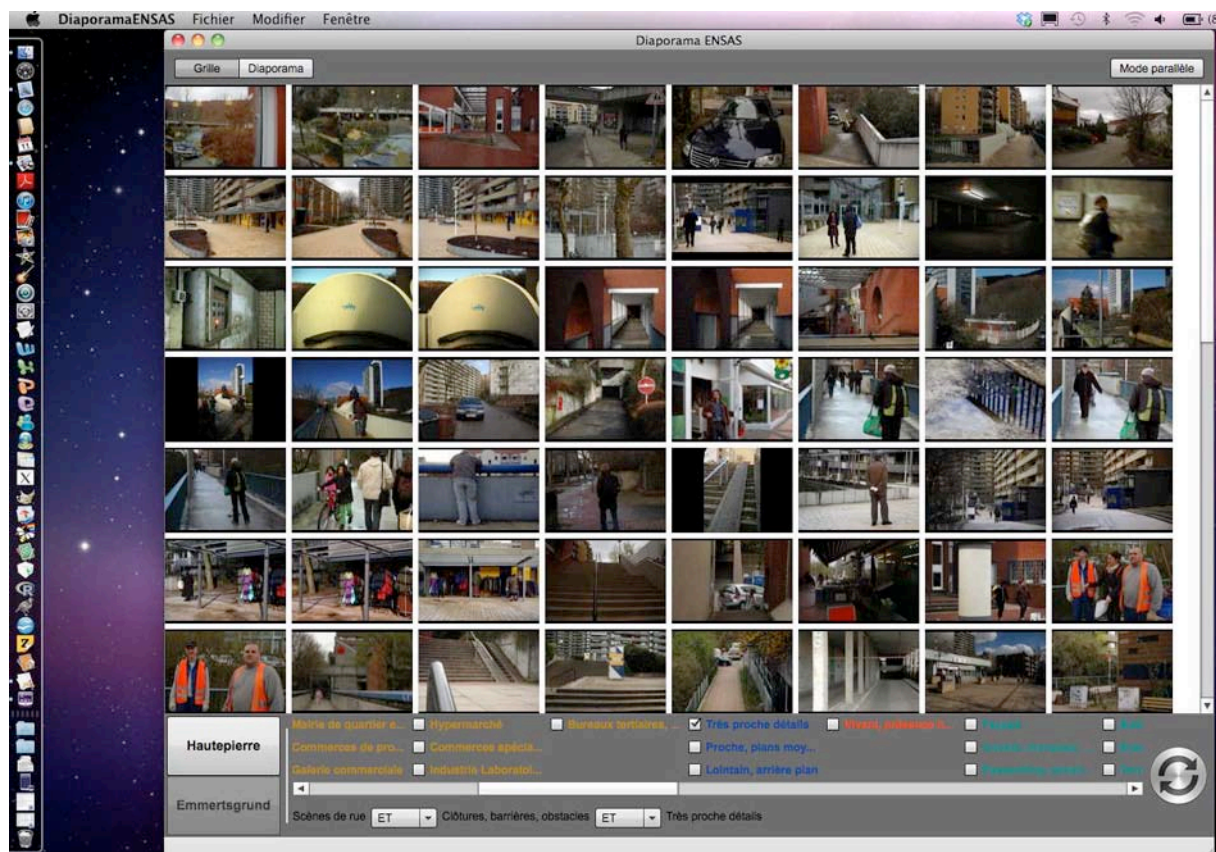
L'ordre de convocation des critères n'est pas commutatif.

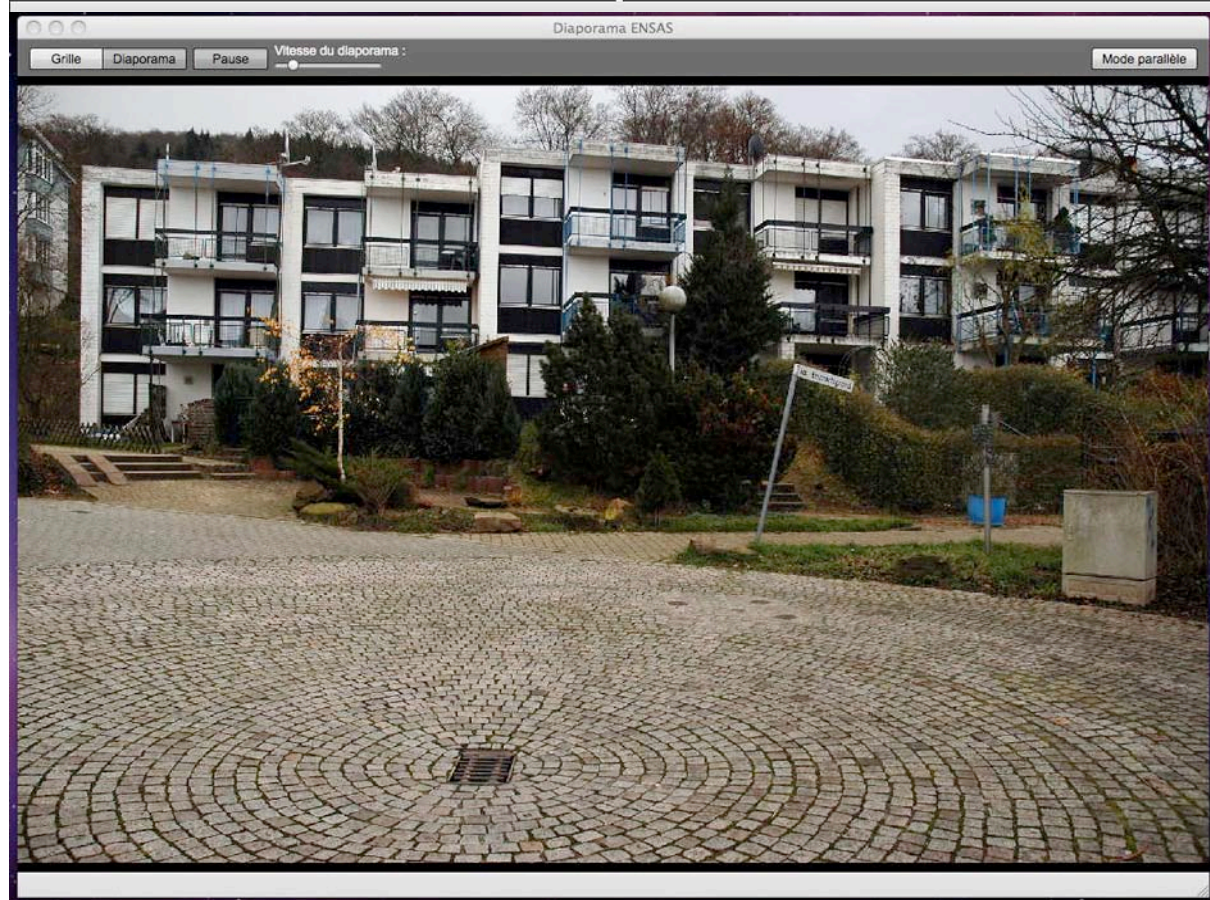
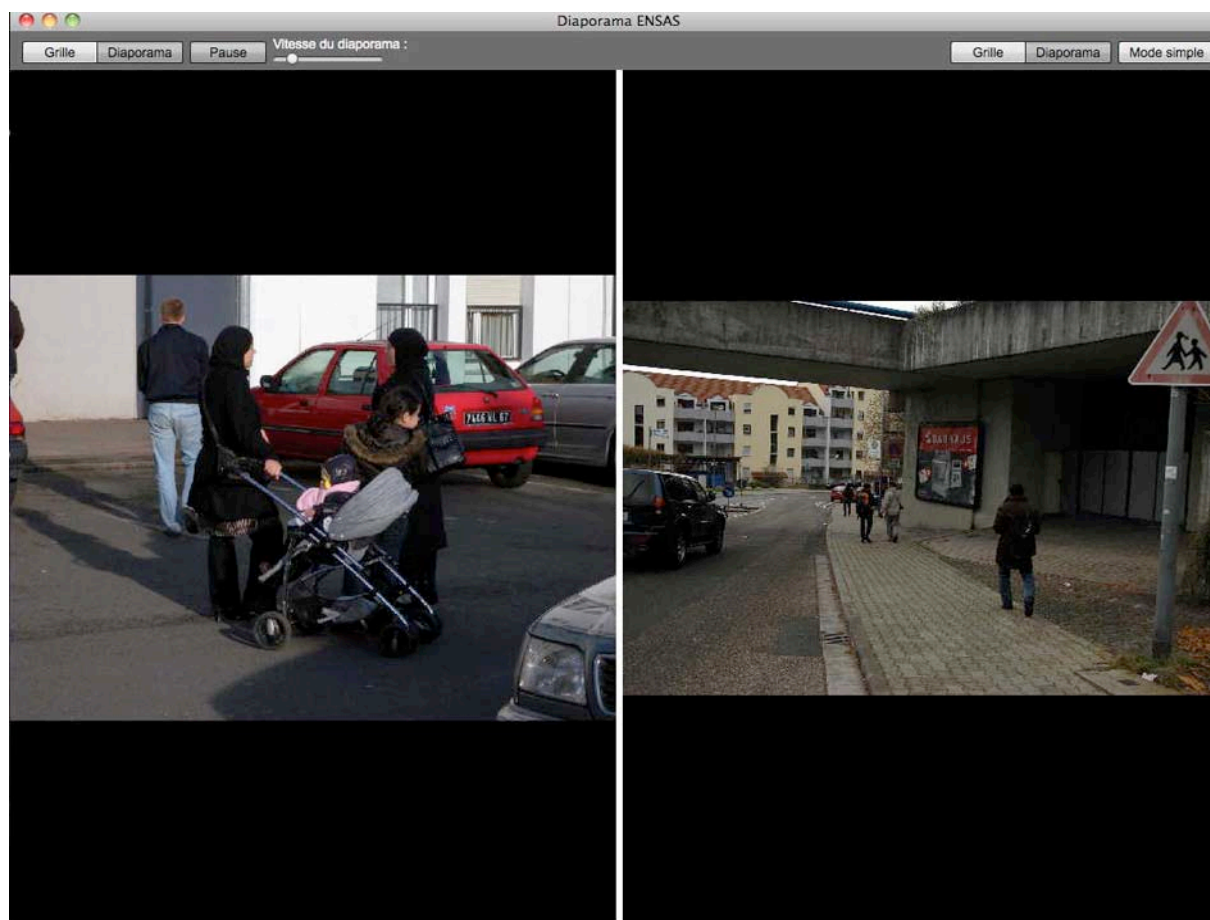
Le bouton fléché rond à droite de l'écran active la sélection.

Si un problème se présente : quittez et relancez l'application.

Captures d'écran







3. Discours d'acteurs, paroles des gens : projets et usages d'espace public

Gilles VODOUHE

Entre Hautepierre et Emmertsgrund apparaissent des différences flagrantes dans les conceptions et les usages de l'espace public ainsi que les comportements des habitants. Plus précisément, l'espace public est un indice des attitudes de responsabilité écologique et probablement des compétences environnementales respectives des populations des deux grands ensembles. La présence d'un environnement naturel avec une forte présence végétale à Emmertsgrund, d'un cadre plus minéral à Hautepierre donnent un autre contexte et un autre sens à l'espace public. Dans les deux grands ensembles, on a affaire à des populations plutôt défavorisées. La précarité, la vulnérabilité sociale, n'incitent pas à des pratiques éco-responsables et des compétences environnementales. Mais la responsabilité des acteurs institutionnels est engagée aussi : à Hautepierre, l'absence de pistes cyclables incitent à l'utilisation de la voiture. Les configurations spatiales respectives des deux grands ensembles peuvent jouer comme circonstances aggravantes. L'étude proposée, en rapport avec une thèse de doctorat, a dû se concentrer sur Hautepierre. Ce quartier fait parti des 10 zones urbaines sensibles de l'agglomération Strasbourgeoise et figure parmi les 25 quartiers difficiles du Ministère de l'intérieur. Il est classé en catégorie 1 (donc prioritaire pour bénéficier des subventions pour le renouvellement urbain). La Ville de Strasbourg s'est engagée dans un processus de rénovation urbaine de ce quartier dont la convention a été signée fin 2009. Nous nous intéressons au choix de faire de ce quartier un "quartier jardin". Un tel choix au moment où Strasbourg communique beaucoup sur la "ville durable et solidaire" a suscité notre curiosité et pose plusieurs questions : Pourquoi revenir sur une forme urbaine qui était à l'origine de la réalisation de ce quartier. Il faut dire que Hautepierre est issu d'une "hybridation" entre deux courants opposés, le courant culturaliste (Sitte, Howard...) et le courant progressiste (Cabet, Proudhon, Le Corbusier...), pour reprendre le classement de Françoise Choay. Ce qui fait que la forme urbaine de Hautepierre intègre le principe de la séparation des fonctions du mouvement moderne dont fait partie son concepteur Pierre Vivien et des principes des cités-jardins de Howard. 40 ans après ce grand projet d'urbanisme social a vite vieilli. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la non durabilité de cette forme urbaine : il y a les modes de vie des habitants, le manque de gestion urbaine et aussi l'influence de cette forme urbaine sur les modes de vie des habitants. On parle souvent de labyrinthe à propos de Hautepierre par rapport à sa forme urbaine. En plus de la difficulté à s'orienter du fait de sa géométrie hexagonale, il y a l'illisibilité de ses espaces qui fait de sa structure en nids d'abeilles un puzzle urbain. Les opérations de résidentialisation corrigeraient ces défauts dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Faire de Hautepierre un quartier jardin, en corrigeant les erreurs induisent par sa structure urbaine suffira-t-il à le rendre durable et vivable ? Est-ce que le quartier jardin serait plus durable qu'un éco-quartier ? Quelle est la part de responsabilité des habitants dans la durabilité d'une forme urbaine ?

Le recours à des entretiens semi-directifs auprès des différents acteurs (habitants, élus, fonctionnaires de la Ville, bailleurs sociaux...) constitue la base d'une exploration du mode d'habiter des populations: la relation entre mode de vie et genre de vie, la relation entre l'individu et l'environnement (c'est-à-dire son espace de vie)... Cela suppose de s'intéresser à leurs usages par rapport à l'espace public et aussi comment ces populations vivent cet espace. L'analyse des entretiens nous permettra de savoir si le mode d'habiter des habitants a une part de responsabilité plus importante sur le devenir du quartier. Ces entretiens aborderont les thématiques tels que: la consommation et la production de déchets, le tri des déchets, le transport et les différentes pratiques de l'espace.

Les travaux de réhabilitation et d'amélioration du quartier ne peuvent faire l'économie de la prise en compte des attitudes (réponses) des habitants vis-à-vis du mode d'habiter. Une corrélation (correspondance) entre les comportements vis-à-vis des déchets et celle vis-à-vis du logement et des espaces publics constitue une hypothèse plausible. L'estime de soi et la valorisation de sa position sociale ne peuvent se vivre indépendamment du respect pour le cadre de vie, en relation avec les effets des politiques locales et des modes de gestion par les bailleurs sociaux en matière de maintenance des espaces publics et du logement.

Liste des entretiens menés

Les acteurs – H (habitant), P (professionnels ou techniciens de la ville), E (élus)

P5 : Guillaume Equibey, urbaniste et collaborateur de Laurent Bécard pour le PRU de Hautepierre, un court entretien a été réalisé le 3 mai 2009 dans son agence à Strasbourg.

P2 : Éric Chenderowsky, architecte urbaniste et Directeur de l'Urbanisme de l'Aménagement et de l'Habitat à la CUS, l'entretien a été réalisé le 27 mai 2009 dans son bureau à la cité administrative à Strasbourg, il a 45 ans au moment de l'entretien.

Philippe Bies, Vice-président de la CUS et président de CUS-Habitat en charge de la rénovation urbaine, entretien réalisé le 25 novembre 2009 dans son bureau à la cité administrative. Il a 45 ans au moment de l'entretien.

H8 : Joëlle Quintin, éducatrice en environnement pour l'association Eco-conseil, habitante et membre du conseil de quartier, l'entretien a été réalisé le 1 décembre 2009 dans le local de l'association des jardins de nos rêves à Hautepierre.

P4 : Laurent Bécard, urbaniste au Cabinet Bécard & Palay, il a réalisé le PRU de Hautepierre pour la ville de Strasbourg, l'entretien a été réalisé le 23 avril 2010 dans son cabinet à Paris.

P6 : Marie Petitmengin, ingénieure en aménagement du territoire, spécialisée dans l'urbanisme, travaille depuis 3 ans chez Section Urbaine sur le PRU de Hautepierre, l'entretien a été réalisé le 7 mai 2010 dans son bureau à la Section Urbaine à Strasbourg.

E4 : Fabienne Keller, sénatrice, conseillère municipale, ancienne maire de Strasbourg, l'entretien a été réalisé le 21 mai 2010 dans son bureau à Strasbourg.

B4 : Karine Sylvestri, ingénieure en structure et en charge de la maîtrise d'ouvrage chez Sibar, l'entretien a été réalisé le 15 juin 2010 dans son bureau à Strasbourg.

H12 : Bernard Revollon, professeur des lycées en retraite depuis novembre 2010, il est habitant de Hautepierre et propriétaire de sa maison à la maille Karine, il a 63 ans au moment de l'entretien qui a eu lieu le 27 novembre 2010.

III. Vecteurs d'urbanité – les associations de Hautepierre

Barbara MOROVICH

Les associations nous semblent être au cœur des dynamiques de création d'une urbanité propre à ces lieux. L'urbanité peut être vue comme une négociation des différents pratiques et usages que les groupes sociaux impriment aux espaces qu'ils fréquentent, où ils cohabitent, elle est également le fruit des conventions, formelles ou informelles. Alors, comment des groupes, notamment des associations, s'organisent-ils dans l'espace, et par rapport à quels enjeux et quels projets ? Par rapport, aussi, à quelle histoire ? Leurs usages de l'espace peuvent-ils se traduire en une forme d'urbanité, laquelle ? Après plusieurs générations d'habitants, est-il possible d'identifier une 'identité', née en lien avec l'histoire passée, les événements qui se sont succédés, et notamment le travail associatif ?

Il faut insister sur le caractère de continuité dans la création associative dans le quartier étudié, ici de nombreuses associations sont nées depuis sa construction (il y a tout juste 40 ans) à cause d'une nécessité, ressentie par les "nouveaux habitants" de bâtir un tissu social et des moments de partage autour des questions et des problèmes nés de cette situation particulière qui est celle des grands ensembles d'habitation. Le lien entre la "fabrique associative" et l'invention de l'urbanité est donc un sujet à explorer de façon comparative et historique.¹⁵⁵

Le choix s'est porté sur l'observation participante au sein de types différents d'associations : les éducateurs de rue (Jeunes Equipes d'Education et de Prévention, JEEP), dont les membres ne résident pas dans le quartier, une association d'habitants (Association des Résidents de Hautepierre, ARH), une association culturelle et culturelle (Association de Réforme Sociale de Haute-pierre, ARSH ou "Réforme Sociale", et sa branche culturelle "Avicenne").¹⁵⁶

1. Réforme Sociale

A l'heure actuelle, la recherche s'est surtout concentrée sur la dernière association et sur des espaces entre laïcité et religion, plus particulièrement des espaces féminins. Quels sont les rapports de genre qui se jouent dans l'espace, public et privé, et à travers la construction d'espaces associatifs au sein des populations maghrébines installées de plus ou moins longue date à Hautepierre ? Grâce à des parcours associatifs, on cherche à mettre en

¹⁵⁵ La méthode se base à la fois sur des questionnaires semi-directifs et sur l'observation participante.

¹⁵⁶ De plus, dans le cadre du projet en cours "Hautepierre a 40 ans", nous avons été amenés à "transporter" une association culturelle (Horizome) dans le quartier et expérimenter nous-mêmes ce "jeu d'associations". Concrètement, la méthode se base à la fois sur des questionnaires semi-directif et sur l'observation participante de différentes actions portés par les associations (dont la nôtre) dans le quartier. Il se pose dans ce travail la question de l'implication du chercheur et de la distanciation par rapport au terrain : est-elle possible/envisageable toujours et de quelle façon ?

évidence des recompositions culturelles qui impliquent des femmes et des hommes. Pour cela j'analyse le processus qui a abouti à la naissance d'une association de femmes au sein d'une association musulmane de plus longue date gérée par des hommes. Cette dernière, la Réforme Sociale est identifiée parmi les "Associations culturelles et les lieux de culte" du quartier.¹⁵⁷

La Réforme Sociale ne remonte pas aux premières années du quartier, mais est née seulement en 1989, sa naissance correspond à un changement significatif au sein de la population du grand ensemble. Selon son président actuel, "c'est l'association la plus nombreuse de Hautepierre"; son action s'adresse à tous les musulmans de ce quartier, même si on remarque une présence surtout des fidèles d'Afrique (noire et surtout du Maghreb). Par ailleurs, la religion musulmane serait majoritaire à Hautepierre, qui ne possède pourtant pas une "vraie mosquée".

Les activités de la Réforme Sociale sont variées : activité périscolaire et soutien scolaire, cours de français pour étrangers, mais aussi "lieu de prière musulman" et participation au dialogue interreligieux qui a commencé à Hautepierre au début des années 90. Mais lorsqu'on cherche à connaître ce lieu de culte on est surpris, car celui-ci se trouve dans une cave, bien aménagée à vrai dire (pour accueillir des séminaires, rencontres...), mais qui reste tout de même une cave, à la différence des deux églises, catholique et protestante, de Hautepierre.



Lieux de culte à Hautepierre : l'église catholique et le lieu de prière musulman.

Par ailleurs, l'église catholique est la première à être construite à Hautepierre, en désaccord avec le curé de l'époque qui voyait en cela une entorse à l'œcuménisme très présent dans le quartier dès sa naissance (et il l'est encore). Or, si l'absence d'une mosquée dans un quartier majoritairement musulman est significative, le symbole de "la religion dans une cave" l'est encore plus : car une cave est perçue d'abord comme un lieu bas, sale, souillant, "c'est honteux" selon les dires d'une responsable associative. De plus, c'est suspect... On assiste à une évidente ségrégation spatiale qui concerne

¹⁵⁷ Dans le "Répertoire des structures et associations du quartier de Hautepierre" compilé et mis en ligne par l'ARH (l'association des résidents de HPR), au même titre que la Paroisse catholique Saint Benoît et le Centre Martin Bucer, Paroisse Protestante.

d'une part les populations stigmatisées des quartiers populaires et, parmi ceux-ci en particuliers, les groupes de culture musulmane.¹⁵⁸ Comment sortir de la stigmatisation ? On verra que les femmes et leur inscription progressive dans l'espace public pourrait être une réponse, réponse qui met par ailleurs d'accord les hommes et les femmes....

Malgré cette position symbolique et spatiale que la Réforme Sociale voit inchangée depuis vingt ans, l'association s'efforce d'être un "bon élève" face à la municipalité : ses porte-paroles craignent surtout les possibles accusations "d'islamisme", accusations qui sont de plus en plus fréquentes dans les quartiers d'habitat populaire, l'Islam étant actuellement une des voies de recomposition identitaire dans ces quartiers.¹⁵⁹ Cette recomposition assume des variantes au sein desquelles l'association féminine a une position précise. Dans le lieu de culte de la Réforme Sociale, on constate que la salle de prière la plus grande est réservée aux hommes et que seulement une salle plus exigüe est réservée à la prière des femmes. Depuis quelques mois, et après le changement de municipalité (le parti actuellement au pouvoir avait promis une mosquée, ce qui lui avait amené des voix), le nouvel adjoint du quartier a permis que la prière du vendredi se fasse dans un bâtiment désaffecté, un ancien supermarché.

Là aussi la symbolique de l'espace est intéressante : quelle est la signification du passage d'une cave à un supermarché, à proximité par ailleurs du lieu principal du deal ? Mais ce qui compte aussi c'est le maintien de l'invisibilité, de la discrétion de la communauté musulmane lors de son culte. Là encore, les femmes ont un espace plus exigü que les hommes lesquels montrent une volonté de contrôler et occuper l'espace religieux... et politique. Car la municipalité semble se décharger de ses responsabilités : le "contrôle du deal" se ferait à travers les hommes qui pratiquent le lieu de culte. Où sont les femmes ? Invisibles si on en reste là...

¹⁵⁸ Le projet de la mosquée place Buchner, lieu souillé par le deal et stigmatisé par les habitants eux-mêmes a été destiné par la municipalité pour accueillir cette mosquée : le deal sauvé par la religion ? Ou bien la permanence de la souillure ?

¹⁵⁹ "Être musulman", affirme Nikola Tietze (*Jeunes musulmans de France et d'Allemagne. Les constructions subjectives de l'identité*, Paris, L'Harmattan, 2002) n'est pas une donnée statique, mais un processus de "construction subjective de l'identité" qui témoigne d'une "religiosité musulmane en constant mouvement".



L'ancien supermarché, lieu de prière.

2. Avicenne

Pourtant la naissance de l'association Avicenne semble bien inviter ses femmes à entrer de manière plus affirmée dans l'espace public. Cette naissance répond à la cohabitation d'exigences différentes. Tout d'abord celle de la Réforme Sociale qui veut "se mettre en conformité avec toutes les exigences législatives"¹⁶⁰ et scinder l'activité cultuelle de celle proprement culturelle. Mais finalement, la naissance d'Avicenne correspond aussi à un souhait des services de la Mairie dans le quartier de HautePierre, selon lesquels (dixit la chargée de mission) il fallait "faire un travail vers les femmes". Donc, selon cette dernière interprétation, il ne s'agirait pas d'une association contrôlée par des hommes, mais d'un lieu dans lequel s'exprimerait une intégration progressive des femmes de culture musulmane dans l'espace de la République. Avicenne¹⁶¹, au début destinée à être une association culturelle, comme le nom du philosophe l'indique, est devenue de manière progressive une association (officieusement) féminine, mais qui n'a pas été fondée par des femmes.

Avicenne a obtenu un local de la Mairie pour ses activités. Là encore, la position dans l'espace est significative de la parole portée par l'association en faveur de l'éducation : le local donné est, à nouveau, un local désaffecté (une ancienne antenne sociale). Le local est véritablement une "dépendance" par rapport à l'école qui se trouve à côté. La proximité avec la "cave" de la Réforme Sociale est aussi indice du lien symbolique que cette association opère entre la communauté pratiquante et l'école laïque. En effet, le discours vis-à-vis de l'école est particulièrement engagé : car un des projets les plus importants de la responsable, en relation avec l'Education nationale à HautePierre est "d'amener les parents à participer à l'école" :

¹⁶⁰ Article sur le site du groupe de réflexion "Islam et Laïcité" (www.islamlaicite.org) : Quand on se présente comme étant à la fois responsable d'une association cultuelle et responsable d'une association à but civique et citoyen, c'est toujours très mal perçu. On ne parvient pas encore à accepter que des musulmans qui ont des convictions religieuses puissent aussi porter des valeurs citoyennes.

¹⁶¹ Quant à leurs noms, "Réforme Sociale" et "Avicenne" sont des mots qui parlent d'ouverture et de renouveau, cultuel et culturel. Leur logique d'action se situe au carrefour des deux cultures musulmane et française (notamment par rapport aux exigences de la laïcité).

"Beaucoup ne fréquentent pas l'école, ça ne les concerne pas. Les valoriser c'est bien pour les enfants, mais aussi pour les parents eux-mêmes".¹⁶²

Dans les faits et pour le moment – car les choses vont peut-être évoluer – la création de cette association met en place une séparation des espaces des activités : aux femmes la culture (laquelle ?), aux hommes la religion (laquelle ?). Mais des actions sont menées en commun dans le cadre culturel, même s'il est clair que les hommes investissent de manière prioritaire la sphère culturelle, et les femmes se penchent sur des activités moins en lien, du moins apparent, avec ce qui est perçu comme religieux. Ce sont encore les services de la Mairie qui ont insisté fortement pour qu'on nomme une femme à la tête de cette association, ce qui a fait d'ailleurs que l'association soit perçue rapidement comme féminine par les familles concernées.



Local d'Avicenne, école élémentaire de la maille Jacqueline.

Avicenne, qui porte le nom d'un philosophe homme, est donc devenue une association de femmes, même si elle n'est pas exclusivement et officiellement "réservée aux femmes". Une quarantaine d'entre elles, surtout d'origine maghrébine, mais aussi d'Afrique noire, fréquentent l'association : un certain nombre suivent les cours d'alphabétisation proposés par l'éducation nationale.

Parmi ses activités principales, Avicenne propose un atelier cuisine, un atelier couture et un cours d'arabe et de lecture du Coran. Les deux dernières activités sont menées par des enseignantes bénévoles d'origine maghrébine, l'atelier de cuisine est mené à tour de rôle par les unes ou les autres. Avicenne propose aussi des ateliers de parole en lien avec des activités "suggérées" par la Mairie (notamment lors de la "Journée de la propreté" ou des célébrations diverses (les Fêtes de Noël et de fin d'année, la Fête de la femme), moments coordonnés par des femmes d'origine française, souvent des artistes. Rien n'est visible, affiché, dit ou raconté concernant les fêtes musulmanes, pour lesquelles il y a pourtant une évidente participation de ces femmes. L'Islam, c'est invisible....

Avicenne propose des cours d'arabe et de lecture du Coran : empiète-t-on ainsi sur la sphère des hommes ? En réalité, par ces actions, les femmes

¹⁶² Entretien, avril 2009.

apprennent une forme de liberté intellectuelle par rapport à leurs maris. Comme le dit la responsable :

"Ces femmes vivent soumises par des hommes qui interprètent la religion qui leur donne du pouvoir. Afin de leur faire comprendre le Coran, il y a des cours d'Arabe, ainsi elles peuvent vérifier elles-mêmes dans le Coran. Par exemple le Coran, pour les femmes adultères parle de 'punition par le crayon' ou bien 'il faut les quitter dans le lit', où trouve-t-on la lapidation ? Ça me révolte, tout le monde peut faire des erreurs, même les prophètes n'étaient pas parfaits et c'est pas parce qu'on a le voile qu'on est une sainte."



Journée propreté.

A travers cet exemple, j'ai pu explorer des recompositions culturelles à Haute-pierre : car si les femmes qui s'y engagent trouvent "une voie spécifique de l'individuation. Une individuation qui est à la fois une aspiration à maîtriser le cours de sa vie et une injonction à être soi" (Blandine Veith). Cette individuation se fait aussi à travers le maintien de liens culturels privilégiés avec la communauté d'origine et donc, finalement, à travers une forme de valorisation de sa culture, qui n'est pas niée, mais sujette à une recomposition et à un bricolage.

La majorité des femmes de l'association Avicenne, souvent des primo-arrivantes, perdent à leur arrivée en France leur statut d'origine. Elles sont ou se sentent "déclassées" car, par exemple, exclues du marché du travail ou bien reléguées dans des emplois précaires et peu qualifiés, ou bien encore, suivant ou rejoignant leur conjoint, elles restent assignées à des fonctions d'épouse et de mère, et sont perçues comme telles par leur famille et par les autorités administratives. Mais, par la suite, ces femmes peuvent accéder progressivement à l'individuation à travers l'engagement associatif. Ceci se passe notamment par des activités valorisantes, qui ne nient pas, mais s'appuient sur la culture d'origine.

Dans les ateliers de cuisine par exemple, des ateliers qui sont rassurants aussi pour les hommes qui y voient un prolongement de l'activité au foyer de leur femme, se passe en réalité tout un ensemble de micro-événements qui permettent à ces femmes de s'inscrire dans un espace différent, d'apprendre des pratiques, des techniques, d'utiliser des produits, en étant dans des lieux particuliers et en communiquant d'une façon particulière : et notamment

s'habiller comme elles le souhaitent, apprendre à manier des mots et des outils, parler le plus souvent français de sujets qui les préoccupent.

A travers des actions minutieuses, ces femmes s'expriment dans des formes qui se construisent progressivement. Petit à petit, en participant, puis en animant des ateliers, ces femmes, présentées comme timides et dépendantes, deviennent plus indépendantes, développent des capacités à prendre la parole en public, à se déplacer dans l'espace urbain, à construire des stratégies, notamment en relation à l'éducation de leurs filles. Tout cela contribue à renégocier des rapports de genre au sein de leurs familles.

Le poids de cette négociation peut être symbolisé par l'attitude vis-à-vis du foulard. Je n'entends pas généraliser le choix de cette pratique corporelle de la part de ces femmes, mais l'abandon du foulard ou le refus du foulard me semblent constituer une question en soi, un geste significatif en soi. Meriem raconte : "Mon mari a essayé de m'imposer le voile à un moment donné", elle a toujours revendiqué son choix de ne pas être voilée. Aziza dit sans détours qu'elle va "même d'enlever le voile si l'employeur le demande". La grande majorité de ces femmes est voilée. Ce que je veux dire par là c'est que les transgressions arrivent à un moment où la négociation avec la "tradition" est possible.

Selon Blandine Veith, ceci est dû au fait que ces femmes "ont acquis lors de leurs socialisations initiales une disposition à jouer sur les tensions entre ces valeurs, à ruser, à tirer leur épingle du jeu pour atteindre leurs objectifs sans rompre avec leur famille". Ceci est propre d'une situation de migrante, une situation de bricolage par excellence qui s'appuie sur des valeurs opportunistes, mais aussi à une culture du "faire comme si" : Selon Nassima Dris, au Maghreb, "le passage d'une forme de comportement à une autre selon le lieu et les personnes oblige les acteurs à des adaptations contrôlées"¹⁶³. Mais c'est dans l'espace urbain qui est donné cette possibilité aux individus de passer facilement et rapidement d'un "milieu moral à un autre" comme le dit déjà Robert E. Park.

La relation privilégiée qu'Avicenne construit progressivement avec les services municipaux, le fait que, avant même les hommes, un local plus "noble" soit donné aux femmes, permet d'officialiser une relation "autre" avec l'espace urbain, tout en restant au sein d'une culture et dans des relations de négociation avec les hommes, notamment dans la relation culture/religion. Mais là aussi on assiste à des débordements : c'est à travers l'éducation, même coranique, qu'on peut s'armer afin de revendiquer ses droits.

¹⁶³ Nassima Dris, "Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger", in Sylvette Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, "Villes et Territoires", 2004, p...

IV. Liens enseignement-recherche

1. Hautepierre, approche de terrain dans le cadre du master 2 Aspu

Bernard PAGAND

Nous avons pu développer des éléments d'approche du site de Hautepierre, à partir d'un atelier (48h) qui intéressait les étudiants de notre master ASPU "Architectures, structures et projets urbains" (master Ensas-Insas).

Deux types de travaux complémentaires ont été conduits, le premier correspond à une **analyse paysagère** des différentes mailles qui objective les éléments de perception les plus déterminants et fortifie l'analyse morphologique du site.



Extraits : analyse paysagère de la maille Catherine à Hautepierre (atelier master ASPU, 2009).

Nous avons ensuite tenté de développer des stratégies de conception et des orientations de projections pour le quartier sur la base de ce que nous avons appelé "fil rouge". Chaque groupe d'étudiants détermine une entrée à partir de laquelle il puisse poser une problématique et construire une réflexion sur le quartier tout en orientant celle-ci vers une possibilité de conception et/ou de projection dans l'espace. Les entrées choisies, parfois ardues, ont été considérées comme pertinentes pour aborder et développer une pensée prospective sur Hautepierre. Les différentes approches se relient essentiellement au concepts de la configuration et de la refiguration. Une première s'appuie sur les **cheminements piétonniers**, schéma majeur mais négligé du quartier.



Extraits : Les cheminements piétons à Hautepierre (atelier master ASPU, 2009).

La deuxième approche s'intéresse à la question de l'**inter-maillles**, domaine dévolu au système circulatoire qui perd de sa valeur pour plusieurs raisons aujourd'hui et qui nécessite d'être reconsidéré malgré son poids et sa force dans l'espace. Un autre groupe a réfléchi sur l'idée de l'**éducation** (que l'on regarde comme un point crucial dans la perspective de la réhabilitation sociale) pour interroger l'espace.

Les documents issus de ces pistes d'interrogations et de réflexions sur HautePierre prennent différentes formes, mais des éléments de plusieurs de ces travaux pourront être inclus dans notre proposition sous une forme adaptée (cf. extraits).

2. Travaux réalisés dans le cadre du séminaire master 1 "Habitat et urbanité"

Volker ZIEGLER

Ce séminaire à l'Ensas (100h d'enseignement au 2^e semestre) pose la question du rapport entre innovation et évolution de l'habitat dans le Rhin Supérieur en s'intéressant à la fois aux productions contemporaines et aux exemples d'autres époques – considérés alors comme innovants – et leurs vies ultérieures : en quoi peut consister l'innovation, et qu'est-ce qui en restera ? Pour répondre à ces questions, nous développons des méthodes d'investigation interdisciplinaires pour mesurer l'écart entre l'espace conçu par les professionnels et l'espace vécu par les habitants.

Placées en 2008-9 sous le thème "Innovation – rénovation – renouvellement", les productions des étudiants se faisaient en groupe, chaque groupe travaillant sur les deux cas d'étude, HautePierre et Emmertsgrund. Deux journées de visites et d'investigations furent organisées à Emmertsgrund, plusieurs demi-journées à HautePierre.

Chaque groupe concevait deux contributions au séminaire :

1. un chapitre d'un dossier constitué sur les deux quartiers. Chaque groupe développait un thème (par ex. histoire urbaine, processus de projet et évolutions ultérieures, portrait de quartier, analyse des formes urbaines et architecturales en relation avec l'espace habité, diagnostic spatial et évaluation). Ce dossier intègre l'**Atlas européen de l'habitat urbain innovant**, travail en cours depuis sur plusieurs années sur l'évolution d'ensembles urbains dans la région du Rhin Supérieur.
2. un travail critique du rapport entre **Logement social et projets d'architectes**. Il s'agissait d'interpréter et d'inscrire des dynamiques spatiales selon les modes d'occupation d'un territoire (les usages) par une approche qui initie à de nouveaux modes d'investigations et un réel investissement sur le terrain : observation des pratiques et usages des espaces publics, documentation des recherches de terrain, approche artistique par la performance et l'exploitation d'outils tels la vidéo et la photographie (en respectant les méthodes développées par M. Bobey et F. Luckel).

HAUTEPIERRE

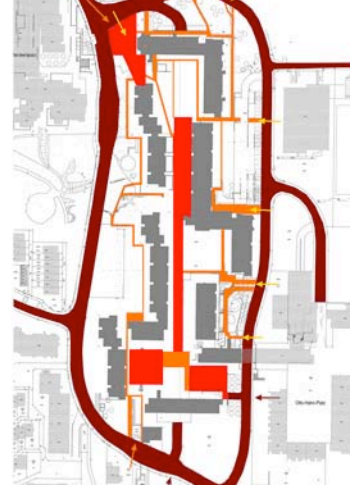


Légende

- rue
- place publique
- chemin piétonnier public
- accès voiture au quartier
- accès transport commun au quartier
- accès piéton au quartier

Le réseau routier entoure et délimite chaque maille. Le réseau piéton lui est situé à l'intérieur de la maille. On peut rejoindre certaines mailles voisines par des passages piétons souterrains. On a deux types de transports en communs qui nous amène à cette maille, un bus, et le terminus du tramway.

EMMERTSGRUND



A Emmertsgrund, le réseau routier entoure lui aussi les "îles". Le réseau piéton se retrouve aussi à l'intérieur de l'île. On peut franchir les îles par des passerelles, mais aussi grâce à des passages en dessous de la route qui profite du dénivelé. Il est à noter qu'à Emmertsgrund contrairement à HautePierre, on peut faire le tour extérieur de l'île si on est piéton.

Extraits : Atlas HautePierre – Emmertsgrund (séminaire "Habitat et urbanité", 2009).

Le Bâtiment pont de la Jellinekplatz

Une vue sur la plaine et le quartier...

Des tapis...

Des meubles à chaussures...

Un manque de lumière...

Des dégradations...

La situation agréable (vue, espace) des toits terrasses et coursives supérieures, favorisent l'appropriation des entrées malgré l'orientation au Nord.

Le système de circulation avec des cages d'escaliers puis des coursives, limite les déplacements à chaque étage et entraîne une ambiance conviviale, une sensation de confiance.

Sous le couloir principal (niveau Jellinekplatz), un manque de lumière et des dégradations limitent les appropriations.

Les toits - terrasses organisés en jardins privés.

Les coursives d'accès aux logements sont très appropriées des habitants.

Des plantes, des tapis, des meubles à chaussures, des vélos...

Elles profitent d'une vue sur le grand paysage, d'un éloignement des autres bâtiments.

Le couloir principal, relié à la Jellinekplatz

Pas de vue, moins de lumière, une proximité avec la route...

Extrait : Extensions du logement dans les espaces publics et collectifs, exemple du bâtiment-pont de la Jellinekplatz à Emmertsgrund (séminaire "Habitat et urbanité", 2009).

C. Aménager la ville, ménager les gens : les politiques de la ville

I. Les outils des politiques de la ville

1. Le programme ANRU

Barbara MOROVICH

La politique de la ville est mise en place en France en 1977 pour lutter contre le risque de plus en plus affirmé de transformation des quartiers populaires dits de "grands ensembles" en des ghettos, théâtre des violences urbaines provoquées par la croissance des inégalités socio-économiques et par la dégradation du cadre de vie. La première étape, la création du programme "Habitat et vie sociale" en 1977, donne la priorité au cadre bâti et spatial et préconise des mesures d'accompagnement social. Ce programme vise le retour des classes moyennes désormais en bonne partie pavillonnaires et périurbaines dans des quartiers populaires à nouveau attractifs.

Mais les violences urbaines éclatées en 1981 et leur grande médiatisation ("l'été chaud des Minguettes", en banlieue lyonnaise) firent précipiter les interventions du nouveau gouvernement socialiste.¹⁶⁴ A cette époque, on commence à parler de façon concrète de "présence active" des habitants, cependant cette dernière n'est pas favorisée dans la réalité, puisque la priorité est toujours donnée à la réhabilitation des logements. Encore une fois, c'est la médiatisation des émeutes de 1990 (provoquées à l'origine par la mort d'un jeune homme à cause d'une bavure policière à Vaulx-en-Velin, à nouveau en banlieue de Lyon) qui est le mobile pour la création du Ministère de la Ville. Son action repose sur une cartographie du territoire urbain qui identifie les quartiers qui feront l'objet d'aides : les zones urbaines "sensibles" qui formalisent la notion (aussi vague mais plus euphémique) de "quartier en difficulté". Il y a environ 750 ZUS en France.

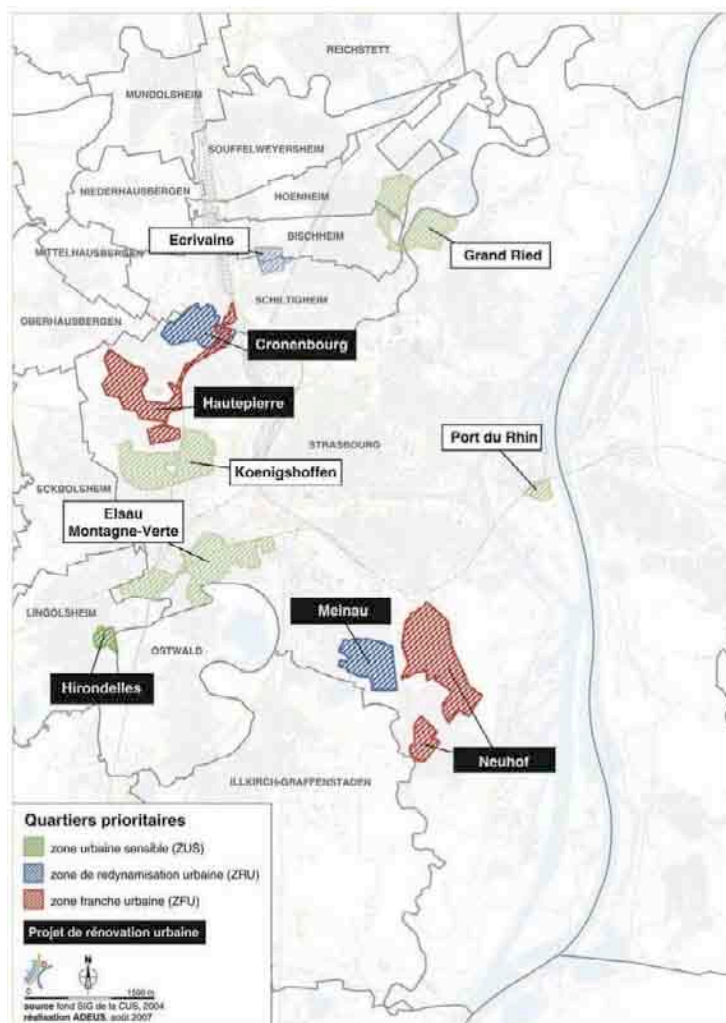
Les interventions du Ministère de la Ville se situent à des niveaux différents, celui urbain et architectural reste le plus important en France, mais aussi, dans des proportions différentes, on s'implique au niveau économique et social. Cependant, le volet urbain étant le plus visible, on implique toujours la vision que l'urbanisme peut résoudre les problèmes sociaux.

Selon Maurice Blanc¹⁶⁵, l'expression "développement urbain" est préférable à celle, très française, de "politique de la ville", surtout au sein d'une perspective comparative européenne. Pourquoi, en effet, appeler "politique de la ville" celle qui est sensée être tout d'abord une politique des quartiers défavorisés et marginalisés ? Finalement, quel est l'objectif global de la politique de la ville ? S'agirait-il de favoriser une dynamisation et une valorisation des quartiers à profit des populations défavorisées qui y habitent ou bien de faire

¹⁶⁴ Maurice Blanc, "La 'politique de la ville' : une 'exception française' ?", in *Espaces et sociétés*, 128-129, n° 1-2, 2007, p. 71-86. p. 75.

¹⁶⁵ *Ibid.*

revenir de façon importante les classes moyennes que s'y sont éloignées à travers des relogements et des démolitions ?



Quartiers prioritaires des politiques de la ville à Strasbourg, CUS, ADEUS, 2007.

La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003 (loi Borloo) donne des précisions sur la rénovation des quartiers concernés. L'article 6 affirme que le programme national de rénovation urbaine vise à restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible. Ceci comprend des opérations d'aménagement urbain, la réhabilitation, démolition et production de logements ; la création, réhabilitation et démolition d'équipements publics ou collectifs ; la réorganisation d'espaces d'activité économique et commerciale. La logique de la priorité au bâti est toujours affirmée, faute d'une intervention de fond dans les structures socio-économiques. Cette loi abandonne le caractère interministériel de l'action. Sa volonté de simplification des procédures de financement s'exprime par la création d'un guichet unique représenté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en 2003. L'objectif général de l'agence est d'accompagner des projets urbains globaux pour transformer les quartiers en profondeur en "réinsérant les quartiers dans la ville" et en créant une mixité

dans l'habitat et de fonctions (commerces, activités économiques et culturelles...).¹⁶⁶

Deux types d'intervention s'inscrivent dans des "contrats de ville" : 1. les grands projets de ville (GPV), pour les quartiers dont la requalification nécessite la mobilisation de moyens exceptionnels pour un projet de développement social et urbain, à travers la mise en œuvre d'opérations lourdes de requalification urbaine ; 2. les projets de rénovation urbaine (PRU) qui visent plutôt à corriger un quartier avec des interventions moins lourdes et des moyens moins ambitieux.

Les moyens d'intervention de l'ANRU sont de 12 milliards d'euros en juin 2007, soit 6 milliards pour l'Etat et 6 milliards pour les partenaires sociaux.¹⁶⁷

Pourtant, le bilan de la politique de la ville est à l'heure actuelle critique. En novembre 2007 la Cour des comptes estime que "les zones urbaines sensibles n'ont pas rattrapé leur retard" sur les autres quartiers, malgré l'augmentation "significative" des moyens de l'Etat.¹⁶⁸ Dans un nouveau bilan en 2008, les magistrats de la Cour des comptes estiment que "l'efficacité et l'efficience de la politique de la ville restent incertaines". Le rapport sur la "gestion des crédits d'intervention de l'Etat au titre de la politique de la ville", commandé par la commission des finances du Sénat, critique l'empilement des dispositifs, qui pose un problème de "lisibilité" de la politique de la ville. Il pointe aussi "la multiplicité des instances et la complexité des processus de prise de décision", ainsi que "l'instabilité du contexte réglementaire et administratif".

Rappelant que dix-neuf ministres de la ville se sont succédé en dix-sept ans, le rapport plaide pour la création d'un ministère d'Etat, au périmètre maintenu pendant dix ans, afin de "donner un cadre stable à cette politique et en évaluer les résultats". Concernant les subventions aux associations de banlieue, les procédures sont complexes et les paiements "tardifs affectent la qualité de leur gestion", relève la Cour. Chaque année, ces associations doivent renouveler leur demande de subventions sans avoir la garantie de les obtenir. Alors que le travail d'une association devrait s'inscrire dans la durée, l'octroi de subventions annuelles complique donc la tâche des associations de quartier. D'une année sur l'autre, une association n'est pas certaine d'obtenir une subvention. Cette incertitude pèse très lourd sur les petites structures qui ne disposent pas de cagnotte de réserve.¹⁶⁹

¹⁶⁶ Site de l'ANRU : <http://www.anru.fr>

¹⁶⁷ "Les conventions validées par l'ANRU ont à ce jour permis d'engager des projets de rénovation urbaine dans plus de 400 quartiers, pour près de 30 milliards d'euros, en vue d'améliorer la qualité de vie de plus de 3 millions d'habitants. L'avenant signé ce 27 juin 2007 au Ministère du Logement et de la Ville permettra de porter le total des travaux de rénovation urbaine à 42 milliards d'euros et concernera quelque 4 millions et demi d'habitants dans environ 530 quartiers.", http://www.logement.gouv.fr/article.php3?id_article=6079

¹⁶⁸ "Rapport à la commission des finances du Sénat sur le fondement de l'article 58°2 de la LOLF" <http://infos.lagazettedescommunes.com/telechargements/documents/rapportpolitiquedelaville.pdf>

¹⁶⁹ Jean-François Julliard, "Le rapport qui ne fait pas de quartiers avec la politique de la ville", *Le Canard Enchaîné*, mercredi 14 novembre 2007, p. 4.

2. Le programme conjoint *Soziale Stadt*

Source : <http://www.sozialestadt.de/fr/programm/>

En 1999, L'État et les Länder ont complété la promotion du développement urbain par le programme "quartiers avec un besoin particulier de développement – Ville sociale" (abréviation: "Ville sociale"), pour enrayer le phénomène de fragmentation socio-spatiale dans les villes. Ce programme est basé sur le principe de participation mais aussi de coopération et apporte une nouvelle approche politique pour le développement intégratif des quartiers.

Les principales bases du programme sont les vade-mecums formulés par les Länder en ce qui concerne l'organisation des initiatives de quartiers du programme "Ville sociale", les accords administratifs annuels entre l'État et les Länder ainsi que les lignes directives et les diverses publications de l'État fédéral.

L'approche du programme "Ville sociale" est intégrative parce que les mesures et les projets qu'il permet de développer concernent souvent plusieurs domaines politiques à la fois. Le développement des mesures et des projets relevant des champs d'action du programme "Ville sociale" exige la mise en place d'un système de management performant de coordination, de coopération et de participation, appliqué dans des champs d'action stratégiques utiles.

Champs d'action stratégiques :

Mobilisation des ressources	Implication et participation
Concepts d'actions intégrées	Programme d'action intégrée
Management du quartier	Évaluation, monitoring

Contenu des champs d'actions :

Emploi, qualification et formation	Lieu de vie et espaces publics
Amélioration des ressources sur le site	Vie communautaire de différents groupes sociaux et ethniques
Activité sociale et infrastructures sociales	Amélioration de l'image de marque et travail de relations publiques
École et formation	Marché de l'immobilier et réglementation
Développement de la santé	Culture de quartier
Environnement et circulation	Sport et loisirs

Veille scientifique du programme :

La mise en œuvre du programme "Ville sociale", programme à la fois complexe et ambitieux, exige un effort important pour faciliter l'échange d'expériences, le transfert des connaissances, la coopération et le travail de relations publiques. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines, représenté par l'Office fédéral pour la construction et l'aménagement du territoire à chargé l'Institut Allemand d'Urbanisme d'effectuer une veille scientifique pour la première phase de mise en œuvre du programme (automne 1999 - automne

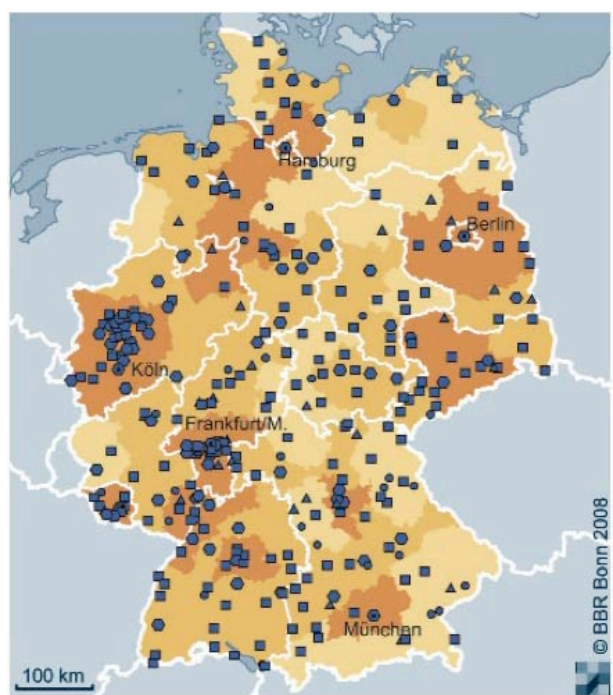
2003). Les principaux éléments consistaient à créer un réseau national, à mettre en place un système de veille scientifique sur le terrain dans 16 sites modèles du programme "Ville sociale" et à préparer l'évaluation du programme.

Mise en œuvre du programme :

Le poste de transfert fédéral du programme "Ville sociale", installé en 2003, assure l'échange d'informations et d'expériences et permet de les améliorer, au niveau national, entre tous les participants et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme.

Volume financier :

De 1999 à 2007, l'Etat fédéral, les Länder et les communes ont mis à disposition plus de 2 milliards d'euros pour environ 500 quartiers profitant du programme *Soziale Stadt*. Depuis 2006, la subvention fédérale est passée de 70 à 110 millions d'euro par an. Au-delà des investissements dans la construction, les possibilités de subvention ont été étendues à des projets modèles qui soutiennent l'économie locale, l'emploi, l'éducation et l'intégration des immigrants. Ces derniers peuvent également profiter des subventions du Fond social européen (www.biwaq.de).



**Gemeinden im Programm Soziale Stadt,
Programmjahr 2007**

Stadt-/Gemeindetyp	Siedlungsstruktureller Regionstyp
● Großstadt	■ Agglomerationsraum
■ Mittelstadt	■ Verstädterter Raum
▲ Kleinstadt	■ Ländlicher Raum
• Landgemeinde	

Datenbasis: Städtebauförderungsdatenbank des BBR,
Stand Februar 2008
Geometrische Grundlage: BKG, Gemeinden, 31.12.2006

Communes du programme Soziale Stadt, 2007.

II. Démocratie participative - Hautepierre

L'extension du quartier de Hautepierre vers le sud (projet des Poteries, 1990) marque l'abandon du concept d'origine, consommant ainsi l'échec d'une certaine idée de ville face aux réalités du territoire urbain concerné.

Cette césure dans les formes urbaines produites ou propagées est entérinée, sur la scène politique, par l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération d'élus désireuse de construire son action sur le dialogue dans la cité.

1. Un tramway pour rééquilibrer les inégalités sociales, 1989-2001

Les mandats Trautmann et Ries

Volker ZIEGLER¹⁷⁰

Strasbourg est reconnue pour son projet de tramway, lancé dans la campagne électorale de 1989. Engagé rapidement par l'équipe élue conduite par Catherine Trautmann, le tramway devient le grand chantier qui donne à la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) l'occasion de réaménager les espaces publics traversés, moyen pour repenser les déplacements urbains et pour transformer le centre aussi bien que les quartiers périphériques. Ainsi, la ligne A du tramway arrive à Hautepierre en 1994.

À la fin du premier mandat, le chantier du tramway se poursuit d'une manière pragmatique. La réussite de l'opération tramway contraste également avec l'échec relatif du 1^{er} projet d'agglomération qui n'a pas permis à la CUS de développer une intercommunalité forte. Chaque commune poursuit ses ambitions particulières dans la crainte d'une ville centre dominatrice qui dispose de services communautaires performants, et dans la volonté implicite de se protéger de la "contagion" des quartiers difficiles de la première couronne.

Les disparités entre les quartiers de Strasbourg et des problèmes économiques et sociaux croissants dans la périphérie amènent Catherine Trautmann à lancer le deuxième projet d'agglomération en 1996. Par rapport au projet de 1990, il s'agit de concevoir une approche durable du développement urbain et de formuler un projet de société qui cultive le débat et la coopération pour restaurer l'équité communautaire et la cohésion sociale. Le processus d'élaboration du projet d'agglomération mobilise un grand nombre d'acteurs et comporte différentes étapes de concertation :

- écoute préalable (atelier sur les concepts de la démocratie participative, séminaires de prospective avec les acteurs concernés)
- débat public (carrefours thématiques et ateliers itinérants, réunions du "Comité citoyen", journée d'échange et de restitution)

¹⁷⁰ Pour ce chapitre, cf. Yannis Tsiomis, Volker Ziegler, *Anatomie de projets urbains*. Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Paris, Editions de la Villette, 2007, notamment p. 205-39 et le chapitre de René Tabouret, p. 241-53.

Suite à une phase de programmation et de formalisation, le projet est approuvé en avril 2000. Un document de synthèse recentre les ambitions autour du développement durable et solidaire, d'un "guide pour l'action collective". Ses programmes prioritaires s'inscrivent dans quatre défis : le développement d'une métropole européenne et transfrontalière, la cohésion sociale et la requalification des cités, un projet urbain qui s'appuie sur les transports publics pour un cadre de vie respectueux de l'environnement, des projets de territoire relais du projet d'agglomération qui pérennisent la culture du débat public et de la concertation.¹⁷¹ Le document précise 13 "projets de territoire" dont Hautepierre, "porte ouest" de Strasbourg. La réalisation de la contournante ouest et l'extension de la ligne A du tramway devraient permettre de repenser l'organisation des extensions urbaines prévues à l'ouest du quartier.

En revanche, en termes de renouvellement urbain, le projet d'agglomération se concentre sur le secteur du Neuhof, quartier de 20000 habitants, juxtaposition de plusieurs cités construites entre 1950 et 1975 au sud de la ville, où se trouvent les espaces de plus grande précarité de l'agglomération. Un Grand projet de ville (GPV) doit reprendre l'action des années 90 qui s'est enlisée, autour d'un élément structurant. La CUS met en place les dispositifs qui recadrent le GPV pour démarrer la réhabilitation (projet Ateliers Yves Lion, 2001) en parallèle avec l'arrivée du tramway sur le quartier. Les travaux du tramway doivent aller de pair avec le redécoupage des espaces extérieurs des cités dans l'objectif de les rendre appropriables. Le GPV se démarque ainsi des procédures précédentes sur le Neuhof en combinant mobilité et solidarité des quartiers. Cette démarche, à l'origine de l'arrivée du tramway à Hautepierre en 1994, sera reconduite par les projets ANRU de Hautepierre dans les années 2000.

Après les élections de mars 2001, le nouvel exécutif de la CUS ne se considère pas engagé par le projet d'agglomération et oriente les services techniques vers d'autres projets. 700 agents de la CUS avaient manifesté leur intention de participer à la démarche du projet d'agglomération. Ils ne sont guère apparus par la suite, sans doute réorientés par leur hiérarchie vers les "choses sérieuses" dans des procédures bien définies. La proposition de tenir des ateliers de projet sur certains lieux porteurs de dynamiques ou d'enjeux particuliers (mais sans commande spécifique) a été refoulée sans ambiguïté par l'exécutif. Les conseils de quartier, instaurés par la municipalité Trautmann, n'ont pas été reconduits par la nouvelle municipalité.

¹⁷¹ Communauté urbaine de Strasbourg, Direction études et prospective, 2^e projet d'agglomération 2000-2010, Strasbourg, CUS, avril 2000, p. 10-13 et 111-113.

2. Le projet ANRU 1 : une concertation faible et des critiques fortes, 2001-08

Le mandat Keller-Grossmann

Barbara MOROVICH

Le projet

Dans le cadre de la politique nationale de la Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU)¹⁷², l'équipe municipale élue à Strasbourg en 2001¹⁷³ dépose un projet auprès de l'ANRU fin 2006. Les élus veulent que le quartier de Hautepierre, classé "sensible", puisse bénéficier d'un projet de rénovation urbaine (PRU).



Le projet ANRU, 2007 : casser les mailles ?

Ce premier projet est élaboré par la communauté urbaine de Strasbourg avec le cabinet d'architecture Becard et Palay. Il part des constats suivants : le système mis en place pour Hautepierre dans les années 70 présente des défauts évidents et ne fonctionne pas (illisibilité du quartier et son enclavement). La difficulté à traverser Hautepierre en voiture, à cause des sens uniques, provoque des désagréments pour les habitants, mais surtout pour ceux qui passent par le quartier et se sentent souvent perdus dans le dédale des sens uniques. Le manque de centralité est également avancé comme un défaut majeur de Hautepierre : selon les analyses urbaines, l'organisation par maille a fonctionné dans son intention initiale de créer des unités spatiales autonomes, de conséquence la seule centralité possible est depuis longtemps constitué par le centre commercial Auchan. Le manque de délimitation claire entre espace privé et public est invoqué comme une autre raison des problèmes actuels : ce flou renforcerait l'illisibilité, la difficulté de gestion des espaces et favoriserait les rassemblements informels ou illicites, notamment des jeunes squatters dans des espaces résiduels ou peu

¹⁷² Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Principaux titres : renforcer la cohérence des politiques urbaines et territoriales, conforter la politique de la ville, mettre en œuvre une politique de déplacements au service du développement durable, assurer une offre d'habitat diversifiée et de qualité.

¹⁷³ Le "tandem" UMP Fabienne Keller, maire de Strasbourg, et Robert Grossmann, président de la CUS.

fréquentés (passerelles, tunnels), avec une crainte pour la sécurité des habitants.¹⁷⁴

Aucune analyse approfondie n'est menée, aucune enquête sur le long terme n'est apportée en appui de tous ces constats.

La concertation

Afin d'améliorer le fonctionnement du quartier et résoudre ses problèmes on propose une solution principalement structurelle. Le premier projet ANRU présente quatre axes principales : la nécessité d'ouvrir les mailles afin de les désenclaver ; rendre le quartier lisible en instaurant la circulation à double sens ; créer un axe structurant est-ouest (le long de l'avenue Racine : à travers la rupture de la géométrie hexagonale d'origine) ; créer un autre axe structurant nord-sud (le long de l'avenue Cervantès). Cette proposition est approuvée dans l'ensemble par les bailleurs en février 2006.

Le sens du projet est aussi à comprendre à travers d'autres principes clairement affichés : la création de nombreuses infrastructures autour d'une place publique, celle de commerces et d'une offre culturelle "pour tous", l'accessibilité des mailles aux voitures, la démolition d'environ 283 logement et la création de 250 autres logements. En outre, la "résidentialisation"¹⁷⁵ avec le renforcement de la sécurité est au cœur de cette entreprise de redéfinition de Hautepierre.

Comment est-on arrivé à ces propositions ? Quelle participation des habitants a-t-elle été mise en place ? La phase opérationnelle du projet commence en juillet 2008 à travers quelques aménagements et réalisations "approuvées par les habitants lors des réunions de concertation ayant précédé le lancement du projet"¹⁷⁶. En réalité, la concertation dont on parle à plusieurs reprises se résume à des moments d'information et des réunions avec des interlocuteurs triés sur le volet : quatre réunions publiques et une exposition dans la galerie Auchan fin 2006, des réunions "avec les forces vives"¹⁷⁷ en 2007 et une exposition itinérante en 2008. Les hautepierois sont mis face à un projet déjà ficelé dans ses grandes lignes et aucune véritable analyse auprès des habitants n'est menée afin de comprendre les usages ainsi que les opinions des résidents. Finalement, aucune structure n'est mise en place de façon régulière pour favoriser la concertation, mise à part une consultation ponctuelle des associations (les "forces vives"). Le projet semble surtout être fidèle aux "préceptes" les plus classiques de l'ANRU¹⁷⁸ : une réhabilitation des

¹⁷⁴ Documents : plus les articles de presse cités par la suite. Aussi DNA, 9 septembre 2006.

¹⁷⁵ Voir wiki et articles en lien.

¹⁷⁶ DNA du 26 janvier 2008.

¹⁷⁷ Cette notion de "forces vives" sera analysée par la suite.

¹⁷⁸ Cf. dans les objectifs de l'ANRU : "Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) institué par la loi du 1er août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine prévoit un effort national sans précédent de transformation des quartiers fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ou présentant les mêmes difficultés socio-économiques (article 6). Cela se traduit par l'amélioration des espaces urbains, le développement des équipements publics, la réhabilitation et la résidentialisation de logements locatifs sociaux, la démolition de

infrastructures et du bâti, une réorganisation en profondeur pour "casser" les dynamiques déviantes, la proposition d'une mixité sociale (non pas culturelle, mais de revenus), afin de favoriser le retour des classes moyennes, et le déplacement de quelques populations "à problèmes".

Le projet est rapidement perçu comme ayant une visée sécuritaire. Selon un éducateur Jeep : "Ils veulent casser le projet Vivien et mettre des rues pour des raisons sécuritaires. Ainsi la police peut passer"¹⁷⁹, alors que les éducateurs favoriseraient plutôt une action globale dans le quartier, action qui implique d'abord la prévention de la déviance. Mais quelle place on donne aux "jeunes"¹⁸⁰ dans ce projet ? Des jeunes qui sont souvent indiqués par des adultes comme un des problèmes majeurs au sein du quartier : "On leur demande de quitter les lieux mais où vont-ils aller ?"¹⁸¹, dit le même éducateur.

L'absence d'une concertation longue et en profondeur se justifie par la volonté d'être rapidement opérationnel : des réalisations "pour lesquelles les attentes sont fortes" sont menées, parmi lesquelles le nouvel espace multi-accueil Balthazar (maille Catherine), le centre médico-social attenant, la nouvelle place du marché près du Maillon, la démolition de la passerelle de la maille Catherine, l'aménagement du "Petit bois", espace vert de la maille Karine. On peut remarquer que l'urgence n'a pas toujours permis des bonnes solutions. En effet, certaines opérations sont rapidement critiquées par les habitants, notamment le réaménagement de la place du marché où l'absence d'une véritable concertation a ses effets négatifs immédiats dans la réduction de l'espace pour l'étalage des marchandises et une série de barrières qui empêchent la bonne circulation. Mme Keller, maire de Strasbourg, est "chahutée" lorsqu'elle se rend (tout de même courageusement) au marché de HautePierre.¹⁸² Aussi, le réaménagement de l'espace vert du "Petit bois" a prévu entre autre la création d'un *city stadt* dans un endroit particulièrement apprécié par la population qui y faisait des fêtes de quartier. On remarquera qu'un espace de mixité est ainsi transformé par une structure particulièrement masculine et réservée à une classe d'âge particulière, dans un quartier où l'on remarque sans arrêt (et pas toujours à raison) la difficulté des filles à trouver des espaces publics à elles.

Si l'on analyse brièvement le processus de concertation selon le paramètre de la participation des habitants, nous pouvons conclure que cette dernière ne correspond pas à une réalité. Nous utilisons à ce propos l'échelle élaborée par Sherry Arnstein en 1969¹⁸³ indiquée sur le site internet de l'ANRU comme

logements pour cause de vétusté ou pour une meilleure organisation urbaine de logements, ou le développement d'une nouvelle offre de logements." <http://www.anru.fr/-Objectifs-.html>

¹⁷⁹ Le Galet, 4 mars 2008.

¹⁸⁰ Généralisation souvent trompeuse, derrière cette définition globale se cache souvent des identités différentes et complexes. Voir par exemple : Marlière,...

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² Voir : <http://strasbourg2008.dna.fr/?Fabienne-Keller-chahutee-par-des...> Des critiques aussi dans un document de l'Association des résidents de HautePierre n° 34, avril 2008.

¹⁸³ Sherry R. Arnstein, "A ladder of citizen participation", *Journal of the American Institute of Planners*, 1969. Voir aussi : Jacques Donzelot, *La ville à trois vitesses*, Paris, Ed. de la Villette,

mesuration de la participation des habitants à la rénovation urbaine, échelle constituée après les émeutes urbaines des communautés noires dans les années soixante aux Etats-Unis : la rénovation devait s'assurer de la participation des habitants aux opérations menées.¹⁸⁴

L'échelle proposée par Arnstein distingue trois niveaux principaux. Le premier correspond aux registres qualifiés de "manipulation" et de "thérapie" : l'objectif est "d'éduquer" les habitants et d'obtenir leur soutien à travers des techniques de communication du projet et de ses actions à venir. Il s'agit d'un niveau de "non-participation" selon Arnstein. Le deuxième niveau implique : une phase "d'information" qui est nécessaire mais non suffisante lorsqu'il manque un "effet retour" (*feed back*) de la part des habitants ; la "consultation" auprès des habitants, phase importante mais qui ne garantit pas que les attentes des citoyens sont prises en compte ; une "réassurance" (*placation*) qui autorise et invite des habitants à donner des conseils de manière structurée, ne les laissant pas, en revanche, décider. Seul le troisième niveau de l'échelle implique une participation véritable : une logique partenariale permet la redistribution du pouvoir. Des lieux qui associent les parties (les citoyens et ceux qui détiennent le pouvoir) sont créés et deviennent responsables des décisions prises et des planifications des opérations, ce qui implique une prise de conscience et un *empowerment* de la part des citoyens. Une "délégation de pouvoir" se met en place, dans laquelle les citoyens sont majoritaires ou disposent du droit de veto ; finalement à travers le "contrôle citoyen" les tâches de conception, planification et direction des actions relèvent directement des citoyens, sans intermédiaires.

Le processus qui a concerné la concertation de l'ANRU 1 a été interrompu par les élections et le changement de bord politique, cependant, on peut aisément qualifier cette concertation de très faible, surtout en ce qui concerne la place pour la prise de parole des habitants et leur *empowerment* effectif face au jargon urbanistique.

A partir de janvier 2007, les élections approchant, la polémique sur la rénovation de HautePierre se politise. Elle oppose non pas des citoyens porte-parole de leurs souhaits, mais surtout des forces politiques. Roland Ries (candidat PS, futur gagnant des élections de 2008) se fait le défenseur des "inquiétudes des habitants (...) à propos de la requalification de l'avenue Racine qui doit être transformée en artère centrale (...). Ce projet signe l'acte de décès d'une conception sociale et privilégie une approche routière" qui, de plus est "en contradiction avec les objectifs de l'ANRU".¹⁸⁵ A ce propos, naît aussi l'idée que l'avenue Racine ne devienne qu'une voie de délestage pour les spectateurs du futur Zénith européen. Ces rumeurs sont systématiquement démenties par la majorité et par l'adjoint du quartier qui soulignent l'intention du projet de rompre avec le tout voiture et dénoncent

2009, en particulier le chapitre III ("Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine").

¹⁸⁴ Jacques Donzelot, *op. cit.*

¹⁸⁵ DNA du 31 janvier 2007.

des manipulations.¹⁸⁶ Le conseiller général Serge Oehler (PS) qui habite le quartier, parle de "grosses craintes" sur le projet dans sa globalité, notamment en ce qui concerne "l'effet 'aspirateur' de voiture dans les mailles par la mise à double sens de circulation des avenues et à l'intérieur des mailles".¹⁸⁷ De plus, Oehler "ne croit pas à la mixité sociale promise avec la démolition d'immeubles sociaux remplacés par des constructions de copropriétés."¹⁸⁸ Une pétition contre le projet, dont il est moteur, a recueilli quelques 3000 signatures à cette époque.

Suite à la pétition et aux polémiques et les élections approchant, la mairie de Strasbourg décide de mettre le projet en stand-by. Des réactions fortement négatives sont exprimées alors par l'association des résidents de HautePierre (ARH) qui compte quelques centaines de familles propriétaires (dont celle du conseiller général Serge Oehler) : la concertation à laquelle les associations avaient participé est rompue désormais "unilatéralement" par la Mairie. On insiste aussi sur le fait que la concertation avait été effectuée surtout grâce aux associations de HautePierre. Le souhait d'une "vraie concertation" est aussi exprimé. Cette association affiche en effet une volonté forte de participation pour "être ainsi une vraie force de proposition !"¹⁸⁹

Le projet devait donc être retravaillé après le "remerciement" de la chargée de mission pour la Rénovation Urbaine de HautePierre.



HautePierre, espace de négociations et de conflits entre acteurs : Les élus cherchent le dialogue avec les habitants au gré des mandats politiques (à gauche, l'équipe municipale de 2001-8 ; au milieu, l'exécutif en place actuellement). Pour les 40 ans de HautePierre en 2010, travail sur la mémoire et la vie du quartier (association Horizome, à droite).

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ DNA du 2 février 2007.

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ Document de l'Association des résidents de HautePierre, n° 34, avril 2008.

3. ANRU 2 : des "forces vives" et des habitants, 2008-2010

Le deuxième mandat Ries

Barbara MOROVICH

Le projet

Suite à l'alternance politique de 2008, un deuxième projet ANRU se redessine selon les 5 axes ou "principes d'aménagement" suivants¹⁹⁰ : "régler la question des espaces publics et collectifs", "Faire de Hautepierre un quartier jardin", "rendre accessible Hautepierre en gardant les atouts d'un fonctionnement par maille", "développer la qualité de l'habitat", "renforcer la centralité du quartier".

Dans le premier axe, il est question de gestion des espaces et limites de propriété, en outre, le principe de résidentialisation reste au cœur du projet.

Le deuxième axe (faire de Hautepierre un quartier jardin) veut "valoriser les atouts d'un quartier déjà très vert". Cet axe émane des protestations des Hautepierrois lors du projet ANRU 1 et des considérations sur les points positifs du quartier, notamment le fait de "préserver le cœur de maille" et les espaces verts. Il ne prévoit pas d'aménagements importants, mais la conservation de l'existant.

L'axe trois se concentre sur la question de la lisibilité et la sécurisation du quartier, le fait que "les avenues seront mises en double sens pour desservir les mailles... les passages souterrains seront condamnés et des carrefours à feux réguleront la circulation des voitures". En outre, "entrées d'immeubles, commerces, services à la personne seront accessibles depuis les avenues afin de répondre à cette logique d'ouverture. Les impasses, peu fonctionnelles, se muent ainsi en boucles permettant le retournement des véhicules si nécessaire, sans toutefois encourager la circulation", un point qui pourrait sembler contradictoire avec le principe du cœur de maille "intact". On reconnaît la logique de pénétration du quartier par le véhicule, même si de manière plus souple que dans l'ANRU 1.

L'axe quatre vise à "reconstruire, se sentir bien chez soi" : démolitions et reconstructions en dehors du quartier, selon les principes de "mixité" et encouragement des classes plus favorisées à revenir sur le quartier à travers des programmes d'accession à la propriété ; mais également réhabilitations toujours avec la résidentialisation comme principe de fond.

Dans l'axe cinq on retrouve la question de la centralité du quartier "sur un axe Nord/Sud" et la création d'un "nouveau cœur de quartier".

Ces axes demeurent inchangées entre l'automne 2008 lorsque la concertation redémarre, et la signature avec l'ANRU, en décembre 2009. De plus, les grands principes présents dans l'ANRU 1 y sont répétés : lisibilité et sécurisation du quartier, résidentialisation, volonté d'une mixité sociale¹⁹¹ à

¹⁹⁰ Plaquette *Convention de rénovation urbaine 2009-2013 du quartier de Hautepierre*, Communauté Urbaine de Strasbourg, décembre 2009.

¹⁹¹ "La mixité sociale est à la fois une nécessité absolue, au nom d'un principe fondamental, l'égalité de tous. C'est le rejet de l'Apartheid. Mais, en même temps, elle constitue une

travers des démolitions et reconstructions, création d'une centralité (un cœur du quartier). Ces principes sont-ils souhaités par les habitants ? Ce qui est sûr : ils répondent parfaitement à la politique de l'ANRU qui pousse à leur réalisation moyennant des financements.

ANNEXE 1C: PLAN ETAT DU QUARTIER FIN DE PROJET 2009-2013



Plan guide du PRU de Hautepierre (Section Urbaine, 2009).

La concertation

La Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg ont souhaité, dès mars 2008 et avec le changement de bord politique de "relancer la concertation" afin de revoir le contenu du projet en lien avec les habitants et acteurs du quartier. Celle-ci apparaît une évidence, compte tenu du fait que le programme de la gauche désormais au pouvoir était largement basé sur la démocratie participative. La concertation à Hautepierre fait partie d'une de ces mises en œuvre de cette démarche, comme la création et la mise en place des conseils de quartier dont celui de Hautepierre (avec les quartiers voisins) est le plus important de la ville de Strasbourg.

Les étapes principales de cette relance de dialogue avec les habitants concernant le PRU de Hautepierre se fait tout d'abord à travers une

entrave à un deuxième principe tout aussi fondamental, la *liberté*. Concrètement, c'est le droit de choisir avec qui on veut vivre. Comment concilier ces deux principes fondamentaux, lorsqu'ils entrent en conflit ?", Maurice Blanc et Catherine Bidou-Zachariasen, "Editorial : Paradoxes de la mixité sociale", in *Espaces et Sociétés*, n° 140-141,...

démarche d'ateliers, démarche qui a ses mérites mais qui ne semble pas être la plus adaptée à un quartier populaire et qui draine surtout des acteurs qu'on s'applique systématiquement d'appeler les "forces vives".

En instituant une constante dichotomie entre les "forces vives" et les "habitants" la nouvelle équipe PRU, renforcée par une chargée de mission "Volet humain", montre une envie forte de s'adresser tout d'abord aux associations et aux acteurs institutionnels, perçus en tant que "ressources du quartier"¹⁹². De plus, une forte implication des associations au sein de la rénovation urbaine figure dans "les promesses de l'opposition" : à ce fin un groupe réunissant des associations, des institutionnels avec les élus, et les bailleurs est rapidement constitué et appelé "groupe de pilotage". Les débats au sein du groupe de pilotage se prolongent dans le quartier car l'équipe du PRU s'implique dans "petits déjeuners associatifs", à partir de mars 2008 pour présenter les avancements du projet. On peut dire qu'à travers ces démarches les associatifs sont bien informés du déroulement du projet. Mais jusqu'à quel point sont-ils acteurs ?

Cette démarche a ses avantages, dont le premier est celui de ré-ouvrir le débat et la concertation et de tenir compte en amont des souhaits déjà exprimé et des critiques au projet ANRU 1. Mais les défauts ne manquent pas, car les associations et les institutions représentent des enjeux très différents. Ce sont des groupes diversifiés, parfois en contradiction les uns avec les autres, parfois traversés par des conflits d'intérêt et des sensibilités différentes.¹⁹³ Comment écouter les souhaits de toutes ces composantes sur des questions majeures ? Comment ne pas "aplatir" le discours ? Là n'est pas le but principal, qui reste celui d'informer des avancements, non pas le coproduire. En outre, comme le dit un représentant associatif en 2009, il faut du temps afin que les habitants intègrent le projet et puissent en parler : "c'est très dur pour les gens de comprendre, il faut bien leur expliquer."¹⁹⁴ En outre, on est face au problème de la langue, car dans certains contextes les "chefs de famille" ne parlent pas français.¹⁹⁵ De plus, plusieurs associations dépendent des financements de Mairie et Région : sont-elles libres dans leur parole et éventuellement dans leurs critiques ?

Les représentants associatifs sont donc surtout utilisés en tant que personnes ressources, dont l'avis est éventuellement tenu en compte. Ce qui ne constitue pas la base d'un partage véritable du pouvoir décisionnel qui demeure tout entier dans la main du pouvoir politique.

Mais un autre problème se pose : comment impliquer ceux qui sont les grands exclus de la concertation jusqu'à présent, c'est à dire les habitants ? A partir de mai 2009, le PRU (Volet humain) met en place des « ateliers espaces

¹⁹² Equipe du PRU, "Atelier partagé", 2 juin 2008.

¹⁹³ L'association des résidents de HautePierre (ARH), très impliquée dans le projet, est un groupe de propriétaires chez lesquels on entend souvent des discours sécuritaires ; la Jeep est une association de prévention et d'éducation qui s'adresse aux jeunes ; le Réforme Sociale et Avicenne ont un public musulman, d'hommes et des femmes habitant souvent des logements sociaux.

¹⁹⁴ *Idem*.

¹⁹⁵ *Idem*.

partagés» dans lesquels les habitants sont invités à donner "une expertise d'usage des espaces identifiés" selon leur maille d'habitation. Toujours à l'aide des plans, ils identifient "ce qui marche et ce qui ne marche pas"¹⁹⁶.

Si on revient à l'échelle Arnstein, on pourra remarquer l'avancée certaine par rapport à l'ANRU 1 : notamment à travers l'implication des institutions travaillant sur le quartier et les associations à travers leurs "responsables" ainsi que les quelques habitants qui participent aux ateliers espaces partagés. Ceci implique la prise en compte des avis les plus différents. Mais le pouvoir décisionnel n'est pas partagé. Si le conseil de quartier de Hautepierre se réunit régulièrement, sur le PRU il est le plus souvent amené à donner un avis global après une présentation rapide et sans pouvoir étudier le projet finement. Il est significatif que le conseil de quartier se plaint plusieurs fois du fait que les projets qu'on lui soumet sont "trop avancés"¹⁹⁷. Ces structures semblent surtout servir à donner un aval à des décisions déjà prises dans leur globalité et non pas à favoriser un réel recul de la part des habitants vis-à-vis des projets qui les concernent.

Afin d'illustrer notre propos, nous voudrions revenir sur la démarche qui a amenée à la rédaction d'un "diagnostic partagé" du PRU entre mai et juin 2008. Qui a été impliqué et comment ?

Les "forces vives" sont conviées à deux "ateliers thématiques" qui se déroulent en soirée le 2 et 16 juin 2008, pendant environ deux heures. Le but est de jeter les bases pour le forum du 28 juin et d'arriver, à travers ces deux séances à "un diagnostic partagé" pour "nourrir le projet"¹⁹⁸ avant de le présenter en 2009, même si on admet que "le planning est très serré"¹⁹⁹.

A ce moment, les nouvelles équipes (celle du PRU et celle municipale) ont déjà remis en question le projet ANRU 1, revendiquant désormais une évolution vers la garantie d'un "cœur de maille piéton", souhaité par les habitants. Au delà des discours de l'ANRU, les équipes ont pris conscience "du fort attachement au quartier et à la maille" des habitants de Hautepierre. A travers une démarche d'invitation, on convie les représentants d'associations et des administrations présentes sur le quartier, afin de débattre sur quatre thèmes pré-constitués par l'équipe du PRU ("Enfance-jeunesse-famille" ; "Habitat" ; "Déplacements" ; "Activités et équipement"). Ces ateliers réunissent à chaque fois une cinquantaine de personnes, dont une bonne partie n'habite pas le quartier mais y travaille. Chaque atelier a son "rapporteur" désigné par l'équipe PRU en amont : on distribue des photos aériennes du quartier et un plan d'ensemble afin qu'on puisse identifier les lieux problématiques. La consigne est de "faire un état des lieux" : comment cela se passe dans le quartier ? Faire ressortir ce qui pose problème. Mais aussi : y a-t-il des "grandes idées" ?

¹⁹⁶ Chargée de mission PRU Hautepierre, 20 mars 2009.

¹⁹⁷ Réf....

¹⁹⁸ L'équipe du PRU à la première réunion, 2 juin 2008.

¹⁹⁹ *Ibid.*

De l'atelier auquel nous avons participé il émerge que "la concertation ne doit pas être un fin en soi, mais un début", ressortent également plusieurs propositions quant aux "lieux de vie", très déficitaires dans le quartier, et une volonté de travailler sur des "micro-projets" et des "micro-aménagements" : des bancs à réinstaller, des jeux à sécuriser, des lieux à entretenir, du personnel à embaucher pour "faire vivre" les lieux et les organiser, des cours d'école à ouvrir... De plus, on insiste sur la nécessité de trouver des moyens d'impliquer les habitants. Un discours pragmatique et décalé par rapport à l'esprit des "grandes axes" qui seront proposées par le projet. De plus, plusieurs fois pendant l'atelier on parle des "jeunes" (en leur totale absence par ailleurs), comme source de problème et on remarque leur désintérêt évident envers des initiatives institutionnelles.

Des nombreuses propositions émergent également à travers une démarche déambulatoire que les éducateurs de la Jeep estiment nécessaire et mettent en place de manière autonome²⁰⁰ afin de toucher les groupes qui ne viennent pas dans les ateliers (mais y sont-ils invités ?) : notamment les jeunes, mais aussi les familles de HautePierre. Cette démarche se tourne vers les habitants qui sont, pour le moment, les grands oubliés dans la démarche "atelier", une démarche qui n'est pas conçue pour eux.

A la différence de la démarche d'atelier, la démarche déambulatoire, plus fine et plus longue implique les associations non pas comme "personnes ressources" mais en tant qu'acteurs. Cette démarche, complètement autonome au départ et "sortie du terrain", est appropriée et validée par le PRU, et l'analyse des questionnaires est menée par une structure qui est rémunérée (l'ORIV). Pourtant, le PRU n'estime pas opportun d'en faire une méthode générale, lui préférant la démarche en atelier et une permanence très en pointillé dans le quartier.

Les ateliers conduisent à la rédaction d'un document présenté lors du "forum" de fin juin 2008, on y liste les cinq axes du projet déjà nommés.

²⁰⁰ La JEEP est accompagnée dans cette démarche par moi-même en qualité d'anthropologue, un questionnaire est conçu.

4. La résidentialisation : l'urbanisme durable des quartiers en rénovation ?

Gilles VODOUHE

Faire des habitants les principaux acteurs de l'aménagement de leur cadre de vie est un idéal inscrit dans le code de l'urbanisme, revendiqué par les politiques, mais qui n'est pas adoubé par les acteurs (élus et professionnels) de la concertation. Elle qui devrait incarner cet idéal, ressemble plus à de l'information. Aujourd'hui, est-ce que la politique de la ville telle qu'elle est pensée inverserait cette tendance ou favoriserait une démocratie locale dans les quartiers "prioritaires" ? Entre la volonté affichée de faire des habitants les acteurs du changement de leur cadre de vie et la nécessité de répondre à une demande sécuritaire à travers la crise des banlieues, la concertation n'est que le parent pauvre des projets de rénovation urbaine.

La résidentialisation, l'angle mort de la concertation ?

La résidentialisation est une forme d'urbanisme qui vise à ériger une limite claire entre l'espace public et l'espace privé par la création de résidences ou de parcelles. Dans cette définition transparait le principal objectif de la résidentialisation c'est-à-dire la distinction claire entre l'espace public et l'espace privé. Mais, derrière cette « distinction » se jouent d'autres enjeux de sécurité et de "contrôle social" en ce qui concerne les quartiers qui font l'objet de la résidentialisation.

"Il y a deux aspirations dans la résidentialisation : d'abord, c'est le prolongement d'une réflexion sur l'aménagement des espaces modernes [...]; l'autre axe a trait à ce qu'on qualifie de façon [brutale] de 'prévention situationnelle' pour désigner une série de réflexions et d'actions menées dans les années 1980 dans les pays anglo-saxons (Canada, États-Unis, Angleterre) tendant à prouver qu'il existe un certain déterminisme des formes urbaines... autrement dit, que l'on peut réduire la délinquance aussi par l'aménagement."²⁰¹

De ces deux aspirations découlent une palette infinie d'objectifs attribuée à la résidentialisation :

- contribuer à une meilleure visibilité
- sécuriser le logement du rez-de-chaussée
- redonner une attractivité au quartier
- faciliter l'appropriation des espaces par les habitants.

Ces objectifs coïncident avec ceux du PRU que ce soit le premier de l'équipe de l'ancienne Sénatrice maire de Strasbourg ou le deuxième de celle du Sénateur maire de Strasbourg. Donc, le PRU se résumerait à une opération de

²⁰¹ C. Lelevrier, "Plusieurs logiques à l'œuvre", in Délégation à la politique de la ville et de l'intégration de la ville de Paris, *Résidentialisation éclairage et cas d'école*, [Table ronde du 16 octobre 2006 animée par Leila Wolf], Rapport téléchargeable sur le site : <http://i.ville.gouv.fr/reference/5178>, Consulté le 17/11/2009, 2006, p. 5-10, p. 6.

résidentialisation. Et pourtant, il y a eu une "concertation"²⁰² beaucoup plus poussée avec la municipalité actuelle. On se demande alors pourquoi, les habitants qui ont rejeté le premier PRU, ont accepté le deuxième ? Le dialogue instauré par la nouvelle municipalité dans une démarche participative a suscité l'adhésion des habitants qui trouvent dans cet acte un geste de respect et de considération de la part des élus. Ils sont plus réceptifs et le "nouveau" projet présenté par la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg a été accepté. C'est bien plus une démarche d'explication du projet qu'une concertation : "Avec la nouvelle mandature, il y avait des ateliers réguliers de travail et puis après, on dira plutôt information auprès de la population."²⁰³ Le Directeur de l'urbanisme de l'aménagement et de l'habitat de la Cus²⁰⁴ le dit autrement :

"À considérer que la manière dont on fait le projet, c'est le projet. Il y a une différence fondamentale, là il y a eu la mise en place d'ateliers, de véritable moment de débat avec les habitants. Au bout du compte peut-être que les priorités ou l'ordre des choses ont changé. Même si l'image finale semble assez proche de ce qu'elle avait été au départ. La question est de savoir est-ce que c'est le même projet ? Donc en fait entre l'apparence du projet identique et puis après l'acceptabilité ou le fait qu'il soit rendu acceptable ce n'est plus le même projet. Peut-être cette fois-ci le projet, à vérifier, est partagé par les habitants."

En résumé, il n'y a pas eu de concertation, et c'est ce qui fait qu'il n'y a pas une grande différence entre les deux projets. Le maître d'œuvre du PRU²⁰⁵ a été catégorique :

"Oui, bien sûr concertation, regardez, on a fait la concertation (il m'a montré la plaquette éditée par la CUS pour la concertation du 13 juin au 3 juillet 2009). Là encore, il faut être honnête vous ne concertez pas sur un projet qui est déjà fait et qu'il faut donc signer."

Les propos de l'ancienne maire de Strasbourg²⁰⁶ résument bien l'habileté de la nouvelle mandature dans le registre de la communication :

"C'est un joli nom qui résume bien le projet que j'avais construit, qui s'appuyait très fortement sur les espaces verts et nous avons créé les premiers jardins de proximité, c'est tout ce que je peux vous dire (rire). C'est une idée

²⁰² Nous avons mis concertation entre guillemets parce que le résultat n'est pas une coproduction avec les habitants, le terme approprié serait une information.

²⁰³ Il est urbaniste et collaborateur du Maître d'œuvre (Le Cabinet Bécard & Palay) pour le PRU de Haute-pierre. Entretien P5 réalisé avec l'auteur le 3 mai 2010 à Strasbourg.

²⁰⁴ Il est architecte, il était Chef du Service programmation et conception urbaine au sein de la Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat à la Cus (lors de cet entretien). Entretien P2 réalisé avec l'auteur le 26 mai 2009 à Strasbourg.

²⁰⁵ Il est urbaniste au cabinet Bécard & Palay qui a réalisé le PRU de Haute-pierre. Entretien P4 réalisé le 23 avril 2010 à Paris dans son bureau du 20^e arrondissement.

²⁰⁶ Elle est sénatrice et conseillère municipale, ancienne maire de Strasbourg, entretien E4 réalisé avec l'auteure le 21 mai 2010 à Strasbourg.

que j'ai développée, mais que j'avais très mal vendu, je n'ai pas assez expliqué ce que j'ai mis en œuvre."²⁰⁷

Elle ne fait que confirmer l'affirmation du maître d'œuvre du PRU qui estime qu'il n'y a pas de différence entre les deux projets car les fondamentaux du projet n'ont pas changé.²⁰⁸ Le sociologue Donzelot à juste titre remarque que les élus et les bailleurs assignent à la participation "une fonction apaisante plutôt que dynamisante". Il remet en cause ce mode d'action de la participation : "Tant que celle-ci restera conçue comme une forme de légitimation pseudo-démocratique d'une forme de décision technocratique, elle ne pourra générer aucune élévation de la capacité de pouvoir des [habitants]."²⁰⁹

Nous sommes plus dans le registre de la communication que de la concertation ou de la coproduction, il s'agit d'amener les habitants à accepter le projet ou rendre le projet acceptable notamment avec quelques concessions par exemple l'ouverture des mailles est maintenue seulement pour atténuer le choc, les voies ne traverseront pas les mailles, mais seraient sinueuses. Il faut souligner que l'ouverture des mailles est aussi une conséquence directe de la résidentialisation.

Nous avons remarqué que pour les "Ateliers espaces partagés"²¹⁰, la diversité ethnique du quartier n'était pas présente, l'absence de personnes originaires de l'Afrique subsaharienne est frappante, il y a une forte participation des femmes plus que les hommes originaires du Maghreb, une grande majorité de français de "souche" – une fois à la maille Jacqueline – il y a une personne handicapée qui était venue assister à cette concertation. Le nombre d'habitants qui y participe, fluctue entre 8-20 personnes. Cette démarche a le mérite de donner la parole à tous les habitants du quartier sans distinction de race ou de nationalité. Par contre, quelques personnes originaires de l'Afrique noire étaient présentes lors des réunions publiques. La majorité des participants vivent dans le quartier depuis très longtemps, Même si la

²⁰⁷ À propos du nom de "quartier jardin" donné au projet de rénovation urbaine de Haute-pierre.

²⁰⁸ Morovich le souligne aussi dans ce rapport, lire sa contribution "Aménager la ville, ménager les gens: les politiques de la ville".

²⁰⁹ J. Donzelot, *Quand la ville se défait*, Éditions du Seuil, Paris, 2006, p. 152.

²¹⁰ Nous n'avons pas participé à tous les "ateliers espaces partagés" surtout le volet qui concerne la restitution et qui est l'étape la plus importante de la démarche c'est-à-dire la présentation aux habitants du projet avec la prise en compte de leur "expertise d'usage" et des propositions qu'ils ont formulé. Cette restitution s'était faite en présence des professionnels surtout les architectes et urbanistes qui travaillent sur le PRU. La chargée du volet humain du PRU qui organise les réunions de concertation nous a dit que cette étape est strictement réservée aux habitants du quartier donc nous ne sommes pas en mesure de dire si les habitants ont été entendus et que leurs propositions ont été prises en compte par les décideurs, si ce n'est pas le cas quels arguments ont été avancés par les élus et professionnels et si la diversité du quartier a été représentée lors de cette phase, si les participants étaient les mêmes depuis le début ou s'il y a de nouvelles personnes qui étaient venues.

représentante de la Société immobilière du Bas-Rhin (Sibar)²¹¹ ne précise pas l'ethnie des participants, son analyse conforte notre hypothèse :

"On se rend compte que les gens qui viennent en fait sont des gens qui sont dans le quartier depuis très longtemps et que les nouveaux arrivants peut-être se sentent moins impliqués ou ne participent pas à ce type d'échanges sur l'évolution du quartier. Le quartier a évolué, ça c'est certain."

Il n'y a pas de doute que le quartier ait évolué. Le géographe Guilluy l'explique bien dans son livre *Fractures françaises*, c'est parce que les quartiers dits "sensibles" aujourd'hui "prioritaires" sont les plus mobiles de France et que la rotation (ou renouvellement) entre ceux qui partent – qui ont réussi à s'en sortir – et ceux qui rentrent – qui sont plus pauvres –, fait qu'on a toujours les mêmes lectures socioéconomiques de ces quartiers. Non seulement il faut tenir compte de cette mobilité, mais penser à faire participer les nouveaux venus. La faible participation des minorités visibles ou des autres habitants en général est liée à la configuration socioéconomique et géographique de ces quartiers.

"La géographie de la politique de la ville a été construite à partir de données sociales mais aussi sur des critères de nationalité. En effet, le critère 'étrangers' fait partie des indicateurs qui ont permis de tracer les contours de la géographie prioritaire. Les étrangers étant majoritairement extra-européens, cette 'discrimination territoriale' est, en France, le faux nez de la discrimination ethnique."²¹²

Ces quartiers reflètent le fonctionnement de cette "différenciation sociale et raciale"²¹³ qui sont "comme des révélateurs de l'ampleur du malaise français face à ces lieux de relégation fabriqués par une République qui ne parvient toujours pas à se débarrasser de ses vieux réflexes d'exclusion face aux enfants de ses anciennes colonies."²¹⁴

Par ailleurs, Guilluy reconnaît que "la spécificité démographique de ces territoires, qui concentrent non seulement les minorités mais aussi des populations issues des anciennes colonies, rend de fait très sensible et symbolique la question du maintien de l'ordre."²¹⁵ Face à une population démunie, et "l'absence de structures représentatives des habitants, et donc de contre-pouvoirs, laisse ainsi la place à des opérations médiatiques, peu en phase avec la réalité sociale. Ce déficit n'est malheureusement pas compensé par une représentation municipale qui, le plus souvent, n'est élue que par une fraction très minoritaire d'une population qui ne prend plus guère part aux élections."²¹⁶

²¹¹ Elle est ingénieure structure et s'occupe de la maîtrise d'ouvrage à la Sibar en charge de la rénovation urbaine de la Meinau et de HautePierre. Entretien B4 réalisé le 15 juin 2010 à Strasbourg.

²¹² Guilluy, 2010, p. 36.

²¹³ Pour reprendre cette expression de Belmessous. Cf. Hacène Belmessous, *Opérations banlieues*, La Découverte, Paris, 2010.

²¹⁴ Belmessous, 2010, p. 6.

²¹⁵ Guilluy, 2010, p. 48.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 29.

Il n'est pas étonnant que la majorité de la minorité visible ne participe pas aux concertations sans compter que les étrangers extra-européens qui habitent dans ces quartiers n'ont pas le droit de vote et donc, cette minorité visible dont il est question ici, ce sont les enfants issus de l'immigration des populations d'anciennes colonies françaises. Ces populations manifestent un fort sentiment d'illégitimité. Ce sentiment d'illégitimité non seulement, des étrangers extra-européens, mais aussi de tous les démunis de ces quartiers est un manque de "capacité de base" au sens de Sen, c'est-à-dire "le fait qu'une personne soit capable d'accomplir certains actes fondamentaux."²¹⁷

Les enfants "issus de l'immigration", en majorité n'exercent pas leur droit de citoyen car ils sont touchés par le chômage et ont le sentiment que leur pays les rejette à cause des diverses discriminations dont ils sont victimes. Les étrangers extra-européens ne bénéficient pas de cette citoyenneté et sont aussi plus durement touchés par le chômage, mais ils sont tous classés dans la catégorie des "minorités visibles".

"L'expérience montre que les nuisances du chômage s'étendent loin au-delà de la perte des revenus et affectent l'équilibre psychologique, la motivation professionnelle, les compétences et l'estime de soi."²¹⁸

La pauvreté est une privation de *capabilités humaines* au sens de Nussbaum c'est-à-dire impacte sur les moyens que personnes ont réellement de faire et d'être. On explique souvent l'absence des habitants de ces quartier par la pauvreté c'est vrai, mais ce n'est pas une raison suffisante car ce sont plutôt les dommages collatéraux engendrés par la pauvreté qui expliquent cette absence car on peut être pauvre et participé à la vie sociale de la cité tout dépend de la politique sociale mise en place. Donc, pour ne pas tomber dans une parodie de concertation, il faut commencer par augmenter la capacité de ces populations qui sont les éternels absents de la vie sociale de leur quartier. "[Le PRU] devrait être [...] mis à profit pour élever la 'capacité de pouvoir' des habitants d'un quartier sur eux-mêmes, dans la ville et dans leur vie"²¹⁹, mais la réalité nous laisse perplexe, quand est-ce qu'on va donner le pouvoir aux habitants de ces quartiers d'avoir une prise réelle sur leur vie ?

Nous n'allons pas revenir sur les concertations sur le PRU, développées par Morovich, mais nous réalisons juste un petit rappel pour souligner que la résidentialisation semble être un point non négociable des projets financés par l'État (ANRU). D'ailleurs le débat que suscite la résidentialisation montre que tous les acteurs du PRU ne sont pas pour cette forme d'aménagement.

La résidentialisation entre espoir et crainte à Hautepierre

La résidentialisation n'est pas de mettre des barrières partout...

Les professionnels qui ont travaillé sur ce projet surtout les urbanistes ne réduisent pas la résidentialisation à la mise en place systématique de barrières partout et n'importe comment. Elle devrait être pensée en lien avec

²¹⁷ Sen, 1993, p. 210.

²¹⁸ Sen, 2003, p. 132-133.

²¹⁹ Donzelot, 2006, p. 28.

les espaces privés et les espaces publics. Le sociologue Bonetti évoque les conséquences d'une mauvaise articulation entre espace privé et espace public dans la réalisation d'une opération de résidentialisation qui "risque de créer un univers carcéral particulièrement inquiétant"²²⁰. La peur de l'enfermement est au cœur des préoccupations des habitants.

"J'ai une crainte, alors là une crainte importante, c'est qu'on cloisonne les espaces, on fractionne et que nous, on n'ait plus la fluidité et le côté très agréable de la circulation et même au niveau paysager la vue, qu'on peut avoir. J'ai peur qu'il y ait des grillages, des haies partout pour se garder bien le pied d'immeuble et je ne pense pas qu'on résolve tous les problèmes comme ça, sauf qu'on va réduire l'espace commun."²²¹

L'inquiétude de cette habitante pose la question du traitement des limites. "Bref, chaque découpage du savoir, de l'espace, fait ressurgir la nécessité – autant que l'arbitraire – des limites. Trop limitées, nous voilà enserrés, prisonniers. Illimités, nous ne sommes plus rien! À chaque fois, il s'agit d'échelles, de mesures, de cadastres, d'échanges et de rejets."²²²

Et c'est là, tout l'enjeu de la résidentialisation, quelle forme de frontières, pour un "mieux-vivre ensemble"? Le traitement des limites est une question à laquelle tous les acteurs devraient y apporter une réponse :

"Comment traiter la limite de la parcelle ? Après la façon dont on clôt, [...] On peut très bien ne rien mettre, on peut mettre un petit muret haut comme ça, on peut mettre un mur surmonter d'une grille, on peut mettre des grilles de 3 mètres de haut surmontées de miradors, c'est un autre problème. Ce qui va être définitif ou quasi définitif c'est la création du parcellaire, ce qui peut évoluer c'est la façon dont elle va être clôturée."²²³

À ce propos voici l'avis du Vice-président de la Cus en charge de la rénovation urbaine²²⁴ : "Je pense qu'il faut marquer la séparation entre les espaces, que chacun puisse s'approprier son propre espace [...] peut-être plus en insistant davantage sur tout ce qui est aménagement paysagé. On peut très bien marquer les espaces avec la végétation par exemple."

Une habitante estime qu'une résidentialisation paysagère n'est pas tout à fait neutre : "Oui, mais il n'y a pas que les grillages, même avec le vert, on peut faire du béton vert."²²⁵ Les *Cupressocyparis leylandii* surnommés par dérision "le béton vert", sont des plantes qui apportent une belle protection et souvent utilisées pour les clôtures. Donc, les aménagements paysagers présentent l'avantage d'apporter une certaine esthétique à la clôture tout en assurant la sécurité du rez-de-chaussée.

²²⁰ Bonetti, 2004, p. 37.

²²¹ Entretien H8 avec un habitant de Haute-pierre.

²²² Deschamps, 1991, p. 11.

²²³ Entretien P4.

²²⁴ Il est aussi adjoint au maire du quartier Neudorf, Président de Cus-Habitat, l'office public de l'habitat. Entretien réalisé avec l'auteur le 25 novembre 2009.

²²⁵ Entretien H8.

L'approche sécuritaire :

"Les criminologues reprochent aux quartiers populaires de véhiculer le crime comme la médecine leur imputait la propagation des maladies."²²⁶ Ce n'est pas étonnant que les spécialistes de la sécurité s'intéressent à la résidentialisation. "Elle fait partie de ce qu'il est convenu de baptiser « sécurité passive » : celle qui procède d'ouvrage et non pas d'actions."²²⁷

C'est au nom de cette "sécurité passive" que la résidentialisation devient le point névralgique de toutes opérations de rénovation urbaine. Belmessous rappelle une convention signée entre l'ANRU et le ministère de l'intérieur qui fait de la police nationale un acteur incontournable dans les opérations de rénovation urbaine :

"L'ANRU a signé une convention avec le ministère de l'Intérieur pour « associer » la police nationale aux projets de rénovation urbaine. Ainsi, un décret paru le 3 août 2007, et qui découle de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, rend obligatoire les études de sécurité publique dans les programmes de rénovation urbaine."²²⁸

Jean-Claude Cazaux²²⁹ illustre bien ce nouvel "urbanisme policier" en mettant l'accent sur le rôle de conseiller de la police auprès du chef de projet en matière du remodelage de l'espace conforme à la "prévention situationnelle" et surtout favorable à l'intervention policière.

Les urbanistes en charge du PRU de Haute-pierre ne voient pas dans leur pratique une idéologie sécuritaire. Ils parlent plutôt de la fonction de la "résidentialisation" en tant que mode d'aménagement qui peut faciliter les modes d'appropriation par les habitants :

"Le fait de résidentialiser autour des immeubles, c'est plus pour un côté de fonctionnement, d'apporter de l'intimité, et puis de créer clairement une limite plus que pour un aspect sécuritaire où, on enferme tout le monde."²³⁰

Néanmoins, le collaborateur du maître d'œuvre reconnaît une préoccupation sécuritaire : "Il y a une préoccupation sécuritaire, mais toute la puissance publique depuis la puissance communale jusqu'à l'État, tout le monde veut un peu lutter contre la violence, l'insécurité." Il croit à une logique sécuritaire au sens de contrôle policier : "À l'occasion du réaménagement de l'espace public, on essaye de voir si ça marche bien, s'il n'y a pas justement de problème de lieu trop enclavé, de lieu de cul-de-sac avec une dimension sécuritaire, mais pas que ça, il y a aussi une dimension d'usage."²³¹

Éviter les lieux de cul-de-sac en créant des rues à l'intérieur des mailles est l'illustration patente de l'aspect sécuritaire selon l'Urbaniste Conseil pour le PRU auprès de la Ville :

²²⁶ Donzelot, Mervel, Wyvekens, 2003, p. 32.

²²⁷ De Segonzac, 2004, p. 9.

²²⁸ Belmessous, 2010, p. 106.

²²⁹ Il est brigadier-major à la Direction départementale de la sécurité publique de la Seine-Saint-Denis. *Ibid.*, p.103.

²³⁰ Ingénieure en aménagement du territoire, spécialisée en urbanisme chez Section urbaine qui a la mission d'urbaniste conseil de la Ville pour le PRU de Haute-pierre. Entretien P6 réalisé le 7 mai 2010 à Strasbourg.

²³¹ Entretien P5.

"C'est surtout la création des rues à l'intérieur des mailles, qui pour moi est plus motivée par un aspect sécuritaire pour permettre l'accès des forces de police, éviter de créer des impasses, des cul-de-sac, des endroits qui pourraient être dangereux, il pourrait y avoir des embuscades."

Et pourtant, c'est aussi pour la sécurité des habitants que Pierre Vivien²³² a imaginé cette forme urbaine. D'ailleurs les habitants ne sont pas pour les rues au cœur des mailles pour leur sécurité et celle de leurs enfants.

La résidentialisation, un leurre ?

La représentante de la Sibar parle du leurre que représenterait la "résidentialisation" :

"Je ne voulais plus l'employer. J'avais participé aussi à une réunion qui était organisée par une association de quartier sur le thème de la résidentialisation et c'est ce que j'avais dit, de l'expérience que j'ai eue à la Meinau, je n'avais plus envie d'utiliser ce mot résidentialisation, parce que ça braque les gens, pourquoi ? C'est un mot qu'on n'utilise nulle part ailleurs, c'est encore une fois un mot qu'on colle aux quartiers difficiles et ensuite les gens ont l'impression d'être berné parce que résidence, ça fait tout de suite un certain standing... Ils ont l'impression qu'on veut les leurrer, [...] Qu'on transforme l'image extérieure de leur immeuble social en résidence, ce qui apporte des blocages."

Ces propos corroborent les analyses de Tabet :

"La création de 'résidences' [...] nous semble pourtant exprimer une volonté double. D'une part, celle de rassurer et d'écarter les appréhensions et les images négatives liées au sentiment d'enfermement derrière des murs et des clôtures. [...] Mais aussi, la volonté de revaloriser l'image dévaluée du logement social en proposant une terminologie généralement associée au luxe et à la richesse [...]. Passer de l'image de la 'cité' à celle des 'résidences' apparaît symboliquement comme une promesse de promotion sociale. [...] Les recherches architecturales et les considérations esthétiques ne suffisent pas pour résoudre le paradoxe d'un modèle bon chic – bon genre, plaqué sur une réalité qui lui est totalement étrangère. [...] Si le modèle des résidences a du mal à coller à la réalité, c'est qu'il fait abstraction des contradictions à l'œuvre dans les terrains qu'il se propose de transformer."²³³

L'impression de leurre est d'autant plus patente que les habitants ne saisissent pas toutes les logiques qui sous-tendent certains choix d'aménagements comme la résidentialisation par exemple. Les projets de requalification inspirés par le modèle de résidences se heurtent à la résistance des habitants concernés qu'ils soient jeunes, enfants ou adultes pour des raisons diverses.

L'idée d'enfermement ou l'image carcérale que donne certaines réalisations de résidentialisation sème le doute chez certains acteurs. Le Vice-président

²³² Architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, urbaniste en chef de la ZUP de Haute-pierre.

²³³ Tabet, 1999, p. 160.

de la Cus est le seul acteur du PRU (parmi ceux que nous avons rencontrés) à exprimer ses réticences par rapport à la résidentialisation :

"Je suis très réservé sur la résidentialisation. Parce que c'est une idée qui part d'une bonne intention, mais qui dans sa mise en œuvre amène quand même un certain nombre de problème."

C'est ce que souligne Bonetti quant à l'application même du principe de résidentialisation :

"On le voit la résidentialisation est un défi des plus difficiles à relever car il faut agir sur l'évolution de la forme urbaine, mettre en jeu la conception de l'espace et notamment l'espace public et il s'agit aussi, d'articuler les usages des espaces et d'en déterminer, d'en clarifier les statuts par la même occasion, de telle sorte que, la gestion soit également une composante indissociable des projets."²³⁴

Panerai abonde dans le même sens : "Redéfinir la domanialité, c'est redéfinir les responsabilités. Simple à énoncer, la tâche s'avère d'une infinie complexité. Le tracé de la frontière est un travail minutieux d'ajustement qui impose à tout instant de préciser le statut de chaque composante de l'espace."²³⁵

La résidentialisation va influencer l'identité des habitants avec les nouvelles frontières qui vont se mettre en place. Nous avons pu rencontrer les représentants des principaux bailleurs sociaux qui auront la maîtrise d'ouvrage des opérations de résidentialisation. Ils nous ont livré leur vision du projet. D'après les entretiens que nous avons eus avec eux, la clôture serait le type de résidentialisation qui dominerait les avants projets des bailleurs sociaux (Sibar, Nouveau logis de l'est et Cus-Habitat) rencontrés.

La résidentialisation, une *gated community* pour les démunis ?

La résidentialisation n'est pas très loin des principes de *l'espace défendable* théorisé par Oscar Newman dès 1972. Les idées véhiculées par les adeptes de la résidentialisation sont les mêmes que celles qui sont développées par les tenants de l'espace défendable. En France, le discours de certains acteurs sur les grands ensembles ressemble à celui qu'a tenu Oscar Newman ou Jane Jacobs (1962) d'où l'émergence de l'idée de s'attaquer à cet urbanisme pathogène²³⁶ à travers la notion de "résidentialisation".

La notion d'espace défendable est mentionnée dans le rapport Peyrat remis à Marie-Noëlle Lienemann, la secrétaire d'État au logement en 2002. L'auteur de ce rapport sur la sécurité du logement, écrit qu'il s'agit de "rendre les lieux plus inconfortables aux délinquants [...] produire aujourd'hui non seulement des espaces esthétiques mais aussi des espaces gérables et défendables [...]. Il faut éviter les bâtiments anxiogènes, les effets de sanctuarisation, les densités excessives et les obscurités lugubres. Par tous les moyens compatibles

²³⁴ Bonetti, 2002, p. 8.

²³⁵ Panerai, 2002, p. 60.

²³⁶ Les pourfendeurs des grands ensembles l'ont toujours assimilé à un urbanisme criminel.

avec la préservation de la liberté individuelle des résidents et de la qualité des aménagements urbains, l'ensemble des constructeurs, des concepteurs et des maîtres d'ouvrages, pour la construction comme pour la réhabilitation, doivent s'attacher à rendre la vie plus difficile aux délinquants, notamment par le "durcissement" des cibles habituelles des dégradations, des effractions et des vols. Une promenade dans le parc HLM Français, ancien ou récent, révèle que si de nets progrès ont été accomplis ces dernières années, notamment par la voie de la résidentialisation, ils restent localisés et dépendant des niveaux de conscience différenciés des organismes HLM."²³⁷

Peyrat fait le lien entre espace défendable et la résidentialisation qui est source de progrès comme mode de restructuration des logements sociaux pouvant apporté une tranquillité aux habitants. Il souligne que "l'enjeu n'est évidemment pas d'éradiquer une cause qui serait unique, l'enjeu est tout simplement de s'ingénier à augmenter l'intensité des efforts que les auteurs de troubles doivent consentir pour prendre ou abîmer le bien d'autrui."²³⁸ La volonté de réduire au maximum les poches d'insécurité grâce à la résidentialisation des quartiers d'habitats sociaux à travers la rénovation urbaine est patente.

"La loi Borloo sur la rénovation urbaine d'août 2003 mentionne encore l'espace défendable et la résidentialisation comme réponse aux préoccupations de sécurité urbaine des quartiers difficiles."²³⁹

Elle énumère toute une série d'opérations qui peuvent bénéficier des concours financiers de l'Anru. Sur cette liste, le point le plus important qui doit figurer dans tout projet de rénovation urbaine de quartier d'habitat social pour bénéficier d'une subvention de l'Anru est la résidentialisation.

Le règlement général de l'Anru dessine les contours de la résidentialisation en précisant qu'il s'agit d'opérations "de travaux d'aménagement sur les espaces privés ayant pour finalité d'établir une distinction claire entre l'espace public extérieur et l'espace privé des immeubles de logements locatifs à vocation sociale, et d'en améliorer la qualité résidentielle"²⁴⁰.

Que reproche-t-on le plus au grand ensemble? L'anonymat des espaces extérieurs, l'absence de distinction claire qui ne favorise pas l'intervention des forces de l'ordre :

"Les aménagements même des bâtiments et de l'espace alentour (coursives labyrinthiques, gaines électriques accueillantes, bosquets propices aux dissimulations, etc.) rendent les interventions hasardeuses et les investigations encore plus difficiles", souligne Peyrat (2002).

Le principal objectif sinon le plus important de la résidentialisation est justement la clarification des domanialités. Ne pas l'inscrire dans le cas de Haute-pierre ferait de son PRU un projet pas très ambitieux pour l'Anru (donc possibilité de ne pas obtenir de financement) quand on sait que l'architecture de ce quartier est un véritable labyrinthe ! Dans ces conditions,

²³⁷ Peyrat, 2002, p. 87-88.

²³⁸ *Ibid.*, p. 88.

²³⁹ Paquot, 2009, p. 49.

²⁴⁰ Brouant, 2007, p. 170.

pourquoi parler de concertation ou de coproduction dans les projets de rénovation urbaine ?

En 2006, le Comité d'évaluation et de suivi (CES) de l'Anru dans son rapport constate :

"Les pratiques développées localement au titre de la concertation ont essentiellement pour objet d'informer les habitants ou, au mieux, à les consulter sur les projets arrêtés par les élus locaux. Aucune assurance formelle que les résultats de cette concertation seront pris en compte ne leur est apportée. La participation des habitants aux différents stades de l'élaboration puis de la mise en œuvre des projets n'est jamais présentée comme une condition nécessaire pour améliorer la qualité ou pour en faire un instrument d'*empowerment* des habitants."²⁴¹

Donzelot fait le même constat :

"Nous vivons, en France, dans l'un des pays occidentaux qui fait le plus grand cas de ladite participation, la vante, la promeut, la prescrit. Mais nous sommes aussi celui qui, tout en parlant le plus, la pratique le moins. Pire: nous la concevons pour l'essentiel comme un moyen au service de l'acceptation d'une décision, très rarement comme celui de l'amélioration du contenu et des effets de l'action, pratiquement jamais comme un moyen d'élever l'estime de soi et l'accroissement du pouvoir sur sa propre vie pour ceux qui s'y adonnent."²⁴²

Depuis les publications du rapport du CES et du livre de Donzelot en 2006, les pratiques n'ont apparemment pas changées, il y a un conservatisme dans l'innovation ! La Cus a mis en place une démarche de concertation qui se veut novatrice avec l'installation des "forces vives" du quartier et des "Ateliers espaces partagés" tout au long du PRU quel intérêt à faire une concertation en instituant les "forces vives" du quartier ? Quand on sait que la composition de cette "force vive" fait la part belle aux acteurs institutionnels, associatifs et élus comme le rappelle Morovich dans ce rapport. Rien de nouveau sous le soleil, sinon que ce sont des gens qui se connaissent et qui échangent déjà sur des préoccupations ou problèmes qui concernent le quartier. Est-ce que la composition de cette "force vive" sera en mesure de représenter les intérêts des habitants ? Même si nous ne mettons pas en doute leur bonne foi, il y a quand même des réserves qu'on peut émettre et l'étude du sociologue Koebel nous conforte de ce point de vue :

"On observe que la participation des habitants reste extrêmement faible et très sélective. Quand les participants ne sont pas élus mais nommés, le choix se porte vers des notables locaux ou des professionnels. On y trouve des présidents d'associations locales et d'autres acteurs sociaux et économiques dont la présence est souhaitée, soit parce qu'ils sont eux-mêmes porteurs d'un mandat et ont de ce fait une certaine représentativité, soit parce qu'ils ont une compétence utile pour une question donnée."²⁴³

²⁴¹ CES, 2006, p. 33.

²⁴² Donzelot, 2006, p.148.

²⁴³ Koebel, 2006, p. 79.

Morovich pose la question de la liberté de parole des associations qui sont membres de cette "force vive" du quartier quand elles dépendent financièrement des porteurs de projet de la rénovation urbaine. C'est peut-être ce qui explique leur position trop consensuelle que dénonce un habitant :

"Ce que je reprocherais à HautePierre, il y a des gens qui sont actifs mais ils sont sur une base trop consensuelle, ils ne critiquent pas beaucoup l'autorité, ça c'est fort dommage."²⁴⁴

L'absence de critique de certaines associations ne souligne-t-elle pas une complaisance de leur part – de peur de voir leur budget subvention amenuisé voir disparaître ? Il faut bien voir la représentativité des associations qui sont membres des "forces vives" au sein du quartier. Rien n'est moins sûr quand on sait que l'association des résidents du quartier (Association des résidents de HautePierre, ARH) est composée majoritairement de propriétaires que de locataires des logements sociaux. Les intérêts des uns ne sont pas forcément celui des autres, en plus parmi ces membres il y a des élus. Lors d'un atelier espace partagé certains habitants qui sont locataires de logement social, contestent même sa légitimité à les représenter. C'est une de ses faiblesses que souligne un habitant :

"Il existe une association qui a vocation à rassembler les habitants de HautePierre, c'est l'association des résidents de HautePierre [...] J'en suis adhérent, [...] je considère qu'elle fait un bon travail. Seulement le problème, c'est qu'elle ne rassemble pas beaucoup de monde, du fait qu'elle n'a pas trop d'adhérents, elle n'a pas trop de chance pour peser positivement sur les décisions qui finalement sont prises pour l'avenir du quartier. [...] Il faudrait que cette association puisse avoir davantage d'adhérents de toutes les mailles."²⁴⁵

Mais, au-delà du statut des membres des « forces vives », il y a aussi la manière dont certains habitants qui ont fait le déplacement lors des réunions publiques sont traités quand ils prennent la parole pour contester certains points du projet ou poser des questions aux porteurs du projet. Nous avons observé la réaction de la salle quand l' élu du quartier a manqué de diplomatie dans sa réponse suite à une intervention d'un habitant. Ce que déplore l'habitant que nous avons rencontré :

"J'avais déjà assisté à une réunion sur le quartier mais c'était un peu la grande messe et il n'y avait pas beaucoup de possibilité de discussion. Tout était ficelé et puis disons du côté de la mairie le responsable, le maire adjoint quand des questions sont posées, il devrait faire attention de ne pas essayer de ridiculiser quand les gens émettent des critiques."²⁴⁶

C'est aussi ce que souligne Koebel : "Même lorsque les commissions sont plus ouvertes, tous les citoyens n'ont pas la même importance ni le même statut aux yeux des élus, ce qui se traduit dans les débats par la mise en valeur ou la dévaluation de leurs interventions."²⁴⁷

²⁴⁴ Entretien H12.

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ Koebel, 2006, p. 79.

Le fait que l'adjoint au maire du quartier manque de tact dans certaines de ses réponses face à des personnes qui ne sont pas rompues à prendre la parole en public ne ferait que renforcer l'absentéisme des habitants pour les concertations ou favoriserait l'émergence de la présence des fantômes à ces réunions publiques. Le pouvoir de dire est une capacité éthique²⁴⁸ qui manque chez les populations vulnérables et il peut être mis en mal par plusieurs facteurs (le niveau intellectuel, la connaissance de l'objet de la concertation, l'estime de soi...). Bert souligne que "la capacité langagière est déterminante pour soutenir la dignité humaine. Elle implique [...] le fait de pouvoir dire, d'argumenter et de débattre sur [sa vision du projet]."²⁴⁹ Cette capacité langagière manque souvent pour des populations sous perfusion sociale qu'on qualifie parfois des "sans voix".

Associer ces populations à un PRU, implique aussi de favoriser l'émergence de la prise de parole devant une assemblée et cela passe par la manière dont on traite les personnes qui prennent la parole. Il suffit seulement que la première personne qui parle se voit ridiculiser que les autres, n'osent plus de peur de subir le même sort. Les personnes qui ont présenté la synthèse des ateliers espaces partagés terminent leur intervention par « nous espérons que vous tiendrez compte de nos avis » comme s'ils ne font pas confiance aux décideurs – l'ancienne Sénatrice maire de Strasbourg dit que les habitants de HautePierre sont méfiants. L'élus du quartier n'a pas manqué de leur rappeler que ce n'est pas parce qu'ils ont émis leurs avis que toutes leurs suggestions vont être prises en compte. Les élus doivent tenir compte de plusieurs facteurs et surtout de l'intérêt général !

Conclusion

La résidentialisation se trouve facilitée par l'idée adjacente de réparer les "bévues de l'urbanisme des années 1970"²⁵⁰ ainsi, assurer la sécurité ou la tranquillité des habitants en agissant sur la forme urbaine et architecturale pour faire progresser la gestion urbaine de proximité sont la base des actions en faveur de la résidentialisation. Ces objectifs sont louables et légitimes, d'ailleurs ceux qui sont pour la résidentialisation parlent du confort, de l'espace appropriable par les habitants et surtout de la tranquillité garantie.

Par contre, ceux qui sont contre dénoncent l'effacement de la mémoire et suggèrent qu'on préserve la pensée et la forme originelle des lieux, de ne pas engendrer l'enfermement qui est la majeure crainte des habitants de HautePierre. Que dire finalement de la résidentialisation à HautePierre ? Les projets envisagés par les représentants des bailleurs sociaux du quartier n'éclairent pas véritablement sur ce que serait le visage qu'aurait HautePierre après les opérations. Il y a eu certes, des informations intéressantes sur la forme des limites qui à mon avis est la plus importante, puisque ce sont les limites qui cristallisent les débats autour de la résidentialisation.

²⁴⁸ P. Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2004.

²⁴⁹ Bert, 2010, p. 103.

²⁵⁰ Belmessous, 2010, p. 110.

Les projets présentés ne sont qu'à l'étape de projet. Le processus de validation n'a pas encore commencé. Il y a deux acteurs qui ne sont pas encore entrés en jeu les maîtres d'œuvre et les habitants. Est-ce que les maîtres d'œuvre peuvent influencer radicalement sur le projet en ce qui concerne la forme des limites ? Est-ce que la concertation avec les habitants y changerait quelque chose ? Est-ce que les habitants seraient au rendez-vous des concertations ?

La faible participation de ces derniers ne s'explique pas seulement par la privation de biens matériels, mais par les conséquences du chômage (dégradation de l'estime de soi, perte de la capacité langagière, manque de confiance envers les politiques...) qui impactent beaucoup plus sur leur participation. Et puis, quelle influence pourrait exercer une population en grande majorité fragilisée sur le destin de ce projet de résidentialisation ? Pas grande chose, la pauvreté est une privation de capacité au sens de Sen, c'est-à-dire comme une liberté d'accomplir et un niveau d'accomplissement.

III. Démocratie participative - Emmertsgrund

Volker ZIEGLER



Dernière Großsiedlung construite en Allemagne fédérale, Emmertsgrund a dès le départ profité des interrogations sur la validité du concept de "l'urbanité par la densité". Les responsables locaux ont pensé à encadrer le processus de conception et de réalisation du quartier par différents dispositifs dont certains trouvent leur place dans les démarches de renouvellement urbain incitées par la politique de la ville.

Certes, l'après '68, période qui coïncide avec la mise en place de la commission de pilotage de l'Emmertsgrund, du conseil aux habitants, des programmes d'habitat "expérimental" ou "communicatif", est une période faste pour les expériences du travail interdisciplinaire entre architectes et sociologues. Mais assez vite, une certaine déception se fait sentir, et chacun va de son côté pour travailler dans son propre métier. Le potentiel et la valeur de ces collaborations ne sont reconnus que beaucoup plus tard, lorsqu'il s'agit de reprendre les mêmes quartiers.

C'est le constat du décalage entre ce qu'on a voulu faire comme quartier et ce que les espaces produits permettent ou infligent aux habitants qui a réveillé cette vieille idée d'intervenir conjointement dans l'espace social et sur l'espace physique de l'Emmertsgrund. Comme à HautePierre, se sont d'ailleurs les associations et organisations culturelles, présentes dans le quartier et actives dès la première heure, qui ont mis le doigt sur cette nécessité.

1. Le prisme de la "Ville sociale", Emmertsgrund dans les années 2000

Les conditions pour une gouvernance urbaine qui s'appuie sur des démarches de démocratie locale ont été créées par la maire Beate Weber dès 1990 avec la réalisation des mairies de proximité et la mise en place de plans-cadre pour chaque quartier de la ville (cf. chapitre IV.A.II.7). En 2004, lorsque les subventions du programme *Soziale Stadt* deviennent effectives, la refiguration de l'Emmertsgrund est engagée depuis 15 ans, profitant à la fois de cette nouvelle conception de la politique municipale et des expériences faites sur place : le renouvellement urbain doit intégrer à la fois la rénovation du bâti et le réaménagement de l'espace et des actions et mesures sur le plan économique et social.

Dans le plan d'actions 2004-13 qui englobe aussi les mesures proprement financées par les subventions du programme *Soziale Stadt* et de la *Städtebauförderung* du Land (environ 5 000 000 €, c'est-à-dire 1/10 du budget de 50 000 000 € prévu en 2003), 90% des investissements sont dédiés à la réhabilitation des immeubles et des parkings souterrains ainsi qu'au réaménagement des espaces extérieurs. 2% du budget (1 185 000 €) seulement sont réservées au volet "social et humain" : mise en place d'un management de quartier (*Stadtteilmanagement* ou *Quartiersmanagement*), soutien aux activités culturelles et aux actions de formations, monitorat etc. L'essentiel du budget est dépensé en salaires, ce qui pose la question de la pérennisation des contrats à l'échéance du programme *Soziale Stadt*.



Le nouvel aménagement du passage avec la conciergerie (en bleu), 2008.

En même temps, l'action sociale sur le quartier peut déjà s'appuyer sur une présence forte et de première heure d'associations culturelles, culturelles, citoyennes et d'autres groupes organisés (femmes, jeunes). Suite aux

recommandations du plan-cadre de 1999, différents locaux ont été réaménagés et mis à disposition pour ces activités dans les espaces vacants en rez-de-chaussée du passage où la Ville installe en même temps une permanence du bailleur GGH, du délégué de quartier (*Stadtteilbeauftragter*, membre des services techniques de la ville), la mairie de quartier et la conciergerie en 2003. Interlocuteur des locataires de la GGH, des habitants du quartier et des visiteurs, le concierge est employé par l'association d'insertion professionnelle VBI qui met également en place un "Service du quartier" (*Stadtteilservice*, STS) sous la conduite du concierge. C'est une équipe de cinq jeunes adultes du quartier en premier emploi, prêts à exécuter de petites missions et des travaux d'entretien sans délai d'attente et sous les yeux de leurs proches et de leurs voisins.

Le deuxième souffle de l'action sociale est la mise en place d'un management de quartier dans le cadre du programme *Soziale Stadt*. Une "table ronde" (*Runder Tisch*) modérée par les concepteurs, regroupant les différents acteurs, associations et habitants intéressés permet de définir les mesures prioritaires à réaliser en "projets-témoin" (*Leitprojekte*). Instaurée en 2008, cette table ronde est la première étape vers le management de quartier. Ses deux autres instances sont formées en 2010, le comité de pilotage (*Lenkungsgruppe*) composé du maire, des membres des services techniques, bailleurs etc. et le bureau de quartier (*Stadtteilbüro*) Ses trois employés, un géographe, une sociologue et une gestionnaire, coopèrent étroitement avec le délégué de quartier et le concierge.



Schéma de principe : management de quartier, 2003.

2. Commémorer ou vendre Emmertsgrund ?

En janvier 2008, l'investisseur Dreges Heidelberg GmbH, une société basée à Berlin dont les capitaux restent quelque peu dans l'obscurité, propose à la société municipale de logements, la GGH, d'acheter pour une somme de 31,3 millions d'euros ses 610 logements sociaux de l'Emmertsgrundpassage. La GGH a dû les acquérir contre son gré, par décision du conseil municipal, en 1986, laissant une dette qui s'élève en 2008 encore à 20,5 millions d'euros. Pour la GGH, la vente devra permettre non seulement d'éponger cette dette mais de gagner un potentiel d'investissement.

Le conseil municipal de la Ville de Heidelberg est divisé sur la question de la vente, non pas dans le sens du clivage habituel entre les parties politiques, mais en les traversant. Le maire Eckart Würzner, successeur de Beate Weber en 2006 sans affiliation directe mais soutenu par les partis de "droite", se prononce contre la vente, ainsi que les parties de "gauche", surtout la Linke, mais aussi la majorité de la SPD. Les Verts tangent entre pour et contre, et les chrétiens-démocrates (CDU) sont divisés, face à l'engagement des églises protestant et catholique contre la vente, et face aussi à la crainte que l'artisanat local perdrait ses commandes dans le quartier s'il était géré par une société privée qui n'est pas domiciliée dans la région. Seulement les libéraux démocrates (FDP) se prononcent unanimement pour la vente des logements. Néanmoins, le 30.1.2008, le conseil municipal décide de ne pas donner de consignes à la GGH qui pourra alors vendre son patrimoine à Emmertsgrund sous certaines conditions : si cette transaction devait se faire, elle serait par exemple obligée d'inscrire une "charte sociale" dans le contrat de vente pour garantir les investissements futurs (travaux de modernisation) dans le quartier et le niveau des loyers. Mais un des problèmes de ce type de partenariat privé-public est le peu de transparence, puisque les contrats (ou projets de contrats) ne sont pas publiés, car l'investisseur privé craint la concurrence.

La GGH opte alors pour la vente des logements, estimant que le maintien du status quo coûterait 12,4 millions d'euros à la Ville, une somme donc qui manquerait ailleurs. En effet, Heidelberg s'est engagée dans un projet ambitieux d'extension urbaine sur les friches ferroviaires à l'ouest de la gare, la Bahnstadt. Au même moment, les forces américaines ont annoncé de quitter la ville pour 2015, libérant ainsi des installations militaires mais aussi des quartiers d'habitation d'une surface de 200 hectares, quatre fois la taille de l'Emmertsgrund. Dans le grand revirement du marché immobilier qui s'annonce ainsi pour les années à venir, on peut supposer que la GGH souhaite garder une marge de manœuvre en augmentant sa capacité d'investissement par la vente des logements sociaux de l'Emmertsgrund.

De l'autre côté, une union large (*Bündnis für den Emmertsgrund*) se mobilise pour le maintien du logement municipal : les deux églises, les syndicats, associations ouvrières et locataires, les associations de quartier, les partis politiques de gauche et des personnalités publiques comme l'ancienne maire Beate Weber et son adjoint à l'urbanisme. Elle est soutenue par certains conseillers municipaux et des actifs qui vont collecter en quelques semaines

plus que les 10 000 signatures nécessaires pour déposer une pétition de citoyens qui ouvre la voie vers un référendum sur la vente des logements. Rappelant que les foyers économiquement faibles ont aussi un "droit au logement", le *Bündnis* revendique une politique de l'habitat qui soit prospective et qui repose sur un patrimoine municipal de logements diversifiés. Il demande à la Ville d'assumer ses responsabilités sociales et de garantir la mise à disposition de logements en nombre suffisant pour toutes les classes sociales. En avril 2008, le conseil municipal décidé à une grande majorité d'organiser ce référendum pour le 13.7.2008.

En Bade-Wurtemberg, le référendum (*Bürgerbegehren*) est introduit en 1956. Sur le niveau communal, le référendum est initié par des citoyens qui s'adressent au conseil municipal (*Ratsbegehren*). Celui-ci peut décider à la majorité de lancer la procédure vers le référendum. Entre 1956 et 2009, seulement sept communes ont eu recours à cet outil de démocratie directe. Un seul référendum a eu du succès²⁵¹, car les obstacles juridiques pour des référendums communaux sont particulièrement grands dans ce *Land*²⁵² :

- Après le lancement de la procédure par décision du conseil municipal, le premier pas est la collecte de signature pour laquelle le temps légal est trop limité (six semaines).
- Avec le nombre suffisant de signatures, une demande d'organisation de référendum peut être adressée aux autorités. Elle doit être accompagnée d'un plan financier portant sur l'objet du référendum, c'est-à-dire une proposition pour recouvrement des coûts en cas de succès.
- Les plans d'urbanisme tels les *FNP* et *B-Pläne* sont exclus du vote par référendum.
- La majorité simple des votes n'est pas suffisante, il faut en plus que cette majorité représente au moins 25% des habitants inscrits sur les listes électorales, ce qui incite au boycott du référendum.

Une difficulté concerne donc la mobilisation des habitants et des électeurs. Dans toutes les grandes villes du *Land*, les référendums ont échoués à cause de la trop faible participation au vote. L'union pour Emmertsgrund (*Bündnis für Emmertsgrund*) met en place un dispositif d'échange et de mobilisation : un site internet (<http://www.buendnis-fuer-den-emmertsgrund.de/>), des affiches, flyers, stands etc. Elle organise notamment plusieurs réunions publiques d'information et de discussion auxquelles elle invite des élus et des personnalités-clé du milieu politique, associatif etc. Des conférenciers invités mettent en perspective les enjeux du référendum par rapport aux

²⁵¹ De 21 projets de référendum dans le *Land*, seulement sept ont été admis. Pour une demande, la majorité des votes était contre, cinq ont obtenu la majorité mais pas le quorum, un seul a eu du succès. Informations quantitatives cf. Réunion d'information "Bürgerentscheid" organisée par l'Initiative Bürgerforum Emmertsgrund à l'Université de Heidelberg le 17.3.2009.

²⁵² Pour qu'un référendum au niveau du *Land* soit autorisé, 1,2 millions de signatures (certifiées par les communes) doivent être collectées en 2 semaines. Le mouvement populaire contre la construction de la nouvelle gare de Stuttgart qui a fait basculer le Bade-Wurtemberg (le nouveau gouvernement élu est une coalition Verts/Sociaux-démocrates sous l'égide un ministre-président vert) pourra bien déboucher sur le premier référendum dans ce *Land*.

expériences que d'autres villes. L'exemple le plus instructif est celui de la Ville de Fribourg où le maire vert (!), engageant la vente de la Großsiedlung Landwasser – sœur aînée d'Emmertsgrund construite par la NHBW – rencontre une opposition et une mobilisation citoyenne massives qui le contraignent à abandonner le projet.

Dans les mois avant le référendum, la GGH organise plusieurs réunions publiques d'"information" – des réunions en fait pour argumenter la vente²⁵³ – et mène une campagne de publicité assez agressive.



Affiches et flyers du Bündnis für den Emmertsgrund et de la GGH (droite), printemps 2008.

Lors du référendum, 82,3% des électeurs votent contre la vente des logements sociaux de l'Emmertsgrundpassage. Mais comme le quorum des 25% d'électeurs inscrits n'est pas atteint par le nombre de voix, le résultat du référendum ne représente pas une obligation à respecter pour du conseil municipal. Néanmoins, il décide le 23.7.2008 de ne pas vendre les logements de l'Emmertsgrund. Quelques mois plus tard, l'investisseur Dreges arrête ses activités dans les turbulences de la crise économique et financière mondiale. En revanche, le mouvement citoyen qui s'est formé autour du référendum restera actif et se mobilisera par la suite sur d'autres projets d'actualité, comme le montre le référendum organisé en 2010 sur l'extension de la salle polyvalente.

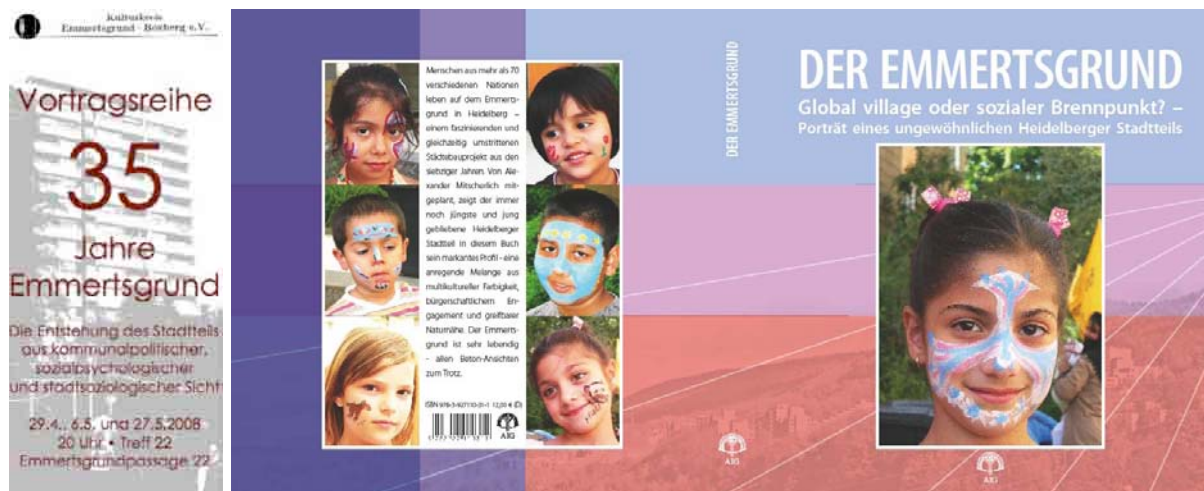
Mais dans toutes ces démarches et dispositifs, la question de la représentativité est posée. La campagne pour le référendum est menée à Emmertsgrund par des représentants (les associations et les églises) et moins par les habitants eux-mêmes. Ces représentants forment un cercle de personnes qui se commencent à se connaître, ils deviennent alors en quelque sorte des "semiprofessionnels de la concertation". En même temps, tout le monde semble tomber d'accord sur un double constat : d'un côté, il est difficile d'activer les habitants, et de l'autre, il faut aussi leur laisser la parole

²⁵³ Dates, contenus.

– encore faut-il qu'ils osent la prendre et qu'ils puissent s'exprimer correctement et dans la langue du pays.

Mais il existe aussi d'autres manières pour mobiliser les gens, pour les inciter à participer. A Emmertsgrund, 2008 est aussi une année d'activités culturelles qui mettent en avant avec fierté les qualités du quartier. Au milieu des turbulences provoquées par le projet de vente, les associations de quartier préparent les manifestations pour fêter les 35 ans d'Emmertsgrund, couronnées par la fête du quartier qui a lieu une semaine avant le référendum. Un important travail sur la mémoire du quartier débouche sur l'édition du livre-portrait "Emmertsgrund – village global ou zone urbaine sensible ?" et un cycle de conférences retraçant les origines et la vie du quartier.

En profondeur, l'année 2008 et les circonstances de l'épisode du projet de vente des logements à Emmertsgrund amènent les responsables de la ville à revoir leur politique de proximité et à introduire des dispositifs permanents de concertation, en amont des projets et plus près du quotidien des gens (cf. chapitre précédent).



Affiche du cycle de conférences "Emmertsgrund a 35 ans", couverture du livre-portrait.

V. MATERIAUX

A. Les entretiens

La recherche est centrée sur la question des relations entre l'échelle du logement et l'échelle du territoire. En complément du travail documentaire et d'observation, l'enquête par entretien est une technique qui permet de comprendre le rôle des acteurs dans la production du bâti, qu'ils soient acteurs du politique, de la conception, du projet, un acteur social ou un usager. Par ses attributions et sa trajectoire, chacun des acteurs interviewés est le témoin d'une histoire à laquelle il a contribué ou à laquelle il contribue toujours.

Tous les témoignages sont des sources d'informations pour l'équipe de recherche qui l'aide à stabiliser une bonne vision horizontale des savoirs et des savoirs-faire, et appropriée à la question de la relation entre l'échelle du logement et celle du territoire.

Afin de mieux fixer les relations entre les contenus d'entretiens, l'éparpillement que génèrent des contextes et des trajectoires spécifiques à chacun des acteurs, nous nous sommes référés à Paul Ricoeur et à la distinction entre les trois stades à l'intérieur desquels se jouent les rapports entre habiter et construire.²⁵⁴

- Le stade de la "préfiguration" est celui à l'intérieur duquel la question "d'habiter est la présupposition du construire". Cette première phase est celle de "l'entouragement spécifique" où "construire colle au besoin vital d'habiter".
- Le stade de la "configuration" est celui où la question de construire reprend en charge l'habiter. Cette seconde phase est celle de la composition architecturale, celle où l'architecte fixe les valeurs formelles, le type d'enveloppement qui lie l'acte de construire à l'acte d'habiter.
- Le stade de la "refiguration" est celui où l'acte d'habiter refait la mémoire de ce qui est déjà construit. La question d'habiter conduit à évaluer le construire, sa recevabilité. Cette troisième phase est la phase où tout ce qui n'est pas compris ni accepté fait émerger des attentes et des rejets.

Ainsi l'équipe de recherche mène actuellement une vingtaine d'entretiens avec les acteurs de la préfiguration, de la configuration et de la refiguration d'Emmertgrund et de HautePierre : concepteurs, services techniques, maîtres d'ouvrage, associations de quartier, témoins et universitaires. Nous donnons ici un aperçu exemplaire de ce matériel riche.

²⁵⁴ Paul Ricoeur, "Architecture et narrativité", *Urbanisme*, novembre/décembre 1998, n° 203, p. 44.

I. Hautepierre – discours d'acteurs, paroles de gens

1. Préfiguration/configuration de Hautepierre – témoin universitaire

Entretien-exposé de René TABOURET, enseignant ENSAS, ancien conseiller municipal de Strasbourg

Strasbourg, 15.4.2009 – C. Birghoffer (CB), M. Bobey (MB, film), C. Dehaynin (CD), F. Luckel (FL), D. Neidlinger (DN), L. Reynès (LR), V. Ziegler (VZ).

L'entretien-exposé a été filmé par M. Bobey. Les dessins produits par RT dans son exposé sont joints, ainsi que les documents mis à disposition par RT. Résumé et transcription partielle par V. Ziegler.

Parcours professionnel

Né à Fécamp, 83 ans, il nous décrit l'importance pour lui des espaces de la ville et de la région de son enfance : d'une part ce port de Normandie, avec ses quartiers très identifiés, son horizon maritime à 180° (référence au tableau d'Albert Marquet : "Fécamp"), d'autre part le bocage, ses parents instituteurs venant d'un milieu paysan en Basse-Normandie. Il a fait ses études à Paris pendant l'Occupation : sa découverte de Paris était la marche à pied. Ingénieur de formation, il commence sa vie professionnelle sur le barrage de Tignes (plus tard Ottmarsheim).

Il habite à Strasbourg depuis les années 1950 : d'abord Petite rue de la Course, puis dans un 2 pièces au Neudorf, et depuis dans les "beaux quartiers" au Parc des Contades. Il met l'accent sur le fait qu'il se déplaçait à vélo dans la ville avant la saturation automobile. Il a été conseiller municipal de Strasbourg de 1959 à 1964.

Il est enseignant à l'école d'architecture de Strasbourg depuis 1968-69. Enseignant initialement la construction, il s'oriente vers le projet urbain sous l'impression des luttes urbaines de 1975-76 en France et en Allemagne. En 1979-80, il co-organise en banlieue un atelier de l'école d'architecture qui veut porter sur la banlieue un regard de banlieue : l'atelier Bischheim. Une équipe issue de cet atelier devient lauréate du PAN 11 en 1980 (Pierre Bouché, Claude Denu, Maurice Moritz, Christian Paradon ; réalisation d'une partie de quartier²⁵⁵). Leurs projets de diplôme développent trois quartiers dans une démarche de 'collage'.

Ateliers de projet urbain :

1980 sera décisive du fait de sa participation au Séminaire international d'architecture contemporaine (SIAC III) à Barcelone, réuni autour de l'idée qu'"une bonne architecture est impossible sans réflexion sur la ville". Le SIAC est une rencontre d'une semaine, avec échanges d'expériences thématiques le matin et travail de projet l'après-midi sur le terrain désigné par l'équipe invitante (autres SIAC : 1982 à Naples, 1984 à Belfort).

²⁵⁵ Opération habitat et vie sociale, Cité Erstein, 1981.

Suivront d'autres ateliers urbains : avec des collègues allemands, "Village dans la ville" à Dortmund, participation à l'IBA Berlin (Hamer et Kleihues) et à l'IBA Emscher Park (Sieverts et Zlonicky), Grüngürtel de Francfort et contacts avec les ateliers d'été de Cergy-Pontoise.

En 1981, il co-organise avec l'"équipe" de l'école d'architecture (Charles Bachofen, Diwi Dreysse, Philippe Revault) le colloque international « Le projet urbain et la construction de la cité » au Conseil de l'Europe.²⁵⁶ Parmi les invités : Arnoldo Rivkin, Mario Gandelsonas. Une session est consacrée au projet urbain dans l'histoire de Strasbourg, une autre aux ateliers publics de projet urbain avec Philippe Panerai, David Mangin, Jean Castex, Jean Harari etc.

En 1987 il devient membre du *Centro* (*Centro internazionale di studi sul disegno urbano*, Florence / Centre international d'études du projet urbain). En 1989, sous l'égide du *Centro*, un grand colloque européen à Strasbourg dresse les enjeux du projet urbain ; il sera suivi des colloques organisés à Florence, Bruxelles, Prato, Glasgow, Bilbao, Birmingham (RT étant devenu président du conseil scientifique du *Centro*).

Enseigner le projet urbain :

En 1986, l'équipe de l'EA de Strasbourg met en place un CEA intitulé "Maîtrise d'œuvre urbaine". Le travail des étudiants de 1987 sur la ville de Mulhouse sera à la base de la consultation professionnelle du projet urbain lancée par la nouvelle municipalité en 1989. En 1989 ou 90, il met en place un DESS "Projet et génie urbain" avec l'ENSAIS et l'Université Louis Pasteur. La fusion du CEA et de ce DESS donnera le DESS "Maîtrise d'ouvrage et projet urbain" en 1992-93.

L'idée du *projet urbain comme une intervention dans un processus de transformation* était défendue par cette équipe d'enseignants à l'école d'architecture de Strasbourg dès les années 1980-90. Cette même idée a guidé l'investissement de RT en tant que membre du *Centro* dans les années 1990 et au début des années 2000.

AMUP : Quelle relation professionnelle avec le quartier Hautepierre ? Quelle connaissance du quartier et du projet (avant-projet / réalisation / projet de rénovation urbaine) ?

RT n'a pas de vie relationnelle dans HPR. Un ami récent est un animateur de rue de HPR. RT connaît surtout le projet HPR en train de naître, à son lancement et dans la première phase de construction du quartier.

Il a connu l'architecte-urbaniste de Hautepierre Pierre Vivien en tant que conseiller municipal de Strasbourg. RT a été élu au conseil municipal de 1959 à 1964 ("fraction communiste, dans l'opposition") et a été en contact de ce fait avec Vivien, architecte et urbaniste de Hautepierre.

Pierre Pflimlin, ex-président du Conseil et devenu maire de Strasbourg, demande à Paris le meilleur des urbanistes pour dresser le plan d'urbanisme

²⁵⁶ Publication des actes sldr de Philippe Panerai, 1983.

de la ville ; on lui recommande Vivien qui reçoit mission d'élaborer ce plan. Vivien avait l'ambition de mener un travail sérieux et scientifique. RT fut chargé d'exprimer l'avis de la fraction sur le plan d'urbanisme présenté à l'approbation du Conseil municipal. (Il fut également consulté à l'époque par la CGT sollicitée de donner un avis sur le SDAU en préfiguration : "il serait préférable de conforter les villes moyennes de la couronne des 30-40 kms plutôt que d'accentuer la croissance de Strasbourg".)

RT insiste sur le gros travail et la quantité de dossiers et d'enquêtes produits par Vivien avant d'aboutir à son plan (enquêtes sociales, cartes d'analyse, données géographiques, etc...). Ce plan a été inspiré par l'idée des voies rapides qui ne croisent pas les flux des piétons et qui maillent des secteurs à l'intérieur desquels on change de vitesse afin d'éliminer les risques pour les piétons.

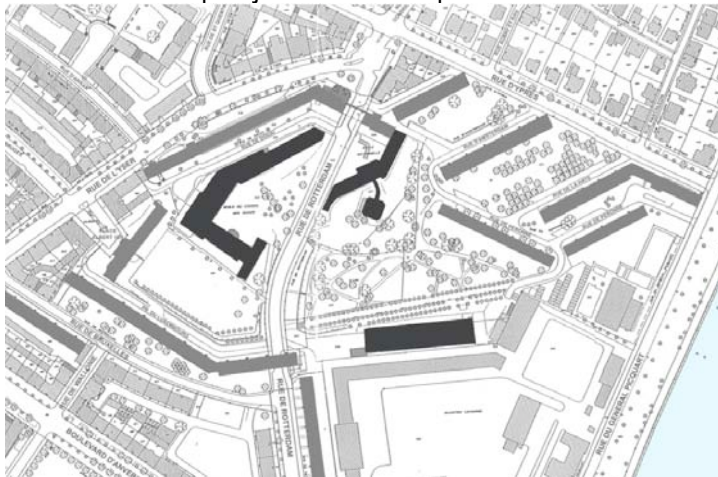
Pour la fraction, RT donna alors un avis favorable au plan Vivien concernant le rapport entre Strasbourg-centre et la banlieue : "le projet a un mérite, il laisse la possibilité de créer des centres secondaires au Sud et à l'Ouest pour y développer de véritables 'parties de ville'". Vivien exprime son accord, le maire se tait. Pfimlin était contre l'idée de centres secondaires, il pratiquait un « partage des territoires », tous ses investissements en tant que maire portaient sur le centre historique : "je m'en sentais personnellement responsable ; les banlieues étaient à restructurer, c'était l'affaire des urbanistes" comme il le confie à RT au cours d'un entretien 15 ans plus tard.

Un an après l'approbation du plan, quand vient le projet HPR, "est-ce que ce sera un centre urbain reliant Cronembourg et Koenigshoffen, ou un isolat de plus ?" Cette question fut évacuée du projet.

Strasbourg 1960, contexte :

Sont déjà réalisées ou en cours de réalisation la Cité de l'III (Robertsau), du Neuhof, les grands ensembles de l'Elsau et de la Canardière (Neudorf). Vivien voudra rompre avec ce type d'espace.

Les antécédents sont la cité Rotterdam et le projet Calsat d'une percée dans la Krutenau, projet Lecoœur pour une unité de voisinage à Strasbourg.



En 1951, le MRU lance le concours de la cité Rotterdam, 800 logements, avec la volonté de trouver une cohérence entre une forme d'habitat moderne et des techniques de mise en œuvre 'rationnelles'. Le projet lauréat d'Eugène Beaudouin s'intitule "Habiter autour d'un jardin". C'est la préfiguration d'une maille de HPR :

La cité se ferme par rapport à la rue et s'oriente sur le jardin central, où s'implante l'école. Le concept comportait une erreur : la rue qui passe au milieu du jardin fait que ce cœur reste vide. Un atelier de l'EAS de 1^{ère} année

réalise une action en 1971-72 : on a bloqué la rue pendant 2 jours, cherché la discussion avec les gens, publié des tracts...



Le projet Lecoœur (1950) *Esquisse pour une unité de voisinage à Strasbourg* dressait 4 immeubles paquebots sur les coteaux de Hausbergen. C'était le premier projet de quartier satellite de Strasbourg.
(copie donnée par RT)

Avec Pflimlin vient le temps des grands travaux avec l'Esplanade, Les Halles, et HPR. Dans l'air de l'époque, il veut de grands projets pour Strasbourg. Après le plan d'urbanisme sur lequel "il n'a pas gagné d'argent", Vivien recevra la commande de la Faculté des lettres et de l'immeuble Porte de France sur la place de la Bourse, puis celle de HPR.

RT relate un entretien avec Vivien vers 1984 :

Celui-ci ne lui a pas parlé de HPR, mais de son œuvre de jeune architecte : formé à Tony Garnier et ayant eu accès à la Charte d'Athènes qui circule pendant l'Occupation, il est à la Libération nommé architecte en chef de la reconstruction de Boulogne-sur-Mer, un travail de site et de terrain très concret. Vivien, croquis à l'appui, explique son travail sur le site et sur la ville, très concret. "Un vrai travail d'urbaniste à partir d'une situation existante", ajoute RT qui y oppose le projet d'HPR, qui se pose tabula rasa. Il met ensuite l'accent sur la nature doctrinaire du plan de HPR qui se réfère au rapport Buchanan et à l'idée d'unité de voisinage.²⁵⁷

²⁵⁷ Cf. références de Pierre Vivien.

Des Oeuvres aux Maîtres

N° 32

Auteur : Pierre VIVIEN (1909-1999)
Titre : Les buildings du quai Gambetta
Date : 1951-1956
Technique : architecture
Visible à : Boulogne-sur-Mer
Nature : immeubles
Sujet : architecture



Cliquer sur l'image ou :
[site JEN Montreuil sur mer](http://site.JEN.Montreuil-sur-mer)



Pierre VIVIEN (1909-1999)

Buildings du quai Gambetta
 Boulogne sur mer
 (1951-1956)

LE CONTEXTE ET L'AUTEUR

Entièrement détruit par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, le **quai Gambetta**, secteur emblématique de l'**activité portuaire**, subit une totale **restructuration**, conçue et effectuée par **Pierre Vivien**, auteur du plan d'ensemble de la reconstruction. Outre les bâtiments de la Chambre de Commerce et des Ponts et Chaussées, l'architecte dessina les plans des **4 buildings** qui, par leur hauteur inhabituelle, leur implantation et leur agencement, se sont imposés comme les **symboles de la reconstruction boulognaise**. Pierre Vivien, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, reçut dès 1945 la charge de reconstruire Boulogne. Son plan de reconstruction, adopté en 1950, proposait une véritable refonte des secteurs détruits et une vision radicalement nouvelle de la ville d'après-guerre, inspirée de la **Charte d'Athènes**. Il s'impose, comme principe de base la sectorisation des **espaces de travail, d'habitat et de loisirs**, l'aménagement **d'axes de circulation** et la déconcentration des équipements, motivé par la volonté **d'aérer le tissu urbain** et de rationaliser les secteurs d'activité. La rectification du cours de la Liane, le déplacement de la gare centrale et la création de quartiers d'habitations figurent parmi les chantiers les plus notables du plan Vivien.

L'OEUVRE

Les 4 buildings du quai Gambetta occupent un périmètre de 350 m de long sur 25 m de large, soit une parcelle étroite qui a en partie imposé leur disposition en **enfilade oblique**. Cela est expliqué par la volonté de les **abriter des vents dominants** et de les doter des bénéfices de l'ensoleillement selon une formule chère aux théoriciens de l'architecture partisans de la charte d'Athènes. Une autre application des principes de cette théorie est perceptible dans l'apport de **polychromie** et dans l'animation des façades qui alternent **les pleins et les vides**. Chacun des immeubles superpose 12 niveaux : les commerces du rez-de-chaussée renouent avec la tradition d'avant-guerre tout comme les hôtels du 1^{er} étage. Les bureaux ménagés au 2nd étage sont surmontés de 9 niveaux voués exclusivement au logement et répartis en appartements. De 4 ou 5 pièces, ces derniers associent toutes les composantes **du nouvel art de vivre de l'après-guerre** : espaces communs et privés bien individualisés, salles de bains, chauffage réglable, vide-ordures, etc., auxquelles s'ajoutent des "facilités" collectives, comme les ascenseurs. La démarche de l'architecte, concrétisée déjà dans d'autres quartiers (Montplaisir et Henriville par exemple) atteint dans les buildings une dimension supérieure. Par leur situation, leur présence dans le paysage urbain et la qualité de leurs aménagements intérieurs, ils illustrent l'émergence d'une **nouvelle conception de l'habitat**.



« Des Oeuvres aux Maîtres » - fiche n°32

Pierre Vivien, buildings quai Gambetta, Boulogne-sur-Mer, 1951-56. Vivien fait le plan de reconstruction (1945-62) et les buildings "A", "B", "C", "D" quai Gambetta. A remarquer qu'à Hautepierre, les mailles sont également appelées A, B, C,... avant de prendre les prénoms des épouses ou compagnes des architectes.

Fougère ou maille, genèse du projet HPR

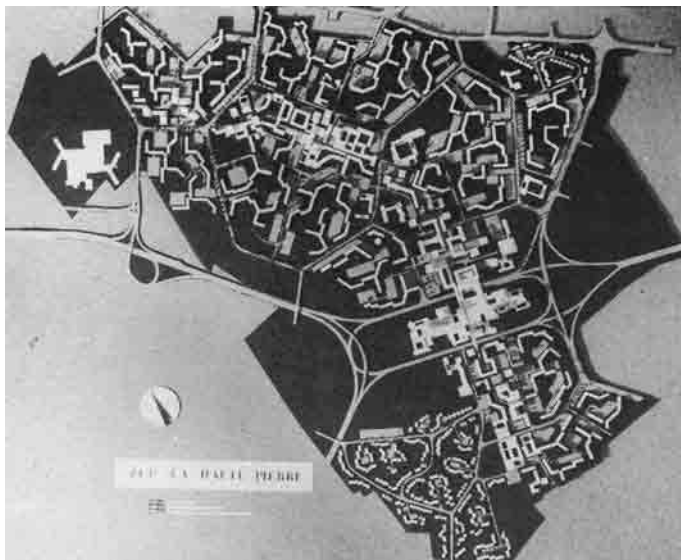
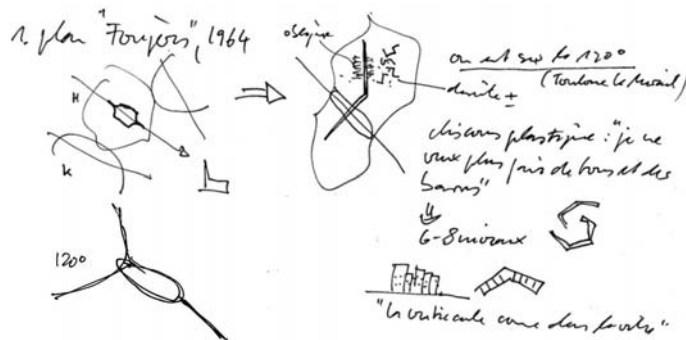
Avant la guerre, Strasbourg se développait d'une manière radio-concentrique "classique" par un système d'avenues, de boulevards et de faubourgs rayonnants au-delà de la ceinture verte (glacis). Le plan d'urbanisme de Strasbourg étant orienté nord-sud, HPR est toutefois positionnée à l'ouest car les autres terrains du ban communal au nord et au sud sont épuisés. Une autoroute pointe vers Strasbourg-centre (la Cathédrale), comme les autres radiales reliant les faubourgs à la ville. HPR a été construite sur des terrains liés aux Forges de Strasbourg et accueillant des pépinières, qui coûtaient chers. Ce prix lourd du foncier et une viabilisation complexe a fait que la promotion privée s'est vite détachée de tout investissement dans l'opération qui initialement devait être mixte (logement social et promotion privée). Elle est partie à Hoenheim dans la cité du Ried par exemple.



Plan de Strasbourg (1939/45, donné par RT) ; le SDAU de Strasbourg (1967).

Vivien travaille à Hautepierre avec une équipe de jeunes architectes strasbourgeois, Dick, Fritsch et Riesch, et avec le maquettiste de la ville, Weidmann (du service d'architecture de la ville). Dans un entretien avec RT, Dick relatait que Vivien venait voir Weidmann tous les 15 jours et demandait au maquettiste telle ou telle modification en jouant avec les morceaux de bois dont celui-ci disposait : ainsi "on faisait la ville au 500^e".

Le 1er projet et le "plan Fougère"



Un premier projet développe une grande diagonale dense entre les deux faubourgs existants en enjambant la pénétrante. Toujours selon Dick, l'idée des carrefours à 3 directions s'est très tôt imposée, avec l'autoroute venant depuis Strasbourg qui se séparait en deux branches et un axe central formant une plateforme ou une dalle entre ces routes. Comme à Toulouse-Le-Mirail, Vivien travaille sur l'angle de 120°.

Puis vient le "plan Fougère". RT cite Vivien disant qu'avec les changements de direction, l'automobiliste aura un paysage variable. Par ailleurs Vivien disait : "Je ne veux plus faire de tours et de barres", optant pour une "architecture proliférante, verticale comme dans la ville", avec des immeubles de 6-8 niveaux et une densité décroissante depuis le centre du quartier. RT ajoute que c'est une "prise de position plastique très nette". Ce "plan Fougère" date de 1964.

Le projet des "mailles"

Dans les plans suivants jusqu'au définitif, le projet se systématisait. Vivien reprend l'idée doctrinale des "secteurs", il connaît le rapport Buchanan et fait un télescopage entre "secteur" et "unité de voisinage". La question urbaine est traitée comme un problème de circulation : le schéma de circulation devient une forme urbaine. Le plan actuel de Haute-pierre répond donc plus à un plan-schéma qu'à un plan d'espace à vivre. Ce passage de la forme « fougère » à la forme "maille de ruche" s'est fait avec l'arrivée de l'architecte Zubléna dans l'équipe de conception.

Vivien était une personnalité, un chef d'école. Il enseignait l'architecture à l'école des Beaux-Arts de Paris qui était divisée en trois groupes :

- groupe A des "conservateurs" installé à Malaquais
- groupe B des "modernes pas doctrinaux" installé à Malaquais et ailleurs

- groupe C des "modernes intéressés par la théorie, les doctrines, la sociologie, l'urbanisme", installé au Grand Palais. Vivien était le chef de file. Ainsi, lorsque la maquette du projet de ZUP HPR passait devant une commission nationale d'urbanisme, l'avis fut unanime : c'était un projet moderne, un projet exemplaire !



La "maille" hexagonale de HPR est la rencontre de la volonté plastique d'éviter l'orthogonalité des tours et des barres et de la volonté de séparer les vitesses mécaniques des piétons dans un système sans carrefours (à noter qu'il existe de beaux schémas sur la circulation de HPR). Cette "maille" est trop petite dès le départ (Buchanan = 1 miles, HPR = 1 km), lorsque Vivien et Zubléna décident vers 1966 de figer le plan en juxtaposant des hexagones.

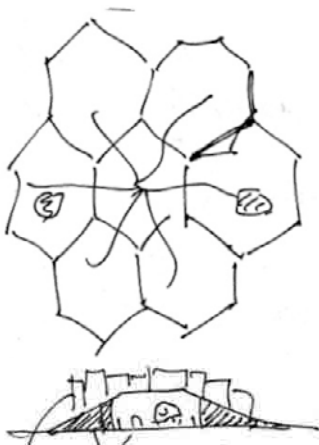


Projet "mailles" (plan donné par RT)

Les "mailles" prennent dit-on les prénoms des épouses ou compagnes des architectes. RT souligne l'ineptie, l'absurdité de cette "nomination" : "à un tel point on est décollé de la réalité".

Il a fallu deux ans de réflexion pour passer du "plan Fougère" au "plan Mailles". Le processus et l'évolution du projet ne sont pas discutés dans la presse.

Passer du schéma à la forme, conseils et critiques (1965-67)



Vivien avait l'idée d'une maille centrale reliée aux autres mailles par un réseau de voies piétonnes qui enjambent les voies routières tout en étant bordées d'immeubles un peu à la manière du Ponte Vecchio. RT fut contacté par Vivien pour donner un avis sur ce point en tant qu'ingénieur. Il avait estimé un surcoût de 7-10 %, tout en proposant de récupérer les espaces sous les rampes pour en faire des ateliers. L'idée de bâtiments-ponts fut abandonnée, aussi parce que l'office de HLM ne suivait pas. Restèrent donc les idées de passerelles ou de tunnels pour franchir les voies automobiles.

Après l'approbation du projet de HPR en 1967, RT et Vivien ont entretenu des relations d'estime amicale. C'était un homme très réservé, les relations étaient amicales mais distantes. Vivien demandant l'avis de RT sur différents points du projet :

- faire des équipements générateurs de rencontres dans les différentes mailles (par ex. une école d'infirmières en relation avec le CHU et un cinéma),
- varier les équipements en relation avec le quartier, à l'échelle de la cité, et à l'échelle de l'agglomération (par ex. un centre commercial et sportif accroché à l'autoroute),
- trouver un système de préfabrication qui assure la mise à la trame de tous les immeubles et l'industrialisation du chantier.

Il n'y a pas eu de suite à ces discussions. Pour HPR, Vivien n'était pas dans un processus urbain d'observation et de fabrication de la ville. Les dessins très secs ne manifestaient pas de sensibilité artistique. Il s'adressait sans doute au maire, mais ne sollicitait pas la société civile. Dans sa logique, le projet de HPR était une commande et lui-même l'architecte d'opération, seul maître de la forme.

HPR fut l'objet d'une plaquette dont la couverture était une photographie d'un rayon de ruche avec abeilles. Selon cette publication, 1 maille = 800 logements et 3000 habitants, c'est un village ! 10 mailles = 30000 habitants, c'est une ville ! RT critique l'incompréhension sur le sens de ces termes et juge que c'est un télescopage de concepts où l'on passe d'un discours rationnel à des slogans.

RT pense que dans l'idée d'une structure (ici urbaine) faite de juxtapositions de sous-ensembles l'on peut voir l'influence du travail du frère de Vivien qui était le directeur de l'Institut de Botanique. Certains dessins de HPR ressemblent à des coupes de tiges. Mais ces représentations étaient aussi dans l'air du temps. D'autres références sont le travail sur l'urbanisme organique que Maurice Rotival menait à Yale, avec l'idée de la ville comme être vivant.

Discussion – le quartier HPR depuis les années 1970

RT : La cité se construit, commence à être habitée. Céline et Gaëtan Tremblay, étudiants canadiens habitent HPR. Gaëtan fait sa thèse de psychosociologie sur le réseau de relations entre les premiers habitants de HPR. Il parle du problème de l'accès automobiles, mais aussi de l'entraide entre voisins et d'un repérage spatial qui ne se fait pas par les toponymes ou l'architecture. La ruche n'est pas un modèle spatial de référence humaine, c'est un « paysage fuyant ».

CD fait référence à l'aéroport Roissy 1 : "on ne peut que s'y abandonner".

RT n'a jamais travaillé sur HPR après les années 60. L'arrivée du tramway en 1994 a certes été très importante pour le quartier. Depuis, on discute s'il faut briser les mailles par un axe central, le bailleur s'opposant à cette idée. RT juge que dans la monotonie et la densité des formes, il faut introduire une échelle intermédiaire. Le projet ANRU actuel n'ose pas aborder le quartier

dans son déficit d'urbanité, il n'y a pas de pensée globale structurante : quelle urbanité à HPR ?

RT "Y a-t-il une dégradation sociale, je ne peux pas répondre, je n'ai pas de relations avec les gens de HPR. HPR n'a jamais eu la mixité sociale prévue, les promoteurs sont allés ailleurs. On ne fait pas la ville qu'avec du logement ; il faut du frottement et du paysage. La ville ne se fait pas uniquement à l'échelle du 500e. La grande échelle est aussi celle du temps. Dans les années 70 tout le monde était content, mais la ville se fait avec le temps. A Hautepierre, il y a du schéma mais il n'y a pas de forme complexe."

CH *"Le fait que HPR était en train de se construire, c'était 'prometteur', il y avait un avenir. Mais quand cela devient une ZUP, il n'y a plus d'avenir, les classes moyennes partent."*

RT "La modernité des grands ensembles est du passé. Dans la 2^e tranche au sud de l'autoroute, en 1973, on a abandonné les grands immeubles collectifs. L'aménageur de HPR, la SERS, n'avait pas d'architecte dans son équipe jusqu'à il y a 3 ans. Elle essayait d'éviter tout risque, et donc toute innovation à HPR. Il n'y avait pas d'école de pensée du projet proprement urbain à l'époque : il a fallu apprendre à travailler forme, stratégie et organisation urbaine ensemble."

DN *HPR semble être un prototype de ville nouvelle, mais qui n'a pas été suivi."*

RT "C'est une référence qui sert si on le veut, sinon on la laisse de côté : en 1973, le SDAU de Strasbourg prévoit des extensions urbaines importantes pour une ville de 800000 habitants, mais le schéma n'est pas validé, Pflimlin étant contre, une ville de 400000 habitants lui suffisait, et le schéma n'a pas été soumis à validation !"

CD *"La maille est le jardin du pauvre, c'est son échelle. A l'intérieur des mailles, il y a un rapport d'échelle et de corps. Mais cela ne donne pas de visée sur un ailleurs, on a un sentiment d'abandon du corps aussitôt qu'on quitte les mailles."*

RT "La maille est fermée sur elle-même, elle ne s'ouvre pas au dehors. Le rapport au monde fait défaut. Il y a du schéma, il n'y a pas de forme urbaine. Avec quoi on va fabriquer les valeurs du futur ? 'Grande échelle', c'est aussi appartenir à une communauté plus grande, mais qu'est-ce qui se passe à HPR ? Par exemple, les équipements d'agglomération comme le Maillon ou le Zénith, directement desservis par l'autoroute, ne concernent pas la vie de HPR."

CD *"HPR est ouvert à tous ceux qui sont en attente de s'intégrer, qui ont besoin de temps pour cela."*

RT "En ville, les balcons ne servent pas, à HPR, la petite échelle du balcon est très importante."

CD *"La grande échelle inclut une séparation. L'axe est-ouest' de Strasbourg est réintégré par le bâti, aussi à HPR. Mais comment redonner à HPR une qualité de 'quartier du futur' ?"*

RT "Les 'quartiers du futur' étaient pour les professionnels, les doctrinaires. Pour les autres, c'est une ZUP comme une autre. La plaquette n'a pas été distribuée : c'était une opération, ce n'était pas la ville du futur."

FL "En 1974-76, HPR n'a pas été considéré comme exceptionnel à Strasbourg."

RT "La seule distinction était qu'il y avait des immeubles accolés et non pas des barres. La première maille construite, Eléonore, était la plus intéressante. Ensuite, les constructions sont devenues plus schématiques."

AMUP *Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit pour définir HautePierre ?*

RT "Doctrines, non-paysage, schéma."

2. Configuration de Hautepierre – maître d'ouvrage

Entretien avec Robert ADJEDJ, ancien directeur de la Société d'aménagement et d'équipement de la région strasbourgeoise (SERS) et chef du projet Hautepierre, et Eric HARTWEG, directeur opérationnel. Strasbourg, Ensas, le 14.10.2009.

L'entretien a été filmé par M. Bobey. Le compte-rendu, rédigé par B. Pagand selon le développement de la parole et sans recoupement ou regroupement thématique ou chronologique, reprend les paroles des interlocuteurs en les mettant parfois en citation pour évacuer tout doute au sujet de certains propos.

Robert Adjedj (RA) est arrivé comme ingénieur (en provenance de Nice) à Strasbourg en 1968, par recrutement sur concours de la Caisse des dépôts et consignations, en charge des équipements et grandes infrastructures de Hautepierre. En 1968, le concept était bien tracé, le projet avait obtenu un prix (?). Une bonne entente s'est immédiatement faite avec l'équipe Vivien, son fils, puis Maechel et Moreau.

L'arrivée de RA coïncidait, à quelques semaines, avec la nécessité de lancer Hautepierre en procédure ZUP avec des subventions de l'état et des collectivités locales. Le projet a commencé avec un confort financier exceptionnel, "on ne peut pas dire pas d'argent". Dans cette situation exceptionnelle, les élus n'avaient pas envie de faire des choses forcées.

Le contexte de l'époque est relié à la réalisation de l'Esplanade engagée par le sénateur-maire du Nord-Alsace Pierre Pflimlin (père de la SERS) qui revenait du gouvernement et était penché sur la conception d'outils pour les collectivités locales à travers l'économie mixte. Avec celle de l'Esplanade, seules deux autres SEM existaient alors à Lyon et en Bretagne. L'idée, à partir d'une route nord-sud déjà existante de développer un quartier d'habitations et une université sur des terrains récemment acquis mais selon un projet de barres et de tours aura beaucoup d'influence sur Hautepierre (le centre commercial réalisé par RA sera déplacé à l'intérieur, exemple d'urbanisme forcé qui fut une erreur). A l'Esplanade, l'architecte Charles-Gustave Stoskopf (peu apprécié par RA) a réalisé les mêmes barres et tours qu'à Créteil ou Bischheim (Strasbourg), il fallait réaliser autre chose à Hautepierre.

Pierre Vivien "était génial" et voulait sortir de cet urbanisme orthogonal et de la mauvaise gestion des déplacements automobiles. Les mailles sont donc une réaction appuyée sur deux mobiles majeurs :

- a) assurer une desserte automobile sans entrave, i.e. que les gens puissent aller de Hautepierre en ville rapidement, l'argument étant Hautepierre-place Kléber en 7mn en unidirectionnel. A ce réseau primaire, se grefferait un réseau secondaire maillé puis un tertiaire de desserte. Les VRD étaient associés et reliés avec un puissant émissaire ouest qui aujourd'hui encore assainit tout le secteur.

b) rejeter les tours et les barres et aller vers une échelle humaine. L'idée de fabriquer des villages à l'intérieur de chaque maille s'inscrivait dans cette perspective. Dans chaque hexagone, deux objectifs se complétaient, celui de produire du locatif public aidé et de l'accession à la propriété par deux types de financement adaptés pour 1000 logements / 3000 habitants (par maille). L'idée, contrairement à celle développée à l'Esplanade avec des immeubles à R+17, était de faire des immeubles de petite taille de R+4 à R+8, iconoclaste à l'époque. Vivien parlait de faire des "hameaux" à l'intérieur (des mailles).

Quand se développe le projet, se présente, en 1969-1970, la possibilité de réaliser un hôpital rapidement avec le bouclage du financement, une maille est alors immobilisée pour cela, permettant un grand équipement dans ce secteur et accordant les visions de la CUS naissante avec celles des HLM.

Le développement des "hameaux" de Pierre Vivien, vus comme une exigence par les porteurs du projet, s'est vite heurté à la mauvaise volonté des acteurs sociaux, en l'occurrence la SAE (Eiffage), premier constructeur de logements sociaux, très puissant acteur "faisant la pluie et le beau temps" qui obtenait les financements, désignait ses architectes, donc qui venait quasiment avec du clef en main et facilitait les choses pour les municipalités. Bref, Eiffage était contre les hameaux dont la presse avait déjà parlé demandant d'arrêter ces rêveries et s'orientant vers des solutions performantes pour eux avec leur architecte Stoskopf, ce qui fut une mauvaise nouvelle (pour RA, qui préférait de loin Vivien). La société montrait la nécessité "de bâtiments droits et hauts", RA "met à la porte" le directeur adjoint de la SAE, après quoi il est convoqué par Pflimlin auprès duquel la SAE avait protesté qu'un "imbécile" voulait construire un hameau. Malgré un entretien difficile avec Pflimlin, ce dernier valide les choix auxquels il avait participé du plan Vivien.

Donc le chemin de grue habituel rectiligne devait céder à une mise en œuvre beaucoup plus complexe, mais l'équipe SAE-Stoskopf est maintenue puisque la Caisse des dépôts ne finançait que cette équipe. Pour éviter le dérapage du projet, une équipe Stoskopf-Vivien a été constituée où Vivien "a dû se battre pied à pied pour le hameau" et des immeubles de faible hauteur (5 à 8 étages) estimés impensables par les autres à la fois pour les ascenseurs et l'occupation des sols ainsi "gâchée".

Avec HautePierre, c'est aussi la première fois que l'on tente de réaliser une couture urbaine ; non seulement avec le centre mais aussi la connexion avec Cronenbourg et celle avec Koenigshoffen en lien avec l'usine d'incinération pour chauffer tout l'ensemble. Des problèmes à l'ouest ont été soulevés par le cône aéroport et à l'est par la voie ferrée. La pénétrante ouest qui n'était pas prévue a coupé le quartier en deux. La question des liens a été problématique : pas de dialogue testé avec Koenigshoffen et avec Cronenbourg cela ne voulait pas marcher avec le rejet des nouveaux arrivants.

Retour sur le logement

Le préfet était important à l'époque avec l'équipement... qui choisissait jusqu'aux luminaires, il fallait composer avec ceci.

La première tranche de logements prévue à Hautepierre correspondait à 1832 logements qui devaient être livrés en mai 1970 (soit 3,2 logements par jour). En janvier, RA va voir Pierre Pflimlin (sans accord du directeur de la SERS) pour parler d'un grave souci quant à l'occupation des logements, celui d'éviter l'uniformité des habitants, à l'Esplanade il n'y avait que des cadres, à Bischheim que des rapatriés... Il faut "mélanger" à Hautepierre, éviter l'habitat dédié. Il faudrait par ailleurs revoir les modes d'attribution de l'habitat social. Il faudrait que les HLM soit délivré autrement que par ordre d'inscription et niveau de revenu (à l'époque il y avait 6000 demandes permanentes). RA obtient que les 1832 logements (au lieu de 1000) ne soient pas tous dans une maille (Eléonore et Denise avaient été allongées car on souhaitait faire plus de 1000 logements) De son côté, Pierre Vivien (et Eugène Claudius-Petit) voulaient répartir les 1832 logements sur trois mailles.

Côté attribution, RA voulait des critères d'attribution revus (mais Pflimlin ne voulait pas s'impliquer mais envoie RA à la commission d'attribution) en établissant des quotas assurant une diversité

- 50 % de français de souche avec ½ alsaciens et ½ autres
- 50 % de français "d'ailleurs" et étrangers avec équilibre entre Maghreb d'un côté et portugais, yougoslaves, vietnamiens, espagnols de l'autre.

L'idée étant que la diversité facilite l'intégration.

Pendant trois ans, la règle s'appliquera, puis par manque de quota et dans l'impossibilité de réaliser une attente pour les maintenir, l'affaire s'essouffle, les règles s'assouplissent malgré le refus de RA qui quitte cette commission au moment de la mise en location de Jacqueline où en plus des 900 logements programmés, Stoskopf en ajoute 300 pour la Police avec pour résultat l'impossibilité de mettre en place les espaces verts initialement prévus (1973). La dégradation des aspects sociaux se serait développée dès cette époque.

En 1974, le choc pétrolier bouleverse la donne en ce qui concerne le rapport à l'automobile dans les milieux populaires. Pour Hautepierre, une voie primaire allait jusqu'au pont de Saverne, y compris le carrefour Wilson-Wodli sans feu et idem dans l'autre sens ; seulement quand un véhicule arrive à Hautepierre, s'il doit se rendre sur une maille opposée, il lui faut parcourir une ceinture longue et complexe et cela crée un surcoût significatif. Avec le choc pétrolier, faire chaque jour 2 à 4 fois 1 ou 1,5 km de plus pour atteindre son logement quand on est arrivé dans son quartier, pose problème à une époque où il n'y avait pas de transport en commun là-bas. En tout les cas c'est un aspect que les gens signalaient et que ne manquait pas de développer tel militant extrémiste (communiste) vosgien.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, l'époque a été marquée par la multiplication des gens sans emploi dont les déplacements étaient encore plus difficiles.

Un parc de 70 hectares devait être réalisé à l'ouest du quartier qui a été remplacé par des équipements sportifs (plaine de jeux, par ces sports...), avec le problème d'équipements fermés contre l'idée initiale.

Les problèmes sociaux ont marqués la population de Hautepierre selon plusieurs angles, celui du chômage qui atteignait 25% dès 1975, très supérieur au chiffre de Cronenbourg, le quartier limitrophe ; la question des femmes, qui du statut courant de mères au foyer dans le quartier, sont entrées sur le marché du travail pour améliorer les revenus du foyer, laissant les adolescents au chômage livrés à eux-mêmes, donc affaiblissement important d'une forme de contrôle. Le cœurs d'îlots qui devaient être un havre de paix sont devenus des lieux rêvés pour ceux qui voulaient "faire des bêtises" en l'absence d'autres mouvements réellement possibles.

Le cœur de quartier s'est effacé avec l'accueil de Auchan, ouvert le 16 mars 1976, qu'on ne voulait pas voir aller s'installer à Wolfisheim. Auchan fut le premier hypermarché construit par la SERS, l'idée à été de faire un complexe en y associant le Maillon. Ceci a diversifié les mouvements et "casser les mouvements internes". La pénétrante par la suite a permis d'autres équipements.

Le mouvement intermailles avec passage supérieur ou inférieur a cédé la place à pas mal de passages cloutés réalisés par la CUS, la couture entre maille s'est soldée par un véritable échec, très loin de ce qui était pensé, pas de belle promenade à l'intérieur du quartier, beaucoup de craintes de divers ordres ont empêchés les mouvements. L'accès à des écoles ouvertes, accessibles pour les terrains de jeux à tout moment, se heurtait à l'idée de clôture ; il a fallu de vraies batailles dans un premier temps avec l'aide de l'inspecteur pour limiter des hauteurs de haies de 1m à 70 ou 40cm, ceci disparaissant ultérieurement.

A cette période, on a compris qu'on avait franchi une étape, qu'il n'y aurait plus de mailles. Patrick Vivien (fils de Pierre) est devenu architecte en chef, il semble "qu'il s'en foutait un peu".

Il y a maintenant deux Hautepierre, deux choses différentes avec le parc des poteries, mais avant cela il y avait eu un deuxième plan de Hautepierre. (Hautepierre vient du lieu dit "Hohenstein").

Dans cette période ont commencé des mutations, des dégradations rampantes, déjà des réhabilitations. Mais ce n'est pas tant la construction qui souffrait que l'ordre humain, mais travailler sur l'humain est très ou trop difficile ; il manquait par exemple d'une association efficace ou emblématisée à travers un personnage comme Jean-Marie Lorens à l'Esplanade. Il n'y a jamais eu d'association suffisamment forte à Hautepierre. Beaucoup de groupes voulaient monter des associations, mais avec celle suscitée par SERS, il n'a jamais pu "se dégager un leader" de ce côté.

Eric Hartweg (EH) : les personnes qui sont restées le plus longtemps avaient acheté à Eleonore, séduites par l'utopie puis peu concernés par la suite.

Au souvenir de ce qui se serait inscrit dans une époque, RA voit plutôt une approche atypique, et un Vivien presque honni, il retourna au Grand Palais. RA pense qu'il influença Le Mirail à Toulouse.

Il y avait ici acte d'exception, Vivien ne s'inscrivait pas dans un courant.

"Pourquoi en urbanisme se trompe-t-on toujours ?" Comment penser les attentes d'une population contemporaine et ses besoins à venir ? Cela est peut-être plus facile aujourd'hui avec un meilleur dialogue.

On ne peut lier les choses à une erreur scientifique ou pratique, comment pouvait-on imaginer qu'on se déplace autrement qu'en voiture ? Et une rapide dégradation des rapports humains, du vivre ensemble ?

Remarques complémentaires

Pourquoi le 19^e siècle reste-t-il valable sauf pour l'énergétique ? Le Hautepierre à R+4 ou R+7 a cédé la place à des tours-blocs ?

Dans aucune maille n'existe le vert village espéré, parfois un univers où le lien social existe est cependant là dans le cas de la maille vietnamienne par exemple.

EH : dans les années de la fin 1970, début 1980, la construction de maisons affaiblit la densité, qui revient après (la communauté vietnamienne est installée dans une maille de maisons individuelles).

Par la suite, construction sur l'alignement avec commerces en pied d'immeubles (Poteries). Là, à Hautepierre-sud, il y a 80% de propriétaires dont ½ d'investisseurs. Les pionniers de Hautepierre-sud se sont peu investis, les suivants se savaient de passage (plus fluide).

Aujourd'hui, Hautepierre fait lieu de relégation. Hautepierre devait être fini en 1979, aujourd'hui, ce n'est pas encore fini.

RA revient sur l'idée de conjuguer plusieurs financements dans la même maille, les locataires pouvaient acheter dans le quartier ou la maille (c'est ce qui s'était produit sur Eleonore).

(Pas de prise de destin en main ???)

3. Configuration de HautePierre – concepteur

Entretien avec Pierre MOREAU, architecte, 71 ans, le 9.6.2010 dans les locaux d'Amup-Ensas, avec l'équipe de recherche. Résumé par B. Pagand.

PM a travaillé pour l'agence Vivien-Stoskopff comme directeur d'études à Strasbourg fin 1967, embauché par Vivien. L'agence V-S était une agence de circonstance créée en vue de la mise en œuvre du projet HautePierre, le porte crayon de l'agence étant Emeric Zubléna.

PM était sorti de l'ENSAIS en 1963 (promotion précédent celle de Vasconi et Pencreac'h. Il a travaillé à Paris chez Andrault-Parat (Collège d'Anthony) et chez d'autres architectes pendant quatre ans avant d'être contacté par Vivien. Son centre d'intérêt dans la recherche formelle architecturale était le mécanisme des combinatoires ; à Strasbourg, il s'agissait de travailler sur les trois premières mailles hexagonales déjà dessinées sur terrain.

A propos des mailles hexagonales PM indique qu'elles n'existaient pas au départ et qu'elles ne sont apparues que tardivement ; ce serait le logo qui a entraîné le plan, la forme des mailles et non l'inverse. Ce logo montre les alvéoles d'un rayon de cire d'une ruche d'abeilles (le logo de l'avant texte était une marguerite d'aéroport). La forme des mailles s'élaborait par tâtonnement (méthode essai - erreur) du bout du crayon et « lier la forme à l'abeille » a paru intéressant, l'expérience de Hook près de Glasgow y a aidé et Vivien avait été séduit par la combinatoire du carrefour à trois branches. Il restait le problème de la taille des mailles. Comment passer du nœud au linéaire (système combinatoire simple), l'hexagone bien sûr, mais quel hexagone ? Quelle juste dimension ? Comment mettre en place les parkings ?... Tout ce qui est « tuyaux » n'était pas bien maîtrisé, un travail de trois ans (1967-1971) a été nécessaire après l'édition de la plaquette pour vérifier la faisabilité et cerner la mise en œuvre des propositions de la plaquette avec toujours la « méthode essai – erreur ».

Dans la plaquette sont les mailles, les équipements et le réseau piétonnier. De plus dans les mailles, Vivien dessine des feuilles de « vignes » ou grappes (de bâti) en nombre variable de cinq à sept. La première maille à réaliser fut Eléonore, maille oblongue avec six grappes, Brigitte en a cinq ...

L'échec de la continuité des cheminements piétonniers

Dans la conception plusieurs grilles (ou claques) se superposent les unes aux autres, les ajustements se font « par tâtonnement des formes ». Ce mode convenait tant qu'existait la procédure ZUP ; celle-ci ne nécessitait pas de définitions précises, le moment venu les choses pouvaient se mettre en place. Avec la procédure ZAC, il est demandé plus, et surtout et en particulier les modes de financement (préfinancement et programmation à la suite). Qui financera le deuxième réseau (jaune) lors du passage d'une zone à l'autre. Echec de comment convoquer convaincre les gens sur ces points, personne ne s'était posé la question. L'idée d'implanter des commerces provisoires a

été écartée pour des raisons financières. « L'intention piéton y était », mais elle n'a pu aboutir correctement.

Le contenu bâti des mailles

Les objectifs fixés au bureau d'études étaient de tester « la feuille de vigne » dans la maille. « Ce qui se monte en premier, c'est le logement », la densité bâtie était de 100 logements à l'hectare, avec une marge faible et des niveaux variables de 3 à 7. L'idée était de développer un pari combinatoire, de jouer avec la hauteur des modules au lieu de séparer des types et de travailler aussi sur des principes identiques en façade, l'influence était celle des arts permutationnels développés par A. Moles. La qualité des premiers ensembles est liée à cette approche complétée par les travaux de paysagiste et coloriste dont la participation s'était faite sur l'insistance de Vivien.

Vivien – Stoskopf

PM n'a jamais ressenti le conflit Vivien – Stoskopf évoqué par d'autres (il avait la confiance de Vivien et avait été stagiaire chez Stoskopf). P. Pflimlin décide de les nommer les deux après les études faites par Vivien. Il avait compris le parti à tirer des deux (Stoskopf faisait du chemin de grue). Vivien et Stoskopf venaient à l'agence tous les quinze jours, chacun séparément. Il pouvait y avoir quelques remises en cause, mais généralement après le démarrage du travail, PM avait la confiance des deux dont il suivait le cahier des charges. Par exemple, quand le coût logement est arrivé à 429,70 francs par m², pour un coût prévu de 430 francs par m², les études sont arrêtées ... Pour les travaux, il a été fait appel à la plus grosse entreprise de France, la S.A.E. ; il fallait coordonner le travail des techniciens, urbanistes, économistes ... La première tranche était de 1800 logements HLM.

Divers

La CUS apparaît à cette époque (Première tranche) et à sa suite la SERS.

La question des grandes surfaces commerciales en marge du quartier est liée au fait qu'elle n'était qu'en cours d'invention à l'époque, difficile de les intégrer au projet.

Le quartier ne s'est jamais fait sur le plan d'origine.

La question du proliférant s'est développée vers cette époque, cf. Evry ; après 1974 – suppression des grandes opérations fait entrer le lotissement dans la concurrence, plus besoin du savoir sur le proliférant.

4. Refiguration de HautePierre – services techniques

Transcription de l'entretien avec Eric CHENDEROWSKY, responsable du Service Programmation et conception urbaines, Communauté urbaine de Strasbourg, mené à Strasbourg, le 27.5.2009, par G. Vodouhé.

S'il vous plaît quel est votre nom ?

Eric Chenderowsky

Et votre âge ?

45 ans

Est-ce que vous souhaitez rester anonyme en cas de publication des données ?

Ça dépend des questions

Parcours professionnel

Diplôme d'architecte ENSAIS (Ecole nationale supérieure des Arts et Industries de Strasbourg) en 1986, quelques mois dans des agences d'architecture à Lyon et en Rhône-alpes et puis 10 ans en agence d'urbanisme et puis maintenant depuis 10 ans à la Communauté Urbaine de Strasbourg, dans l'urbanisme et le développement.

Et quel est votre travail actuel ? Vos fonctions et missions ?

Je suis chef service Programmation et Conception Urbaines au sein de la direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat à la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Avez-vous des perspectives futures en matière professionnelle ?

Je (rire)... Je ne peux pas répondre.

Et quels sont vos loisirs ?

La lecture, la marche, la marche en montagne, la marche en ville et retaper des maisons.

Ah ! D'accord et parcours résidentiel ?

Parcours résidentiel depuis quand ?

Peut-être de vos cursus jusqu'à maintenant. Vous avez dit que vous aviez travaillé à Lyon, en quelle année vous êtes arrivé à Strasbourg ?

En 1991, donc depuis que je suis à Strasbourg, petit appartement de 2 pièces à la Krutenau pour commencer jusqu'à fin 1993, après un appartement toujours en location avenue des Vosges de taille plus importante et depuis maintenant 10 ans un appartement de 4 pièces à la Krutenau en location et toujours en ville. Et donc depuis que je suis à Strasbourg si c'est ça la question, je vais à pied à mon travail.

Donc les maisons sont aussi choisies en fonction de cet objectif.

Ce sont des maisons de campagne, des maisons de vacances, sur lesquelles j'ai beaucoup travaillé.

Et avant de venir à Strasbourg vous habitez où ?

À Belfort

Est-ce que vous connaissez le quartier Hautepierre ?

Oui

À travers vos fonctions ?

Oui

Vous avez peut-être pris connaissance du projet de réalisation de Hautepierre ?

Oui

Est-ce que vous connaissez les acteurs ?

Oui

Pouvez-vous me dire quelles sont vos relations, qu'est-ce que vous pensez du projet ?

En tant qu'acteur principal du projet la Communauté urbaine, je ne peux que penser le plus grand bien. Je ne peux pas à la fois on va dire ne pas porter le projet qui est porté par l'Institution que je représente. Alors les acteurs : la Communauté urbaine, la ville de Strasbourg, les bailleurs sociaux présents sur le site Cus habitat, Sibar, Nouveau Logis de l'Est mais également des copropriétés et l'association des résidents de Hautepierre qui joue un grand rôle important et puis ANRU, l'Etat joue également un rôle très important dans l'élaboration du projet.

Et quel est votre rôle ou implication dans le du projet de rénovation de Hautepierre ?

En deux temps, au départ nous avons mené toutes les études entre 2002 et 2005 qui ont essayé de repérer les enjeux, les lieux stratégiques d'intervention et puis définir quel pourrait être les attendus du projet de rénovation urbain. Nous avons suivi, on va dire en tant qu'expert, l'élaboration du projet, élaboré par l'agence Bécard et Palay. Et au moment de l'alternance municipale en 2008, nous sommes ré intervenu pour replacer le projet dans un contexte plus large au sein des quartiers ouest et peut être proposé des réorientations venant de son insertion dans une échelle plus large mais toujours en tant que maîtrise d'ouvrage. Donc en fait au sein de la maîtrise d'ouvrage nous jouons un peu le rôle d'expert par rapport à l'équipe de maîtrise d'ouvrage qui pilote directement le projet.

Si non est-ce que le projet de rénovation prévoit une densification du quartier ?

Probablement oui, ça dépend de ce qu'on appelle densification, si elle reste modeste, on va dire dans les 5 ans de la convention ANRU qui font l'objet de la négociation tout prochainement la densification est pratiquement nulle. Par contre la trame urbaine qui est mise en place permettrait à plus long terme effectivement d'engager une densification sauf que je n'ai pas les chiffres quantifiés. Je ne sais pas entre ce qui est démoli, ce qui est construit, ce que représente l'apport, le gain en surfaces nouvelles. Donc, j'ai vu apparaître des zones de reconstruction, je ne sais pas ce qu'elles représentent en termes de densification, est-ce que c'est 5, 10, 20, 30% à

mon avis ça se situe plutôt dans une fourchette basse de l'ordre de 10% par rapport à la surface totale du quartier, donc c'est une densification à la marge.

Je pose la question parce qu'une habitante de Hautepierre trouve que 17 000 habitants c'est déjà trop.

17 000 habitants, ça ne veut rien dire, il faut ramener un nombre d'habitants à l'hectare et savoir, une densité, c'est par rapport au territoire 17000 sur 20 km². Il faut comparer la densité de Hautepierre par rapport à d'autres quartiers. Je pense que si on parle de la densité de voiture à l'hectare, on serait surpris, ou du mètre carré utilisé par les parkings, les chaussées, à l'espace dédié à la voiture. Je pense que Hautepierre est également bien pourvu en termes de mètre carré dédié à la voiture par rapport au nombre d'habitant. Donc, il y a une densité perçue par les habitants et il y a une densité réelle qui à mon avis doit être beaucoup plus faible par rapport à ce qui est perçu et c'est sur ça qu'il faut travailler.

Vous avez parlé tout à l'heure du changement de municipalité, j'aimerais savoir si le projet a été complètement modifié suite à ce changement.

À considérer que la manière dont on fait le projet c'est le projet. Il y a une différence fondamentale, là il y a eu la mise en place d'ateliers, de véritable moment de débat avec les habitants. Au bout du compte peut-être que les priorités ou l'ordre des choses ont changé. Même si l'image finale semble assez proche de ce qu'elle avait été au départ. La question est de savoir est-ce que c'est le même projet ? Donc en fait entre l'apparence du projet identique et puis après l'acceptabilité ou le fait qu'il soit rendu acceptable ce n'est plus le même projet. Peut-être cette fois-ci le projet, à vérifier, est partagé par les habitants.

Est-ce que vous allez à Hautepierre ?

Souvent, jamais de temps en temps quoi (rire) Pour quelles raisons personnelles ou le travail ?

Non personnelles ou...

Non, j'y vais très peu.

Et est-ce que vous avez des amis à Hautepierre ?

Qui habitent Hautepierre ?

Oui

Non

Que pensez-vous des éléments suivants : architecture

L'architecture, on ne peut pas dire qu'elle soit très innovante, très intéressante du point de vue absolue pour autant ce sont des logements qui ont pour la plupart du temps bien été conçus à la différence de ceux qui ont été conçus dans les autres quartiers de la Canardière ou du Neuhof, les logements sont plutôt de grandes tailles. C'est une échelle qui, pour la plupart du temps est relativement raisonnable, on n'a pas de tour, on n'a pas de grandes barres et des problèmes de densité, trop grande proximité à certains endroits. Le vrai problème, c'est le rapport de tous les logements au sol qui est tout à fait

stérile, sur lequel, entre la typologie des petites maisons, de lotissement de maisons en bande et les autres traditionnelles, il n'y a aucune autre réelle alternative. Donc là, on ne peut pas dire que la forme urbaine était très richement étudiée. Mais ça, c'est le cas souvent de la plupart des grands ensembles qui sont construits très vite, en très peu d'années et en grande masse. On ne sait pas trop donner la peine d'expérimenter des formes de logement social. Je ne parle que là, de l'architecture, je ne parle pas de l'urbanisme.

Et sur le plan de l'urbanisme, qu'est-ce que vous pouvez dire ?

Ben en fait ce qui est très amusant, c'est un architecte qui a décidé de concevoir un quartier en se préoccupant avant tout des problèmes de circulation automobile, ce qui donne un quartier de démiurge. On a expérimenté des choses, techniquement très intéressant du point de vue de la circulation et de stationnement mais urbanistiquement catastrophique. C'est un quartier qui est en totale rupture avec les autres quartiers alentour, pas de trottoir le long des boulevards, une gabegie de voirie, des espaces verts très lourds à entretenir parce que construits de manière très, très complexe. Donc à la fois, une ambition et une générosité au départ qui parlait de la question de l'unité de voisinage, qui parlait d'échelle, mais, qui en mettant la réflexion sur la voiture avant tout ce qui était logique pour l'époque a fait de ce quartier, un quartier conçu pour la voiture, pas du tout pour le piéton.

Que pensez-vous des lieux de loisirs pour la population ?

Les gymnases, zone de sport, qu'est-ce que vous appelez lieux de loisirs ?

Les lieux de loisirs tels que : les jardins, les parcs pour les enfants, les gymnases...

On a l'impression qu'il y a tout en quantité. Donc tout cela n'a pas été mis en scène, justement le monde qui pouvait structurer et organiser le quartier, d'une part il y a la grande zone de sport et loisir complètement à l'Ouest, à l'écart du quartier. On règle les problèmes d'accès avec des passages souterrains. Alors que parfois, c'est une très belle zone avec tous les équipements de sport, donc problème de relations avec le quartier. Et puis après école, gymnase tout ça est souvent juxtaposé sans véritable pensée sur l'organisation urbaine, sur la mise en relation de ces éléments qui sont les éléments forts dans la vie du quartier. Et puis autre élément, ce qui a été le théâtre du Maillon entre temps qui était censé finalement structuré, organisé la vie culturelle du quartier, s'est avéré être un objet s'adressant essentiellement aux Strasbourgeois de l'extérieur, ce qui était plutôt intéressant en termes de logique et probablement il aurait fallu trouver un mode d'organisation qui fasse également que cet ensemble s'ouvre sur le quartier.

Sinon en matière d'entreprises est-ce que le projet de rénovation va favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le quartier ?

D'abord à la différence d'autres quartiers comme le Neuhof, Hautepierre n'est pas dépourvu d'emplois sur ses abords. D'abord, il y a la plus grande

zone commerciale de Strasbourg au Sud, jusqu'il y a encore peu de temps, il y a encore beaucoup d'emplois sur Cronenbourg. Donc ce n'est pas un quartier qui est démunie d'emploi. Donc la zone franche qui a été créée en 2003 a permis de réaliser sur la demie du quartier également une zone artisanale, obligeant les gens qui sont dans la zone franche de prendre les employés des zones urbaines sensibles des alentours. Donc c'est autant qu'à Cronenbourg qu'Hautepierre. Donc est-ce que le projet de rénovation urbaine est là pour créer des emplois ? Ce n'est pas là, l'axe principal d'un projet de rénovation urbaine, sachant qu'un bassin d'emploi se construit à une échelle large du point de vue de l'échelle d'un quartier. Hautepierre est desservie par le tramway, on sait que le tramway ne désert pas forcément toutes les plus grandes zones d'emploi de la ville. En tout cas, le transport en commun permet de rejoindre facilement des pôles d'emploi.

Est-ce qu'on peut penser que Hautepierre est un quartier écologique ?

Non, aujourd'hui sûrement pas (rire), sûrement pas, en tout cas il toute la base qui permettrait d'en faire un quartier écologique, si on commençait à revoir la place de la voiture dans le quartier.

Il y a une habitante qui m'a dit que Hautepierre n'est pas un quartier écologique à cause de la place de la voiture, et je lui disais qu'avec la rénovation, ça va être réglé parce que....

Réglé sûrement pas, on va essayer d'apporter des solutions...un quartier écologique, c'est un quartier on va dire une grande partie de l'espace public on va dire est offert aux piétons et aux modes, ce qu'on appelle mode d'actif, c'est un quartier où la consommation énergétique des bâtiments a été revue. Sinon pour tous ces aspects-là, pour l'instant il faudra du temps pour les atteindre, ce n'est pas après la rénovation du quartier, c'est pendant 20 ans.

Sinon en trois mots quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit pour définir Hautepierre ?

Complexité, espaces verts, zoning

D'accord

Complexité, c'est un quartier qui est illisible, du point de vue quand on vient de l'extérieur, les habitants s'y retrouvent parce qu'ils ont leur repère. Mais, c'est un quartier qui est illisible parce qu'en fait on ne peut pas s'y repérer, c'est un quartier plus de coins de repère. Le mode de circulation rend l'appréhension de l'espace très compliqué entre là, où on peut aller en voiture, là, la zone uniquement accessible aux piétons, donc une complexité paradoxale par rapport à la pauvreté architecturale du quartier.

D'accord

Après espace vert, par contre c'est un quartier qui est très vert, des cœurs de maille, des espaces extraordinaires, vraiment une présence végétale énorme, très grande densité végétale. Et puis zoning, on a vraiment là, l'exemple de la pensée de l'urbanisme zone, où il y a la zone pour habiter, la zone pour travailler, la zone pour s'amuser, la zone commerciale, la zone sportive et entre chaque secteur la copropriété, la partie HLM, les petites

maisons...Finalement la maille qui est celle qui représente le moins HautePierre, c'est la maille Brigitte, justement la cohabitation entre petits immeubles, logement social, logement privatif de maisons en bandes probablement est la plus présent pas forcément la plus réussie du point de vue de l'urbanisme en tout cas la plus présente.

Il y a une dame qui vient travailler à HautePierre, elle m'a dit quand elle regard toutes les mailles. Elle pense que la maille Brigitte est la plus privilégiée
Oui, d'abord elle est moins dense. Le rapport entre logement privé et logement social est probablement le mieux équilibré. Alors que des mailles c'est 100% logement social oui, maille Jacqueline. Et, puis la densité y est plus faible par conséquent, en plus il y a le collège, il y a deux stations de tramway qui la desserve sur les côtés. Donc, c'est la maille qui est la mieux desservie. Par contre, il y a d'autres mailles comme Catherine et Jacqueline où, on a des lieux très, très dégradés qui pratiquement marquent toute la maille de leur empreinte.

De toutes les questions qui sont posées, je n'ai pas besoin de garder d'anonymat, il n'y a rien de secret.

5. Refiguration de Hautepierre – habitant/membre d'association

Retranscription de l'entretien avec Mériem CHEMLALI, habitante de HPR et membre de l'association Avicenne
Strasbourg-Hautepierre, 9.4.2009, B. Morovich

La personne

Mériem Chemlali

Description du lieu de l'entretien, de la personne

A l'association Avicenne, elle me reçoit dans la grande salle, m'offre de l'eau. Elle est habillée avec une chemise et des pantalons. Mériem est toujours un peu maquillée. Elle ne porte pas de voile, elle a les cheveux longs.

Nom / Prénom (anonymat ?)

Pas d'anonymat, Mériem dit ce qu'elle pense et n'a pas peur de s'exposer. Elle me dit à nouveau que les politiques l'ont sollicitée lors des élections, elle leur a dit qu'elle est "au service des autres".

Age 38

Femme/Fils/Fille de...

Son mari a une dizaine d'année plus qu'elle. Il a une licence pour taxi.

Travail actuel

Adulte relais, avant animatrice bénévole pour la Reforme Sociale (M. Akhmim) et au Club sportif de Hautepierre (Mme Marchal)

Perspectives futures

Pas tellement dans l'avenir, il y a beaucoup des choses à faire maintenant. Il faut "réaliser l'esprit d'ouverture dans le quartier". C'est dommage car il n'y a pas d'esprit d'entre-aide. Son plus gros projet : faire participer les parents à l'école. Beaucoup ne fréquentent pas l'école, ça ne les concerne pas. Elle a un projet avec les parents, les valoriser c'est bien pour l'enfant. Elle a déjà été à des conseils d'école : c'est la désolation par rapport aux parents. "S'agit-il d'un problème du quartier ? D'un problème général ?". Les parents ne sont pas présents à l'école. "La montée de la violence est-elle la conséquence des parents démissionnaires ?". M. fait des permanences à l'école, elle a un projet avec Véronique Grob (conseillère ZEP de l'Education Nationale).

Avant les gens avaient "moins de misère affective et matérielle". Les hommes n'ont pas de travail, les femmes sont au foyer, il y a des bagarres, des conflits. "La détresse de l'homme déborde sur le rôle de la mère" : une femme venait avant, elle ne vient plus, je lui ai demandé des explications "Mon mari me surveille, il est sur mon dos". Ils exercent un contrôle, il donnent des ordres, les femmes sont moins libres. Les femmes ne réagissent pas, il y a des violences, mais les femmes n'osent pas parler. Elle leur fait comprendre qu'on peut réagir "Mais je ne peux rien faire" disent-elles, car elles n'ont pas d'argent. Elles ne se permettent rien, se serrent trop la ceinture. Cette année j'ai inscrit beaucoup des familles au réstau du cœur, ou des personnes seules.

Histoire familiale et résidentielle

Elle est en France depuis 20 ans. Adresse : rue Lamartine, Maille Brigitte. Ils sont propriétaires dans une copropriété. "J'ai vécu en HLM à HPR, c'était horrible". "Chacun a sa façon de vivre, j'ai dit non, le quartier était dégradé, nous voulions partir" (mais finalement ils ont acheté) "Nous avons les avantages de HPR sans avoir les inconvénients". En HLM : Jacqueline, Eléonore, Brigitte, au début ça allait encore, la population était mixte : des français, des immigrés, mais par la suite les français ont quitté, il n'y avait que les étrangers, ça casse tout.

Travail/résidence

"C'est compliqué de vivre et travailler dans le quartier. On est tout le temps sollicités" (au moins en copropriété, c'est plus simple qu'en HLM).

Ici depuis combien de générations/depuis quand ?

Son mari : avant il était avec ses parents à Koenigshoffen, ensuite il a eu un HLM à HautePierre.

Dans sa région au Maroc : le 80% migraient en Europe, c'est une région à part, ils sont "maltraités aussi par les marocains" pour cela ils migrent. "Ici les marocains sont pour la plupart des berbères". Il y a eu la colonisation espagnole, puis Hassan II qui était contre les berbères, car ils étaient indépendantistes. Les chars écrasaient les berbères lors de manifs. On ressent qu'on est berbères, il y a différence de coutumes, traditions.

Quelle était la raison essentielle qui vous a conduit à venir habiter ici ?

Le mari a demandé et obtenu un logement HLM. Il n'y avait pas le choix.

Connaissiez-vous le quartier avant de vous installer ici ? Par qui ?

Sans plus, on habitait Koenigshoffen, à côté.

Vos parents d'où venaient-ils ?

Sa mère est toujours au Maroc. Milla (Melilla ?) est la ville de sa mère, ils parlent berbère et espagnol. C'est une région de migrants, "mais on a quand même une histoire, on n'est pas venus pour prendre le pain aux français". Père décédé en 1997. "C'était un berbère militaire, très conservateur. Il était carré tout le temps". Sa mère était très soumise, elle s'était mariée à 14 ans. Son père était divorcé et avait 3 enfants. Sa mère les a élevés comme si c'était les siens, mais aussi comme s'ils étaient des frères et sœur. Il n'y avait pas de différence entre nous.

"Pour mon père une fille c'était moins important qu'un garçon. Lorsque mon père avait inscrit ma grande sœur à l'école son propre père lui avait dit 'Ça va pas ? Chez nous les filles ne vont pas à l'école ! Je te renie si tu scolarise tes filles!'. Il est mort en 67, avant que je vienne, heureusement". Lorsqu'elle a eu son bac, son père lui a dit "T'a fait ton devoir, maintenant c'est bon". "J'étais bonne à l'école, mais mon père était plus intéressé au bulletin de mon frère, un mauvais élève, qu'au mien. Mon bulletin était facultatif. Ma mère en revanche était fière de moi, mais tout passait par mon père. Avec ma mère nous étions complices, mais lorsqu'il n'y avait pas mon père. Nous n'avons jamais parlé de vie privée avec ma mère. Je voulais la préserver, je ne voulais pas l'inquiéter". "S'il lui arrive malheur tout va s'écrouler, car elle apaise les

tensions (entre frères et sœurs et beaux-frères, belles-sœurs)". Elle n'a pas encore 60 ans, elle a eu son I fils à 15 ans, le II à 16, Meriem à 20 ans. Depuis 97 elle "n'a pas refait sa vie. Elle voulait préserver ses enfants. Mon père était le patriarche, c'était son papa aussi".

Ses frères et sœurs

Maroc : un demi frère (le deuxième) à Casa ("Grands études. Cadre à Shell. La fierté de mon père"), un frère à côté de sa mère (Taza).

France : un demi frère à Elsau (le plus âgé) ("C'est un frère, mais aussi un père. Il s'est occupé de moi quand j'étais petite. Toujours un coup de main, il se chargeait de moi") ;

Une demi sœur à Sochaux. (le mari travaillait pour Peugeot). Elle a 54 ans.

"Je vois mes frères qui ont eu une éducation traditionnelle, avec leurs femmes au Maroc ils font des choses" (ils aident). Un frère prof de sport et sa femme aussi prof de sport "C'est chacun son tour". Son deuxième frère (au Maroc) "J'ai pris des photos pour mon mari. Il lavait par terre, il prépare le repas, même si sa femme ne travaille pas". Sa mère n'est pas critique, au contraire.

"Manque de sœur", elle n'a pas de souvenir avec sa grande sœur. "J'ai vécu qu'avec des garçons". "Mais c'est une chance inouïe d'avoir des frères, je leur suis très attachée, je peux compter sur eux".

Son mari, le mariage, la vie de famille

C'était une connaissance, pas un mariage arrangé. Son cousin tout de même : le fils de la sœur du père. C'est un mariage fréquent chez les berbères. On se marie très tôt. "On a parlé pas mal de temps", ils se sont fréquentés pendant 2 ans. Ils ont 10 ans de différence. Sa fille se mariera autrement (pas cousin, ni mariage arrangé), son fils pareil.

Son mari a "grandi avec des sœurs. Petit roi". Des fois "ça gueule" car beaucoup de choses sont sur ses épaules : gamins, boulot, courses, cuisine. Elle se conforme à l'éducation musulmane, où la fille fait plus (que le garçon), mais par contre dans l'Islam il est écrit que les tâches sont partagées, si la femme gagne de l'argent (il faut partager les tâches). "Comme moi j'ai des responsabilités à l'extérieur, lui aussi doit partager". Avec les enfants "Je rôle s'ils ne rangent pas surtout avec le grand". Mes enfants c'est chacun son tour, chez moi c'était que la fille, c'était pas juste. "Mon mari est d'accord, tout le monde doit partager. Lui aussi je l'oblige". "Je n'avais pas ce caractère au départ, ma famille était traditionnelle. Pendant les premières années de mariage je ne m'imposais pas. Mais quand la charge du boulot a doublé, j'ai dit stop".

Son mari est à son compte. Juste avant le mariage, il avait fait faillite, mais ne lui avait pas dit. "J'ai dû abandonner mes rêves (étudier) et travailler". Pour le mari, après avoir été indépendant, il était trop difficile de travailler chez quelqu'un, ils passent donc une période difficile. Là il a son affaire (taxi), ça va mieux, ça marchait jusqu'à il y a 2 ans. C'est dur, la licence coûte très cher, ils ont fini de payer le crédit.

Ils doivent refaire la salle de bain, on leur a demandé 5 000 euros (une connaissance) trop cher, on se débrouillera avec ceux qu'on connaît.

Vos enfants où sont-ils ?

Ils vivent avec M. et son mari : 18 (garçon), 15 (fille), 7 (garçon). "C'est très difficile l'orientation des enfants très tôt". La fille est inscrite en filière générale, le fils il voulait aussi faire une filière générale, il ne voulait pas faire de BEP, mais il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait. Il a fait un bac commerce, il a échoué. Il reste immature.

Dans la population maghrébine : les parents étaient ouvriers, actuellement "les enfants retombent plus bas". Les femmes ambitionnent à être caissière, femme de ménage... "on va reproduire".

"Tout ce que je veux : que mes enfants fassent des études". Ils savent "que ça me ferait plaisir, surtout ma fille". Le mari est comme elle.

Divorces et enfants

Mon père était divorcé, sa première femme s'est aussi remariée.

Aussi mes grands parents maternels étaient divorcés aussi, les deux se sont remariés et on eu d'autres enfants, mais c'était une exception (le divorce). Ma mère était restée avec la mère de son père, donc elle s'est mariée tôt. (En cas de divorce, c'est moi qui pose la condition) "Moi je garderai les enfants, ils sont avec moi, je ne pourrais pas m'en séparer". Aujourd'hui les femmes "osent refaire leur vie, même au Maroc, les choses ont changé".

Quelles raisons des déménagements successifs ?

Avant, au Maroc elle habitait chez les parents. Elle n'a pas eu l'occasion d'habiter seule. Elle a toujours eu une "quête de liberté".

L'éloignement géographique

"Tous les jours pèse l'éloignement géographique". Surtout par rapport à la mère. Avant elle faisait un visa touristique et restait trois mois, mais ça passait très vite, car tous (frères et sœurs) "se la partageaient". Elle restait beaucoup avec Meriem (enfants plus petits). Depuis 3 ans elle ne vient pas, Meriem est partie la voir, depuis octobre elle ne l'a pas vue. Là, ils ont demandé des papiers "long séjour", avec le changement politique "c'est dur", et pourtant il y a tout, les lettres pour la prise en charge médicale, logement, la garantie qu'elle ne demandera pas des alloc... "Mais j'appréhende".

Locataire ou propriétaire ? (si propriétaire mode d'accès à la propriété)

Propriétaires.

Concernant l'association

Avicenne, branche culturelle de la Réforme sociale. La Réforme sociale reste "très culte". Lorsqu'elle travaillait pour la RS "J'ai eu des échos. Des hommes n'étaient pas contents. Ils ont qu'à venir me voir". Même son mari avait une appréhension. "Moi je fais mon travail". Il faut qu'elles comprennent qu'elles ont des droits. "Des devoirs aussi envers les enfants, le mari, mais des droits aussi". Le Prophète disait "Cherchez le savoir, même s'il faut aller en Chine".

Concernant la polygamie : le verset en question affirme que c'est possible "Seulement dans le contexte de la guerre". De plus, un homme peut avoir plusieurs femmes "A condition qu'on les traite pareil, mais un homme ne fera jamais pareil avec les 4, même Mahamat".

Date et lieu de naissance / membres fondateurs :

Avant elle était "dans l'ombre", bénévole. Fondation effective : le 1^{er} septembre 2008.

But du départ/ Étapes les plus importantes :

Elle a une responsabilité vis à vis des femmes isolées à cause de la barrière de la langue (par exemple). Pour les femmes il y a des ateliers de lecture du Coran. Ce sont des femmes au foyer qui ne savent ni lire ni écrire, elles parlent le dialecte. "Quand leur mari leur parle du Coran, elles gobent tout". Ces femmes vivent soumises par des hommes qui interprètent la religion qui leur donne du pouvoir. Là elles suivent des cours d'Arabe, ainsi, elles peuvent vérifier elles-mêmes dans le Coran. "Par exemple le Coran, pour les femmes adultères parle de 'Punition par le crayon' ou bien 'Il faut les quitter dans le lit', où trouve-t-on la lapidation ? Ça me révolte, tout le monde peut faire des erreurs, même les prophètes n'étaient pas parfaits". En revanche "C'est pas parce qu'on a le voile qu'on est une sainte" (Une bonne sœur dans l'émission Docteur House).

But de l'association :

Faire comprendre aux femmes "par le biais d'autres activités, qu'on a le droit d'être ouvertes". On les sollicite (à parler, à s'investir...) ça leur donne plus d'assurance, elles ont peur de parler, l'essentiel c'est de participer. Elles manquent d'autonomie, "le mari", "le mari"...

Nombre d'adhérents :

15 femmes en cours d'arabe, en tout 40/50 femmes, là l'association n'est pas structurée, elle les laisse venir, ne demande pas de cotisation.

Atelier cuisine, désormais je refuse des inscriptions, trop nombreuses.

Atelier couture : 10

Rdv individuels pour l'aide ponctuel : 8/10

Atelier pour la journée de la femme : « groupe de parole ».

Remarque-t-on l'investissement particulier de certains groupes ?

Afrique "du nord et du sud". Mais la majorité est maghrébine.

Quelles ont été les dernières activités ? (Dernière année)

Les deux derniers mois, des "groupes de parole" sur le vécu, les attentes et les projets des femmes, car elles n'existent pas en tant que femmes, elles se laissent aller. Il faut "se faire plaisir", car elles font plaisir aux autres pas à elles-mêmes.

Elle les pousse à suivre les cours d'alphabétisation mis en place par l'éducation nationale (en cours de cuisine "j'aimerais que tout le monde parle la même langue, elles ne se comprennent pas. Il faut parler français".

Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit pour définir votre quartier ?

Convivialité

Richesse

Avenir

II. Emmertsgrund – discours d'acteurs, paroles de gens

1. Préfiguration et configuration d'Emmertsgrund – concepteur

Entretien avec Fred ANGERER, architecte-urbaniste d'Emmertsgrund

Munich, 21.9.2009, agence Angerer & Hadler, 14h30-17h00

Synthèse des éléments-clé de l'entretien mené par V. Ziegler et D. Neidlinger avec Fred Angerer et son collaborateur M. Hafen en regroupant leurs propos par thématique et chronologie. Rapporteur : D. Neidlinger.

Fred Angerer (1925-2010), Alexander von Branca (1919-2011) :

Munich, Olympia-Pressstadt, village de la presse pour les Jeux olympiques (1972), réalisé pour le maître d'ouvrage Neue Heimat Bavière : groupés autour de 3 cours, les 1650 logements sont réalisés en éléments préfabriqués. La construction rapide de ce quartier permettra aux architectes de participer au concours Emmertsgrund pour la Neue Heimat Bade-Wurtemberg.



Olympia-Pressstadt, Angerer & Branca, Neue Heimat (1969-72), chantier industrialisé.

Suite à l'introduction de Volker Ziegler sur le projet de recherche AGE HautePierre-Emmertsgrund et ses objectifs, Fred Angerer explique en détail l'historique et le processus de construction de Heidelberg-Emmertsgrund.

Le site est un ancien terrain militaire utilisé par les soldats américains comme champ de tir. Il se situe à quelques kilomètres au sud du centre historique de Heidelberg sur un versant ouest en situation de terrasse dominant la plaine du Rhin.

La ville décide de racheter le terrain pour lancer un projet ambitieux et à caractère pilote. Ce projet est conçu en étroite coopération avec le psychosociologue Alexander Mitscherlich, connu pour ses approches critiques de la ville moderne, notamment développées dans son ouvrage *Die Unwirtlichkeit der Städte* (en français *Psychanalyse et urbanisme*).

A l'initiative du maire de Heidelberg, qui est un grand admirateur du psychosociologue, un concours d'urbanisme est lancé s'appuyant les thèses de Mitscherlich en termes de démarche et de programmation.

Les architectes Fred Angerer et Alexander Freiherr von Branca en association avec le paysagiste Walter Rossow sont invités à concourir à l'invitation du maître d'ouvrage délégué Neue Heimat (bailleur institutionnel du syndicat puissant DGB avec lequel les architectes sont en train de réaliser le centre de presse pour les Jeux Olympiques en 1972 à Munich). Alors qu'ils remportent le premier prix ex aequo avec des architectes locaux, les deux équipes sont amenées à approfondir leur projet.

Leur concept prévoit des clusters d'habitation parsemés dans la colline répartis en deux secteurs dus à sa situation topographique et connectés entre eux par un mail central (Emmertsgrundpassage). L'idée principale du projet tient en une succession d'espaces urbains formant d'une part des places introverties (type village) et d'autre part des terrasses (type loggia urbaine) donnant sur la plaine du Rhin. La structure urbaine et l'implantation des bâtiments sont fortement inspirées par une image directrice (*städtebauliches Leitbild*) des villes historiques italiennes. Les deux secteurs nord et sud sont liés par une centralité, le forum conforté par des équipements publics et des commerces. Ce cœur de projet est desservi d'une part par le mail central et d'autre part par une route d'accès. Une séparation claire entre les flux de circulation, notamment l'accès en voiture par un niveau -1 qui dessert directement les parkings, facilite la mise en place de venelles et de places à l'échelle du piéton. Le concept paysager développé par Walter Rossow est basé sur l'idée d'une forte interaction entre ville et nature. L'ensemble est irrigué par des coulées vertes donnant facilement accès à la forêt (Odenwald) et au versant occupé par le vignoble.

Pour F. Angerer, cette réponse au concours pour une nouvelle ville satellite avec des espaces de rencontres autour d'un fort axe centrale reflète clairement le caractère exemplaire du projet. Il tient déjà en compte d'un changement du paradigme dans l'urbanisme et démontre la forte influence de la sociologie dans la programmation urbaine ...

Néanmoins, à la demande du maître d'ouvrage les architectes retravaillent leur projet pendant la deuxième phase du concours, notamment en ce que concerne le tracé de la route d'accès (Im Emmertsgrund). L'intégration de celle-ci au fond du vallon permet de libérer complètement le futur centre (le Forum) des infrastructures routières.

Suite à ces modifications, le jury accorde le premier prix à A. von Branca et F. Angerer de Munich. Le maire de Heidelberg se réjouit de cette décision et approuve le concept spatial qui prévoit un passage central avec des commerces de proximité et des hauteurs de bâtiments modérées.

Les architectes sont mandatés pour élaborer un masterplan qui définit clairement les secteurs, les lots à construire, les espaces publics et privés ainsi que les alignements obligatoires des façades. Chaque lot est attribué par la *Neue Heimat* directement, soit à des architectes locaux, soit à un groupement de promoteur-architecte qui doivent respecter un cahier des charges défini par le masterplan.

Par la suite, F. Angerer prend en charge l'élaboration et l'accompagnement du projet avec sa propre structure d'agence. Von Branca reste associé au projet comme architecte conseil. Une antenne est créée sur place avec l'architecte Rudolf Fürst comme chef de projet pour assurer un échange facile avec le maître d'ouvrage *Neue Heimat*, la commission d'expertise (avec le *Werkbund*) et la mairie annexe (*Bürgerbüro*).

Parallèlement, la *Neue Heimat* (en tant que maître d'ouvrage délégué et promoteur clé de l'opération) prend en charge la grande majorité du développement du projet. Les architectes sont censés coopérer intensément pendant tout le processus avec Alexander Mitscherlich.

La *Neue Heimat*, par le biais de la direction régionale Bade-Wurtemberg et leurs représentants M. Geigenberger et M. Dresel, initie avec les architectes et A. Mitscherlich plusieurs voyages pour visiter des projets de référence en Suisse à Berne (Halen, Atelier 5), en France à Forbach et en région parisienne. D'autres projets en Allemagne sont évoqués comme références, notamment les projets de Stuttgart-Asemwald et Mannheim-Vogelsang.

L'aspect de la préfabrication lourde en France déplaît aux architectes allemands... (selon F. Angerer), mais la *Neue Heimat* insiste beaucoup sur la rentabilité du projet.

Cette aspiration à la rentabilité a considérablement changé les bases du projet. Pendant l'interview F. Angerer regrette beaucoup ce fait et il revient souvent sur ce thème...

Plusieurs adaptations du projet sont dues à cette contrainte forte, notamment l'augmentation de la densité en construisant de 8 à 12 étages, au lieu des quatre initialement prévus. Une autre revendication importante du maître d'ouvrage est de construire plus d'appartements en accession à la propriété pour renforcer l'aspect du standing. Cela oblige de passer à des surfaces habitables de 90 m².

Par conséquent les types de logements sont changés en faveur d'appartements plus profonds, tout en gardant la trame constructive initiale et la préfabrication lourde. Ce grand effort pour rationaliser le processus de construction, permettait de garder les coûts de construction très bas tout en vendant les appartements à des prix plus élevés.

La crise pétrolière de 1973 remet en question cette pratique de construction de logements et la *Neue Heimat* est confrontée au problème de ne plus pouvoir commercialiser ces grands appartements.

En conséquence, le parc immobilier de Heidelberg-Emmertsgrund devient en grande partie locatif attribué de plus en plus comme logement social.

Les barèmes d'attribution au logement social en vigueur font que ces grands appartements sont loués aux familles nombreuses, donc majoritairement aux immigrés turcs et en particulier aux grandes familles qui remplissent parfaitement ces conditions. Dans cette conjoncture, la *Neue Heimat* doit se contenter de cette situation alors que le climat social se dégrade dans le quartier (spirale négative qui n'a cessé de s'accélérer jusqu'au milieu des années 1990).

Le développement du projet dans le délai initialement (fin années 70) devient alors de plus en plus difficile, à cause du contexte économique et du changement de la politique de commercialisation.

D'autres problèmes surviennent au fil du temps. Le centre (le Forum) prévu comme lieu de rencontre vivant avec des équipements publics (école, crèche, centre socio-culturelle, église, maison de retraite, centre commercial etc.) reste en grande partie inachevé (seule la maison de retraite de l'architecte A. von Branca et l'école de l'architecte Carlfried Mutschler sont réalisés).

La question de l'occupation du Forum reste entière et pose un vrai problème pour la suite du projet. F. Angerer prend l'initiative de contacter un promoteur et de le convaincre d'investir dans le centre commercial que l'agence (chef de projet M. Hafen) réalise ensuite. Malgré cela et malgré la réalisation d'une tour des bureaux dans les années 90, ce Forum reste aujourd'hui inachevé.

Le mail central (Emmertsgrundpassage) rencontre également des difficultés car il manque d'attractivité et de densité urbaine.

Le dispositif spatial n'arrive pas à faire fonctionner correctement les commerces au rez-de-chaussée à cause de deux facteurs : sa fréquentation faible et des surfaces trop petites.

Suite à ce dysfonctionnement, un débat s'enclenche entre A. Mitscherlich et la *Neue Heimat* sur l'axe central du projet et sa commercialisation. La maquette d'ensemble est envoyée pendant 6 mois à l'Institut Sigmund Freud à Francfort pour étudier le mail. Sa collaboratrice Heide Berndt chargée de projet revendique l'installation systématique de magasins en rez-de-chaussée.

F. Angerer rebondit sur cette conclusion et propose, pour attirer des futurs locataires, de mettre à disposition gratuitement pendant 2-3 ans, ces locaux en ne payant que les charges. Cette solution est rejetée par l'ensemble des acteurs.

Suite à ces tensions de plus en plus graves avec le maître d'ouvrage et les architectes, A. Mitscherlich décide de se retirer du projet avec les mots

suivants : "das ist nicht so wie ich meinte das es ist..." (ce n'est pas comme je pensais que ça pourrait être...)

F. Angerer est très affecté par le comportement de Mitscherlich et l'accuse de l'idéalisme.

En même temps la *Neue Heimat* poursuit le processus en revoyant le projet initial et en développant la partie sud avec un maximum de maisons individuelles destinées à attirer une nouvelle clientèle qu'on n'arrive plus à capter dans des logements collectifs.

Ceci provoque une rupture forte dans le concept urbain initial et engendre une perte de dynamisme du projet. Le positivisme absolu concernant le caractère pilote du projet est définitivement perdu.

Les architectes se trouvent dans une situation difficile et se sentent en partie abandonnés par le maître d'ouvrage.

Malgré la déception et la frustration, ils continuent de travailler sur le projet en se rendant pendant 10 ans à la commission mensuelle de pilotage à Heidelberg-Emmertsgrund, certainement par conviction et pas seulement par obligation vis-à-vis du maître d'ouvrage. Mais à ce moment plus personne ne croit encore à une fin positive du projet voire à un résultat cohérent, notamment dans un contexte difficile où toutes les villes satellites et grands ensemble en Allemagne sont mis en question.

La suite est marquée d'abord par la perte de M. Dresel comme interlocuteur privilégié – il rejoint la direction de la *Neue Heimat* à Hambourg – et ensuite par la faillite de celle-ci qui marque l'arrêt provisoire du projet (ce que F. Angerer regrette beaucoup).

F. Angerer, malgré tous les aléas et les difficultés rencontrés tout au long du processus du projet, considère encore aujourd'hui que le concept initial et les idées essentielles restent pertinents...

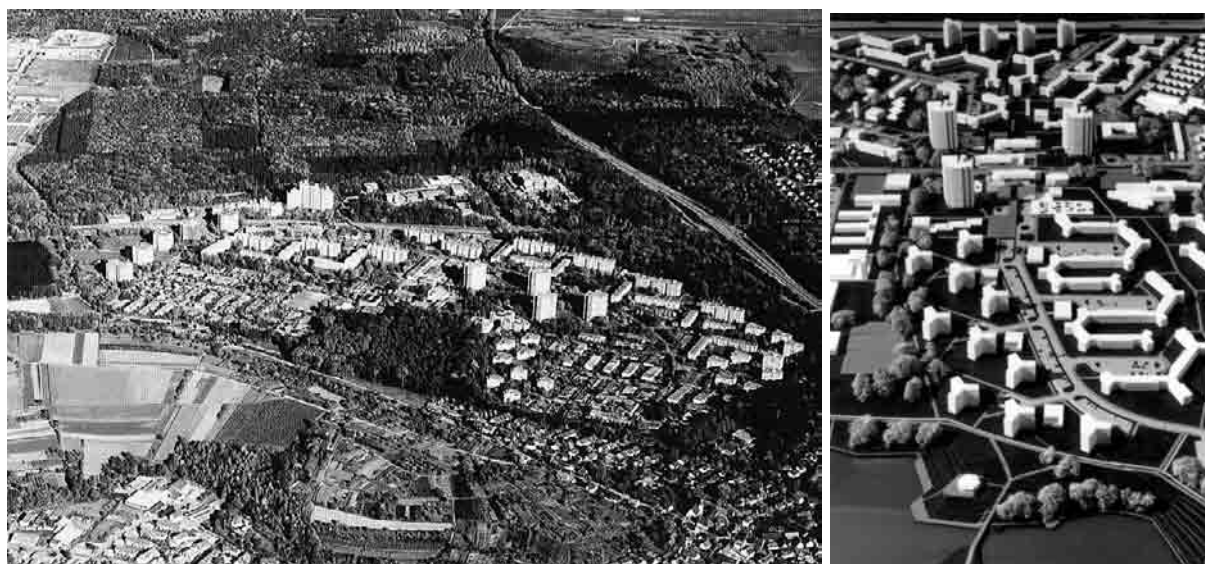
2. Configuration d'Emmertsgrund – maître d'ouvrage

Entretien avec Peter DRESEL, ancien directeur technique de la Neue Heimat, à son domicile à Hambourg, le 8.12.2010. Entretien mené (en allemand et en français), traduit et résumé par V. Ziegler.

Notes biographiques :

1927	naissance
1947-52	architecte formé à la TU Karlsruhe, notamment par Egon Eiermann)
1953-56	agence Egon Eiermann & Robert Hilgers (Karlsruhe)
1956-57	agence Védres & Aillaud (Paris)
1958-59	agence Labourdette & Boileau (Paris)
1960-82	Neue Heimat (NH) :
1960-62	architecte à la NH Hambourg
1962-65	direction du bureau local de la NH à Mannheim (Großsiedlungen Mannheim-Vogelstang, 1964-70 et Fribourg-Landwasser, 1964-72)
1965-69	directeur technique de la NH Bade-Wurtemberg (NHBW)
1969-75	maître d'ouvrage de la Großsiedlung Emmertsgrund
1972	enseignant à l'université de Stuttgart (développement urbain et habitat)
1975	membre du conseil d'administration du centre de recherches sur l'habitat Forschungsgesellschaft Bauen und Wohnen
1976	directeur technique de la NH, s'installe à Hambourg
1982	quitte la NH suite à l'affaire de corruption de la société
1985	travaille avec Rossmann + Partner (Karlsruhe)
1997	prend sa retraite d'architecte établi à Hambourg

L'entretien commence en français. Dresel explique que ses parents sont originaires de la région de Fribourg-en-Brisgau. Il y était il y a deux ans. Il raconte ses débuts à la Neue Heimat (NH) : les Grosiedlungen Fribourg-Landwasser et Mannheim-Vogelstang...



Großsiedlungen Fribourg-Landwasser (1964-72) et Mannheim-Vogelstang (1964-74).

C'est pratiquement moi qui ai fait le plan de Landwasser : pour l'urbanisme, c'était très conventionnel, on a fait le B-Plan avec deux ou trois collaborateurs, puis dans la partie centrale, on a fait un concours qui a été

gagné par Angerer & Branca. Surtout Angerer s'est toujours engagé dans ces projets, Branca était souvent occupé ailleurs. Aujourd'hui il y a le tramway du centre qui va à Landwasser. A Fribourg, il y a un ensemble d'habitations neuves (Quartier Vauban), il y avait à l'origine une caserne, on a fait un ensemble intéressant, agréable. C'est typique pour le sud-ouest de l'Allemagne. A mon époque c'était un peu pareil, on n'a pas encore tellement pensé à individualiser les ensembles, on a commencé un petit peu. A Fribourg on a fait des maisons en bande et on trouvé des gens intéressés, on pratiquement construit des maisons différentes pour des particuliers avec l'idée d'individualiser des grandes constructions. Je suis resté longtemps à la NH où j'ai fait beaucoup de logements, j'ai eu la chance de faire de grands projets et d'être responsable de plans d'urbanisme.

J'étais installé à Mannheim, la NH m'a dit "vous organisez un bureau", j'étais comme un indépendant, la firme m'a tout permis, on était peut-être 10 personnes dans ce bureau, et comme je connaissais les jeunes architectes de la région qui ont fait les études avec moi, je les ai engagés. Striffler, Götz, Mutschler sont tous des architectes qui ont fait les études en même temps que moi. J'avais la chance de trouver des architectes assez capables et nous avons fait une bonne partie du projet d'urbanisme, c'étaient nos plans. Après on a fait un concours pour le centre et pour les bâtiments publics nous avons eu une très bonne coopération avec la ville.

10 ans plus tard, on a encore eu un très grand projet, Neckarufer ("rives du Neckar"), ce sont des maisons assez hautes au nord du centre de Mannheim. Après nous sommes allés à Hambourg, j'ai encore travaillé peu de temps à la Neue Heimat, puis avec des amis de Francfort qui ont un grand bureau là et un petit ici à Hambourg.



Mannheim, Neckaruferbebauung, 1975-82.

Après j'ai écrit ce petit livre (*montre un photocopié*) sur mon activité entre 1950, mon diplôme, et 1990.

On a fait ensuite la rénovation urbaine du quartier Dörfle à Karlsruhe, la ville a fait un concours international et ne savait pas trop comment faire. Elle a demandé à la NH Bade-Wurtemberg (NHBW), j'y étais le premier architecte, et on a fait un concours restreint avec les lauréats. A la fin c'est le bureau munichois Hilmer & Sattler qui a eu la commande. On a construit avec eu le grand immeuble, une belle opération pour l'époque.

(L'entretien se poursuit en allemand, revenant sur les premières stations du parcours professionnel, notamment à Paris)

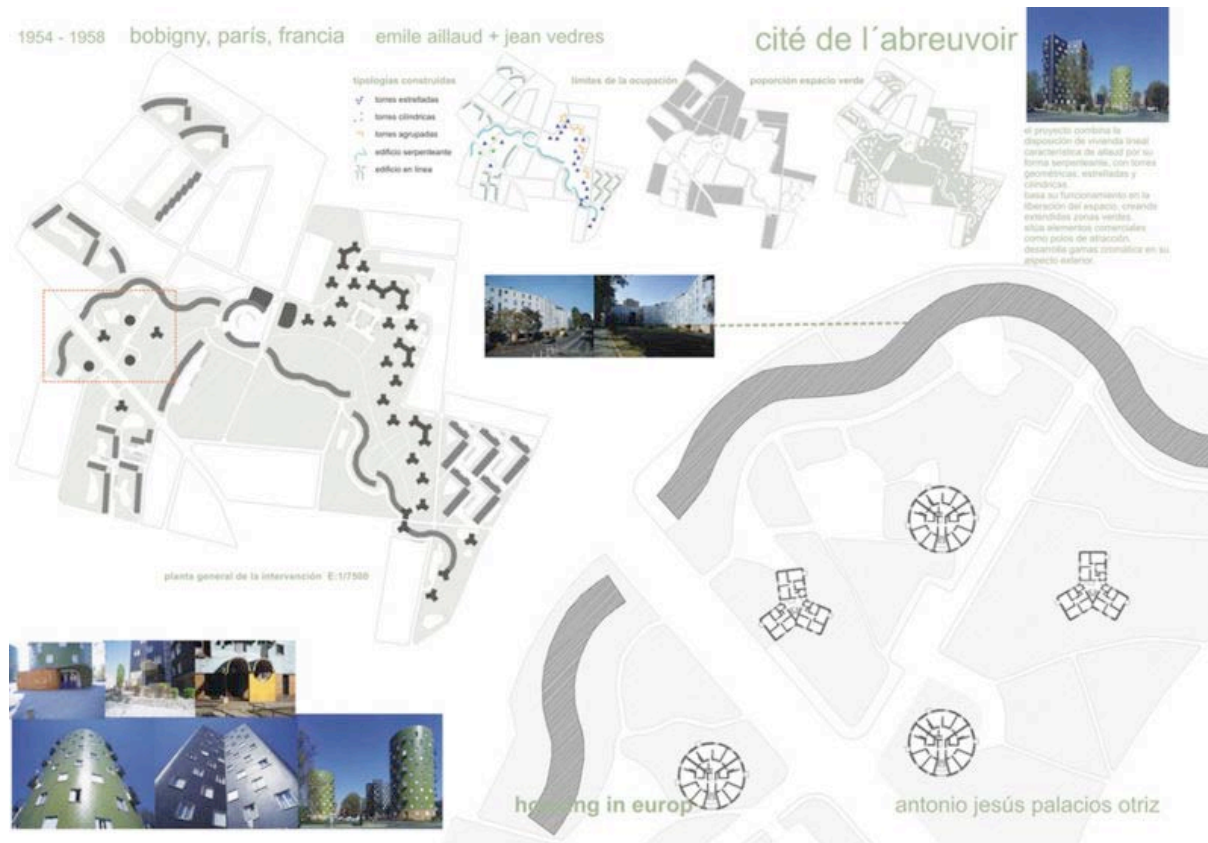
J'ai eu l'adresse de l'architecte parisien par un collègue étudiant. C'est architecte m'a rendu visite un jour à Karlsruhe et m'a demandé si je voulais travailler pour lui. Védres était polyglotte (sa mère était italienne et son père hongrois) et installé à Paris, il aimait l'international, c'est pour cela qu'il aimait bien avoir un allemand dans son agence. Il parlait presque aussi bien qu'un allemand, peut-être il a fait quelques études en Allemagne, mais je ne le sais pas. Comme beaucoup d'autres architectes français il a fait du logement social. Je suis resté 4 ans à Paris, dont 2 ans chez Védres. Son agence était petite (3-4 collaborateurs), donc je suis allé dans une grande agence avec 100 collaborateurs, Boileau & Labourdette. C'était une agence importante, mais pas forcément des architectes très doués. Ils savaient bien organiser et acquérir, leur agence était internationale, pour moi c'était quelque chose de nouveau et fascinant. Même les français avaient fait des expériences à l'étranger, par exemple en Afrique du Nord. Là j'avais ce couple d'amis polonais. Une des grandes opérations de cette époque était Sarcelles. Je ne l'ai pas revu depuis les années 60. Védres avait un ami architecte, Aillaud, et les deux ont passé leurs vacances ensemble en Scandinavie. Ils étaient les seuls à ne pas faire cet urbanisme rectangulaire, ils ont inventé des spaghettis (Bobigny). Parfois ils travaillaient ensemble.

Aillaud était un homme qui avait du talent artistique, plus tard il avait des relations personnelles avec Pompidou je crois, il fallait trouver pour la Défense le bâti qui marque la fin (l'Arche), mais il n'a pas eu la commande de ce gratte-ciel.

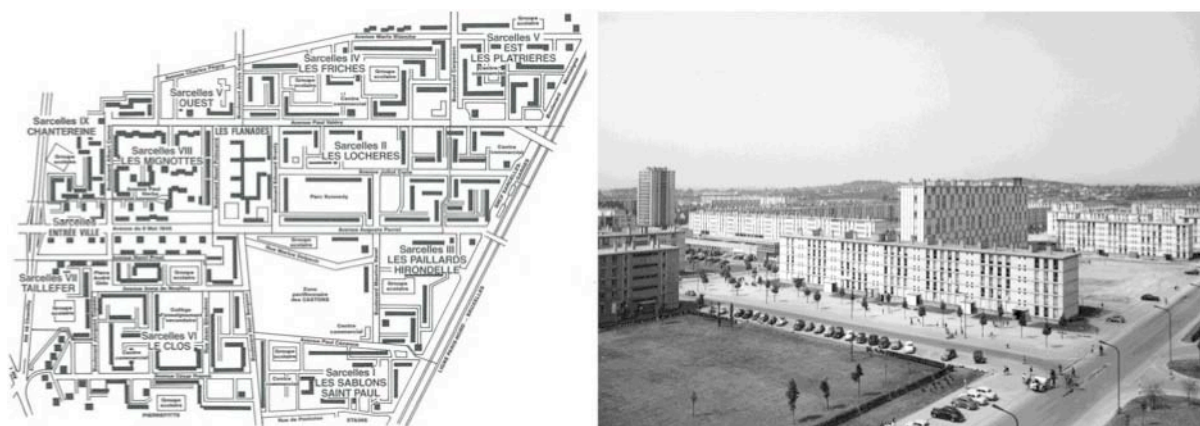
A mon époque, la construction de logements était sensiblement plus économe en France qu'en Allemagne, par exemple le T3 c'était 57 m² au maximum, en Allemagne c'était au minimum 65 m². A la même époque, en 1965 environ, on a fait à Mannheim un T3 avec coin repas séparé qui avait 80m². C'était une évolution sensationnelle. En France, on a toujours été très serré en espace, peut-être à cause de Paris, ville dense, qui était dans la tête des architectes même s'ils construisaient en dehors.

On avait encore un logement à Paris jusqu'à 1 ans après mon arrêt d'activité. On a regardé 60 logements avant de choisir. 70-75 m² est un grand appartement à Paris.

La standardisation a été un sujet aussi. Bobigny était assez conventionnel de ce point de vue, mais la préfabrication était tellement développée que les entreprises ont pu vendre leurs éléments en Allemagne.



Cité de l'Abreuvoir, Bobigny, Emile Aillaud & Jean Védres (1954-62).

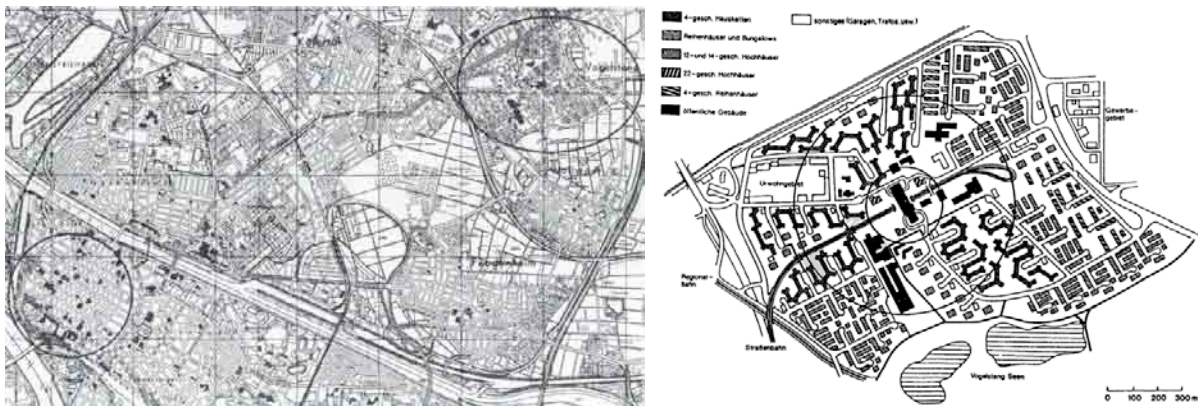


Grands ensembles, Sarcelles, Jacques Henri-Labourdette & Roger Boileau (1955-70). L'agence Boileau & Labourdette a réalisé environ 65 000 logements de grands ensembles en France.

Je pense qu'à Mannheim-Vogelstang, j'étais sous influence de l'agence française, on a aussi proposé des formes serpenteées, des plans avec des éléments de connexion en forme d'étoile. Dans la partie centrale de Vogelstang, Striffler a fait les immeubles tours, on les a utilisés souvent. Pour le gros œuvre, on avait l'entreprise Grün & Bilfinger, domiciliée à Mannheim, et Holzmann. Ils trouvaient ça très bien parce que leur chemin de grue était le long des bâtiments. Les angles de 120° n'étaient pas un obstacle pour eux. Pour une qualité assez bonne, on a pu faire du logement bon marché, la Neue Heimat était étonné. Les façades étaient pour la plupart des éléments préfabriqués. Ces éléments de fenêtres sur une hauteur d'étage

correspondaient à la fois à la logique du montage mais aussi à l'architecture recherchée. On a marqué les joints.

La construction préfabriquée n'a pas joué un très grand rôle. Dans les années 70, il y a eu un concours fédéral, on cherchait des maisons préfabriquées, et la NH a obtenu un prix, puis une commande pour un ensemble de maisons. La portée était de 7,20 m. Avec une épaisseur d'immeuble de 12m, c'est une surface parfait pour un T3 qui ferait alors 84 m². On peut alors faire beaucoup de choses, ce sont des plans très flexibles, souples. Voici aussi la publicité. Mais je sais que les expériences faites montrent que les gens n'ont pas tenu compte de la possibilité d'arranger les plans. Ils ont tous accepté l'ameublement standard.



Mannheim et la Großsiedlung Vogelstang : organisation radioconcentrique, desserte en cul-de-sac, immeubles en forme de Y.

A Emmertsgrund, c'était pareil. On ne pensait pas que les gens changent des cloisons, mais qu'il y avait des variantes d'ameublement.

A cette époque, on a fait faire des études préliminaires par des sociologues. Pour les architectes, les sociologues semblaient vraiment tout savoir. On avait une jeune femme, Weber, de Stuttgart, qui avait systématiquement fait un questionnaire des habitants, c'était intéressant pour le projet suivant. Je crois qu'on l'a fait à Emmertsgrund, comme il y avait le "sociologue en chef" ("Obersociologue") ou psychanalyste Mitscherlich au début, mais il n'a malheureusement pas tenu longtemps. A l'époque je trouvais cela intéressant de discuter avec lui et quelques autres des problèmes d'Emmertsgrund.

Pourquoi a-t-il arrêté ?

Le chantier avançait assez vite. Je crois que les immeubles étaient trop hauts pour lui et tout le monde ne profitait pas de la vue sur la vallée. Il critiquait certaines choses et disait qu'il ne pouvait pas continuer plus longtemps. Ces 2 ou 3 ans qu'on a travaillé avec lui dans la préparation étaient très intéressants, c'était superbe qu'il a trouvé ce temps. Pour Vogelstang, le travail sociologique préparatoire était très bon et les résultats étaient de faire du logement social mais aussi de l'investissement privé, puis de garder des espaces pour des individuels qui veulent y construire leur maison. A Vogelstang, ça a bien marché, il y a eu une bonne mixité sociale. On a construit 25 ou 30 maisons modèles qui ont été vendues. Les habitants de Mannheim ne connaissaient pas le type maison à patio. C'était bien de le

faire et sans risque, on les a vendus à des amis, des architectes etc. On s'est promené avec Mitscherlich dans cette cité modèle, et j'avais des contacts très aimables avec lui.

Depuis la France, votre grand sujet était le logement.

On avait 2 enfants. En France, il était difficile de devenir indépendant, et il n'y avait selon moi pas de possibilités pour travailler dans une administration publique ou privée. J'ai vu une annonce de la NH, je suis venu me présenter à Hambourg, et on l'a fait, on a déménagé à HH. Peu après (6 mois) venait le contact avec Mannheim, on m'a demandé de faire une proposition pour une grande cité qui a plu à Mannheim. La ville et la NH m'ont demandé de venir à Mannheim pour ce projet. Un conte de fée, je pouvais travailler comme si j'étais indépendant, et on a eu du succès. Un projet come celui-ci prend 10 ans, on a prévu une cité pour 20000 habitants, on a atteint 15000, et il y a beaucoup d'équipements publics, des associations et institutions ce qui a donné une couleur. D'autres offices de logements ont participé, mais aussi des particuliers.

Qui était l'étudiant qui a fait le contact avec Paris ?

C'était Olaf Jacobsen. Plus tard, il est allé à Düsseldorf chez Schneider-Esleben puis s'est installé à son compte et a exercé des décennies, je lui ai rendu visite à Essen il y a quelque temps. Il est francophile. On avait un ami commun qui est allé à la Communauté européenne à Bruxelles dans le département de construction. Avec ses relations, Jacobsen a construit au moins une école dans un pays africain francophone.

Avait-il une bourse des Beaux-Arts ?

Oui.

Il a travaillé chez Védres...

Oui. Moi j'ai travaillé 4 ans chez Eiermann, j'étais peut-être le seul à pouvoir le supporter. On avait tellement de travail, tout le temps des concours, et on n'était qu'une quinzaine. Eiermann était quelqu'un de fascinant, un Berlinois, une autre dimension que Karlsruhe. Il était un esprit libre, ne mâchait pas ses mots, et avait beaucoup de succès, surtout auprès des grandes entreprises.

Etiez-vous en rapport avec la distribution du système Camus en Allemagne ?

Non. Les entreprises dans le sud-ouest de l'Allemagne ont eu leur propre système, c'était du béton coulé sur place pour les dalles et les refends, avec une trame de 6,20cm. On utilisait longtemps des éléments préfabriqués pour les façades. Je crois que la NH n'avait pas beaucoup de rapports avec les entreprises qui proposaient des systèmes de préfabrication entière en Rfa. Je ne pense pas que les systèmes français aient beaucoup de succès en Allemagne.

... et la NH Städtebau ?

La NH Städtebau n'a pas tellement construit en France. A Paris, un grand immeuble près de Radio France et dans des petites communes.

Mais il y avait la collaboration avec Bâticoop...

Je les connais. Je me suis demandé si la NH m'a engagé à cause de mes connaissances en français. Car au même moment elle a engagé un architecte allemand, Herbert Weisskamp, qui avait un ou deux ans de plus que moi et qui venait de chez Neutra. Je pense que la NH a alors préparé ses activités internationales. Weisskamp avait le rôle d'un directeur technique de la NH International. Je me souviens de la colonie de vacances à Cannes dont les logements ont été loués ou vendus à des allemands. Je crois que les autres projets (Versailles, Gennevilliers) ont été discutés mais pas réalisés. Pour s'installer en France, la NH a trouvé un premier partenaire, la Bâticoop, une société coopérative. Le conseil d'administration de la NH a fait un voyage à Paris pour rencontrer les gens de Bâticoop, j'y ai participé en tant que traducteur. Mais il n'y a pas eu de constructions comparables à l'Allemagne ou au Brésil (pour Volkswagen). Les fonctionnaires syndicaux de qui étaient dans le CA de la NH trouvaient cette idée de construire des logements ouvriers au Brésil ou au Mexique. Et ça s'est réalisé, le partenariat avec VW fonctionnait bien. Mais NH a surestimé ses capacités, la routine et le succès en Allemagne ne pouvait pas s'exporter à l'étranger. On a fait des erreurs dans l'acquisition de terrains qu'on n'a pas pu construire par la suite. E ça coûte de l'argent.

Y a-t-il des liens avec Darmstadt-Kranichstein. Ernst May l'a construite pour la NH avec le même paysagiste Rossow qui a travaillé ensuite pour Emmertsgrund ?

Non. Je ne l'ai pas visité. May était à la NH avant moi. Rossow était un paysagiste d'une qualité rare. Il était un des premiers à revendiquer la protection de la nature malgré la construction. Il enseignait à Stuttgart, il était notre paysagiste attitré et participait à tous nos projets après Vogelstang (un paysagiste de Stuttgart) et Landwasser (2 paysagistes badois). A l'époque la collaboration entre architectes et paysagistes était assez rare, et il n'y avait pratiquement aucun paysagiste à Mannheim, d'où le travail avec celui de Stuttgart. Plus tard, avec Emmertsgrund je crois, c'est Rossow et son partenaire Lutz faisait le plan paysage, soit au niveau du concours, soit au niveau de la réalisation. Lutz était un bon architecte des jardins.



Darmstadt, développement urbain par des "satellites dans la forêt", 1962 / Kranichstein, maquette de la Siedlung et 1^{ère} tranche, 1965-70 (Ernst May, Walter Rossow, Neue Heimat). La démarche paysagère de Walter Rossow (1910-92) donne la priorité au paysage préexistant qui "dicte sa loi": Siedlung Charlottenburg-Nord, Hansaviertel (Berlin, années 50), Kranichstein (années 60) et Emmertsgrund (années 70) pour la Neue Heimat.

A Stuttgart, on a fait ce projet gigantesque, "Hannibal". On s'est dit que c'était un peu trop de mettre 1000 logements dans un seul bâtiment. Celui-ci a été proposé par des architectes indépendants (Otto Jäger & Werner Müller). Le maire de Stuttgart disait que les habitants voulaient tous vivre entre leurs propres murs, mais que ce n'était pas réalisable. Donc il a trouvé cette idée avec les deux architectes de construire dans un site magnifique ces maisons sous la forme de cet Hannibal, c'est comme cela qu'il a fait la publicité pour vendre le projet. En fin de compte, on a construit un, deux puis trois immeubles de ce type. Avant cela, la NH a déjà réalisé deux IGH de 20 étages à Stuttgart. On a testé Hannibal dans une soufflerie, pour les effets de pression et de traction sur la façade. Ce n'étaient pas des ouvertures simples. On a formé un atelier de projet ensemble avec les Jäger et Müller, on a fait les marchés. Moi-même j'y ai habité avec ma famille. Une amie, Mme Weize, femme d'un architecte de Karlsruhe, qui connaissait tout le monde là-bas a édité un journal qui s'appelait Asemwald (*nom du site*). Dès le premier jour, ce projet a eu du succès, et je crois qu'il l'a toujours. C'est assez rare, normalement on déteste ce type d'immeuble, mais la situation est bonne, et la qualité aussi (au niveau des ascenseurs, de la protection sonore).



"Hannibal" Wohnstadt Asemwald, Stuttgart, 1971

Quant à l'organisation de la NHBW, M Geigenberger était de la NH Bavière...

La NHBW n'a pas été très forte économiquement parlant, mais la NH Bavière marchait bien. Lors que j'étais à Stuttgart, la NH Bavière était en quelque sorte la maison mère de la NHBW, et M Geigenberger était très investi. J'étais le chef de la filiale de Mannheim, et au bout de 3 ou 4 ans, on a vu que je me débrouille bien, et on m'a demandé si je voulais venir à Stuttgart pour m'occuper de l'ensemble des activités en BW en tant que directeur technique. Mon collaborateur Sandreuther à Mannheim était un bon architecte et gérait bien le chantier du Vogelstang, puis le projet Neckarufer avec 300 logements. Moi je n'y allais que tous les 15 jours.

Dans les rapports annuels de la NHBW, vous faisiez le rapport technique (nombre de logements construits etc.). Il y avait aussi Lothar Späth, futur ministre-président de Bade-Wurtemberg...

Späth vivait à Bietigheim où il était le gérant de l'office d'habitation municipal. C'était un homme brillant, il a rencontré M Vietor (PDG de la NH) qui l'a rapatrié à la NH. La NHBW avait un directeur technique (moi), mais 3 gérants économiques. Avec Späth j'avais le problème qu'il avait toujours une

idée nouvelle. Il connaissait tous les maires du land et venait tout le temps avec de nouveaux projets à faire, moi j'étais très inconfortable. Il était assez crâneur, un peu trop actif à mon goût et pas assez sélectif. Il y a eu quelques tensions. Les deux autres gérants étaient MM. Gielewitsch et Knoblauch. Gielewitsch, un homme de la première heure de la NHBW, était originaire de Roumanie. J'avais à Heidelberg un chef de chantier local, M Wawrecka.

Vous avez enseigné à l'université de Stuttgart...

oui je donnais des cours sur l'urbanisme et l'habitat....

... et vous étiez en 1975 membre du conseil d'administration de l'Institut de recherches sur l'habitat (Forschungsgemeinschaft Bauen und Wohnen, FBW).

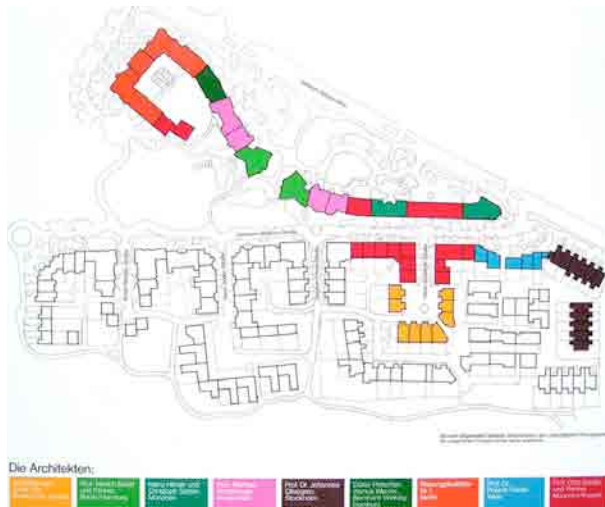
C'était un petit groupe de personnes qui a été probablement fondé et financé par les sociétés d'habitat à but non lucratif. Basés à Stuttgart, ils travaillaient sur des questions qui intéressaient les sociétés d'habitat. Le dernier chef était M. Brandstetter qui étaient je crois assistant à l'université de Stuttgart, il était intéressé par la physique du bâtiment, la construction. Les directeurs techniques des sociétés d'habitat se sont rencontrés 2-3 fois par an pour discuter de ces questions. Après mon départ de la NH en 1985, j'avais une première commande par la FBW portant sur l'adaptation de l'habitat des années 50 et 60 aux besoins d'espace pour la voiture. Souvent les habitants de ces quartiers sont critiques vis-à-vis de changements de leur espace. Comme j'étais installé à Hambourg, je me suis associé à Erich Rossmann, architecte à Karlsruhe, ami de mes études décédé l'année dernière.

En 1976 vous avez été nommé au conseil d'administration de la NH et vous avez déménagé à Hambourg.

Je savais à peu près ce qui m'attendait. Mon prédécesseur était Paul Seitz, ancien directeur de l'architecture de la Ville de Hambourg. On l'a mis sur ce poste à la NH. C'était un bon architecte de la reconstruction de la ville, il a inventé pour Hambourg un système de construction préfabriquée pour les écoles de la ville qui a été utilisé beaucoup. Au siège de la NH, on n'avait pas tellement de projets concrets, ceux-ci ont été réalisés par les directions régionales. J'ai voulu faire quelque chose, et par chance c'était le moment où la NH voulait construire un nouveau siège pour son administration. Ensemble avec un collègue de BW, on a construit le nouveau bâtiment.

M Vietor qui était originaire de Kassel, pensait qu'on pouvait collaborer avec la Documenta pour faire une sorte de "Documenta urbana". Cela n'a pas bien marché, mais je voulais faire du logement là-bas. On a formé un groupe de gens avec un conseil pour organiser un concours d'architecte. Mais la dizaine d'architectes invités nous ont dit qu'ils voulaient plutôt travailler tous ensemble. C'est devenu une bonne référence en termes d'habitat collectif et aussi de maisons particulières. Il y avait même un groupe excellent d'étudiants de Kassel (*Michael Wilkens, Arbeitsgruppe Stadt/Bau, plus tard Baufrösche*) qui ont proposé des maisons en bois à moitié prix des autres. Il y avait de bons architectes comme Bernhard Winking de Hambourg, un ami, qui a proposé de faire la coordination du chantier, pas facile avec autant d'architectes qui participent. Ces immeubles ont été réalisés, dommage qu'il

y avait si peu de suivi par la Ville de Kassel qui pensait probablement qu'on prenait une place qui ne nous appartenait pas.



Documenta urbana, Kassel, 1982.

Comment vous voyez Emmertsgrund par rapport à son temps ? Pour la Ville de Heidelberg, les techniciens et les concepteurs, la NH a proposé des voyages d'études en Angleterre (Harlow new town ou Lillington Gardens, Pepy's Estate et Thamesmead à Londres), en Suisse (Zurich, Berne-Halen, Genève), en Hollande...

Ce n'est pas moi qui organisait ces voyages, mais à cette époque, les architectes allemands sont allés en Angleterre. Il y avait ces quartiers à deux niveaux, avec l'idée de séparer les flux piétons et automobiles. Je crois qu'il n'y a jamais eu de résultat satisfaisant, mais ça a été réalisé quand même. Stuttgart avait des coopérations avec des architectes suisses. Mais je ne me rappelle plus de ce qu'on a vu en Hollande. Avant tout cela, tout de suite après la guerre, les architectes faisaient des voyages d'études dans les pays scandinaves, comme Védérès et Aillaud. Et aujourd'hui, on visite la Hollande.

M. Angerer se souvient que vous avez fait un voyage en France. Là, c'était vous l'expert...

Je ne me souviens plus.

3. Refiguration d'Emmertsgrund – habitant/ membre d'une association

Retranscription de l'entretien avec Marion KLEIN, habitante d'Emmertsgrund et vice-présidente de l'association de quartier (Stadtteilverein Emmertsgrund) Heidelberg-Emmertsgrund, 8.4.2009, B. Morovich (questions, retranscription), J.-M. Biry, V. Ziegler (traduction)

La personne :

Marion Klein

Description du lieu de l'entretien, de la personne :

Dans la Maison des Associations, au 22, dans une salle bien aménagée (tables et sol en bois, lumineux...). Elle nous offre du café et de l'eau. Elle est habillée casual (pantalons), avec des bijoux ethniques, chaussures basses. Quatre pièces. Un bureau pour le cercle culturel, deux autres où d'autres institutions peuvent sous-louer pour leurs activités. Plus au moins 150 m2.

Nom / Prénom (anonymat ?) : Pas de problème.

Age : 55 environ (?)

Travail actuel :

Elle est art-thérapeute dans une clinique pour maladies psychosomatiques (université de Heidelberg, centre ville).

Parcours :

Elle a étudié l'ergothérapie, après elle s'est spécialisée en thérapie de l'art.

Histoire familiale et résidentielle :

Adresse : Otto-Hahn Platz 1, Emmertsgrund

Ici depuis combien de générations/depuis quand ?

Sa famille n'est pas de cette région, elle habite ici depuis 1990.

Et avant ? Elle habitait le Palatinat (Kirchheim-Bolanden) et Mayence.

Quelle était la raison essentielle qui vous a conduit à venir habiter ici ?

Elle cherchait à acheter un appartement, ici les prix étaient raisonnables. La belle vue de son appartement.

Connaissiez-vous le quartier avant de vous installer ici ? Par qui ? Non

Si non, comment l'avez-vous choisi ? Une agence lui a fait la proposition.

Vos parents d'où venaient-ils ?

La mère : du Palatinat (village).

Le père : de Pologne (Kustrin, une ville de Prusse Orientale)

Vos enfants où sont-ils ? Ses enfants vivent de l'autre côté du Rhin

Parmi l'ensemble des domiciles que vous avez occupés, quel est celui que vous avez le plus apprécié, pourquoi ?

Difficile à dire. Avec sa famille (parents) c'était à Kirchheim-Bolanden, sans la famille c'est ici.

Locataire ou propriétaire ? (si propriétaire mode d'accès à la propriété)
Propriétaire. Ses parents étaient locataires.

Concernant l'association :

Elle est vice-présidente

Nom : Stadtteilverein Emmertsgrund (association du quartier Emmertsgrund)

Date et lieu de naissance / membres fondateurs :

1975, Emmertsgrund. Les membres fondateurs ne sont plus dans l'association. Elle y est depuis plus de dix ans.

But du départ :

Dans chaque quartier il y a une association de ce type. Subventionnée par l'Etat, organisation municipale. Les membres votent le bureau. Le but général : l'intégration, la médiation pour les démunis et ceux qui n'ont pas de parole, l'intervention pour les problèmes, les incivilités, l'entretien. Ils ont aussi un projet culturel, festif. Ils valorisent les différentes traditions du quartier.

Étapes les plus importantes :

Le moment le plus important a été la mobilisation pour le référendum l'année dernière. Ils ont gagné.

Aussi : la mobilisation avant la construction de la tour, lorsque un grand centre commercial avait été prévu. L'entreprise MLP a pu construire ce bâtiment (finalement une assurance) mais cela s'est bien passé, car elle a dû donner beaucoup d'argent au quartier.

Aussi : la mobilisation contre la fermeture de la piscine dans la maison du quartier... mais il n'y a eu rien à faire, elle a été fermée (coûts d'entretien trop élevés).

Structure actuelle du bureau :

Président, 2 vice-présidents, un trésorier, un administrateur des locaux, un secrétaire, plus 6 membres. Tous des habitants, tous des bénévoles. Il y a tout de même une sur-représentation d'allemands d'origine allemande. Moyenne d'âge : 50-60 ans.

Nombre d'adhérents : 200

Sont-ils locataires ou propriétaires ? Personne ne s'est jamais posé la question.

Remarque-t-on l'investissement particulier de certains groupes ?

Les allemands d'origine.

Quelles ont été les activités de la dernière année ?

Le référendum.

La fête du quartier avec le quartier voisin (Boxberg) en juillet. C'était la première fois.

L'année dernière : les 35 ans du quartier, avec le Cercle Culturel, une série de présentations, des conférences.

Chaque année : les fêtes traditionnelles (St. Martin, le défilé de l'été, le Carnaval, la cuisine des voisins, la présentation de la musique et des pays d'origine). Il y a 75 origines différentes (elle les cite en ordre d'importance) : beaucoup d'Europe de l'Est, Turquie, Kurdistan, Irak, Iran, Amérique du Sud, pas beaucoup de maghrébins, des réfugiés politiques d'Afrique Noire...

Quel bilan de ces activités ?

C'était intéressant. Ce qui est important est de le faire, c'est vivant, convivial, il y a un contact avec d'autres personnes. Il n'y a pas des choses spectaculaires. Ils sont dans le quotidien.

Investissement de l'association dans la rénovation urbaine (soziale Stadt)

Le référendum a changé les choses, une association est née (l'Union pour Emmertsgrund). Avant la GGH (bailleur) n'était pas sur un mode participatif, par la suite les rapports de force ont changé, le bailleur a été obligé de suivre (et faire une concertation participative). Ils n'étaient pas associés au processus au départ, l'association n'avait pas de droit de veto. C'est pas l'association qui passait l'information aux habitants, de plus, ils devaient chercher l'information. Là l'association ne décide pas, mais peut faire des propositions.

Les moyens de la rénovation urbaine viennent de la ville, c'est la bailleur GGH qui organise le travail et gère le budget.

A-t-on participé à des actions portées par la municipalité ? Lesquelles ? De quelle manière ? Qui en particulier ?

Le Conseil de quartier est le forum pour faire passer l'information, la ville peut le réunir pour des décisions, des sessions publiques. Leur association (comme d'autres) est présente mais n'a pas de droit de vote. Il a des conseillers municipaux élus

Quel impact a eu cet investissement sur la municipalité ?

Ils sont des médiateurs, ils peuvent parler aux politiques qui les écoutent.

Y a-t-il des souhaits qui n'ont pas pu être écoutés ?

A priori non, c'est plutôt positif actuellement. C'est parce que c'est une phase électorale...

Relation avec d'autres associations :

Le tissu associatif du quartier est-il important ? Non

Il y a des associations culturelles, plus des "cercles privés", des églises (évangélique, catholique et russe orthodoxe), une mosquée est dans la vallée.

Il y a le cercle culturel, l'association sportive, le groupe budo (arts martiaux beaucoup pour les enfants) le tennis, mais il s'agit plutôt d'institutions de la ville.

Quelle est la relation avec d'autres associations ?

"Cuisiner pour le voisin" : ils demandent à des gens si ça les intéresse, ils font les achats et prennent en main l'organisation.

Des projets ensemble, des manifestations culturelles et d'information.

Représentation du quartier :

A votre avis quels sont les éléments bien conçus/suffisants ?

- La vue et le panorama
- Très peu de circulation, pas de danger, accès handicapés
- Beaucoup d'équipements sportifs, des aires de jeux, le cadre de la forêt
- La pluralité typologique (haut, locatif, pavillon...)
- Beaucoup d'appartements grands pour les familles.
- Très peu d'espaces perdus

Espaces extérieurs : il y a assez de bancs, on va dans les vignobles. Il n'y a pas de mobilier en bas des immeubles, mais dans les places ou dans la nature

Voies de circulation : peu

Moyens de transport : assez, 3 lignes de bus, pas d'attente dans la journée, mais de l'attente le soir et dimanches.

Hôpitaux, cliniques : il y a des médecins dans le quartier, un pédiatre, un généraliste, physiothérapie... mais pas de cliniques ni d'hôpitaux.

Lieux pour enfants : suffisamment de crèches. Les enfants peuvent être pris en charges jusqu'à 16 heures s'ils veulent, c'est exceptionnel. Pour eux il y a des espaces externes, et la forêt (jeu/aventure), il y a tout. Peut être moins pour les activités intérieures. L'union pour la protection des enfants a 3 halte garderies. Il y a des activités sportives (foot, hand ball...)

Lieux pour adultes : Moins de choses. Des activités sportives, l'école populaire, l'apprentissage des langues, le centre international pour les femmes, des activités proposées aux seniors.

Lieux culturels : dans la maison de retraite Augustinum ; de temps en temps du ciné ou du théâtre ou des concerts (semaine du cinéma) des expositions.

Quels sont les éléments insuffisants ?

Espaces de détente : il faudrait un local pour un restaurant, une Weinstube. Pour les besoins essentiels tout existe, mais manque un bistro sympa et aussi des lieux pour des rencontres informels entre locataires. Là ils décident pour un supermarché, mais c'est encore pour les besoins essentiels...

Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit pour définir votre quartier ?

Vivant Vert Familier/familial

B. Les références

Hautepierre et Emmertsgrund sont des quartiers considérés exemplaires à l'époque de leur construction, mais ce sont aussi des produits de leur époque. Afin de les resituer dans ce contexte, l'équipe mène un travail sur les références artistiques, urbaines et architecturales liées à la conception des deux quartiers, d'une part à partir des références citées par les acteurs eux-mêmes, d'autre part en mettant les deux conceptions en relation avec la production contemporaine (de grands ensembles).

En ce faisant, la question de la "grande échelle" gagne une autre facette, celle des "transactions" franco-allemandes voire européennes que nous sommes en train de retracer : transfert et discussion d'idées, de concepts et de procédés, voyages d'études et activités internationales des acteurs. Nous en retraçons ici quelques pistes.

I. Correspondances artistiques et urbanistiques

Liens entre pensée artistique et pensée d'urbanisme dans les années 1970 à travers des exemples de Hautepierre et d'Emmertsgrund

Laurent REYNES

1. Introduction

Un plan, une carte, sont une compilation et un assemblage de signes graphiques dont la beauté plastique n'est plus à prouver. Ces documents sont constitués d'assemblages de signes colorés ou pas, de lignes droites, ou brisées, ou courbes, d'aplats de couleurs, de surfaces striées, de surfaces mouchetées, certaines sont plus contrastées que d'autres, obéissant à des intensités graphiques que le dessinateur a choisi selon son goût et son humeur, dégageant des harmonies et des contacts visuels très différents d'un document à l'autre. La mise au point de la légende et du code graphique et coloré n'est presque que du ressort du goût et de l'appréciation de celui qui met au point et compose le document.²⁵⁸

De la même manière, Victor Segalen voit la carte considérée comme un ensemble de point, lignes, plans, graphismes, qui s'assemblent et s'agencent en un effet plastique évident, support au voyage, à l'invention, à l'imaginaire. Ce même support peu être vu et lu dans un tableau, dans une peinture.

"Ce sont des relations de voyage, (des mots encore), des cartes géographiques purs symboles, et provisoire, car des districts entiers sont inconnus là où je vais. Il y a donc les chenilles sépia des montagnes ; des traits rouges pleins, qui sont des sentiers méprisables puisqu'ils ont été déjà suivis, et des traits rouges pointillés qui marquent à l'aventure les routes ouvertes, inexistantes peut-être. Des traits bleus qui dessinent les fleuves ; des traits verts représentant les

²⁵⁸ Sur ce sujet, cf. l'ouvrage de Christine Buci-Glucksmann, *L'œil cartographique de l'art*, Paris, Galilée, 1996.

limites des provinces ou des états. Quelle sera la possibilité de franchir l'un ou de sauter l'autre ? Le fleuve a peut être un pont ici ; et la frontière politique un prétexte à n'être pas enjambée. Enfin il y a le problème de pure longueur dans l'espace que tout ce chemin représente."²⁵⁹

Une carte, un plan, recèle toute une pensée et ouvre sur un imaginaire dont n'ont souvent pas conscience les personnes qui les établissent. "La pensée en image est plus proche des processus inconscients que la pensée en mots, et elle est incontestablement plus ancienne que celle-ci."²⁶⁰

Une époque est toujours bercée par des courants d'idées, des réflexes esthétiques et plastiques. Les aspirations humaines sont reconnaissables dans les formes que prennent les objets, les vêtements, les bâtiments, et... les villes et les territoires.

Il est intéressant de se poser la question de la forme et de son modèle à un niveau urbanistique.

Les formes que prennent les villes sont elles aussi bercés par les mêmes réflexes et les mêmes aspirations ? Est-il possible de reconnaître un tracé et de l'assimiler à une époque ?

Les artistes et les urbanistes se retrouvent-ils dans des raisonnements et des concepts liés à un moment précis de l'histoire ?

De manière générale, les strates historiques se superposent dans une même ville et la vie est souvent obligée de se glisser dans des moules pensés dans une époque dépassée, voire très ancienne.

L'urbanisme est un art. De nombreux protagonistes soutenus par de nombreux ouvrages sont là pour le prouver.²⁶¹ La peinture est un art. Les deux se sont très souvent croisés tout au long de l'histoire. Mais le 20^e siècle semble voir leur séparation. Les peintres ne prennent plus part à l'urbanisme et à l'organisation de la cité. Et les urbanistes ne peignent pas. Alors que de nombreuses époques antérieures à la notre sont bercées par des modèles plastiques, artistiques et picturaux qui se retrouvent dans l'organisation de la ville et dans l'urbanisme.

Avec l'explosion des villes depuis les années cinquante et soixante, les nouveaux quartiers sont plus authentiques et plus "frais" au regard de leur époque et des habitants qu'ils sont sensés abriter. Ils ont été conçus récemment par des contemporains, pour des habitants contemporains. Contrairement à de nombreuses "couches urbaines construites" qui continuent d'être habitées actuellement mais qui ont été conçues et réalisées voilà de nombreux siècles.

Pour ces années soixante, lors de la mise au point des plans d'ensemble, les urbanistes et les aménageurs ont-ils alors en tête les réflexes esthétiques de leur époque ?

²⁵⁹ Victor Segalen, *Equipée*, in *Voyage au pays du réel*, Paris, Editions Complexe, 1995, p. 986.

²⁶⁰ Sigmund Freud, "Denken in Bildern", in Jean Gribenski, *La maison de l'artiste*, Rennes, PUR, 2007, p. 283.

²⁶¹ Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes*, Points, Paris, Seuil, 1996.

Nous allons essayer de voir et comprendre au travers des exemples de Haute-pierre et d'Emmertsgrund si la relation plastique esthétique est possible, et si des idées artistiques d'une époque, 1970, peuvent être influencés, ou ont une quelconque connexion avec certains courants ou certaines idées artistiques de cette même période.

Les mouvements artistiques qui virent le jour à cette période se retrouvent-ils de près ou de loin dans les formes urbaines des deux quartiers ?

Tenter de trouver un ou des liens entre l'urbanisme et les arts plastiques repose sur une intuition. Une intuition qui veut lier deux disciplines qui à priori ne peuvent l'être, tout au moins à notre époque. Les urbanistes ne semblent pas vouloir intégrer des concepts et des idées d'artistes ; les maîtres d'ouvrages ne semblent pas vouloir confier leurs aménagements urbains à des artistes, et les artistes ne semblent pas vraiment prêts à s'investir dans la conception et la fabrication de la ville.

Pourtant cette intuition est là, tenace, sachant que "Dans la véritable intuition, la différenciation normale du temps et de l'espace est suspendue, permettant une interprétation libre des événements et des objets. Une telle intuition est nécessaire pour surmonter toutes les contradictions et les conséquences que présentent encore nos images fragmentées du monde."²⁶²

Il est cependant vrai que les arts plastiques se préoccupent de formes, de graphismes, d'implantations, de paysages, de concepts, de tracés,... Autant de vocables représentant des actions, des faits, et des procédés dont ont besoin et qu'utilisent également les urbanistes.

Les arts plastiques, représentés par le dessin, la peinture, la sculpture, l'installation, les multimédia, sont des modes d'expression avant tout individuel. Par opposition, l'urbanisme est l'expression et la représentation d'un groupe d'individu, d'une société. Se posent alors les questions suivantes : le moyen d'expression individuel de retrouve-t-il dans le moyen d'expression collectif ? L'urbanisme peut-il être le reflet de l'expression de ce même groupe ? Ou plutôt, l'expression artistique peut-elle servir, ou se retrouve-t-elle dans le moyen d'expression du groupe ? Et comment ?

Cette intuition se base également sur le fait que, historiquement, des artistes ont de facto pris part à la construction et à la ville.

Enfin, cette intuition repose aussi sur le l'idée que ce sont souvent des artistes qui "dictent" ou présentent les appareils, les modèles et les façons de penser d'une époque. Et que ces modèles, on le voit bien dans l'histoire, sont repris par l'urbanisme. Ces modèles artistiques contemporains se retrouvent-ils dans les modèles urbanistiques actuels ?

Si l'on tient compte de l'affirmation de Camillo Sitte, on se rend bien compte que ce désir d'art au niveau de l'urbanisme n'est pas nouveau, et que l'art dans la conception urbanistique a toujours eu sa place dans l'histoire.

"Si nous tenions un plus grand compte de l'aspect esthétique et si, par l'entremise de nombreux concours, nous nous assurions la participation des

²⁶² Anton Ehrenzweig, *L'ordre caché de l'art*, Paris, Gallimard, 1974, p. 173.

artistes, nous pourrions souvent parvenir à des solutions satisfaisantes – ne serait-ce que sur le plan formel –, même si l'idéal des Anciens doit nous rester inaccessible pour un temps encore indéterminé."²⁶³

L'art dans la conception urbanistique a toujours eu sa place dans l'histoire. Ou plutôt la volonté d'introduire l'art dans la conception urbanistique s'est toujours faite sentir. Comment celui-ci est-il présent actuellement ? Comment peut-on faire des ponts, ou des correspondances, d'une discipline à l'autre ? Quelles sont-elles ? Historiquement, des assimilations sont possibles entre art et urbanisme notamment dans les périodes Renaissance, Classique, Baroque, Constructiviste, etc... ou des exemples très précis sont encore appréciables dans la réalité.

Pour notre période contemporaine, les liens sont plus difficiles à cerner et à éprouver. Notre manque de recul, la diversité de la production et des mouvements artistiques actuels nous mets au défi de voir des liens entre la création de la ville et la création artistique. Ce défi est cependant suffisamment motivant pour ne pas tenter d'être relevé.

Les arts plastiques ont-ils une part dans la création d'un plan de ville ? Quelle est leur part ? Sont-ils là en évidence ? Sont-ils présents comme stimuli ? Est-il possible de penser que, comme un plan de maison, un plan de ville peut faire appel aux arts plastiques ?

Un plan de ville et une démarche plastique peuvent-elles se rejoindre dans la réalité ?

L'histoire de l'art nous le prouve. Nous parlons de plans de ville Romane, Gothique, Renaissance, Classique, Baroque,... Il est plus difficile de faire les liens quand les périodes se rapprochent du présent, car le recul manque à l'observateur de la ville. Et cela mérite, à mon avis une étude spécifique, et un objet de recherche en elle-même beaucoup plus poussée.

Quelles sont les conditions de fabrication d'un plan urbain ?

Pour faire une ville, il faut une demande d'un groupe d'individu, que celui-ci formule ses besoins qui dépend de sa culture et de son type de fonctionnement. Puis il faut rationaliser ce fonctionnement en mettant toutes les exigences en relation. Et enfin il faut essayer de parier sur l'avenir pour que la ville puisse évoluer de la manière la plus décente et la plus harmonieuse possible.

Pour être plus bref, la ville oscille entre la demande, les besoins, le pragmatisme, et l'utopie.

Quelles sont les conditions de fabrication d'une œuvre d'art plastique ?

Une œuvre d'art est provoquée par l'impulsion d'une personne, l'artiste, qui éprouve le besoin impérieux de traduire son sentiment d'une manière ou d'une autre. Cette impulsion dépend aussi d'un contexte matériel et des conditions pratiques dans lesquels ce même artiste va pouvoir retranscrire son

²⁶³ Camillo Sitte, *op. cit.*, p. 179.

sentiment. Enfin cette œuvre d'art va exprimer une relation et une adéquation à l'époque dans laquelle elle a été produite. Pour aller vite, l'œuvre d'art oscille entre le besoin d'expression, les conditions de cette expression, et l'adéquation avec une époque.

A quel moment ces conditions sont-elles proches, favorables à une rencontre ?

La réponse est plus difficile. Je serais tenter de répondre que ces conditions de rencontre doivent être omniprésentes. Mais nous voyons que, dans l'histoire et surtout dans l'histoire contemporaine, ces conditions fluctuent. A l'heure actuelle, elles dépendent surtout des décideurs et de leur ouverture aux notions d'art et aux notions d'urbanisme. Si un décideur est sensible et ouvert à ces questions, alors la rencontre des deux disciplines a des chances d'aboutir.

Mais pour plus de pragmatisme, il est bon de prendre des exemples pour illustrer notre propos.

Nous allons essayer de répondre et de développer ces questions par l'observation et l'analyse des observations faites sur les quartiers de Emmertsgrund à Heidelberg, et de HautePierre à Strasbourg. Ces deux "morceaux" de ville, ces deux quartiers ont été pensé et mis en œuvre à la même époque, l'un en Allemagne, l'autre en France.

Pour se faire, nous avons parcourus ces lieux, tout d'abord de manière presque "touristique" et quelque peu passive, et par la suite de manière plus pointue, avec une observation plus dirigée.

Mais dans un premier temps, il est aussi peut-être bon de se fier à des impressions spontanées venues sur les lieux, au cours de visites et de parcours. Et ces observations recueillent des remarques qui peuvent sembler d'une évidence béate, mais qui peuvent aussi avoir leurs intérêts en vue d'un développement plus pointu.

Concernant Emmertsgrund, on voit tout d'abord un groupe de constructions prises dans la verdure ; et en ce sens Emmertsgrund n'est pas un quartier, c'est une ville à elle seule.

Après une visite il en ressort un grand contraste entre le "dedans" et le "dehors". Les extérieurs sont soignés avec une végétation florissante, alors que les intérieurs sont dégradés et glauques. Lorsqu'on compare la vision en plan, on note un contraste de structure entre le dessin du plan qui semble très libre, et la rigueur de l'entretien et de qualité des espaces verts et publics.

Pour HautePierre, il en est presque tout autre. Pris dans la ville, ce quartier "transpire" son identité urbaine isolée. Il semble, pour qui le parcourt la première fois, labyrinthique et inorganisé. On n'en comprend pas du tout la structure génératrice. La connaissance du plan ne suffit pas pour s'y repérer pleinement rapidement. Les espaces extérieurs sont hirsutes et semble souvent laissés à leur libre évolution. Les aménagements de l'espace

extérieurs n'obéissent à aucune règle cohérente et sont le fruit du "coup par coup".

On note un contraste de structure entre le dessin du plan très rigoureux qui s'oppose à la vacance et au laissé aller des espaces verts et publics.

Suite à ces remarques banales de premier contact, nous rentrerons plus avant dans les observations et notamment en établissant des liens direct entre les divers plans des deux groupes de construction et leur réalité observée sur le terrain.

Nous développerons cela au travers de plusieurs chapitres : le premier d'ordre général sur les correspondances entre les arts plastiques et l'urbanisme ; le second sera un rappel des modèles artistiques des années 1970 qui est l'époque de construction des deux quartiers ; le troisième essaiera d'établir des liens entre les arts plastiques et le plan de Hautepierre à Strasbourg ; le quatrième fera de même avec le plan de Emmertsgrund à Heidelberg ; et en cinquième nous essaierons une comparaison entre l'un et l'autre quartier et leurs influences plastiques respectives.

Je précise bien que le propos n'est pas de parler d'art dans la ville ou dans le paysage, mais bien d'art appréhender dans un état fusionnel avec la conception de plan urbain ou de paysages.

2. Etablir des correspondances entre les arts plastiques et l'urbanisme

Pour tenter d'établir des liens, il faut d'abord essayer de décrypter et de comprendre les tendances artistiques et les tendances urbanistiques d'une même époque.

Il faut également se dire que "l'artiste 'travaillant' la ville aura quelque mal à obtenir un résultat probant s'il utilise les vieilles méthodes ou les façons de faire classiques de l'art, tels le tableau ou la sculpture".²⁶⁴ Les outils et les manières d'intervenir sur la ville doivent donc être revisités, voire repensés, afin de comprendre, d'appréhender, et surtout d'intervenir de manière "complice" avec la ville du 21^e siècle. Ces outils sont évidemment les concepts et l'observation.

Il faut également se dire que, avec les grands plans d'aménagement et l'urbanisation galopante des années 70, les urbanistes sont aux prises avec de grandes surfaces de terrain qui sont un "territoire, dans laquelle nos projets d'architecture viennent se fonder" et celles-ci sont "comparables au plan du tableau en peinture".²⁶⁵ Elles sont impressionnantes par leurs dimensions. Et les urbanistes, en France ne s'étaient pas retrouvés à tracer des villes de cette envergure dans l'Europe de l'après guerre, contrairement à l'Allemagne ou

²⁶⁴ Paul Ardenne, *Un art contextuel*, Paris, Flammarion, 2002, p. 102.

²⁶⁵ Ariella Masboungi, *Penser la ville par le paysage*, Paris, Editions de la Villette, 2002, p. 17.

l'après guerre n'a été quasiment basée que sur le retracé et la reconstruction des villes.

Les urbanistes se retrouvent devant une difficulté que les artistes connaissent depuis longtemps : celui de la page blanche. Et cette page blanche a été souvent "traitée par ces projets [...] comme un socle dont n'est retenue que la capacité à servir de support ou d'arrière plan passif aux objets, programmes et images construits dessus [...]".²⁶⁶

Pour tisser des liens ou mettre au jour des liens qui existeraient sans en avoir conscience, il faut tenter de les décrypter ces tendances, sachant qu'elles sont faites de modèles²⁶⁷, d'appareils, de gestes, et d'attitudes ; et que toutes les époques sont bercées par des modèles, des appareils et des attitudes. Ces derniers sont dans l'air du temps et nombres de faits d'une époque répondent de leurs présences sous-jacentes.

Quels peuvent être les modèles et les appareils artistiques et plastiques d'une époque ? Ces modèles, ou appareils, ou gestes, ou attitudes ont-ils des liens ? Peuvent-ils être issus de mêmes courants de pensée d'une même époque ? La première réponse rapide et claire est de faire un petit saut dans l'histoire, très court, de se rapprocher et de citer des périodes comme le Classicisme et le Baroque. Rien que par l'évocation de ces deux manières de voir le monde, les artistes et les urbanistes se retrouvent et convergent vers des idéaux communs. Les arts et l'urbanisme ont été à ces deux périodes, dans une grande complicité, et simultanéité.

Pourquoi établir des correspondances entre l'art et l'urbanisme ?

Parce que les deux sont la manifestation de la culture et de la manière de vivre et de penser de la collectivité. L'art est également une manifestation du psychisme collectif à travers certains artistes emblématiques. Pour le premier venu, l'art peut être également difficile à décoder ; on a souvent besoin de quelques "clés" pour entrer dans le travail d'un artiste.

Les deux disciplines contiennent et sont des manifestations du subconscient. L'un peu influencer sur l'autre et réciproquement. Une ambiance urbaine contribue à la formation des artistes, et une pensée artistique peut influencer sur un tracé de ville. Les manifestations artistiques individuelles se retrouvent dans des manifestations collectives et des expressions urbaines. L'urbanité et l'urbanisme contiennent des traces des expressions plastiques artistiques.

"Un urbanisme qui ne tient pas compte des tous les aspects psychologiques [...] est la négation de lui-même ; il cesse d'être vraiment créateur, il participe à la destruction de la civilisation."²⁶⁸

En effet un urbanisme qui ne tient pas compte de la dimension humaine culturelle et affective d'une communauté est un urbanisme désincarné, dans lequel l'homme n'est que la résultante de chiffres, de profits et de pourcentages.

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ Cf. définitions de "modèle", chap. "Les modèles et les appareils des années 1970".

²⁶⁸ Alexander Mitscherlich, *Psychanalyse et urbanisme*, Paris, Gallimard, 1970, p. 54.

"L'œil de l'urbaniste devient alors un œil faussement lucide qui méconnaît à la fois la pratique sociale des usagers et l'idéologie qu'en soi-même il contient puisqu'il est confiné au graphisme, à la feuille blanche."²⁶⁹

La pratique artistique sensible au tissu urbain permet d'ouvrir sur des problématiques culturelles et sensibles. On peut donc supposer qu'une pensée est toujours à la base d'un urbanisme, et que cet urbanisme quel qu'il soit est bercé par un modèle, un appareil, par une pensée artistique reflet d'une idée et d'une époque. Comment peut-on établir la relation entre l'art et l'urbanisme ? Le premier lien presque évident qui peut s'établir entre l'art et l'urbanisme peut se faire par l'image. Les deux disciplines sont nécessairement ou productrices d'images pour pouvoir rendre compte de ce qu'elles sont et de ce qu'elles font. De manière générale, un artiste crée des images, et un urbaniste a besoin de créer des images pour démontrer son idée. Et donc le *Visuel* leur est commun. Il faut pouvoir dessiner pour concevoir. Mais la relation peut s'établir par la recherche consciente ou inconsciente d'idées traduite à l'échelle individuelle (arts plastiques) transposée à l'échelle collective (urbanisme).

Faits pour voir, découvrir, et donner à voir, la carte et le plan ne sont pas des images comme les autres ; ils tentent de mettre de l'ordre dans le monde, de fournir un savoir: ils sont des tentatives de cristallisation de modes de vies, mais également des tentatives de communication de ces modes de vies à travers leur graphisme. Ils représentent les points de référence qui permettent de maîtriser l'espace, haut/bas, gauche/droite. Ils représentent aussi des espaces désirés, ils sont des maillages, des réseaux.

Ils sont la représentation du monde des hommes et de son subconscient collectif. Le plan de ville est le portrait de l'organisation humaine collective. Et l'urbanisme est une manifestation du psychisme et du subconscient de l'ensemble d'une collectivité. "[...] la manière dont nous modelons notre environnement est l'expression de notre propre état d'âme."²⁷⁰ 13 Il cristallise les états matériels et mentaux du groupe d'individu. Pour le commun des mortels, il est difficile à décoder car l'histoire, les intérêts, les tendances, les techniques, et toutes les autres composantes se superposent et fusionnent dans le tissu urbain.

Qu'est ce qui amène à faire ce lien ?

Le lien peut se faire par intuition et croisement de mode de pensée qui sont communs à une même époque. Les tracés de rues sont équivalents à des tracés de flux. Ces rues sont des conduits dans lesquels passent les énergies individuelles et collectives. Ces énergies sont celles d'individus et d'une collectivité. Ces types d'énergies sont artistiques (à l'échelle individuelle), et en même temps urbaines (à l'échelle collective).

Dans quelle mesure peut-on le faire ?

²⁶⁹ Ola Söderström, *Des images pour agir*, Lausanne, Payot, 2000, p. 18.

²⁷⁰ Alexander Mitscherlich, *op. cit.*, p. 63.

Il est bien sûr nécessaire d'avoir une bonne connaissance des préoccupations propres à chaque discipline et à chaque époque, afin d'arriver à discerner des complicités et établir ainsi des correspondances. C'est évidemment le graphisme qui en premier lieu permet de rapprocher l'un et l'autre. L'urbanisme est abordé par l'image. La ville est faite dès sa conception par des images, qu'elles soient des schémas, des plans de tous types, ou des photographies qui, selon la teneur, ont valeurs d'icônes.

Les arts plastiques sont eux aussi abordés la plupart du temps par l'image. Les plasticiens sont de grands producteurs d'images (dessins, croquis, peintures, photos, films, etc...). Le "visuel" est l'apanage par excellence des arts plastiques. Si elles sont prises au même moment et dans la même période historique, ces images plastiques ou urbanistiques correspondent à un mode de vie, à un type de société. Elles sont reflet de ce temps donné, de cette même période. Fabrice Dusapin mentionne dans son ouvrage sur ce sujet que "Le dessin d'architecture a toujours été influencé par les tendances artistiques du moment. Pour autant, on assiste de plus en plus à un désir frénétique de l'architecte de coller à l'expression graphique en vogue, en l'occurrence, depuis une dizaine d'années, au minimalisme conceptuel à l'instar d'artistes tels que Serra, Long, Judd,... Sans doute en raison de la médiatisation croissante de l'architecture, l'architecte cherche-t-il, à travers ses dessins, à une reconnaissance d'artiste à part entière, participant du mouvement d'expression de son époque. On arrive maintenant à cet étrange rapprochement des artistes et des architectes, les premiers ayant déserté les supports plans pour des installations spatiales, les seconds dans leur quête exaltée d'art, trouvent là une nouvelle justification à leurs actes."²⁷¹ Les images urbanistiques ont ainsi leurs limites car elles sont ensuite confrontées à un réel de fonctionnalité, ce à quoi ne sont bien évidemment pas liées les images artistiques. Les images que l'urbaniste peut donner de son travail sont soit des observations (relevés, descriptifs, etc...) soit des images d'un futur qui pourrait et devrait être (projets de tracés de rue, de place, de quartier, de zone, etc...).

"Cette question [cognitif et social] prend une résonance particulière dans le champ de l'urbanisme puisqu'il s'agit d'une discipline dans laquelle les acteurs, formés le plus souvent en architecture, plaident très fréquemment pour la reconnaissance du caractère (partiellement) artistique de leur activité. Les urbanistes ou les historiens de l'urbanisme isolent ainsi en général, lorsqu'ils évoquent la conception, un moment créatif et solitaire, échappant à l'œuvre collective."²⁷²

Contrairement, à priori, aux images d'artistes qui sont là, évidente et à lire comme un fin en soi, et qui sont l'œuvre. Le plan et le projet de l'urbaniste ne sont pas l'œuvre puisque elle est sensée être reproduite ultérieurement à l'échelle 1, et prendre corps à l'échelle 1 dans l'aménagement projeté.

²⁷¹ Fabrice Dusapin et François Leclercq, *Le dessin et l'architecte*, Exposition au Pavillon de l'Arsenal, Paris, Edition du Demi-cercle, 1992, p. 133.

²⁷² Ola Söderström, *op. cit.*, p. 77.

Quel est l'intérêt de faire le lien entre les arts et l'urbanisme ?

Il semblerait que cela puisse éclairer une conception future de la ville, sachant que certains modèles plastiques peuvent guider l'esprit humain, donc l'établissement et l'aménagement humain. Le temps de ces images révèle ici toute son importance. Une image plastique pénètre et s'installe dans le mental ; elle berce le mental d'une population, finit par conditionner ses réflexes inconsciemment ou non, et ré-émerge plus tard sous une autre forme, digérée, modifiée. En ce sens les images et les concepts plastiques peuvent aussi bercer les planificateurs urbains, les concepteurs de villes, les urbanistes.

3. Les modèles et les appareils des années 1970

Modèle : ce qui sert d'objet d'imitation. Objet d'après lequel travaille l'artiste. Appareil permettant de reproduire une pièce déterminée. Structure logico-mathématique, souvent illustrable à l'aide de schémas logiques, et qui cherche à décrire et à expliquer un phénomène humain sous un aspect général. (Larousse)

Appareil : assemblage de divers organes permettant l'exécution d'un travail, l'observation d'un phénomène. Appareil psychique : modèle de fonctionnement du psychisme. (Larousse)

Une grande part des artistes des années 1970 est souvent reconnaissable entre tous.

Leurs modèles sont très repérables car c'est précisément ce qu'ils recherchent, sciemment ou inconsciemment.

La répétition, qu'elle soit lisible au travers des signes géométriques, des concepts, du graphisme, est très fréquemment devenue, à tort ou à raison, une marque de fabrique. Avec des préoccupations qui, selon les explications et les dires des artistes, sont souvent différentes, ils arrivent à des résultats plastiques similaires et parfois très proches.

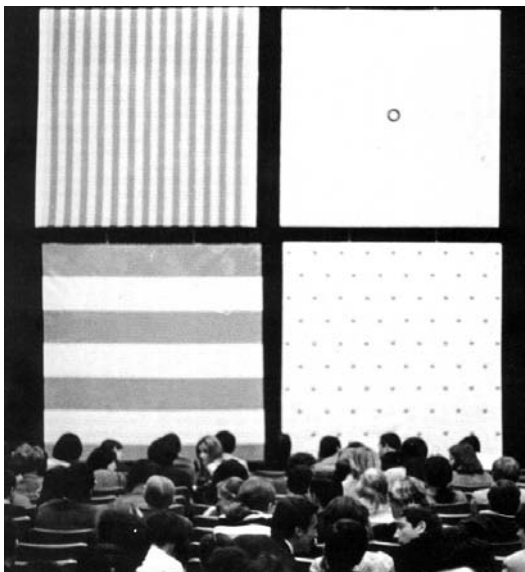
La répétitivité, le systématisme, la récurrence liés au choix d'un geste, d'une forme, d'un graphisme, etc..., devient leur signature.

Viallat, Parant..., par exemple, sont reconnaissables par leur travail et leur langage plastique répétitif et se confondent avec une géométrie, un graphisme choisi comme constante qui se retrouve invariablement durant toute leur vie artistique.



Claude Viallat, *Peinture*, acrylique/toile, 1966. Jean-Luc Parant, *Boules*, terre cuite, 1963.

Il en est de même pour le groupe BMPT (Buren, Mosset, Parmentier, Toroni). En 1966, ces quatre artistes réduisent l'art à une simple et basique matérialité, un anonymat de sa production. Ils parlent alors d'un "degré zéro" de la peinture, un état premier, proche de l'idée de la peinture que pouvaient donner le mouvement Minimalistes. Par la suite Daniel Buren investit l'espace public, se rendant compte "qu'il existait un espace physiquement gigantesque quasi vierge, relativement propice aux expériences et autres expérimentations, permettant des rencontres les plus imprévues, les dialogues les plus étonnants [...]".²⁷³



BMPT, *Manifestation n°3*, 1967.



Daniel Buren, *Homme/sandwich*, Paris, 1968.

Il se révèle à l'espace commun, public, urbain. Il le prend comme lieu d'expérimentation et de monstration. Les artistes s'intéressent donc au "degré zéro" de la peinture, comme les urbanistes tentent de créer des nouvelles villes ; était-ce alors également le "degré zéro" de la ville ? Les urbanistes essaient également de créer des villes nouvelles en se posant les questions de

²⁷³ Catherine Lawless, *Artistes et ateliers*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1990, p. 211.

la ville contemporaine, comme certains peintres essaient alors de créer la peinture nouvelle en se posant les questions de la peinture contemporaine.

La notion de *in situ* apparaît fortement dans l'art de ces années 70. L'art doit "se nourrir" du lieu, émaner du lieu, être en complicité avec le lieu, se faire sur le lieu. Le lieu est pris comme composante intrinsèque du concept de base de l'œuvre d'art. Le lieu dicte de nombreuses choses à l'attitude artistique. L'artiste se met à tenir compte des composantes physiques et visuelles du lieu, mais aussi de ses composantes, historiques, sociales, affectives... Il redécouvre et prend à parti le contexte physique de l'endroit où se passe et se déroule la vie.

L'*in situ* constitue en lui-même une réponse, ou un complément de réponse à une attitude de conception et de fabrication urbaine, par une approche à l'échelle humaine. Il est une forme d'attitude de gestion de l'espace que les urbanistes et les architectes n'avaient évidemment pas entrevue auparavant, si ce n'est de manière réflexe.

L'*in situ* est par essence une approche du site, comprenant les aspirations de l'homme à de nombreux niveaux. C'est une notion qui renferme l'art et, par extension, l'urbanisme de manière induite. De ce fait, des « passerelles » peuvent se créer. Le site est indissociable de la ville. Et les artistes s'en emparent maintenant abondamment.

"La ville moderne est l'espace par excellence du transitoire, [...]. L'art doit alors se faire transitoire, lui aussi, accompagner passages et dérives des citadins, se mouler dans la dynamique d'espaces que modifie sans arrêt la ville vive, se soumettre à une perpétuelle transformation."²⁷⁴

La notion d'*in situ* est donc commune à l'art et à l'urbanisme dans les années 70 et plus spécialement dans notre exemple allemand d'Emmertgrund. C'est en 1969 que Harald Szeemann pense et met en place l'exposition "Quand les attitudes deviennent forme"²⁷⁵, et c'est un peu sous cette influence, à l'exposition de la Documenta de Kassel, que Beuys plante ses "7 000 chênes".

Ces manifestations artistiques sont bien représentatives et témoignent d'une relation et d'une attitude vis-à-vis de la nature dans ces années. Elles mettent en avant une manière d'être que les artistes voulaient développer envers elle. La Nature, inscrite de longue date dans la culture allemande (Goethe et le romantisme) revient en force dans ces années là. Certes, cette forme d'approche des années 1970 est complètement différente de celle datant d'un siècle plus tôt. Les uns sont "sauveteurs" de la nature, alors que les autres en sont "découvreurs".

²⁷⁴ Paul Ardenne, *op. cit.*, p. 103.

²⁷⁵ Harald Szeemann, *Quand les attitudes deviennent forme*, Exposition au musée de Berne, Suisse, 1969.



Joseph Beuys, *7000 chênes*, Dokumenta Kassel, 1984.

4. Correspondances plastiques et conceptuelles avec le plan de Hautepierre

Hautepierre est un plan/image utopique. La géométrie de son plan est d'un premier abord très séduisant.

Comme beaucoup de villes nouvelles, voire toutes les villes, Hautepierre est, une utopie²⁷⁶ pour une grande part. Par son désir de fonctionnement de la société, par sa conception, par sa forme géométrique, ce quartier laisse deviner l'idée de son concepteur qui voulait contrôler un grand nombre de paramètres.

Le tracé géométrique très affirmé et très typé du plan de cette partie de ville nous donne à voir un désir politique et conceptuel fort. En son temps, les disfonctionnements urbains devaient être suffisamment criants pour que l'envie et la volonté de trouver une solution monopolisent les moyens humains, créatifs, politiques et financiers. Le tracé régulateur très ordonné et répétitif est preuve de cette volonté forte. Le désir d'utopie était tellement fort à cette époque qu'il a fini par se confondre avec la réalité. "L'utopie est une forme fermée, mieux, concentrique."²⁷⁷

²⁷⁶ Franco Borsi, *Architecture et Utopie*, Paris, Hazan, 1997, et Yona Friedman, *Utopies réalisables*, Paris, L'éclat, 2000.

²⁷⁷ Franco Borsi, *op. cit.*, p. 26.



Thomas More, *Utopia*, 1518.



Tommaso Campanella, *Palmanova*, 1593.

De nombreuses esthétiques du 20^e siècle se sont appuyées sur la géométrie, la répétitivité, et la série, comme langage et expression plastique. Ces langages plastiques sont souvent pré figurants ou concomitants aux travaux architecturaux et urbanistiques de leur époque contemporaine ou avenir.

Le "Divisionnisme" et le "Rayonnisme" ont été des mouvements qui s'occupèrent de la figure géométrique. La géométrie pure est présente dans tous les travaux artistiques du constructivisme et de l'école du Bauhaus de Weimar. L'auteur de "Point, ligne, plan"²¹ illustre bien le propos.



Larionov, *Moldavia*, 1912.

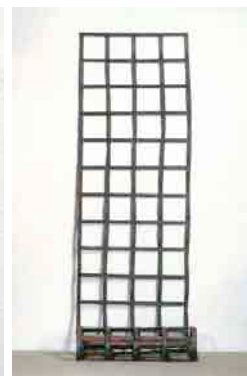
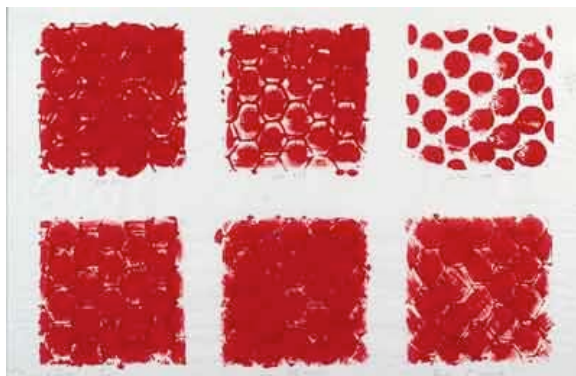
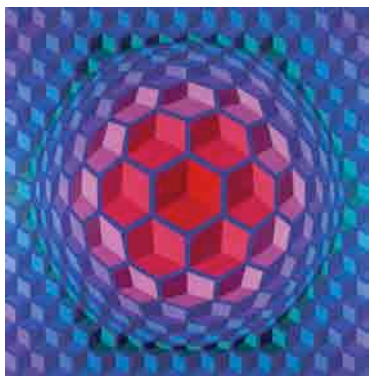


Goncharova, *La forêt bleue*, 1912.



Vasarely, *Zebra*, 1938.

L'art optique ou "Op-Art", dont Victor Vasarely est le premier protagoniste, n'est basé que sur des effets visuels dus à la géométrie, et à la rationalisation de la couleur. La répétitivité très présente dans les travaux du groupe "Support Surface" et particulièrement certaines peintures de Claude Viallat ou certains dessins de Bernard Pagès, Daniel Dezeuze n'est pas sans rappeler graphiquement le plan du quartier de Hautepierre.



V. Vasarely, *Cheyt Pyr*, 1970. B. Pagès, *Empreintes grillages*, 1975.

D. Dezeuze, *Echelle de bois souple*, 1976.

Leurs significations respectives ne sont pas non plus sans similitudes car les uns et les autres cherchent la remise en cause des fonctionnements et des destinations, concernant les arts plastiques pour les uns, et l'urbanisme pour les autres. Les artistes de "Support Surface" s'intéressent à une multiplication des effets provoqués par des matériaux issus du commerce ou de la standardisation. La remise en cause et l'examen des supports de l'art et des techniques et matériaux qui lui sont dévolu amènent ces artistes à une esthétique particulière.

Leur esthétique a souvent pour résultat un travail en série produits par des expériences liés aux nouveaux matériaux de notre industrie capables de produire des supports, ou des surfaces (grillages, tissus, résilles de tout ordres, etc...).

Par ailleurs, Daniel Buren, Olivier Mosset, Michel Parmentier et Niele Toroni recherchent également un "degré zéro" de la peinture, remettant en cause par des signes très basiques et minimaux, les fonctions même de communication et de sensibilité de la peinture, et en ce sens, proche des problématiques du groupe "Support Surface".

Ces travaux des années 1970 sont contemporains du plan en mailles. On ne peut s'empêcher d'établir une relation plastique et graphique entre les travaux de ces artistes et le plan de Haute-pierre.

Les questionnements sur les composantes de l'urbanisme d'un côté et de la peinture de l'autre, sont ces fondamentaux qui aboutissent à une économie de moyens graphiques et formels.

La rigueur du plan et la rigueur plastique se rapprochent.

Les urbanistes se posent la question du fonctionnement de la ville et tentent d'y répondre par une figure géométrique simple. La géométrie rationalise et aide à la méthode de réflexion du plan urbain. Les mutations urbaines soudaines des années 60 et 70 remettent en question la ville et son fonctionnement, et de ce fait son socle de pensée et intellectuel.

Les artistes se posent la question de la finalité de la peinture et s'interrogent également sur la nature et le sens des supports de l'œuvre. Avec quel moyen et sur quoi le peintre et, par extension l'artiste, s'exprime-t-il ? Par ce biais, ils

remettent en question l'approche et la sensibilité de la peinture. Ils y répondent par un durcissement et une simplification extrême du langage plastique. Bernard Pagès, avec ses « Empreintes grillages », et Claude Viallat avec ses modules répétitifs, entre autres, posent ces questions de trame et de langage pictural sobre, basique et formel, liées aux matériaux, aux matières et aux supports.

5. Correspondances plastiques et conceptuelles avec le plan d'Emmertsgrund

Au premier coup d'œil, le plan du quartier est libre, sensuel, en volutes. Il semble presque enfantin, comme assimilable à un graphisme d'art brut.

Ce qui est flagrant, lorsque l'on regarde le plan d'Emmertsgrund à Heidelberg, c'est la courbe prédominante du tracé de la voirie. Celle-ci est toute en arabesque, en douceur, en rondeur, et en entrelacs.

Certes, c'est un entrelacs savamment mis au point selon les utilisations et la fonctionnalité, mais il obéit d'abord au relief et aux courbes de niveau. C'est le terrain qui a dicté sa loi au concepteur. En cela, la nature est fortement présente dans ce tracé. C'est elle qui, pour la plus grande part, a régi le tracé et l'a dicté.

Le plan d'urbanisme d'Emmertsgrund emprunte quelque chose à l'Organique en harmonie avec le socle du relief que la nature a mise en place. Il fait preuve d'une conception attentive aux composantes des conditions in situ, du terrain ; il est dicté par les contraintes du relief. Mais surtout son dessin final, à travers un tracé tout en courbes et en arabesques, nous laisse entrevoir un raisonnement intuitif et libre, en synergie avec l'idée de nature.

En un sens, le plan d'urbanisme de ce quartier emprunte quelque chose à l'Art Brut. Les années 70 voient d'ailleurs l'émergence de mouvements spontanés, proches de la nature. En Allemagne, elles sont bercées par des mouvements qui prônent, de manière différentes, un certain retour aux sources et un respect de l'environnement. Les allemands se sont intéressés plus tôt à l'organique et à la nature, au regard de nombreux pays européens. Peut-être faut-il constater que la nature leur est plus proche culturellement ? Seraient-ce des réminiscences ou des constances qui se manifestent tout au long de leur histoire ?

Dans les années d'immédiate après guerre, Hundertwasser a fait perdurer un art organique, en complicité avec la Nature. Il pensait un art comme un mode de vie. L'art était pour lui une façon de vivre. Et son art est proche de la nature. Pour illustrer sa conception de la vie, il mit en œuvre des bâtiments et des quartiers dans lesquels il tenta d'illustrer son propos. La Nature et l'Organique sont une référence pour Hundertwasser. Il a contribué à maintenir d'actualité des propos qui pouvaient paraître désuet pour d'autres familles de pensée. Nombre de ses dessins sont basés sur la courbe et l'entrelacs, puisant leurs sources dans des modèles issus de la Nature.

Il semble alors assez évident de faire le lien avec un état d'esprit qui a pu bercer les concepteurs du plan d'Emmertsgrund. Le tracé de la voirie et du plan de ce quartier est en continuité avec de nombreux dessins à l'encre, ou de nombreuses peintures de Hundertwasser. Les résultats graphiques sont très similaires et semblent émaner d'un courant d'idées proches.

Toute une grande part du travail de Joseph Beuys consiste à mettre en exergue une redécouverte de cette nature, et une attention toute particulière à tous ce qui peut constituer le cadre de vie originel de l'homme. Il le mène au travers d'actions et de performances dans lesquelles il se mettra en jeu lui-même, comme individu ayant un rapport et faisant partie intrinsèque de la nature. Une grande part du travail de Beuys relève de performances et d'actions au travers desquelles il se met lui-même en scène. Il est alors une sorte de symbole ou de correspondance des rapports de l'homme avec la nature. Lorsqu'il plante les chênes à la documenta de Kassel, il veut remettre la végétation et la nature au centre du lieu de vie de l'homme. Lorsqu'il s'enferme avec un coyote, c'est pour retrouver des instincts naturels primitifs. Lorsqu'en 1971, il fait sa *Bog action* qui consiste à nager dans les marécages du Zuider Zee en Hollande, c'est pour attirer l'attention sur les maltraitance de l'homme envers les éléments vitaux basiques, et en l'occurrence l'eau.



J. Beuys, *Comment expliquer des tableaux à un lièvre mort*, 1965.



Bog action, Hollande, 1971.

D'une autre manière, Hundertwasser veut imager et imaginer la nature dans une tradition romantique d'Europe centrale. Toute sa peinture et son graphisme se veulent fluides, courbes, souples, inspirés de flux naturels comme l'eau, le vent, etc.

Les artistes allemands sont toujours préoccupés par la présence et la relation de l'homme à la Nature. Les observations du quartier d'Emmertsgrund nous prouvent bien que cette préoccupation se répercute au niveau de l'urbanisme.

6. Essai comparatif

Lorsque un piéton se promène dans HautePierre ou dans Emmertsgrund, il lui sera difficile de faire la différence entre l'un et l'autre. L'aura négative dont jouissent ces quartiers des années 60 et 70 n'est jamais propice à la promenade. Il est encore loin le temps où les touristes viendront voir les urbanisations de ces années là. La patine du temps n'a pas encore fait son œuvre et les diverses visions qui constituent les couches variées des villes n'ont pas encore suffisamment posées leurs marques dans ces constructions. Pourtant, les différences sont flagrantes, et il faut les observer et les décrypter. Peut-on dire que Emmertsgrund est organique alors que HautePierre est fonctionnaliste ? Au vu des tentatives de décodage des influences des paragraphes précédents, l'affirmation est sûrement possible.

A HautePierre, le dessin du plan de la ville résulte d'un concept. Tandis qu'à Emmertsgrund, le dessin du plan résulte du site et de sa topographie. Le tracé de HautePierre résulte d'une approche purement intellectuelle et mentale ; alors que le plan d'Emmertsgrund est la résultante d'une observation du terrain et d'une volonté de "coller" à une topographie.

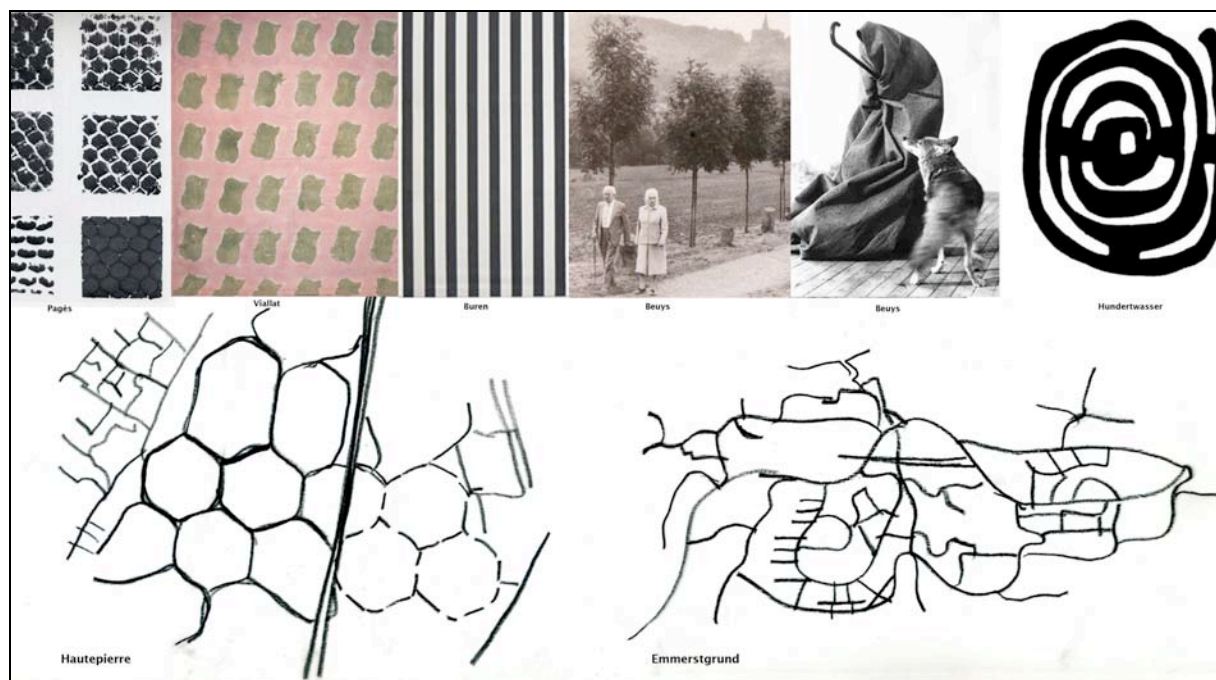
Dans les deux cas, le plan de la voirie est "tracé", pensé, marquant une volonté forte. Ce ne sont en aucun cas des plans subis, résultant des aléas du temps et des modifications importantes de modes de vie pas encore perceptibles.

Ceci est dû à leur création très récente (pas de possibilités encore de grosses modifications), mais à une volonté également puissante et soutenu de leurs types de tracé urbain respectifs.

En revanche, dans les deux quartiers, on constate une dichotomie entre le tracé des voies et l'implantation des bâtiments. Dans les deux cas, l'implantation du bâti ne semble pas tenir compte du tracé des rues et il ne semble pas aussi catégorique que le tracé viaire.

Tentative de tableau comparatif :

Hautepierre	Emmertsgrund
Conception à l'origine organique (plan en forme de "fougère") qui se transforme ensuite en une composition rigoureuse et rationnelle par le dessin en "maille".	Conception rationnelle de la voirie qui aboutie à un dessin très organique car le relief du paysage est important. Dessin en arabesque.
En France en 1970, les groupes "Support-Surface" (Viallat, Pincemin, Pagès, Gran, Bioulès,...) et BMPT (Buren, Mosset, Parmentier, Toroni) rationalisent et dessèchent l'expression plastique.	En Allemagne, Beuys réactualise la présence <i>physique</i> de la nature à travers ses performances, Rinke met l'accent sur les éléments naturels constitutifs de notre monde (eau, pierre, végétation,...), en Autriche, Hundertwasser a toujours travaillé dans une optique organique.
Tendance à <i>mentaliser</i> les travaux artistiques et les travaux d'urbanisme.	Tendance à un art en complicité avec la nature. L'urbanisme tiens compte de la nature.
Epuration et rigueur des idées qui ne permettent pas une liberté d'évolution.	Expression plus libre qui peut laisser la place à l'intuition.
Vision très <i>cérébrale</i> et conception très doctrinale du plan de Hautepierre.	Vision du paysage presque romantique (référence au château de Heidelberg).
Conception <i>mentale</i>	Conception <i>visuelle</i>
Vision icarienne perpendiculaire au sol	Vision romantique parallèle au sol



Essai de comparaison entre les plans d'urbanisme et les travaux artistiques (L. Reynès).

Il y a également la notion de "déplacement" qui entre en ligne de compte dans les années 70. Les artistes du *Land Art* se déplacent, mais surtout déplacent leurs lieux de travail. Et ce lieu de travail n'est donc jamais le même. Le lieu de travail est le site, le paysage dans lequel l'intervention est conçue. L'artiste se déplace pour travailler, pour renouveler le support même de son intervention artistique. C'est le site qui dicte la posture, l'attitude et la

forme de l'intervention. Le lieu fait en quelque sorte la loi, et l'idée d'intervention doit à son tour se plier aux composantes qui constituent le site. Le concept, le lieu de travail, et la forme de l'intervention sont fusionnels. Pour l'urbaniste, dire que le site dicte sa loi est un pléonasme. Il n'y a pas de ville qui ne doive pas se plier aux règles naturelles du site sur lequel elle est implantée. En ce sens, le tracé urbain se rapproche du *Land Art* des années 70.



Richard Long, *A line made by walking*, 1967.



Michael Heizer, *Rift*, 1968.

Et l'urbanisme de ce moment-là table également sur le déplacement. Les villes nouvelles incluent la mobilité de l'homme. Il habite à un endroit et travaille loin de cet endroit. Les nouveaux quartiers sont déplacés en périphérie de la ville (Haute-pierre) voire à l'extérieur de la ville (Emmertsgrund). Les deux quartiers allemands et français ne dérogent pas à cette règle. Ils sont tous deux des quartiers qui intègrent le déplacement de l'homme. Leurs situations géographiques respectives impliquent le déplacement.

Dans les années 70, les artistes se sont déplacés ; l'urbanisme a également été un urbanisme de déplacement. Il semble impossible pour les urbanistes et les artistes de cette période de vivre et de travailler au même endroit. Il est alors d'actualité qu'il ne faut pas mélanger le travail et le quotidien familial ; il faut s'éloigner de l'un quand on fait l'autre, et réciproquement.

Les deux plans d'urbanisme de Haute-pierre et de Emmertsgrund intègrent cette notion empruntée au Land Art. Le déplacement est une composante commune au Land Art et aux plans d'urbanismes des années 1970. Dans les

années 70, "l'artiste sort de l'atelier"²⁷⁸, comme les quartiers sortent de la ville, comme la ville nouvelle se fait en dehors de la ville.

7. Conclusion

Les tentatives de ponts établis entre Art et Urbanisme dans tout ce développement ne restent que des possibilités d'illustrations d'une intuition, mais celle-ci s'avère renforcée par le développement de ce texte. Pour plus de solidité au raisonnement, il faudrait chercher dans les questions suivantes :

1) Qu'en est-il du subconscient des urbanistes et de sa répercussion dans leurs travaux ?

2) L'art peut-il faire parti de leur subconscient et jusqu'à quel degré ?

On sent, à l'heure actuelle, la volonté d'un grand nombre d'artistes d'intervenir sur l'architecture et dans la ville. Les réflexions et les travaux de Joep Van Lieshout ou de Alain Bublex, pour ne citer que ceux-là, pourront-elles être pris en compte ? Leurs réflexions qui vont au-delà d'un urbanisme mais qui sont les résultats d'une réflexion sur un mode de vie, seront-ils fondateurs et influenceront-ils sur un futur dessin de ville ?

Tout laisse à penser que ces réflexions ne peuvent être lettre morte et se retrouveront plus tard au moins sous une forme plus conséquente.

Dans le développement de cet article, nous venons de tenter d'établir des liens entre l'art et l'urbain contemporain. La pensée artistique peut s'avérer présente inconsciemment dans la pensée urbanistique.

Mais il est facile de tenter de réfléchir sur le passé. La question de l'avenir est bien sûr beaucoup plus intéressante en sachant qu'une intervention consciente des artistes pourrait être prise en compte. Quelle doit être l'actualité de cette réflexion ?

Les mouvements et les tendances actuelles, en 2010, sont-elles présentes dans le développement de la ville et du territoire ? D'après le texte qui précède, il est à peu près sûr que, inconsciemment, nous pouvons trouver des similitudes, et des correspondances entre les idées artistiques et les travaux urbanistiques. Mais y aurait-il également des tendances conscientes et volontaires de ces correspondances ?

Les visions et les interventions de l'art urbain et de l'art social actuel²⁷⁹ ne peuvent-elles pas être intégrées dans de la forme urbaine ? Ne sont-ils pas des éléments importants pour penser la ville en train de se faire ? Les urbanistes et les artistes ne peuvent-ils pas se rencontrer à nouveau, et se compléter pour recréer ou faire évoluer le milieu urbain ?

Car, pour travailler sur la ville, cela nécessite une grande remise en question des moyens de l'art et : "L'artiste 'travaillant' la ville aura quelque mal à obtenir des résultats probants s'il utilise les vieilles méthodes ou les façons de faire classiques de l'art, tels le tableau ou la sculpture. Re-figurer la ville, à cet

²⁷⁸ Colette Garraud, *L'idée de nature dans l'art contemporain*, Paris, Flammarion, 1994, p. 12.

²⁷⁹ Cf. Paul Ardenne, *op. cit.*, et Sylvette Babin, *Lieux et non-lieux de l'art actuel*, Montréal, Les Éditions Esse, 2005.

égard, présuppose que les outils soient redéfinis, de même que la méthode."²⁸⁰

Entre la vision première de la ville de Patrick Chamoiseau²⁸¹, et la supplique qu'il en donne à la fin de son récit fantastique²⁸² du *Livret des villes du deuxième monde*, nous pouvons penser que l'évolution des données et des appareils artistiques permettent de faire intervenir voire d'intégrer, ou de réintégrer, la pensée artistique dans la conception urbanistique. Au cours de l'histoire, la ville a toujours été répertoriée comme une œuvre d'art. Pourquoi ne continuerait-elle pas ? Nous voyons bien que le plan d'un urbaniste ou d'un architecte ne suffit pas à faire la ville. Nous savons que ces deux derniers ont besoin d'autres disciplines. Nous savons que toutes les sciences sociales sont nécessaires pour tracer un plan de ville. Notre 20^e siècle l'a quelque peu oublié. Notre 21^e siècle s'en souviendra-t-il ?

²⁸⁰ Paul Ardenne, *op. cit.*, p. 102.

²⁸¹ "J'ai donc vu les villes première. Géométriques. Toujours carrées pour mieux happer le sol et fasciner les quatre points cardinaux, et prendre racine du ciel dans le vif de la terre. La tente était ronde. La ville était carrée. La tente s'enthousiasmait du vent et vivait l'archipel des ancres et des élans. La ville était immuable, presque impassible, ouvrant au firmament son ardeur minérale, sa pensée architecte." (Patrick Chamoiseau, *Livret des villes du deuxième monde*, Paris, Monum, 2002, p. 20)

²⁸² « Ô ville, sois le lieu d'un autre imaginaire qui se déprend des miracles de la terre et des folies urbaines, et qui puisse fonder son beau son bien son juste dans une perception neuve qui humanise l'humain dans ses complexités et qui sait innover en tout temps entre l'idéal et le réel... Ô ville, sois le lieu de toutes les expériences, de toutes sapiences, et de tous les échanges entre ces trésors célébrés de toutes humanités..." (*Ibid.*, p. 76)

II. Références architecturales et urbaines

1. Villes nouvelles et configurations géométriques urbanistiques à 120°

Exemples contemporains à Hautepierre

Bernard PAGAND

Parmi les projets de grands ensembles des années 1959 et 1960, certains se sont voulus, plus que d'autres, vecteurs de réflexions architecturales et urbaines. Nous retiendrons ici des exemples de projets qui, comme Hautepierre, correspondent aux plus vastes espaces urbanisés en un seul tenant dans des agglomérations et qui développent des formes urbaines, dans leurs préfigurations et leurs configurations, selon une géométrie singulière basée sur l'angle de 120°, quelle que fût l'origine de ce choix. Ces projets sont aussi marqués soit par l'adoption de mégastructures et/ou d'une architecture proliférante. Dans les deux cas retenus, Le Mirail à Toulouse et La Villeneuve à Grenoble, les équipes d'architectes retenues finalement se voulaient à l'avant garde de la pensée urbaine et prétendaient fournir un modèle de ville nouvelle où l'échelle urbaine collective rencontrait celle, individuelle, du logement dans une perspective politique sociétale égalitaire. Le terme de "laboratoire social" est employé à Grenoble, à Toulouse, l'idée de nouvelles formes de vie est prégnante, la nouvelle société serait préfigurée dans ces formes : "Le Mirail est une ville de demain, une ville qui promet de n'être ni ennuyeuse, ni tourmentée, les architectes ont tiré parti des possibles actuels [...]. Ce sera aux habitants de ne pas dénaturer le sens du plan originel." ²⁸³

Pourtant, il reste aujourd'hui, ici comme ailleurs dans les productions de cette époque, la perception de grands ensembles marqués par l'exclusion, la ségrégation et associés à un cadre bâti dégradé ...

Toulouse-le-Mirail

La ville nouvelle de Toulouse le Mirail fut conçue par des architectes d'une équipe alors reconnue pour sa pensée spécifique et prospective, le Team X. Les architectes du Mirail, Georges Candilis, Shadrach Woods et Alexis Josic étaient de jeunes architectes internationaux détachés des CIAM et de la Charte d'Athènes, considérée comme un outil vieilli, et orientés vers de nouvelles préoccupations de l'ordre des sciences humaines et sociales.

Toulouse - Le Mirail ²⁸⁴ s'inscrit comme Strasbourg, dans la perspective de la constitution de métropoles d'équilibre après le constat du "désert français" face au poids de Paris. Grenoble, à proximité de Lyon, ne sera que secondaire dans cette perspective. Le maire de la ville de Toulouse envisage,

²⁸³ L'Oeil, *Le Mirail est une ville de demain*, mai 1964.

²⁸⁴ Ce chapitre s'appuie très largement sur le mémoire de master en architecture de Caroline Lang, *Le modèle du grand ensemble et de la ville nouvelle de Toulouse-Le Mirail. Les premières perceptions de 1950 à 1980*, INSA de Strasbourg, département architecture, sept. 2009. Nous lui sommes donc redevable de l'essentiel des éléments avancés.

au début des années 1960, "un grand urbanisme" pour le développement de la ville. Les terres, au-delà de la Garonne, indiquaient la possibilité d'un centre autonomisé, ville nouvelle, accueillant non seulement des logements pour la ville en grande expansion, mais aussi des institutions régionales, une université, de l'industrie. Une ZUP est ainsi créée à environ six kilomètres de Toulouse. Le programme du concours pour la ZUP prévoit 25000 logements avec des équipements administratifs, culturels et commerciaux, c'est alors la plus grande ZUP créée en France qui veut également investir de nouvelles formes d'urbanisme :

"C'était la première grande pensée d'urbanisme à l'époque à Toulouse, ça n'était pas un plan d'embellissement, plus un plan directeur pour la construction. C'était vraiment quelque chose d'organique. Ce serait même le centre régional de Toulouse [...]. C'était un acte de foi pour Louis Bazerque (maire de Toulouse)." ²⁸⁵

Le concours qui se déroulera entre mars 1961 et février 1962, a rassemblé de nombreuses équipes et plus de 150 architectes. Nous n'avons pas ici d'indications sur la participation de membres d'autres disciplines, mais nous verrons, comme à Strasbourg, l'intérêt pour les travaux anthropologiques ou sociologiques de l'époque. L'équipe lauréate était donc constituée de membres du Team X autour des trois architectes déjà cités ; X est indicatif du dixième congrès (CIAM) de Dubrovnik, les membres de cette équipe s'étaient alors séparés du groupement des CIAM pour explorer des voies nouvelles autour des notions de mobilité, de temporalité ou d'identité dans la constitution de l'urbain. Les réflexions conduites se réfèrent aux travaux de Pierre-Henri Chombart de Lauwe ou de Henri Lefèbvre.

Le projet Candilis, Josic, Woods montre un schéma singulier, mais très rapidement retenu, présenté comme une ossature souple et évolutive qui permette à la ville de se constituer dans le temps (voir figures). Le système en Y (120°) permettait en s'ancrant sur la colonne vertébrale topographique du site, un développement par ramifications successives (cf. Strasbourg) dans des directions ordonnées par le système. Flexibilité et évolutivité de l'ossature était permises.

"Je continue de penser que c'était le meilleur plan d'urbanisme. Il montrait une rue de 100 000 habitants, il montrait l'immeuble lui-même urbanisé, les relations de voisinage facilitées par les coursives, l'enfant qui chemine ... Tout cela frappe à juste titre en 1960." ²⁸⁶

Ce système permettait la constitution d'une nouvelle forme de continuité de la ville. "L'association combinatoire des divers éléments de l'urbain, du collectif et du privé, en un système continu garantissant la flexibilité de la ville et de la société dans le temps est une quête continue pour le trio d'architectes." ²⁸⁷

Les clefs de la conception, de la préfiguration sont continuité, mobilité et

²⁸⁵ Germain Tarrius, directeur de l'atelier d'urbanisme de la ville dans S. Gruet, R. Papillault et al, *Le Mirail. Mémoire d'une ville*, Toulouse, éd. Poésis, 2008, cité par C. Lang, *op. cit.*

²⁸⁶ Germain Tarrius, *ibid.*

²⁸⁷ C. Lang, *op. cit.*

nouvelles formes d'habiter.

La continuité, telle que l'envisageait G. Candilis, correspond à un urbanisme ancrant des configurations du passé à une anticipation de la ville future et de ses besoins et usages. Sa description de la ville est celle d'une entité dynamique où des éléments hérités deviennent essentiels à la définition d'un caractère à venir. Les éléments associés aux temporalités longues et ceux relevant de l'évolution permanente de l'urbain sont associés ou intégrés. La continuité est aussi celle du bâti et celle des éléments structurants corrélés en une identité nouvelle et spécifique.

La mobilité pour le Team X est entendue selon plusieurs acceptions : elle concerne le mouvement mais aussi le temps, l'économie par la distribution rapide des biens de consommation, elle concerne encore l'habitation et la mobilité des habitants urbains. Pour le Team X, "la mobilité s'organise avec la voiture autour des réseaux. Grâce à es systèmes d'interconnexion de ruptures de charge, on peut passer d'un réseau à l'autre, définissant ainsi des lieux potentiels d'extension de la ville." ²⁸⁸

La cellule d'habitat et son contenant l'immeuble sont pensés comme des éléments constitutifs de la grande entité urbaine, ils n'en sont pas détachés, ils s'y intègrent dans une combinatoire complexe entre public et privé. La cellule est une notion ouverte susceptible d'agencements différenciés ; flexibilité et évolutivité du logement sont au cœur du dispositif, et à l'architecture d'un habitat du grand nombre répond une souplesse de singularisation, en principe.

Sur la base de ces trois éléments d'approche, de nouveaux concepts sont élaborés indiquant la continuité et l'interrelation des éléments de la ville proposés. Ce sont le "Stem" ou réseau de liaisons qui interconnecte les divers secteurs fonctionnels, les points d'activités et d'identités spécifiques intégrés en "Clusters" ou "Agréats". Le système général de la ville, qui intègre ses diverses dimensions, où les divers clusters ou agréats interagissent, où par conséquence le stem s'étend, forme un "web".

Le projet de Toulouse - Le Mirail²⁸⁹ transcrit de façon synthétique, les notions et concepts développés par le Team X. Toulouse tente l'intégration renouvelée de l'échelle urbaine et de celle du logement. L'imbrication de ces deux éléments constitue le double cadre de vie publique et privée de l'individu et qualifie la ville nouvelle. Celle-ci s'inscrit dans un schéma de ville biologique, où la métaphore de l'arbre avec ses ramifications, sa croissance continue, l'entrelacement de ses diverses parties est capitale, "la ville est un arbre, la rue piétonne est le tronc sur lequel viendront se ramifier les branches des différentes extensions." ²⁹⁰

Le plan du Mirail épouse la topographie du site, un long talus nord-sud, où s'appuie le stem, sorte de lieu de dynamique urbaine et support de centralisation, qui prend le forme d'une immense dalle piétonne parcourant l'ensemble de la ville. Sur ou autour de cette dalle se greffe le bâti, les hautes

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ Voir figures. Texte repris avec quelques modifications de C. Lang, *op. cit.*

²⁹⁰ Gruet/Papillault, *op. cit.*

immeubles encadrent l'artère principale (stem - dalle) pour marquer l'urbanité, le densité et la hauteur des immeubles décroissent vers les diverses ramifications. Les immeubles de l'épine dorsale appartiennent à la configuration de la "rue", des rues aériennes conduisent à certains de leur niveaux. Les équipements sont implantés sur la grande dalle piétonnière, ils fédèrent les rencontres et les pratiques sociales de la ville. La dalle est lieu de convergence, elle est estimée comme une redécouverte, une réinvention de la rue grâce à un nouveau langage où espaces collectif et individuel restent présents et reliés, mais à une nouvelle échelle. Il est probablement vu là, un saut d'échelle moderne qui suit ceux qui ont vu le passage de la rue médiévale à la rue classique mais surtout celui qui a fabriqué la ville moderne du dix-neuvième siècle. Le "centre linéaire" et les diverses ramifications sont accompagnés d'une "colonne vertébrale végétale" et des espaces verts se développent entre les ramifications formées par le bâti. Urbanité et nature sont mis "en parallèle".

Toulouse-le-Mirail est donc considérée comme une ville organique, imaginée en fonctions de principes d'évolutivité. Elle est conçue en plusieurs quartiers, nécessaires à l'identité mais aussi à la réalisation en phases de ce qui doit être une ville de 100 000 habitants qui se développera sur un peu moins de cent hectares. Les quartiers jouissent d'une certaine autonomie, à l'image de la ville traditionnelle, avec des équipements nécessaires à leur fonctionnement. Ils s'articulent à la dalle. En retrait relatif à cet ensemble interconnecté, on trouvera l'université et les activités industrielles.



Toulouse et Le Mirail.



Après l'examen de ces éléments de préfiguration, retenons les grandes clefs de configuration de la ville nouvelle qui en sont issus :

Le "centre linéaire, la dalle" :

La dalle est le centre social de la ville et le lieu de connexion des différents quartiers. Pensée comme centre, il faut y voir une sorte de vaste place

linéaire plus qu'une rue du fait de son importante largeur. Domaine du piéton, la dalle élevée à quatre mètres de hauteur permet, à la fois, d'éviter et d'articuler d'autres modes de déplacement. Le piéton y est libre de ses mouvements et peut "s'y épanouir", la voiture est cantonnée sous la dalle tant pour la circulation que pour le stationnement. Des circulations verticales font le lien entre les deux systèmes aux points de rupture de charge.

Les espaces verts :

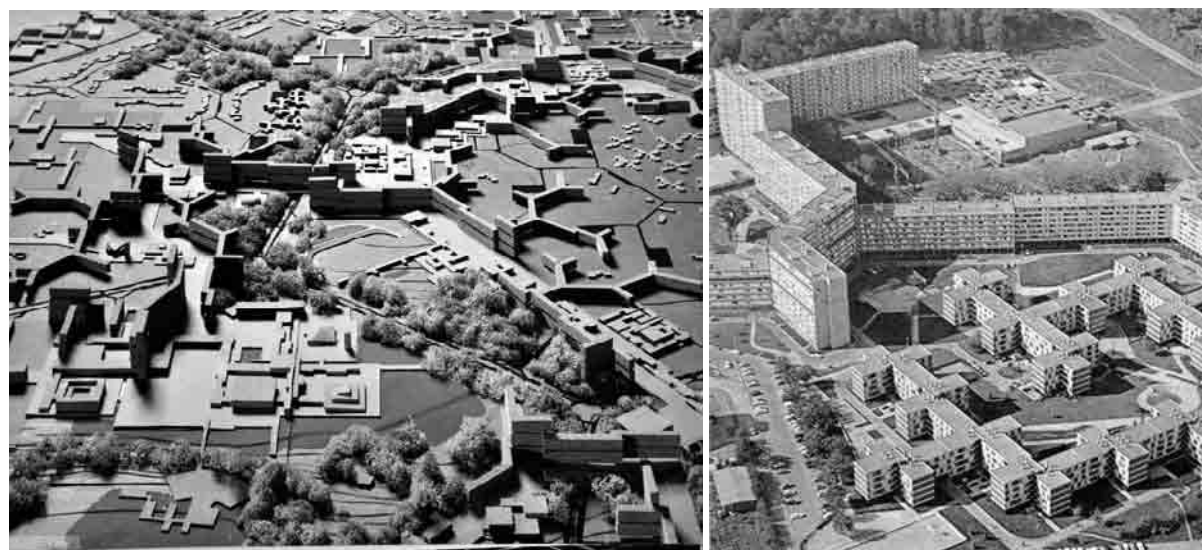
Ils suivent la trame organique qui serpente à la lisière des domaines préservés des grandes propriétés de châteaux. Les espaces verts s'insinuent entre les vides laissés par les ramifications de l'ossature urbaine en Y et les formes associées des immeubles. "Au lieu d'abattre un arbre pour construire une maison, nous avons conservé l'arbre et déplacé la maison. C'était le principe." dira Candilis. Le principe de continuité s'applique en conservant des éléments de l'héritage historique et naturel (châteaux et lac de la Reynerie) et veut donner encore plus de sens à la métaphore de l'arbre-ville.

Les rues aériennes :

Les rues aériennes qui conduisent au logement sont des rues publiques qui s'inscrivent dans l'idée de continuité, dans celle des liens collectif et privé et qui en même temps sont des pré-seuils aux logements. Elles prennent position à certains étages impairs (1, 3, 5, 9 et 13) des immeubles qui bordent la dalle centrale. Le bâtiment participe ainsi d'une nouvelle figure urbaine, le bâtiment rue, où des commerces peuvent s'installer. En l'absence de réalisation, elles resteront de simples coursives.

La cellule de logement :

Adaptés à l'ossature en Y, les immeubles sont d'importants tripodes se déployant autour de la dalle vers la verdure et bénéficiant d'orientations ouvertes. Obéissant à des combinaisons d'éléments de différentes tailles de 6 à 14 étages, les logements sont traversants pour de meilleures conditions de vue, d'ensoleillement et de sentiment de taille. Mais si l'idée la modularité a pu se réaliser (cloisons amovibles) celle de la flexibilité n'a pu se développer.



Comme pour Hautepierre à Strasbourg et d'autres opérations de la même période, le projet, même s'il fournit une image conforme aux dessins initiaux, n'atteindra pas tous ses objectifs en particulier pour des problèmes de financements, de tiraillements politiques, de procédures d'aménagement (cadre ZUP). Mais le modèle, en 1970, est encensé par opposition aux grands ensembles standards comme le montre cet extrait d'un article du monde :

"Le Mirail [...] c'est aussi et déjà autre chose qui ne ressemble pas aux 'grands ensembles' qui sévissent dans la plupart de nos banlieues. La disposition des ensembles en Y, la grande dalle réservée aux piétons, l'automobile chassée, les rues aériennes [...] : tout a été pensé ici pour faire une vraie ville et non 'un clapier'." ²⁹¹

Villeneuve de Grenoble

Comme Le Mirail, la Villeneuve de Grenoble entend se distinguer des grands ensembles tant en ce qui concerne sa structure urbaine que la qualité des architectures produites. Comme au Mirail, elle inscrit des fonctions diverses, dont d'importants services, et n'a pas pour seul but la production de logements de masse. Elle se singularise aussi des grands ensembles du point de vue de sa composition sociale, elle accueille des populations diversifiées. Cité populaire et habitat des classes moyennes, elle assume, elle a assumé en tout cas, une représentativité des composantes de la société urbaine. "Son profil sociologique est marqué tout autant par les cadres que par les immigrés." ²⁹²

Plus qu'à Toulouse-le-Mirail, commencée plus tôt, les réflexions qui animaient la fin des années soixante vers une "nouvelle société" n'étaient pas absentes, faisant parler de "laboratoire social" à propos de la Villeneuve, compte tenu des innovations introduites, mixité sociale, école communautaire, maison médicale, équipements intégrés ...

Pour J. Joly et J. F. Parent, La Villeneuve se distingue aussi des grands ensembles par la variété des paysages qu'elle offre. De nombreuses perspectives urbaines sont proposées, des silhouettes massives et polychromes des bâtiments de l'Arlequin aux cubes savants des petits immeubles de logements en pyramides en passant par les Baladins plus aérés, l'immense parc, le centre actif ... ²⁹³

L'ensemble a été construit sur un site sans trace urbaine, ce fut un aérodrome, et si J. Joly et J.F. Parent considèrent qu'il n'y avait pas non plus de repères naturels, C. Corajoud avec qui nous avons eu un entretien il y a quelques années, considérerait que l'absence de prise en compte du cadre des montagnes avait été une erreur compte tenu de ses pratiques ultérieures?

²⁹¹ *Le Monde*, 3 juin 1970, in : Gruet/Papilault, *op. cit.*

²⁹² Joly J., Parent J.-F., *Grenoble de 1965 à 1985, Paysage & politique de la ville*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p.15.

²⁹³ *Ibid.* p. 16.

La dynamique des J.O. de 1968 :

L'agglomération grenobloise étant en forte expansion dans les années 1960, et après l'abandon de la Ville Nouvelle prévue dans le Voironnais, il fut décidé de réaliser deux ZUP à Grenoble (120 hectares) et Echirolles (80 hectares). Avec la perspective des jeux olympiques de 1968 (décision de Grenoble - ville olympique en 1964) et la nécessité de fournir les équipements nécessaires, l'aérodrome Jean Mermoz fut déclassé et ses cent hectares assuraient la jonction entre les deux zones, les deux ZUP, pour constituer un seul et vaste territoire de trois cents hectares. Un nouveau plan directeur élaboré dans des conditions similaires à celles connues à Strasbourg (pour le plan directeur et la ZUP), c'est à dire un architecte en chef, H. Bernard, "grand patron" venant épisodiquement donner des instructions à de jeunes architectes locaux ²⁹⁴ ne donna pas satisfaction à toutes les communes concernées, Echirolles au premier chef. Le projet grandiose développant d'importantes mailles comme dans le PUD de Strasbourg péchait quant à la programmation du centre et avait quasiment ignoré tout programme d'activités et d'emplois. Il était en outre reproché à l'urbaniste en chef une concertation fort peu développée avec les élus et techniciens locaux. H. Bernard fut dessaisi de sa fonction d'urbaniste en chef du PUD et il abandonna ses fonctions d'architecte en chef de la ZUP. Le village olympique fut cependant projeté et vit le jour dans la maille qui lui était réservée dans ce premier plan. M. Novarina en fut l'architecte, très autonome vis-à-vis de l'architecte en chef. Ce village est un ensemble de 1800 logements destinés aux athlètes et membres des équipes olympiques et apte à devenir un quartier d'habitation à dominante d'habitat social. Le quartier développe un ensemble de petit immeubles et de grandes tours résidentiels, d'équipements de quartier et de groupements scolaires...

La Villeneuve

Après la seule réalisation du village olympique et après le départ de H. Bernard fut mis en place un nouvel acteur majeur ici, et dont se dotèrent les agglomérations dès lors, l'agence municipale d'urbanisme (devenue par la suite Agence d'urbanisme de la région grenobloise) qui travailla sur la ZUP. Elle projeta un nouvel ensemble conçu comme une extension urbaine accueillant habitat (10 000 logements et équipements intégrés) et activités et conçu pour accueillir certaines fonctions centrales constituant un centre relais vers le sud de l'agglomération ; le concept de ville nouvelle, du fait de l'absence de rupture avec la ville, ne fut pas opérant malgré la référence majeure alors constituée pour de telles opérations. ²⁹⁵

Les idées de programmation de l'habitat reposaient sur un ensemble de quartiers de l'ordre de deux mille logements et articulés autour du centre et de densité décroissante à partir de celui-ci.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 20.

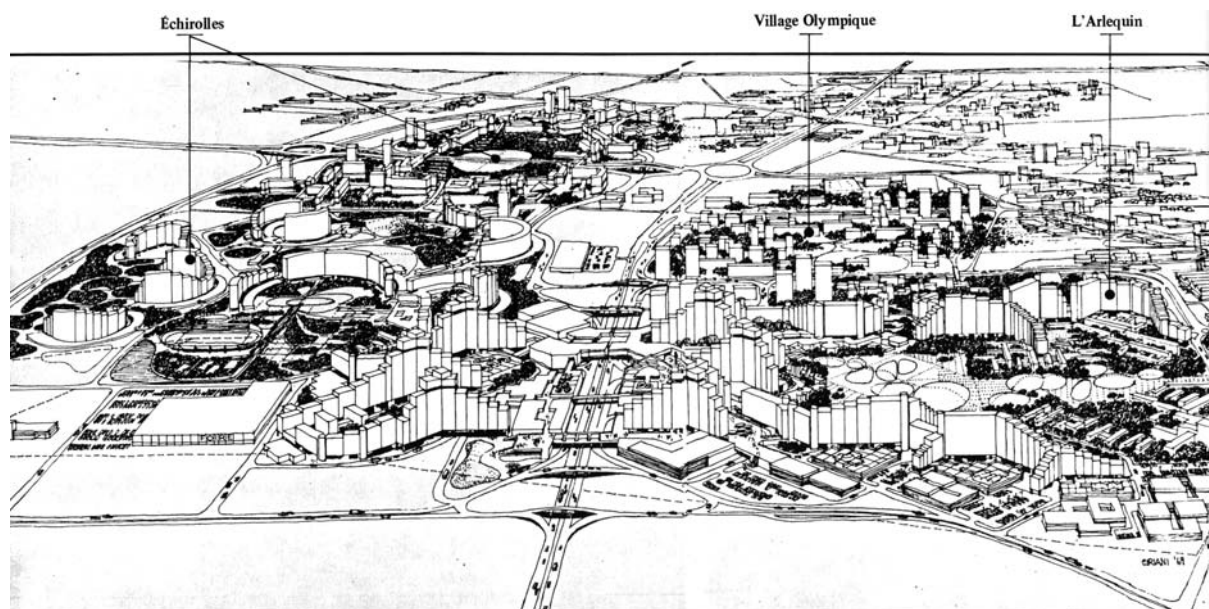
²⁹⁵ *Ibid.*, p. 23.

Après l'adoption des principes, J. Joly et J.F. Parent considère cinq grandes étapes dans le développement du projet, de 1966 à 1968 : orientations d'ensemble et partis d'urbanisme, de 1968 à 1972 : l'étude et la réalisation du quartier de l'Arlequin (le seul que nous regarderons ici), de 1972 à 1975 : la première tranche du centre intercommunal, de 1975 à 1980 : réalisation du quartier des Baladins et de la zone d'activités, puis après 1980 : continuité d'édification de la zone centrale et mise en étude du troisième quartier.

Les orientations prospectives et les conditions politiques, le jeu des acteurs divers, y compris l'ordre des architectes, nécessitaient le choix d'une équipe spécifique apte à sortir des jalons immuables de l'époque. Ce fut l'A.U.A (Atelier d'urbanisme et d'architecture) qui fut retenu. Cette équipe, société coopérative, regroupait des architectes et des ingénieurs mais aussi d'autres spécialistes, paysagistes, économistes, sociologues et "*même urbanistes dont la spécificité émergeait à peine*".²⁹⁶

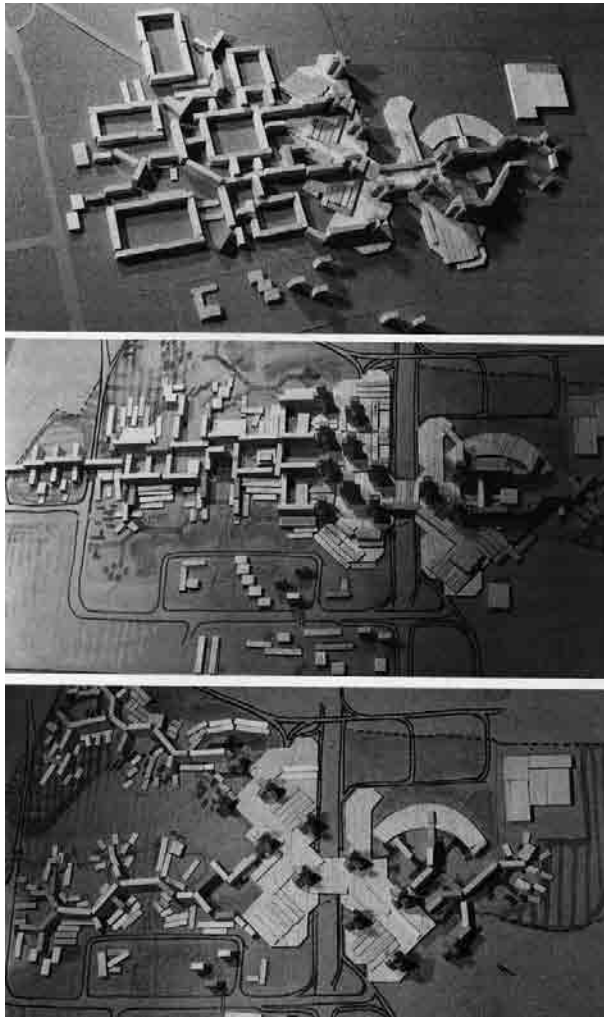
Elle publiait sa réflexion critique dans un bulletin "*Forum*" et par sa composition même était engagée dans un travail interdisciplinaire.

En 1967, G. Loiseau, J. Tribel et M. Corajoud (de l'A.U.A. bien sûr), furent nommés architectes en chef de l'opération Villeneuve. Leur mission était de transcrire en "parti architectural" le schéma d'aménagement de la ville, de piloter la réalisation avec des architectes autres. Trois variantes furent proposées, appelées comme à Toulouse "schémas organiques". J. Joly et J.F. Parent les évoquent dans leur ouvrage, la première s'apparentait au parti développé au village olympique, la seconde était une mégastructure, et celle retenue, un peu à l'image de Toulouse le Mirail, proposait trois grandes unités d'habitation linéaires de 2000 logements "accrochées" par une extrémité au centre secondaire.



Perspective de la Villeneuve Grenoble-Echirolles, 1968.

²⁹⁶ Ibid.



Maquettes pour variantes de la Villeneuve de Grenoble, AUA, 1967.

Les différences sont importantes, sur la question de la centralité par exemple, mais les apparentements avec Toulouse Le Mirail sont quand même significatifs. Chaque quartier est constitué d'une structure linéaire et sinueuse (angle de 120°) avec des immeubles variant entre six et quinze étages, "[...] des changements de direction selon des angles à cent vingt degrés définissait des criques découpant les franges du parc central en espaces davantage liés aux logements." ²⁹⁷

Au pied de la structure, mais ici dans le parc, des éléments bas accueillent les équipements résidentiels. Près du centre les immeubles prennent de la hauteur.

Le plan masse après les "obstacles bureaucratiques" constitués par l'architecte conseil du département, la direction de l'équipement, fut accepté sans enthousiasme par le Conseil supérieur d'architecture, qui le rappellent J. Joly et J. F. Parent regrettait l'absence de grands noms de l'architecture, à l'époque, dans l'équipe, voire d'un prix de Rome. Quelle horreur !

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 31.

L'Arlequin²⁹⁸

Le paysage urbain de l'Arlequin reflète assez fidèlement le projet initial. Les préfigurations fournies par H. Ciriani et B. Huidobro, deux autres architectes de l'A.U.A., y ont pris une grande part. La formalisation des concepts était précise, les détails convaincants. L'élaboration approfondie du projet, l'important travail d'explicitation fourni permirent de seulement donner une marge de liberté aux architectes et aux promoteurs auxquels il ne restait qu'à s'inscrire dans un prototype. Il en reste une continuité entre préfiguration et configuration dans le cas du quartier de l'Arlequin.

Pour J. Joly et J. F. Parent, le parti architectural est marqué par quatre traits principaux :

La structure linéaire :

En lieu et place des immeubles distincts standards des grands ensembles, une structure unique linéaire a été choisie. L'un des buts de ce choix était, comme à Toulouse, d'assurer une continuité du bâti qui est une « marque historique » de la ville, l'autre d'éviter le morcellement en immeubles marqués socialement et de faire cohabiter dans une même enveloppe des logements de statut différents. L'effet visuel de la mégastructure qui en résulte avec le changement d'échelle adapté à l'époque²⁹⁹ est atténué côté parc par les jeux de volumes bas des équipements ou services qui se greffent à sa base et qui restent totalement libres d'architecture et ceci sans perturber l'ensemble du fait de sa masse grandiose.

La galerie piétonne :

La galerie piétonne se développe sur près d'un kilomètre et demi (plus de 1300 mètre) sous la structure bâtie. Elle constitue le point de passage entre les accès, le parc, les équipements et les commerces. C'était une sorte de rue, non plus entre immeubles comme à Toulouse, mais sous immeubles, où s'échelonnaient toutes les entrées de ceux-ci, réduites dans le projet réalisé. Elle a l'emprise de la largeur des immeubles, de la mégastructure, et est haute d'environ deux étages. Elle s'agrémente du rythme des piliers, des jeux de formes des équipements greffés, de colorations étudiées, d'échappées visuelles choisies vers le parc ou les montagnes au loin.

La place de l'automobile :

La séparation des modes de déplacement est récurrente des projets recherchés de cette époque, à Grenoble comme à Toulouse ou Strasbourg, elle est aussi de rigueur avec une modalité encore différente. Sur l'ensemble du quartier, il est institué une stricte séparation entre les lieux résidentiels, les cheminements piétons, les aires de quiétude et les aires dévolues aux accès automobiles, au stationnement et aux transports en communs ; la mégastructure marque la frontière entre ces deux types d'espace, entre un intérieur libre et calme et un extérieur chargé de toutes les fonctions mécaniques (une sorte de méga-maille hautespierreuse). Aujourd'hui le tram

²⁹⁸ D'après Joly/Parent, *op. cit.*

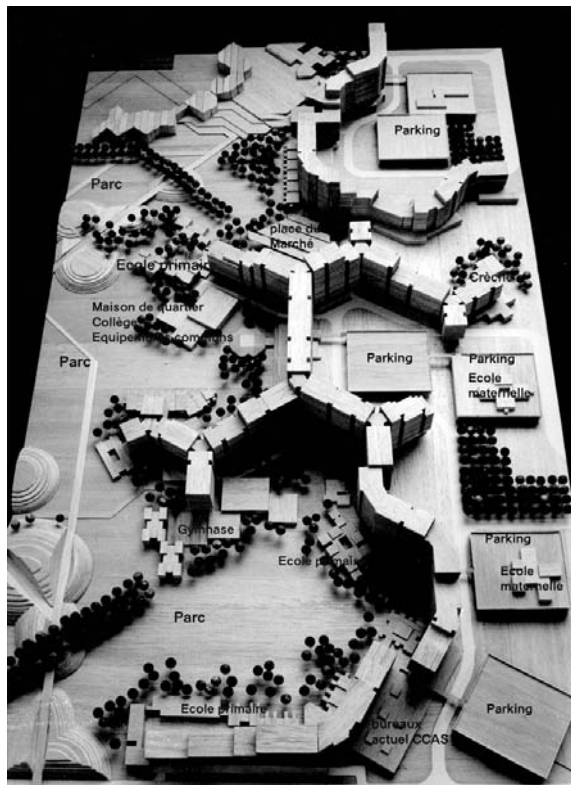
²⁹⁹ Cf. *Supra*.

est venu prendre position dans la partie dévolue aux circulations mécaniques à la place d'un mini métro aérien préfiguré dans le projet. On lit donc une face de paysage à fonction utilitaire et une autre face à fonction récréative.

Le parc :

Le parc, qui lie en fait le Quartier de l'Arlequin à celui des Baladins (un autre parc sera développé à la Villeneuve d'Echirolles), couvre une superficie de l'ordre de vingt hectares. Il se lit à deux échelles, l'une liée à son inscription dans le mouvement de la mégastructure, il est un espace de proximité qui permet une agréable desserte des équipements et service, l'autre globale comme un vaste parc, « poumon vert » dans la ville, largement arboré par bouquets, agrémentés de petites collines nées de la récupération des déblais de l'immense chantier. Dans ce vaste parc, ouvert sur les montagnes et apte à recevoir une intense fréquentation en maintenant ses qualités, les buttes permirent la mise en place d'accidents, de situations de découverte, de zones diversifiées plus ou moins ouvertes ou intimes.

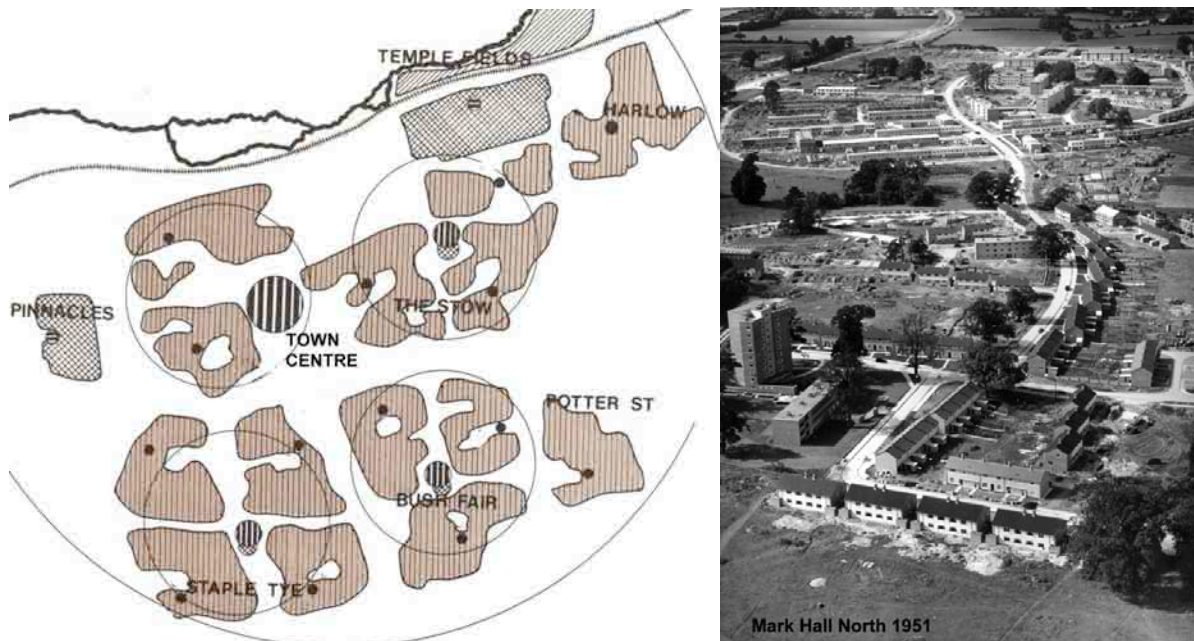
Si le quartier de l'Arlequin, reste proche de sa conception comme cela a été signalé plus haut, il connut aussi, comme tous ces projets de grande ampleur, des affaiblissements par exemple du fait de l'insuffisance d'opérateurs au sein de la mégastructure, ce qui a diminué les effets de variations escomptés et ceux qui ont participé n'ont pas forcément su jouer avec les contraintes de la structures ou du programme. Mais toute la cohorte des équipements fut des plus satisfaisante selon ce que rapporte Joly et Parent. "L'Arlequin représente-t-il, comme le pense certains, le dernier avatar du mouvement moderne..."³⁰⁰



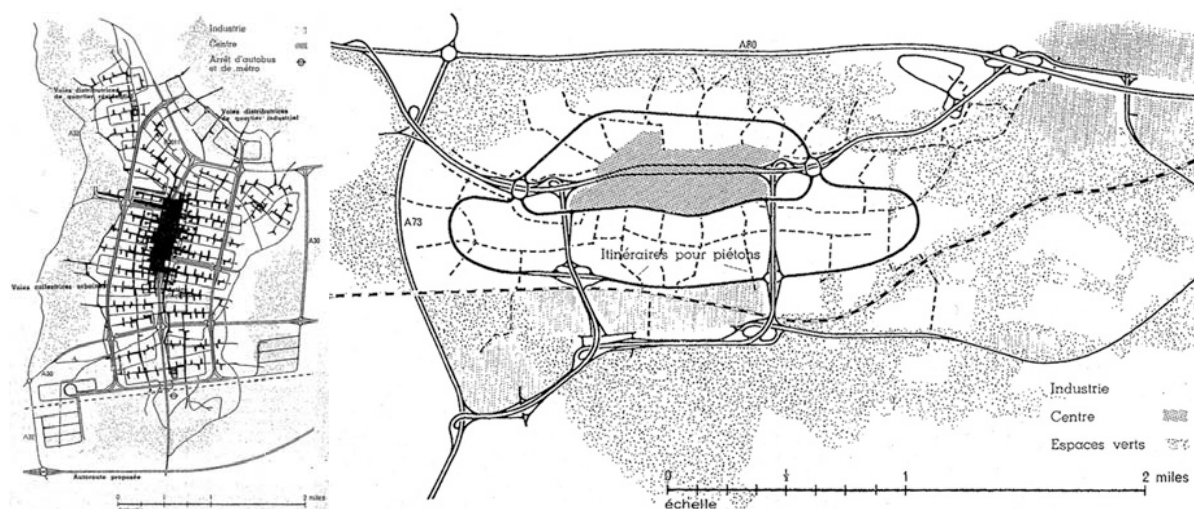
Maquette de la galerie de l'Arlequin, AUA, 1967.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 41.

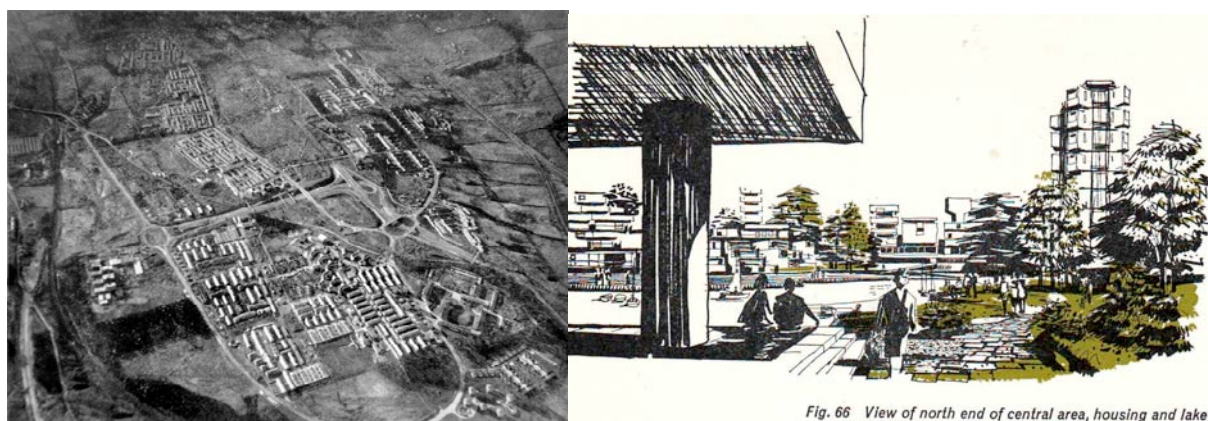
2. L'exemple des new towns anglaises – maile et unité de voisinage



Harlow, Sir Frederick Gibberd (1947-années 70), en gris les industries. Mark Hall nord, 1951.



Schémas de principe de Hook (Greater London Council, 1961) et de Cumbernauld (Geoffrey Copcutt, 1963) d'après le "rapport Buchanan", 1963 (éd. fr. L'automobile dans la ville, 1965).



Vue aérienne de Cumbernauld, cœur de "maile" à Hook.

VI. CONCLUSIONS

A. Déroulement de la recherche

Volker ZIEGLER

Les thèmes explorés et les matériaux exploités pour cette recherche ont été de forme kaléidoscopique, à l'image des deux quartiers Strasbourg-Hautepierre et Heidelberg-Emmertgrund, des histoires, des formes urbaines et des personnes rencontrés. Les contributions de textes, d'images et de films, propres à chacun des chercheurs de l'équipe, expriment la multiplicité des approches que nous estimons nécessaires pour un travail de recherche qui porte à la fois sur "l'espace conçu" et sur "l'espace vécu" d'ensembles urbains. Mais elles expriment aussi la diversité des cultures professionnelles et personnelles des uns et des autres : enseignant-chercheur, doctorant ou artiste ; architecte, urbaniste, plasticien, vidéaste, photographe, anthropologue ou ingénieur...

L'idée initiale était non pas de "comparer" deux quartiers quant à leur histoire, leur forme urbaine et leur vécu, mais d'éclairer certains moments de l'histoire, certains éléments formels et certains aspects de la vie d'un quartier dans le miroir de l'autre. Une hypothèse de travail était celle que dans les quartiers de grands ensembles, c'est à travers les modalités de la "politique de la ville" que le rapport souvent conflictuel entre "espace conçu" et "espace vécu" est révélé et renégocié. Trois grandes parties de ce rapport rendent compte de ce triangle, avec toutes les difficultés que nous y avons rencontrées.

Premièrement, cette opération de regards croisés n'a pas été symétrique par rapport aux deux quartiers. La majorité de l'équipe vit et travaille à Strasbourg, un seul chercheur à Heidelberg. Il a été d'autant plus important de définir une même approche pour étudier l'histoire, la fabrication et de l'espace des deux quartiers ainsi que leur évolution. Ainsi, la constitution et la rédaction de la première partie du rapport a suivi le même découpage en "préfiguration" (les origines du projet), "configuration" (le chantier et ses aléas) et "refiguration" (les interventions de type "re-") des deux quartiers.

Deuxièmement, les matériaux analysés et produits pour cette recherche sont de nature très hétérogène. Nous avons senti cette nécessité d'explorer d'autres méthodes de travail et d'utiliser d'autres supports que le texte pour la deuxième partie du rapport qui porte sur les représentations de l'espace vécu. Comment rendre compte de l'ambiance sociale d'un lieu ? Si l'ensemble de l'équipe a été familier avec le "terrain" de Hautepierre et même investi dans le projet pour ses 40 ans, les déplacements à Emmertgrund étaient plus rares et surtout moins spontanées, à cela s'ajoutait encore la barrière de la langue. Il a été d'autant plus important de "dériver", de passer par d'autres sensibilités à l'espace, d'autres capteurs d'urbanité, et notamment par la photographie et la vidéo. Les deux films (2 DVD vidéo) en rendent compte, y compris dans leurs différences : sur Hautepierre, un

montage de diverses dérives urbaines, d'interviews, de conversations et de réunions publiques, sur Emmertsgrund, une visite guidée et des plans d'ambiances. Outil interactif, le troisième DVD ("L'urbanité en ambiances") est une base de données regroupant des centaines de photos des deux quartiers qui permet à l'utilisateur du DVD de composer un parcours virtuel ou un diaporama thématique à HautePierre, à Emmertsgrund ou d'une manière parallèle.

Ce travail de recherche est donc aussi un investissement sur le terrain. Les réactions des habitants ont toujours été authentiques. Nous avons rencontré parfois une certaine méfiance voir hostilité : un groupe qui se promène dans un quartier en prenant des photos, cela attire de l'attention, et parfois des œufs jetés par les fenêtres (à HautePierre). Au moment des discussions sur la vente d'Emmertsgrund, des locataires inquiets sont jusqu'à aller prévenir le bailleur de notre présence sur place : un petit groupe de personnes de 40 à 60 ans parlant une langue étrangère, seraient-ce des investisseurs intéressés ? Un "quartier sensible", c'est aussi cela, sensible aux regards extérieurs pleins d'a priori et aux intentions imposées. Mais le fait de dire pourquoi on est là, de revenir, de s'investir fait tomber ces barrières et puis alors... les habitants nous parlent, sans qu'on le leur demande forcément. Le respect de l'autre libère la parole, nous entraîne dans une histoire.

Les entretiens avec les acteurs professionnels étaient d'un ordre tout à fait différent. Nous avons vu des représentants importants de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre impliqués dans la conception des deux quartiers, ils avaient entre 75 et 90 ans au moment des entretiens. Là, la parole était souvent structurée (comme aussi nos questions), elle ressemblait parfois à un discours préparé il y a longtemps et maintenu depuis. Peu de réflexions problématisaient l'action et le rôle de l'interlocuteur, celles-ci transparaissaient plutôt entre les phrases et dans les oublis.

En ce sens, c'est dans les entretiens, rencontres, interview etc. que nous avons pu trouver la matière la plus riche pour la troisième partie de ce rapport qui porte sur les politiques de la ville et le rôle des différents acteurs.

B. Comment faire de la recherche dans un quartier sensible ?

Barbara MOROVICH

I. Le projet "Hautepierre a 40 ans" de l'association Horizome

Dans le cadre d'une table ronde sur la "Réhabilitation des grands ensemble et démarche participative", en 2008, à l'Ecole d'Architecture de Strasbourg³⁰¹, la question de la participation des habitants au Renouvellement Urbain a été largement développée notamment pour le quartier de Hautepierre, pour lequel un projet de réhabilitation était en cours. A cette table ronde ont participé des représentants du monde associatif du quartier (Jeunes Équipes d'Éducation Populaire, Association des Habitants de Hautepierre, Association socioculturelle le Galet) ainsi que les services de l'Urbanisme de la Ville (Programmation et Conception urbaines à la Communauté urbaine de Strasbourg), la CAUE (*conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement*) le monde de la recherche universitaire sur le sujet (le sociologue Maurice Blanc, CRESSON) et des acteurs du terrain ayant une méthode transdisciplinaire (l'architecte François Daune avec *Campement Urbain*). Dans les conclusions, on a constaté des défaillances quant au dispositif de mise en œuvre de la démarche participative, notamment en relation à la question de la mémoire du quartier et ses représentations à l'époque du bouleversement urbain. L'urgence du projet de rénovation, le manque de moyens, étaient autant de motifs qui repoussaient la participation des habitants comme la dernière des priorités, malgré les annonces d'une volonté d'implication promue par la nouvelle équipe municipale au pouvoir depuis quelques mois seulement. Une brèche s'était ouverte pour permettre la mise en place d'une véritable participation ? En tout cas, elle a favorisé la naissance du projet "Hautepierre a 40 ans" de l'association Horizome, en lien avec la recherche de l'équipe AMUP et avec le "volet humain" du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de Hautepierre. Les actions d'Horizome se voulaient encrées au sein du quartier, afin de restituer une image plurielle de ce dernier, au delà des stigmatisations le plus fréquentes : le projet visait alors la mise en valeur de la richesse culturelle et architecturale du quartier de Hautepierre. Le projet a reçu des financements grâce au dispositif CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), réservés aux quartiers "sensibles". A travers une approche qui mêle les sciences sociales, l'art et l'urbanisme, le but principal n'est pas la "participation des habitants", mais plutôt le "changement d'image du quartier" en s'appuyant sur les vécus, les pratiques de l'espace, les témoignages des habitants. En rupture avec la territorialisation des problèmes sociaux et avec la "sociologie de la galère", le discours d'Horizome procède des constats suivants : les habitants du quartier de Hautepierre, en particulier ceux issus de l'immigration, sont représentés dans des aspects délinquants, surtout les jeunes, ou passifs, et ceci dans

³⁰¹ Cette table ronde a été organisée au sein du séminaire de master 1 "Logement social et projets d'architectes" (B. Morovich-C. Birghoffer)

plusieurs domaines. Ce fait engendre des lourdes conséquences et des injustices au niveau de leur insertion dans la vie professionnelle. De plus, ces stéréotypes sur les "jeunes des quartiers" et celui, non moins puissant, de leur position d'individus "enclavés" sont actuellement des prétextes pour une rénovation urbaine qui vise à sécuriser, apportant une "mixité" dans les quartiers et à les "résidentialiser". Cette mixité serait bien souvent "paradoxe" dans le sens qu'elle aurait comme conséquence non pas la réduction des inégalités au sein du quartier, mais bien le déplacement de quelques "indésirables" (les "cas sociaux") au profit des classes moyennes qu'on incite à revenir dans les quartiers populaires (Bidou-Zachariasen et Blanc, 2010 ; Genestier, 2010).



Studio Hautepierre et Association Horizome, lieux d'action, de recherche et de diffusion culturelles et artistiques.



"Mailles Story", une exposition d'art dans le quartier.



L'Observatoire des urbanités : des rencontres-débat avec des professionnels, chercheurs...

II. Projet et démarche

La question du terrain comme celle, parallèle, de la transdisciplinarité de l'équipe s'est posée d'emblée. Afin de pouvoir travailler au sein du quartier il est apparu fondamental d'interroger l'espace : habité, vécu, pensé. Il fallait saisir le rapport entre l'espace externe et son miroir interne, et l'interroger grâce à une présence ethnologique sur le terrain. Pour cette analyse il fallait mettre en place une observation des usages à long terme, et aussi récolter la parole, celle des habitants, celle des acteurs engagés dans les projets en cours. Pour saisir l'ambiance sociale des lieux, une approche visuelle (photo, vidéo) a été engagée.

La question principale qui se posait était celle tout simple de *comment faire du terrain dans une zone réputée chaude ou sensible* : comment éviter le rejet et gagner la confiance d'une population stigmatisée par les médias et "utilisée" par les chercheurs notamment dans la production d'une "sociologie de la galère"³⁰² ? Il fallait surtout créer des méthodes basées sur des relations de longue terme, des relations de confiance, mais aussi mettre en place des méthodes innovantes, entre les sciences sociales et la démarche artistique. Ces méthodes auraient pu aboutir à la création de passerelles entre les artistes en résidence et les artistes du quartier, entre les anthropologues et des personnes du quartier sensibles à la démarche anthropologique.

Cette ouverture pluridisciplinaire a été mise à disposition des enseignements à l'ENSAS, dans le cadre de du séminaire-atelier "Habitat et Urbanité". Ces méthodes prônent une certaine liberté dans l'élaboration des données, notamment par les étudiants, qui doivent apprendre une démarche singulière, originale, décalée avec le projet architectural, mais à travers laquelle ils puisent la construction d'un projet personnel. A travers une posture

³⁰² Dubet, 1987, Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; voir l'argumentation critique dans Tissot, 2007.

d'enquête les étudiants ne sont pas encouragés à donner des réponses architecturales, mais d'apporter des questionnements qui vont dans le sens d'une recherche. De plus, les étudiants sont amenés à restituer leurs réflexions à travers un travail créatif : des dessins, des images photographiées ou/et filmées, auxquelles ils apportent un complément explicatif. Le but est d'initier des étudiants à une posture d'enquête, à la résolution des interrogations qui jaillissent de la fréquentation d'un lieu.

Pour Hautepierre la méthode a été mise à point et a été partiellement réemployée pour Emmertsgrund : à travers l'inscription forte au sein d'Horizome, l'entrée sur le terrain a été "hybride", car nous étions à moitié de l'intérieur et à moitié de l'extérieur, et ainsi perçus par les habitants et les associatifs du quartier. Cette démarche ouvre à la réflexivité, au suivi interne des actions, aux réajustements. Cette démarche a engendré toute une série d'actions (ateliers avec les écoles, avec les jeunes, projets divers sur la mémoire, actions sur le terrain dans le cadre des festivités du quartier...) permettant une récolte de données à analyser dans le long terme. Ceci a permis également un échange permanent avec les habitants sur leurs pratiques, et permet aussi un accès beaucoup plus facile et autonome (sans "passeurs") dans les espaces habités. De plus, la présence à long terme d'Horizome rend le projet crédible.

L'approche visuelle (photographique et filmique) menée par les enseignants-chercheurs, les artistes du projet et les étudiants, implique des nombreux rebondissements et des dialogues entre ceux qui produisent l'image et ceux qui sont représentés. Notamment, la restitution aux habitants, mais aussi aux acteurs de la rénovation urbaine provoque des réactions qui sont enregistrées et retravaillées. En dernier lieu, il s'agit aussi de prendre en compte les questions relatives aux distorsions produites par l'usage de la photographie (la singularisation photographique) évidentes lorsqu'on compare des corpus produits par des acteurs différents ou par la lecture des images par des acteurs n'ayant pas produit les images. Aussi, les déplacements physiques de l'œuvre photographique et filmique provoquent des réactions différentes. Les étapes principales du projet en 2009 ont été le terrain anthropologique, des résidences d'artistes, des visites guidées du quartier, une première exposition des travaux de photographes et des artistes dans l'espace public du quartier. Et en 2010 : encore des résidences d'artistes, la réalisation d'un ouvrage ("Mobilités"), d'un site internet participatif en 3D, d'un DVD sur la rénovation urbaine, une exposition de tous les travaux et du côté de la recherche, des participations à des colloques, des publications différentes.

Le projet a été défini après un terrain exploratoire auprès d'associations et des personnes ressources hautepierroises. Les actions du projet (artistiques et de recherche) se basent sur une interaction avec les habitants, leur mode de vie, leur culture spatiale et matérielle. Les recherches se font in situ, les artistes et les chercheurs ont un contact constant avec le terrain.

III. Plus que la participation des habitants : l'éducation des représentants

Le PRU de Hautepierre ne s'est pas servi d'une analyse socio-anthropologique poussée pour alimenter ses "axes", l'urgence ayant servi comme raison des décisions prises rapidement. L'analyse a été le plus souvent urbaine et fonctionnelle. La "concertation" n'ayant pas abouti au changement d'aucun des 5 axes qui ont été présentés sans véritable marge de manoeuvre de la part des habitants, on peut parler surtout de démarche "d'information". Malgré cela, le PRU Hautepierre (ANRU 2) a su éviter la catastrophe des démolitions en chaîne, c'est son véritable mérite, mais pas la conception dans l'urgence et à visée sécuritaire (résidentialisation, voies en "cœur de maille" malgré l'opposition des habitants, notamment lors d'ANRU 1). Mais la "participation des habitants" étant désormais une bonne pratique de l'ANRU, des dispositifs participatifs devaient être mis en place aussi dans le PRU Hautepierre. Notre avis est que ces événements, le plus souvent artistiques, fournissent aux politiques des éléments aptes à être communiqués facilement à la population : le premier but n'étant donc pas la réussite de la "participation" mais sa communication à de fins politiques. Un dispositif "d'accompagnement culturel" a été mis en place afin d'organiser des événements et des temps forts grâce à l'intervention d'artistes pour accompagner les changements au sein du quartier. L'association Horizome a gagné ce marché (en 2010 et 2011) : la relative liberté et la marge de manoeuvre dans le choix des propositions "artistiques" a permis à l'association d'intégrer une posture socio-anthropologique à la base des interventions mêmes, posture qui permettait une compréhension plus fine de la réalité du quartier, malgré le manque d'intérêt de la part des commanditaires envers cette compréhension. L'intérêt de la démarche transdisciplinaire³⁰³ réside dans la mise en place de dispositifs qui, partant d'une analyse sociale et urbanistique, amènent à une plus large compréhension d'une des réalités du quartier : la mobilité, et non pas l'enclavement, des habitants.

Les dispositifs mis en place procèdent donc tout d'abord d'analyses de terrain et d'une recherche anthropologique commencée en 2008 à travers plusieurs méthodes d'enquête : des entretiens semi-directifs (plus de 40) concernent les modes de vie et la relation à l'espace des habitants (plusieurs classes d'âge) ; une implication participante au sein du milieu associatif du quartier amène à étudier les structures associatives et leurs espaces ; de plus, le suivi constant des étapes de la concertation pour la rénovation urbaine du quartier permet de bien saisir les enjeux actuels.

³⁰³ *"La transdisciplinarité concerne, comme le préfixe "trans" l'indique, ce qui est à la fois entre les disciplines, à travers les différentes disciplines et au delà de toute discipline. Sa finalité est la compréhension du monde présent, dont un des impératifs est l'unité de la connaissance"* (Nicolescu, 1996). A travers son regard d'ensemble, la transdisciplinarité contribue à la critique du savoir parcellaire et au "barrage" du spécialiste (Morin, 1997). Elle se situe donc du côté de l'engagement : il ne s'agit pas d'une nouvelle discipline "ou une nouvelle hyperdiscipline", elle se nourrit plutôt de la recherche disciplinaire qui est éclairée d'une manière nouvelle. Pour cela "les recherches disciplinaires et transdisciplinaires ne sont pas antagonistes mais complémentaires" (Nicolescu, 1996).

Parmi les produits les plus aboutis de cette démarche transdisciplinaire ayant impliqué des anthropologues et des graphistes, dont un issu du quartier, est la conception et la mise en forme de "parcours de vie graphiques" dans un cycle nommé "Hautepierre-monde". Il s'agit d'un outil de lecture de la réalité urbaine hautepieroise, ainsi que d'une manière nouvelle de transmettre les résultats à un public large. Des parcours d'habitants issus d'entretiens semi-directifs conçus par des anthropologues trouvent une forme graphique pour montrer de manière visuelle et immédiate la mobilité et la trans-nationalité des habitants (Tarrus, 2002). Cette mobilité conduirait à concevoir Hautepierre non pas comme une enclave mais comme un territoire ouvert à des mutations constantes, en communication et en réseau avec d'autres territoires, français et étrangers. Les concepts qui sont à la base de la rénovation urbaine seraient donc nuancés³⁰⁴. De plus, le postulat de l'enclavement, très utilisé par les acteurs de la rénovation urbaine, est aussi employé par des éducateurs, des adultes relais et également par certains habitants qui reproduisent les propos les plus médiatisés de la "sociologie de la galère". La déconstruction des images et des discours liés à l'enclavement est un travail de long terme et les niveaux de restitution de cette réalité doivent se situer à plusieurs niveaux. En effet cette déconstruction ne peut pas se faire uniquement au niveau scientifique (communications, articles) mais aussi à travers la communication de représentations qui puissent se substituer progressivement aux images et représentations actuelles. Pour cela, les recherches socio-anthropologiques, grâce au concours d'artistes ont conduit à montrer la mobilité sous plusieurs formes : les parcours graphiques ont été conçus par des anthropologues, des graphistes, des 3deistes ; la conception des logos qui représentent des actions, des états, des étapes, la manière de représenter le territoire, la manière de représenter les parcours, les étapes de la vie, tout cela a été passé au crible et questionné entre plusieurs interlocuteurs. La forme actuelle des parcours graphiques est perfectible, elle est sujette aussi à des critiques et des réajustements. Plusieurs questions demeurent : les caractéristiques socio-économiques et culturelles des personnes qui les mettent en formes sont aussi importantes. Une "validation" des parcours est demandée parfois aux personnes dont le parcours est représenté : des corrections peuvent émerger à cette occasion. De manière générale, les parcours de mobilité représentent pour le chercheur une base de données (fruit d'analyses déjà faites) permettant la compréhension des dynamiques territoriales et sociales à Hautepierre. L'accrochage des parcours en grand format a permis, lors d'une exposition au sein du quartier, de nombreux questionnements. Les visiteurs se sont attardés à les étudier, les décrypter et à questionner leur signification. Le bon accueil des habitants (interviewés ou pas), malgré l'affluence moyenne à l'exposition, réconforte à propos du respect des données recueillies. Mais

³⁰⁴ Le jour de la signature de la convention ANRU (15 décembre 2009), en présence des autorités de la ville de Strasbourg (Maire, adjoints, Préfet, bailleurs et financeurs différents) le représentant de l'ANRU s'est ainsi exprimé : Hautepierre est "un quartier compliqué" où "il y a trop d'entre-soi" et "pas de mixité" et donc "il faut l'ouvrir". Et le Préfet, par la suite, ayant insisté que "certaines question de sécurité sont liées à l'architecture". Notes personnelles.

quelle réception en dehors du quartier ? Notamment du monde de la culture et du monde de l'art ? La forme graphique a été unanimement appréciée, ainsi que l'intérêt euristique des parcours. Cependant, le monde de l'art et de la culture (des artistes, des enseignants d'école d'art) a hésité sur le côté "artistique" des parcours graphiques, préférant les classer du côté des sciences sociales. Plusieurs politiques et acteurs de la rénovation urbaine étaient également présents à l'exposition : quelles seront les retombées sur les discours concernant la rénovation urbaine ? Des projets conçus dans une attitude de recherche-action ont-ils la possibilité d'avoir un réel impact sur les logiques de rénovation ? Au delà du fait que l'attitude des politique semble bien souvent pencher pour la récupération de certains discours sur la participation citoyenne sans une réelle implication, des expositions et des projets comme celui analysé plus que donner une nouvelle impulsion à la rénovation urbaine peuvent servir de "passerelle". En effet, les politiques et les services techniques de la ville n'échappent pas eux-mêmes à une vision très stéréotypée des habitants des quartiers populaires (misérabilisme, sociologie de la galère, mal des grands ensembles...) : l'analyse plus complexe des groupes sociaux habitant le quartier apportée par le projet d'Horizome décalerait alors leur vision et permettrait d'ouvrir à des réflexions (et peut-être à des solutions) plus poussées. D'un autre côté, le risque est de se substituer aux actions de divulgation du projet de rénovation urbaine et d'induire un relatif désengagement des équipes de la ville concernées par l'enjeu de la participation des habitants (le "volet humain" particulièrement)³⁰⁵.

³⁰⁵ Actuellement à Hautepierre un local a été ouvert par le PRU Place Maurois où les expositions se succèdent : celles des écoles dans le cadre d'un "pôle d'excellence architecture" et celles issues du travail d'Horizome. Ce local étant ouvert 2 heures par semaine, on n'escompte pas une grande affluence. Le but étant encore une fois de communiquer l'événement dans les plaquettes des services de la mairie.

C. Entourement et englobement

Christian DEHAYNIN

En 1984, Raymond Ledrut s'interrogeait : "la forme reçoit-elle un sens ou donne-t-elle un sens ?" Il affirmait que l'on ne peut saisir la logique d'une forme sans comprendre que matière et forme sont liées par le sens qu'elles prennent pour ceux qui la pratique.³⁰⁶ Pour le concepteur la qualité esthétique est liée à la rencontre de la fonction et de la forme, la forme étant la mise en relation de la matière avec une certaine manière de l'aborder, une certaine façon d'être.

Dans le même temps, Sylvia Ostrowetsky dans *L'imaginaire bâtisseur*³⁰⁷ s'interrogeait sur la perte de sens spatial des villes nouvelles et plus particulièrement sur les formes fonctionnelles aux faibles pouvoirs de signification.

Dans la première partie de son ouvrage, elle réfère aux mythes de Chronos et de Dédale que J.P. Vernant a étudié dans son ouvrage sur les mythes et la pensée chez le Grecs³⁰⁸. Pour faire comprendre ce double caractère de l'espace urbain, à la fois "mécanique et symbolique", elle oppose le temps de Chronos, l'âge des dieux, à celui des hommes, les quels cherchent des solutions aux problèmes qu'ils font naître. Le roi Minos fait appel à Dédale pour trouver des solutions aux conséquences du don d'un taureau que Poséidon a fait. Dédale, à la fois artisan, architecte, sculpteur, a conçu deux dispositifs spatiaux complémentaires, celui de l'enfermement ou labyrinthe, et celui de la place de danse ou choros, ouvrage mourant, émouvant, à la fois œuvre de sculpteur et d'architecte. Chacun de ces "entoulements" enfermement et place de danse matérialise une intention, soit celle de restreindre l'accessibilité, la liberté d'action, soit celle de libérer l'expression des sentiments et du corps en agissant sur le physique et le mental. De ce point de vue, il y a fonction de l'espace. La fonctionnalisation de l'espace correspondrait à un autre type d'attitude, celle de la séparation entre action sur le physique et action sur le sensible. L'exploration du pouvoir moteur des qualités visuelles et cénesthésiques (sentiment général qui résulte de la conscience de l'ensemble de nos sensations) deviendrait subordonnée à l'exploration de l'entouement qui permet de modéliser les comportements.

Les projets actuels de rénovation urbaine proposent l'actualisation de la configuration existante, sa refiguration. Si la nécessité du travail de rénovation est reconnue nécessaire, par les habitants de HautePierre et d'Emmertsgrund, par les municipalités de Strasbourg et de Heidelberg, par l'ANRU et le programme *Soziale Stadt*, il ne concerne que certains aspects de la

³⁰⁶ Raymond Ledrut, *La forme et le sens dans la société*, Paris, Librairie des Méridiens - Klincksieck, 1984.

³⁰⁷ Sylvia Ostrowetsky, *L'imaginaire bâtisseur*, Paris, Librairie des Méridiens/Kincksieck, 1983.

³⁰⁸ Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs. Etudes de psychologie historique*, Paris, Petite collection Maspero-François Maspero, 1974, p. 80, de même qu'Antoine Grumbach opposait Chronos et Mnémosumé, l'unité qui transcende tous les contraires à la mémoire qui lie le passé et le futur, Sylvia Ostrowetsky oppose Chronos à Dédale l'unité parfaite à l'inventeur au service du roi Minos.

configuration vécue. Quarante ans séparent les intentions à l'origine de la configuration existante des intentions qui justifient la refiguration. La question est de mieux comprendre si au-delà de ce qui fait l'objet d'intention de refiguration, des intentions et des principes de compositions se maintiennent, restent liées à des valeurs d'habiter et de circuler, d'entourer et d'englobement qui étaient celles lors du projet d'origine. Il s'agit de comprendre les nouvelles intentions et la nouvelle composition comme le moyen de distinguer ce qui est durable et ce qui ne l'est pas. Cette distinction devrait permettre de mettre en évidence les continuités ainsi que les ruptures, la capacité de certaines intentions et de certaines compositions à se maintenir dans le temps et pouvoir donc de souligner les intentions réellement anticipatrices de Pierre Vivien (Haute-pierre) et de l'équipe Angerer & von Branca (Emmertgrund). Comparer la composition de Haute-pierre aujourd'hui à celle de Haute-pierre à ses origines revient à remonter du projet de rénovation urbaine de 2009 au projet Vivien de 1964 en distinguant préfiguration et configuration.³⁰⁹

Si "projeter c'est connaître", préfigurer et configurer n'ouvre pas sur la même acquisition de connaissances. Chacun des stades, préfiguration, configuration est singulier par le principe qui l'anime. Chaque stade est marqué, ainsi que nous l'avons écrit précédemment soit par la question d'habiter "l'englobement" soit par l'acte architectural, "l'entourer".

L'intention du concepteur "étape d'élaboration permettant d'appréhender intellectuellement l'objet à concevoir" se situe au carrefour de deux processus, d'une part un processus social de création culturelle et d'autre part un processus individuel d'apprentissage. L'architecte n'invente pas une esthétique urbaine nouvelle dans un espace qui serait ouvert à tous les possibles, mais à l'inverse dans un espace qui préexiste à son propre processus d'apprentissage et de réflexion. Le problème n'est pas que le concepteur puisse se tromper avec son époque, avec les valeurs du moment et la chronologie des lois et des décrets, mais que celui-ci invente sans se référer à une pensée disciplinaire, architecturale et urbaine. L'invention sans réflexion épistémologique ouvre sur la possibilité d'une simplification de la réflexion et de la mise en œuvre des opérations d'architecture, bien que celles-ci, composition, distribution, modénature, etc., relèvent à la fois de connaissances sensualistes et de connaissances rationalistes. Ainsi que nous l'avons relevé précédemment, chacune des phases "préfiguration" et "configuration" est tiraillée par le principe qui l'anime, soit "l'englobement" futur, soit "l'entourer" efficace du moment, qui ne sont pertinents que si la conception des formes architecturales permet à l'usager de pénétrer les principes de composition en laissant l'intelligible apparaître derrière le sensible.

³⁰⁹ Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1993. L'auteur distingue les mécanismes d'anticipation de la pensée théorique des mécanismes d'anticipation de la pensée technologique soucieuse de l'efficacité de l'action. L'une qui entend esquisser le futur d'une manière plus scientifique et le projet qui anticipe l'opérativité de l'action.

Les conceptions des quartiers de Hautepierre et d'Emmertsgrund s'articulent autour de deux dimensions, une dimension symbolique et qualitative d'une part, une dimension opératoire et quantitative de l'autre.³¹⁰ Par ailleurs les conceptions des deux quartiers sont le résultat de dialogues et de compromis entre les différents acteurs d'une composition, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, financiers, entreprises, etc.

Enfin, pendant la période comprise entre les premières études des deux quartiers et la convention de rénovation urbaine 2009/2013 (Hautepierre) et la 4^e étape des interventions financées par le programme Ville Sociale en 2009/10 (Emmertsgrund), ces mêmes quartiers se sont imposés des transformations dans la conception du sens et des valeurs attribués aux espaces de l'habitation et son échelle immédiate, celle de proximité et du contact, et la grande échelle, celle de la mobilité et de la connexion.

La complexité de la conception architecturale ainsi que la complexité de la conception des formes urbaines ne peut que nous conduire à nous interroger sur la bonne façon de découper et d'analyser cette période entre le milieu des années 60 et 2010. Il est possible de comparer les compositions entre elles comme il est possible de comparer les conceptions entre elles. La permanente transformation des intentions et des projets sur ce que doit être la forme urbaine et l'attitude de conception architecturale d'une part, d'autre part la diversité de modes de dialogues et de compromis que ces mêmes attitudes génèrent, nous conduisent à rechercher le découpage et la façon d'analyser cette période (env. 1965-2010) qui pourrait être la plus pertinente possible. Pour cela nous avons considéré cet espace de temps à la fois comme un temps continu et comme un temps marqué par des valeurs nouvelles, des intentions nouvelles, desquelles émergent des formes urbaines plus ou moins stables ou instables.³¹¹

Raymond Ledrut écrit que le temps "c'est l'espace qui se concrétise", que la "Sociologie historique a comme visée la compréhension du Temps comme lieu de Sens des Formes. La genèse est un type de rationalité : la Forme prend un Sens par rapport au Temps, en tant qu'elle s'inscrit dans un mouvement de production."³¹² C'est donc le déséquilibre permanent de la forme, formation, déformation, reformation, qu'il faut saisir pour mieux comprendre le sens du petit réseau de contact et du grand réseau de connexion de Hautepierre.

Les réflexions du philosophe Paul Ricoeur sur la mémoire nous a permis d'immerger la question des formes de la conception architecturale et urbaine dans un temps continu en découplant celui-ci en "préfiguration", "configuration", "refiguration". Il distingue deux mouvements par rapport au passé, un mouvement qui regarde le futur "ce qui est révolu", et un

³¹⁰ Philippe Boudon et la notion d'échelle architecturale.

³¹¹ "Le problème est celui de la succession des formes, naissance, développement, destruction, stabilité et transformation." (René Thom,...)

³¹² Raymond Ledrut, *op. cit.*, p. 139.

mouvement qui regarde le passé pour comprendre ce que le nouveau doit intégrer du passé "l'auparavant-rendu-présent". Il écrit qu'il lui "semble que c'est la gloire de l'architecture de rendre présent non pas ce qui n'est plus mais ce qui a été à travers ce qui n'est plus". Des deux mouvements qui construisent une mémoire, la "mémoire-répétition" et la "mémoire-reconstruction" seul le travail de la seconde peut conduire à des manifestations de respect du travail de préfiguration ou de configuration. Le "travail de mémoire" réclame que le nouveau soit accueilli avec curiosité, et que l'on soit soucieux de réorganiser l'ancien afin de "défamiliariser le familier et familiariser le non-familier". Il écrit "qu'avant tout projet architectural, l'homme a construit parce qu'il a habité" et qu'il est vain de se demander si habiter précède construire" parce qu'il y a "d'abord un construire (...) qui colle au besoin vital d'habiter". Il en déduit que c'est du complexe habiter-construire qu'il faut partir, quitte à donner plus tard la priorité au construire au plan de la "configuration" et de nouveau à la question d'habiter au plan de la "refiguration"³¹³. Chacun de ces stades, préfiguration, configuration, refiguration, est singulier par le principe qui l'anime. Chaque stade est marqué soit par la question d'habiter, "l'englobement", soit par l'acte architectural, "l'entouragement", soit enfin par une relecture de ce qui a été vécu laquelle permet de réfléchir "l'englobement" futur. La relation avec le stade auquel il succède, de l'habiter au construire, du construire à une relecture de ce qui a été vécu et de celle-ci à une nouvelle façon d'habiter fait naître des conceptions nouvelles et des édifications nouvelles. Cette construction nous permettra de suivre l'évolution des intentions ainsi que l'évolution des compositions, décompositions, recomposition de la grande échelle du réseau de connexion et de la petite échelle du réseau de contact.

Les réflexions du professeur de sciences sociales Jean-Pierre Boutinet nous ont permis de préciser les rapports entre le projet d'architecture et la représentation du temps, passé, présent, futur, "le présent acquérant une réelle consistance lorsque simultanément il peut s'appuyer sur une expérience passée et anticiper de nouvelles possibilités d'action". Il a traité des conduites à projet, "des conduites finalisées cherchant à imprimer un sens à l'action qu'elles anticipent". Il distingue deux conduites de conception, celle des "héritiers" et celle des "bâisseurs". La conduite de conception des héritiers est orientée vers le passé, "les héritiers doivent se soucier de faire fructifier d'anciens projets forgés en amont d'eux en apportant leur contribution à travers leurs propres projets". C'est une logique qui impose d'innover, de développer, d'adapter, mais qui reconnaît la valeur d'anciennes préfigurations. La conduite de conception des bâisseurs opère une rupture par rapport aux préfigurations du passé [ex : la cité-jardin] et au-delà de l'innovation ouvre sur une conduite créative sans liens avec des préfigurations existantes.³¹⁴

³¹³ Paul Ricoeur, "Architecture et narrativité – parallélisme entre la pratique du temps et celle de l'espace", *Urbanisme*, novembre/décembre 1998, n° 303, p. 44.

³¹⁴ Jean-Pierre Boutinet, *op. cit.*, p. 226.

Après avoir adopté cette façon de découper et d'analyser les formes architecturales et urbaines de Haute-pierre et d'Emmertsgrund, la nouvelle question est celle du sens particulier et la complémentarité du petit réseau de contact et du grand réseau de connexion. Notre objectif est de mieux comprendre la succession des formes de pensée et de sensibilité qui ont conduit aux formes, formation, déformation, reformation des deux réseaux. Il s'agit donc de repérer les nouveaux mécanismes de raisonnements et les nouvelles compositions qui ont rendu obsolète ceux et celles qui précédaient, mais il s'agit aussi de mieux comprendre les principes qui font l'objet d'interprétation et de spatialisation renouvelées. Pour cela nous nous sommes référés à l'analyse structurale des mythes grecs qui portent sur l'organisation de l'espace ainsi que sur la mémoire et le temps étudié par Jean-Pierre Vernant.³¹⁵ Selon son analyse sur l'organisation de l'espace, le mythe Hestia-Hermès commande "l'expérience religieuse la plus ancienne, que les Grecs ont pu avoir de l'espace et du mouvement". L'étude du mythe nous informe sur les lieux qui unissent un dieu et une déesse qui semble *a priori* étranger l'un à l'autre.³¹⁶

Hestia réside dans la maison et constitue le centre de l'espace domestique, elle en est le foyer, le nombril qui plante et enracine la maison dans la terre en un endroit précis. Elle est le symbole de ce qui est fixe, constant, permanent, fidèle. Elle est le centre à partir duquel l'espace humain, s'oriente, s'organise, se développe, se répand. Hermès est lié à l'étendue terrestre qui complète le foyer de la maison et symbolise le mouvement, le passage, le changement d'état, les transitions, le contact avec tous les autres. Les deux divinités symbolisent les deux forces qui animent la représentation archaïque de l'espace. Une force qui enracine le lieu dans le temps et une force qui ouvre le lieu à tous les autres lieux, à l'espace. L'une traduit la tendance à affirmer l'incommunicabilité qui fonde chacun des foyers et lui permet de s'enraciner dans le temps, l'autre tend à promouvoir la mobilité qui est nécessaire à chaque foyer puisqu'il est fixe, immobile. Hestia immobilise "l'étendue autour d'un centre fixe", Hermès rend l'étendue "mobile dans toute ses parties"³¹⁷.

Du mythe au travers de ses différentes représentations émerge une association "religieuse" équivalente à un couple composé de forces spécifiques liées l'une à l'autre par un sentiment d'amitié. La déesse est "immobile mais maîtresse des mouvements qui gravitent autour d'elle", le dieu est en mouvement permanent en référence au foyer, lequel rend l'errance impossible. Aristote dans le chapitre qui porte sur la théorie de l'amitié écrit que dans les amitiés ou les amis ne sont pas semblables "c'est la proposition

³¹⁵ Jean-Pierre Vernant, "Chapitre 3. L'organisation de l'espace", in *Mythe et pensée chez les Grecs. Etudes de psychologie historique*, Paris, Petite collection Maspero-François Maspero, 1974, p. 124.

³¹⁶ Hestia, premier enfant né de Chronos Titan qui incarne le temps, et de Rhéa Titan doyenne des dieux et mère de Zeus. Hermès est né des amours de Zeus fils de Chronos, et de Maia nymphe fille d'Atlas.

³¹⁷ "Mais qu'est-ce qui demeure ? C'est être dans l'espace comme un refuge par rapport au temps." (Bruno Queysanne, ..., p. 10)

de ce qui est échangé qui égalise et conserve l'amitié" et permet que chacun aime l'autre pour lui-même.³¹⁸ L'attachement d'Hermès à Hestia tient à ce que le contact avec l'autre ne peut dégrader en mouvement sans fin. L'attachement d'Hestia à Hermès tient à ce que sa mobilité donne de l'équilibre à son enracinement.

Si notre relation au mythe est construite en référence à la structure que Jean-Pierre Vernant a rendue intelligible, il reste comme l'écrit Raymond Ledrut que "le type de croyance que nous pouvons porter à une 'Forme Symbolique' est essentiel dans la détermination de son sens. C'est le mode d'existence du Symbole qui est en cause, la façon dont nous le rapportons à la réalité"³¹⁹.

Bruno Queysanne s'appuie sur l'étude de Vernant afin de mettre en valeur la tension entre l'intérieur et l'extérieur :

"Ainsi pour nous, l'intériorité de la demeure est toute traversée de l'extériorité. (...) Le principe du mouvement, du passage, combiné avec celui du repos. Je dis bien combiné, car dans cette union il ne s'agit pas de la simple juxtaposition du dehors et du dedans mais de la contamination de l'un par l'autre dans le lieu même où ils sont chacun dans leur originalité. Il y a une intériorité du dehors comme il y a une extériorité du dedans".³²⁰ Il fixe la définition de demeurer, "c'est être dans l'espace comme un refuge par rapport au temps. (...) Mais résister au temps, ce n'est pas rester immobile, car être par l'espace c'est au contraire jouir du mouvement tout particulièrement par cette sorte de mouvement que permet le passage entre le dedans et le dehors. Etre par l'espace, c'est se sentir englobé, se sentir à l'intérieur. (...) Autrement dit, l'intérieur c'est là où l'on est et l'extérieur, l'ailleurs. Aussi peut-on très bien se sentir à l'intérieur dehors. L'intériorité n'est pas une qualité du dedans."

Dans un second article Bruno Queysanne étend à l'échelle de la ville ce qui auparavant était posé à l'échelle de l'architecture.³²¹ Selon lui le mythe convient à l'organisation en réseau d'une ville comme Los Angeles, Hestia réside à certains des croisements du réseau lesquels sont élus comme des lieux parce qu'en accord avec le mouvement. De même que pour l'échelle de la maison, pour l'échelle de la ville c'est la proposition de ce qui est échangé qui égalise et conserve l'amitié et permet que habiter et circuler trouvent leur compte.

François Ascher s'inscrit également dans la référence au mythe Hestia-Hermès et réaffirme le statut essentiel de la mobilité qui forme avec "l'installation" un couple dans lequel s'opposent et se complètent le mobile et le fixe à l'origine de la forme urbaine.³²²

³¹⁸ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Le livre de poche, 1992, p. 357.

³¹⁹ Raymond Ledrut, *op. cit.*, p. 155.

³²⁰ Bruno Queysanne, *Philosophie et/de l'architecture*, Grenoble, Ecole d'architecture de Grenoble, 1985, p...

³²¹ Bruno Queysanne, "Hestia et Hermès à Los Angeles. La ville entre intérieur et extérieur", *Poïesis - Architecture*, n° 8, ...

³²² François Ascher, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Editions Odile Jacob, 1995, p. 133.

Sur le même sujet, Paul Virilio demande que l'on s'interroge sur la question du temps sur le partage entre deux échelles entre habiter son logement et habiter une région, le pays. La question du logement ouvre obligatoirement sur la question du mouvement. A l'échelle d'un groupe d'habitation selon que la composition est dessinée d'une manière ou d'une autre, elle a pour conséquences d'aménager différemment les temps de déplacements externes et la vitesse de circulation des habitants. La gestion de l'espace par les habitants est aussi une gestion du temps, un temps à reconquérir, un espace social à réinventer.³²³

L'architecte Antoine Grumbach dans un numéro spécial sur "La ville" de la revue *L'Art Vivant* rapporte la réalité des années 70 à un autre chapitre du livre de Jean-Pierre Vernant.³²⁴ Ce chapitre met en parallèle Chronos et Mnémosunè.³²⁵ La divinité Mnémosunè, mère des neuf muses, incarne la mémoire, la sagesse, la poésie, elle chante à la fois tout ce qui a été et tout ce qui est. Chronos incarne le temps, il est placé à l'origine même du cosmos. Il joue au commencement des choses le rôle principe d'unité qui transcende tous les contraires, les êtres vivants et les notions abstraites.

"Sous sa forme divine Chronos apparaît, en tant que principe d'unité et de permanence, comme la négation radicale du temps humain, (...). Le développement d'une mythologie de Chronos à côté de celle de Mnémosunè nous semble ainsi correspondre à une période de difficultés et d'inquiétudes touchant à la représentation du temps."

Selon son analyse les difficultés et les inquiétudes concernant la représentation du temps au 7^e siècle avant J.-C. "correspondent à peu de chose près à ce mouvement pervers qu'accomplit la pensée sur l'architecture" à partir du 19^e siècle (éclectisme – architecture a-historique). Depuis la fin du classique jusqu'en 1975, Antoine Grumbach perçoit une revanche de Chronos sur Mnémosunè, une surenchère de la technique sur la pensée de la spatialité architecturale. Selon cette interprétation des indices apparaissent aujourd'hui qui lui font penser que la revanche pourrait se clore, que le passé pourrait être lié à l'avenir. "On aperçoit des indices d'un retour de Mnémosunè comme l'instrument de libération à l'égard du temps." Pour amplifier ce nouvel équilibre il nous invite, en se référant au concept de longue durée de François Braudel, à dégager une histoire lente ainsi qu'une mémoire des formes. Pour notre recherche il s'agit donc d'identifier les types de croyance, les intentions de formes, qui sont à l'origine des mutations du grand réseau de connexion et du petit réseau de contact.

Si l'on compare comme l'a fait Gilbert Simondon l'objet technique à l'objet esthétique, la différence est radicale, d'une part l'objet technique est beau "par son intégration au monde humain qu'il prolonge", d'autre part l'objet esthétique est beau comme prolongement du monde naturel ou du monde

³²³ Paul Virilio, "Le crépuscule des lieux", in *La ville n'est pas un lieu*, *Revue d'Esthétique*, n° 3-4, 1977, p. 384.

³²⁴ Antoine Grumbach, "La ville", in *L'Art Vivant*, n° 56, mars-avril 1975 p. 25.

³²⁵ Jean-Pierre Vernant, " Chapitre 2, Aspects mythiques de la mémoire et du temps", in *Mythe et pensée chez les Grecs*, op. cit., p. 80.

humain"³²⁶. Dans l'expérience même de la conception architecturale objet technique et objet esthétique avait fait l'objet dans les traités d'architecture (Vitruve-Alberti) d'un classement. Selon les traités, l'architecture est seule à satisfaire aux trois niveaux de la motivation humaine, la nécessité, la commodité et le plaisir. Autrement dit elle doit répondre aux besoins de base des habitants, elle doit satisfaire à leurs attentes, et enfin elle doit procurer le plaisir le plus élevé possible dans l'enveloppement de chacune de leurs actions.

A la fin du 20^e siècle, le traité d'architecture est périmé du fait de l'évolution technique et de l'évolution esthétique mais n'est pas remplacé par un équivalent, une construction théorique auquel pourrait se référer les architectes. Philippe Boudon a relevé la difficulté qu'il y avait alors à assumer les questions de l'intention, du découpage et de l'assemblage des formes architecturales :

"Je crois qu'il y a incompatibilité entre le fait d'attendre la responsabilité des architectes d'une part, d'autre part de mêler à l'architecture des choses aussi globales que celles qui sont cachées sous le terme d'environnement, terme global dont on tient à ne pas définir le sens."³²⁷

Il démontre que cette notion est la plus fourre tout et qu'elle empêche de distinguer et de mieux comprendre les différentes échelles des espaces pertinents aujourd'hui. Il en déduit que seule une coupure épistémologique qui rendrait explicite la connaissance de la composition architecturale permettrait de concevoir et de rechercher des mesures adaptées aux nouvelles questions et ainsi d'échapper aux déboires d'expérimentations qui ne sont sous-tendue par aucune théorie³²⁸ et donc de mieux réfléchir l'intention, les découpages, les assemblages.

³²⁶ Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier Montaigne, 1969, p. 179.

³²⁷ Philippe Boudon lors du colloque "La créativité dans la ville" organisé par Ariel Ginsbourg, sociologue, à l'initiative du Centre de recherche de la Faculté Paris 8 en 1972, *Jardin des Arts*, n° 207, p. 65.

³²⁸ Philippe Boudon, "Espace architectural et espace architecturologique", in *Architecture-mouvement-continuité*, n° 24, 1972, p. 31.

D. A l'épreuve de la grande échelle

Volker ZIEGLER

A l'échelle du territoire du Rhin Supérieur, rien ne semble lier Heidelberg à Strasbourg, et de fortiori Hautepierre et Emmertsgrund. Par ailleurs, les espaces de coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur ne couvrent pas l'ensemble de l'entité géographique entre Francfort et Bâle ou encore de l'espace culturel entre Mayence, Strasbourg et Bâle, les "foyers de l'humanisme". Sur son extrémité nord, le Rhin Supérieur transfrontalier comprend le sud du Palatinat et la région de Karlsruhe, excluant la région du Rhin-Neckar (Ludwigshafen, Mannheim, Heidelberg) et celle du Rhin-Main (Francfort, Wiesbaden, Mayence etc.).

Ainsi, l'échelle du Rhin Supérieur signifie pour nos deux villes, Strasbourg et Heidelberg, et les deux quartiers en question, leur rapport au fleuve. Hautepierre est construite à l'ouest de Strasbourg, dans un des rares secteurs de la Ville de Strasbourg où il y avait du foncier disponible, puisque la politique nationale française avait fait de la rive gauche du Rhin une façade industrielle et portuaire face à l'Allemagne. Dès le départ, on n'a pas réussi à attirer à Hautepierre des activités qui génèrent de l'emploi, mis à part le CHU. Ainsi, par rapport à Hautepierre, les grandes zones d'activités de Strasbourg se situent de l'autre côté de la ville, au bord du Rhin, bloquant par ailleurs durablement le développement urbain vers le fleuve.

Heidelberg ne se trouve pas non plus sur le Rhin, mais sur son affluent, le Neckar, élément structurant de la région entre le massif de l'Odenwald (Heidelberg) et le Rhin (Mannheim et Ludwigshafen). La construction concertée de l'Emmertsgrund sur le versant de l'Odenwald et de la zone d'activités de Rohrbach dans la plaine est née d'une volonté de la Ville de Heidelberg d'absorber les déficits en matière de logement mais aussi de développement économique. Mais malgré le fait que l'aménageur était le même pour les deux opérations (la Neue Heimat), un lien fort entre lieux de travail et lieux d'habitation n'a jamais été possible. Emmertsgrund est restée une "île" déconnectée de la ville et des réseaux régionaux nord-sud qui parcourant la plaine du Rhin à cet endroit.

Même s'il n'y a pas de liens directs entre les deux villes ni les quartiers, leurs conceptions entrent en dialogue par effet de miroir. Les architectes de Hautepierre font explicitement référence à l'urbanisme à "120°" (Toulouse-Le-Mirail, Villeneuve de Grenoble), mais également aux travaux théoriques du rapport Buchanan et aux new towns anglaises. Ces références sont partagées par le directeur technique de la Neue Heimat Bade-Wurtemberg (NHBW) en charge de l'Emmertsgrund, Peter Dresel : "à l'époque, tout le monde étudiait les exemples anglais comme on visite aujourd'hui les exemples hollandais" (entretien du 8.12.2010). Formé lui-même au "120°" à l'agence Védres & Aillaud dans les années 50 à Paris, il applique ces dispositifs spatiaux dans les Großsiedlungen de Landwasser (Fribourg) et surtout de

Vogelstang (Mannheim), en tant que concepteur et maître d'ouvrage pour le compte de la NHBW.

Pour Emmertsgrund, résultat d'un concours d'urbanisme et non pas d'une commande directe comme Hautepierre, une influence transrhénane aussi directe n'est pas sensible. Néanmoins, la rationalisation du chantier de l'Emmertsgrund pour laquelle un bureau d'études extérieur a été embauché, suit parfaitement la logique et les techniques de construction qui ont dominé la réalisation des grands ensembles français que Dresel a connu durant son séjour parisien à l'agence Boileau & Labourdette sur le chantier de Sarcelles. N'oubliant pas non plus qu'à cette époque, le système de préfabrication Camus s'exportait jusqu'en Allemagne de l'Est.

On peut supposer que les expériences dans la construction de logements de masse acquises en France ont permis à Dresel d'accéder au poste de directeur technique de la NHBW puis de la société mère à Hambourg. Fait rare si l'on se rappelle que la SERS, l'aménageur de Hautepierre, n'a même pas employé un seul architecte jusqu'à il y quelques années...

L'une perchée sur sa terrasse au-dessus de la vallée du Rhin, l'autre déployant ses mailles dans la plaine du fleuve, nos deux cités n'ont rien en commun si l'on regarde leurs plans et leurs sites respectifs. Cependant, un parallèle réside dans le fait que les deux conceptions voulaient rompre avec les tissus urbains monofonctionnels des ensembles urbains de la génération précédente.

Pour Pierre Vivien, le "120°" était un outil pour se débarrasser de "l'urbanisme orthogonal des tours et des barres". Cette position le mettait d'ailleurs en conflit avec Gustave Stoskopf, l'urbaniste de tant de quartiers strasbourgeois construits sur la combinatoire de l'angle droit (Esplanade, Meinau-Canardière) et dont l'agence était associée à Vivien pour la réalisation des immeubles de Hautepierre. Vivien imaginait son unité de voisinage comme un lieu regorgeant de vie urbaine. Il organisait le tissu urbain de la "maille-quartier" en groupant des immeubles composés de volumes décalés autour d'un espace central animé par des passages, rampes, escaliers et places sur lesquels devaient se greffer les commerces et services du quartier. A Hautepierre, les structures pour accueillir les services ou animations urbaines n'ont jamais été réalisées. L'investissement correspondant aurait dû se faire au risque exclusif d'un commerçant éventuellement intéressé. C'était trop lui demander, surtout qu'un quartier en train de naître ne représente pas une source de revenue fiable. Par ailleurs, c'est pour la même raison que les rez-de-chaussée de l'Emmertsgrundpassage restent vides. En résumé, les formes urbaines testées étaient certes nouvelles, mais du coup on ne disposait d'aucune expérience sur le "vécu". De plus, elles restaient incomplètes et dépourvues d'une stratégie intégrant habitat et activités.

A Emmertsgrund, la présence forte de la forêt et des vues font du site une composante incontournable formant une échelle intermédiaire entre habitat et quartier, entre architecture et ville. S'ajoute à cela une certaine complexité des espaces, due aux contraintes du site en pente, mais aussi recherchée par les protagonistes : la volonté de combiner différents volumes et programmes, de superposer stationnement et espace public, flux des piétons et des

automobiles, d'imbriquer des ascenseurs et des coursives publiques dans un immeuble d'habitation, tout cela émane de la volonté de créer des espaces diversifiés, appropriables et surtout "urbains". Ainsi, pour l'architecte von Branca, c'était l'exemple des villes de Toscane où site et espaces urbains entrent en communication. Pour Mitscherlich, qui avait en tête des rues bordées de trottoirs et d'arbres pour Emmertsgrund avant que le chantier ne démarre, le jeu d'espaces différenciés reliés au "passage" laissait attendre une valeur d'usage qui faisait défaut selon lui dans les (très) grands ensembles de Neuperlach à Munich ou du Märkisches Viertel à Berlin. Dans cette interprétation culturaliste par l'architecte et par le sociologue du leitbild "urbanité par la densité", c'est bien sûr la densité des rencontres et des usages qui est visée. Mais ce qui est construit, c'est surtout une densité bâtie, et en dernier lieu une densité habitante pas toujours bien vécue.

Les reprises ultérieures ne mettent pas fondamentalement en cause cette densité des masses : il n'est pas prévu d'aérer, de démolir ou de déconstruire même partiellement des immeubles à Emmertsgrund, le travail se contente au ravalement des façades (couleur, mise aux normes thermiques) et à la rénovation des parties communes. Sur l'espace extérieur, les mesures sont assez modestes, on travaille sur les revêtements de sol, les plantations, les délimitations et murets pour créer des espaces agréables, lumineux, (pré)visibles et qui donnent un sentiment de sécurité. A HautePierre, un budget plus important est investi notamment sur la mobilité (extension du tram), ce qui fait complètement défaut à Emmertsgrund. Une deuxième mesure très visible concerne la démolition d'immeubles et le relogement de leurs habitants ainsi que la construction de bâtiments d'une échelle intermédiaire, en contact avec un sol appropriable. Une troisième stratégie porte sur le décroisonnement des espaces intérieurs aux mailles et la constitution de bords construits sur les avenues.

Est-ce que ces refigurations changeront quelque chose ? L'histoire habitante des deux quartiers pourrait nous donner quelques des enseignements : La somme des habitants d'un immeuble ne forme pas nécessairement une communauté, un voisinage. Ainsi, un immeuble d'habitation de grande hauteur n'est pas un village à la verticale, et une maille n'est pas non plus un hameau.

E. Politiques de la ville : à chacun d'assumer ses responsabilités

Volker ZIEGLER

30 à 40 ans d'interventions sur Hautepierre et Emmertsgrund et les changements intervenus pendant cette période rendent lisibles les décalages entre les concepts affichés dans les projets initiaux et les thèmes devenus d'actualité dans l'évolution des deux quartiers.

Dans les deux cas, le concept initial prévoit la concentration des futurs habitants dans de grands immeubles collectifs, ce qui permet de libérer des espaces semi-publics généreux à leur usage. Mais les idées ne sont jamais allées au delà de l'objectif de construire ces espaces. Personne ne s'est posé la question de l'entretien, des règles pour leur utilisation, de la responsabilité et du respect. Il en est de même pour les espaces tels les caves, parkings, toits, coursives, corridors, ascenseurs, etc. destinés à la rencontre et à la communication entre habitants.

Au début des deux opérations, les autorités et bailleurs parient sur l'auto-organisation de tous ces espaces. A première vue, cette idée paraît séduisante du point de vue sociologique. Mais n'est-elle pas avancée par la maîtrise d'ouvrage qui veut se dégager de ses responsabilités pour les espaces qu'elle a produits et les donner aux destinataires ? Comment imaginer une pure "auto-organisation" de ces structures spatiales et ces infrastructures techniques qui sont à la fois complexes et nouvelles, puis qu'on sait qu'ils demandent à l'utilisateur, et a fortiori à l'habitant, de développer de nouveaux codes de comportements, de nouvelles formes d'appropriation ?

De nombreux exemples peuvent illustrer ce décalage entre théorie et pratique : la critique du concept de "passage" comme espace fédérateur à Emmertsgrund. Conçu comme "aire de jeux et de rencontres", il est décrit en 1974 (!) comme un "instrument de torture" dès lors que des centaines de logements y sont implantés face à face dans des immeubles trop hauts et trop proches les uns des autres. Ou l'anecdote des travaux sur la voirie de Hautepierre un été dans les années 70. Au retour des vacances, les habitants avaient beaucoup de mal à trouver leur "village" (maille) à cause des changements de sens de circulation sur les avenues entre les mailles.

A Emmertsgrund, ces espaces sont aujourd'hui délimités ou réaménagés, réduits ou condamnés, comme le *Jugendkeller*, un lieu géré par et pour les adolescents dans un des nombreux espaces en sous-sol. A Hautepierre, les bons exemples d'auto-organisation de l'espace semi-public passent par la prise de responsabilité d'un groupe identifiable (les jardins participatifs). Mais ce qui prévaut, c'est la logique des bailleurs et de la ville de restreindre leur usage d'une manière autoritaire (les aires de jeux en kit robuste et peu interactifs, installés sur des espaces utilisés par tous auparavant) ou de les réaménager à l'usage exclusivement privatif sous le sigle de la "résidentialisation".

Ce qui manquait dès le départ à la conception de Hautepierre et d'Emmertsgrund, c'est une vision pour le temps après la construction. Bailleurs

et autorités ne se sont pas orientés vers une gestion et un entretien des deux grands ensembles qui soient compétents et orientés aux besoins des habitants – qui sont aussi des clients ! Le terme abstrait de "communication", mise en avant dans la conception de ces grands ensembles comme dans les projets de renouvellement urbain, devrait être le premier mot d'ordre pour ses instances, avant même parler de "concertation".

A Emmertsgrund, la communication entre habitants et bailleur a été gravement endommagée par les projets de vente des logements de la GGH. Mais il a une permanence sur le terrain, tout comme les différents services de la ville ainsi que les nouvelles instances de management de quartier installées à l'aide du programme *Soziale Stadt*. De même, le référendum a été un moment important de solidarité de la ville entière avec le quartier, menant à une "renaissance" des démarches de démocratie locale sur de nombreux autres projets à Heidelberg. Emmertsgrund en est fier puisqu'elle en a en quelque sorte été le précurseur. A cette nouvelle estime s'ajoutent les travaux de réhabilitation des façades et des espaces piétonniers qui continuent. Ainsi, la "communication" n'est pas rompue, malgré les conflits du passé.

A Hautepierre, bailleurs et instances publiques sont moins présents sur le terrain, en tout cas pas en permanence. Il règne un climat de méfiance mutuelle qui rend difficile la communication des projets, des informations, des souhaits, des soucis. Les autorités ont du mal à communiquer le PRU qui pourtant devrait être une main tendue vers le quartier, un investissement de premier ordre vu que son budget est bien supérieur à celui du programme *Soziale Stadt* pour Emmertsgrund. Malgré cette prise en main forte et cette responsabilité assumée par la CUS et l'ANRU, le "courant passe mal". Les réunions de concertation ne semblent pas profiter des médiateurs ou "passeurs" tels les associations, délégués et managers de quartier, concierge, travailleurs sociaux et représentants des cultes etc. qui ont permis à Emmertsgrund d'améliorer beaucoup de choses avec un budget plutôt restreint. On pourrait penser que l'habitant, premier concerné, dérange le bon déroulement du projet : "soit on nous dit que c'est trop tôt, soit on nous dit 'Ah non, maintenant c'est trop tard !'", ainsi un Hautepierrois en résumant la prise en compte des souhaits formulés par les habitants lors des réunions de concertation du PRU. A la décharge de l'équipe du PRU de Hautepierre, il faut dire que le rôle de l'agence centrale empêche une vraie gestion de proximité, puisque l'ANRU gère ses différents PRU dans une logique d'Etat providence où les équipes locales doivent chiffrer et justifier leurs PRU avant tout en données dures (x démolitions, y constructions nouvelles etc.).

Une gestion sociale et compétente de ces ensembles peut être assurée par une société privée comme par un office public d'habitations. On a tendance à croire que les sociétés municipales peuvent l'assumer mieux que les autres. Mais souvent ces sociétés communales, par manque d'argent public, se résignent face aux dysfonctionnements puisqu'ils pensent en termes de subvention et moins en termes d'innovation. En revanche, une société privée doit agir pour assurer son succès économique. Mais ce n'est pas n'importe

quelle société, comme l'a montré l'exemple du repreneur potentiel de l'Emmertsgrund, aussitôt disparu avec la crise mondiale de la finance en 2008. L'idée de voir dans le logement collectif un marché rentable n'est pas nouvelle, comme le montrent l'engagement des fonds américains en Allemagne depuis les années 90. Les conséquences sont multiples : Une ville comme Dresde qui a vendu sa société municipale d'habitation (48 000 logements), un Land comme la Rhénanie du Nord-Westphalie qui a cédé les 100 000 logements de sa société d'habitation LEG au fond immobilier d'une banque d'investissement américaine, ne disposent plus des instruments pour mener une politique en matière d'habitat. Et les profits faits par les sociétés privées qui appartiennent à ces fonds ne sont pas réinvestis dans le parc de logements mais versés aux actionnaires.³²⁹ Ces deux arguments ont été avancés par les adversaires de la vente des logements sociaux de l'Emmertsgrund. Mais ce qui a été le plus critiqué, c'est que le bailleur GGH aurait ainsi pu agir de fait comme une société privée sans responsabilité sociale, car la vente de l'Emmertsgrund aurait permis d'augmenter ses capacités d'investissement, pour construire par exemple plus de logements lucratifs dans la Bahnstadt, le nouveau quartier de Heidelberg situé sur les friches ferroviaires à l'ouest de la gare.

En France, on en est encore loin de ces conditions. Même les partenariats public-privé sont rares, et l'idée qu'un service public puisse être en partie assuré – et parfois mieux assuré – par un prestataire privé, semble inconcevable. Il y a pourtant des expériences françaises concluantes en termes d'interface public-privé. Depuis les années 90, des villes comme Lyon ont compris que sans échelon intermédiaire, le courant passe mal entre la maîtrise d'ouvrage urbaine (services, bailleurs, élus), les concepteurs et les destinataires des projets d'espaces publics ou des interventions dans les quartiers d'habitat social. Du côté des quartiers, ce sont des habitants-relais et des associations qui s'investissent dans les concertations publiques régies par la *Charte de la participation* de du Grand Lyon, du côté de la maîtrise d'ouvrage, des médiateurs et "interprètes" professionnels et extérieurs. Nous l'avons vu, ce tissu intermédiaire d'acteurs existe à Emmertsgrund, avec des associations fortes et des postes semi-indépendants créés grâce au programme *Soziale Stadt*, mais à Strasbourg, les initiatives récentes de démocratie locale "épargnent" HautePierre. Est-ce que c'est parce que nous entrons dans le temps de l'action, celui de la réalisation des travaux du PRU, un temps où toute réflexion ou discussion veut dire "retard", "coût supplémentaire", du moins pour la maîtrise d'ouvrage ? Ce serait dommage, car c'est face à cette même logique que Mitscherlich avait jeté l'éponge 36 ans plus tôt pendant le chantier d'Emmertsgrund.

³²⁹ Nils Klawitter, Andreas Wassermann, "Einstürzende Altbauten", in : *Der Spiegel*, n° 21, 23.5.2011, p. 68-71.

VII. BIBLIOGRAPHIE

Références méthodologiques

- BARKER Raymond G., *Ecological Psychology*, Stanford University Press, 1968.
- BARKER Raymond G., *The stream of behaviour*, Appleton Century Crofts, New York, 1963.
- BARTHÉLEMY J.-P., GUÉNOCHE A., *Les arbres et les représentations des proximités*, Méthodes et Programmes, Masson, Paris, 1988.
- BECKER Howard S., "Catégories et comparaisons, comment trouvons-nous du sens aux photographies", in *Paroles et musique*, Livre-disque, Coll. Logiques Sociales, L'Harmattan, 2003.
- BERQUE Augustin, *La pensée paysagère*, Coll. Crossborders, Archibooks + Sautereau Editeurs, Paris, 2008.
- BOUCHÉ Marcel, *Ecologie opérationnelle assistée par ordinateur*, Masson, Paris, 1990.
- BOUTINET Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1993, p. 226.
- BRAKIN, *Brazzaville Kinshasa Visualizing the visible*, Lars Müller Publishers, 2006.
- BURROUGHS William S., GYSIN Brion, "Œuvre Croisée", in *The Beat Generation*, Flammarion, Paris, 1974, 2005.
- CHENOWETH Richard E., GOBSTER Paul, "The Nature and Ecology of Aesthetic Experiences in the Landscape", *Landscape Journal*, 9-1, 1-9, 1990.
- DUBOIS Didier, PRADÉ Henri, *Théorie des possibilités. Applications à la représentations des connaissances en informatique*, Méthodes et Programmes, Masson, Paris, 1985.
- FAVORY Michel, "Représentations graphiques des territorialités sociales dans la ville", *Mappemonde*, 1: 26-30, 1994
- FINES K. D., "Landscape evaluation : a research project in East Sussex", *Regional Studies*, 2 : 41 – 55, 1968.
- FLICHY Patrice, *L'innovation technique*, Paris, éd. La Découverte, 1995.
- GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul, *L'espace urbain en méthodes*, Coll. Eupalinos, Editions Parenthèses, Marseille, 2001.
- HOFSTADTER D. and the FLARG, *Fluid Concepts and Creative Analogies, Computer Models of the Fundamental Mechanisms of Thought*, Basic Books, New York, 1994.
- LEFEVRE Claude, *Le Labyrinthe. Un paradigme du monde de l'interconnexion, applications à l'urbanisme, l'esthétique et l'épistémologie*, PUR, Rennes, 2001.
- LEOPOLD L. B., "Landscape aesthetics", *Ekistics*, 29 : 271 – 277, 1970.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958.
- LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962.
- LEVINE P., POMEROL C., *Systèmes interactifs d'aide à la décision et systèmes expert*, Hermès, Paris, 1989.
- LUCKEL Frédéric in SAUVAGE André, BASSAND Michel et al., "Proximités en tension - Etude de leurs dynamiques sur quatre agglomérations : Lausanne, Lyon, Rennes, Strasbourg", Etude réalisée pour le Ministère de l'Équipement, des transports, de l'aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer, Plan Urbanisme Construction Architecture, rapport final, mars 2005.

LUCKEL Frédéric, "Esquisse d'une méthode d'évaluation des connotations des paysages", *Travaux de l'Institut de Psychologie Sociale des Communications*, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 1972.

LUCKEL Frédéric, "Expérimentations sur la Photographie de Paysages", in "Pour la Fiction", *Revue d'Esthétique Photographique*, GERMS, Paris, 1987.

LUCKEL Frédéric, "Expression photographique d'une poétique du paysage", Mémoire de DEA, *Travaux de l'Institut de Psychologie Sociale des Communications*, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 1982.

LUCKEL Frédéric, "Les procédés photographiques générateurs de fiction", Communication au Colloque "La Fiction", *Ile Biennale Internationale de Photographie de Venise*, Ecole d'Architecture de Venise – Université Paris VIII, 1984.

LUCKEL Frédéric, "Matrices de similarité et classification des paysages", *Travaux de l'Institut de Psychologie Sociale des Communications*, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 1973.

LUCKEL Frédéric, "Perception et représentation du paysage dans les Vosges du Nord, Préalables méthodologiques à une étude psychosociologique de la perception des paysages dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord", *Annales Scientifiques de la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord*. vol. 3, 45-84, 1993-94.

LUCKEL Frédéric, *Ensemble Vide ?* (Consécutif à ma contribution à un Contrat PUCA) (450 photographies réalisées à la Cité de la Canardière, Strasbourg, en collaboration avec les habitants, les associations et les bailleurs sociaux), Exposition (octobre 2004-janvier 2005) et CD interactif, en relation avec un GPV.

LYNCH Kevin, *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 1999.

LYNCH Kevin, *Voir et planifier, L'aménagement qualitatif de l'espace*, Dunod, Paris, 1982.

MINSKY Marvin, *The Society of Mind*, Simon and Schuster, New York, 1986.

MOLES Abraham, *L'image, communication fonctionnelle*, Casterman, Paris, 1981.

MOLES Abraham, *Les sciences de l'imprécis*, Editions du Seuil, Paris, 1990.

MOLES Abraham, RIBEY Francis, "Ressemblances, différences entre les paysages, Typologies et matrices de similarité", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 18-19 : 42-50, 1983.

MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *Psychosociologie de l'espace*, Textes rassemblés, mis en forme par Victor Schwach, Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris, 1998.

MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *Théorie des actes, vers une écologie des actions*, Casterman, Paris, 1977.

MORETTI Franco, *Graphes, cartes et arbres, Modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, Coll. Penser/Croiser, les prairies ordinaires, Paris, 2008.

MOULIN., SIMIAN G., "Informatique cognitive des Organisations", Colloque ICO'89, Coll. Informatique(s), L'interdisciplinaire, Limonest, 1989.

NIELSEN Jakob, *Hypertext and Hypermédia*, Academic Press, San Diego, 1990.

OSGOOD C., E., et al., *The measurement of Meaning*, University of Urbana Press, Urbana, 1957.

PAVEL Monique, "Fondements mathématiques de la reconnaissance des structures", *Activités scientifiques et industrielles 1342*, Hermann, Paris, 1969.

RICOEUR Paul, "Architecture et narrativité", *Urbanisme*, novembre/décembre 1998, n° 203, p. 44.

ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, Paris, 1997.

ROUGERIE G, BEROUTCHAVILI N., *Géosystèmes et Paysages, Bilan et méthodes*, Armand Colin, Paris, 1991.

ROUKER Anna, *Visage de la Plaine, Mémoire photographique*, Filigranes Editions, Trézélan, 1998.

ROUX Maurice, *Algorithmes de classification, Méthodes et Programmes*, Masson, Paris, 1985.

SANDER E., *L'Analogie, du naïf au créatif. Analogie et catégorisation*, L'Harmattan, Paris 2000.

SCHÜTZ Alfred, *Le chercheur et le quotidien*, Coll. Méridiens, Klincksieck, Paris, 1987, 2008.

VOGEL C., *Génie cognitif*, Coll. Sciences cognitives, Masson, Paris, 1988.

WHYTE A. T. "La perception de l'environnement, lignes directrices méthodologiques pour les enquêtes sur le terrain", *Notes techniques du MAB 5*. Préparé en collaboration avec le SCOPE, UNESCO, Paris, 1978.

ZACHMANN Patrick, *Ma proche banlieue*, Editions Xavier Barral, Paris, 2009.

Habitat, grands ensembles et Großsiedlungen

"Les grands ensembles entre histoire et mémoire", *Les rencontres de la DIV*, avril 2004

"Peut-on encore parler de quartiers populaires ?", *Espaces et sociétés*, 2002

"Territoires entre territorialisation et déterritorialisation", in Liane MOZERE et al., dir.), *Intelligence des banlieues*, Paris, Ed. de l'Aube, 1999, p. 11-29.

Bernard GAUTHIEZ (dir.), *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Paris, Ed. du patrimoine, coll. "Vocabulaire", 2003, p. 86.

BRECH Joachim, *Wohnwandel*, étude pour la Fondation Schader, Francfort, Schader-Stiftung, septembre 2002.

BUNDESMINISTER für Bauwesen, Raumordnung und Städtebau (éd.), *Der Wohnungsbestand in Großwohnsiedlungen in der Bundesrepublik Deutschland*, Bonn Bad Godesberg, 1986, p. 10

CLAUDE Viviane, *De l'ensemble à la ville : flottement des années 1960 et puissance de l'extra-territorialité*, *Histoire Urbaine*, n° 17, SFHU, décembre 2006

DEUTSCHER BUNDESTAG, *Großsiedlungsbericht 1994*, Drs. 12/8406, 1994, <http://dip21.bundestag.de/dip21/btd/12/084/1208406.pdf>

Deutscher Bundestag, *Neubausiedlungen der 60er und 70er Jahre. Probleme und Lösungswege. Städtebaulicher Bericht der Bundesregierung*, Drs. 11/2568, Bonn, 1988.

FLAGGE Ingeborg (dir.), *Geschichte des Wohnens* (tome 5), Stuttgart, DVA, 1999.

FOURCAUT Annie, *Faire l'histoire des grands ensembles*, Lyon, ENSA Editions, 2003.

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG, *Digitale Bibliothek*, <http://library.fes.de/fulltext/fo-wirtschaft/00378006.htm#E10E8>.

FUHRICH Manfred, MANNERT Harald, "Großwohnsiedlungen - Gestern, Heute, Morgen", in *Materialien zur Raumentwicklung*, H. 9, 1994, Bonn, p. 567-585, p. 567.

HARLANDER Tilman (éd.), *Villen und Eigenheim. Suburbaner Städtebau in Deutschland*, Munich, DVA / Stuttgart, Wüstenrot Stiftung, 2001.

LACOSTE Yves, "Un problème complexe et débattu : les grands ensembles", *Bulletin de l'association des géographes français*, n° 318-319, 1963.

LEFEBVRE Henri (dir.), *Essai de sociologie urbaine*, 1965, archives du ministère de l'Équipement, AFU 3560.

MITSCHERLICH Alexander, *Psychoanalyse et urbanisme : Réponse aux planificateurs*, Paris, Francfort, Suhrkamp, 1965)

ROTIVAL Maurice "Les grands ensembles", *L'architecture d'aujourd'hui*, juin 1935.

ROUILLARD Dominique, *Logement, matière de nos villes* (catalogue d'exposition), Paris, 2007.

TELLIER Thibault, *Le temps des HLM 1945-1975 – La Saga urbaine des Trente Glorieuses*, Ed. Autrement, coll. Mémoires/Culture, 2007.

TIETZE Nikola, *Jeunes musulmans de France et d'Allemagne. Les constructions subjectives de l'identité*, Paris, L'Harmattan, 2002

VAYSSIERE Bruno, *Reconstruction-Déconstruction. Le hard french ou l'architecture française des Trente Glorieuses*, Paris, Picard, 1988

VIEILLARD-BARON Hervé, "Sur l'origine des grands ensembles", in Frédéric DUFAUX, FOURCAUX Annie (dir.), *Le monde des grands ensembles. France, Allemagne, Pologne, Russie, République tchèque, Bulgarie, Algérie, Corée du Sud, Iran, Italie, Afrique du Sud*, 2004.

Urbanisme, politiques de la ville

BUSQUET Grégory, *Idéologie urbaine et pensée politique dans la France de la période 1958-1981*, thèse Université Paris, 12 – 7 décembre 2007

CAMPI Mario, BUCHER Franz, ZARDINI Mirko, *Annähernd perfekte Peripherie. Glattalstadt/Greater Zurich Area, Bâle/Berlin/Boston/Birkhäuser*, 2001

D'ARMAGNAC Janine, BLAYO Chantal, PARANT Alain (sldr), *Démographie et aménagement du territoire : actes du Xe colloque*, 1999 - Business & Economics

DUBOIS-TAINE Geneviève, *European Cities, Insights on Outskirts*, Paris, MELT/PUCA, 2004

MANGIN David, *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Ed. de la Villette, 2004

SECCHI Bernardo, "Villes moyennes et nouvelles formes de métropoles européennes", *Urbanisme*, n° 346, 1-2/2006, p. 86-91.

SIEVERTS Thomas, *Entre-ville. Une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 2004

TSIOMIS Yannis, ZIEGLER Volker, *Anatomie de projets urbains*, Paris, Ed. de la Villette, 2007.

Art et urbanisme

ARDENNE Paul, *Un art contextuel*, Flammarion, Paris, 2002.

BORSI Franco, *Architecture et Utopie*, Hazan lumières, Paris, 1997.

BUCI-GLUCKSMANN Christine, *L'œil cartographique de l'art*, Galilée, Paris, 1996.

CHAMOISEAU Patrick, *Livret des villes du deuxième monde*, Monum, Paris, 2002.

CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Points, Seuil, Paris, 1965.

De MONCAN Patrice, *Villes utopiques, villes rêvées*, éd. du Mécène, Paris, 2003.

EHRENZWEIG Anton, *L'ordre caché de l'art*, Gallimard, Paris, 1974.

FRIEDMAN Yona, *Utopie réalisables*, L'éclat, Les Coiffards, 2000.

GRIBENSKI Jean, *La maison de l'artiste*, PUR, Rennes, 2007.

La peinture abstraite, dictionnaire de poche, Hazan, Paris, 1980.

La ville, art et architecture en Europe 1870-1993, Catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, Paris, 1994.

LAWLESS Catherine, *Artistes et ateliers*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1990.

LYNCH Kevin, *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 1999.

MASBOUNGI Ariella, *Penser la ville par le paysage*, Editions de la Villette, Paris, 2002.

NANCY Jean-Luc, *Au fond des images*, Galilée, Paris, 2003.

SEGUALEN Victor, *Voyage au pays du réel*, Complexe, 1995.

SITTE Camillo, *L'art de bâtir les villes*, Points, Seuil, Paris, 1996.

SÖDERSTRÖM Ola, *Des images pour agir*, Payot, Lausanne, 2000.

ZIPPER Jean-Philippe, *Architecture Vitalistes*, Parenthèses, Marseille, 1986.

Heidelberg et Strasbourg, Emmertsgrund et Hautepierre

"Architekten: Kistenmacher im Büßerhemd", *Der Spiegel*, n° 39, 19.09.1977, p. 206-23

"L'Alsace dans dix ans", *Saisons d'Alsace*, n° 1, hiver 1962

"Siedlung mit städtischem Charakter. Keine Schlafstadt!" (entretien avec Alexander Mitscherlich), in : *Heidelberger Tageblatt*, 9.5.1968

ANTONIOU Veronika, MEISTELMANN Laurence, *L'éducation à Hautepierre à travers les formes urbaines*, Master ASPU, Strasbourg, INSA/ENSA, janvier 2009

BACHOFEN Charles, TABOURET René, "Strasbourg : plans et projets", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 32, 10/1986.

BADARIOTTI Dominique, "Projet politique et urbanisme : le Strasbourg de Pierre Pflimlin 1959-1983", *Espace Géographique*, n° 1996/1, p 53-64

BENNIS Y., *Une opération d'urbanisme à Strasbourg Hautepierre : utopies et réalités*, thèse de Géographie, ULP, Strasbourg, 1982

BUCHANAN Colin, *L'automobile dans la ville*, Paris, La Documentation française, 1965

CUILLIER Francis (dir.), *Strasbourg, chroniques d'urbanisme*, éd. de l'Aube, 1994

DAL 67, "Pas de démolition avant la reconstruction", *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 1.2.2009

EICHLER Horst Eichler, "Die Fallstudie Emmertsgrund oder von den Ansatzpunkten einer Geographie des Bauens", in *Ruperto Carola*, n° 55/56, 1975, Heidelberg, p. 185-94

EICHLER Horst, "Planungsfaktor Hitzestress. Studie zu material- und baukörperbedingten Überhitzungsphänomenen am Beispiel des Bundes-demonstrativbauvorhabens Heidelberg-Emmertsgrund", in *Heidelberger Geographische Arbeiten*, n° 47, p. 182-216

EICHLER Horst, "Heidelberg-Emmertsgrund : 'Klimabesserung', in *Ruperto Carola*, n° 71, décembre 1984, Heidelberg, p.123-28.

GERARD Anne-Lise, *Quartier et unité de voisinage dans la pratique urbanistique française 1919-1973*, thèse de Géographie, Strasbourg, ULP, 1980.

KERDILES WEILER Angéla, *Limites urbaines de Strasbourg – Evolutions et Mutations*, coll. *Recherches et documents*, tome 74, Strasbourg, Société Savante d'Alsace, 2005

KRAUSS Karl (réd.), *Stadtteilverein Heidelberg-Boxberg, 25 Jahre Heidelberg-Boxberg. Eines der schönsten im Wald gelegenen Wohngebiete Deutschlands wird 25 Jahre ; Festtage vom 11. bis 14.9.1987*, Buchen, 1987

LEVALLOIS André, "Une action d'aménagements urbains et la signification des transformations de ses habitants : l'ensemble de logements sociaux de la Canardière Est, Strasbourg 1959-1995"

MITSCHERLICH Alexander, "Sozialpsychologische Anmerkungen zum Bauvorhaben Heidelberg-Emmertsgrund", *Gesammelte Schriften VII. Politisch-publizistische Aufsätze 2* (éd. par Herbert Wiegandt), Francfort, Suhrkamp, 1983, p. 704-18.

NEUBAUER Traute, "Heidelberg-Emmertsgrund – Stadtteil zwischen Planung und Eigendynamik", in *Ruperto Carola*, n° 76, juillet 1987, p. 178-83

NEUE HEIMAT Baden-Württemberg, *Heidelberg-Emmertgrund, ein neuer Stadtteil für 11000 Menschen*, s. d.

PETER Alain, "1er juin 1970, Hautepierre accueille son premier locataire", MCS INFO / CUEJ, Université Robert Schumann, 2008 dossier multimédia http://mcsinfo.u-strasbg.fr/article.php?article_id=9460&cPath=17_50

PETERSEN Karl, *Heidelberg-Emmertgrund. Erläuterungen zur Planungskonzeption eines Wohnungsbauprojektes* (Zulassungsarbeit zum Staatsexamen für das Wissenschaftliche Lehramt an Höheren Schulen, sldr. W. Fricke), Heidelberg, Geographisches Institut der Universität Heidelberg, 12/1974

SCHROEDER Hansjörg (réd), *Das neue Emmertsgrundkonzept*, Heidelberg, 1989

STADT HEIDELBERG, GGH, *Vorbereitende Untersuchungen Emmertsgrund im Rahmen des Programms "Stadtteile mit besonderem Entwicklungsbedarf, die Soziale Stadt"*, 2003

STADTTEILVEREIN Emmertsgrund, *Der Emmertsgrund. Global village oder sozialer Brennpunkt? – Porträt eines ungewöhnlichen Stadtteils*, AIG I. Hilbinger Verlag, 2009

VIVIEN Pierre, RISCH JJ, FRITSCH JP, DICK J, *Zone à urbaniser par priorité de Strasbourg Hautepierre : documents d'enquête*, Strasbourg, Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg, 1967, 2 fasc.

VOLDMAN, Danièle, "La Cité Rotterdam, le début des grands ensembles", *Les Monuments historiques de la France*, n° 135, volume Alsace, 1984, p. 64-67

Résidentialisation

BELMESSOUS H., *Opérations banlieues*, La Découverte, Paris, 2010

BERT C., "Regard éthique sur l'approche des capacités de M. Nussbaum", *Les politiques sociales*, 3 & 4/2010, p. 97-103

BONETTI M., "Les risques de dérives dans la transformation des grands ensembles", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 97, 2004, p. 35-42

BROUANT J-P., "Les conditions juridiques de la mise en œuvre des projets de rénovation urbaine", in : Fédération nationale des offices d'HLM, *La rénovation des quartiers d'habitat social*, Paris, 2007, p. 168-171

Comité d'évaluation et de Suivi de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), *De nouvelles perspectives pour la rénovation urbaine : Rapport d'évaluation 2006*, La documentation française, Paris, 2007

DE SEGONZAC P., *De la cité à la 'résidence'*, Édité par l'Union sociale pour l'habitat, Paris, 2004

DEBREIL A., BONETTI M., "Introduction", in : Direction générale de l'urbanisme de l'habitat et de la construction, *La résidentialisation : quelle approche pour les DDE ?*, Acte du séminaire du 16 janvier 2002, rapport téléchargeable sur http://www.2.logement.gouv.fr/publi/amenagt_intervurbaines/doc.pdf/la_residentialisation.pdf (Consulté le 17/11/2009), p. 5-8

DESCHAMPS C., "Introduction", in : Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (Paris), *Frontières et limites*, Éditions du Centre Pompidou, Paris, 1991, p. 9-12

DONZELOT J., MEVEL C., WYVEKENS A., *Faire société : La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Éditions du Seuil, Paris, 2003

DONZELOT J., *Quand la ville se défait*, Éditions du Seuil, Paris, 2006

GUILLUY C., *Fractures françaises*, François Bourin Éditeur, Paris, 2010

KOEBEL M., *Le pouvoir local ou la démocratie de l'improbable*, Édition du Croquant, Paris, 2006

LELEVRIER C., "Plusieurs logiques à l'œuvre", in : Délégation à la politique de la ville et de l'intégration de la ville de Paris, *Résidentialisation éclairage et cas d'école*, [Table ronde du 16 octobre 2006 animée par Leila Wolf], Rapport téléchargeable sur le site : <http://i.ville.gouv.fr/reference/5178>, Consulté le 17/11/2009, 2006, p. 5-10

NUSSBAUM M. C., *Women and Human development The capabilities Approach*, Cambridge University Press, 2000 ; trad. fr. *Femmes et développement humain L'approche des capacités*, Des femmes – Antoinette Fouque, Paris, 2008

PANERAI P., "Le chemin de la résidentialisation", in : Direction de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, délégation interministérielle à la ville, *Résidentialisation, une nouvelle urbanité ?*, Paris, 2002, p. 58-60

PAQUOT T., *Ghettos de riches, tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*, Éditions Perrin, Paris, 2009

PEYRAT D., *Habiter cohabiter, la sécurité dans le logement social*, Rapport à Marie-Noëlle Lienemann, Secrétaire d'État au logement, 2002, téléchargeable sur www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/habiter_cohabiter.pdf, Consulté le 6 août 2010

SEN A. *Éthique et économie*, Éditions Puf, Paris, 1993

SEN A., *Un nouveau modèle économique*, Éditions Odile Jacob, Paris, 2003

TABET J., "La résidentialisation du logement social à Paris", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p. 155-163, téléchargeable sur www.annalesdelarechercheurbaine.fr/.../Tabet_ARU_83-84.pdf, consulté le 17/11/2009



